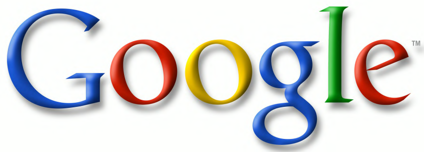
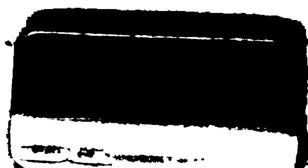

Google






BIBLIOTHEQUE CANTONALE
D. 201.

HISTOIRE

UNIVERSELLE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE
UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE
LACOMBE ET NOEL DES VERGERS

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE PAR L'AUTEUR

revue et traduite

D'APRÈS LA HUITIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

TOME HUITIÈME

A PARIS
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56
M DCCC LXII

HISTOIRE

UNIVERSELLE

LIVRE IX

NEUVIÈME ÉPOQUE

SOMMAIRE.

ARABIE. — Mahomet. — Le Coran. — Califes. — Conquêtes. — Espagne. — Les Maures. — L'empire grec. — Les iconoclastes. — France. — Maires du palais. — Seconde race. — Charlemagne. — Italie. — Chute des Lombards. — Pouvoir temporel des papes. — Renouvellement de l'empire d'Occident. — Chine. — Dynasties V-VII. — Bouddhisme. — Tibet.

CHAPITRE PREMIER

ARABIE.

L'Asie occidentale s'avance de la Syrie vers l'océan Indien ; sa forme est celle d'un vaste trapèze réuni à l'Égypte par l'isthme de Suez, et baigné à l'ouest par la mer Rouge, à l'est par l'Euphrate, qui forme sa limite vers la Perse et se jette dans le golfe Persique. Les Grecs appelèrent probablement le golfe Arabique mer Rouge, du nom d'Idumée, qui a la même signification ; les Hébreux l'appelaient de même *Bar-Souph*, à cause des belles algues dont elle est quelquefois couverte. Une chaîne de montagnes, qui lui est presque parallèle, s'étend du Liban à l'extrémité du golfe, et leurs cimes reçoivent les pluies régulières qui commencent à la mi-juin et finissent au commencement de septembre (1). Le reste de la péninsule n'a ni lacs

(1) Voyez D'HERBELOT, *Bible orientale*, Paris, 1783.
J. S. ASSEMANI, *Bibl. orientalis Clementino-vaticana* ; Rome, 1719-1728.
Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum ; Gotha, 1775.
Notices et extraits de quelques manuscr. de la Bibl. du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France. M. de Sacy y a inséré

ni fleuves, et les torrents qui se précipitent des monts et se perdent dans les sables ne méritent pas ce nom. Les pluies sont rares et périodiques; pas un arbre, pas un buisson, au milieu d'immenses plaines de sable aride, ne récréent le voyageur désolé par cette stérilité uniforme sous un ciel toujours serein, et abusé par l'apparence lointaine d'eaux et de lacs limpides, qui lui fait ressentir plus vivement le tourment de la soif. Parfois aussi le vent *simoun* vient l'assaillir, le suffoque, et ensevelit sous des vagues de sable son cadavre gonflé jusqu'à la difformité. L'Arabe, qui, à l'air pesant et sulfureux qu'il respire, pressent l'approche du fléau, se jette la face contre terre, imitant les animaux qui inclinent leur tête jusqu'à ce que le tourbillon meurtrier soit passé; c'est ainsi que le juste persécuté s'incline et retient son souffle jusqu'à ce que les jours de triomphe des méchants soient passés.

On rencontre de distance en distance, dans ces solitudes sablonneuses, des puits que la charité des anciens habitants a creusés pour leur arrière-neveux, ou des îles d'une riche verdure, aux sources limpides, dont la fraîcheur fait végéter dans

plusieurs de ses beaux travaux sur les Arabes, ainsi que dans les *Mém. de l'Académie des inscriptions*.

JOS. DE HAMMER et ses collaborateurs ont publié, dans les *Fundgruben des Orients*, des relations fort importantes, et surtout un travail intitulé : *Influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs, le gouvernement des peuples chez lesquels il fut répandu dans les premiers siècles de l'hégire.*

Histoires spéciales :

EUTYCHIUS, *Saïd Ebn Batrick annales;* éd. Pococke; Oxford, 1658-1659.

GREG. ABULPHARAGIUS (Abou'l Faradsch), *sive Bar Hebræus chron. Siriac.;* Leipzig, 1788.

Pococke, *Specimen historiæ Arabum in linguam latinam conversum,* ou *de Origine et moribus Arabum;* Oxford, 1806.

ABOU'L FEDA, *Historia anteislamica;* Leipzig, 1831. Il eut sous les yeux les auteurs les plus renommés, *Attiro, Mascoub, Amavi, Calican, Eben Mansour, Sanaggi, Omza, Djémaleddin,* etc.

ALB. SCHULTENS, *Monumenta antiquissima historiæ Arabum;* Leyde, 1749.

Historia imp. vetustissimi Joktanidarum in Arabia Felice, ex ABOU'L FEDA, HAMZA, NOVAIRI, TABERITA *et* MASOUDI *excerpta.*

J. S. ASSEMANI, *de Arabum origine ac religione* (Corpus hist. Byzantinæ, ed. Ven., t. XXIX).

LASSEN RASMUSSEN, *Hist. præcipuorum Arabum regnorum ante islamismum;* Copenhague, 1817.

JOHANNSEN, *Historia Jemanæ;* Bonn, 1828.

EICHHORN, *Uber das Reich Hira.*

NOEL DESVERGERS, *Hist. de l'Afrique arabe sous la dynastie des Aghlabites*, traduction de l'ouvrage de JOUSEF-EBN-KHALDOUN, que Hammer a appelé le Montesquieu des Arabes. On y voit la lutte entre les Berbères et les Agla-

toute leur richesse des dattiers, des cocotiers, la sensitive, le lis blanc et le grand pancratium.

Ces oasis sont les îles de cette mer de sables, et le chameau en est le vaisseau : portant patiemment de lourds fardeaux, endurci à la faim, à la soif, à la fatigue, quelque arbuste salin et gras, l'aloès, le mésembryanthème, la soude, les vénéneux euphorbes, lui suffisent pour rafraîchir un peu sa langue; puis, ranimé au chant de son conducteur, il se remet en marche avec une vigueur nouvelle, et arrive au terme du voyage en sauvant de la mort son maître, que dévore la soif. Il vit quarante ans, et toutes les parties de son corps ont leur utilité : tant qu'il est jeune, on peut manger sa chair, et le lait de la chamelle est toujours bon; avec le poil l'Arabe fait des vêtements, avec l'urine un sel précieux, avec la fiente il entretient son feu. Tandis qu'il fait griller ses minces galettes, qu'un de ses compagnons raconte ses exploits guerriers, un autre ses aventures amoureuses, le chameau, couché sur ses quatre jambes repliées sous son ventre, allonge sa tête au milieu des faces barbues des auditeurs, comme s'il partageait aussi l'attention commune et les impressions de son maître.

bites, et, pour épisode, la domination de ces derniers en Sicile. L'abbé ARRI, Piémontais, s'était occupé de cet ouvrage pour en tirer des éclaircissements sur l'histoire ancienne des Perses, des Grecs, des Hébreux, des Romains, des Cophtes, des Arabes, des Goths, etc.

FULGENCE FRESNEL, *Lettres sur l'histoire ancienne des Arabes*; Paris, 1837.

GRANGERET, *Anthologie arabe*.

TYCHSEN, *de Poes. Arabum origine et indole antiquissima*, dans les *Nouveaux commentaires* de la Société de Gœttingue.

De beaux travaux sur la langue arabe ont été faits par DE SACY, KOSEGARTEN, GOLIUS, EWALD, ROSENMÜLLER, WILMET, FREYTAG, CAUSSIN DE PERCEVAL. Reynaud a donné une grammaire arabe. (Paris, 1823.)

La description du pays, par CARSTEN NIEBUHR, quoique la première, est aussi la plus exacte et la plus détaillée. Viennent ensuite les ouvrages de :

ALY-BEY, nom de l'Espagnol Badia.

WELLSTED, *Voyage à la côte d'Oman*.

LÉON DE LABORDE et LINANT, *Voyage dans l'Arabie Pétrée*; Paris, 1830.

EYRIÈS, *Traduction de l'ouvrage de* BURCKHARDT, *avec des aperçus fort intéressants sur la géographie arabe et sur l'histoire des Wahabites*

MAURICE TAMISIER, *Voyage en Arabie. Séjour dans le Hedjaz. Campagne d'Assir*; Paris, 1839.

FÉLIX MENGIN, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Méhémet-Ali jusqu'en* 1823, avec des notes de LANGLÈS et de JOMARD. Voyez enfin *Histoire de l'Arabie*, publiée par M. NOEL DESVERGERS dans la grande collection historique qui a pour titre l'*Univers pittoresque*.

Ce sont surtout les orientalistes français et leur illustre chef, M. de Sacy, qui ont éclairé tout ce qui se rapporte à la langue, aux antiquités et à l'histoire des Arabes.

Le cheval, aussi précieux et plus estimé dans ces contrées, est le compagnon inséparable de l'Arabe, qui en conserve la généalogie avec autant de soin que la sienne propre; heureux celui qui en possède un de la race des *koclans*, descendant en ligne directe des étalons de Salomon ou des cinq cavales du prophète ! Naît-il un poulain de ce noble sang, c'est pour l'Arabe une occasion de fête comme s'il s'agissait d'un événement national; il l'élève avec ses enfants, et avec non moins de sollicitude ; il lui parle, il l'aime comme ses femmes, comme son palmier natal; il rappelle ses courses célèbres, ses actes d'intrépidité, et, s'il vient à mourir, il le pleure comme un ami bien-aimé (1). Il ne faut point s'en étonner. Pour une nation

(1) Les Arabes divisent leurs chevaux en deux grandes espèces : les *faras kadischi*, ou chevaux de race inconnue, et les *faras koclans*, chevaux dont la généalogie écrite remonte au delà de deux mille ans. Les *kadischi* ne sont pas plus estimés que nos chevaux européens; ils servent à porter les fardeaux et sont employés aux travaux ordinaires. Les *koclans*, destinés uniquement à la selle, sont très-estimés, et, par suite, coûtent fort cher. Ils sont très-propres à la fatigue, et passent des jours entiers sans prendre le moindre aliment. Les Arabes, de même que certains Tartares Usbecks, sont dans l'usage de soumettre leurs chevaux de race à une épreuve à laquelle quelques-uns succombent. Ils diminuent graduellement leur nourriture, au point de ne leur donner qu'une poignée d'orge en vingt-quatre heures.

Le cheval koclan est doué en outre d'un grand courage pour s'élancer sur l'ennemi; on assure que, lorsqu'il est blessé et sent qu'il ne peut plus soutenir son cavalier, il sort de la mêlée pour le mettre en sûreté. Si celui qui le monte est renversé, le koclan reste près de lui et ne cesse de hennir jusqu'à ce qu'il soit secouru.

La patrie du cheval koclan n'est pas dans la partie aride de l'Arabie, mais dans l'Yémen et le voisinage de la Syrie, de l'Irak et de l'Égypte. Celui qu'on appelle *djelfé* tire son origine de l'Yémen; il surpasse les autres à la course et dans les combats, est très-agile, tout feu, infatigable au delà de toute croyance, supportant la faim et la soif; docile pourtant comme un agneau, il ne rue ni ne mord jamais. Il est nécessaire de le nourrir très-modérément et de le tenir dans un mouvement continuel. La structure de cette race n'est pas la plus belle, mais c'est incontestablement la meilleure espèce de chevaux du monde, et les connaisseurs la distinguent au premier coup d'œil.

Les Arabes ont eu l'usage, dès les temps les plus reculés, de conserver la généalogie des races koclanes, et, pour prouver la régularité des filiations, jamais une cavale n'est couverte qu'en présence de témoins juridiques. Bien que les Arabes ne se fassent pas toujours un cas de conscience de se parjurer, ils sont très-scrupuleux à cet égard, et il n'est pas d'exemple d'un faux témoignage rendu pour la naissance d'un cheval. Un Arabe est intimement convaincu qu'il serait déshonoré avec toute sa famille s'il ne déposait la vérité sur un point de cette importance.

Quand un étranger a une jument koclane et veut la faire couvrir par un étalon de la même race, il est tenu d'appeler un témoin arabe, qui reste vingt jours près d'elle pour être certain qu'elle n'a pas été déshonorée par aucun cheval

accoutumée à faire la guerre de maraudeurs, à se transporter à de grandes distances pour surprendre un camp ou une caravane, et à fuir comme l'éclair en cas d'alerte, est-il rien de plus précieux qu'un cheval faisant soixante, quatre-vingts milles sans s'arrêter et sans manger ni boire ?

L'âne lui-même, remarquable par sa vigueur sous les fardeaux les plus lourds, et par son agilité pour le service militaire, est comparé aux héros au milieu desquels il combat.

Aucun nom général ne désignait anciennement la péninsule, ceux de Saba et de Dédan, employés par la Bible, étant particuliers, comme les noms actuels d'Hedjaz et d'Yémen, qui sont attribués tantôt à la partie occupée par les Turcs, tantôt au pays entier. Déjà, avant J.-C., on distinguait trois nations : les Sabéens au midi, les Ismaélites ou Agariens au centre, les Sarrasins au nord (1). Il ne serait possible de déduire une division de pays que du nom des différentes tribus ; car celle de Ptolémée, en Arabie *Déserte*, *Pétrée* et *Heureuse*, est tout à fait capricieuse. Les géographes orientaux, mieux avisés, la partagent en six contrées : l'Hedjaz, territoire d'une stérilité déplorable, est fréquenté seulement par les pèlerins qui se rendent à la Mecque; de là, jusqu'à la mer de l'Inde, l'Yémen des Sabéens longe le golfe Arabique ; au midi de l'Yémen, la mer de l'Inde baigne l'Hadramaout; la pointe la plus méridionale de la péninsule est appelée Oman; le Lahsa (*Adjar*) s'étend sur le golfe Persique, où sont situées aussi les iles Bahreïn, réputées pour la pêche des perles; au centre de la péninsule est le Nedjed, pays inconnu avant l'expédition contre les Wahabites, et qui, vers le nord, confine au désert de Siam ou de Syrie, et vers l'est à celui d'Arabie (1). Cette Divisions.

vulgaire; car elle ne doit voir, ne fût-ce que de loin, ni un cheval, ni un âne. Le même Arabe doit être présent lors de la délivrance, et, dans les sept jours suivants, il est dressé acte juridique de la naissance du poulain koclan. S'il y avait croisement des deux races, le poulain dont le père ou la mère serait kadischi serait toujours considéré comme appartenant à la race inférieure.

(1) Le nom de Sarrasins signifie, selon la manière différente de le prononcer : Orientaux, larrons ou palefreniers (*Scherchioun*, *Sarikin*, *Serradjin*). Ils habitaient probablement le *Schahar*, ou le désert de *Sahara*. Les Turcs et les Persans appellent encore les nomades *Ssahranischin* ou habitants des sables. Ils étaient nommés Orientaux, par opposition à *Magrebins*, Occidentaux. Il est bien à regretter qu'Hérodote n'ait pas décrit l'Arabie.

(2) Jomard (*Études géographiques et historiques sur l'Arabie... suivies de la relation du voyage de Mohammed-Aly dans le Fazoql*, etc.) circonscrit l'Arabie entre la mer des Indes, les deux golfes, et une ligne tirée du Ras Mohammed aux embouchures de l'Euphrate, en excluant ainsi l'Arabie Pétrée et

immensité de sables incultes occupe un espace de huit cent cinquante milles sur quinze cents, de l'Euphrate au golfe Arabique, et de l'Égypte au golfe Persique, sans être interrompue par des monts ou des fleuves, sans offrir trace d'habitations ou d'êtres vivants : partout la même stérilité ; seulement, de loin en loin, on aperçoit les coloquintes, les apocyns laiteux, les roses de Jéricho et quelques arbustes, comme le tamarin, l'épine d'Égypte, qui distille la gomme arabique, celui dont les fruits exprimés donnent la myrrhe, quelques câpriers, des buissons de cotonniers et de lauriers-roses.

Des traditions vénérées appellent les curieux et les dévots dans la péninsule, entre les golfes de Suez et d'Aïlah (*Ælana*), d'où jadis les flottes de Salomon faisaient voile pour Ophir, et d'où partent aujourd'hui les pèlerins de la Mecque. Chrétiens, juifs, musulmans, vont avec une vénération égale dans le désert où Israël erra longtemps après sa délivrance, pour visiter le mont Sinaï.

Les Romains plaçaient entre l'Égypte et la Palestine, ancienne résidence des Édomites, des Amalécites et des Moabites, la troisième Palestine. Les ruines de Pétra, sa capitale, visitées de nos jours, ont offert des centaines de tombeaux creusés dans des troncs d'arbres, et des monuments d'une architecture riche et originale.

Produits. L'Yémen a dû son nom d'Heureux à ses vallées, récréées par des torrents, et à ses plaines fécondes, où la végétation la plus magnifique étale ses riches trésors : là croissent le bananier, le bétel et la noix muscade ; melon, concombre, ricin, séné, storax, le sésame oléifère, le tamarin, qui offre à la fois un coup d'œil gracieux, une ombre épaisse et une boisson piquante. Là viennent aussi le cotonnier et l'indigo, qui fournissent au vêtement du Bédouin la matière et la couleur ; l'arbuste qui laisse tomber dans la main de celui qui le secoue une manne excellente au goût ; ceux d'où coulent l'encens, le laudanum et le galbanum ; l'acacia au vaste parasol ; la canne à sucre, qui, transplantée en Syrie, passa en Sicile, puis alla se multiplier en Amérique, et, plus précieux que tous les autres, l'arbre à baume, le palmier et le cafier. Du premier découle la plus odorante des gommes, estimée son poids d'or sous le nom de

l'Arabie Déserte, et en la partageant, selon Édrisi, en huit régions, de l'orient à l'occident : *Mahrah, El-Oman, El-Haça*, ou *Bahreyn, Fl-Ahqaf, El-Hadramaout, El-Nedjd, El-Yemen, El-Hedjaz*. La province d'A'sir était, pour ainsi dire, inconnue avant la description de Jomard.

baume de la Mecque. Le dattier n'est pas moins bienfaisant pour l'Arabe que le cocotier pour l'Indien, et l'arbre à pain pour l'Océanien; car sa verdure égaye les solitudes, son tronc sert à la construction des maisons, ses fibres fournissent l'étoupe, ses feuilles l'ombre, sa moelle un potage nourrissant, et ses grappes de dattes un mets substantiel. Le café resta inconnu aux anciens, jusqu'au moment où la dévotion suggéra à un musulman de l'employer comme remède contre le sommeil. Bientôt la sensualité s'en empara pour lui faire remplacer le vin, dans les pays où ce breuvage est défendu, et pour flatter le goût partout ailleurs (1). Cette fève est cultivée aujourd'hui sur le versant occidental de toutes les montagnes qui traversent l'Yémen; mais le café le plus estimé vient des pays d'Aden, de Kousma et de Ghébi, aux ports de Moka et d'Alep, d'où il va charmer le sommeil des Orientaux et secouer celui des Européens.

L'encens se recueille sur la côte au sud-est, dans les terrains argileux et nitreux. Dans cette contrée prospèrent aussi le blé, le maïs, le sarrasin, l'orge pour les coursiers, les fèves pour les bestiaux, l'indigo et le roucou pour la teinture.

Sous un ciel d'une température aussi propice, la culture n'exige d'autre soin que celui de diriger sur les campagnes quelque filet d'eau, élément plus précieux là que partout ailleurs. Souvent, néanmoins, la moisson est ravagée par les sauterelles; aussi vénère-t-on dans le pays une espèce de grive qui, chaque année, revient de la Perse orientale pour leur faire la guerre. D'autres grives sont un objet de friandise pour l'Arabe qui va chasser les perdrix dans la plaine, la pintade dans les bois, les faisans sur les montagnes, et dénicher dans le désert les œufs que l'autruche dépose sur le sable; mais, plus souvent, sa sobriété se contente d'une poignée de farine pétrie, cuite sur la fiente de son chameau; il fait bonne chère quand il peut avoir du pain de blé, du lait de chamelle, de l'huile, du beurre et de la graisse.

Les Arabes apportaient l'onyx, l'agate, la cornaline, le succin, le béryl, la topaze, aux peuples plus avancés qu'eux en civilisation et en luxe. Alexandrie et Rome recevaient d'eux les aromates, l'ivoire, les vases murrhins, qu'ils tiraient de l'Inde, de la Caramanie et de la Sérique. L'éloignement des Égyptiens pour la mer fit que les Arabes s'adonnèrent à la navigation;

(1) Voy. la note A, à la fin du volume.

montés sur de grossières pirogues, ils gagnaient les îles de l'Inde et peut-être l'Afrique orientale, après un trajet long et pénible, parce qu'ils ignoraient les changements périodiques des vents appelés *moussons*. Ils recevaient dans le port de Djedda tout ce que produisent l'Abyssinie et l'Afrique centrale, et le portaient à travers la péninsule, en faisant halte à la Mecque, jusqu'à Djerra, ville construite en sel gemme, où ils recueillaient les perles du golfe Arabique, et arrivaient avec leur chargement à l'embouchure de l'Euphrate. D'autres, se rendant chaque année de l'Yémen dans la Syrie, épargnaient aux bâtiments de l'Inde une navigation périlleuse par la mer Rouge et le redoutable détroit de la Mort (*Bab-el-Mandeb*).

Caravanes. Les voyages par terre se faisaient comme aujourd'hui encore en caravanes (1). Un chef (*caravan bachi*) dirige la marche, détermine les haltes, résout avec les principaux voyageurs les différends qui s'élèvent, fixe la part de chacun dans les dépenses communes, et perçoit l'impôt. Quand la chaleur le permet, on cherche à atteindre les stations pendant qu'il fait encore jour, afin de pouvoir dresser les tentes, allumer les feux, faire la cuisine, décharger et ranger les marchandises. Durant la nuit, des mercenaires, placés en sentinelles, surveillent l'approche des Bédouins, qui mettent tout en œuvre pour égarer ou disperser les caravanes, pour les assaillir dans le sommeil ou épouvanter les chameaux ombrageux, afin de piller à la faveur du désordre (2). Tandis qu'en Europe le négociant reste dans son comptoir, d'où il dirige ses opérations dans les pays les plus lointains, en Orient c'est un voyageur qui va chercher les marchandises aux lieux de production, pour les transporter dans ceux où elles se consomment; il brave les périls et les fatigues, observe les usages divers, apprend, compare et rapporte ce qu'il a vu. Aussi l'arrivée d'une caravane est-elle une fête, parce qu'elle satisfait la curiosité en même temps que les besoins matériels; les routes qu'elles suivent sont autant de canaux pour les connaissances et la civilisation.

(1) De *karoun*, qui, en arabe, signifie passage, trajet. Le *Kamous* de Firouz Badi, dictionnaire en soixante volumes, le fait venir de *kairovan*, troupe de marchands réunis pour un voyage.

(2) Les voyageurs orientaux calculent ordinairement les distances par journée de caravane. RENNEL (*Philosoph. transact.*, t. LXXXI, p. 144) détermine l'espace que parcourt une caravane à 17 mill. géogr. et 1/3 quand elle est déchargée, 16 1/6 quand elle est chargée. WALCKENAER (*Recherches géograph. sur l'intérieur de l'Afrique;* Paris, 1821) se tient entre 15 milles et 17 mill. 1/2. Voyez la note additionnelle à la fin du volume, lettre B.

Aujourd'hui encore une caravane se rend en Abyssinie, où elle correspond avec d'autres qui, de l'intérieur de l'Afrique, apportent au Caire de la gomme, de la poudre d'or, des dents d'éléphant, de l'ébène, des plumes d'autruche, et principalement des milliers d'esclaves des deux sexes, pour les échanger contre des toiles, des perles fausses, du corail, des armes, des vêtements tout faits (1). Le passage et les haltes des caravanes sont l'unique ressource de plusieurs villes situées sur l'extrémité occidentale de la péninsule Arabique jusqu'à Médine, bâtie au point où viennent se croiser deux caravanes. De cette ville on gagne, par la fertile vallée d'El-Safra, la Mecque, où s'arrêtent les convois dirigés de l'Afrique vers le golfe Persique; or, de même que nous avons vu les anciens temples s'élever dans les lieux de trafic et d'échanges, afin que le commerce fût protégé par la religion et favorisé par un grand concours, c'est dans cette ville que la dévotion nationale établit son sanctuaire. En effet, les caravanes tiennent tout à la fois du négoce et de la religion, de l'intérêt et du sentiment; les points où elles aboutissent sont des lieux de pèlerinage et des foires. D'autres villes furent bâties de même dans les endroits où le hasard, l'instinct des animaux ou l'industrie des hommes découvrirent une source, ainsi que sur la côte de la mer Rouge et dans l'Yémen, où les eaux sont abondantes, tandis que le reste de la contrée, qui en est dépourvu, demeure dépeuplé.

Ce pays, dont les traditions remontent si haut, que parcourent les marchands, et qui a fourni de nombreux récits aux poëtes et aux historiens, est pourtant encore à peu près inconnu. Les anciens n'en eurent que des notions très-inexactes; les modernes ont cherché à y pénétrer sous des noms et des costumes orientaux, en se faisant même musulmans (2). L'expédition danoise conduite par Niebuhr eut surtout des résultats très-opportuns. Les guerres de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte de nos jours, et la croissante civilisation de ce dernier pays, en écartant le voile dont il était couvert par une intolérance superstitieuse et jalouse, ont aidé à mieux décrire la patrie des Arabes.

Les Arabes se reconnaissent une double origine : par la première, ils remontent à Katan ou Yoctan, fils d'Héber et petit-fils Race.

(1) Bruce revint en Égypte avec une de ces caravanes, en 1772, après avoir exploré le cours du Nil.

(2) Vincent prit le nom de *Scheik Mansur;* Badia, celui d'*Aly-Bey;* Buckhardt, celui de *Scheik Ibrahim*. Dernièrement, Jean Finati se fit appeler *Mohammed Hadji;* Scetzen, en 1809, embrassa l'islamisme.

de Sem, qui donna le jour à Saba, et celui-ci à Imyar et à Calan. Ceux qui établissent cette généalogie sont appelés Arabes natifs (*Al-Arab, Al-Aribab*), à la différence des Arabes naturalisés, issus d'Ismaël, fils d'Agar, et du patriarche qui fut la tige des Hébreux. Ismaël, *homme farouche, dont la main devait être contre tous et la main de tous contre lui, et dont les tentes devaient se dresser en face de celles de tous ses frères,* fut chassé du foyer paternel. Les Arabes se croient donc en droit de s'indemniser, par le brigandage, de l'héritage dont fut privé leur auteur. Ismaël, venu en Arabie, épousa une fille de Modad des Djoramites; de cette union provint une race semblable à celle des Arabes, qui sont en mesure d'en réciter la généalogie depuis Adnan (1).

Ils sont donc tous de race sémitique, bien que peut-être quelques descendants de Chus, fils de Cham, se soient transportés du Kurdistan et de la Susiane sur les rives de l'Euphrate et jusqu'au golfe Persique, ce qui fait que l'Arabie est appelée *terre de Chus* dans l'Écriture sainte. Leur langue (2), une des plus riches et des plus harmonieuses, est sémitique; moyennant la composition des verbes, elle peut suivre les élans les plus hardis de la pensée, en même temps que son harmonie imite le cri des animaux, le murmure des ondes, le souffle du vent. Elle possède deux cents mots pour indiquer le serpent, quatre-vingts pour le miel, cinq cents pour le lion, mille pour une épée : richesse qui facilite la rime, dont l'usage est fréquent, même en prose. Au temps de Mahomet, on distinguait en Arabie deux dialectes principaux : celui des Imyarites (3) et celui des Koraïchites. Ce dernier, dont fit usage le prophète, a prévalu et est resté la langue écrite; il a donc la gloire, parmi les langues anciennes, à moins qu'on ne veuille excepter le chinois, d'être la seule qui soit encore vivante.

Les familles se mêlèrent lorsqu'elles furent sorties du pays natal; aujourd'hui le nom d'Arabes, à la veille peut-être d'acquérir une grande importance dans les événements du monde,

(1) Fresnel distingue trois nations : les *Aribes*, formant neuf tribus de pur sang; les *Moutaribes* (non purs), descendant de Cahtan; les *Mustaribes*, provenant d'Ismaël. *Atmustaribah* veut dire Arabes par grâce.

(2) Niebuhr avait entendu parler d'inscriptions antiques; elles furent ensuite trouvées et étudiées par Cruttenden et Wellsted. Fresnel croit que l'ancien langage subsiste dans l'Hadramaout. Les derniers voyageurs ont découvert, dans l'Arabie méridionale, des ruines de villes et des hypogées.

(3) Ce nom a été modifié, dans les idiomes de l'Orient, en Oméritiques, Immiriens et Omiriens.

indique trois races différentes : les Arabes orientaux, les Arabes occidentaux et les Bédouins. Les premiers, venus de la mer Rouge, c'est-à-dire de l'Arabie proprement dite, se perpétuent parmi les fellahs et les artisans de l'Égypte et des pays fertiles de l'Afrique ; d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, robustes, bien faits, ils ont la peau brune et élastique, le visage ovale. Les femmes, non dépourvues de beauté, ont les membres parfaitement conformés, les pieds et les mains d'une proportion régulière, la démarche et le maintien majestueux.

La seconde race, celle des Arabes africains originaires de la Mauritanie, ne diffère guère de la première. Leurs usages sont à peu près les mêmes, et leur occupation ordinaire est d'élever des troupeaux de moutons, de chevaux ; ils ont la tête rasée, et laissent croître leur barbe. Les femmes portent la chevelure longue, et la teignent souvent, ainsi que leurs sourcils, de couleurs plus ou moins foncées. Elles peignent leurs pieds et leurs mains jusqu'à l'extrémité des doigts avec une couleur jaune doré; hommes et femmes portent un turban d'étoffe dont la richesse varie selon leur condition. De tout temps, le petit nombre parmi les Arabes s'adonna à la culture, eut des demeures fixes et des biens-fonds. Le reste des terres est en commun, comme l'air et l'eau.

Les nomades (troisième race), libres comme la gazelle qui traverse leurs déserts, mènent une vie errante en plein air, et sont désignés par le nom de Scénites ou de Bédouins (1), divisés en tribus, sans lier l'une avec l'autre. Leur aspect est semblable à celui des autres Arabes, sauf qu'un feu plus vif brille dans leurs yeux noirs. Les linéaments de leur visage brûlé par le soleil ont moins de relief, et ils ne sont pas aussi robustes, mais extrêmement agiles. Exercés dès l'enfance à monter à cheval et à se servir de l'arc et de la lance, ils ont l'esprit éveillé, le caractère altier et indépendant. La plupart d'entre eux parcourent dans toutes les directions le désert de Syrie ; il en est qui restent toute l'année sur les lisières de terrains fertiles, au bord des sables ; d'autres attendent la mauvaise saison pour rapprocher leurs troupeaux des champs féconds de l'Irak et de la Chaldée, ou montent vers les confins de la Syrie, pour s'en éloigner au retour du beau temps. Errant ainsi à la manière des patriarches, ils font halte où ils trouvent des sources et des pâturages pour leurs bestiaux ; quand ces Bédouins.

(1) Σκηνή, tente, pavillon ; *beduy*, habitant de la plaine, du désert.

ressources sont épuisées, ils transportent ailleurs leurs camps, qui parfois se composent de huit cents tentes. Arrivés au lieu du campement, ils dressent leurs pavillons de poil de chèvre, dont chacun est divisé en deux compartiments, pour les hommes et pour les femmes; à quelques pas, le père de famille plante sa lance dans le sol, à laquelle il attache son cheval, les entraves aux pieds, tandis que les chèvres et les chameaux s'accroupissent alentour.

En été, le Bédouin se revêt d'une chemise de coton grossier, que les riches recouvrent d'une casaque de soie, mais la plupart d'un manteau de laine (*habba*), d'une longueur double de la stature, et fendu pour donner passage à la tête et aux bras. Leur coiffure est le *keffié*, mouchoir roulé, dont un bout pend sur la nuque et deux sur les tempes. Leurs cheveux, qu'ils ne coupent pas, tombent en longues tresses sur leurs épaules. Ils ont pour arme le sabre et parfois une masse, mais toujours le *djérid*, sorte de javelot qu'ils manient avec une adresse merveilleuse.

Les femmes, vêtues à peu près de même, ne quittent jamais leur voile, et se chargent d'anneaux, de pendants d'oreilles, de bracelets; elles se peignent en jaune les mains et les pieds, (toujours nus comme ceux des hommes), en rouge les ongles, en noir les paupières, et parfois se dessinent des figures sur le corps. Cela ne les empêche pas de sembler belles à leurs amants et aux poëtes, qui vantent leurs yeux, doux et languissants comme ceux de la gazelle; leurs flancs, hardiment accusés; leur taille, souple comme le jonc ou le djérid; les grenades de leur sein; leur chevelure, noire et bouclée, voltigeant sur leur cou long et gracieux, comme celui du chameau (1).

Tout homme peut épouser plusieurs femmes, bien que généralement ils se contentent d'une seule, de deux au plus; mais ils en changent souvent, le mari pouvant répudier la sienne sans autre motif que son caprice. Celui qui aspire à la main d'une jeune fille envoie un ami en faire la demande aux parents; si elle-même consent à s'unir à lui, elle est accordée par le père; au lieu de recevoir une dot, l'époux doit en assigner une à sa femme pour le cas de répudiation. Quelques jours

(1) Voy. le *Cantique des cantiques*. On trouvera dans les *Souvenirs d'Orient*, par LAMARTINE, une relation de Fatalia Sayéghir, qui accompagna le Piémontais Lascaris, voyageant dans l'Arabie par ordre de Napoléon. C'est un des récits de voyages les plus curieux de notre époque : authentique ou non, l'Arabe y apparaît tout entier.

après les fiançailles, l'amant apporte à ses futurs parents un agneau qu'il égorge, et ce sang consacre l'union. On se livre à la joie, et durant la fête la jeune épouse, se dérobant par une fuite simulée, est saisie et emmenée dans la tente dressée à l'écart pour la nuit nuptiale. Si le mariage n'est pas heureux, la femme revient dans sa famille, et l'époux ne peut la redemander; mais il est en droit de l'empêcher de contracter une nouvelle union.

Les noms de famille ne sont point en usage parmi les Arabes; ordinairement ils se distinguent par le nom de leur père en faisant précéder le leur de *ben* ou *eben*, dont quelquefois les Européens ont fait *aven*; ou bien ils prennent un surnom tiré de leurs enfants : c'est ainsi que Mohamet fut appelé *Abu'l-Kassem*, père de Kassem, et le premier calife *Abu'l-Bekr*, père de la vierge. Le préfixe *abu* signifie possesseur, maître, inventeur d'une chose. Les rois imyarites préposaient à leur nom *du*, au pluriel *adva*, c'est-à-dire possesseur. Beaucoup d'appellations se composent de *abd*, serviteur, et de *kader*, *raman*, fort, clément, ou de quelque autre qualificatif de la Divinité. Quelquefois l'Arabe prend un nom pompeux, ou pittoresque, ou injurieux comme *Aïala*, l'Inconstant; *Daldal*, le Tremblant; *al-Mesth*, l'Ivrogne; *Asfar*, le Roux; *al-Schérif*, l'Illustre; *al-Ahmed*, le Désiré; *Saddik-Allah*, le Témoin de Dieu; *Emad-el-Doulat*, le soutien de l'État, etc.

On donne aux filles des noms expressifs, empruntés aux grâces, aux vertus, à la nature : *Sobeiha*, Aurore; *Redhya*, douce, agréable; *Zahra*, fleur; *Saïda*, Fortunée; *Amina*, fidèle; *Selima*, pacifique; *Zahira*, fleurie; *Safia*, choisie et pure; Nocima, *gracieuse*; Naziha, *délicieuse*; Kengié, *trésor*; Kethira, *féconde*; Maliba, *belle*; Lobno, *blanche comme le lait*; Lulu, *perle*, etc.

Chez les Arabes d'Espagne, le huitième jour de la naissance d'un fils était célébré par une solennité, à la fin de laquelle on donnait un nom au nouveau-né; l'aïeul ou le père, après avoir invoqué Allah, prononçait ce nom à l'oreille de l'enfant, puis le répétait aux assistants; pendant la cérémonie, on distribuait des dons aux pauvres.

Fougueux comme son coursier, sobre comme son chameau, l'Arabe est superstitieux, sanguinaire, généreux; avide de récits et d'aventures, il passe, afin d'en entendre, des nuits entières, le regard fixé sur le narrateur, lequel, modulant sa voix en gracieuse cantilène, débite son histoire sans faire grâce d'un

détail, d'une généalogie, d'un dialogue ; les auditeurs se passionnent pour le héros, dont ils partagent les sentiments et les vicissitudes, s'apitoyant sur ses infortunes, s'écriant d'admiration quand il triomphe, priant Dieu pour lui lorsqu'il est en péril.

La vengeance, qu'ils se transmettent comme un héritage, est pour eux une religion, et ils regardent comme un lâche celui qui pardonne ; parfois ils acceptent le prix du sang, plus souvent ils punissent l'innocent pour le coupable. La moindre insulte faite à un honneur très-susceptible donne naissance à ces représailles entre particuliers et entre tribus ; un puits, un pâturage, un troupeau, un cheval, une femme, un rien, donnent lieu à des guerres qui durent de longues années. La religion intervient dans ces querelles sanglantes, en imposant chaque année quatre mois de trêve sacrée.

De même que leur vengeance est sans pitié, leur reconnaissance n'a point de bornes, et le serviteur professe pour son maître, le fils pour son père, le subordonné pour son chef, une soumission aveugle. Oisifs, graves, solitaires, ils deviennent vifs et gais dès qu'ils sont réunis, sautillent, s'exercent aux armes, improvisent des vers. Arrive-t-il un étranger, il reçoit une hospitalité généreuse, quels que soient son rang et sa patrie ; le fugitif qui a obtenu du chef d'une tribu de partager avec lui le pain ou le sel est protégé par lui contre les embûches et la violence. Comme on agitait à la Mecque la question de savoir lequel entre trois scheiks méritait la palme de la libéralité, on dépêcha vers eux, pour en faire l'épreuve, un Arabe sous l'aspect de suppliant. Il se rendit d'abord auprès d'Abdallah, qu'il trouva le pied dans l'étrier, prêt à partir pour un long voyage. Le scheik, après avoir entendu la requête du faux pèlerin, lui fit don de son chameau avec tout ce qu'il portait, y compris quatre mille pièces d'or, ne se réservant rien que son cimeterre.

Le suppliant va trouver ensuite Kaïs ; un serviteur lui dit qu'il dort, mais le prie d'accepter sept mille pièces d'or, les seules qui se trouvent dans la maison, et donne ordre de lui délivrer un chameau et un esclave. Kaïs, à son réveil, approuve son serviteur, et se plaint seulement qu'il ne l'ait pas éveillé.

Le pèlerin se dirige alors vers le séjour de l'aveugle Arabah, qui marchait appuyé sur deux esclaves. Lorsqu'il a entendu sa demande, il s'écrie : *Je n'ai plus rien ; mais ces esclaves me restent, acceptez-les ;* puis, les bras étendus le long des murs, il rentre à tâtons dans sa demeure déserte.

Ces récits, et tant d'autres du même genre, flattent la curiosité de l'Arabe, excitent et récompensent sa générosité. Cependant, le vol et la fraude dans les transactions ne sont pas plus honteux parmi eux qu'un honnête bénéfice chez nous.

L'indépendance perpétuelle dans laquelle vivent les Arabes élève leur esprit, ennoblit leur caractère, et ils ne redoutent ni ne recherchent aucune nation. Étrangers à toute autre ostentation, ils sont très-jaloux de leur noblesse ; ne pouvant la rattacher, comme chez nous, à la propriété foncière ou à des dignités, ils la fondent sur une longue série d'ascendants, dont ils savent parfois réciter les noms sans interruption jusqu'aux patriarches, ainsi que les services ou les mauvais procédés que leurs pères et leurs ancêtres reçurent des aïeux de chacune des tribus qu'ils rencontrent sur leur passage.

Culture intellectuelle.

Des tribus entières ignorent l'usage des lettres ; cependant, dès la plus haute antiquité, les Arabes connaissent l'écriture (1), probablement cunéiforme. Peu avant Mahomet, on se servait de l'écriture dite imyarique, de la dynastie qui régnait alors dans l'Yémen. L'écriture se trouva aussi modifiée par diverses dynasties et sectes, d'où résultèrent deux autres formes principales : la *cufique*, qui date du troisième siècle de l'hégire, et la *neski*, aujourd'hui en usage (2). Les caractères de la cufique se gravaient sur des os de mouton ou de chameau. Dans le passage de l'alphabet syriaque à l'écriture cufique, plusieurs lettres se trouvèrent confondues ; on introduisit donc, vers le quatrième siècle de l'hégire, les points diacritiques destinés à les distinguer (3).

La langue des Arabes, animée, pittoresque, expressive, leur imagination vive et féconde, et l'enthousiasme des passions, les

(1) Job (qui probablement était Arabe) désirait que ses paroles fussent écrites sur la pierre et sur le plomb avec un stylet de fer.

Voyez M. A. Lanci, *Dissertazione storico-critica su gli Omireni e loro forme di scrivere, trovate ne' codici Vaticani* ; Rome, 1820.

Sacy, *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, dans les *Mém de l'Académie des inscriptions*, vol. L.

Seetzen, dans les *Mîn. de l'Orient*, t. II, p. 283.

Castiglioni, *Monete cufiche del museo di Milano.*

(2) On croyait que le caractère neski avait été inventé seulement vers l'an 1000, mais il est prouvé désormais qu'il était employé simultanément avec le cufique dans les premiers temps. Il existe à la Bibliothèque royale un Coran avec une note de l'an 181 (797) en caractères neski.

(3) Ces points ne se trouvant ni dans les inscriptions ni sur les monnaies, il est très-difficile de les déchiffrer ; de là vient l'étrange diversité des explications données par les orientalistes.

entraînaient à la poésie, laquelle consiste en un mélange de vers et de prose harmonieuse, auquel leur idiome riche et flexible offre des rimes en abondance ; souvent la prose est plus poétique que les vers, mais gâtée aussi par des jeux d'idées plus faits pour récréer l'esprit que pour toucher le cœur. Lorsqu'un poëte se révélait, c'était une fête pour sa tribu ; ses amis étaient invités à un joyeux banquet, et la gloire de cette acquisition nouvelle se proclamait au son de la trompette. Ces chantres nationaux se réunissaient aux foires d'Okad, dans le pays de la Mecque, pour disputer le prix de la poésie ; ils suspendaient leurs vers écrits en lettres d'or, à la *kaaba*, où l'on conservait sept œuvres poétiques (*moallakas*) qui, avant le Prophète, avaient mérité la couronne parmi leurs compositions fougueuses et pleines d'orgueil. En effet, la poésie des Arabes, loin d'offrir une œuvre d'art comme la nôtre, ou d'être animée par des fictions mythiques comme celle des Grecs et des Indiens, est l'expression spontanée de passions ardentes, de désirs impétueux, d'élans d'amour ou de vengeance ; elle se nourrit de paraboles, d'énigmes, de sentences, à l'aide d'un langage figuré et d'images déréglées. Leur polythéisme même n'était ni poétiquement agrandi ni scientifiquement ordonné.

Leur poëte national le plus célèbre est Antar, guerrier et pasteur, qui peignit d'après nature les mœurs de ses compatriotes, et dont les chants sont encore dans la bouche de tous (1), bien qu'il vécût vers le sixième siècle de notre ère. La

(1) « Le poëme d'Antar est la poésie nationale de l'Arabe errant ; ce sont les « livres saints de son imagination. Combien de fois n'ai-je pas vu mes Arabes, « accroupis le soir autour du feu de mon bivouac, tendre le cou, prêter l'o- « reille, diriger leurs regards de feu vers un de leurs compagnons qui leur réci- « tait quelques passages de ces admirables poésies, tandis qu'un nuage de « fumée, s'élevant de leurs pipes, formait au-dessus de leurs têtes l'atmosphère « fantastique des songes, et que nos chevaux, la tête penchée sur eux, sem- « blaient eux-mêmes attentifs à la voix monotone de leurs maîtres ! Je m'as- « seyais non loin du cercle, et j'écoutais aussi, bien que je ne comprisse pas ; « mais je comprenais le son de la voix, le jeu des physionomies, les frémisse- « ments des auditeurs ; je savais que c'était de la poésie, et je me figurais des « récits touchants, dramatiques, merveilleux, que je me récitais à moi-même. « C'est ainsi qu'en écoutant de la musique mélodieuse ou passionnée, je crois « entendre les paroles, et que la poésie de la langue chantée me révèle et me « parle la poésie de la langue écrite. Faut-il même tout dire ? Je n'ai jamais lu « de poésie comparable à cette poésie que j'entendais dans la langue inintelli- « gible pour moi de ces Arabes. L'imagination dépassant toujours la réalité, je « croyais comprendre la poésie primitive et patriarcale du désert ; je voyais le

tradition en fait un esclave noir, qui parvint par ses exploits à conquérir la liberté et la belle Abla, qu'il aimait. Il chante ses propres aventures avec la vérité et le sentiment que l'on met à parler de soi-même, sans s'écarter de la réalité ; on l'a remanié plusieurs fois, et peut-être reçut-il sa forme présente au temps d'Haroun-al-Raschid.

Un scheik, chef de famille, ou un émir, chef de tribu, gouverne ceux qui dépendent de lui; mais son autorité ne va pas jusqu'à restreindre la liberté personnelle, à punir le crime. Loin de pouvoir réprimer les inimitiés privées ou héréditaires, il doit lui-même s'y associer. Son autorité se borne à conduire la tribu dans ses marches contre l'ennemi, à traiter de la paix ou de la guerre, à prêcher la concorde lorsqu'il s'élève des querelles. Bien que tout scheik soit un général choisi dans la même famille, il peut être déposé chaque fois qu'il s'en découvre un plus âgé ou plus brave et plus généreux que lui. Quelques-uns cherchèrent à acquérir plus d'autorité en se faisant les vassaux du schah de Perse ou des Césars de Constantinople.

Il arrivait quelquefois que plusieurs tribus se réunissaient, et formaient alors une armée, une nation même, si leur agglomération devenait permanente. Les villes avaient des formes de gouvernement très-diverses. La Mecque était régie par une espèce d'oligarchie, et six magistrats héréditaires, puis huit, enfin dix, y constituaient un sénat présidé par le doyen d'âge. Quelques-unes avaient aussi des rois.

Sortis, comme les Israélites, de la cuisse d'Abraham, les Arabes eurent la même religion, les mêmes traditions, et comme eux ils étaient circoncis; mais leur penchant à l'idolâtrie n'étant pas refréné, comme chez les Hébreux, par les avertissements attentifs des prophètes, ils se plongèrent dans toutes les erreurs, et cela dès les temps les plus reculés. Les Sabéens croyaient à un seul Dieu ; mais ils adoraient en même temps les astres, ou les intelligences qui les dirigent; afin de ne pas subir les neuf mille siècles de supplices réservés aux méchants, ils cherchaient à se sanctifier par la pratique des quatre vertus intellectuelles. Ils priaient trois fois par jour : au Religion.

« chameau, le cheval, la gazelle; je voyais l'oasis dressant ses têtes de palmiers « d'un vert jaune au-dessus des dunes immenses de sable rouge, le combat des « guerriers, et les jeunes beautés arabes enlevées et reprises parmi la mêlée, et « reconnaissant leurs amants dans leurs libérateurs. » DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, Ire partie, p. 481.

soleil levant, avec huit adorations, en se prosternant trois fois pour chacune; à midi et le soir, avec cinq adorations. Ils accomplissaient ces dévotions la face tournée vers le midi ou vers l'astre que vénérait spécialement (*kébla*) chaque tribu : c'était le soleil pour les Imyarites; la lune pour ceux de Kanénah; Mercure, Jupiter, etc., pour d'autres. Ils avaient élevé aux sept planètes autant de temples célèbres, l'un desquels sous le nom de Béit-Gomdam, à Sanaa, capitale de l'Yémen, était consacré à la planète de Vénus. Ils représentaient sur les talismans les signes du zodiaque et ceux des diverses constellations. Les jours de la semaine étaient dédiés aux sept anges qui président aux planètes.

Ils considéraient ces anges comme des médiateurs entre l'homme et l'Être suprême, auquel ils donnaient le nom de *Allah Taala*. Les divinités subalternes étaient appelées *al-Ilahat*. Les Grecs, entendant ces noms sans les comprendre, et ramenant tout à leurs propres usages, dirent que les Arabes adoraient Oratalt et Alilat, correspondant à Bacchus et à Uranie (1). La ville de Haram, dans la Mésopotamie, le temple de la Mecque et les pyramides d'Égypte, où dorment Énoch et Sabi, auteurs de leur religion, étaient sacrés à leurs yeux (2).

D'autres pratiquaient une idolâtrie plus grossière; outre la divinité propre à chaque tribu, tout père de famille s'en créait de particulières et de domestiques, comme les dieux Lares des anciens peuples italiques, que l'on saluait en entrant et en sortant de la maison. D'autres vénéraient des pierres informes: superstition provenant peut-être de la coutume des Ismaélites, qui emportaient avec eux, lorsqu'ils s'éloignaient de la Mecque, quelque pierre du pays natal. Les Maures modernes, quand la guerre sainte les appelait contre les chrétiens, se munissaient aussi de quelques cailloux dans leur patrie, et les tenaient à la main pendant qu'ils récitaient leur prière.

Le culte du feu fut introduit parmi les Arabes par les mages, avec la doctrine des deux principes ; mais tous les dogmes furent altérés chez eux par des superstitions féroces, qui allèrent jusqu'à immoler des enfants, et à exposer ou à tuer des jeunes filles en l'honneur des dieux.

(1) HÉRODOTE, III, 8, — STRABON, XVI. — ARRIEN.
(2) Voyez D'HERBELOT.
HYDE, *de Rel. vet. Persar.*
POCOCKE.
PRIDEAUX, *Connection of the history of Old and New Testament.*

On raconte que les Beni-Hanifa s'étaient fait un dieu de pâte, et qu'ils le mangèrent dans une grande disette. On admettait probablement à la Mecque les divinités de toutes les tribus, dans le but d'augmenter le nombre des pèlerins; il y eut donc trois cent soixante idoles, nombre calendaire, qui témoigne de l'union de l'idolâtrie et du sabéisme : l'assertion d'Azraki, qu'on trouve parmi les idoles de la Mecque une madone avec un enfant dans ses bras, n'aurait donc rien que de plausible.

Les premiers pères du genre humain avaient vu dans le paradis une maison devant laquelle les anges se prosternaient en adoration; ils voulurent l'imiter sur la terre, et Abraham ou Ismaël construisit à la Mecque, sur son modèle, la *Kaaba*, ou maison carrée, sanctuaire de toute l'Arabie. On y conservait la pierre noire, noyau primitif de la terre, rubis flamboyant jadis, qui en tombant du ciel illumina toute l'Arabie des clartés de l'aurore (1); elle devint terne et noire à mesure que les hommes se pervertirent, pour redevenir brillante au jour du jugement.

Les dévots allaient chaque année en pèlerinage visiter cette maison, dont ils faisaient sept fois le tour à pas pressés, baisant sept fois la pierre noire, et parcourant autant de fois les montagnes voisines, d'où ils jetaient des pierres dans la vallée de Mina. La cérémonie se terminait par un sacrifice de chameaux et de béliers, dont la laine et les cornes étaient ensevelies dans le sol sacré. Les rois imyarites envoyaient une toile de lin d'Égypte pour couvrir la maison, comme aujourd'hui le Grand Seigneur en envoie une de soie et d'or.

Histoire.

On pourrait, même pour les temps d'ignorance, comme les Arabes appellent ceux qui sont antérieurs à Mahomet, recueillir toute la série des ancêtres de chaque famille; mais, quant à une histoire, ils n'en ont pas de certaine. La précision des dates, la discussion critique, l'appui des commentaires, n'ont rien qui convienne au génie oriental; nous en avons eu plus d'une fois la preuve. La réalité se perd sous les ornements accessoires dont il la surcharge, et l'on ne saurait distinguer, à travers ce brouillard rosé, la vérité de la fable, les héros des dieux, les faits des hypothèses, les récits des mythes; d'ailleurs il n'est pas rare de rencontrer, sous les formes d'une aride chronique, la fiction la plus capricieuse.

Il semble que les Arabes soient sortis plusieurs fois de leur pays pour faire non-seulement des excursions, mais encore des

(1) Des aérolithes étaient aussi vénérés à Paphos, à Hiérapolis, à Éphèse.

conquêtes, surtout en Égypte ; nous avons déjà dit que les rois pasteurs dont le Nil subit la domination avaient pu appartenir à leur race. Le fabuleux Sésostris éleva contre eux une muraille de quinze cents stades, qui se prolongeait de Péluse à Héliopolis (1) ; on raconte même qu'il traversa le golfe Arabique à Diré, c'est-à-dire au détroit de Bab-el-Mandeb, et l'on voudrait rattacher à son invasion les édifices de style égyptien que l'on rencontre dans la péninsule. Alexandre projetait de soumettre les Arabes, qui seuls ne lui avaient pas envoyé de tribut ; mais la mort lui épargna la honte d'un échec, et ils continuèrent à inquiéter de leurs excursions l'Égypte, la Perse et la Syrie. Jamais des étrangers (s'ils y pénétrèrent toutefois) ne s'établirent dans leurs déserts arides ; d'ailleurs pouvait-on asservir une nation qui transportait çà et là sa patrie, sur des dromadaires et des chevaux, aux lieux où elle était sûre de ne pas être attaquée? Quelques tribus seulement, établies sur les confins des terres cultivées, purent fournir occasion aux Romains de se vanter d'avoir subjugué les Arabes. Lucullus fit quelques expéditions contre eux, et Pompée prit Aréta dans l'Arabie Pétrée ; Auguste envoya, l'an 24 après J.-C., Gallus à la tête d'un bon corps de troupes pour soumettre l'Arabie ; mais il échoua complétement. Palma, lieutenant de Trajan, réduisit à l'obéissance un district de la frontière, qui fut restitué peu de temps après ; aussi l'orgueil latin avouait-il que les Arabes étaient invincibles (2).

Les historiens étrangers nous apprennent peu de chose sur ce qui les concerne. Leurs traditions font mention de Katan, qui, s'étant établi dans l'Yémen, fut couronné d'un diadème d'osier. Il engendra Iarab, dit le Père de l'Yémen, qui reçut le premier cette salutation en usage depuis : *Éloigne les malédictions;* et Djoram, qui fonda le royaume d'Hedjaz. Sa tribu le conserva jusqu'à l'arrivée d'Ismaël, fils d'Abraham ; elle fut repoussée alors, et périt ensuite dans une inondation.

De Iarab naquit Iahsseb, puis Saba, héros qui commença à faire des conquêtes ; il employa ses prisonniers à construire la ville qui porta son nom, les forts de la province de Mareb,

(1) DIODORE DE SICILE, I.

(2) HORACE disait, I, 29 : *Non ante devictis Sabæ regibus ;* III, 23 : *Intactis Arabum thesauris.*

Et PROPERCE :

India quin, Auguste, tuo dat colla triumpho,
Et domus intactæ te tremit Arabiæ.

obtint les honneurs divins, et introduisit le culte des astres. Imyar, son fils aîné, donna son nom à la dynastie des Imyarites, et eut pour successeur son frère Cahtan, dont les enfants furent détrônés par Naman, surnommé Moakker. Ses descendants prirent le titre de Tobba (*appartenant*), et poussèrent leurs conquêtes jusqu'aux frontières de la Chine, si la tradition nationale n'est pas trompeuse; mais il est certain que leur domination se prolongea plus que celle d'aucune autre famille, puisqu'elle dura vingt siècles.

Pour féconder le Mareb, où s'élevait Saba, on avait réuni dans un lac artificiel les eaux des sources et des torrents voisins; mais, les digues ayant cédé malgré leur extrême solidité, les eaux s'échappèrent avec violence, et ravagèrent le pays qu'elles avaient rendu fécond. Huit tribus abandonnèrent la contrée frappée de stérilité (1), et une partie d'entre elles s'établit dans la Mésopotamie, où les provinces de Diar-Bekr, Diar-Modar, Diar-Rabia, prirent leur nom des chefs arabes. Les autres fondèrent les deux royaumes de Gassan et d'Hira : le premier dans la Syrie Damascène, où il dura six siècles, sous différents princes nommés par les Grecs Arétas; l'autre dans l'Irak, où il n'eut pas une moindre durée sous la protection du schah de Perse, dont ses princes s'étaient reconnus vassaux.

Les tribus demeurées dans l'Yémen continuèrent à obéir à leurs anciens princes. Il est rapporté que beaucoup d'Hébreux s'y réfugièrent après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, d'autres après la ruine de cette ville par Titus, et d'autres encore quand Aurélien les chassa de Palmyre, où Zénobie leur avait donné asile. Le christianisme y fut introduit sous Valens, et les moines de la Syrie convertirent les Sarra-

(1) Les Arabes désignent cet événement par le nom de *Seil-el-arim*, torrent des digues. Le Coran dit, chap. XXXIV : « Les descendants de Saba virent dans leur habitation un signe de notre toute-puissance. A droite et à gauche étaient deux jardins : *Nourrissez-vous*, leur fut-il dit, *avec les dons de Notre-Seigneur, et remerciez-le*... Mais ils furent rebelles, et nous envoyâmes le torrent des digues. Au lieu de deux jardins dont ils jouissaient d'abord, nous leur en avons donné deux autres, qui produisent seulement des fruits amers, des tamarins et quelques lotos. »

SACY (*Mémoires sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet*) fait construire cette digue par Lokman, fils de Ad, et en place la rupture en l'an 210 ou, au plus, en l'an 170 de l'ère vulgaire; tandis que Gosselin la reportait à 374 av. J.-C., Schultens, à 30 ou 40 après J.-C., Perron lui assigne la date de 553 avant Mahomet.

sins Gassanides. Théophile, par l'ordre de Constantin, alla prêcher l'Évangile aux Imyarites, mais en leur portant l'erreur d'Arius, qu'ils abjurèrent par la suite.

Al-Nouman, roi d'Hira, surnommé Abou-Kabous, avait fait, dans l'ivresse, ensevelir tout vivants deux de ses amis; touché de repentir, il fit élever un monument à chacun d'eux, et fixa deux jours chaque année, l'un néfaste et l'autre heureux, en posant cette règle inviolable, que quiconque paraîtrait devant lui dans le cours du premier serait mis à mort sur la tombe de ses victimes; pendant le second jour, on ne devait attendre que des grâces et des présents.

Un Arabe de la tribu de Taiy, qui avait recueilli et traité le roi égaré à la chasse, vint au palais précisément dans le jour néfaste. Deux lois également sacrées se trouvèrent alors en lutte, le respect pour l'hospitalité et la parole royale. Le prince, se considérant plus lié par cette dernière, congédia son hôte avec de riches présents, à la condition qu'il reviendrait subir la mort à la fin de l'année. Un courtisan qui par compassion avait offert sa caution resta garant de son retour. L'année allait expirer sans que l'Arabe se représentât, et le roi, qui voyait avec plaisir que son bienfaiteur aurait la vie sauve, hâtait le supplice de son répondant; mais, avant que le jour fatal fût à son terme, l'Arabe, qui s'était arraché avec effort à sa famille, vint dégager sa parole. Le roi, admirant sa générosité, lui demanda pourquoi il n'avait pas cherché à sauver sa vie; sur sa réponse que sa religion ne le lui permettait pas, car il suivait la loi chrétienne, le roi voulut la connaître, se fit instruire, et fut baptisé avec tous ses sujets (1). Le royaume d'Hira se trouva donc chrétien jacobite, et devint un asile pour ceux qui étaient persécutés ailleurs. Deux évêques jacobites des Arabes siégeaient, l'un à Akoula, près de Bagdad, l'autre à Hira, avec le titre d'évêques des Arabes scénites de la tribu de Thalaab, et ils dépendaient tous deux du Maftian d'Orient.

Il est rapporté aussi que les Juifs de l'Imyar provoquèrent les chrétiens, leurs voisins, à une discussion publique où l'on argumenta trois jours durant, à ciel ouvert, en présence du roi, des grands et du peuple. Enfin les Juifs, à bout de raisons, dirent : *Eh bien! si le Christ vit et peut entendre les prières de ses adorateurs, qu'il se montre, et nous l'adorerons!* A l'instant

(1) Al-Méidavi et Ahmed Ébou Jousef, dans POCOCKE, *Specimen*, etc., p. 72.

le ciel s'obscurcit, et, au milieu des éclairs et du fracas de la foudre, le Christ apparut dans sa gloire, en s'écriant : *Voyez celui que vos pères ont crucifié !* Il dit et disparut. Les chrétiens se prosternèrent en répétant : *Kyrie eleison !* et les Juifs restèrent frappés de cécité jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le baptême (1).

Malgré cela, les Juifs prévalurent dans l'Imyar, et, par zèle pour leur religion, Dou-Navass persécuta les chrétiens ; ceux-ci se réfugièrent dans l'Éthiopie, où le négus Élesbaas, non content de les accueillir, résolut, à l'instigation de l'empereur Justin Ier, de faire la guerre en Arabie à Dou-Navass, qui fut réduit à se précipiter dans la mer. Quatre princes éthiopiens dominèrent alors sur l'Yémen, jusqu'au moment où l'imyarite Séif parvint, avec l'assistance de Chosroës Nouschirvan, à les chasser du pays. Les partisans des Éthiopiens l'ayant assassiné 539.
à son tour, l'Yémen obéit à des princes nommés par le roi de Perse, et dont le dernier, Basan, se soumit à Mahomet.

L'une des tribus de l'Yémen, que l'inondation fit émigrer, fut conduite dans la contrée d'Acc par Amrou-ben-Amer, chef des Calanides ; une autre, celle des Djoctanides, s'arrêta à Iatreb ; une troisième fut amenée par Kazaï près de la Mecque, à Bat-el-Marr, et d'elle provinrent les Kozaïtes. Mais l'Hedjaz était sous la domination des Djoramites, issus du troisième fils de Ioctam ; ils gouvernaient la Mecque, gardaient la Kaaba et la fontaine de Zemzem, office sacré qui donnait une importance politique et un grand lucre, à cause des pèlerinages ; mais, comme ils maltraitaient ceux qui se rendaient à la maison sainte et s'appropriaient leurs dons, la division se mit entre eux et les Ismaélites, qui réussirent à les chasser et à les repousser dans l'Yémen.

Les Kozaïtes, qui avaient prêté assistance aux fils d'Ismaël, s'attribuèrent la garde de la Kaaba et la conservèrent deux siècles et demi, jusqu'au moment où Kozaï, aïeul de Mahomet, la fit passer dans la famille des Koreisc, qui était de sa tribu, 464.
et lui assura la suprématie parmi les Arabes.

(1) Tel est le récit de Grégentius (*Disput. cum Herbano Judæo*), évêque de Téfra (Dhafar ?), qui défendait la cause chrétienne. Le mahométan Massoudi nous fournit un autre miracle : Dou-Navass ayant fait allumer un grand feu pour y jeter les chrétiens qui ne renieraient pas leur foi, une femme qui tenait dans ses bras son enfant à la mamelle montrait de l'hésitation, quand l'enfant lui-même parla, en lui rappelant un feu bien plus redoutable. Elle confessa alors hautement sa foi, et fut précipitée avec son nourrisson au milieu des flammes.

Chaque tribu ayant voulu introduire ses idoles à la Mecque, on en compta, comme nous l'avons dit, jusqu'à trois cent soixante, nombre qui s'accordait avec les idées astronomiques des Sabéens. Elles représentaient des hommes, des gazelles, des aigles, des lions, et parmi elles dominait l'effigie d'Ébal en agate rouge, avec sept flèches sans plumes dans la main, symboles divinatoires. Abrah-el-Ascran, roi éthiopien de l'Yémen, déclarant la guerre à ce culte matériel, vint mettre le siége devant la Mecque; mais Abdol Motalleb, qui en avait la garde, se maintint dans la place en repoussant les éléphants et les troupes de l'ennemi. Des propositions d'arrangement ayant été faites, Abdol demanda qu'on lui restituât ses troupeaux. *Pourquoi*, lui dit Abrah étonné, *n'implores-tu pas plutôt ma clémence pour le*
750. *temple menacé? — C'est*, répondit le koréischite, *parce que les troupeaux sont à moi, et que la Kaaba est à Dieu, qui saura bien la défendre!*

Dieu la défendit en effet, car une nuée d'oiseaux lança une multitude de cailloux contre les ennemis, qui levèrent le siége en désordre, emportant sur eux les traces des blessures reçues (1).

Nous ne saurions mieux donner une idée de la civilisation arabe de cette époque qu'en rapportant une conversation entre Chosroès Parvis et Nouman, petit prince arabe, vassal du roi de Perse, qui dominait sur les tribus orientales et résidait à Hira, sur le bord de l'Euphrate (2).

Nouman rencontra à la cour de Perse les ambassadeurs de Byzance, de l'Inde et de la Chine; comme ces étrangers exaltaient la puissance de leurs maîtres, le nombre de leurs forteresses, l'étendue et l'opulence de leurs villes, il se mit à son tour à vanter les Arabes et à les placer au-dessus de tous les peuples du monde, sans en excepter les Perses.

Chosroès, blessé dans son orgueil, dit au roi de Hira : « Nouman, j'ai eu l'occasion de comparer la condition civile et politique des Arabes avec celle des autres peuples dont je reçois des députations annuelles. J'ai trouvé chez les Grecs une belle harmonie, une puissance politique des mieux organisées, une quantité de villes grandes et petites, de superbes édifices, une loi qui détermine ce qui est licite et illicite, réprime l'inso-

(1) Ne s'agirait-il pas ici de la petite vérole?

(2) Elle est tirée du Kitab-Alickd, du compilateur Ebn-Abd-Rabbou, de Cordoue, qui s'appuie sur le célèbre *rawi* Ebn-Alkalbiyy, ou Abou'l Mundir Hischam.

lence et impose un frein à la témérité. J'ai trouvé que les Indiens possédaient ces avantages et beaucoup d'autres, un pays bien arrosé, une végétation magnifique, des fruits exquis, des parfums, une grande population, une industrie merveilleuse, des mœurs douces, des préceptes de haute sagesse, des méthodes de calcul très-exactes (1). J'admirai chez les Chinois la force du lien social, le nombre et la perfection des arts manuels, des machines de guerre, des ouvrages en fer. Puis, chez tous les peuples, je trouve un gouvernement régulier, et tous obéissent à un roi. Il n'est pas jusqu'aux Turcs, jusqu'aux Khazars, qui, malgré leur pauvreté, la stérilité de leurs campagnes, le petit nombre de leurs forteresses, l'absence des premiers biens de la civilisation, de bonnes maisons et de bons vêtements, n'aient un roi pour les réunir autour de lui et veiller à leur salut. Mais, chez les Arabes, je ne rencontre ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre matériel, aucune de ces choses excellentes ; ils n'ont point de force, point de stabilité, et ce qui montre combien ils sont inférieurs aux autres nations, c'est leur genre de vie, peu différent de celui des bêtes féroces et des oiseaux de proie avec lesquels ils font société. Ajoute à cela qu'ils égorgent leurs enfants au berceau pour ne pas les voir souffrir de la faim ; qu'ils vivent en guerre perpétuelle de tribu à tribu, se tuant et se volant entre eux pour avoir de quoi manger ; qu'ils sont privés de toutes les jouissances de la vie, ne connaissant ni riches vêtements, ni cuisine délicate, ni bons vins, ni amusements. Les Arabes qui se piquent de délicatesse et s'adonnent aux plaisirs de la table trouvent exquise la chair du chameau, bien qu'elle soit pesante, d'une saveur désagréable et nauséabonde. Si quelque Bédouin accueille un étranger sous sa tente et lui offre une bagatelle, on en parle dans tout le désert comme d'un grand événement. Les poëtes vantent hautement son hospitalité, et sa tribu en est gonflée d'orgueil. Tels sont les Arabes, Nouman ; j'en excepte pourtant la famille des Tanoukides (2), à laquelle mon aïeul (3) assura l'autorité en la délivrant de ses ennemis, et dont le pays offre quelques monu-

(1) On est porté, d'après cela, à restituer aux Indiens les découvertes mathématiques dont on fait honneur aux Arabes.

(2) La famille imyarite, qui gouvernait l'Yémen au commencement de l'islamisme.

(3) Chosroès le Grand aida Séif, fils de Dou-Gazan, à vaincre l'usurpateur éthiopien ; mais, selon Abou'l-Féda, il lui fournit seulement quelques centaines de malfaiteurs tirés des prisons.

ments, des forteresses, des cités florissantes, quelque chose qui ressemble enfin à des œuvres humaines. Mais vous, pauvres Bédouins, race malheureuse, j'aurais cru que la conscience de votre misère vous empêcherait de vous compter parmi ceux qui jouissent de biens qui vous sont inconnus. Au contraire, vous vous enorgueillissez, vous vous vantez, vous prétendez à la prééminence ; c'est vraiment chose intolérable. »

Nouman répondit : « Que Dieu accroisse la prospérité de ton empire ! Il est sur terre une nation que la fortune éclatante élève au-dessus de toute comparaison, et tu la gouvernes ; mais, elle exceptée, je puis réfuter toutes les accusations du roi, et je crois pouvoir démontrer la supériorité des Arabes, sans contredire ni démentir les paroles royales. Assure-moi que je n'aurai rien à redouter de ta colère, et je te convaincrai.

— « Parle, dit Chosroës ; tu n'as rien à craindre. »

Nouman reprit donc : « Quant à ton peuple, qui pourrait lui refuser la suprématie ? Il possède les dons de l'intelligence, un vaste territoire, une grandeur politique que personne ne conteste, et la faveur insigne de vivre sous tes lois et sous celles de tes aïeux ; mais, après lui, je n'en vois pas d'autre qui, en comparaison des Arabes, ne s'avoue vaincu...

— « Vaincu ? Et en quoi ? » s'écria Chosroës.

— « En indépendance, en beauté, noblesse, générosité, poésies et proverbes, force et pénétration d'esprit, mépris pour toute chose terrestre, horreur de tout joug, probité, fidélité aux promesses. Libres comme l'air, les Arabes se maintiennent depuis des siècles les hôtes et les amis des Chosroës, de ces grands rois qui conquirent tant de provinces, réduisirent tant de peuples en esclavage, guidèrent tant d'armées à la victoire, et fondèrent un si vaste empire. Ces illustres monarques eurent à se louer de l'amitié des Arabes, et ne cessèrent de les honorer, afin que personne n'osât attenter à leur indépendance. Bien différents des autres peuples, dont la force et les moyens de défense consistent en amas de pierres et de terre, en tours et en fossés, leurs chevaux sont leurs forteresses, la terre leur lit, le ciel leur toit, leurs sabres leurs remparts, leur constance leurs machines de guerre. Il suffit ensuite de les voir pour préférer leur personne à celle des Indiens cuivrés, des Chinois difformes et faméliques, des Turcs dégoûtants, des Grecs rouges comme s'ils étaient écorchés. Leur généalogie et le cas qu'ils en font suffiraient pour les distinguer des autres nations. Tu ne trouverais pas hors de l'Arabie un peuple qui

n'ait oublié une grande partie de ses origines ; à tel point que, si tu demandais à tout autre qu'à un Arabe le nom de son bisaïeul, de son aïeul même, il ne le saurait pas. Parmi nous, au contraire, tu ne rencontrerais personne qui ne pût nommer ses pères, jusqu'à la vingtième génération, sans omettre un degré. Les Arabes conservent ainsi la mémoire du passé et des parentés; personne, chez eux, ne peut se réclamer d'une autre famille que de la sienne, ni se dire d'un autre que de son père.

« La générosité est une vertu arabe, surtout dans l'hospitalité; si le pauvre Bédouin, qui possède pour toute ressource une chamelle et son petit, reçoit à l'improviste un voyageur surpris par la nuit, auquel suffirait une goutte de lait pour humecter ses lèvres, il n'hésite pas à lui sacrifier sa chamelle, et consent à perdre tout son avoir pour acquérir la réputation d'homme généreux et hospitalier. Leur langue, leur littérature, leurs maximes philosophiques, et tout ce qui s'y rapporte, sont le plus beau don que le ciel ait fait à la terre. La poésie arabe est harmonieuse, variée, sonore, et ses rimes, perfection du langage métrique, caressent doucement l'oreille. Ajoute à l'esprit des poëtes celui de leurs auditeurs, qui tous possèdent des connaissances pratiques, savent citer à propos un proverbe, brillent dans les descriptions, et ont à leur disposition des mots qu'on chercherait vainement ailleurs. Personne ne conteste que leurs chevaux ne soient les premiers du monde; ils ont les femmes les plus chastes, les vêtements les plus gracieux qu'on puisse imaginer, des mines d'or et d'argent, et les onyx sont les cailloux de leurs montagnes; leur monture est le dromadaire, la meilleure de toutes, la seule sur laquelle on puisse traverser le désert.

« En ce qui touche la religion et les lois qui en dérivent, ils les respectent et leur prêtent une obéissance absolue. Ils ont des mois sacrés, une terre sainte, une maison où ils vont en pèlerinage, célèbrent les mystères et immolent des victimes. Si un Arabe y rencontre le meurtrier de son père ou de son frère, quelque facilité qu'il ait de le punir, il ne le fera pas, parce que l'honneur et la religion défendent la vengeance sur le territoire sacré. Quant à leur loyauté, il suffit de dire qu'ils se tiennent liés par un coup d'œil, par un geste dont le sens soit connu, à tel point que l'obligation contractée par ce geste ne cesse qu'avec la vie. L'Arabe qui veut emprunter cueillera une branche au lieu où il se trouve, la donnera à son prêteur,

et celui-ci n'exigera point une autre garantie, sachant bien que ce feuillage a autant de valeur qu'une obligation signée devant témoins. Si un homme du désert apprend que quelqu'un, après avoir réclamé sa protection, est tombé sous les coups d'un ennemi, loin du protecteur qu'il avait invoqué, il se considère comme obligé à poursuivre le meurtrier jusqu'à extermination de la tribu de l'offenseur ou de celle du vengeur. Un assassin, un homme poursuivi par la haine ou la justice, vient-il se réfugier auprès d'une famille avec laquelle il n'a aucun lien de parenté, qu'il ne connaît même pas, il est accueilli, et, dès ce moment, la vie du réfugié est plus précieuse pour cette famille que celle de ses membres.

« Tu nous reproches de tuer les enfants pour ne pas les voir pâtir de la faim; mais réfléchis que les filles seules sont exposées à périr de mort violente, soit par crainte qu'en grandissant celle qui vient de naître ne devienne l'opprobre de sa famille, soit par un excès de jalousie ou de pudeur qui est fréquent chez les Arabes. Le père a peur, en mariant sa fille, de la mettre dans les bras d'un étranger qui pourrait la maltraiter.

« Tu reproches aux Arabes, ô roi, de trouver exquise la chair du chameau; mais, si tu la trouves grossière, presque tous les Bédouins repoussent toute autre chair comme inférieure à celle-là. Ils méprisent, en un mot, ce que vous estimez. Le chameau est pour eux une monture et un aliment; car il leur fournit le lait le plus délicat que l'on connaisse, et une chair abondante, succulente, grasse, tendre et salubre, supérieure aux autres à tous égards.

« Les guerres intestines, les incursions de tribu à tribu sont la vie naturelle des Arabes, et ils les préfèrent à un gouvernement régulier, qui les obligerait d'obéir à des rois. Les autres sociétés, en se soumettant à un seul, confessent leur propre faiblesse; en effet, conférer à autrui le pouvoir suprême, c'est se sentir incapable de se gouverner soi-même, de se faire respecter à l'intérieur et par les étrangers. La crainte d'une invasion détermine une nation à prendre pour chef un grand, c'est-à-dire un des plus capables et des plus considérés, qui rend la justice, commande les armées et élève les nobles bien au-dessus des autres; ou plutôt il est le seul du royaume chez lequel se trouvent la noblesse et la dignité. Dans la société arabe, les vertus royales sont très-communes : générosité, droiture, magnanimité, courage, sont tellement vulgaires,

parmi ses membres, que tous s'appellent rois. Personne ne consent à payer tribut à qui que ce soit, et l'on a en horreur la pensée d'une soumission qui ressemble à l'esclavage.

« Tu as fait exception en faveur de l'Yémen. O Chosroës ! ton aïeul et ton père ont su ce que vaut un roi d'Imyar, et le roi d'Imyar sait ce que valent les Arabes du désert. Quand le roi d'Imyar, vaincu par l'Éthiopien et chassé de son royaume, vint demander secours à ton aïeul, la chose lui parut si misérable que le grand Nouschirvan ne daigna point s'armer pour lui. Il s'adressa donc à ses voisins du désert, qui heureusement répondirent à son attente ; mais, s'il n'avait trouvé parmi eux des hommes sachant frapper de la lance, cribler de dards les *Abrar* et serrer de près les *Kuffar*, jamais il n'aurait revu son pays. »

Chosroës admira l'éloquence de Nouman, et lui fit don, en le congédiant, d'un habillement complet de sa garde-robe (1).

Nous ne voulons pas accorder à cette amplification plus d'importance qu'à celles dont les historiens classiques ont

(1) Ce récit fut traduit en 1839 par Fulgence Fresnel, l'un des orientalistes qui ont le plus étudié les documents relatifs à l'Arabie. Il a visité récemment cette péninsule, en observant surtout les coutumes et les traditions qui peuvent servir de commentaire à celles de l'antiquité. La langue des Imyarites se parle encore à Mirba et à Zafar, mélangée d'un grand nombre de mots hébreux ; de même, un grand nombre de traditions patriarcales s'y sont conservées. Les habitants de la ville, de la campagne et du désert sont tout à fait distincts. Les premiers sont, comme partout ailleurs, commerçants, propriétaires, artisans, légistes. Ceux de la campagne, réunis par villages, s'adonnent à la culture ; ceux du désert vivent tout à fait à part des autres, toujours libres de la domination étrangère, comme jadis les naturels de l'Assir, pays montueux, entre l'Hedjaz, le Tiama et l'Yémen proprement dit. Les Turcs regardent comme une entreprise des plus difficiles de soumettre ces Suisses de l'Arabie, que la ferveur de l'Islam n'entraîna pas à porter au loin leurs armes et leur religion. Vers le Djézan, la circoncision est une opération atroce, parce qu'on écorche toute la partie quand l'homme est déjà adulte, et en présence de sa fiancée, qui le refuserait s'il poussait un gémissement. Ces montagnards détestent les Turcs, et ne manquent pas une occasion de se jeter au midi sur l'Yémen, et au nord sur le Haram sacré. L'Yémen est partagé entre plusieurs scheiks, et ses habitants, loin de haïr les étrangers, ne désirent, dans leur mollesse, que de dépendre d'un gouvernement assez fort pour les protéger. Le pacha d'Égypte tient donc facilement dans la sujétion les villes opulentes de l'Yémen, tandis qu'il ne fait la guerre aux pauvres villages de l'Assir que pour assurer le passage des caravanes. Les Wahabites orientaux, qui demeurent entre Médine et Nedjid, échappent aussi à sa domination. Cette population, qui unit la vie du Bédouin à celle de l'agriculteur, possède les meilleurs chevaux et des chameaux sans nombre, avec lesquels elle s'enfuit dans le désert quand le vice-roi prétend en recruter pour ses armées. (Voy. *Bulletin de la Société de géographie*, mai et juin 1839.)

orné leurs récits; mais, comme ces dernières, elle nous révèle les mœurs et les opinions du temps, d'autant plus précieuse qu'elle date de douze siècles, et nous représente encore avec vérité la société moderne. Les Arabes, en effet, tiennent extrêmement à leurs usages, comme tous les peuples orientaux, et continuent leur ancien genre de vie (sauf l'infanticide) dans les contrées où les Turcs n'ont pas pénétré; ce qu'on voit surtout chez les Anazés, au nord de la péninsule, et les Jafés, maîtres de l'Hadramaout, les derniers représentants de l'indépendance ismaélite.

CHAPITRE II

MAHOMET. — 571-632.

Il y avait dans la tribu des Koréischites, issue d'Ismaël, fils d'Abraham, et l'une des principales parmi les Arabes, parce qu'elle était chargée de la garde de la Kaaba, une famille illustre, celle de Haschem, qui, durant une grande disette, avait employé ses richesses, gagnées dans le commerce, à nourrir tous les habitants de la Mecque. Abdol-Motalleb, son fils, défendit la ville lors d'une invasion des Abyssiniens. Il vécut cent vingt ans, et engendra six filles et douze fils, parmi lesquels Abdallah, l'objet de sa prédilection, devait être immolé par suite d'un vœu imprudent fait aux dieux de la patrie; mais Abdol racheta sa vie au prix de cent chameaux. C'était le plus beau des fils d'Ismaël, et, quand il épousa Amina, fleur de l'illustre famille des Zarites, deux cents jeunes filles moururent de jalousie.

Dans la solennité par laquelle on célèbre la naissance d'un mâle, l'aïeul voulut que l'on donnât au nouveau-né qui fut l'unique fruit de cette union, non pas un nom en usage dans la famille, mais celui de Mahomet (1), dans la confiance que

(1) *Mahamad*, loué, glorifié; il eut pour surnom *Abou'l Kassem*. On ne sait pas précisément la date de sa naissance, qu'on place de 570 à 578. Les almanachs musulmans la mettent au 12 du mois *Rabie premier*.

Nous ne possédons pas une seule vie de Mahomet écrite par des contemporains. Le meilleur de ses biographes, ABOU'L FÉDA (*de Vita et rebus gestis Mohamedis*, ed. Reiske, Copenhague, 1789), vivait dans le quatorzième siècle.

Dieu le glorifierait. A deux mois cet enfant perdit son père; sa mère à six ans, et il resta sans autre héritage que cinq chameaux, une esclave noire, et la protection d'Abdol-Motalleb; celui-ci le recommanda en mourant à Abou-Taleb, son fils, qui devint le chef des Koréischites et le premier de la Mecque. Taleb le destina au commerce, et, à l'âge de douze ans, l'emmena avec lui en Syrie. Là, dans un monastère de Bosra, un moine nestorien nommé Bahira ou Sergius, étonné des réponses sensées, des expressions précises et de la franchise du jeune Arabe, lui prédit un glorieux avenir, et invita son oncle à le préserver des piéges des Juifs (1).

Lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, il combattit contre les Chénanites et les Avazenites, qui avaient violé le territoire sacré de la Mecque, et fit preuve de courage; il montrait aussi un esprit judicieux dans la conversation des principaux citoyens qui se réunissaient chez son oncle. La franchise qu'il mettait dans ses paroles et ses actions l'avait fait surnommer par eux le Sincère (*Al-Amin*). Une femme ayant incendié la Kaaba en brûlant des parfums, les Koréischites résolurent de la reconstruire sur le même plan, sauf à l'agrandir, à cause du nombre toujours croissant des dévots. Lorsque les murailles

La source la plus sûre est le Coran, quoique son authenticité ait été aussi mise en doute.

Voyez : El Macin (el-Mackin), *Historia Saracenica, arabice et latine;* Leyde, 1625.

Prideaux, *Life of Mahomet;* Londres, 1697.

Boulainvilliers, *Vie de Mahomet; ibid.*, 1730.

J. Gagnier, *id.;* Amsterdam, 1732.

La première est une diatribe; la seconde, un panégyrique; la troisième est la meilleure.

Savary, *Abrégé de la vie de Mahomet;* Paris, 1783.

Œlsner, *Mohamed*, mémoire couronné par l'Institut de France en 1809.

De Brequigny, *Dissert. sur la fondation de la religion de Mohamed et de son règne.* Mém. de l'Acad. des inscript., t. XXXII.

Silv. de Sacy, Vie de Mahomet, dans la *Biographie universelle.*

Rampoldi, *Ann. musulmani;* Milan, 1822.

Mill, *History of Mohammedanism.*

W. C. Taylor, *The History of Mohammedanism and its sects, descrived chiefly from oriental sources;* Londres, 1834. Il considère l'islamisme comme un travestissement des doctrines hébraïques et chrétiennes.

Hammer-Purgstall, *Gemäldesaal der Lebensbeschreibungen grosser moslimischer Herrscher der ersten sieben jahrhunderte der Hidscyret.*

Il ne faut pas oublier dans cette nomenclature les travaux du savant orientaliste français M. Reinaud.

(1) On raconte que ce Sergius fut le principal auteur du Coran; supposition qui n'est fondée sur aucun document ancien. D'autres le distinguent de Bahira.

furent élevées à la hauteur où devait être mise la pierre noire, il naquit un différend entre les tribus pour savoir à laquelle appartiendrait l'honneur de placer cet objet révéré. On en venait déjà des paroles aux voies de fait, quand les vieillards proposèrent de s'en remettre au premier qui se présenterait au seuil de la maison carrée. Le hasard ou l'adresse y conduisit Mahomet : il conseilla de mettre la pierre sur un tapis, et d'appeler un homme de chaque tribu pour la tenir par les bords et la soulever jusqu'à hauteur d'homme, comme il était convenu ; alors il la prit de sa main et la posa.

L'habileté de cet expédient accrut la considération que déjà lui avaient acquise son esprit, la beauté de sa personne, sa longue barbe, son œil vif et pénétrant, l'expression de sa physionomie, l'influence de sa parole. Doué d'une mémoire aussi vaste que sûre, d'une riche imagination, d'un jugement droit, il parlait le dialecte le plus pur, et avait appris dans la première famille de la nation à discourir avec élégance; il avait donc tout à la fois des manières polies et graves, quoiqu'il n'eût point reçu d'éducation et ne sût même ni lire ni écrire. Il ne lui manquait que la richesse; mais une veuve opulente, nommée Kadija, ayant besoin d'un homme habile et loyal pour diriger ses affaires de négoce, le prit à son service; puis, charmée de sa fidélité non moins que de sa beauté, elle lui donna sa main, malgré la différence d'âge, puisqu'elle avait quarante ans, et lui vingt-cinq. Abou-Taleb paya la dot de douze onces d'or et de vingt chameaux, et Mahomet se trouva l'égal des premiers habitants de la Mecque.

Son génie avait un but bien plus élevé. Fier de descendre du patriarche fondateur de sa nation, il s'était montré, dès ses premières années, enclin aux méditations religieuses et aux discussions dogmatiques. Chaque mois de Ramadan, il se retirait au fond de la caverne de Héra, afin de puiser une vigueur nouvelle dans les fortes leçons de la solitude. Là il acquit la conviction que l'idolâtrie n'avait pas été le culte primitif de l'Arabie; mais il est possible qu'il eût pris dans ses entretiens avec des étrangers, chrétiens, juifs ou perses, lors de ses courses commerciales à Bosra et à Damas, des idées plus saines sur la Divinité, et qu'entendant parler des diverses croyances rivales, il se fût proposé de les réduire toutes en une seule qui, très-simple dans ses dogmes, n'en exclût aucune. Il put même savoir que l'état du monde était favorable à une grande innovation; en effet, les Hébreux soupiraient après le libé-

rateur promis, les Perses languissaient épuisés par des dissensions civiles sans fin, l'Arabie se trouvait divisée entre des tribus rivales, et la Grèce livrée à des hérésies aussi vaines qu'opiniâtres.

Il passa à mûrir son dessein les quinze années durant lesquelles l'histoire se tait sur son compte. Peut-être cette ardente conviction, nécessaire à quiconque s'engage dans une vaste entreprise, lui fit-elle penser qu'il était destiné par le ciel à réformer le monde; qu'il était aussi un *prophète envoyé au peuple noir et au peuple rouge pour abolir, par sa religion, toutes les religions antérieures.*

A l'âge de quarante ans, une nuit qu'il était en prière, durant la retraite habituelle qu'il faisait avec les serviteurs de sa maison, l'ange Gabriel lui apparut et lui dit : *Lis.* Et sur sa réponse qu'il ne savait pas lire, Gabriel reprit : 610.

Lis au nom du Dieu créateur; il forma l'homme en réunissant les deux sexes.

Lis au nom du Dieu adorable : il enseigna à l'homme à se servir de la plume; il lui mit dans l'âme un rayon de sa sagesse, qui est la vérité, et il se révolte contre son bienfaiteur.

Les richesses accroissent son ingratitude; certainement le genre humain reviendra à Dieu (1).

Mahomet raconta sa vision à Kadija, et lui dit comment une voix l'avait déclaré apôtre du Seigneur. Joyeuse de se trouver femme du prophète de Dieu, elle rendit compte de l'événement à Varca, son parent, qui, versé dans la sainte Écriture comme chrétien et prêtre, trouva, d'après d'autres exemples, le récit probable, et proclama Mahomet prophète des Arabes.

De retour à la Mecque, Mahomet fit sept fois le tour de la Kaaba, feignit d'être en communication avec le ciel, et acquit des prosélytes. Le premier fut Ali, son cousin, âgé à peine de douze ans, et qu'il regardait comme son fils; puis Saïd, son esclave, qui mérita d'obtenir de lui la liberté; mais le plus important fut Abou-Bekr, un des dix magistrats de la Mecque, qui, jouissant de beaucoup de crédit dans la ville, répandit parmi ses amis la nouvelle croyance.

Mahomet la communiqua pendant trois années en secret, jusqu'au moment où il déclara que Dieu lui avait enjoint de la proclamer au genre humain. Il chargea Ali de servir un agneau et un vase de lait, en invitant tous les descendants d'Abdol-

(1) C'est le chapitre 96 du Coran.

Motalleb, qui vinrent au nombre de quarante; mais lorsque, à la fin du repas, Mahomet se mit à les entretenir de sa croyance, Abou Laheb l'interrompit en plaisantant. Affligé sans être découragé, le prophète renouvelle le banquet le lendemain, et annonce à ses convives le don le plus précieux qu'un homme puisse jamais offrir, le contentement sur la terre, le bonheur dans le ciel, s'ils abandonnent l'idolâtrie pour croire à un Dieu unique et sans égaux. Il ajoute : *Qui de vous veut être mon lieutenant* (*vizir*)? Tous se taisant, en proie à l'étonnement, Ali rompt le silence et s'écrie : *Moi! Et si quelqu'un ose s'élever contre toi, je lui briserai les dents, je lui arracherai les yeux, je lui romprai les jambes, je lui ouvrirai le ventre.* Mahomet l'embrasse et le présente aux convives, en leur disant : *Voici mon calife* (*vicaire*); *respectez-le, obéissez-lui.*

L'assemblée entière se mit à rire : *Voilà qui est bien*, disaient-ils en se tournant vers Abou-Taleb; *tu devras désormais obéir à ton fils.*

Comme les Koréischites tiraient leur autorité de la garde de la Kaaba, Mahomet sapait le pouvoir de cette famille en combattant l'idolâtrie. Dès lors, loin de prêter l'oreille à ses prédications, ils devinrent ses ennemis; seul, Abou-Taleb prenait sa défense, bien qu'il refusât d'embrasser ses doctrines; mais, comme il ne pouvait s'opposer à toute la parenté conjurée, il exhorta son neveu à se désister de son entreprise, s'il ne voulait s'exposer aux plus grands dangers. Mahomet lui répondit, avec la résolution que doit avoir un novateur : *Quand ils mettraient le soleil dans ma main droite, la lune dans ma main gauche, je ne renoncerais pas à ma tâche.*

Il se retira dans un endroit écarté; mais là il fut outragé par un Arabe, et Amza, fils d'Abdol-Motaleb, frappa de son arc de chasse le téméraire en pleine assemblée; puis, voyant les parents de celui-ci se préparer à la vengeance, il se proclama musulman (1) en leur présence.

Les Koréischites, irrités, résolurent d'exterminer le prophète, et le farouche Omar se mit en marche dans ce dessein;

(1) *Islam* signifie, en arabe, résignation à Dieu. Le participe de *séilama* est *moslemon*, d'où le nom de *musulman*. Les sectateurs de Mahomet s'appellent entre eux *mumtnins*, c'est-à-dire croyants, fidèles; c'est pourquoi les premiers successeurs du prophète prirent le titre de *émir al-muminin*, prince des croyants, estropié par nos historiens en miramolin. *Al-Koran* veut dire la lecture. Le Coran est appelé aussi *Kitab* ou *Kitab-Allah*, le livre de Dieu; *Kélam scheryt*, la parole sainte, etc.

mais, sur sa route, étant entré chez une de ses sœurs, il entendit lire quelques chapitres composés par Mahomet; il en fut tellement frappé qu'il se fit aussi musulman et mit sa valeur au service du prophète.

La constance de Mahomet croissait avec les obstacles; il produisait de temps à autre quelques chapitres que lui apportait du ciel l'ange Gabriel, et qui formèrent ensuite le Coran; il appuyait son apostolat sur ce livre et sur les traditions antiques, représentant comme de véritables musulmans Abraham, Ismaël et tous les patriarches antérieurs. Les Juifs appelaient toujours de leurs vœux la venue prochaine d'un Messie, et plusieurs sectes chrétiennes attendaient encore le Paraclet promis par le Christ; Mahomet put donc se persuader ou persuader aux autres que c'était lui-même. En effet, plusieurs passages du Coran font allusion à cet esprit divin, à l'effusion d'une grâce surnaturelle, à un affermissement de la religion.

Il avait contre lui les intérêts des habitants de la Mecque, qui, outre leur attachement aux divinités nationales, craignaient de voir cesser les pèlerinages dont ils tiraient leur richesse. La persécution devenant plus violente, Mahomet consentit à ce que ses partisans prissent la fuite, et quatre-vingt-trois hommes, dix-huit femmes et quelques enfants obtinrent sur sa recommandation un asile hospitalier du négusc de l'Abyssinie, qui refusa de les livrer aux Koréischites, et, sans renier le Christ, reconnut l'apostolat de Mahomet. Alors les Koréischites profèrent des imprécations terribles contre les Haschémites, jurent de n'avoir plus ni liens ni commerce avec eux, et déposent ce pacte de colère écrit sur parchemin dans la Kaaba. Les fils d'Haschem, musulmans ou non, se retirèrent donc tous sur la montagne avec Abou-Taleb et Mahomet, et y restèrent trois ans. Ce temps expiré, Mahomet annonça que cet anathème avait déplu à Dieu, et que, pour le prouver, il avait envoyé les vers ronger l'écrit homicide, à l'exception du nom de Dieu, qui était tracé en tête. Abou-Taleb rapporta le fait à l'ennemi, en demandant qu'il le vérifiât, et que, s'il était exact, l'anathème fût levé. Les choses ayant été trouvées précisément comme Mahomet les avait annoncées, les excommuniés furent réintégrés dans leurs droits.

Première hégire.

Peu après mourut Abou-Taleb, qui fut bientôt suivi par Kadija, le plus grand appui et la première croyante de Mahomet. Abou-Sofian, scheik des Ommiades, devenu le principal personnage de la Mecque, ne cessait, idolâtre fervent qu'il

Année du deuil. 617.

était, de molester Mahomet, à la prière, à table, durant la prédication. Puis, au temps du pèlerinage, lorsqu'il expliquait sa doctrine à la foule, Abou-Laheb le frondait ou tournait ses paroles en moquerie :

« Que te semble de celui qui trouble le serviteur de Dieu quand « il prie, quand il accomplit l'ordre du ciel, quand il recom- « mande la piété?

« Que penser de l'infidèle et de l'apostat? Ignore-t-il que « Dieu le voit?

« Il le sait, et s'il n'abandonne pas l'impiété, nous le traîne- « rons par les cheveux, par ses cheveux méchants et menteurs. « Qu'il appelle ses fidèles, nous réunirons nos gardiens.

« Ces paroles sont la vérité; n'obéis pas à l'impie, adore le « Seigneur et approche-toi de lui. » (*Coran*, c. 96.)

C'est ainsi que parlait l'ange au prophète, qui, ne se désistant pas, finissait par convaincre beaucoup de gens de la vérité de sa religion; les nouveaux convertis, de retour chez eux, la répandaient parmi leurs voisins, et juraient de la soutenir en toute occurrence. Mahomet trouva surtout des partisans à Yatreb (*Médine*), ville importante et riche, et douze des plus zélés vinrent à la Mecque s'offrir au prophète. Jusqu'alors il n'avait exigé de ses prosélytes que de reconnaître un seul Dieu, et de s'abstenir du vol, de la fornication, de l'infanticide; mais il demanda à ceux-ci, qui furent nommés Ansariens, c'est-à-dire auxiliaires, de soutenir sa religion de tout leur pouvoir. *Si nous mourons pour ta cause, ô prophète de Dieu! quelle récompense sera la nôtre? — Le paradis!*

Satisfait de s'être assuré un asile, il les fit repartir pour Médine, où il envoya ses fidèles, en gardant seulement près de lui, à la Mecque, Abou-Bekr et Ali; mais les Koréischites, résolus de faire cesser ce scandale, songèrent à tuer Mahomet, et, pour que la haine et la vengeance des siens ne tombassent pas sur une seule tribu, ils choisirent, pour le meurtre un homme de chacune. La troupe des assassins environne la tente du prophète, qui fait placer sur sa couche Ali, en le couvrant de son cafetan vert, et, tandis qu'ils attendent son réveil,
Hégire. 622. Mahomet trouve moyen de sortir avec Abou-Bekr, et s'élance dans le désert. Lorsque ses ennemis s'aperçoivent tardivement de la substitution, ils laissent Ali sans lui faire aucun mal, et courent sur les traces du fugitif, qui se réfugie dans une des nombreuses cavernes de Thur. Comme il voit son compagnon effrayé, il le rassure en lui répétant souvent ces paroles du

Coran : *Pourquoi es-tu triste et découragé ? Dieu est avec nous.* Et Dieu les protégea, car une araignée fila sa toile en travers de l'antre (1), les abeilles y firent leurs rayons, et un pigeon y déposa ses œufs ; ce qui fit que ses persécuteurs n'y entrèrent pas même pour la fouiller.

Quand la première fureur de l'ennemi fut passée, les fugitifs purent arriver sans danger à Yatreb. Cinq cents habitants vinrent à la rencontre du prophète, qui fit son entrée sur une chamelle, la tête nue protégée par un parasol, parce que son turban déroulé était porté devant lui en guise d'étendard. Cette ville, rivale de la Mecque par jalousie de commerce, mit une maison et une mosquée à la disposition du prophète, que vinrent rejoindre Ali et les autres fidèles. Yatreb, devenue dès lors la ville bien-aimée et comme le centre de la nouvelle foi, fut nommée *Médinat al-Naby*, Cité du prophète, ou simplement Médine.

L'ère des mahométans date de la fuite de Mahomet, c'est-à-dire du premier du mois Moharram correspondant au vendredi 16 juillet 622 (2).

Si jusque-là on peut voir chez Mahomet un zèle sincère dans son projet de purifier le culte national; s'il ne cesse, selon l'usage des faibles, de recommander la tolérance, son ambition ne tarde pas à s'accroître avec ses ressources, et il songe enfin à établir par la force le règne de son Dieu. Comme des querelles de prééminence s'élevaient entre les Ansariens et ses disciples de la Mecque (3), il les fit cesser en exigeant que chacun des derniers choisît un habitant de Médine pour en faire son compagnon de cœur dans la défense de la foi ; puis il leur dit : *Embrassez dans son entier la divine religion ; ne formez point de schismes, et souvenez-vous des faveurs de Dieu. Vous étiez ennemis, et il vous a mis au cœur un amour fraternel ; remerciez-le toujours.*

Lui-même choisit Ali, auquel il donna pour femme Fatime,

(1) La tradition judaïque raconte la même chose de David, quand il fuyait devant Saül. Le second verset du psaume LVII a été ainsi paraphrasé : « *Je prierai le Tout-Puissant, qui fit venir une araignée afin qu'elle tendît sa toile, par amour pour moi, à l'entrée de la grotte.* »

(2) *Al-hégirah* signifie émigration. Cette ère fut introduite par Omar dix-sept ans après l'événement. L'évasion arriva réellement le 13 septembre 622; mais Omar, ne voulant pas modifier l'année introduite par Mahomet, laissa commencer l'hégire à la lune nouvelle de Moharram, c'est-à-dire cinquante-neuf jours avant le jour véritable.

(3) Moadgériens, de *Mahadgerim*, ceux qui émigrèrent avec le prophète.

et, bien qu'il eût cinquante-quatre ans, il épousa Aïscha, fille
623. d'Abou-Bekr, âgée de douze ans, la seule qui lui apporta sa virginité. Alors il organisa le culte, imposa le jeûne du Ramadan, et prescrivit que l'heure des prières fût annoncée, non pas au son de la trompette, comme chez les Hébreux, ni par les cloches, comme parmi les chrétiens, mais de vive voix par le muézin; pendant cet acte de dévotion, chaque fidèle devait se tourner vers Jérusalem. Son intention était peut-être de se concilier ainsi les chrétiens et les Juifs, pour lesquels cette ville est également une cité sainte; mais, lorsque cet espoir lui eut échappé, il enjoignit aux croyants, pour flatter le patriotisme des siens, de tourner la face, en quelque lieu qu'ils fussent, vers la Kaaba.

Établi dans une cité dont la position était favorable pour interrompre le commerce de l'Arabie avec la Syrie, Mahomet se mit à inquiéter les caravanes, et le brigandage devint un mérite; car le ciel avait dit: *La clef du paradis est l'épée; une goutte de sang répandue pour la cause de Dieu, une nuit passée sous les armes à ciel découvert, ont plus de mérite que deux mois de jeûne et de prières. Les péchés de celui qui meurt dans le combat lui sont pardonnés, et ses blessures exhalent un parfum d'ambre et de musc.* Informé de l'arrivée d'une riche cara-
624. 14 mai. vane escortée par les Koréischites, il alla l'attendre avec trois cent treize des siens à Beder, près de la mer Rouge; après avoir vaincu neuf cent cinquante ennemis commandés par Abou-Sofian, il en fit décapiter deux, indépendamment des soixante qui avaient péri dans le combat. Par son ordre, donné au nom de Dieu, un cinquième du butin fut laissé au prophète pour être employé en œuvres de piété; le reste fut distribué par portions égales aux soldats qui avaient combattu ou étaient restés à la garde du camp, aux veuves et aux orphelins des morts; la cavalerie eut double part.

Quatorze des siens, tombés à la journée de Beder, brigands tués dans une agression violente, furent les premiers martyrs, les premiers saints de l'Islam, qui ne devait se propager qu'à force d'agressions. Il défit encore plusieurs fois les Koréischites, qui se réunirent à la fin au nombre de trois mille, sous les ordres d'Abou-Sofian. Henda, femme de ce chef, avec quinze autres de ses compagnes, battait le tambour et encourageait les guerriers en leur rappelant le sang versé à Beder; ils s'avancèrent contre Médine. Bien que Mahomet n'eût avec lui que mille hommes et un seul cheval, il les combattit à Ohod; mais, ses or-

dres n'ayant pas été bien exécutés, les siens furent mis en fuite, et lui-même n'échappa qu'avec la plus grande peine. Ce revers ébranla la foi dans son apostolat; mais Gabriel envoya du ciel sa parole : « Il nous plaît d'alterner les succès, afin que Dieu con- 625. 23 mars.
« naisse les croyants, et choisisse parmi vous ses martyrs... Com-
« bien de prophètes combattirent des armées nombreuses sans
« se désoler pour des défaites ! Ils ne se découragèrent pas avec
« lâcheté, et Dieu aime celui qui est constant. Ils se contentaient
« de dire : *Seigneur, pardonne-nous nos fautes et nos devoirs*
« *transgressés, et assiste-nous contre les infidèles...* O croyants !
« si vous écoutez les infidèles, ils vous ramèneront à l'erreur,
« et vous périrez. Dieu est votre protecteur ; qui mieux que lui
« pourrait vous secourir?... Il a accompli ses promesses quand
« vous poursuiviez les ennemis défaits; mais, en écoutant les
« conseils de la peur, vous disputâtes sur les commandements
« du prophète, et vous les violâtes après avoir obtenu le butin,
« but de vos vœux. Plusieurs d'entre vous aspirèrent aux biens
« de ce monde, d'autres à la vie future. Dieu se servit de vos en-
« nemis pour vous mettre en fuite et vous éprouver; vous n'a-
« vez pas écouté la voix du prophète qui vous appelait au com-
« bat, et Dieu vous a punis de votre désobéissance. Mais que
« la perte du butin et l'infortune ne vous désolent pas; chacune
« de vos actions est connue de Dieu. Après l'événement, il fit
« descendre la sécurité et le sommeil sur quelques-uns d'entre
« vous; les autres osaient, dans leurs inquiétudes, taxer Dieu
« de mensonge. *Sont-ce là*, disaient-ils, *les promesses du pro-*
« *phète?* Réponds-leur : *Le Très-Haut est l'auteur de la déroute.*
« Ils répliquent : *Si les promesses qui nous furent faites avaient*
« *été fondées, aucun de nous n'aurait succombé.* Réponds : *Les*
« *guerriers pour qui cette journée a été fatale, fussent-ils restés*
« *chez eux, seraient venus tomber au lieu où ils sont morts, afin*
« *que le Seigneur connût leurs cœurs ; c'est à lui que la connais-*
« *sance appartient...* O croyants ! ne ressemblez pas à ceux
« qui, devenus infidèles, ont dit : *Nos frères ont péri à la guerre ;*
« *s'ils étaient restés parmi nous, ils ne seraient pas morts.* Pa-
« roles impies qui coûteront des soupirs à beaucoup. Dieu donne
« la vie et la mort ; il voit nos actions. Si vous êtes tués en dé-
« fendant la foi, la miséricorde de Dieu vaut mieux que les ri-
« chesses. Mourez ou soyez tués, Dieu vous recevra tous devant
« son tribunal. Ne croyez pas que ceux qui ont succombé soient
« morts; non ; ils vivent, et reçoivent leur aliment de la main
« du Très-Haut. Ivres de joie, comblés des grâces du Seigneur,

« ils se réjouissent, et quiconque marche sur leurs traces sera « exempt de peines et d'épouvante. Ils se réjouissent, parce que « le Seigneur, qui ne laisse pas les fidèles sans récompense, a « versé sur eux les trésors de ses bienfaisances. » (*Coran*, c. 3.)

Ces paroles rendirent le courage aux musulmans, et les Koréischites n'osèrent poursuivre leur victoire. Ils préférèrent recourir aux trahisons et à une persécution acharnée, à laquelle le prophète eut beaucoup de peine à échapper; mais il ranima la confiance des siens par de nouvelles victoires, qui lui soumirent plusieurs tribus sur les confins de la Syrie.

Il avait d'abord espéré se concilier les Juifs, et il aurait pu beaucoup s'il avait réussi à leur persuader qu'il était le Messie attendu, en confirmant cette croyance par des victoires; mais ils ne purent se décider à reconnaître dans un étranger celui qu'avaient annoncé leurs prophètes. Mahomet leur voua dès ce moment une haine mortelle, et Gabriel lui ayant enjoint d'exterminer la tribu juive des Koraïdites, il les attaqua avec une armée nombreuse. Ils lui dirent, comme à Caligula: *Nous ne savons pas manier les armes, mais nous avons conservé la croyance de nos pères. Pourquoi veux-tu nous réduire à la nécessité d'une juste défense?* Poussés bientôt aux dernières extrémités, ils s'en remirent à la décision de Saad, prince des Awasites, le supposant leur ami; celui-ci, qui avait changé de foi, condamna les hommes à mourir, les femmes et les enfants à être esclaves, et adjugea tous leurs biens à l'ennemi. Sept cents malheureux désarmés furent plongés vivants dans une fosse, et ensevelis sous les yeux du prophète. Par privilége du ciel, tout ce qu'ils possédaient fut donné à Mahomet, qui en gratifia les musulmans les plus braves, en se réservant la plus belle captive.

D'autres peuplades furent encore soumises, et jusqu'aux Mostaléchites, l'une des tribus de l'Arabie les plus anciennes. Djawaïra, fille de leur chef, accrut le nombre des femmes dont l'apôtre guerrier et voluptueux peuplait son harem. Les Koréischites, prenant ombrage de l'augmentation de sa puissance, appelèrent aux armes tous leurs alliés, et vinrent assaillir Médine au nombre de dix mille hommes; mais l'intrépide chef des croyants, après avoir pris les dispositions les plus habiles pour sa défense, fit échouer le long siége de la place, et, à force de harceler l'ennemi, le contraignit à se disperser.

Guerre des nations. 627. Mars.

Il résolut alors de prendre sa revanche, et prépara en secret une expédition contre la Mecque. Ses adversaires en eurent avis, et lui envoyèrent Arva, prince des Takifites, qui lui dit: *Les*

Koréischites ont revêtu la peau de léopard, et tu n'entreras à la Mecque que de vive force. Quand le prince idolâtre fut de retour auprès de ceux qui l'avaient envoyé, il leur parla ainsi : *J'ai vécu à la cour d'empereurs ; j'ai vu Chosroës dans tout l'éclat de sa gloire ; j'ai vu Héraclius entouré du faste des Césars ; mais aucun roi n'est révéré de ses sujets comme Mahomet l'est de ses compagnons d'armes. S'il fait ses ablutions, l'eau dont il se sert est recueillie de manière qu'il ne s'en perde pas une goutte; s'il lui tombe un cheveu, il est conservé comme une relique ; s'il crache, on est là pour recevoir sa salive.*

Ébranlés par ce récit, les Koréischites en vinrent à un arrangement : il fut convenu que les tribus seraient libres de s'allier soit avec eux, soit avec les musulmans, et que ceux-ci pourraient visiter la ville sainte, à la condition d'être sans armes, et de ne pas y rester au delà de trois jours.

Comme les siens murmuraient de se voir frustrés du pillage de la Mecque, Mahomet les conduisit contre les Juifs du Kaïbar, et, après avoir tué leur chef, épousa sa veuve. Dans cette expédition, Ali avait fendu en deux le gigantesque Marah; mais, comme la vengeance est une religion chez les Arabes, Zéinab, sœur de la victime, servit au prophète un agneau empoisonné ; il s'aperçut promptement de la présence du poison, mais le peu qu'il en avait absorbé le mit en grand péril, et lui laissa des souffrances tant qu'il vécut. Interrogée sur les motifs de ce forfait, Zéinab répondit : *Si tu étais prophète, tu aurais échappé au danger; sinon, je délivrais le monde d'un imposteur.*

Cependant la nouvelle croyance se répandait beaucoup au détriment de l'idolâtrie. Ommiah, prince versé dans la connaissance des livres saints, séduit par le succès de Mahomet, résolut de tenter aussi la fortune et de se faire passer pour prophète. Il partit donc de la Syrie pour la Mecque, et passa près du champ de bataille de Beder; là, quand on lui eut montré la fosse dans laquelle avaient été jetés les chefs de Koréischites, il mit pied à terre, coupa les oreilles de son chameau, et chanta une longue élégie, dans laquelle étaient ces vers :

« N'ai-je pas pleuré sur les nobles fils des princes de la « Mecque ?

« A la vue de leurs ossements brisés, comme une tourterelle « cachée dans la forêt profonde, j'ai rempli l'air de mes gémis- « sements.

« Mères infortunées, mêlez, le front prosterné, vos soupirs « à mes pleurs.

« Et vous, femmes qui suivez les convois, chantez des la-
« mentations funèbres, interrompues par de longs sanglots.
« Que devinrent à Beder les princes du peuple, les princes
« des tribus?
« Le vieux et le jeune guerrier gisent nus et sans vie.
« Comme la Mecque aura changé d'aspect !
« Ces plaines désolées, ces déserts inhospitaliers, semblent
« prendre part à mon affliction. »

Saisi de douleur en prononçant ces paroles, il expira (1).

En apprenant les victoires de leur maître, les Arabes qui s'étaient réfugiés en Abyssinie revinrent auprès de lui avec des présents et des félicitations du négusc. Les généraux de Mahomet portèrent jusque dans l'Yémen l'étendard de l'Islam; alors, décidé à propager sa foi hors de la péninsule, il écrivit aux princes limitrophes, en scellant ses lettres d'un sceau d'argent sur lequel était gravé : *Mahomet, apôtre de Dieu.* A la réception de ce message, Chosroës, irrité de voir que les titres et les expressions de respect dus à son rang y étaient omis, déchira la lettre en morceaux. Quand Mahomet en fut instruit, il s'écria : *C'est ainsi que Dieu mettra son royaume en pièces !* Héraclius, empereur de Constantinople, reçut l'épître avec respect, et ne s'en occupa pas autrement. Mou-Kaukaus, intendant de l'Égypte, qui s'était soustrait à la domination impériale en prenant le titre de prince des Cophtes, envoya au prophète une mule blanche, un âne, des habits de lin, du miel et du beurre, sans toutefois accepter sa religion. Badan et Al-Mondar, gouverneurs de l'Yémen et du Bahréin au nom du roi de Perse, embrassèrent l'islamisme, et il en fut de même de plusieurs autres. Le prophète adressait des menaces terribles à ceux qui refusaient de croire en lui. Le gouverneur grec de Muta ayant tué un de ses ambassadeurs, il fit la guerre aux Grecs, prélude des combats que l'étendard du prophète devait livrer durant tant de siècles à la croix impériale. On dit que cent mille *Roumi*, c'est-à-dire sujets de l'empire grec, se réunirent en armes, et qu'ils furent défaits par une poignée de musulmans.

629. Septembre. Mahomet profita du traité conclu avec les Koréischites pour entreprendre le pèlerinage de la Mecque ; il se rasa donc les cheveux, et s'y rendit avec soixante-dix chameaux qui furent immolés. Plusieurs de ses adversaires crurent alors en lui; mais il gémit en voyant l'idolâtrie dans le sanctuaire d'Abraham.

(1) ABOUL-FÉDA, *Vie de Mahomet*, p. 63.

Ce qui peut-être le toucha le plus, ce furent les trésors de cette ville, et la haine inextinguible que lui avaient vouée les Koréischites; il résolut donc de les assaillir dans leurs foyers, arbora l'étendard sacré, et vint attaquer la Mecque. Sofian, son ennemi mortel, ayant été fait prisonnier, embrassa l'islamisme; après lui avoir montré les préparatifs formidables du prophète, on le renvoya pour qu'il en rendît compte aux siens. Les Mecquois furent alors informés par une proclamation que quiconque se renfermerait dans sa maison ou se réfugierait, soit dans la Kaaba, soit dans la demeure d'Abou-Sofian, aurait la vie sauve. Le prophète lui-même, vêtu de rouge, se met à la queue de 630.
l'armée, et, après avoir fait la prière, monte sur un chameau et fait commencer l'assaut. La prise de la Mecque ne coûta la vie qu'à deux musulmans, et Mahomet se rendit au temple, dont il renversa les trois cent soixante idoles; puis ayant convoqué les principaux habitants : *Quel traitement attendez-vous de moi?* et lorsqu'ils lui eurent répondu : *De toi, généreux frère, fils d'un généreux père, nous n'attendons que du bien;* il reprit : *Allez-vous-en en liberté.*

Sa clémence, comme celle de tous les princes, s'exerça sous quelques réserves; bien qu'une loi du ciel déclarât que le territoire sacré ne devait pas être souillé de sang, Mahomet s'en 12 janvier.
fit révéler une autre, qui, pour cette fois, lui permit de mettre à mort quatre hommes et trois femmes des plus opiniâtres. Proclamé seigneur spirituel et temporel sur la colline Al-Safa, il reçut le serment du peuple; puis, descendant à la Kaaba, il en fit sept fois le tour, toucha et baisa la pierre noire, et se tourna vers les quatre points cardinaux, en s'écriant : *Dieu est grand!* il fit l'ablution et la prière au dedans et au dehors, puis prêcha le peuple qu'il avait amené à l'unité.

Pendant les quinze jours qu'il resta dans la ville, il assit sur une base solide la religion et le gouvernement; il envoya dans les environs pour abolir l'idolâtrie, reçut la soumission de quelques tribus, en réduisit d'autres par la force, calma l'impétuosité inquiète des Koréischites, et donna satisfaction aux Ansariens.

Les ambassadeurs arrivèrent alors de tous côtés à Médine, et Année des Ambassades. 630-631.
Mahomet les accueillait, mettant pour première condition à tout traité d'alliance le renversement des idoles. Il se prépara ensuite à faire la guerre à une ligue d'Arabes et de Grecs qui s'était formée sur la frontière de la Syrie. Après avoir expliqué aux croyants les nouveaux périls et les difficultés d'une entre-

prise qui ne consistait plus en excursions dont la rapidité et l'imprévu suffisaient pour assurer le succès, mais en batailles rangées entre des armées nombreuses, il les exhorta à l'aider de tout leur pouvoir. Ses amis rivalisèrent de zèle pour le seconder ; mais le peuple murmurait, alléguant les chaleurs excessives. Il eut beau répondre : *Il fera bien plus chaud en enfer!* et en excommunier quelques-uns, l'expédition ne put être couronnée du succès que semblaient lui promettre dix mille cavaliers et le double de fantassins ; cependant plusieurs princes firent leur soumission sur le passage de l'armée et dans le voisinage de la frontière. Ce fut la dernière expédition dirigée en personne par le prophète (1).

Afin que l'imagination des Arabes ne se refroidît pas, il envoya un nombreux pèlerinage à la Kaaba, sous la conduite d'Abou-Bekr, avec toutes les cérémonies qui, prescrites par le prophète, devaient devenir rituelles à perpétuité. Ali récita alors le chapitre *de la pénitence*, ou *de la conversion*, récemment révélé à Mahomet ; il est important de le citer, comme résumé des principaux faits et du droit public de la nation.

« Annonce ceci, de la part de Dieu et du prophète, aux idolâtres avec lesquels vous contracterez alliance.

« Voyagez en sûreté pendant quatre mois, et pensez que vous ne pouvez arrêter le bras de Dieu, et que Dieu couvrira d'opprobre les infidèles.

« Dieu et son envoyé déclarent ceci : Après les jours du grand pèlerinage, plus de rémission pour les mécréants. Convertissez-vous donc. Si vous persistez dans l'incrédulité, vous ne pourrez détourner la vengeance céleste. Annonce de douloureux supplices aux infidèles.

« Maintenez jusqu'à la fin l'alliance contractée avec les idolâtres, si eux-mêmes l'observent et ne secourent pas vos ennemis. Dieu aime qui le craint.

« Les mois sacrés expirés, mettez à mort les idolâtres partout où vous les rencontrerez. Prenez-les, assiégez-les, tendez-leur des embûches de toutes parts. Se convertissent-ils, accomplissent-ils la prière, payent-ils le tribut sacré, laissez-les en paix ; le Seigneur est clément et miséricordieux.

« Accorde un sauf-conduit aux idolâtres qui t'en demandent pour entendre la parole divine ; donne-leur sécurité pour le

(1) *Coran*, c. 9.

« retour, parce qu'ils sont plongés dans les ténèbres de l'igno-
« rance.

« Dieu et le prophète peuvent-ils pactiser avec les idolâtres? « Si pourtant ils observent le traité conclu dans le temple de la « Mecque, maintenez-le aussi. Dieu aime qui le craint.

« Comment l'observeront-ils? S'ils l'emportent sur vous, ni « liens du sang, ni sainteté d'alliance ne les retiendront d'être « parjures. Ils ont vendu pour un intérêt sordide la sainteté du « Koran, détourné les croyants du salut, et toutes leurs œuvres « sont iniques ; ils ont brisé tout frein, ils violent parenté et « serments.

« Si, revenus de leur erreur, ils font la prière et payent le « tribut sacré, ils seront vos frères en religion. J'enseigne les « préceptes du Seigneur à qui sait les comprendre.

« Si, violant la solennité du pacte, ils troublent votre culte, « attaquez leurs chefs, et que le serment ne vous arrête pas. « Qui refuserait de combattre des gens parjures qui ont tenté « de chasser votre apôtre, qui les premiers vous ont attaqués? « Les craindriez-vous? Vous devez craindre Dieu davantage, si « vous êtes fidèles.

« Attaquez-les : Dieu les punira par votre main, couvrira « leur front d'opprobre, vous protégera contre eux, et forti-« fiera le cœur des fidèles ; il dissipera leur colère, fera grâce « à qui il veut, parce qu'il sait tout et qu'il est sage dans ses « décrets.

« Croyez-vous être abandonnés, et que Dieu ne distingue pas « ceux qui ont combattu généreusement, lorsque, sans alliés, « il ne vous restait que le bras du Seigneur, celui de son apôtre « et de quelques vrais croyants? Le Très-Haut connaît vos ac-« tions.

« Que les idolâtres n'entrent pas dans le temple saint ; ils en « sont indignes par leur irréligion. Leurs œuvres sont vaines ; « le feu sera leur séjour dans l'éternité.

« Mais celui qui croit en Dieu et au jour nouveau, qui prie « et paye le tribut sacré, sans craindre personne que Dieu, « visitera son temple. Pour ceux-là, la voie du salut est aisée.

« Croyez-vous que le fidèle qui porte de l'eau aux pèlerins « ou visite des lieux saints ait un mérite égal à celui qui défend « la foi par les armes ? Le Seigneur apprécie diversement leurs « œuvres, et il ne dirige pas les pervers.

« Les croyants qui abandonneront leur famille pour se ranger « sous les étendards de Dieu, en sacrifiant leurs biens et leur

« vie, auront une place honorable dans le royaume des cieux, « et jouiront de l'éternelle félicité. Dieu leur promet miséri- « corde, et fera d'eux sa propre joie; ils habiteront des jar- « dins de délices, où la béatitude sera perpétuelle, les plai- « sirs sans fin, parce que les récompenses du Seigneur sont « magnifiques.

« O croyants! cessez d'aimer pères, mères et frères, s'ils « préfèrent l'incrédulité à la foi. Si vous les aimez, vous de- « viendrez pervers. Si pères, enfants, frères, époux, parents, « richesses acquises, commerce pénible, habitations chéries, « ont sur vous plus d'empire que Dieu, son apôtre et la guerre « sainte, attendez le jugement du Très-Haut; il n'est pas le « guide des prévaricateurs.

« Combien de fois le Tout-Puissant vous a fait sentir les ef- « fets de sa protection! Qu'il vous souvienne de la journée « d'Honéin, quand votre nombre vous enorgueillissait : à quoi « vous servit cette formidable armée? La terre vous parut « étroite dans votre fuite précipitée.

« Dieu prit sous sa tutelle le prophète et les croyants; il fit « descendre des bataillons d'anges invisibles à vos yeux, pour « punir les infidèles : un sort pareil attend les prévaricateurs. « Il pardonnera à qui il veut; il est indulgent et miséricor- « dieux.

« O croyants! les idolâtres sont immondes; qu'après cette « année ils n'approchent pas du temple de la Mecque. Si vous « craignez de vous appauvrir, Dieu vous enrichira de sa grâce; « Dieu est sage et prévoyant.

« Combattez celui qui ne croit pas à Dieu et au dernier jour, « celui qui ne s'interdit pas ce qu'ont défendu Dieu et son pro- « phète, celui qui, parmi les Juifs et les chrétiens, ne professe « pas la religion véritable. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils « payent de leurs mains le tribut et qu'ils soient soumis.

« Les Juifs disent qu'Ozaï est le fils de Dieu; les chrétiens di- « sent que le fils de Dieu est le Messie; ils parlent comme les « infidèles qui les précédèrent, et le ciel punira leurs blasphè- « mes. Ils appellent seigneurs leurs pontifes, les moines et le « Messie né de Marie, tandis qu'il leur est commandé de servir « un seul Dieu, hors duquel il n'en existe pas. Anathème à « qui s'associe à leur culte!

« Ils voudraient éteindre de leur souffle la lumière de Dieu, « mais il la fera briller, malgré l'horreur qu'elle inspire aux « infidèles. Il envoya son apôtre prêcher la vraie foi et établir

« son triomphe sur les ruines des autres religions, malgré « tous les efforts des idolâtres.

« O croyants ! la plupart des moines et des prêtres dévorent « en vain les biens d'autrui, et détournent les hommes du « salut. Prédisez à ceux qui entassent l'or dans leurs coffres « et le refusent au soutien de la foi, qu'ils subiront des « tourments douloureux. Cet or, rougi au feu de l'enfer, leur « sera appliqué sur le front, sur les flancs et sur les reins ; « on leur dira : *Voilà les trésors que vous avez accumulés, jouis-« sez-en !*

« L'année est de douze mois devant l'Éternel, et ce nombre « fut écrit dans le livre saint. Quatre mois sont sacrés, telle « est la croyance constante. Dans ces jours-là fuyez l'iniquité ; « mais combattez les idolâtres, en quelque temps qu'ils vous « combattent. Le Seigneur est avec celui qui le craint ; c'est « une infidélité de transposer les moins sacrés.

« O croyants ! combien vous fûtes consternés alors qu'on « vous dit : *Allez, et combattez pour la foi !* Préféreriez-vous la « vie du monde à la vie future ? mais que sont les biens terres-« tres auprès de ceux du ciel ? Si vous ne marchez pas au com-« bat, Dieu vous en demandera un compte sévère ; il mettra un « autre peuple à votre place, et vous ne pourrez arrêter sa « vengeance, parce que sa puissance est infinie.

« Si vous refusez secours au prophète, son appui sera Dieu, « dont le bras l'a protégé quand les infidèles le chassèrent. « Un compagnon de sa fuite l'assista dans la caverne, et alors « Mahomet lui dit : *Ne perds pas courage, le Seigneur est avec « nous !* Le ciel lui envoya une escorte d'anges cachés à vos « yeux ; les raisonnements de l'impie furent anéantis, et la pa-« role de Dieu exaltée. Il est puissant, il est sage.

« Pesants ou légers, courez au combat ; sacrifiez richesses et « vie pour la foi ; il n'est pas de meilleur profit, si vous le saviez !

« L'espérance d'un succès prompt et facile les aurait fait « voler au combat, mais la longueur du chemin les effraya. Ils « jureront par Dieu, disant : *Si nous l'avions pu, nous aurions « suivi tes étendards !* mais ils perdent leurs âmes, parce que « Dieu connaît leur mensonge. Puisse le ciel te pardonner ta « condescendance à leurs désirs. Il te fallait du temps pour dis-« cerner les menteurs de ceux qui parlaient avec vérité.

« Ceux qui craignent Dieu et le dernier jour ne te demande-« ront pas d'exemption ; ils donneront richesses et sang pour « Dieu ; il connaît ceux qui le craignent. Mais celui qui ne croit

« pas à Dieu et au dernier jour, qui vacille dans le doute, te « priera de le dispenser du combat.

« S'ils avaient pensé à suivre l'étendard de la foi, quelque « chose aurait été préparé; mais le ciel refusa leur service, « leur lâcheté s'en accrut, et il leur fut dit : *Restez avec les « femmes.*

« S'ils se fussent mis en marche avec vous, ils auraient oc- « casionné des dépenses et fait naître des divisions; plusieurs « auraient prêté l'oreille à leurs discours séditieux, mais le « Seigneur connaît les méchants. Ils voulurent exciter la ré- « bellion, et ils entravèrent tes desseins, jusqu'au moment où, « la vérité étant descendue du ciel, la volonté de Dieu se ma- « nifesta contre leur opposition.

« Plusieurs d'entre eux te diront : *Dispense-nous de la guerre, « ne nous expose pas à la tentation.* N'y sont-ils pas tombés « également? mais l'enfer entourera les infidèles. Vos victoires « les affligent, et ils s'écrieront, en apprenant vos revers : « *Nous avons bien pourvu à nous-mêmes;* ils retourneront alors « à l'infidélité, et se réjouiront de vos désastres.

« Dis-leur : Il nous adviendra selon que Dieu l'a décrété; il « est notre Seigneur, les fidèles se confient en lui. Quelle espé- « rance est la vôtre? nous serons martyrs ou victorieux. C'est « là ce que nous espérons; que Dieu vous punisse et nous « confie sa vengeance. Vous attendez, nous attendrons avec « vous.

« Dis-leur : Que vous offriez vos biens avec joie ou à contre- « cœur, ils seront refusés, parce que vous êtes des impies. Dieu « rejette leurs offrandes, parce qu'ils ne croient pas en lui et « en son apôtre, parce qu'ils sont tièdes à la prière et de « mauvaise volonté quand il faut prêter secours. Ne crains pas « leurs trésors et le nombre de leurs fils; ce sont de funestes « dons desquels le ciel se servira pour les punir, en les faisant « mourir dans l'infidélité.

« Ils jurent par Dieu de suivre votre parti; mais ils se parju- « rent par crainte de vos châtiments, et cherchent les antres « et les cavernes pour s'y cacher lâchement.

« D'autres t'accusent au sujet de la distribution des aumô- « nes, contents lorsqu'ils y ont part, irrités dans le cas contraire. « Ne devraient-ils pas être satisfaits de ce qu'ils reçoivent de « Dieu et du prophète? ne devraient-ils pas dire : *La faveur du « ciel nous suffit; Dieu et le prophète nous combleront de biens, « parce que nous ne désirons que le Seigneur?*

« Les aumônes doivent être employées pour le soulagement « des pauvres, pour les fidèles qui bornent leurs désirs à Dieu, « pour racheter les captifs, pour secourir ceux qui sont en- « dettés, pour les voyageurs, pour la guerre sainte. Ainsi le « prescrit le Seigneur, qui est sage et sait tout.

« La calomnie s'attaque au prophète en disant : *Il est tout « oreilles.* Réponds : Il écoute tout ce qui peut vous être utile ; « il croit en Dieu et aux fidèles. La miséricorde est réservée « aux croyants, des tourments éternels à ceux qui calomnient « l'apôtre du Très-Haut.

« Ils prodiguent les serments pour acquérir votre bien ; ils « feraient mieux de rechercher la faveur de Dieu et du pro- « phète s'ils avaient la foi. Ignorent-ils que ceux qui se sépa- « rent de Dieu et de son apôtre resteront éternellement dans « l'enfer, et seront couverts d'ignominie ?

« Les impies craignent que Dieu n'envoie un chapitre où il « relève ce qu'ils ont dans le cœur. Dis-leur : Riez ; Dieu ma- « nifestera ouvertement ce que vous tenez caché. Si vous les « interrogez sur cette peur, ils répondent : *C'était une feinte « de notre part ; nous voulions plaisanter.* Réponds-leur : Vous « vouliez donc plaisanter de Dieu, de sa religion, de son « apôtre ?

« Plus d'excuses : vous laissâtes la foi pour l'erreur ; si quel- « ques-uns de vous peuvent espérer le pardon, les autres seront « abandonnés aux peines éternelles. Les impies s'unissent pour « commander le crime et abolir la justice ; ils ferment les mains « à l'aumône, ils oublient Dieu ; mais Dieu ne les oublie pas, « parce qu'ils sont des prévaricateurs.

« Dieu promit aux méchants et aux infidèles le feu de l'en- « fer ; ils y expieront leurs méfaits sous le poids de sa malé- « diction, et seront dévorés par des tourments sans fin.

« Vous êtes semblables aux impies qui vous ont précédés ; « plus que vous forts et puissants par leurs richesses et le « nombre de leurs fils, ils ont joui des biens terrestres qui « furent leur partage. Vous jouissez comme eux de votre part, « vous parlez comme eux ; leurs actions furent vaines dans ce « monde et dans l'autre, et Dieu les réprouva.

« Ne savent-ils pas l'histoire des peuples primitifs, de Noé, « de Ad. de Témoud, du peuple d'Abraham, des Madianites et « des cités renversées ? Ils eurent des prophètes qui opérèrent « des miracles sous leurs yeux ; Dieu ne les traita pas injuste- « ment, et ils furent eux-mêmes les auteurs de leur ruine.

« Les fidèles forment une société d'amis ; ils font fleurir la « justice, prescrivent l'iniquité, sont assidus à la prière, « payent le tribut sacré, et obéissent à Dieu et à son apôtre ; ils « obtiendront la miséricorde du Seigneur, parce qu'il est « puissant et sage. Il leur destine des jardins arrosés par des « fleuves ; admis au sein des délices de l'Éden, ils jouiront « éternellement des grâces du Seigneur et de la suprême « volupté.

« O prophète ! combats les mécréants et les impies, traite-« les avec rigueur ; l'enfer sera leur demeure, horrible « demeure !

« Ils jurent par Dieu qu'ils ne t'ont pas calomnié ; ils sont « perfides dans leurs discours comme dans leur croyance. « Leur vœu se perdit évanoui ; ils furent ingrats, après avoir « été comblés de biens par Dieu et le prophète. Ils auraient « grand avantage à se convertir ; s'ils diffèrent, Dieu les punira « ici-bas et dans l'autre vie ; ils n'auront sur la terre ni pro-« tecteur ni ami.

« Quelques-uns promirent à Dieu, s'il leur prodiguait ses « bienfaits, de faire des aumônes et de suivre sa vertu : Dieu « les exauça, et n'obtint en retour qu'avarice et mécréance. « Il perpétuera l'iniquité dans leur cœur, jusqu'au jour où ils « comparaîtront devant lui, parce qu'en oubliant leurs ser-« ments ils se parjurèrent.

« Ne savaient-ils pas que Dieu connaissait leurs secrets, leurs « raisonnements clandestins ? car rien n'est caché à ses yeux. « Les hommes qui blâment les aumônes de ceux qui vivent du « travail de leurs bras, et raillent leur crédulité, seront raillés « de Dieu et envoyés aux tourments.

« Quand tu implorerais soixante-six fois pour eux miséri-« corde, Dieu ne pardonnera point, parce qu'ils refusèrent de « croire en lui et en son prophète ; il n'illumine pas les préva-« ricateurs.

« Satisfaits d'avoir laissé partir le prophète, ils refusèrent « de soutenir de leurs biens et de leurs personnes la cause du « ciel, disant : *Nous n'allons pas combattre par une pareille « chaleur*. Réponds : Le feu de l'enfer est bien autrement cui-« sant que celui de l'été. S'ils pouvaient le comprendre !

« Qu'ils rient quelques instants, de longs gémissements « viendront après. Si Dieu t'appelle au combat et qu'ils de-« mandent à te suivre, réponds : Je ne vous recevrai pas parmi « les miens, vous ne combattrez pas sous mes bannières ; à la

« première rencontre vous préféreriez à la bataille l'asile de « vos maisons. Restez avec les lâches.

« Si quelqu'un d'eux meurt, garde-toi de prier pour lui, ne « t'arrête pas sur sa tombe, parce qu'ils refusèrent de croire « à Dieu et à son envoyé, et périrent dans l'infidélité. Que leurs « richesses et le nombre de leurs fils ne t'éblouissent pas; Dieu « s'en servira pour les punir ici-bas, et ils mourront dans leur « iniquité.

« Quand Dieu envoyait un chapitre qui prescrivait de croire « en lui et en son apôtre, et de le suivre au combat, les plus « robustes d'entre eux demandaient d'en être dispensés pour « rester dans leur famille. Ils voulurent demeurer avec les « lâches; Dieu ferma leur cœur; ils n'entendront plus la « sagesse.

« Mais le prophète et les croyants, qui sacrifièrent leurs biens « et versèrent leur sang pour la défense de l'Islam, seront « comblés des faveurs du ciel et jouiront de la félicité. Ils « habiteront l'éternel séjour préparé par Dieu, les jardins de « délices arrosés d'eaux limpides, où est le comble de la « béatitude.

« Plusieurs Arabes du désert vinrent s'excuser de marcher « à la guerre; ceux qui croient que Dieu et le prophète sont « trompeurs resteront chez eux, et ils en porteront la peine. « Les faibles, les infirmes, ceux qui ne pourraient pas se suf-« fire à eux-mêmes, ne sont pas obligés de combattre; pourvu « qu'ils soient sincères envers Dieu et son prophète, ils éprou-« veront l'indulgence et la miséricorde du Seigneur.

« Que les croyants qui te demandèrent des chevaux et s'en « retournèrent en larmes quand tu ne pus leur en donner, « désolés de ne pouvoir verser leur sang pour Dieu, ne craignent « point de reproches; les coupables sont les riches qui de-« mandent des exemptions, parce qu'ils préfèrent rester dans « leurs maisons; Dieu les a marqués de la réprobation, et ils « l'ignorent.

« A votre retour, ils viendront avec des excuses. Dis-leur : « Nous ne vous croyons pas; Dieu nous a manifesté ce que « vous êtes; Dieu et son ministre vous examineront. Vous « serez conduits à celui qui connaît tous les secrets; il révélera « à vos yeux ce que vous avez fait. Quand vous reviendrez de « la mêlée, ils vous conjureront de ne pas vous éloigner d'eux; « fuyez-les, ils sont immondes, et l'enfer récompensera leurs « œuvres. Ils vous conjureront de les réadmettre dans votre

« amitié ; si vous condescendez à leurs désirs, qu'il vous « souvienne que le Seigneur est sans pitié pour les prévari- « cateurs.

« Les Arabes du désert sont les plus obstinés parmi les infi- « dèles et les impies ; il faut qu'ils ignorent les lois que le « ciel dicte au prophète : Dieu est sage et prudent.

« Parmi les Arabes pasteurs, il y a beaucoup d'impies ; tu « ne les connais pas, mais nous les connaissons. Un double « châtiment leur est destiné ; puis ils seront livrés au grand « supplice. D'autres se confessèrent ; ils voulurent se racheter « par de bonnes œuvres ; peut-être que le Seigneur jettera « sur eux un regard propice, lui qui est indulgent et miséri- « cordieux. Accepte une partie de leurs biens en aumône, pour « les purifier et expier leur désobéissance. Prie pour eux ; tes « prières rendront la paix à leurs âmes : Dieu sait et entend « tout. Ignorent-ils que Dieu reçoit la pénitence et les au- « mônes de ses serviteurs, parce qu'il est indulgent et miséri- « cordieux ?

« Dis-leur : Mettez-vous à l'œuvre ; Dieu, son apôtre et les « fidèles verront vos actions ; vous comparaîtrez au tribunal de « celui devant qui il n'est point de secret ; il vous montrera vos « œuvres.

« D'autres attendent le jugement de Dieu, préparés à rece- « voir châtiments ou faveurs. Le Très-Haut est sage et pru- « dent.

« Les hommes qui édifièrent un temple, séjour du crime et « de l'infidélité, germe de zizanie parmi les fidèles, ou bien « ceux qui portèrent les armes contre Dieu et son ministre, « ceux-là tendent des piéges, tout en jurant d'avoir des inten- « tions pures ; mais le Tout-Puissant atteste leur mensonge. « Fais en sorte de ne pas entrer dans cet édifice ; le véritable « temple a pour base la piété. C'est là que tu dois faire la prière ; « c'est là que les mortels doivent désirer d'être purifiés, parce « que le Seigneur aime ceux qui sont purs. Des deux temples, « l'un fondé sur la crainte de Dieu, l'autre sur l'argile rongée « par le torrent et prêt à s'abîmer dans l'enfer ; quel est le « plus solide ? Dieu n'est pas le guide des méchants.

« Leurs cœurs seront déchirés quand l'édifice élevé par eux « s'écroulera. Dieu est prévoyant et sage.

« Dieu a acheté la vie et les biens des fidèles, et le paradis « en est le prix. Ils combattront, ils mettront à mort les infi- « dèles. Les promesses du Pentateuque, de l'Évangile, du

« Koran seront remplies ; car qui plus que Dieu est fidèle à son « alliance ? Réjouissez-vous de votre marché ; il est le sceau « de votre félicité.

« Ceux qui font pénitence, qui servent le Seigneur, le louent, « le prient, l'adorent, jeûnent, veulent la justice, empêchent « le crime, et observent les commandements divins, seront « bienheureux...

« Tous les fidèles ne doivent pas prendre les armes à la « fois ; qu'il reste une partie d'entre eux, afin qu'en s'instrui-« sant dans la foi, ils puissent instruire les autres au retour.

« O croyants ! combattez vos voisins infidèles ; qu'ils trouvent « en vous des ennemis implacables. Souvenez-vous que le « Très-Haut est avec qui le craint.

« Chaque fois qu'un nouveau chapitre vous sera envoyé du « ciel, ils diront : *Qui de vous peut accorder foi à cette doctrine ?* « mais elle renforcera la croyance des fidèles, qui y trouveront « la consolation Elle accroîtra la plaie de ceux dont le cœur « est gangrené, et ils mourront dans leur impiété.

« Au milieu de vous s'est élevé un prophète insigne, destiné « à vous arracher à vos erreurs ; le zèle de votre salut l'en-« flamme, et les fidèles ne doivent attendre de lui qu'indul-« gence et miséricorde. S'ils refusent d'ajouter foi à la doctrine « que tu enseignes, dis-leur : Dieu me suffit ; il n'y a pas d'autre « Dieu que lui. J'ai mis en lui ma confiance ; il est le Seigneur « au trône majestueux. »

La solennité de ce pèlerinage redouble le zèle des croyants pour le nouveau culte, qui fut embrassé par les tribus les plus lointaines. Basan et Shar se convertirent et fermèrent la série millénaire des rois de l'Yémen.

Lorsque Mahomet fit de nouveau le pèlerinage de la Mecque, il traînait avec lui quatre-vingt-dix mille dévots. Il leur prêcha du haut d'une colline les cérémonies du rite et leur signification ; du sommet d'une autre, il leur enseigna le dogme de l'unité de Dieu, et dit : *Malheureux qui renie votre religion! Ne craignez pas lui, mais moi. J'ai mis aujourd'hui la perfection à votre loi et accompli ma grâce sur vous, et je désire que l'islamisme soit votre foi.* Il immola soixante-troix chameaux, nombre égal de celui de ses années, et Ali trente-sept. Il réforma le calendrier, en rétablissant l'année lunaire sans intercalation, et accomplit avec précision, dans tous leurs détails, les pratiques dévotes du pèlerinage.

Pèlerinage d'adieu. 632 22 février.

De retour à Médine, il s'apprêtait à attaquer la Syrie et les

Roumi, quand il fut pris d'une fièvre qui s'accrut à la nouvelle des progrès faits par deux apostats. Il dit à ses femmes, auprès desquelles il séjournait alternativement, qu'il souhaitait rester avec une seule pendant sa maladie, et toutes se réunirent pour désigner Aïscha. Le prophète ne cessa de prier tant qu'il en eut la force; il se fit porter à la mosquée, où il pria pour ceux qui étaient morts pour la foi, loua Dieu, demanda pardon de ses péchés, et puis il dit : *Est-il parmi vous quelqu'un que j'aie frappé? Voici mes épaules, qu'il me rende la pareille. Ai-je blessé quelqu'un dans sa réputation? Qu'il en fasse autant à mon égard. Ai-je causé quelque dommage en argent? Voici ma bourse.* Un homme du peuple se leva, et dit : *Tu me dois trois drachmes* (1) *depuis longtemps.* Et le prophète les lui fit rendre avec les intérêts, en ajoutant : *Mieux vaut endurer la honte en ce monde que dans l'autre!*

Quand les forces lui manquèrent, il chargea Abou-Bekr de faire la prière dans la mosquée. Il dit aux Ansariens : *Extirpez tous les idolâtres de la péninsule; accordez aux nouveaux convertis les mêmes priviléges qu'aux musulmans, et soyez assidus à la prière.* Après quinze jours de souffrances, Gabriel vint le consoler en lui annonçant la mort d'un des deux apostats rebelles; alors le prophète permit à l'ange de la mort de le
532 frapper. Il expira sur les genoux d'Aïscha, en s'écriant : *Sei-*
6 juin. *gneur, reçois-moi dans ta miséricorde; accorde-moi place parmi ceux que tu as élevés dans ta grâce et dans ta faveur!* Il avait vécu soixante-trois ans (2), sur lesquels il en avait prophétisé vingt-trois et dominé dix.

Il était de stature moyenne, avait la tête grosse, la peau brune et colorée, des traits prononcés, les yeux grands et vifs, le front large et proéminent, le nez aquilin, les cheveux d'un noir d'ébène, la barbe épaisse, la physionomie d'une douceur majestueuse; mais, quand il était en proie à la colère, on voyait une veine entre ses sourcils se gonfler d'une manière effrayante. Affable avec ses inférieurs, enjoué avec ses amis, il se nourrissait, même après avoir acquis tant de trésors, de pain d'orge dont la quantité était exactement mesurée; parfois même il restait deux mois sans faire de feu chez lui, se contentant de

(1) La drachme des premiers temps mahométans est plus large et plus mince que celle des Grecs, mais presque du même poids. Il en est de même de la monnaie d'or.

(2) Il s'agit ici d'années lunaires, qui équivalent à environ soixante et une années solaires.

dattes et d'eau pure. Simple dans ses habitudes, il trayait lui-même les chèvres, balayait, allumait le feu, raccommodait ses vêtements, et s'occupait d'autres soins de ménage. Jamais il n'affecta le faste d'un roi.

Il ne savait ni lire ni écrire, ou du moins il feignait d'être illettré, pour inspirer une plus grande foi dans les révélations qui, disait-il, lui étaient faites par écrit. La forme de ces révélations tendait à faire vénérer l'écriture, puisque Dieu même y avait recours. Mahomet recommande d'ailleurs l'étude de temps à autre. *Tout mal*, dit-il, *naît de l'ignorance; il y a cependant un plus grand mal : c'est d'ignorer sa propre ignorance. L'ignorant ne fait pas attention à tout ce qui se passe autour de lui, ni à ce que font les autres; s'il possède une vertu, il croit en avoir cent; s'il a mille défauts, il ne s'en connaît pas un.* Il avait aussi sans cesse cette sentence à la bouche : *L'ignorance est une mauvaise monture, qui rend ridicule celui qui la monte et celui qui la conduit.* Comme un Arabe se plaignait de ce qu'un savant s'était arrêté deux jours dans sa demeure, Mahomet lui dit : *Les montagnes manifestent par l'écho le plaisir qu'elles ressentent aux accents d'une voix mélodieuse; les roses et les jasmins s'épanouissent aux chants des rossignols* (1), *et les chameaux eux-mêmes se raniment à la chanson du chamelier. Celui-là est plus dur que le roc, plus stupide qu'une bête, qui ne se plaît pas à l'entretien du savant.*

Patient dans la mauvaise fortune, et, ce qui est plus rare, dans la prospérité, il s'écria, quand il apprit la mort de sa fille Rakia : *Que Dieu soit béni! Recevons de lui comme un bienfait même la mort de nos enfants.* Cruel quand sa sûreté l'exigeait, il sut aussi pardonner; il traita avec générosité ses ennemis et observa scrupuleusement les conventions.

Au dire des auteurs arabes, Mahomet surpassa en quatre choses tous les autres hommes : en valeur, à la lutte, en libéralité et en vigueur maritale. *La libéralité*, disait-il, *est une branche de l'arbre de la béatitude, dont la racine se trouve dans le paradis, où elle est arrosée par les eaux du fleuve Kauster.* Il disait aussi : *La félicité consiste ici-bas à faire du bien à ses amis, et à souffrir avec constance le mal de la part de ses ennemis.*

Il resta jusqu'à cinquante ans fidèle à Kadija, envers laquelle il se proclamait redevable de sa fortune, et il la respecta toujours; il la plaça au nombre des quatre femmes miroirs de

(1) La poésie orientale célèbre souvent les amours du rossignol et de la rose.

vertu, avec Marie, sœur de Moïse, Marie, mère du Christ et Fatime, sa fille. Comme il ne cessait de parler d'elle avec ses femmes, Aïscha l'interrompit un jour en s'écriant : *Quoi qu'il en soit, elle était vieille, et une qui vaut mieux l'a remplacée. — Non, par Dieu,* reprit le prophète, *aucune femme ne peut être préférée à Kadija, qui crut en moi quand les hommes me méprisaient, et qui pourvut à mes besoins alors que j'étais pauvre et persécuté.*

Lorsqu'elle eut cessé de vivre, il épousa successivement jusqu'à quinze femmes, bien qu'il n'en eût permis que quatre dans le Coran ; il se fit même autoriser et ordonner par le ciel de se marier à la femme d'un autre. Il eut en outre onze concubines, et dans le même moment il passait dans les bras de plusieurs. Il s'éprit d'une esclave cophte nommée Marie, que lui avait envoyée Mou-Kaucas, gouverneur de l'Égypte ; mais, surpris avec elle par Afssa, fille d'Omar, une de ses femmes, il lui jura, pour la conserver, qu'il ne toucherait plus cette Cophte, et que son père gouvernerait les croyants après Abou-Bekr, si elle gardait le silence sur ce qui s'était passé. Afssa confia le secret à Aïscha, qui le rapporta à Abou-Bekr, son père. Mahomet s'étant aperçu du mécontentement de l'une et de l'autre, répudia Afssa, et se tint un mois éloigné de ses femmes pour se livrer à de nouvelles amours ; puis il ajouta dans le Coran un chapitre qui permet aux musulmans de manquer à leurs serments.

Le châtiment infligé à Afssa était terrible, car une femme répudiée par le prophète ne pouvait passer dans la couche d'un autre époux ; craignant donc de s'aliéner Omar, Mahomet fit courir le bruit que Gabriel lui avait ordonné de récompenser les jeûnes et la piété de la jeune femme, en la reprenant. Une fois, dans une marche de nuit, Aïscha resta en arrière, et, le lendemain matin, reparut au camp accompagnée d'un guerrier, ce qui donna naissance à beaucoup de suppositions parmi les Arabes. Mahomet, quoique très-jaloux, voulant peut-être, comme César, que ses femmes ne fussent pas même soupçonnées, se fit assurer par une révélation qu'Aïscha était immaculée, punit les médisants, et inscrivit dans la loi qu'une femme ne pourrait être condamnée pour adultère qu'autant qu'elle aurait été vue en faute par quatre hommes. Aïscha fut celle de ses femmes qu'il aima le plus ; elle resta la confidente des mystères de son agonie, et fut ensuite considérée comme la mère des croyants (*Omm el-moslem*) et l'interprète des pensées du prophète.

Il ne laissa d'autre enfant légitime que Fatime, femme d'Ali. Les nombreux musulmans qui se vantent de descendre de lui, et qui seuls ont le droit de porter le turban vert, son issus de ses enfants naturels.

Les révélations furent le principal instrument de la puissance de Mahomet, qui fit sans cesse intervenir la Divinité, selon qu'il était nécessaire à ses fins; mais il faut condamner le honteux abus qu'il fit de la parole divine pour autoriser ses propres désordres, à tel point que sa vie fut une exception continuelle aux règles posées par lui-même, et que l'ange Gabriel dut chaque fois venir le dispenser de les observer. Animé d'abord du zèle de l'indignation contre l'idolâtrie, il eut ensuite recours à l'imposture en simulant des communications répétées avec la Divinité, à laquelle il attribua toutes ses résolutions, ainsi que sa farouche intolérance envers les Hébreux et les chrétiens. Lui-même prononça sa condamnation, quand il écrivit : *Quelle impiété pire que de faire Dieu complice d'un mensonge, que de s'attribuer des révélations que l'on n'a pas, que de dire : Je ferai descendre un livre égal à celui que Dieu envoya !*

Il ne prétendit pas au don des miracles, et, si ses ennemis lui en demandaient pour attester son apostolat, il citait les victoires remportées à l'aide de bataillons d'anges qui combattaient avec ses guerriers. « Ils jurèrent que, s'ils voyaient un seul « miracle, ils croiraient au livre qui te fut envoyé. En effet, « les miracles, bien que les infidèles ne l'avouent pas, sont dans « la main de Dieu. Dis-leur : Celui qui fait croître les moissons, « qui alimente l'homme avec le pain, et le façonne en chair et « en os, ne pourrait-il planter un jardin dans le désert et faire « jaillir des eaux vives d'un rocher? Oui, sans doute, sa toute-« puissance abat le raisonnement des infidèles. O prophète! « dis-leur que, même alors qu'ils verraient des millions d'an-« ges, quand les morts parleraient, ils ne croiraient pas plus « qu'ils ne croient à cette heure aux bienfaits divins.

« Peuples, les arguments abondent pour vous convaincre de « la vérité. Je n'emploierai de prodiges que pour l'effroi des « méchants. Ne suis-je pas un homme comme les autres ? à « quoi bon les miracles ? J'ai été envoyé pour vous inviter à « embrasser le bien qui vous était offert, et à craindre le mal « qui vous menaçait. Je dis uniquement ce qui me fut prescrit. « Malheur à qui refusera de m'écouter ! »

Malgré une déclaration si précise, ses sectateurs associèrent

un prodige à chacun de ses actes : ce sont des pierres et des arbres qui lui rendent hommage, des sources qui jaillissent de ses doigts, des affamés qu'il rassasie, des malades qu'il guérit, des morts qu'il ressuscite.

Parmi ces miracles, rapportés en foule dans la *Suna*, le plus célèbre est son voyage au ciel. Une nuit, pendant qu'il dormait sans autre abri que le ciel, l'ange Gabriel lui ouvrit le cœur (1), et, après en avoir exprimé la goutte noire, l'emplit de foi et de science; agitant ensuite soixante-dix paires d'ailes, il lui amena la jument Al-Borak, sur laquelle chevauchent les prophètes dans les missions divines; plus rapide que l'éclair, aussi intelligente que l'homme, il ne lui manque que la parole. Aussitôt qu'elle fut informée que celui qu'elle devait porter était le médiateur, l'intercesseur, l'auteur de l'Islam, elle se calma, et, l'ayant reçu sur son dos, elle le conduisit à Jérusalem. Dans le temple de cette ville, il rencontra Abraham, Moïse et Jésus, avec d'autres saints qui lui firent un joyeux accueil et se mirent à prier avec lui. Mahomet et Gabriel, au moyen d'un escalier qu'ils trouvèrent, parvinrent au premier ciel, d'argent pur, où ils virent, suspendues à des chaînes d'or, les étoiles grosses comme le mont Noho, près la Mecque. Les anges y faisaient sentinelle, afin que les démons n'approchassent pas du paradis. D'autres anges avaient la forme de tous les animaux, et chacun d'eux priait pour l'espèce dont il avait revêtu l'aspect. Immense entre tous était le coq blanc, dont la tête atteignait le second ciel, distant du premier d'un voyage de cinq cents ans (2). Trois voix résonnent continuellement à l'oreille de Dieu : celle du croyant qui lit sans cesse le Coran; celle du pécheur qui tous les matins implore le pardon de ses fautes, et celle du coq gigantesque, la plus agréable de toutes.

Mahomet fut reçu dans ce séjour avec de grands honneurs, et salué par Abraham comme le plus grand de ses fils et des prophètes; puis, en moins de temps qu'on n'en peut mettre à le dire, il arriva au second ciel, de fer, où il rencontra Noé, Jésus et Jean. Dans le troisième, tout en pierres précieuses, se tenait le *Fidèle* de Dieu, ange qui commandait à cent mille autres, et si grand qu'un espace de soixante-dix mille journées de marche s'étendait d'un de ses yeux à l'autre. Il avait devant

(1) Quelques-uns croient que cette phrase fait allusion à l'épilepsie, à laquelle il était sujet, suivant les Grecs.

(2) Fable tirée, comme tant d'autres, du Talmud babylonien.

lui une table sur laquelle il ne cessait d'écrire et d'effacer : c'était l'ange de la mort. Dans ce séjour habitaient David, Salomon et Joseph, qui honorèrent leurs successeurs. Dans le quatrième ciel, tout d'émeraude, vivait Hénoch, avec une foule d'anges plus nombreuse encore. L'un d'eux, si grand qu'il touchait au cinquième ciel, éloigné de cinq cents ans de chemin, gémissait incessamment sur les péchés des hommes.

Le cinquième ciel, demeure d'Aaron, est en or pur, et le feu de la colère de Dieu s'y conserve pour les pécheurs obstinés. Dans le sixième, Moïse salua Mahomet comme son frère, mais s'affligea en pensant qu'il ferait entrer dans le ciel plus de musulmans que lui-même n'y avait introduit de Juifs. Dans le septième, composé de la lumière la plus limpide, il vit la plus grande créature de Dieu, un ange avec soixante-dix mille têtes, dont chacune a soixante-dix mille bouches, et chaque bouche de soixante-dix mille langues, parlant chacune soixante-dix mille idiomes pour célébrer les louanges du Seigneur.

Mahomet fut élevé jusqu'à l'arbre Lotos, passé lequel il n'est pas donné aux anges eux-mêmes de s'élancer. Gabriel laissa donc là le prophète, qui fut conduit par Asrafel jusqu'au trône de l'Éternel, à travers deux mers de lumière et une de ténèbres, et il entendit une voix qui lui disait : *Mahomet, avance-toi, approche-toi de Dieu puissant et glorieux !*

Marchant donc en avant, il s'approcha à deux portées d'arc de la Divinité, et lut à la droite du trône : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Dieu le toucha, le pénétra d'un saint frisson, et lui ouvrit ses secrets ; puis, revenant sur ses pas, il retrouva Gabriel, qui le ramena à Jérusalem, où Al-Borak l'attendait.

Tout cela s'était accompli en quelques heures ; Mahomet ayant manifesté à Gabriel la crainte que le peuple ne refusât croyance à tant de merveilles et ne l'accusât de mensonge, l'ange lui répondit : *Abou-Bekr, témoin fidèle, justifiera les prodiges que tu raconteras.*

Telles furent les belles inventions de ses croyants ; mais il avait raison de dire : « J'étais pauvre, et je suis parvenu à dominer sur la moitié du monde ; voilà le miracle que j'ai accompli. » Marchand, prophète, prédicateur, héros, législateur, poëte, il forma le projet d'établir, au milieu de la lutte des religions, un dogme de la plus grande simplicité ; sa force s'accroît par la patience avec laquelle il poursuit des succès lents,

et par les épreuves que lui suscite la résistance; la persécution lui assure un refuge en Abyssinie et à Médine; l'obstination lui fait rejeter les chrétiens et les Juifs, pour favoriser uniquement ses compatriotes; puis, levant l'étendard, il propose l'alternative de victoires glorieuses ou d'un martyre plus glorieux encore. Sous cet étendard, Mahomet conduisit ses guerriers aux premières victoires, inspirant la confiance que donne le succès, et créant ces illustres capitaines qui terminèrent son œuvre. Cet étendard (1) ne dut plus se reposer. Porté par le général lui-même, qui le tenait d'une main et combattait de l'autre, il fut d'abord déposé à Médine, capitale de l'Islam, puis à Bagdad, à Damas, au Caire, d'où la maison d'Othman ou Osman le fit passer à Pruse, à Gallipoli, à Constantinople. Un exemplaire du Coran, d'un caractère très-fin, copié de la main d'Omar, est enveloppé avec une clef d'argent de la Kaaba; on ne le déploie que lorsque le sultan ou le premier vizir se met à la tête de l'armée, ou quand on veut raviver l'enthousiasme national et religieux.

Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, ce fut une désolation universelle parmi ses fidèles; puis s'élevèrent des murmures de mécontentement et de doute. Quelques-uns dirent que le prophète ne pouvait mourir, et que, comme Moïse, il reviendrait après quarante jours, ou ressusciterait après trois comme le Christ. L'impétueux Omar alla même jusqu'à menacer de son épée quiconque émettrait une opinion contraire; mais le prudent Abou-Bekr, tout en louant son zèle, en désapprouva les effets. *Adorez-vous*, dit-il, *Mahomet ou le Dieu de Mahomet? Dieu vit éternellement; mais son apôtre était mortel comme nous, et il a terminé sa carrière.*

Cette sentence, confirmée par un commencement de putré-

(1) Les musulmans l'appellent *Oucab Sandjak Schérif*. La bannière de Mahomet, qui se trouve à Constantinople, dans la salle des reliques, est enveloppée de quarante couvertures de soie, et les vêtements du prophète de cinquante. Le 19 du Ramadan, la cour est admise à baiser l'étendard, et cette solennité se répète chaque année. Après chaque baiser, le grand écuyer l'essuie avec une pièce de mousseline, que conserve précieusement celui dont les lèvres viennent de toucher la relique. La cérémonie terminée, on lave le bord que les dévots ont baisé dans un grand vase d'argent, dont l'eau est distribuée dans des fioles qu'on envoie cachetées aux princes et aux grands. Le porteur reçoit un cadeau. On verse quelques gouttes de cette eau dans la première gorgée que prennent les musulmans le soir même de ce jour, pour rompre le jeûne; elle est regardée comme un préservatif contre le feu et les maladies. (HAMMER, *Staatsvers. und Statsverw. der Osm. R.* I., 19.)

faction, calma les esprits, et l'on prépara des funérailles splendides au prophète. Au lieu de pleurs et de gémissements, ce ne furent que louanges décernées à ce grand homme, qui avait réuni le laurier du poëte, le sceptre du législateur et l'épée du guerrier.

Mais une nouvelle contestation s'éleva lorsqu'il s'agit de désigner le lieu où il serait enseveli. Les Moadgériens voulaient qu'il fût porté à la Mecque, sa ville natale ; les Ansariens, le posséder à Médine, qui lui avait donné asile ; d'autres, le déposer à Jérusalem, au milieu des prophètes. Abou-Bekr trancha encore la difficulté, en déclarant que le prophète avait exprimé la volonté d'être inhumé au lieu où il mourrait.

Sa fosse fut donc creusée sous le lit même où il avait expiré, et c'est là qu'on l'ensevelit ; auprès de cette fosse, on éleva ensuite une magnifique mosquée, sur le modèle de celle de la Mecque, en forme de tour, ceinte de galeries à couvert, avec un petit édifice au centre. Elle est soutenue par deux cent quatre-vingt-seize colonnes, différentes l'une de l'autre, s'élevant de terre, et ornées d'arabesques, de pierres précieuses et d'inscriptions en or.

A l'angle sud-est de la mosquée est le tombeau de Mahomet, dans un carré de pierres noires que soutiennent deux colonnes; à côté de lui reposent ses deux premiers successeurs, dont les tombes sont toujours couvertes de précieux tapis.

Mahomet, pour s'être écrié avant de mourir : *Maudits les Juifs, qui convertirent en temples les sépulcres de leurs prophètes !* ne pouvait avoir un temple comme Dieu ; mais visiter son tombeau est un des principaux devoirs de l'islamisme. Le fidèle qui s'y rend doit répéter assidûment certaines formules, surtout lorsqu'il aperçoit les arbres du territoire de Médine. Avant d'entrer dans la ville, il se purifie par des ablutions, revêt ses plus beaux habits, se parfume des aromates les plus précieux, et fait des aumônes. En approchant de la mosquée, il doit dire : *O Seigneur ! soyez propice à Mahomet et à la famille de Mahomet. O Seigneur ! remettez-moi mes péchés, et ouvrez-moi les portes de votre miséricorde.* Il s'avance ensuite vers le *parterre glorieux des fleurs,* c'est-à-dire vers le tombeau, et va prier dans les différents lieux consacrés par des souvenirs, en accomplissant les cérémonies que pratiquèrent les premiers apôtres.

CHAPITRE III

LE CORAN.

La doctrine, les erreurs, les vertus et les vices de Mahomet se trouvent consignés dans le Coran (1), qu'il destinait à être le code civil religieux des Arabes, afin de réunir leurs tribus éparses sous une seule loi, dans une seule croyance, dans une morale réformée, dans un culte plus pur; car il voulait que ses successeurs fussent pontifes et souverains.

On appelle Al-Koran, c'est-à-dire, *le Livre*, l'ouvrage entier et chacun de ses chapitres, auxquels on donne autrement le nom de *Soura*. Au nombre de cent quatorze, de longueur inégale, les chapitres se distinguent non par leur numéro d'ordre, mais par des titres particuliers, tirés, soit de quelqu'un des versets, soit de la personne qui y parle; quelquefois même c'est le caprice qui les a dictés. Ils sont en prose, mais par lignes parallèles, avec des rimes fréquentes, obtenues parfois en interrompant et même en altérant le sens. En tête de chaque chapitre, à l'exception du neuvième, on lit : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*, paroles qui s'expriment dans cette langue par *B'ism illah elrohman elrakkim*, formule (*bismillah*), dont les musulmans font précéder tous leurs écrits.

Le Coran est écrit de toute éternité sur une table nommée par les musulmans *gardée*, à cause des milliers d'anges qui veillent sur elle, afin que les démons n'en altèrent pas le contenu; aussi longue que l'espace qui sépare le ciel de la terre, aussi large que la distance de l'orient à l'occident, elle est faite d'une seule pierre précieuse, de la plus grande blancheur. Le Coran était près du trône de Dieu dans le septième ciel, et ce fut de là que Gabriel l'apporta au prophète, écrit sur un papier orné de soie et de pierreries; mais, comme les versets lui furent révélés de temps en temps, selon qu'il survenait un fait important, ou qu'il voulait surmonter une difficulté, justifier un acte, déterminer une entreprise, modifier une opinion, l'ouvrage manque de l'unité d'inspiration et de pensée ; non-seulement l'auteur se répète, mais il se contredit. Mettait-il au jour

(1) Voyez, à la fin du volume, la note D.

un verset nouveau, aussitôt ses disciples l'apprenaient par cœur, et l'écrivaient sur des feuilles de palmier, sur des pierres blanches, des bandes de cuir ou des épaules de mouton. Ces versets furent ainsi renfermés dans un coffre, et confiés à une des femmes de Mahomet. Plus tard, Zéid, le meilleur de ses secrétaires, les recueillit sans ordre de temps ni de matière : voilà pourquoi on trouve à la fin ce qui appartient évidemment au commencement; les versets révélés à Médine mêlés à ceux qui le furent à la Mecque, et parfois dans un seul chapitre. En un mot, ils sont recueillis comme ils tombent sous la main du compilateur; c'est encore pour ce motif que les premiers chapitres sont d'une extrême longueur, et les derniers très-courts. Le neuvième commence pourtant ainsi: *Ce livre est distribué dans un ordre judicieux, étant l'œuvre de Celui qui possède la sagesse et la science.*

Indépendamment des doutes occasionnés par cette confusion, il en naît d'autres de l'obscurité intrinsèque de plusieurs passages; aussi les théologiens et les commentateurs ont travaillé sans cesse pour se reconnaître dans ce pêle-mêle de visions, de récits, de préceptes, de conseils, de faux et de vrai, de sublime et d'absurde. Ils s'efforcent d'en élaguer les contradictions évidentes, en affirmant que Dieu ordonna d'abord certaines choses qu'il lui plut ensuite d'abroger; que le sens est effacé pour les unes, la lettre seulement pour les autres dont le sens subsiste; qu'il en est aussi dont la lettre reste à l'exclusion du sens.

L'absence des voyelles dans l'alphabet arabe, comme dans ceux des autres idiomes sémitiques (l'introduction des points fut de beaucoup postérieure à Mahomet), fait que la manière diverse de relever les mots produit d'énormes différences de sens dans le Coran, bien qu'on ait institué des *mokri* destinés à le lire avec l'accentuation précise.

Il existe sept éditions diverses de ce livre : deux publiées à Médine, une à la Mecque, une à Koufa, les autres à Bosra et en Syrie, sans compter la *Vulgate*. Ces éditions diffèrent entre elles pour le nombre des versets, depuis six mille jusqu'à six mille deux cent trente-six, qui donnent, puisqu'on a pris la peine de les compter, soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf mots et trois cent vingt-trois mille quinze lettres (1) ; on sait même combien de fois revient chacune des lettres.

(1) Cet exercice de patience fut aussi fait par les rabbins pour les livres saints.

Le sabéisme, ancienne religion des Arabes, avait dégénéré en un culte superstitieux; le christianisme, qui pénétrait dans la péninsule, faisait sentir le besoin d'une religion qui délivrât Dieu et l'homme des liens de la matière; mais le sabéisme avait pour empêcher son triomphe, d'un côté, le respect pour l'ancienne foi, de l'autre, l'opposition des Juifs, enfin les hérésies. Le nouveau culte ne pouvait donc être qu'une transition entre ces éléments divers. Mahomet, *prophète illettré*, comme il s'appelle lui-même, dut recourir à des aides pour former un code et se procurer la connaissance des autres religions. Or ceux qui ne croient pas en sa révélation, soit divine, soit diabolique (1), désignent pour ses collaborateurs le juif Abdallah-ebn-Salam, le moine nestorien Sergius, et Salvan, mage converti au christianisme; quelques-uns citent aussi un Caïn ou Aïch, libraire chrétien, qui lui donna la Bible à lire. Ces traditions discordantes ne font peut-être que symboliser dans ces divers personnages la triple influence des anciennes religions sur la nouvelle. Néanmoins ce qui dans la foi de Mahomet semble se rapporter au culte des Perses, avait pu déjà être introduit dans l'Arabie par les doctrines des Sabéens; quant à l'Évangile, il paraît le connaître à peine, et les quelques faits qu'il lui emprunte sont défigurés comme s'ils reposaient sur des ouï-dire ou sur des livres apocryphes. Il fait plus souvent usage de l'Ancien Testament, citant expressément le Pentateuque et les Psaumes, s'appuyant sur les patriarches, racontant même leur histoire avec l'intention expresse de réintégrer leurs enseignements, leurs exemples, et de flatter la vanité de la nation qui leur attribuait son origine.

Voilà douze siècles que ce livre est vénéré, par des nations puissantes, comme code religieux et politique, et le respect pour son contenu s'étend jusque sur sa forme extérieure. Tout musulman est obligé d'en faire ou d'en faire faire une copie, et le sultan deux, comme fidèle et comme prince. On l'enrichit d'or et de pierreries; un musulman ne le toucherait pas sans s'être purifié rituellement, et ne le tiendrait jamais, en le lisant, plus bas que la ceinture. Les versets en sont inscrits sur les bannières et sur les palais; on l'emporte avec soi à la guerre, on le consulte dans les cas douteux, et l'on regarde

(1) Maracci suppose que le diable vint inspirer le prophète arabe sous la figure de Gabriel. Il faudrait alors supposer que Satan est plus poëte et moins logicien que les hommes ne le pensent.

comme une profanation de le laisser tomber dans les mains des mécréants.

En outre, il est vénéré par les Arabes comme chef-d'œuvre littéraire. *On dit qu'un homme a dicté le livre à Mahomet; mais celui qu'on désigne parle une langue étrangère, tandis que l'Arabe du Coran est pur et élégant.* (Chap. VI.) C'est en ces termes que le prophète démentait les faux bruits. D'ailleurs son œuvre est écrite dans le dialecte le plus châtié, celui de la Mecque, qui devint la langue littéraire enseignée dans les écoles. Mahomet tira de la beauté de l'ouvrage une preuve de sa rédaction divine, défiant tout mortel ou tout ange d'écrire une page d'un aussi grand mérite. Il était à cette époque un poëte très-célèbre nommé Abou-Okaïl-Lébid, qui avait exposé à la porte de la Kaaba une de ses compositions commençant par ces mots: *Toute louange non adressée à Dieu est vaine; tout bien ne provenant pas de Dieu est l'ombre du bien.* Le mérite en était si grand qu'aucun concurrent n'osa se présenter pour lui disputer la palme; mais le chapitre *Al-Bakrah* (1) du Coran ayant été exposé, Lébid fut saisi d'une telle admiration qu'il s'avoua vaincu, déclarant qu'il était impossible d'atteindre à une pareille perfection sans une inspiration divine; il abjura donc l'idolâtrie et se convertit à l'islamisme (2). Mérite littéraire.

(1) Nous rapportons ici le commencement de ce chapitre, parce qu'il fait mention d'abord de l'infaillibilité du Coran, puis de la prédestination :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« A. L. M. Aucun doute sur ce livre; il est la règle de ceux qui craignent le Seigneur;

« De ceux qui croient aux vérités sublimes, qui font la prière et versent dans le sein des pauvres une partie des biens que nous leur avons donnés;

« De ceux qui croient à la doctrine que nous t'avons envoyée du ciel, et aux écritures, et qui sont fermes dans la croyance de l'avenir...

« Le Seigneur sera leur guide; la félicité, leur sort.

« Pour les infidèles, qu'on leur prêche l'Islam ou non, ils persisteront dans leur aveuglement.

« Dieu a mis un sceau à leur cœur et à leurs oreilles; leurs yeux sont couverts d'un voile, et la rigueur des supplices les attend...

« Si vous doutez du livre que nous avons envoyé à notre serviteur, apportez seulement un chapitre semblable à ceux qu'il contient, et, si vous êtes sincères, appelez d'autres témoignages que celui de Dieu. »

(2) Ce poëte composa, au moment de sa mort, un vers qui passe pour le comble du sublime :

Vadjadto jédid' al mout gaïr ledhidh.

« Tout ce qui est nouveau cause, dit-on, du plaisir; je n'en éprouve pourtant aucun, bien que la mort me soit nouvelle. »

Quelques peintures riantes ou sévères, des images tantôt gracieuses, tantôt magnifiques, des descriptions majestueuses de la toute-puissance de Dieu, sont des qualités qu'un étranger même peut apercevoir dans le Coran; mais celui qui ne comprend pas l'original est peu dédommagé, par quelques passages sublimes (2), des longueurs, des répétitions fastidieuses, de la confusion des matières, de la fréquente obscurité.

Sounna. Les musulmans vénèrent, outre le Coran, la *Sounna* ou tradition qui correspond à la *Misna* des Juifs. Ce sont des doctrines transmises de vive voix par le prophète, et recueillies par écrit, deux siècles après, par Al-Bochari, qui, de trois cent mille traditions incertaines, en tira, après les avoir examinées, sept mille deux cent soixante-cinq authentiques. Il allait chaque jour prier dans le temple de la Mecque et y faire les ablutions pour mieux réussir dans sa tâche, et, lorsqu'il l'eut terminée, il déposa l'ouvrage sur la chaire, puis sur le tombeau du prophète.

On y ajouta ensuite l'*Ijmar*, décisions unanimes des imams orthodoxes sur les points controversés, et le *Kias*, explication que l'on tire des anciennes sentences pour les cas nouveaux.

Telles sont les sources de la doctrine mahométane (*Islam*), que les docteurs divisent en deux parties : l'*iman* ou la foi, la théorie, et le *din* ou la pratique.

A commencer par les dogmes, le Coran est infaillible, car il débute ainsi : *Aucun doute sur ce livre*. Le Coran est la parole incarnée, incréée, éternelle, existant d'elle-même, ce qui substituait un Dieu mort au Dieu vivant; puis, à la différence du christianisme, nul corps vivant n'était chargé de l'interpréter. La règle fondamentale est renfermée dans ces paroles, que les musulmans répètent à chaque instant : ***Il n'est pas d'autre dieu que Dieu; un seul Dieu et aucun dieu en dehors de lui.*** Chaque chapitre du Coran est une proclamation de cette vérité, dans laquelle Mahomet espérait réunir les religions en lutte. « Dieu existe par lui-même, il n'engendre ni

Dieu. « n'est engendré, et n'a point de compagnon; il règne seul;

(1) Le passage suivant du chapitre XI est cité comme le plus sublime. Dieu y parle ainsi après le déluge : « Terre, engloutis tes eaux; ciel, absorbe celles que tu as versées. L'eau se retira, l'ordre de Dieu fut accompli, l'arche s'arrêta sur la montagne, et l'on entendit retentir ces paroles terribles : *Malheur aux méchants!* »

« louange à lui seul. Il détache le grain de l'épi, le noyau de « la datte; il fait sortir la vie de la mort, et la mort de la « vie; il sépare l'aurore des ténèbres et assigne la nuit au re- « pos. Il place les astres dans le firmament, pour vous conduire « au milieu des ténèbres sur la terre et sur les mers. Il vous « a formés d'un seul homme, il vous prépare un abri dans le « sein de vos mères, et vous dispose dans les reins de vos pè- « res; il fait descendre la pluie pour féconder les germes des « plantes; il couvre la terre de verdure, produit le grain, et « fait croître le palmier avec ses grappes. Vous lui devez les « raisins, les oliviers, les grenadiers de vos jardins. S'il veut « produire quelque chose, il dit : *Qu'elle se fasse !* et elle est « faite. »

Telle était la croyance des premiers patriarches. « Nous « avons montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre « pour rendre sa foi immuable. Quand la nuit l'eut entouré de « ses ombres, il vit une étoile et s'écria : *Voici mon Dieu !* L'é- « toile ayant disparu, il reprit : *Je n'adorerai point de dieux « qui disparaissent.* Il vit la lune se lever et dit : *Voici mon « Dieu!* mais, quand elle se fut couchée, il ajouta : *Si le Sei- « gneur ne m'eût éclairé, j'étais dans l'erreur.* Le soleil parut « sur l'horizon, et il s'écria : *Celui-ci est mon Dieu, qui est « plus grand que les autres ;* mais, lorsque le soleil eut fini sa « carrière, il continua ainsi : *Mon peuple, je repousse le culte « de vos divinités. J'ai élevé mon front vers celui qui forma les « cieux et la terre ; j'adore son unité, et ma main ne brûlera « pas d'encens aux idoles* (1). »

Le Dieu de Mahomet n'est point cette puissance physique du sabéisme, substantiellement présente sous les diverses formes de la nature et de l'humanité; il créa le monde qu'il tira, non de lui-même, mais du néant, et il n'est pas uni à ce monde par un lien naturel, par une continuité essentielle ; mais, comme Jéhovah, il est seul et séparé de tout, coexistant avec sa volonté, éternelle comme lui ; le monde, sa créature, est soumis à une nécessité absolue.

Afin que l'idée du Dieu Un restât plus pure, Mahomet exclut la Trinité, défendit le culte des images et des reliques, et lui-même n'aspira qu'au titre de prophète.

Dieu tout-puissant et omniscient, juste, bon, miséricordieux, créa les anges, ses ministres, d'une éclatante blancheur, for-

(1) Coran, VI, et passim.

més de lumière; les principaux sont Gabriel, Michel, Asraël, ange de la mort, Israfil, ange de la résurrection (1). Chaque homme en a deux pour le garder et prendre note de toutes ses actions.

Les anges ne forment donc pas une hiérarchie, comme dans le sabéisme, placée entre la créature et le créateur; ils sont réduits à la condition de simples messagers, créés pour le service de l'homme.

Cependant un des anges supérieurs refusa obéissance à Dieu; il fut donc chassé du ciel et devint Satan (*Éblis*). « Nous dîmes « aux anges : *Adorez Adam!* et ils l'adorèrent. Seul Éblis lui « refusa hommage, et le Seigneur lui dit : *Pourquoi n'obéis-tu « pas, et n'adores-tu pas Adam? — Je suis d'une nature supé- « rieure à la sienne,* répondit Éblis; *je suis fait de feu, lui de « fange. — Hors d'ici,* dit le Seigneur; *le paradis n'est pas « pour les orgueilleux ; va-t'en couvert d'opprobre et sans espé- « rance de pardon* (2). »

Entre les anges et les démons sont des êtres créés aussi de feu, mais plus matériels, qui mangent, boivent, engendrent et meurent. Il y en a de diverses espèces, comme les *djin* ou génies, les *péri* ou fées, les *dieux* ou géants, les *tacwin* ou destins; les uns sont bons, les autres mauvais; ils habitaient le monde avant la création d'Adam, et Mahomet fut envoyé aussi pour leur conversion.

L'homme, créé pour le paradis, en fut chassé par la malice du mauvais ange; et maintenant qu'il vit sur la terre, il doit mériter des récompenses ou des châtiments pour l'éternité. Dieu lui est venu en aide en révélant plusieurs fois sa volonté dans cent vingt-quatre livres sacrés, dont dix donnés à Adam, cinquante à Seth, trente à Édris ou Énoch, autant à Abraham; le Pentateuque fut donné à Moïse, les Psaumes à David, l'Évangile à Jésus-Christ, à Mahomet le Coran, qui l'emporte sur tous; c'est le sceau et la clôture des révélations. Le nombre des élus envoyés par Dieu sur la terre ne fut pas moindre de cent

(1) On lit la même chose dans l'évangile apocryphe de saint Barnabé, sauf que les deux derniers anges sont nommés Raphaël et Uriel. On pourrait faire beaucoup de rapprochements entre le Coran et les livres apocryphes. Dans l'exemplaire de cet évangile que possèdent les musulmans, ils ont substitué au mot *Paraclet*, consolateur, celui de *Paraclit*, c'est-à-dire fameux, célébré, équivalant à la signification arabe de *Mahamad*. Ils disent, en conséquence, que la venue de Mahomet a été prophétisée par Jésus-Christ.

(2) Coran, ch. VII.

vingt-quatre mille; mais trois cent treize seulement avaient pour mission spéciale d'arracher les hommes aux superstitions. Six d'entre eux, Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet, établirent une loi nouvelle dérogeant à l'ancienne. Adam mérita peu de sa descendance pour le péché dont il la souilla; les préceptes de Noé sont conservés dans la synagogue; Abraham ne fut ni chrétien ni juif, mais musulman et adorateur d'un seul Dieu, bien qu'il ne soit vénéré que par un petit nombre de Chaldéens. L'histoire de Moïse est racontée et embellie dans le Coran; il parle du Christ avec respect comme étant l'un de ceux qui approchent le plus de la face de Dieu; mais il rapporte beaucoup de prodiges puisés dans les livres apocryphes, et affirme toutefois qu'il n'était pas mortel. Lorsqu'il fut accusé, on lui substitua un fantôme ou un criminel, qui périt sur la croix à sa place, tandis qu'il montait au troisième ciel, d'où il viendra, au jour du jugement, confondre les Juifs qui lui refusent hommage.

La plupart des nombreux exemples empruntés par Mahomet aux saintes Écritures ont pour but de montrer quel châtiment sévère Dieu infligea à ceux qui maltraitèrent ses prophètes. Il avait ses raisons pour cela.

Sa profession de foi est ainsi conçue : *Nous croyons en Dieu, au livre qui nous fut envoyé, à ce qui fut révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, et aux douze tribus; à la doctrine de Moïse, de Jésus et des prophètes, sans mettre de différence entre eux, et nous sommes musulmans.* La religion mahométane n'est donc point hostile à la nôtre, ni à celle des Hébreux, et les persécutions si cruellement exercées en son nom proviennent plutôt de haines nationales et de la passion de dominer.

Vie future.

Il y a trois sortes de musulmans : les uns, très-parfaits, entreront les premiers dans le paradis; d'autres tiennent le milieu; les derniers, bons seulement en apparence, obtiendront miséricorde, mais non des récompenses glorieuses. Les musulmans ressusciteront les premiers et seront placés sur une éminence; puis, lors même qu'à l'heure de leur mort leur registre serait chargé de péchés, ils le trouveront tout blanc à l'heure de la résurrection, et n'emporteront avec eux que leurs bonnes œuvres, accomplies, soit par eux-mêmes, soit par d'autres en leur nom.

Aussitôt que le corps est déposé dans la tombe, apparaissent les deux anges noirs Monker et Nakir, qui, après l'avoir fait lever, examinent le mort sur la foi dans l'unité de Dieu et

dans la mission de Mahomet. S'il ne répond pas comme il le doit, il est puni sévèrement dans le *Barzak*, nom donné à l'intervalle qui sépare la mort de la résurrection. Les corps des musulmans parfaits jouissent du repos, tandis que leurs âmes montent directement au ciel. Les âmes de ceux qui subirent le martyre s'arrêtent dans le gosier d'oiseaux verts, pour être nourries des fruits du paradis, abreuvées de ses eaux; celles des autres fidèles errent dans le voisinage de leurs tombes, ou attendent dans le ciel le plus bas le jour de la résurrection.

Jugement dernier.

Aucune chose ayant eu commencement ne peut se soustraire à la mort, même les anges, parmi lesquels ressuscitera d'abord Israfil, dont le souffle doit faire résonner la trompette du jugement dernier. L'approche de ce jour sera annoncée par des signes plus ou moins évidents : la foi diminuera parmi les hommes, des personnes de basse condition s'élèveront à de hautes dignités, et de si grands malheurs pèseront sur les humains, que celui qui passera auprès d'un tombeau s'écriera : *Que ne suis-je couché là!* Puis le soleil se lèvera à l'occident, comme il faisait au commencement du monde; il apparaîtra une bête féroce d'un aspect terrible et monstrueux; l'Antechrist bouleversera des royaumes; enfin le Christ, revenant au monde, embrassera l'islamisme. Alors on entendra le son de la consternation, et tous les habitants des cieux et de la terre resteront épouvantés; le monde vacillera, les édifices seront renversés, les mères oublieront leurs nourrissons, et les hommes négligeront leurs chamelles pleines de dix mois.

Après quarante ans écoulés, Israfil, debout sur le temple de Jérusalem, sonnera la résurrection, en invoquant les âmes de toutes les parties du monde; il les mettra dans sa trompette, et, quand son dernier souffle la fera retentir, elles en sortiront comme un essaim, remplissant l'espace entre le ciel et la terre, puis retourneront à leurs corps, déjà préparés par une pluie de quarante ans.

Le jour du jugement durera mille ou cinquante mille ans (1). L'imagination orientale s'est donnée carrière dans les détails effrayants et majestueux de la résurrection, et ce serait une longue tâche que de rapporter, ne fût-ce qu'en résumé, les traditions très-diverses sur le jugement réservé à tous les êtres vivants, hommes, génies, anges ou animaux. Lorsque les

(1) Assertions diverses du Coran, ch. XXXII et LXX.

méchants et les justes auront attendu longtemps dans des angoisses terribles, Dieu apparaîtra pour rendre justice à chacun; mais, comme Abraham, Noé, Jésus-Christ, auront décliné l'office d'intercesseur, Mahomet s'en chargera. Les hommes devront alors rendre compte de leur temps et de l'emploi qu'ils en firent; de leurs richesses, de leur origine et de leur usage; de leur corps et de la manière dont ils en usèrent; de leurs connaissances et de ce à quoi elles leur servirent. Que s'ils veulent rejeter la faute sur l'âme et sur le corps, Dieu leur citera l'apologue de l'aveugle et de l'estropié préposés à la garde de la vigne, qui s'entr'aidèrent pour la ravager et furent condamnés également.

Gabriel tiendra la balance, dont les plateaux, assez vastes pour contenir le ciel et la terre, seront suspendus l'un sur l'enfer, l'autre sur le paradis. Un examen aussi long sera terminé dans l'espace de temps qui suffit pour traire une chamelle. Alors se fera une compensation entre les âmes pour les torts causés ou soufferts, en défalquant au profit des offensés une partie des bonnes œuvres des offenseurs. Les animaux paisibles tireront vengeance des bêtes féroces, puis ils seront réduits en poussière. Les hommes devront passer sur le pont At-Ssirat, plus étroit que le cheveu le plus délié; mais, tandis que les justes le franchiront d'un pas léger, les méchants tomberont dans l'enfer béant au-dessous.

Marchand comme il était, Mahomet présenta le paradis comme le résultat d'un marché : *Dieu acheta des fidèles leur vie et leurs biens, en leur donnant pour prix le paradis. Réjouissez-vous de la vente faite et du prix auquel vous vous êtes rachetés, puisque le bénéfice est le paradis.* Mahomet y entrera le premier de tous, et les prophètes y goûteront les délices les plus sublimes; viendront ensuite les docteurs et les prédicateurs, puis les autres, à proportion de leurs mérites. Mais chacun, dans la foule des croyants, aura pour ses plaisirs soixante-douze houris au noir regard, dont la virginité se renouvellera sans fin. L'imagination lubrique de Mahomet, après avoir emprunté tant d'idées aux Juifs et aux mages relativement aux destinées futures de l'homme, ne sut rien inventer de mieux pour embellir la demeure céleste, qu'un mélange de cuisine et de mauvais lieu!

Entre le paradis et l'enfer est un mur de séparation (*Al-Orf*), à travers lequel peuvent s'entretenir les bienheureux et les réprouvés. Sept portes donnent accès dans l'enfer, et con-

duisent à des châtiments divers. Par la première entrent les musulmans condamnés; par la seconde, les chrétiens; par la troisième, les Juifs; les sabéens, par la quatrième; les guèbres et les mages, par la cinquième; les idolâtres, par la sixième; par la septième, les hypocrites et les avares. Les peines seront éternelles pour les infidèles; mais les musulmans, quelque coupables qu'ils soient, seront sauvés lorsque le feu les aura purifiés de leurs fautes, en réduisant en charbon toute la peau de leur corps.

Les femmes seront aussi récompensées ou punies selon leurs œuvres, un paradis distinct étant réservé pour quelques-unes, tandis que le plus grand nombre gémira dans les abîmes. Une vieille femme ayant prié Mahomet de lui obtenir le paradis, il répondit : *Il n'est pas pour les vieilles;* comme il la vit affligée, il ajouta : *Il n'y aura point de vieilles au paradis, parce que Dieu leur rendra jeunesse et beauté.*

Mais il sanctionna l'infériorité des femmes, puisqu'il ne leur assigna qu'une faible part des récompenses et des peines réservées aux hommes dans l'autre monde, et que, dans celui-ci, il réduisait de moitié la pénalité des esclaves.

Fatalité. *Dieu a décrété de toute éternité chaque action, chaque événement de l'homme; tout est écrit dans le livre de l'Évidence. Les infidèles sont prédestinés au feu; l'homme porte son destin suspendu à son cou, et, au jour de la résurrection, Dieu lui montrera son livre ouvert.*

La fatalité pèse donc sur la pratique du musulman. En vain leurs théologiens voulurent modifier ce dogme, de manière à laisser au moins quelque part à la liberté humaine, et par suite à la moralité des actions. Un décret immuable gouverne tout; soumettre la volonté de Dieu à celle d'un individu est déclaré un blasphème digne des mages, et pire encore. L'homme ne fournit que la matière de la monnaie; c'est Dieu qui y applique le coin, et l'homme est pervers ou saint, non par son mérite ou ses torts personnels, mais parce que Dieu le veut ainsi. Le prophète inspire de la sorte aux siens une confiance sans mesure qui les précipite, sans souci du danger, sur les rangs ennemis, persuadés que la mort, si la dernière heure est sonnée, les atteindrait aussi bien dans leur lit que sur le champ de bataille. *L'heure finale est prédestinée par Dieu, et ceux qui périrent dans le combat de Ohod, fussent-ils restés chez eux, n'auraient pas évité leur destin, parce que dans aucun lieu l'homme ne peut se soustraire au décret absolu de Dieu.*

Mais, si cette croyance poussa d'abord les musulmans à la victoire, elle fut ensuite la source de cette apathie qui devint leur caractère, et fit sortir la tyrannie la plus absolue de leur aveugle obéissance envers l'envoyé du Très-Haut et ses successeurs.

Le paradis s'acquiert par la foi, et la porte n'en sera close pour aucun musulman, quelque pervers qu'il soit. L'important est que l'on croie ; le reste est peu de chose. Loin donc d'imposer une morale difficile à sa nation errante, Mahomet se contenta de l'améliorer en excluant ce qui répugne à la raison, l'idolâtrie, le meurtre de soi-même et des autres, l'exposition des enfants et l'usure. Le mérite de la continence est chose inconnue, et la polygamie justifiée par l'exemple du voluptueux prophète. A la vérité, le nombre des épouses est limité à quatre ; mais chacun peut prendre autant de femmes qu'il veut, soit à loyer, soit pour un temps déterminé (*kabin*). C'est ainsi qu'il perpétua l'esclavage de la femme et toutes ses conséquences meurtrières. La fornication est punie de cent coups de fouet ; l'adultère de mort, pourvu qu'il puisse être prouvé par quatre témoins oculaires (1). Pratique.

Le divorce est permis ; mais, après le troisième, le mari ne peut reprendre sa femme, si elle n'a pas appartenu à un autre. La raison la plus légère suffit au mari ; la femme doit alléguer des motifs puissants, et perd sa dot ; elle peut se remarier après trois mois, si elle n'est pas enceinte. « Vos femmes, dit « le Coran, sont votre champ ; cultivez-les autant qu'il vous « plaît ; munissez vos cœurs, et craignez le Seigneur. Le désir « de posséder une femme, manifesté ou non, ne vous rendra « pas coupable devant le Seigneur ; il sait que vous ne pouvez « vous empêcher de penser aux femmes (2). N'en épousez que « deux, trois ou quatre, en choisissant celles qui vous ont plu. « Si vous ne pouvez les entretenir convenablement, prenez-en « une seule, ou contentez-vous des esclaves (3). Quoi que « vous fassiez, vous ne pourrez aimer également vos femmes ; « mais ne laissez pencher la balance d'aucun côté. S'il advient « un divorce, Dieu enrichira l'un et l'autre époux : il est sage « et infini. »

(1) Les histoires musulmanes ne rapportent que deux exemples de lapidation pour adultère ; les chroniques ottomanes, un seul, en 1680, sous Mahomet IV, à Constantinople, par suite du zèle d'un juge et de la bigoterie du prédicateur Wani.

(2) Chap. II.

(3) Chap. IV.

Gabriel apparut à Mahomet sous la figure d'un Bédouin, et lui demanda : *En quoi consiste l'islamisme?* Mahomet lui répondit : *A professer qu'il n'y a qu'un Dieu et que je suis son prophète, à observer exactement les heures de la prière, à donner l'aumône, à jeûner le Ramadan, et à faire, si on le peut, le pèlerinage de la Mecque.*

C'est précisément cela! s'écria Gabriel en se relevant.

Cinq prières sont d'obligation journalière : avant le lever du soleil, à midi, avant et après le coucher du soleil, et à la première veille de la nuit. Les prières, *colonnes de religion et clefs du paradis*, sont courtes, accompagnées de gestes et de postures déterminés par l'islam, qui est imité par tous les assistants : cela consiste à se prosterner jusqu'à toucher la terre du front, et à mettre les pouces derrière l'oreille, comme pour indiquer un détachement complet des intérêts mondains. On peut aussi les dire en particulier, mais en se tournant toujours du côté de la Mecque. Aux heures fixées, le muezzin s'écrie, du haut des minarets : *Il n'est point d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Musulmans, accourez à la prière;* à ce moment, la pensée de tous les croyants s'élève vers la divinité (1).

Le musulman doit se présenter à Dieu dans un costume décent où il n'y ait point de luxe, et déposer avant la prière les ornements pompeux, afin de ne pas se montrer arrogamment à la vue du Seigneur. Les femmes, qui inspirent des idées tout autres que celles de dévotion, ne peuvent pas prier en public avec les hommes.

Les musulmans font des sacrifices d'animaux à la Kaaba,

(1) Collier, résident hollandais près de la Porte Ottomane, au commencement du dernier siècle, vit dans la plaine d'Andrinople cent cinquante mille soldats et autant de musulmans, accourus des environs, faire la prière du vendredi. « Toute cette multitude de têtes, couvertes de turbans, se tenait prête à faire la *Salath al djouma*, qui commença à l'arrivée du sultan. Tous écoutaient avec respect ce que disait un *iman* placé à la tête de chaque *ollah* ou régiment. Chacun se tenait à son rang, revêtu d'habits de couleurs éclatantes, qui offraient un très-beau coup d'œil. Immobiles comme des statues, on n'entendait ni tousser, ni cracher, ni dire un mot; leurs têtes même ne bougeaient pas. Les yeux fixés sur le seul iman, chaque fois qu'il prononçait le nom de Mahomet, ils baissaient la tête jusqu'à moitié de la poitrine, et, quand il proférait celui de Dieu, ils se prosternaient jusqu'à terre, puis, lorsqu'il s'écriait : *Allah al Akbar!* une quantité de muezzins répandus parmi la foule répétaient ce cri à une grande distance, et cent mille personnes se prosternaient sur le sol, ayant à leur tête leur souverain, et pour temple la nature. On ne pouvait voir un pareil spectacle sans une profonde émotion. »

mais ne les regardent pas comme partie intégrante du culte, bien qu'ils les pratiquent dans des occasions extraordinaires : à la fin d'un voyage, à la naissance ou à la mort d'un fils, à la consécration d'une mosquée, ou à la fête nationale du Kourbam Baïram.

Le dimanche et le sabbat étant sacrés pour les chrétiens et les Juifs, Mahomet consacra à Dieu le vendredi, jour dans lequel Dieu créa l'homme, et où lui-même avait fait son entrée à Médine. Le musulman assiste ce jour-là au culte public et aux prières communes récitées dans la mosquée par l'iman, qui les accompagne le plus souvent d'une prédication. Chacun peut ensuite se livrer à ses travaux habituels.

Les ablutions sont le prélude de la prière, et le musulman est obligé de les répéter plusieurs fois par jour; mais, quand il n'a pas d'eau sous la main, comme en Arabie, où elle est rare, il peut se purifier avec le sable. *Quand vous vous disposez à la prière, purifiez-vous d'abord le visage et les mains jusqu'au coude, puis la face jusqu'aux oreilles, et les pieds jusqu'à la cheville. La propreté est la clef de la prière* (1).

La circoncision, anciennement en usage chez les Arabes, n'est pas ordonnée par le Coran ; mais, recommandée souvent de vive voix par le prophète, elle est considérée de droit divin, et dans quelques endroits elle s'étend même aux filles. On ne la pratique pas sur les nouveau-nés comme chez les Hébreux, mais entre six et seize ans, quand le jeune garçon est en état de prononcer la formule de la foi.

L'aumône n'est pas seulement considérée comme une œuvre de charité, mais imposée dans une mesure déterminée. Le riche la doit en proportion des moyens qu'il a employés pour acquérir sa fortune : il est tenu au cinquième s'ils ont été peu honnêtes, au dixième s'il a fait preuve d'une loyauté irréprochable. De plus, aux fêtes du Baïram, toute personne aisée doit donner pour les pauvres un *sa* (mille quarante drachmes) de froment, de raisin sec et de dattes. Il est d'usage de faire d'autres distributions dans les circonstances les plus solennelles de la vie. Omar disait : « La prière nous conduit à moitié « route du paradis ; le jeûne à ses portes ; l'aumône nous les « ouvre. » On lit dans le Coran : « Ils te demanderont quel bien « il faut faire ; réponds-leur : *Secourez vos enfants, vos proches, « les orphelins, les pauvres, les pèlerins ; le bien que vous ferez*

(1) Chap. XXXVII.

« *sera connu du Tout-Puissant.* Faites l'aumône de jour, faites-« la de nuit, en public, en secret; vous en serez récompensés « des mains de l'Éternel, et vous resterez exempts des terreurs « et des tourments. Celui qui donne par ostentation est sem-« blable à un rocher couvert de poussière; une ondée survient-« elle, il ne lui reste que sa dureté (1). »

L'hospitalité envers les voyageurs, la fondation des caravansérails, les fontaines et les ombrages ménagés sur le chemin, appartiennent encore à l'aumône.

Mais cette charité est une obligation, non un sentiment; c'est un calcul pour son salut, dont on s'acquitte scrupuleusement de la main droite, tandis que de l'autre on frappe l'esclave, on trompe l'acheteur, ou l'on égorge son rival.

Dans le mois de Ramadan, on ne doit goûter d'aliments d'aucune espèce depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. « La nuit, vous pouvez vous approcher de vos femmes, qui « sont votre vêtement, et vous le leur. Dieu savait que vous « auriez transgressé la défense ; c'est pourquoi il tourna son « regard sur vous et vous dispensa. Voyez vos femmes, et « désirez les promesses que vous a faites le Seigneur. Manger « et boire vous est permis, jusqu'au moment où le jour suffit « pour distinguer un fil blanc d'un noir. Alors gardez le jeûne « jusqu'à la nuit. Restez éloignés de vos femmes, et passez le « jour à prier. Tel est le précepte du Seigneur, et il déclare « ses lois aux mortels afin qu'ils le craignent (2). » *L'odeur de la bouche qui jeûne,* disait Mahomet, *est plus agréable à Dieu que celle du musc.*

On s'abstient alors des parfums et des bains, et l'on se prépare par ces privations aux fêtes du Baïram (3). L'année étant lunaire, le mois de Ramadan fait le tour des diverses saisons; or, quand il tombe dans le cœur de l'été, les prescriptions du Coran deviennent extrêmement pénibles. Il est vrai que les riches, pour en éluder la sévérité, dorment tout le jour, et tiennent table tant que dure la nuit.

Il est interdit en tout temps de manger du porc, du lièvre, de la chair d'aucun animal étouffé et du sang; de boire du vin ou des liqueurs fermentées. Cette dernière défense n'a rien de

(1) Chap. XXXVII.

(2) Chap. II.

(3) Le petit Baïram commence à la fin du mois de Ramadan; le grand se célèbre à la Mecque, quand les pèlerins sacrifient les victimes dans la vallée de Mina.

rigoureux en Arabie; mais peut-être fut-elle inspirée à Mahomet par le désir d'attaquer dans sa base le sacrifice de l'Eucharistie. Les jeux de hasard sont aussi prohibés à plusieurs reprises, et surtout les sorts tirés avec des flèches. Quand les Arabes étaient encore idolâtres, ils mettaient, au moment d'entreprendre une expédition, trois flèches dans un carquois, l'une portant ces mots: *Dieu l'ordonne*; l'autre, *Dieu le défend*; la dernière n'avait rien d'écrit; ils divisaient un chameau en vingt-huit parties; puis ils marquaient dix flèches d'une, de deux, de trois hoches, et ainsi de suite jusqu'à la septième, en laissant les trois autres intactes. Les individus à qui revenaient les flèches entaillées recevaient autant de parts qu'elles avaient de hoches; ceux qui les avaient blanches devaient payer le chameau. Mahomet chercha à déraciner, avec les pratiques superstitieuses, tout ce qui offrait des occasions de querelles et d'escroqueries parmi ses compatriotes.

L'obligation la plus solennelle pour les musulmans est le pèlerinage de la Mecque, que chaque croyant libre doit faire au moins une fois dans sa vie, pourvu qu'il jouisse de son bon sens, d'une bonne santé, d'une honnête aisance, et ne s'expose pas à un trop grand péril. *Ceux qui ne l'accomplissent pas ne font tort qu'à eux, car Dieu n'a besoin d'aucune chose.* Pèlerinage.

En conséquence, il part chaque année pour la Mecque, de tous les pays où l'on croit à Mahomet, des caravanes saintes (1), qui arrivent en Arabie pour le temps du Baïram. Avant de se mettre en route, les dévots se taillent les ongles, raccourcissent leurs moustaches et leurs cheveux, et accomplissent en outre les cérémonies pratiquées par le prophète lui-même. Le chef de la religion, qui à présent est le Grand Seigneur, fournit aux dépenses de la caravane sacrée; il fait même de nombreux cadeaux en vêtements aux Arabes du désert, pour qu'ils ne l'inquiètent pas et laissent subsister des puits sur la route; il expédie de plus beaucoup de chameaux chargés d'outres pleines d'eau, avec une bonne escorte, et il nomme l'*émir hadji* ou prince des pèlerins, dont la dignité est à vie. Cet émir touche un gros traitement, sans parler de ses énormes bénéfices sur les chevaux et les chameaux qu'il loue, des taxes imposées par lui aux marchands qui veulent voyager avec la caravane, et de

(1) Il en part actuellement six. Celle de Damas, la plus importante, est conduite par un pacha à trois queues, et se compose de quatre à cinq mille personnes; puis viennent celles qui partent de l'Égypte, de la Barbarie, de la Perse, de Lassa et du Nedjed, d'Oman et de l'Yémen.

l'héritage que lui transmettent les musulmans qui meurent dans le trajet. Et il en périt par milliers en traversant le désert, soit par le simoun, soit par la soif, soit par la maladie ; le choléra surtout, durant ces trente dernières années, a semé ces plaines brûlantes d'horribles monceaux de cadavres. Un cadi, versé dans la connaissance du Coran et des lois, prononce sur les différends qui s'élèvent entre les pèlerins.

Les théologiens prescrivent à ces croyants zélés de multiplier les pratiques de piété, de faire des prières plus longues, de bien traiter les chameliers, de descendre de leur monture aux côtes rapides, afin de ne pas la fatiguer; de ne point repousser celui qui leur demande une portion de leurs provisions, de s'abstenir de querelles et de paroles obscènes. Parvenus aux limites de la terre sainte, les pèlerins découvrent leur tête, revêtent l'iram sacré en ceignant leurs reins d'une écharpe de laine, jettent sur leurs épaules un autre morceau d'étoffe, chaussent des babouches qui ne leur couvrent ni le talon ni le cou-de-pied, et croient, dans ce costume, entendre le chameau de Mahomet, qui, invisible mais immortel, salue leur arrivée. En s'approchant de l'enceinte révérée, ils chantent le telbiyé : *Me voici, ô Seigneur, prêt à t'obéir ! tu es unique; il n'est pas d'association en toi ; pour toi les louanges; de toi les grâces ; à toi l'univers ; tu n'as pas d'égaux.*

Le temple de la Mecque, si vanté par les Orientaux, n'est remarquable que par sa simplicité. Sept minarets, distribués inégalement, l'ornent au dehors ; puis, en entrant, on trouve un cloître de deux cents sur deux cent cinquante pas, entouré de colonnes à quatre rangs vers l'orient, à trois rangs vers les autres côtés. Ces colonnes sont réunies entre elles par des arceaux moresques d'où pendent des lampes, et au-dessus desquels s'élèvent cent cinquante-deux petites coupoles. Dix-sept portes, sans symétrie comme tout le reste, donnent accès dans la mosquée. Presque au milieu de l'enclos, la Kaaba s'élève sous un soubassement de douze pieds, de forme cubique, avec une seule porte au nord ; elle est revêtue d'argent, et couverte d'une vaste tente de soie noire flottant au vent, qu'on renouvelle chaque année. On y conserve la pierre noire qui, placée à la hauteur de cinq pieds environ, de forme ovale et de sept pouces de diamètre, semble une agrégation de plusieurs autres pierres, comme les aérolithes. Aux côtés de la Kaaba, dans quatre petits édifices, sont placés les imans des quatre rites mahométans orthodoxes, pour diriger les prières des

croyants de leur communion. La porte ne s'ouvre que trois fois par an, une pour les hommes, une pour les femmes, la dernière enfin pour la nettoyer et la purifier.

Il est défendu de poursuivre un ennemi sur le territoire de la ville sainte et d'y tuer des animaux, à l'exception de ceux qui sont nuisibles, d'y couper et d'y arracher une plante ou une branche d'arbre.

Sur les monts Saffah et Mervah, les pèlerins font leur profession de foi : « Saffah et Mervah sont des monuments de Dieu ; « celui qui aura accompli le pèlerinage de la Mecque et visité « la sainte maison sera dispensé d'offrir une victime d'expia« tion, pourvu qu'il fasse le tour de ses deux collines. Celui qui « fera plus que le précepte méritera la reconnaissance du « Seigneur (1). » Ils traversent ensuite le Makamer Ibrahim (*habitation d'Abraham*), de Mina à Arafat, en sept courses : trois à pas lents, quatre à pas pressés, en regardant derrière eux, et en s'arrêtant pour imiter Agar quand elle cherchait de l'eau pour Ismaël. Au déclin du jour, on se porte à la hâte vers Mozdalifah, afin d'arriver à temps pour y faire la prière du soir, à l'exemple du prophète ; mais il en est beaucoup qui, dans le trajet, périssent étouffés ou écrasés par le flot indomptable des dévots. Après avoir fait sept fois le tour de la Kaaba, ils se purifient en buvant de l'eau du puits de Zemzem (2), et accompagnent chacune de leurs actions de prières rituelles.

Lorsque tout est accompli, les pèlerins se rasent la tête ; mais si, au départ, ils faisaient entendre des chants d'allégresse et de dévotion, au retour, ils sont exténués par la marche et le jeûne, déchirés, infirmes et décimés. Quand un pèlerin (*hadji*) rentre dans ses foyers, ses compatriotes l'accueillent par une espèce de fête, et l'honorent jusqu'à sa mort. Des musulmans, comme spéculation, entreprennent plusieurs fois le voyage de la Mecque aux frais et pour l'avantage de ceux qui ne peuvent s'en acquitter en personne.

La guerre sainte contre les infidèles est une obligation en rapport avec un peuple rempli de passions aventureuses et sanguinaires : « Combattez les ennemis dans la guerre de religion, « tuez-les quelque part que vous les trouviez ; le danger de « changer de religion est pire que l'assassinat. Combattez-les

Guerre sainte.

(1) Coran, ch. I.

(2) Comme ce serait une impiété que de refuser l'eau offerte par le scheik Zemzem, gardien du puits, les sultans en ont fait parfois usage pour empoisonner ceux qui leur déplaisaient. (Voyez le *Voyage d'Ali Bey el-Abassi*, 1803-1807.)

« jusqu'à ce que vous n'ayez plus à craindre de tentation, et « que le culte divin soit affermi ; que toute inimitié cesse dès « qu'ils abandonnent les idoles, car votre colère ne doit s'exer- « cer que contre les méchants. Violez envers eux les lois qu'ils « n'observeraient pas à votre égard ; le paradis est à l'ombre « des épées ; les fatigues de la guerre sont plus méritoires que « le jeûne, les prières et les autres pratiques de la religion. Les « braves tombés sur le champ de bataille montent au ciel « comme des martyrs (1). O croyants ! quand vous marchez à « la guerre sainte, mesurez vos actions, et que l'avidité du « butin ne vous fasse pas appeler infidèle celui qui vous saluera « tranquillement. Dieu possède des richesses infinies. Que les « fidèles qui restent chez eux sans nécessité ne soient pas traités « à l'égal de ceux qui défendent la religion de leur vie et de « leurs biens. Dieu éleva ceux-ci au-dessus de ceux-là. Tous « posséderont le souverain bien, mais à un plus haut degré « ceux qui meurent en combattant. Les anges demandèrent aux « coupables qu'ils punirent de mort : *De quelle religion êtes- « vous ?* Ils répondirent : *Nous etions de faibles habitants d'un « pays idolâtre.* Les anges reprirent : *La terre n'est-elle pas « vaste ? ne pouvez-vous quitter le lieu de votre demeure ?* « Leur séjour sera l'enfer. Celui qui laissera sa patrie pour « défendre la religion sainte trouvera l'abondance et de nom- « breux compagnons. Le fidèle qui, ayant abandonné sa famille « pour se ranger sous les étendards de Dieu et de ses apôtres, « viendra à mourir, recevra sa récompense du Seigneur clé- « ment et miséricordieux. »

Mahomet confirma l'ancien usage des Arabes de suspendre les hostilités durant quatre mois, à moins qu'il ne s'agît d'attaquer ceux qui auraient violé cette trêve sainte.

Lois civiles. Le Coran, code religieux, est en outre la base des lois civiles.

(1) Coran, ch. II et ch. IV. La guerre sacrée est souvent recommandée dans la tradition hébraïque. « Quiconque s'enrôle pour la défense de la loi, dit Maïmonide, doit se confier dans celui qui est l'espérance d'Israël et son sauveur aux jours de tempête ; il combat pour la profession de l'unité de Dieu. Qu'il remette donc son âme dans les mains du Très-Haut, ne pense plus à sa femme ni à ses enfants, bannisse de son cœur tout souvenir, et dirige uniquement son esprit vers la guerre. » (*Halach Melachim*, ch. 7.) La Kabale dit aussi : « Maudit celui qui accomplit négligemment l'ouvrage du Seigneur ! Maudit celui qui empêche son épée de verser le sang ! Mais que celui qui fait tous ses efforts au moment de la bataille, sans s'effrayer, dans l'intention de glorifier le nom de Dieu, attende la victoire avec confiance, et ne craigne ni péril ni désastre, certain d'avoir dans Israël une maison bâtie pour lui et ses fils. » Nous avons vu, dans ces dernières années, la guerre sainte proclamée en Algérie contre les Français.

Nous avons déjà vu celles qui sont relatives au mariage et au divorce. Les fils prennent dans l'héritage une part double de celle des filles. Deux témoins, au moins, sont nécessaires pour la validité d'un testament. Les docteurs considèrent comme une impiété de frustrer sa famille d'une partie de ses biens, à moins que ce ne soit pour des legs pieux. Les enfants nés, soit d'épouses, soit de concubines, ou d'esclaves, sont considérés comme légitimes, pourvu que le père soit connu. Les contrats doivent être rédigés en présence de deux hommes, ou d'un homme et de deux femmes, tous musulmans. Les voleurs ont la main coupée ; les injures faites aux personnes sont punies de la peine de talion ; mais le plus souvent les parties entrent en composition. La bastonnade et le fouet sont les peines répressives des délits moindres.

L'unité du despotisme était aussi ancienne que l'Orient, et Mahomet la consolida en faisant du Coran l'autorité unique : le Coran est à la fois dogme, pontife et culte ; en effet, personne n'est chargé d'en interpréter infailliblement le sens ; ce livre est la seule autorité qui parle, et le culte se borne à le réciter. Mahomet n'a également fondé aucune autorité temporelle, et n'a institué ni Église, ni État, ni pouvoirs politiques ou religieux. Il avait écrit sous la dictée de Dieu ; le prophète mort, on ne lui avait point donné de successeur, et tout restait irrévocablement immuable : la souveraineté spirituelle et temporelle une fois éteinte avec lui, tout était subordonné à la lettre morte du Coran. La divinité de ce livre est chose commode pour les princes qui n'ont pas à lutter contre des oppositions légitimes, comme les monarques chrétiens. *L'Empire est à Dieu, qui le donne à qui il veut ; la terre est à Dieu, qui l'accorde à qui il lui plaît.* Le souverain par naissance ou conquête est donc, en vertu du droit divin, maître et unique propriétaire du territoire qu'il cède à ses sujets, soit tacitement, soit par une convention formelle. Le sultan qui, en traversant un village, demande à boire, donnera peut-être au paysan qui lui présente des rafraîchissements la terre qu'il cultive, en le dégageant de toute redevance envers le maître ; mais ce dernier se trouvera réduit à la mendicité, grâce à la générosité arbitraire du monarque.

A proprement parler, l'Islam n'a point de prêtres ; car la prière publique et la prédication étaient faites par Mahomet lui-même et ses successeurs. Celui qui préside à une assemblée de croyants en prières s'appelle *iman*, et l'iman suprême Sacerdoce.

est le successeur légitime de Mahomet. Le mufti, interprète de la loi, est le chef des ulémas ou docteurs; c'est plutôt un doyen de la faculté qu'un prêtre dans le sens des chrétiens. Les muezzins annoncent l'heure de la prière du haut des minarets. Les ministres des temples dépendent de l'autorité civile, qui les destitue s'ils ont démérité; ils ne portent aucune marque distinctive, et n'ont aucun caractère qui les affranchisse des obligations de tous les autres citoyens. La division des deux pouvoirs, introduite par le christianisme, fut ramenée dans l'islam à l'antique unité, et la distinction entre le califat et la puissance dura peu; il n'y a ni clergé pour lutter contre les dominateurs, ni dogme, ni droit, et tout se borne à un enseignement et à la jurisprudence (1).

Mahomet a écrit : *L'Islam n'a point de moines*; mais il a dit dans un autre endroit : *C'est une bonne chose que la pauvreté*; ces paroles fournirent aux Arabes l'occasion de donner carrière à leur penchant naturel pour la contemplation. Ainsi, tandis qu'une foule de musulmans acquéraient le paradis par la guerre, d'autres cherchèrent à l'obtenir par des jeûnes et des macérations. La trente-septième année de l'hégire, Ouvéis de Karn, dans l'Yémen, par le conseil de l'ange Gabriel, s'arrache toutes les dents en l'honneur du prophète, qui en avait perdu deux à la bataille d'Ohod, et exige le même sacrifice de ses prosélytes. D'autres cénobites, dont Abou-Bekr, dit-on, institua trois ordres, et Ali vingt-neuf, furent appelés *dervis* en perse et en turc, *fakirs* en arabe, c'est-à-dire pauvres. Plus tard le scheik Abdoulkari Ghilan institua la règle des kadirs, chargés de garder les tombeaux des grands imans à Bagdad. Les bateleurs qu'on voit dans le Levant avaler des lames tranchantes, jeter la flamme par la bouche, se jeter dans le feu, appartiennent à la règle fondée par Séïd Amed Roufaï. Les nourbaks, ou dispensateurs de la lumière, professent sur elle certaines doctrines mystiques. Ils eurent pour principal chef Djélaleddin Roumi, poëte célèbre qui fonda l'ordre des mevlévis, le plus renommé de tous. Puis, en 1400, Pir Mohamed Nakschibendi fondit les différents ordres en un seul, qui se réduit à une simple association religieuse, peu différente de notre tiers ordre de Saint-François; des personnes de tout rang, même du plus élevé, s'affilient à cette association, sans être tenues à autre chose qu'à réciter certaines prières, à se réunir quelquefois

(1) Voir CHAUVIN BELLIARD, *L'Islam*. Paris, 1845.

pour chanter et réciter le *Tesbih*, qui équivaut à notre rosaire, et se compose de quatre-vingt-dix-neuf grains.

Les véritables dervis sont soumis à des obligations plus étroites: « Dix qualités communes au chien, dit Hassan-el-« Basri, doivent être le partage d'un dervis: avoir toujours « faim; n'avoir point d'endroit fixe pour se coucher; être sans « héritiers; ne point abandonner son maître, bien que mal-« traité par lui; veiller la nuit; se contenter du lieu le plus « abject; céder sa place à qui la veut; revenir à celui qui l'a « frappé quand il lui présente un morceau de pain; se tenir à « l'écart quand on lui donne à manger; ne pas songer à re-« tourner à l'endroit d'où il est parti à la suite de son maître. »

Saadi dit plus justement dans le *Gulistan :* « Que le bon « musulman, avant d'entrer dans la retraite, songe qu'un soli-« taire sans doctrine est une maison sans porte; un dervis sans « piété est une maison sans lumière; les biens des congréga-« tions religieuses appartiennent aux pauvres; le dervis avare « est un voleur de grande route; un solitaire gras est à com-« parer au pourceau... Qu'à l'extérieur le dervis se montre né-« gligé, et qu'il tienne son esprit éveillé à l'intérieur après « avoir endormi la concupiscence... Possédez les vertus d'un « véritable dervis, puis mettez même, s'il vous convient, le « kalpali du Tartare. »

Les sophis réclament une mention particulière, à cause de la prédominance qu'ils acquirent en Perse; on appelle ainsi dans ce pays ceux qui, se séparant du monde, s'appliquent spécialement à la culture de l'esprit. Les premiers musulmans donnèrent ce nom à certains individus réunis en société pour se livrer à la pénitence et aux mortifications. Aboul introduisit parmi eux, au deuxième siècle, une règle qui fut ensuite élargie dans le troisième. Les adeptes se vantaient d'être en communication avec Dieu, et d'atteindre à l'essence même de la Divinité, en cherchant « à délivrer l'esprit et le cœur des « perturbations, à extirper la nature humaine, à réprimer « l'instinct des sens, à revêtir les qualités spirituelles, à se « transfigurer dans la science pure, à faire toute espèce de « bien. » Comme on demandait à Aboul quelles qualités convenaient à un véritable serviteur du Seigneur, il répondit : « *Être persuadé que tout provient de Dieu, que tout subsiste en* « *Dieu, que tout retournera à lui* (1). » Sophis.

(1) *Tholuck sufismus, sive Persarum theosophia panth.;* Berlin, 1821.

Ce panthéisme ne les poussait pas à s'absorber en Dieu au moyen des tortures volontaires des Indiens, mais à réprimer l'impureté, les doutes, les passions, jusqu'à ce que la mort les identifiât avec l'Être infini.

Dans le *Coulchen Raz,* qu'on peut appeler leur *Somme théologique,* on lit au sujet de la création : « Commert donc le « fini s'est-il détaché de l'Être primitif? Question d'un homme « qui n'est pas encore arrivé à la connaissance de la vérité. « Jamais l'un ne s'est séparé de l'autre. Le fini est un phénix « sans substance. Une foule de noms apparaissent, mais tous « dénotent un seul être. Ce qui est infini ne peut jamais de- « venir fini ; autrement comment serait-il éternel ? Ce qui est « éternel ne descendra jamais dans les limites du fini, et ce « qui est fini se s'élèvera jamais jusqu'à ce qui est éternel. »

Le panthéisme, conséquence ordinaire, les porte donc à ne pas reconnaître de différence entre les religions, et même entre les œuvres humaines : « Aucune action, dit Asisi, ne vient « de nous. Quelle chose est bien? quelle chose est mal? » On lit dans une de leurs compositions poétiques : « Je suis « tout ce que tu vois et ce dont tu jouis. Je suis l'Évangile, « les Psaumes, le Coran. Je suis Ousa et Allat (deux idoles « arabes); je suis Baal et Dagon, la Kaaba et l'autel du sacri- « fice. Le monde est divisé en soixante-douze sectes, et « pourtant il n'y a qu'un Dieu. Je suis le croyant qui crois « en lui. Sais-tu ce que sont le feu, l'air, l'eau, la terre? je « suis l'air, la terre, l'eau, le feu; je suis le mensonge et la « vérité, le bien et le mal, le dur et le mou, la science et la « solitude, la vertu, la foi, le plus profond abîme de l'enfer, « le plus cruel tourment de la flamme, le paradis suprême, « Ouri et Riswan, la terre et tout ce qu'elle renferme, l'ange « et le diable, l'esprit et l'homme; en somme, je suis l'âme « du monde. »

Hérésies. Nous voyons déjà ici une des hérésies de l'Islam; car, bien qu'il semblât devoir en être exempt, réduit comme il est à des règles si simples et presque à des négations, les disputes et les subtilités ne tardèrent pas à s'y mêler. Les sectes chrétiennes, répandues en Orient, avaient porté la philosophie grecque dans une décadence où jamais elle n'était parvenue dans ses plus beaux jours. La seule école restée debout, au milieu des ruines du paganisme et du néoplatonisme, était celle des péripatéticiens ; mais toutes les études se réduisaient à la *Logique* et à l'*Organon* d'Aristote. Les Arabes appliquèrent ces règles à

leur théologie, qui s'exerça dans des controverses sur ce que leurs docteurs appellent les *quatre points cardinaux*, c'est-à-dire les attributs de Dieu, la prédestination, les promesses et les menaces ; elle rechercha même jusqu'à quel point l'histoire et la raison doivent avoir de l'influence en matière de foi, sans omettre la mission des prophètes et l'office de l'iman.

Selon les différentes manières d'entendre les questions qui naissent de ces divers sujets, les musulmans sont orthodoxes ou hétérodoxes. Les premiers s'intitulent *sounnites* ou traditionnels, parce qu'ils reconnaissent l'autorité de la Sonuna, qui supplée au silence du Coran pour le dogme et le précepte. D'accord sur le fond des traditions, ils diffèrent dans la pratique. De là, quatre écoles tenues pour orthodoxes, et auxquelles, par ce motif, sont réservées des places dans la cour de la Kaaba pour réciter leurs prières, chacune sous la direction de son iman. Le chef de la première fut Abou Anifa, mort en prison à Bagdad, pour avoir refusé les fonctions de juge, auxquelles il se croyait inhabile, d'après cette pensée : *Si je dis la vérité, j'en suis incapable ; si je mens, j'en suis indigne.* Il repassa sept mille fois le Coran dans sa prison. Sa doctrine, répandue d'abord dans l'Irak, est maintenant générale parmi les Ottomans ; ses adeptes forment la secte de la raison, parce qu'ils décident d'après leur propre examen, non d'après le dire d'autrui.

Anifites. 699-769.

L'école qui l'emporte parmi les Africains est, au contraire, esclave de la tradition ; elle a eu pour fondateur Malek Ebn Ans, qui vivait de l'an 99 à l'an 177 de l'hégire. Un de ses amis, étant allé le visiter dans sa dernière maladie, le trouva tout en pleurs et désolé ; comme il voulut en savoir la cause, il obtint cette réponse : *Plût à Dieu que j'eusse reçu autant de coups d'étrivières que j'ai décidé de questions d'après ma propre opinion! J'aurais moins de comptes à rendre à Dieu.* Il employait tout son savoir à la gloire du Seigneur ; interrogé sur quarante-deux questions, il répondit à trente-deux : *Je l'ignore.*

Malécites.

Mohamed Ebn Édous-el-Safei, né à Gaza, en Palestine, le jour que mourut Abou Anifa, fut très-versé dans la science théologique, et discuta le premier sur la jurisprudence, qu'il traita méthodiquement. Il passait un tiers de la nuit à l'étude, un tiers à prier, et donnait le dernier au sommeil ; jamais il ne jura le nom de Dieu ; un jour qu'on lui soumettait une question, il hésita sans parler, et, comme on le pressait, il répondit : *Je pèse s'il vaut mieux parler ou me taire.* Il traitait de

Safiites.

menteur celui qui prétend aimer à la fois le monde et le Créateur. La secte dont il fut le fondateur se recruta parmi les Arabes, et Ebn Anbal, qui d'abord avait défendu à ses disciples de lui prêter l'oreille, disait ensuite qu'il était comme le soleil au monde, comme la santé au corps.

Cet Ebn Anbal fonda la quatrième secte. Né à Mérou, dans le Khorassan, ou à Bagdad, où il étudia et crût en renommée, Anbalites. il savait au moins un million de traditions sur Mahomet. Comme il n'avait pas voulu confesser que le Coran eût été créé, le calife Al-Motassem le fit fouetter et mettre en prison; puis, lorsqu'il mourut, quatre-vingt mille hommes et soixante mille femmes suivirent son cercueil. Il enseignait une pratique très-rigoureuse, et pourtant il trouva tant de sectateurs que, sous le règne du kalife Ali-Radi, ils excitèrent une violente sédition à Bagdad, où ils voulaient détruire tout ce qui était raffinement et recherche, le vin, les cantatrices, les instruments de musique. 934. Leur nombre diminua bientôt, et l'on en trouve à peine aujourd'hui hors de l'Arabie.

Viennent ensuite une nuée de musulmans hétérodoxes, mais divergents sur des articles fondamentaux en matière de foi; comme effets de causes semblables, beaucoup d'analogies se rencontrent entre les hérésies chrétiennes et mahométanes. Les unes et les autres naquirent en effet de cette inquiétude d'esprit qui pousse à vouloir savoir plus que n'enseigne la foi primitive; de l'inobservance de certaines prescriptions, de l'ambition politique, des restes de croyances antérieures, du magisme, par exemple. Or l'identité des opinions se produit dans la similitude des faits : persécutions et martyres, sophismes et obscurités, haines inextinguibles et guerres sanglantes. Seulement les erreurs des musulmans, à cause de l'ignorance et de l'imagination ardente des Arabes, sont encore plus bizarres, leurs miracles plus absurdes, leurs images plus extravagantes. Les mahométans disent que les mages sont divisés en soixante-dix écoles, les chrétiens en soixante et onze, les Hébreux en soixante-treize, une desquelles est orthodoxe; tandis que l'Islam les surpasse encore toutes, puisqu'il en compte soixante-treize, toutes hétérodoxes (1).

(1) Gibbon, comme on le pense bien, élève la religion de Mahomet au-dessus de celle du Christ, et son argument le plus fort est la stabilité de la première en comparaison de la mobilité de l'autre. La preuve qu'il en donne est que l'Arabe dit encore aujourd'hui à Constantinople : *Dieu seul est Dieu, et Mahomet est son prophète*. Or il n'est pas d'enfant parmi nous qui ne sache répé-

Les motazalites nient les attributs de Dieu, à l'exception de l'éternité, qui constitue son essence, par laquelle il connaît, et non par l'intelligence. Ils repoussent la prédestination, Dieu ne pouvant être l'auteur du mal. L'homme agit librement, et, si un croyant meurt coupable d'un grave méfait, il sera damné éternellement. Ils se subdivisent en vingt sectes, qui croient toutes posséder la vérité, et dont la principale est celle des koudris, c'est-à-dire protestant contre le décret absolu de Dieu (*al-kadr*). Motazalites. Koudris.

Les séfatiens ou attributistes professaient le dogme précisément contraire, savoir : que les attributs de Dieu, essentiels ou autres, sont éternels ; ils y ajoutaient les attributs déclaratifs, c'est-à-dire ceux auxquels il faut recourir pour l'exposition historique, comme d'avoir des yeux, de parler, et autres semblables ; mais, pour l'interprétation des derniers, ils se partagèrent en diverses opinions, dont la plus célèbre fut celle des asariens. Al-Asari contestait à Al-Djobbaï, motazalite, que Dieu fût obligé de faire toujours le mieux ; il raisonnait ainsi : « Suppose trois frères : l'un a vécu conformément à la loi, « l'autre l'a foulée aux pieds, et le troisième est mort en bas « âge ; qu'adviendra-t-il d'eux ? » Al-Djobbaï répondit « que le « premier aurait sa récompense dans le ciel, que l'autre serait « châtié dans l'enfer, que le troisième n'aurait ni récompense ni « châtiment. » Mais Al-Asari ajoutait : « Si le troisième disait « au Seigneur : *Tu aurais dû m'accorder une vie plus longue,* « *pour que je pusse entrer dans la gloire avec le meilleur de mes* « *frères.* » Al-Djobbaï répliquait : « Dieu répondrait qu'en vertu « de sa prescience, il avait su que le jeune enfant, s'il n'était « pas mort, serait devenu criminel et aurait mérité l'enfer. » Alors Al-Asari : « Eh bien ! le second ajoutera : *Pourquoi donc* « *ne m'as-tu pas retiré du monde dans mon enfance, avant* Séfatiens. Asariens.

ter, sans se tromper d'une syllabe, le *Credo* des temps apostoliques, qui offre cependant un ensemble de croyances inaltérées ; tandis que la formule mahométane est renfermée dans sept paroles qui ne contiennent ni dogmes, ni sens dogmatiques, et sont dès lors bien moins susceptibles de corruption. C'est donc là une véritable insulte au jugement des lecteurs. Quant à la prétendue immobilité de l'Islam, on en peut juger par le nombre des sectes, et par les torrents de sang qu'elles firent couler, jusqu'aux Wahabites, nos contemporains. Au surplus, cette erreur ne doit pas être attribuée en propre à Gibbon, car nous lisons ce qui suit dans un de ses auteurs favoris : *Ordo ecclesiæ mahumedanæ longe romanum antecellit; nam a quo tempore ista superstitio incœpit, nulla in eorum ecclesia schismata orta sunt.* (Spinosa, *Opera posthuma*, p. 613.)

« *que je méritasse le châtiment ?* » Al-Djobbaï ne sut rien « objecter, sinon que « Dieu avait prolongé sa vie, pour lui « laisser l'occasion de se perfectionner ; » ce qu'Al-Asari réfuta en disant : « Pourquoi donc n'avoir pas prolongé celle de l'en- « fant, par la même raison? cela aurait dû tourner à son avan- « tage. » Al-Djobbaï, ne trouvant plus rien à objecter, lui dit : « Mais es-tu donc possédé du démon ?»

S'égarant ainsi dans les abîmes de la prédestination, ses disciples croient que Dieu a une volonté éternelle, applicable à ce qu'il veut, qu'il s'agisse de ses propres actions ou de celles des hommes ; cependant les mortels sont responsables de leurs actions, bien qu'en réalité elles soient produites par Dieu, qui veut le bien et le mal, le profit et le dommage, et peut même commander à l'homme des choses impossibles.

Mardaïtes ou Druses. Des mardaïtes du Liban dérivèrent les druses, ainsi nommés d'un missionnaire du calife égyptien Hakem-Bamrillah, que les druses regardent comme un dieu. Ils se divisent en téimans ou sectateurs de l'émir Schéab, qui dominent dans le Liban en faisant leur résidence à Déirolkamur, et en disciples d'Ibn-Maan.

Téimans.

Carégites. On appela carégites, c'est-à-dire *rebelles*, douze mille hommes qui se séparèrent d'Ali, irrités de ce qu'il avait soumis à un arbitrage ses droits au kalifat. Ils soutenaient que l'on pouvait devenir iman sans appartenir à la tribu des Koréischites, et qu'il n'était pas même besoin pour cela d'être libre, pourvu que l'on fût juste et pieux ; que l'iman peut être déposé lorsqu'il dévie du droit chemin.

Les schyites ou *schismatiques*, au contraire, considèrent comme seuls kalifes ou imans légitimes Ali et ses successeurs ; cette fonction ne dépend pas, selon eux, de la volonté du peuple ; quelques-uns même, dépassant toute mesure, poussèrent la vénération pour ce saint jusqu'à le préférer à Mahomet. Les schyites voient dans Ali non-seulement le chef religieux et civil, mais ils attribuent à ses descendants des prérogatives surnaturelles, telles que la présence de la divinité dans l'iman. Lorsque, après dix générations, le dernier descendant d'Ali eut disparu mystérieusement, ils se figurèrent qu'il devait reparaître un jour pour renouveler l'empire.

Les sounnites reprochent à Ali d'avoir répandu lui-même cette croyance, et lui attribuent ces paroles : ***Je suis Allah ; je suis le clément, le miséricordieux, le très-haut, le créateur et le conservateur, le compétent ; c'est moi qui accorde la grâce, et***

c'est moi qui, dans le sein de la femme, donne une forme à la goutte (1).

De leur côté, les schyites font un crime aux sounnites d'avoir supprimé non-seulement des paroles de Mahomet, mais tout un chapitre du Coran, où il est question d'Ali et des persécutions qu'il eut ensuite à souffrir. Cette secte acquit une plus grande importance quand la famille turque des Othmans et la famille perse des Saffis, bien qu'elles n'eussent pas de liens de parenté avec les maisons d'Ali et de Moawiah, rattachèrent leurs droits à celles-ci. Depuis cette époque, la secte des schyites a rendu insupportable le séjour de la Perse, malgré toute la beauté du pays. Quiconque ne lui appartient pas est impur, juifs, chrétiens ou sounnites ; mais les Turcs sont surtout les objets de leur haine, parce qu'ils occupent les lieux où ils vont en pèlerinage : Koufa, tombeau d'Ali; Kerbela, tombeau de Hussein ; Bagdad, de Mousa, et résidence perpétuelle des imans. Aussi enseignent-ils qu'il y a plus de mérite à tuer un sounnite que trente-six chrétiens. Très-zélés pour les pèlerinages dévots, ils en font à dix ou douze sanctuaires, sans parler de la Mecque, et sont ainsi toujours en voyage. Les femmes, plus sévèrement gardées parmi eux que chez les Turcs, sont portées, durant ce voyage pieux, dans des cages de bois, sur des chevaux; on les fait descendre pour manger et pour d'autres besoins, mais sans leur permettre de sortir. Ils n'entreraient pas dans une maison de Turcs, et ne goûteraient pas à des aliments qu'ils auraient touchés; puis, comme la dévotion voudrait qu'ils se fissent ensevelir autour des tombeaux des saints, dont les Turcs sont aujourd'hui possesseurs, ils forment dans les villes des dépôts de cadavres, que de fétides caravanes charrient ensuite sur des mulets à travers la Perse et la Mésopotamie, jusqu'à Koufa ; mais ils payent chèrement le trajet, la sépulture, les prières, et fomentent de plus en plus les haines religieuses.

Presque tous ces sectaires ont supposé qu'un sens caché était renfermé dans les vérités religieuses et morales dont la connaissance, réservée à un petit nombre, est au-dessus de tout devoir de religion.

Nous n'avons fait qu'indiquer les principales hérésies du mahométisme (2), sans nous engager dans la tâche aussi diffi-

(1) Ebou-Kalec, *Vita Jobbai*.

(2) C'est dans la lutte de ces sectes que se trouve presque la seule philosophie

cile que fastidieuse d'énumérer les plus récentes jusqu'à celle des Wahabites. Nous verrons ces sectaires, quand nous en serons à l'histoire de notre siècle, verser des torrents de sang pour ramener à sa pureté l'islamisme corrompu, s'élancer du Nedjed avec une rapidité qui rappelait les premières victoires des musulmans, soumettre les tribus errantes, et porter l'effroi jusqu'à Damas et à Bagdad; défaits enfin par Ibrahim-Pacha (1818), et après avoir perdu leur chef Abdallah, ils restent quelque temps assujettis, mais se relèvent formidables.

Jusqu'à quel point Mahomet a-t-il donc bien mérité de l'humanité ?

Pour qui considère les actions, il est impossible de laver de la tache d'imposture celui qui fait parler Dieu pour être autorisé à enfreindre des lois imposées aux autres : « Nous con-« naissons les règles du mariage par nous établies pour les « croyants; ne crains pas de te rendre coupable en usant de « tes droits. Dieu est indulgent et miséricordieux.

« Tu peux, au gré de tes désirs, accorder ou refuser tes em-« brassements à tes femmes; recevoir dans ton lit celle que « tu en avais exclue, pour ramener la joie dans un cœur at-« tristé. Ta volonté sera leur loi; elles s'y conformeront. Dieu « connaît le fond de votre âme; il est savant et vigilant.

« N'augmente pas le nombre des épouses que tu as (il en « avait neuf); tu ne pourras les changer pour d'autres dont la « beauté t'aurait séduit, mais il t'est toujours permis de fré-« quenter tes esclaves; Dieu observe tout.

« O croyants! n'entrez pas dans la maison du prophète sans « permission, excepté quand il vous invite à sa table. Allez « quand il vous appelle; sortez de table séparés, et ne prolon-« gez pas trop les entretiens, parce que vous l'offenseriez. Il se « ferait scrupule de vous le dire, mais Dieu ne rougit pas de « la vérité. Si vous avez quelque chose à demander à ses fem-« mes, que ce soit à travers un voile; ainsi vos cœurs et « les leurs conserveront la pureté. Évitez d'offenser l'apôtre « du Seigneur; n'épousez jamais les femmes avec lesquelles « il eut commerce : ce serait un crime aux yeux de l'Éter-« nel (1). »

Il faut le dire, le Coran est l'œuvre d'un présomptueux qui

des musulmans. Sylvestre de Sacy a publié, dans son extrême vieillesse, un ouvrage sur la *religion des Druses* (1837), qui offre un tableau animé des différentes sectes de l'islamisme.

(1) Coran, ch. XXXV.

croit résoudre en les tranchant les plus hautes questions, sans s'occuper des difficultés, et qui constitue de la sorte un théisme insipide et superficiel, une croyance purement négative de la Divinité. La doctrine de son livre est stérile et incomplète; extérieurement, elle n'offre qu'une compilation tirée des sources les moins pures, des évangiles apocryphes, préférés à ceux qui sont authentiques, de la Kabale plutôt que du Pentateuque. Il ne reste plus que son mérite poétique.

Ismaël n'en sut donc pas plus qu'Israël; mais, voulût-on même admirer le Coran pour quelques-unes des vérités et des sentences morales bien exprimées qui s'y trouvent, ce n'est pas seulement sur le texte de son enseignement qu'il faut juger une opinion religieuse, mais encore d'après les usages pratiques qui en dérivent. Or, en enseignant ou du moins en faisant revivre une religion plus rationnelle (1), une morale moins sanguinaire, il ouvrit aux Arabes la route de la puissance et du savoir. Venger le meurtre d'un des leurs était une obligation pour les parents; lorsque deux tribus se faisaient la guerre, celle qui triomphait immolait un prisonnier libre pour la perte de chaque esclave ou femme, et dix pour celle de chaque homme libre. Mahomet réduisit ce talion à la proportion grossière d'un homme libre pour un homme libre, d'un esclave pour un esclave, d'une femme pour une femme, et il conseilla d'accepter le prix du sang versé, en disant: *Celui qui pardonnera au meurtrier obtiendra de Dieu miséricorde.* Il ajouta: « Dieu se complaît dans ceux qui pardonnent « les offenses. Observez dans chacun, non ses mauvaises qua- « lités, mais les bonnes. Pardonnez à qui vous outrage; fuyez « les ignorants, les orgueilleux, les querelleurs. Rendre le mal « pour le mal semble politique ou prudence; mais les hommes « pieux reçoivent le mal et rendent le bien. L'homme pieux « paye les refus par des dons, les médisances par des louanges; « il est à comparer à ces arbres qui donnent de l'ombre et des « fruits à ceux qui leur lancent des pierres. »

Mais, en conscience, quelle valeur ont de pareils conseils, disséminés çà et là dans l'ensemble d'une doctrine qui excite les passions ou en fomente les effets? S'ils purent apporter une amélioration momentanée parmi les compatriotes de Mahomet, ceux-ci ne tardèrent pas à reprendre leur ancienne ma-

(1) L'unité de Dieu est proclamée dans le poëme d'Antar, antérieur à Mahomet.

nière de vivre. L'Arabe d'aujourd'hui vit libre, ignorant et pauvre, comme avant le prophète, faisant paître ses troupeaux, ou inquiétant par ses incursions les habitants de la Palestine, de la Syrie, de l'Irak. Au moment où nous écrivons (avril 1840), les habitants de Moka tremblent d'être abandonnés par les troupes de Méhémet-Ali, dans la crainte de voir les Bédouins tomber sur eux, comme il y a quelques années, pour semer la ruine et l'opprobre dans leur pays.

Les effets de l'Islam ne se firent donc pas sentir dans le pays où il naquit ; au dehors, ils frappent nos regards. Mahomet fut appelé le Fils du glaive, tandis que le Christ s'appelait le Fils de l'homme. S'il fut charitable et bienveillant envers les fidèles, il se montra dans sa doctrine inflexible envers les ennemis, et consolida l'ancien droit de la victoire, qui rend esclave le vaincu dans sa personne, ou trouble sa conscience. Si le musulman ne tranche pas la tête de son prisonnier en l'honneur du prophète, il le lie à la queue de son cheval jusqu'à ce qu'il se soit résigné à l'esclavage. La sainteté des affections domestiques est profanée par les mariages multiples et par la facilité du divorce (1). La fortune du père se trouve divisée en plusieurs familles, et la tendresse maternelle, distraite par la jalousie d'épouse, est étouffée par la rivalité de marâtre. Nous frémissons au récit des fratricides habituels dans les maisons royales ; mais il faut mettre une grande distance entre les pieuses affections qui unissent chez nous les membres de la famille et la voluptueuse communauté du harem. Là l'hyménée et la paternité n'inspirent point de tendres sentiments ; les enfants trouvent à leur berceau les haines et les rancunes des mères, source de drames incessants, dont le dénoûment naturel est l'assassinat dès qu'il devient possible.

S'abstenir du vin (2) dans un pays qui n'en produit pas, jeûner des journées entières sous un ciel de feu qui obligeait à les passer dans le sommeil, étaient des privations illusoires ; mais, aussitôt que les sectateurs de cette loi se trouvèrent transportés par la force des armes dans les délicieux climats de la Perse et de l'Asie Mineure, dans les îles où souriait une

(1) EUSÈBE DE SALLE (*Voyage pittoresque, politique et historique en Égypte, Nubie, Syrie, Turquie, et en Grèce, pendant les années* 1837 *à* 1839) raconte qu'il a rencontré un homme qui avait divorcé dix-neuf fois.

(2) Le vin est appelé, dans le Coran, mère de l'avilissement (*oummoul-chabaï*).

abondante vendange, ces préceptes, en opposition constante avec les appétits naturels, parurent rigoureux et difficiles ; dès lors le caractère du Sarrasin, d'enjoué qu'il était, devint sombre et farouche. Le titre de musulman fut substitué à tout autre lien de tribu, de nation, de famille. Point de nom commun dans une même descendance, point d'armoiries distinctives, point de noblesse héréditaire ; sous ce système, qui pourrait songer à préparer des demeures ou à planter des arbres pour un avenir fatalement aveugle et inévitable ? Le Dieu un est jaloux même de ses symboles ; aussi aucune image, aucun art d'imitation. Dieu et l'homme seulement, sans médiateur, sans cette échelle progressive qui conduit de l'humble créature jusqu'au créateur, sans hiérarchie ni dans le ciel ni sur la terre. La prédication, cet instrument principal de la civilisation parmi les chrétiens, fut conservée ; mais l'incurable imperfection de la doctrine la rendit stérile.

Les mahométans n'eurent pas d'architecture religieuse, parce que leur foi sépare entièrement Dieu de son œuvre, ne le fait connaître ni en lui-même ni dans ses rapports avec la création, et le relègue au fond des ténèbres inexplorables de son unité absolue. Rien n'éveilla non plus, chez les Arabes, ce besoin de remonter du phénomène à l'idée, de découvrir la raison des choses, motif principal des progrès des sciences parmi les chrétiens. Tout ce qui restait des anciennes civilisations orientales fut détruit ; l'Afrique redevint barbare ; l'Europe, pour lutter contre la nouvelle invasion, dut suspendre l'œuvre de sa régénération. Une domination meurtrière s'étendit sur la plus grande partie du monde, sur les pays les plus favorisés de la nature, non pour leur infiltrer un sang nouveau, comme firent les barbares septentrionaux, mais pour arrêter tout progrès au milieu des fureurs du carnage et dans l'apathie de la fatalité. Le Coran, en devenant loi religieuse et civile, empêcha toute amélioration, même dans les lois, sanctionna l'injustice à titre de révélation divine, et repoussa quelque réforme que ce fût. L'autorité des califes n'étant point tempérée par les priviléges de l'Église ou des communes, ni par les souvenirs de libertés antérieures, resta absolue comme elle l'est d'ordinaire dans un gouvernement patriarcal ; imans et princes à la fois, ils interprétèrent le Coran, et purent couvrir l'injustice du manteau de la religion.

Aujourd'hui même que les idées de la France, les spéculations de l'Angleterre, les intrigues de la Russie, agitent l'Orient

de toutes parts, à quoi se réduisent les réformes vantées par ceux qui les font consister à boire du vin et à changer la manière de se vêtir? Sous ce Méhémet-Ali que l'on prône, il n'y a dans toute l'Égypte d'autre propriétaire que lui, et le fellah ne peut soustraire à la mutilation ses fils destinés à être eunuques ; on condamne encore les filles séduites à être cousues nues avec un chat dans un sac de cuir, puis jetées à la mer ; tout le royaume des Pharaons et des Ptolémées ne contient pas au delà d'un million et demi d'habitants, en comptant les cent cinquante mille de la capitale. Que dire ensuite de l'empire ottoman, quand il n'est pas jusqu'aux décrets paternels dictés au jeune sultan qui ne respirent des idées et ne révèlent des maux qui affligeaient, il y a mille ans, la société européenne?

Voilà les fruits tardifs mais naturels de l'Islam, qui ralentit l'œuvre des siècles, celle de la législation romaine et du christianisme, renouvela la servitude domestique et la polygamie, accompagnées des crimes qui en sont inséparables, et des maux dont la nature punit les outrages qu'on lui fait. L'esclavage fut perpétué, et le despotisme éternisé au profit de chefs exerçant, en vertu de la volonté divine, un pouvoir sans frein (1) et le droit de conquête dans toute son iniquité. Leur loi fut l'atroce raison d'État, qui rend les consciences esclaves du glaive ; qui égorge rivaux, fils, frères, pour la sûreté du premier-né ; qui ordonne de ne pas lier l'ombilic aux filles que les sultanes mettent au monde ; qui envoie l'ordre de se tuer à quiconque donne ombrage; qui sacrifie la justice au bien public identifié avec le caprice du monarque, et trace ces mots dans les constitutions d'un empire établi sur les plus magnifiques contrées de l'Europe : *La plus grande partie des légistes a déclaré permis à tous mes fils et descendants appelés à gouverner de faire mourir leurs frères pour assurer la tranquillité du monde. Qu'ils fassent donc ainsi* (2).

(1) « La rébellion est pire que les supplices. » (Coran.)

(2) *Constitution ottomane de Mahomet II.*

Le peu de ressources que j'ai à ma portée ne me permettant pas de tout vérifier avant de publier mon travail, dans mon constant désir de l'améliorer, je fais appel à la critique éclairée des hommes que je crois les plus capables de me conseiller ou de me corriger, principalement sur des matières où il ne m'est pas permis de puiser aux sources. Ainsi j'ai prié M. le baron de Hammer, juge compétent en tout ce qui concerne l'Arabie, de vouloir bien m'adresser ses observations sur ce livre IX. Je consignerai ici divers points qu'il m'a signalés

CHAPITRE IV

PREMIERS CALIFES. — (632-661.)

Mahomet paraît grand sans doute, mais à ceux-là qui sont en adoration devant le succès, qui se laissent éblouir par des victoires rapides, par les agitations violentes et l'extermination, seul signe par lequel le prophète ait attesté sa mission

en le remerciant de son extrême obligeance et des encouragements qu'il a daigné m'adresser.

Quant à la critique des sources, M. de Hammer me reproche de ne pas avoir fait assez de cas du Thabéri (en effet, je ne connaissais alors que les extraits de Schultens, que j'ai cités, et non les deux volumes traduits par Rosegarten, publiés seulement en 1838); d'avoir, au contraire, attaché trop d'importance au Wakidi d'Ockley, au sujet des premières campagnes des Moslims; car celui qui est imprimé tient beaucoup du roman, comme l'a démontré Hamaks, en le confrontant avec le véritable Wakidi, qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde.

Sale et Sacy ne sont pas non plus, à son avis, de bons guides relativement à la religion mahométane; ce dont il croit avoir donné les preuves dans les *Annales de littérature*, en parlant de l'ouvrage du dernier, intitulé : *De la religion des Druses*.

Il réfute la doctrine du professeur Lanci (à qui il reconnaît le mérite de lire mieux que personne les caractères cufites), au sujet de l'existence d'une écriture *imiaritique*, ou, comme dit celui-ci, omirène, se réservant de le prouver en passant en revue quatre-vingts ouvrages orientaux publiés de 1836 à 1845, travail que M. de Hammer a commencé dans les *Annales de littérature*, imprimées à Vienne.

Je l'avais aussi consulté au sujet des diverses traductions du Coran, entre lesquelles je trouvais une extrême discordance, surtout dans la division des souras, ce qui m'avait rendu très-pénible le rapprochement des citations. Voici sa réponse sur ce point : « Je cite toujours Marraccio, qui demeure encore le meilleur texte du Coran, comme je le démontrerai dans les *Annales*, en parlant de la traduction de Kasimirski. Ce traducteur a suivi la nouvelle édition de Flugel, et, soit pour sa commodité, soit par esprit de protestantisme, il a préféré l'édition de Kinkelman à celle de Marraccio. Les Corans imprimés à Tébriz et ailleurs, par les musulmans, s'accordent avec celle-ci. Vous verrez, par ma critique, que Kasimirski n'est fidèle que dans les passages où il a suivi Marraccio. Les traductions allemandes sont détestables (*). »

(*) Les jugements sévères de M. de Hammer sur les ouvrages qui ne sont pas les siens s'expliquent par les critiques très-fondées qui lui ont été adressées, notamment par M. de Sacy. On a relevé dans ses livres d'étranges bévues; ce qui a fait dire à un orientaliste allemand très-distingué que M. de Hammer *avait plus de réputation que de vrai mérite*. (*Note des traducteurs.*)

divine. Il y eut en effet quelque chose de prodigieux à voir ses compagnons se répandre de toutes parts avec la rapidité et les effets du simoun de leurs déserts ; car l'histoire ne connaissait pas encore un empire et une croyance fondés dans un si court espace de temps sur une aussi vaste étendue de territoire.

Ceux qui attribuent ce résultat à l'indulgence que l'Islam accorde aux appétits sensuels montrent peu de connaissance de l'esprit humain, inclinant de préférence vers ce qui s'offre à lui sous un aspect rigoureux. Nous croirions plutôt qu'il fut aidé par l'annonce d'une réforme des autres religions ; l'Islam joignait ainsi à l'avantage que procure l'attaque la persuasion impétueuse d'une croyance récente. Placé ensuite sur le trône dans la personne même de son prophète, il organisa la société conformément à la foi ; il imposait aux vaincus des institutions façonnées sur celle-ci, et qui créaient un pouvoir unique, absolu, et par cela même très-efficace pour maintenir l'accord entre toutes les parties.

Dans les pays voisins, au contraire, les Arabes et les Berbers se trouvaient fractionnés en tribus hostiles ; les Perses étaient déchirés par des discordes intérieures, à tel point que, dans l'espace de quatre années, le diadème d'Artaxar ceignit quatre têtes, et ce fut quand leurs suffrages à peine se réunissaient sur Yezdedgerd, enfant de quinze ans, que l'armée musulmane fondit sur eux. Dans l'empire grec, la force d'une monarchie absolue et d'une ancienne civilisation était paralysée par les hérésies et les disputes, et n'avait pour se soutenir que des bras étrangers. Ces deux derniers royaumes avaient d'ailleurs lutté l'un contre l'autre, et les victoires alternatives de Chosroës et d'Héraclius, en les épuisant tous deux, avaient préparé leur faiblesse contre un ennemi dont les forces étaient intactes. Les sujets, en outre, écrasés d'impôts, tiraillés par les factions sans cesse renaissantes, inquiétés dans leurs croyances, ne puisaient pas dans l'amour de la patrie et de leur gouvernement le courage qui fait résister à l'invasion. Les Arabes qui tombaient sur ces populations, animés par la soif du butin et du carnage, avides de conquérir des femmes et un paradis promis à la victoire, avaient à leur tête des généraux qui leur criaient : *Dieu vit et vous regarde ; combattez ! Devant vous sont les houris aux yeux noirs et au sein d'albâtre ; derrière vous, l'enfer.*

Intolérance. Le prophète, tant qu'il resta faible, ne sut prêcher que la tolérance et la liberté de conscience : rien de plus doux que les chapitres publiés par lui tandis qu'il était réfugié à Médine ;

mais il changea de langage à mesure que ses forces augmentèrent, et le Coran, respirant la haine de toute autre croyance, voue les infidèles à l'extermination. A ce titre, il devait être plus écouté par un peuple guerrier et sanguinaire ; quiconque adorait plusieurs dieux ou n'en reconnaissait aucun fut donc pour les Arabes un ennemi à faire disparaître de la surface de la terre.

Mais, comme le désespoir aurait amené une résistance indomptable, les successeurs du prophète se déterminèrent à la tolérance pour les pays situés au dehors de la péninsule. Il fut donc permis aux Indiens de conserver leurs pagodes; les chrétiens et les juifs purent choisir entre l'Islam et un tribut. Conquéraient-ils un pays, le moine était délié de ses vœux, le coupable et le déserteur mis en liberté, le prisonnier de guerre racheté, et les vaincus admis aux droits des vainqueurs, à la condition de se faire musulmans. Les enfants sont élevés dans la foi nouvelle, et les femmes des croyants obligées de l'embrasser ; or une profession de foi et la circoncision coûtaient si peu qu'il ne faut pas s'étonner si la religion du prophète acquérait tant de prosélytes, quand elle n'exigeait d'eux ni instructions préparatoires, ni épreuves, ni efforts de vertu, ni abdication de la raison.

Quant à ceux qui ne reniaient pas leurs croyances, ils restaient exposés aux fureurs du peuple et des soldats, aux persécutions de leurs frères apostats ; ou bien ils avaient à souffrir de l'arrogance des califes, qui, selon leur caprice, employaient comme agents de confiance des chrétiens et des juifs, ou les traitaient en ennemis.

Il fut ensuite enjoint aux chrétiens de se distinguer des autres sujets par un turban d'une couleur différente, avec défense de monter des chevaux et des mulets : ils durent aller assis sur des ânes, à la manière des femmes; la grandeur de leurs édifices privés et publics fut déterminée ; on les obligea de céder la droite dans les rues et aux bains, de ne donner aucune publicité à leur culte, et ils étaient punis de mort s'ils mettaient le pied dans une mosquée ou tentaient de convertir un musulman. Bien des siècles se sont écoulés, les victoires et le commerce ont mêlé les nations, le zèle des musulmans s'est attiédi, et la civilisation a pénétré parmi eux; néanmoins, dans leur ville la plus éclairée, vous entendez encore l'insulte de *chien de chrétien* vous poursuivre à chaque pas, et votre vie est menacée si vous osez entrer dans Damas : qu'on juge par

là de ce que les vaincus eurent à souffrir, dans le principe, de la tolérance si vantée des fils de Mahomet (1).

652. A peine le prophète eut-il fermé les yeux, que l'on se disputa dans Médine pour le choix de son successeur. Les Moadgériens prétendaient se réserver l'élection, comme les premiers sectateurs de l'Islam; les Ansariens, parce qu'ils l'avaient défendu. Le sang aurait coulé entre eux si Osama, qui avait son camp à Jorf, n'eût ramené l'armée, planté l'étendard sacré devant la porte du prophète et maintenu l'ordre.

La succession était disputée entre Ali, Omar et Abou-Bekr. Le premier prétendait avoir un droit héréditaire comme fils d'Abou-Taleb et comme époux de Fatime, fille unique de Mahomet; en outre, le prophète l'avait déclaré son kalife dans un temps où l'ambition ne faisait pas désirer un poste qui exposait à beaucoup de dangers sans procurer aucun honneur. Mais Aïscha, la femme préférée du défunt, et qui, en recueillant son dernier soupir, était devenue sacrée pour les musulmans, desservait Ali; car elle se souvenait qu'il avait refusé d'ajouter foi à sa justification, la fameuse nuit où elle s'était égarée hors du camp.

Omar était le glaive de Mahomet, qui avait dit de lui : « Si « Dieu voulait donner à la terre un nouveau prophète, il n'en « choisirait pas d'autre qu'Omar. »

Abou-Bekr, beau-père du prophète, traité par lui avec toutes les distinctions de faveur que méritaient ses services, et chargé de faire à sa place la prière dans la mosquée quand ses forces ne le lui permirent plus, était soutenu vigoureusement par Aïscha; il l'emporta donc sur ses deux concurrents, et les scheiks lui tendirent la main droite : cérémonie d'inauguration à laquelle fut substituée plus tard celle de ceindre l'épée à deux tranchants et de prêter le serment de fidélité. Omar, sincèrement dévoué à l'Islam, fit à la paix le sacrifice de son ambition; Ali fut contraint par les armes d'obéir ou de dissimuler; mais une grande partie des musulmans proclama toujours ses droits, considérant les premiers califes comme des usurpateurs.

Les successeurs du prophète se contentèrent du titre de calife (*kalif resoul Allah*, vicaire de Dieu); mais, comme lui, ils réunirent l'autorité temporelle et ecclésiastique, interprète-

(1) « Loin de réduire en servitude les peuples vaincus, les Arabes les considéraient comme des frères, et leur donnaient part aux priviléges de la nation dominante, pourvu qu'ils embrassassent l'islamisme. Ils étaient, en outre, justes, bienfaisants, généreux. » (MULLER, *Hist. universelle*, liv. XIII.)

rent la loi, firent la prière et prêchèrent dans la mosquée, culte social de cette religion.

Alors cependant se réveilla chez beaucoup d'Arabes l'amour de l'ancienne indépendance. Les habitants de la Mecque, s'étant soulevés pour établir le gouvernement d'un petit nombre, furent maintenus dans le devoir par Sohaïl, un des principaux Koréischites ; d'autres revenaient aux fêtes de l'idolâtrie, aux espérances du judaïsme, aux consolations du christianisme ; quelques-uns, encouragés par la facile réussite du prophète, méditaient de nouvelles révélations et un nouveau culte. Moséilama, l'un des deux apostats qui avaient rompu avec Mahomet de son vivant, était un des principaux de la tribu des Onéifa dans l'Yamama ; il publia des visions dans le genre de celles du Coran, et trouva beaucoup de sectateurs. Il écrivit donc en ces termes au prophète : *Moséilama, apôtre de Dieu, à Mahomet, apôtre de Dieu. Qu'une moitié de la terre soit à toi, l'autre à moi.* Les deux imposteurs.

Il lui fut répondu : *Mahomet, apôtre de Dieu, à Moséilama imposteur. La terre est à Dieu; il l'a donnée en héritage à ceux de ses serviteurs qui lui ont plu. Celui qui le craint prospérera.*

Après avoir perdu toute espérance de gagner son concurrent, Moséilama s'unit d'affection et de mission avec la prophétesse Sedgiéh, et profita de l'enthousiasme qu'elle excita pour se faire des partisans, surtout lorsque la mort de Mahomet eut laissé vacant sur la terre le poste de prophète. L'Islam n'étant pas une religion dans laquelle les différends se décident par des discussions et des conciles, Abou-Bekr fit marcher le vaillant Kaled, fils de Walid, qui battit et tailla en pièces dix mille sectateurs de l'Onéifite, convaincu par sa défaite de n'être qu'un imposteur.

Al-Aswad, qui s'était aussi détaché de Mahomet, se disait en rapport avec deux anges. Son éloquence et son adresse lui ayant acquis beaucoup de partisans, il avait occupé l'Yémen ; mais il fut tué par les siens la nuit même qui précéda la mort du prophète. Ceux qui entreprirent de l'imiter n'eurent pas un meilleur succès.

Abou-Bekr et ses deux successeurs, une fois parvenus au siége suprême, renoncèrent aux armes, bien qu'ils se fussent montrés jusque-là de vaillants guerriers ; se considérant plutôt comme les chefs spirituels de la religion, ils chargèrent leurs généraux de la propager par les armes. Mahomet avait résolu

de conquérir la Syrie; Abou-Bekr, afin de réaliser ce projet, adressa cette lettre aux Arabes pour les appeler à la guerre sainte :

« Au nom de Dieu miséricordieux, salut à tous les vrais « croyants, et que la bénédiction soit pour vous.

« Je loue le Dieu tout-puissant, et je prie pour Mahomet son « prophète. Je vous donne avis que je m'apprête à envoyer les « croyants dans la Syrie, pour l'arracher des mains des infi- « dèles, et j'ai voulu vous informer que combattre pour la reli- « gion est un acte d'obéissance à la volonté de Dieu. »

Une foule immense et fanatisée répondit à cet appel. Le calife, l'ayant passée en revue et bénie, en confia le commandement à trois vaillants capitaines, Abou-Obéidah, Amrou et Kaled. La première journée, il marcha à pied à la tête de l'armée, sans souffrir que personne descendit de cheval, parce que, disait-il, le mérite est égal dans ce qu'on fait pour le service du Seigneur. Quand il prit congé de ses généraux, il leur parla ainsi : « Rappelez-vous que vous êtes en présence du Sei- « gneur et voisins de la mort. Évitez donc l'injustice et l'op- « pression ; délibérez d'accord avec vos frères, et conservez l'a- « mour et la confiance de vos troupes. Comportez-vous pour la « gloire de Dieu comme il convient à des hommes, sans tourner « le dos ; mais épargnez les femmes, les vieillards, les enfants, « les palmiers, le blé, les fruits et les bestiaux, sauf ce qui est « nécessaire pour vous nourrir. Avant de faire la guerre aux « peuples, invitez-les à embrasser la vraie foi ; si vous con- « cluez des traités, ne les violez pas. Vous rencontrerez, en « avançant, des religieux qui vivent dans les monastères pour « servir Dieu ; ne les égorgez pas, et ne détruisez point leurs « asiles. Vous en trouverez d'autres avec la tête rasée en cou- « ronne (1); à ceux-là fendez-leur le crâne sans ménagement, à « moins qu'ils ne veuillent devenir musulmans ou payer le « tribut. »

Droit de guerre.

Abou-Bekr établit, conformément aux prescriptions de Mahomet, qu'il serait fait cinq parts du butin, quatre pour l'armée, une pour les juges, instituteurs, poëtes, et pour les veuves et les orphelins. Malgré ces recommandations du calife et les prescriptions de la loi; malgré la défense de rappeler le

(1) La tonsure était le caractère distinctif des prêtres ; les moines et la plupart des laïques portaient les cheveux longs. Il est difficile de déterminer la différence que mettait entre eux le calife; il est probable qu'il s'en tenait à des récits vulgaires.

souvenir des anciennes différences religieuses, d'exciter des troubles ou de boire du vin, il ne faut pas s'attendre à de la modération de la part de ces bandes désordonnées d'Arabes habitués au brigandage ; car Mahomet, en donnant pour base à la victoire l'enthousiasme de la foi et l'espoir des récompenses futures, n'avait rien changé au système militaire de ses compatriotes. C'étaient toujours des guerriers demi-nus, combattant à pied avec des arcs et des flèches, ou à cheval avec la lance et le cimeterre, qu'ils maniaient avec plus d'habileté que d'art ; ils déployaient une valeur particulière dans les combats corps à corps ; du reste, exercés à piller, à faire des incursions par bandes détachées sans machines de guerre, soit pour la défense d'un camp, soit pour l'attaque des murailles, ils montaient des chevaux très-légers et très-dociles, avec lesquels ils chargeaient, fuyaient et revenaient, sans se lasser. Leurs armées ne présentaient pas non plus une ligne compacte de guerriers, mais plusieurs corps distincts de cavalerie ou d'archers, dont l'un succédait à l'autre, renouvelant ainsi le combat plusieurs fois dans un jour ; si bien qu'au moment où l'ennemi chantait déjà victoire, il se trouvait assailli de nouveau, et finissait par céder à bout de forces.

L'armée ayant été partagée en deux divisions (1), Kaled, surnommé l'*Épée de Dieu*, fut chargé d'en commander une. Rendu invulnérable par une tunique de Mahomet, la confiance des guerriers le désignait pour diriger les troupes dans toutes les circonstances difficiles ; du reste, peu lui importait de commander en chef ou de combattre comme simple fantassin, pourvu qu'il servît la cause de Dieu. Il marcha contre les princes Al-Mondar, qui depuis plusieurs siècles gouvernaient l'Irak sous la haute protection de la Perse ; bientôt il eut arboré l'étendard du prophète sur les remparts d'Hira et d'Ambar, tué le dernier de ces princes, et soumis le peuple, auquel il imposa un tribut de soixante-dix mille pièces d'or. Kaled.

Cependant le doux Abou-Obéidah s'avançait sur la Syrie, située à l'orient du Jourdain. Les empereurs, qui l'avaient nommée Arabie pour se vanter de triomphes remportés sur des tribus indomptables, l'avaient garnie de places fortes, comme Gérasa, Philadelphie et surtout Bosra. Les habitants de cette

(1) Le meilleur récit qu'il y ait de cette expédition a pour auteur OCKLEY, *Conquest of Syria, Persia, and Egypt, by the Saracens* ; Londres, 1718. Au nombre des meilleures compositions historiques est placée l'histoire des califes par le savant orientaliste Weil, professeur à Heidelberg, 1846.

dernière ville, qui s'étaient exercés aux armes pour repousser les incursions continuelles des Sarrasins, opposèrent une vigoureuse résistance aux quatre mille hommes qui venaient les assaillir sans machines et sans approvisionnements de vivres. Les assiégeants, qui ne s'attendaient pas à cette réception, allaient battre en retraite, quand l'arrivée de Kaled ranima le courage des troupes ; la superstition et la trahison lui venant en aide, il parvint à pénétrer dans la ville.

Sans s'arrêter, il court assiéger Damas, capitale de la Syrie, à laquelle il offre l'alternative habituelle de changer de foi ou de payer tribut : mais, malgré les prodiges d'une vaillance infatigable, les chrétiens résistèrent avec cette constance que donne un péril personnel, et avec tant de succès qu'il fallut faire appel à tous les Sarrasins pour qu'ils vinssent tenir tête à l'armée que l'empereur Héraclius envoyait au secours de la place.

Ce prince aurait dû se mettre alors à la tête de ses troupes comme il avait fait dans la guerre de Perse, afin d'opposer la tactique et l'accord à la furie désordonnée d'envahisseurs si voisins et si dangereux; mais, captivé de nouveau par les doux loisirs et les discussions scolastiques, il se contenta d'envoyer une armée nombreuse qui, soutenue par les traditions de la discipline romaine, prépara un choc terrible aux musulmans,
13 juillet. réunis en masse près d'Eznadin ; néanmoins elle finit par succomber sous l'effort fanatique de gens qui se précipitaient sur l'ennemi en criant : *A la mort, au paradis!* et fut taillée en pièces (1).

(1) *Relation de la bataille d'Eznadim :*

« Au nom du Dieu très-miséricordieux. Kaled, fils de Walid, à Abou-Bekr, successeur de l'apôtre de Dieu. Louange à Dieu, unique et seul Dieu ; hors lui, il n'est point d'autre Dieu. Son prophète est Mahomet, sur lequel puisse s'étendre sans fin la bénédiction divine, et à qui je rends d'ardentes actions de grâces pour avoir détruit l'idolatrie et ouvert les yeux à ceux qui vivaient dans l'erreur. Sache, ô chef des fidèles ! que nous nous sommes rencontrés avec l'armée des Romains sous la conduite du préfet Verdun, qui avait juré par Jésus de vaincre ou de mourir, et qui est mort. Avec l'assistance divine, nous qui avions juré aussi de vaincre ou de mourir, nous avons vaincu. Il était décrété que nos ennemis devaient être vaincus; c'est pourquoi nous sommes demeurés vainqueurs. Louange à Dieu ! Nous avons tué plus de cinquante mille ennemis ; le reste s'est dispersé comme la poudre dans le désert. Nous avons perdu quatre cent soixante-quatorze hommes, qui jouissent de la gloire céleste. J'ai écrit cette lettre le 30 du premier mois iomada, pendant que je me trouvais en chemin pour retourner d'Eznadim, où s'est donnée la bataille, à Damas. Prie pour nos prospérités ultérieures et pour nos heureux succès. Adieu ; que la paix et

Les Sarrasins, enorgueillis de leur victoire, revinrent sur Damas, où Thomas, parent d'Héraclius, dirigea les efforts des Syriens, et soutint leur courage en élevant à la vue des deux armées un christ, avec l'Évangile aux pieds. Le siége dura soixante-dix jours; enfin les défenseurs de la ville, à qui tout manquait à la fois, les vivres et l'espoir de secours, envoyèrent demander à traiter. Abou-Obéidah y consentit, et entra dans la ville pour arrêter les conditions; mais la vigilance des habitants s'étant ralentie durant les pourparlers, Kaled, qui regardait comme une défaite de vaincre à demi, attaqua la ville d'un autre côté, et se plongea dans le sang. Obéidah ne parvint à suspendre le carnage qu'avec les plus grandes peines, en invoquant le nom de Dieu et du prophète; il fixa le tribut au prix duquel les vaincus devaient acheter la tolérance de leur religion. Thomas et les hommes déterminés, ne pouvant se résoudre à la soumission, se retranchèrent dans un camp voisin, d'où ils s'échappèrent ensuite; ils seraient parvenus à se sauver, si le renégat Jonas n'eût guidé sur leurs traces les Sarrasins, qui, s'avançant à cent trente milles sur le territoire romain, les atteignirent et les exterminèrent jusqu'au dernier.

Abou-Bekr mourut sans avoir eu connaissance de ce triomphe, deux ans après le prophète; ayant régné plutôt en prêtre qu'en guerrier, il avait ordonné à sa fille Aïscha de dresser un inventaire de ce qu'il possédait, pour faire voir s'il s'enrichissait dans le califat. Le traitement qui lui avait été assigné sur sa demande consistait en trois pièces d'or, un chameau, un esclave, et chaque vendredi il distribuait aux pauvres ce qui lui restait de la semaine. **Mort d'Abou-Bekr. 634.**

Lorsqu'il se sentit près de mourir, il chargea Omar de faire la prière, et, sur sa réponse qu'il n'avait pas besoin de cette dignité, il ajouta: *Mais elle a besoin de toi.* Puis il dicta à Othman, son secrétaire, les paroles suivantes : « Au nom de Dieu « miséricordieux. Ceci est le testament qu'Abou-Bekr fit au « moment de sortir de ce monde pour entrer dans l'autre, à « cette heure où les infidèles croient, où les impies ne doutent « plus, où les menteurs disent la vérité. Je désigne Omar pour « mon successeur, écoutez-le, obéissez-lui. S'il agit avec équité, « il aura répondu à l'opinion que j'ai toujours eue de lui; sinon, « c'est à lui que les mauvaises actions seront imputées. Mon

la bénédiction soient sur toi, ô successeur du prophète, et sur les vrais musulmans ! »

« intention est droite, mais je ne connais pas l'avenir ; cepen-« dant celui qui fait mal sera puni. Adieu ; la miséricorde et la « bénédiction de Dieu soient avec vous ! »

Omar. Omar, un des Sahabéoniens, c'est-à-dire des anciens compagnons de Mahomet, fut donc salué *Émir al-Mouminin*, prince des croyants, et Ali lui-même ne fit aucune opposition. Comme tout l'héritage laissé par son prédécesseur consistait en un vêtement grossier et cinq pièces d'or, il déclara qu'il ne se sentait pas capable d'imiter son austérité, bien que lui-même ne se nourrît que de pain d'orge, de dattes et d'eau. La robe avec laquelle il prêchait était raccommodée en douze endroits ; un satrape perse, étant venu pour lui rendre hommage, le trouva endormi au milieu de pauvres musulmans sur les marches de la mosquée. Comme il venait de donner six mille drachmes à un mendiant, un de ses amis lui reprocha d'aimer plus les étrangers que son propre fils ; mais il répondit : *Mon fils a un père qui le nourrit, l'habille, lui prépare le nécessaire ; cet étranger ne possède rien au monde que la compassion.*

Refaa d'Antioche, étant tombé au pouvoir d'Héraclius, fut interrogé par lui en ces termes : *Pourquoi Omar est-il vêtu si mesquinement, après avoir volé tant de richesses aux chrétiens ? — Par la pensée de l'autre vie et par la crainte de Dieu. — Quel palais habite le calife ? — Il est de terre. — Quels serviteurs forment sa cour ? — Des pauvres et des mendiants. — Quel est son trône ? — La modération et la connaissance de la vérité. — Quels gardes a-t-il ? — Les unitaires les plus braves.* D'autres ajoutent qu'Omar, à qui l'on demandait pourquoi il ne s'habillait pas comme les princes qu'il avait subjugués, répondit : *Ils recherchent les biens de ce monde ; moi, la faveur de Celui qui est le maître de ce monde et de l'avenir* (1).

Cette économie permit aux premiers califes d'employer tous leurs trésors aux nécessités de la guerre et aux douceurs de la paix, en récompensant les vétérans de Mahomet et quiconque avait bien mérité de la patrie. Au milieu d'une simplicité qui ne les distinguait en rien du dernier des croyants, ils ne laissaient pas sentir aux musulmans le poids du despotisme auquel ils les habituaient. Ce fut ainsi, et à l'aide de son caractère inflexible, qu'Omar affermit l'Islam, dont il offrit lui-même le type aux croyants par son éloignement pour le luxe et pour toute culture intellectuelle. Il défendit la navigation, les embel-

(1) THÉOPHANE, *Chron.* — CÉDRÉNUS, *Hist. comp.*

lissements de l'architecture, l'usage de toute autre langue que l'arabe; il introduisit le comput de l'ère mahométane, et ordonna que tous les musulmans exerçassent une profession, sous peine d'être exclus de l'assemblée des fidèles. Il rendait un compte exact des trésors que les conquêtes faisaient couler dans les coffres publics, et il exigeait que ses généraux fissent de même; enfin il accomplit la volonté du prophète en purgeant l'Arabie de la présence des Juifs (1).

Omar régnait depuis dix ans quand il fut poignardé par un esclave persan, nommé Firouz, qui voulut venger sur lui les malheurs de sa patrie; il expira en chargeant six de ses compagnons les plus considérables de choisir son successeur. Les dévots musulmans coupèrent leurs cheveux en signe de deuil, pour orner son tombeau. 644.

Ali aurait été élu à ce moment s'il n'eût repoussé la condition qui lui était faite de se soumettre, non-seulement au Coran, mais encore à la tradition; on lui préféra donc Othman, qui avait été secrétaire de Mahomet. Faible et chargé d'ans, il confia à d'autres mains le gouvernement des affaires et le commandement des armées, se laissa dominer par sa famille et par ses amis, tyrannisa et fut tyrannisé lui-même. Il introduisit une pompe étrangère parmi les croyants, non-seulement en bâtissant à Koufa une mosquée capable de contenir cent mille personnes, mais encore en permettant à ses courtisans le luxe et les délicatesses qu'il s'interdisait à lui-même. Othman. 6 novembre.

Non moins dévot que ses prédécesseurs, il lisait sans cesse le Coran, prêchait régulièrement, faisait des charités; mais les temps étaient changés, et de pareilles vertus ne purent empêcher les désordres et les mécontentements d'éclater de toutes parts dans l'empire agrandi. Les séditieux se réunirent à Médine, demandant à grands cris qu'il rendît justice ou résignât le commandement. Un flot de rebelles, après l'avoir tenu pendant six semaines bloqué dans son palais, finit par l'assaillir de vive force; il fut tué, mal défendu par le Coran, qu'il avait placé sur sa poitrine.

(1) Ou ils ne furent pas entièrement expulsés, ou ils y revinrent; car Benjamin de Tudèle, au douzième siècle, en trouvait encore beaucoup dans le pays, sous le nom de Réchabites, et les voyageurs récents portent à environ soixante mille le nombre de ceux qu'ils ont rencontrés dans la péninsule. Ils possèdent le Pentateuque, les livres de Samuel, des Rois, d'Isaïe et de Jérémie, et des petits prophètes; ils sont circoncis, errants, hardis, et imposent des tributs aux caravanes. Voy. WOLF.

Ali: 656. Après cinq jours d'anarchie, les anciens compagnons de Mahomet tendirent leur main droite à Ali, dont ils reconnurent enfin le droit. Il se rendit à la mosquée pour faire la prière, vêtu d'une étoffe de coton rayée, la tête couverte d'un turban grossier, portant ses babouches dans une main, et s'appuyant de l'autre sur son arc. Il ne paraît pas qu'il eût participé au meurtre des deux précédents califes. Il dit à ceux qui l'élurent: *Si j'accepte votre offre, je vous gouvernerai du mieux que je pourrai; si vous voulez m'en dispenser, je serai un des plus soumis et des plus obéissants envers celui que vous me donnerez pour maître.*

Il apportait sur le trône l'expérience des années sans en avoir la faiblesse, et il semblait vouloir se diriger d'après les traditions du prophète; mais son règne fut d'abord troublé par la révolte de deux scheiks puissants, Talha et Zobéir : tous deux avaient aspiré au califat, l'un soutenu par Aïscha, l'autre par les Égyptiens, et ils prétendaient alors obtenir pour prix de leurs services l'Irak et la Syrie, dont ils s'emparèrent de vive force. Aïscha, ennemie irréconciliable d'Ali, fit courir le bruit qu'il avait été complice du meurtre d'Omar et d'Othman, et, révérée qu'elle était comme la mère des fidèles, elle donna à la cause des rebelles un caractère sacré.

La guerre civile était inévitable; on en vint donc aux mains, Journée du chameau. et Ali l'emporta dans la bataille de Bassora. Talha et Zobéir furent tués; Aïscha, qui suivait l'armée sur un chameau, fut faite prisonnière, et envoyée, sans qu'on lui adressât aucun reproche, auprès du tombeau de son époux.

Mohawiah, fils d'Abou-Sofian, fut pour Ali un plus redoutable adversaire. Soutenu par les Syriens, par Amrou, gouverneur d'Égypte, et par la famille des Ommiah, il se proclama le vengeur d'Othman, dont il fit exposer sur la chaire de Damas le cafetan ensanglanté, avec les doigts coupés à sa femme, qui voulait le défendre.
658. Il prit dans cette ville le titre de calife, leva des troupes, et rencontra, près de l'Euphrate, l'armée d'Ali. Les deux rivaux restèrent cent jours en présence; il répugnait à l'un et à l'autre d'engager une lutte dans laquelle devait couler des deux côtés le sang des fidèles. Ali notamment enjoignit aux siens, sous les peines les plus sévères, de ne pas attaquer, et de se borner à repousser l'agression, d'épargner les fuyards et de respecter les prisonniers. Il proposa à l'ennemi de terminer le différend par un duel, qui fut refusé. C'était générosité de sa part, et non pas crainte; car, lorsque le combat s'engagea, il

monta à cheval et s'élança intrépidement dans la mêlée, l'épée à deux tranchants à la main, s'écriant à chaque tête qu'il faisait rouler, *Allah akbar* (Dieu est vainqueur)! cri que l'on entendit répéter quatre cents fois.

Mohawiah, de son côté, portant le Coran élevé au bout de sa lance, disait qu'il en appelait à ce livre de la justice de sa cause; or les musulmans timorés désertaient vers lui, et le gendre du prophète se vit contraint de soumettre ses droits à un arbitrage. Amrou, choisi par Mohawiah, et Mousa par Ali, décidèrent que l'un et l'autre déposeraient la dignité de calife, afin qu'il pût être procédé librement à une nouvelle élection. Mousa proclama donc, conformément à ce qui avait été convenu, l'abdication d'Ali; mais alors Amrou, usant de ruse, refusa d'en faire autant pour Mohawiah, qu'il salua même calife unique.

Tant de déloyauté ralluma la guerre, et l'Irak et l'Arabie furent inondés de sang. L'autorité se trouvait partagée entre Ali, Mohawiah et Amrou, indépendamment d'un parti de carégites fanatiques, qui se vantaient de vouloir conserver la pureté de l'Islam. Trois de ces derniers, discourant entre eux de ces divisions, convinrent d'y mettre un terme en tuant chacun un des trois chefs qui se faisaient la guerre. Au lieu d'Amrou, un des siens, assis en ce moment à sa place, reçut le coup mortel. Mohawiah fut seulement blessé; le troisième réussit 661.
seul à bien diriger son coup, et Ali expira à l'âge de soixante-trois ans.

Les sounnites le considèrent comme l'un des quatre premiers saints; mais les schyites, le reconnaissant comme le seul héritier légitime du prophète, maudissent les trois autres, et révèrent comme des saints les assassins d'Omar et d'Othman. Le tombeau d'Ali, caché d'abord pour soustraire ses restes aux outrages de ses adversaires, devint plus tard un objet de vénération à Koufa, où les Perses, schyites fidèles, vont le visiter dévotement. Le prophète avait dit : « Je suis la cité de la doctrine; Ali en est la porte. » Ils le considèrent en conséquence comme le plus grand homme que l'Arabie ait produit après Mahomet. On conserve un livre de poésies qui lui est attribué, et dans lequel se trouvent des sentences remarquables :

« Si quelqu'un veut être riche sans posséder les biens de la « fortune, puissant sans avoir de sujets, sujet sans avoir un maître, qu'il renonce au péché, qu'il serve le Seigneur, et il aura « satisfaction pour ces trois désirs. »

« Dieu envoya deux médiateurs entre lui et les hommes : le « premier (Mahomet) est mort ; le second restera perpétuelle- « lement avec eux : c'est la prière ! »

Il disait encore : « La meilleure intercession pour un coupa- « ble et la meilleure pénitence, c'est de confesser sa faute (1). »

Conquêtes. Dans cet intervalle de temps, les triomphes les plus éclatants avaient été remportés. Quand Omar apprit la prise de Damas (2), il loua la valeur de Kaled, mais improuva sa témérité et lui retira le commandement. Les musulmans s'avancèrent alors contre Héliopolis (*Balbek*) et Émèse ; mais, réunissant désormais à leur courage fanatique l'habileté et la ruse, ils obtinrent là et ailleurs de nouvelles victoires, et s'enrichirent des dépouilles de cette contrée fertile, habitée par une population nombreuse. Un de leurs jeunes guerriers s'écriait, en montant à l'assaut d'Émèse : « Il me semble voir les houris fixer sur « moi leurs yeux noirs ; elles sont si belles que, si une d'elles « se montrait à la terre, elle ferait mourir tous les hommes « d'amour. J'en aperçois une avec son voile de soie verte et sa « guirlande de pierres précieuses sur le front ; elle me fait signe « et m'appelle : *Viens*, me dit-elle, *viens vite, je languis pour toi!* » C'est ainsi que la vaillance des musulmans était excitée.

636. Deux années ne s'étaient pas écoulées, que la plaine de l'Oronte et la vallée du Liban étaient soumises. Héraclius, s'apercevant qu'il ne s'agissait plus d'incursions, mais de conquêtes, résolut de tenter le plus grand effort dont l'empire fût capable. Il réunit, tant de l'Europe que de l'Asie, quatre-vingt mille combattants, auxquels se joignirent soixante mille Arabes chrétiens de Gassan ; mais il ne vint pas en personne se mesurer avec Kaled, qui avait recouvré le commandement au jour du danger. Les deux armées combattirent à Iermouk, et l'on vit Kaled s'acquitter tour à tour dans cette bataille des devoirs d'un grand capitaine, d'un dévot fervent et d'un infirmier charitable. Des deux côtés, le courage et l'obstination tinrent longtemps la victoire en balance ; mais enfin le labarum fut abattu devant l'étendard du prophète.

(1) Les musulmans ne font point usage de la confession ; mais ils s'accordent à lui attribuer une grande efficacité. Abou Alwuat, un des premiers contemplateurs ou sofis, a écrit un traité de morale dans lequel il prouve que le premier degré de la pénitence est de faire l'aveu de ses fautes ; et il s'appuie sur le ch. 57 du Coran : *Confesser à Dieu ses péchés avec un véritable repentir, en fera obtenir le pardon ; car Dieu est miséricordieux et juste*

(2) Voy. ci-dessus, page 102.

La Syrie se trouvant désormais sans défense, les musulmans la parcoururent en maîtres et marchèrent sur une ville également sacrée pour eux, pour les chrétiens et pour les juifs. Abou Obéidah, étant arrivé avec toute l'armée dans la plaine aride qui entoure Jérusalem, envoya à ses habitants la sommation ordinaire : « Salut et félicité à ceux qui cheminent dans la bonne voie. Nous vous ordonnons de déclarer qu'il n'y a qu'un Dieu, et que Mahomet est son prophète; sinon, payez un tribut et devenez nos sujets, ou bien je conduirai contre vous des hommes pour qui la mort est plus agréable qu'il ne l'est pour vous de boire du vin et de manger de la chair de porc.» Siége de Jérusalem 637.

Les victoires d'Héraclius, après avoir réparé les souffrances de la cité de David, lui avaient rendu, comme trophée, le bois de la croix sainte, qui faisait espérer des miracles et encourageait à la défense ; mais, après quatre mois de siége, le patriarche, voyant qu'il n'y avait aucun secours à attendre, proposa de rendre la place, à la condition que la capitulation aurait pour garantie l'autorité et la présence d'Omar.

La sainteté de la ville et son importance parurent au calife mériter qu'il vînt en prendre possession. Il partit donc de la Mecque sur un chameau avec toutes ses provisions, consistant en un sac d'avoine, un autre de dattes, un tailloir et une outre pleine d'eau; se dirigeant ainsi en pèlerin vers la ville des prophètes, il rendait la justice sur sa route et réprimait les mauvaises mœurs. Ayant rencontré des tributaires qui, pour n'avoir pas payé ce qu'ils devaient, étaient exposés par leur maître à l'ardeur brûlante du soleil, il les fit délier et les renvoya, ajoutant qu'il avait entendu dire par le prophète : « N'affligez pas les hommes dans « ce monde, ou vous serez punis au jour du jugement. » Plus loin, on lui amena un Arabe qui avait épousé, conformément à l'ancien usage du pays, des sœurs nées du même père et de la même mère. Omar lui ayant représenté que l'Islam défendait de pareils mariages, il se repentit de l'avoir embrassé ; alors le calife le frappa de sa canne sur la bouche, et l'obligea à laisser l'une des deux, avec défense, sous peine d'être lapidé comme adultère, de toucher à celle qu'il abandonnerait. Il trouva aussi un vieillard qui, pour se faire puiser de l'eau, donner à boire à ses chevaux et obtenir d'autres services, livrait sa femme à un jeune homme, chacun la possédant à son tour pendant vingt-quatre heures. Omar le réprimanda, et menaça de mort le jeune homme s'il approchait davantage de cette femme.

Arrivé à Jérusalem, il signa la capitulation (1), et entra dans la ville sainte en s'entretenant avec le patriarche Sophronius. Surpris par l'heure de la prière dans l'église de la Résurrection, il refusa d'y faire l'oraison, afin de ne pas fournir un exemple et un prétexte aux futurs musulmans qui, en prétendant prier dans le même lieu que lui, auraient troublé la religion des autres; puis il ordonna de construire, sur l'emplacement du temple de Salomon, une mosquée qui porte encore le nom d'Omar.

De retour à Médine, il divisa l'armée en deux corps, dont l'un, ayant pour chefs Amrou et Iézid, eut ordre de soumettre le reste de la Palestine ; l'autre, commandé par Abou Obéi-

(1) I. Les chrétiens de la noble cité, en se rendant aux musulmans, conserveront l'exercice public de leur religion, mais ne pourront édifier de nouvelles églises dans la ville ni sur son territoire.

II. Les chrétiens n'excluront pas les musulmans des églises, afin que ceux-ci observent si dans leurs réunions il n'est rien tramé contre la sûreté publique.

III. Les habitants devront tenir ouvertes leurs maisons à toute sorte de voyageurs et de pèlerins, pour qu'elles puissent leur servir de logement.

IV. Si un voyageur musulman n'avait pas de quoi se nourrir, les chrétiens seront obligés de lui fournir des vivres gratuitement, mais non pour plus d'un jour, à moins que, par maladie ou par fatigue, il ne pût poursuivre son voyage.

V. Les chrétiens ne devront pas parler avec mépris du Coran à leurs enfants, ni empêcher aucun d'eux d'embrasser l'islamisme.

VI. Les chrétiens auront le respect convenable pour les musulmans, auxquels ils devront céder le poste d'honneur.

VII. Ils ne s'habilleront jamais à la musulmane. Les formules ordinaires des saluts leur seront interdites, comme aussi leurs noms et leurs prénoms devront être différents de ceux des vrais croyants.

VIII. Les montures des chrétiens seront des ânes ou des mulets, et ils ne porteront point d'armes. Ils n'emploieront point les caractères arabes dans les inscriptions sur leurs églises, leurs maisons, non plus que sur les sceaux.

IX. Il leur sera interdit de vendre du vin ou d'autres liqueurs enivrantes, sans une permission spéciale. Ils ne pourront laisser courir les pourceaux dans les rues.

X. Ils porteront des vêtements de deuil et une ceinture de cuir noir autour des reins, tant dans la ville qu'en voyage.

XI. Ils ne pourront ériger de croix sur les églises, ni sonner les cloches, mais seulement les frapper; et lorsqu'elles seront brisées, ils ne pourront les refondre.

XII. Ils n'épieront pas les actions des musulmans, et ne se feront point délateurs.

XIII. Ils devront payer exactement le karacht (tribut) imposé à tous les infidèles en âge de puberté.

XIV. Ils reconnaîtront à perpétuité l'autorité des califes, et jamais ils ne feront rien contre elle, soit directement, soit indirectement.

XV. Le calife assure aux chrétiens la vie, leur fortune et la liberté de leur culte. La protection de l'empereur des fidèles sera immédiate et perpétuelle.

dah et Kaled, alla attaquer Antioche et Alep. Cette dernière ville dut à sa prompte soumission des conditions plus favorables; la citadelle, qui se défendit avec vigueur, fut emportée par surprise.

Si Héraclius avait eu le courage de se mettre à la tête de ses armées, alors que la valeur des Syriens semblait renaître pour la défense de leur patrie, il aurait pu refouler dans l'Arabie ce torrent, qu'il ne fut plus possible d'arrêter lorsqu'une fois il eut rompu ses digues. Mais il s'était entiché follement d'une nouvelle hérésie, et, quand le nuage grossit, il ne sut que se prosterner devant les autels d'Antioche, en implorant miséricorde pour ses péchés et pour ceux de son peuple; il s'enfuit ensuite de la Syrie pour se réfugier à Constantinople. Antioche ouvre alors ses portes. Le prince Constantin, qui avait qua- 638.
rante mille hommes de troupes fraîches dans Césarée, découragé par la fuite de son père, va chercher un asile auprès de lui, au lieu de marcher contre le calife. Abandonnés à eux-mêmes, les Césaréens se soumettent aux musulmans, qui bientôt occupent Tyr, Tripoli, Ramla, Ptolémaïs, Sichem, Gaza, Ascalon, Béryte, Sidon, Gabala, Laodicée, Géropolis, enlevés pour toujours à l'empire qui, sept siècles auparavant, les avait dépouillées de leur liberté. Seuls, les Mardaïtes, peuplade belliqueuse, fixée dans les retraites inaccessibles du Liban et dans les montagnes entre Mopsueste et la quatrième Arménie, surent conserver leur indépendance, et chassèrent les musulmans de l'Asie Mineure.

La guerre, accompagnée d'ailleurs de toutes les horreurs inséparables des guerres de religion, coûta cher aux vainqueurs, moissonnés au nombre de vingt-cinq mille par une épidémie. Que leur importait? n'étaient-ce pas autant de martyrs de la foi? leurs âmes ne trouvaient-elles pas un asile dans le gosier des oiseaux verts qui se nourrissent des fruits du paradis et s'abreuvent à ses fontaines? D'autres ne tardaient pas à remplir les vides laissés dans les rangs; aussi vit-on les musulmans franchir, dans les années qui suivirent, les cimes du Taurus, soumettre la Cilicie et faire trembler la cité de Constantin. Lorsque ensuite Othman eut permis ce qu'Omar avait défendu, Mohawiah, nouveau gouverneur de la Syrie, fit construire, 648.
avec les bois fournis par les forêts du Liban, une flotte de mille sept cents voiles, avec laquelle il domina dans la Méditerranée; il saccagea Carthage, puis Chypre, les Cyclades et Rhodes, où les débris du fameux colosse du Soleil furent vendus à un juif

d'Édesse, qui les chargea sur neuf cents chameaux (1). Enhardi par ses succès, il attaqua la flotte grecque, commandée par Constant II, et l'anéantit à la bataille de Jacoubé.

Constantinople s'attendait d'un instant à l'autre à voir l'ennemi fendre les flots de l'Hellespont, et Mohawiah s'apprêtait réellement à tenter l'entreprise, quand il apprit la mort
655. d'Othman; il conçut alors l'espoir d'arriver au califat, et la guerre civile qui suivit arrêta les expéditions contre les Byzantins.

Perse. Les armes musulmanes se signalaient en Perse par d'autres victoires. Chosroës avait employé toutes ses forces contre l'empire grec, et les rapides triomphes que remporta sur lui Héraclius prouvent combien cette puissance, sous des apparences pompeuses et malgré sa grande extension, était énervée ou faible par défaut de cohésion. Ce prince ayant voulu, vers la fin de sa vie, substituer Merdézas à Siroës, son fils aîné, pour lui laisser la couronne, avait mécontenté les soldats, qui favo-
628. risaient Siroës : ils s'emparèrent donc de sa personne, et le déposèrent après un règne de trente-neuf ans, comme lui-même avait déposé son aïeul Hormisdas. Plongé dans un cachot, le cou et les bras chargés de chaînes, il vit ses autres fils massacrés sous ses yeux, et lui-même fut ensuite percé à coups de flèches (2).

Siroës ouvrit des négociations avec Héraclius, par suite desquelles tous les prisonniers perses furent remis en liberté; mais la mort de Siroës vint bientôt détruire l'espérance de la paix.

629. Il eut pour successeur Adeser, âgé de sept ans, lequel fut égorgé six mois après par Sarbazas, général de Chosroës, qui s'empara du diadème. Son règne fut troublé par la crainte continuelle que lui inspira sa famille qui, en effet, provoqua une guerre civile, dans le cours de laquelle plusieurs princes furent tour à tour élevés au pouvoir et mis à mort. Enfin le peuple s'entendit pour donner la couronne au jeune Yezdedgerd III, petit-fils vrai ou supposé de Siroës. Les Perses datèrent
632. 16 juin. du règne de Siroës une ère nouvelle, commençant dix jours après la mort de Mahomet.

(1) Exagération à joindre à toutes celles que l'on trouve dans ce récit.

(2) Il reste encore du *Taht-i-Kosrou*, ou palais de Chosroës, un grand portique de 85 pieds de haut sur 76 de large, et de 148 pieds de longueur, que l'on prétend s'être fendu dans la nuit même où naquit Mahomet.

Les Arabes avaient déjà menacé la Perse du vivant du prophète; ils l'attaquèrent alors directement, et son roi, qui ne comptait encore que trois lustres, confia le tablier du forgeron 636.
au vaillant et voluptueux Roustam, lequel rencontra les musulmans dans les plaines de Cadésia; la bataille se renouvela plusieurs jours; enfin la tête de Roustam, élevée au bout de la lance d'un Sarrasin, détermina la fuite des siens, et la victoire resta aux envahisseurs.

Maîtresde l'Irak (*l'Assyrie*), les califes fondèrent la ville de Bassora, un peu au-dessous du confluent du Tigre avec l'Euphrate, dans une position avantageuse pour le commerce de l'Inde. Ces Perses, si formidables aux Romains, ne surent pas alors défendre contre les Arabes, peuple errant et étranger à l'art de la guerre, les *Deux-Villes*, comme ils appelaient Modaïn, formée de Séleucie et de Ctésiphon, l'une placée à l'occident, l'autre à l'orient du Tigre. Certaines prophéties annonçaient que la fin de l'empire perse serait venue quand les brigands du désert pénétreraient, après une faible résistance, dans la capitale du peuple le plus riche. Là, en effet, on admirait des palais d'or, des trônes d'or, des salles resplendissantes d'or, des tapis d'une immense grandeur et d'une valeur inappréciable; les pierreries, tirées de toutes les parties du monde, et les perles pêchées dans les mers voisines s'y trouvaient à profusion. L'Arabe vainqueur, pour exprimer l'immensité de ces richesses, dit y avoir trouvé pour trois mille milliers de millions de pièces d'or (1). On amena à Omar un mulet portant la tiare, la cuirasse, la ceinture et les bracelets de Chosroës. Le brigand au teint cuivré voulut essayer ces splendides ornements, et ses compagnons ne purent s'empêcher de rire en les voyant sur lui; les plus dévots se rappelèrent alors que le prophète avait dit : *Celui-ci ceindra les bracelets de Chosroës.* Il fit jeter dans le Tigre la bibliothèque royale. On lui apporta un tapis en soie de soixante coudées en carré, tout chargé de précieuses broderies, et l'ignorant Arabe, afin d'accomplir exactement la loi, le fit couper en morceaux pour être distribué entre ses compagnons; or le seul fragment qui échut à Ali fut vendu vingt mille drachmes.

De même qu'Ecbatane et Babylone avaient succédé à Ninive, puis Séleucie et Ctésiphon, toutes vastes cités qui s'étaient élevées et avaient disparu comme un campement, Modaïn aban-

(1) ELMACIN.

donnée fut remplacée par Koufa, où les vétérans de l'islamisme établirent leur résidence. Djaloula et Néhavend ne tardèrent pas à céder, et la *victoire des victoires*, remportée près de cette
642. dernière ville sur cent cinquante mille Perses accourus pour défendre l'indépendance de leur patrie, détermina la chute de l'empire d'Artaxar.

Les Arabes, successivement maîtres d'Amadan (*Ecbatane*), d'Ispahan, de Caswin, de Tauris, de Réi (*Ragès*), s'avancèrent jusque sur les côtes de la mer Caspienne; puis, revenant vers l'Arménie et la Mésopotamie, après avoir repassé le Tigre à Mossoul, ils rencontrèrent leurs compagnons d'armes, dans la joie du triomphe obtenu par eux en Syrie; enfin ils arrivèrent à Persépolis, première capitale de l'empire de Cyrus, et le sanctuaire des mages.

643. Yezdedgerd avait à peine appris la prise de Djaloula, qu'il s'était enfui à travers les montagnes du Farsistan, et s'était fortifié dans Réi, boulevard du Khorassan, où s'élevait un des plus anciens temples du Feu; mais, se voyant bientôt atteint par l'ennemi, il se réfugia dans le désert de Kirman, demanda secours aux Sedgestains, et s'arrêta au point extrême où l'empire des Turcs confinait avec celui de la Chine. Ce dernier était alors gouverné par le grand Taï-tsung, qui ne refusa point assistance au monarque déchu. Chose étonnante, la Chine, isolée du monde, ressentait, aux extrémités de l'Asie, le contre-coup du choc de ces Bédouins, qui, depuis dix ans à peine, s'étaient élancés hors de leurs déserts ignorés.

Le calife Othman promit le gouvernement du Khorassan à celui qui s'aventurerait le premier dans les contrées populeuses dont était formé autrefois le royaume de Bactriane, et le coursier de l'Arabe ne tarda point à se désaltérer dans les eaux de l'Oxus.

Mais déjà Yezdedgerd, qui avait trouvé un accueil hospitalier dans la Fargane, sur les rives de l'Iaxarte, avait traversé l'Oxus. Avec les secours que lui avait fournis le roi de Samarcande, avec les hordes turques de la Sogdiane et de la Scythie, et les Chinois des frontières, il revenait tenter encore la chance des armes, quand ses propres troupes se révoltèrent contre lui. Contraint de s'enfuir de nouveau, il atteignit le fleuve Margus, où il trouva un meunier qui, sans souci de la chute des trônes, faisait marcher son moulin. Il lui offrit ses anneaux et ses bracelets, pour le passer au plus vite à l'autre bord; mais le rustre, peu touché des malheurs du monarque et méconnais-

sant l'immense valeur de ces ornements inutiles, lui répondit : *Je gagne quatre drachmes d'argent par jour ; je ne veux pas me déranger de mon travail, si vous ne m'en donnez autant.*

Pendant que le malheureux prince cherchait à lui faire entendre que son offre s'élevait des milliers de fois au delà, des cavaliers turcs arrivèrent, et tranchèrent les jours du dernier des Sassanides. Firouz, son fils, se mit au service de la Chine. Le fils de celui-ci, ayant conçu le projet de remonter sur le trône de ses ancêtres, prit le titre de roi des rois, et s'avança vers la Perse ; mais, ne trouvant point l'assistance qu'il avait espérée, il retourna mourir en Chine.

L'immense étendue de territoire occupée par les royaumes de l'Asie, divisée entre des satrapes presque indépendants, ne permettait pas de réunir dans un seul effort défensif toute l'énergie de la nation ; voilà pourquoi nous avons vu déjà plusieurs fois les Perses succomber sous le choc d'une poignée d'hommes résolus. Les successeurs du prophète, désirant établir leur domination sur ces contrées et y fixer leur résidence, répartirent la Perse entre leurs divers capitaines, en leur assignant à chacun une contrée dont ils eurent à terminer la conquête et à consommer l'oppression. Zidjad, qui acheva de réduire l'Irak sous le calife Mohawiah, déploya la rigueur la plus féroce. Insulté par les habitants de Koufa, il les fit renfermer dans la mosquée, où l'on coupa les mains à quatre-vingts d'entre eux. Les carégites et les partisans d'Ali furent réprimés par lui à force de sang; il défendit, dans Bassora, de fermer les portes ni jour ni nuit et de circuler dans les rues après la prière du soir. Aboul Moghéira, musulman très-fervent, ne voulut pas cesser d'aller à la mosquée pour faire ses dévotions, et il répondait aux promesses comme aux menaces du gouverneur : *Je ne le puis, quand vous me donneriez l'univers.*

— *Eh bien, va ; mais n'en dis rien.*

— *Je ne puis m'abstenir de louer le bien et de réprouver le mal !*

Zidjad lui fit trancher la tête. Plus rigide encore que lui, son lieutenant Samara envoya à la mort, en six mois, huit mille habitants de Bassora.

La race des Sassanides et la seconde domination des Perses étaient donc terminées; le feu s'éteignit de nouveau sur les autels des mages et ne fut entretenu en secret que par les Guèbres, tolérés comme les chrétiens et les juifs. Le tablier du forgeron, arboré au temps d'Abraham pour arracher le pays à la tyrannie de Zoak, abattu par les Parthes, puis relevé par

Artaxar, fut cette fois déchiré en lambeaux. La Perse ne recouvra plus son indépendance qu'à l'époque où Ismaïl-Sofi, Arabe d'origine et schyite de croyance, y fonda une dynastie nouvelle, rivale de celle d'Othman, qui s'était assise sur le trône des Constantins.

1499.

Égypte.

Un autre antique royaume était renversé par Amrou, né d'une prostituée. Après avoir été l'adversaire de Mahomet, aux dépens duquel s'était exercée sa satire, il avait apporté, avec sa conversion, le secours d'une excellente épée et d'une volonté énergique aux premières campagnes de l'apostolat guerrier. Il faisait la guerre en Syrie quand, désireux d'obtenir des triomphes égaux à ceux de Kaled et d'Abou Obéidah, il dirigea quatre mille hommes sur l'Égypte, qui obéissait de nom, mais non de fait, à l'empire romain. A cette nouvelle, Omar s'effraya de son audace; soumettant toutefois sa prudence à la fatalité, il écrivit au général aventureux : *Si cette lettre te trouve encore en Syrie, reviens immédiatement sur tes pas. Si tu as déjà franchi les frontières de l'Égypte, marche, et confie-toi dans le secours de Dieu et de tes frères.*

638. Amrou, pressentant le contenu de la dépêche, attendit pour l'ouvrir qu'il fût sur le territoire égyptien; il la montra alors à ses officiers, et, tous étant d'avis de poursuivre, il continua sa marche, prit Péluse, la clef du pays, et pénétra dans la vallée du Nil. Memphis, l'ancienne résidence des Pharaons, fut emportée, et une ville appelée aujourd'hui le Vieux-Caire s'éleva sur la rive opposée.

Les Arabes furent aidés dans leur conquête par les Cophtes, habitants primitifs du pays; indignés de l'intolérance des empereurs de Constantinople, qui prétendaient, de jacobites qu'ils étaient, les amener au catholicisme et leur faire abandonner leur langue et l'écriture nationale pour celle des Grecs, ils saisirent avidement cette occasion de venger leur indépendance et leur religion. Macaukas, riche et noble personnage du pays, qui avait obtenu, en dissimulant ses croyances, l'intendance de la haute Égypte, s'était hâté, dès qu'il avait vu grandir la puissance de Mahomet, de lui envoyer rendre hommage; le prophète, en retour, l'avait reconnu pour prince des Cophtes. Il fit alors sa soumission au calife, et s'engagea, par un traité, à lui payer une pièce d'or par chrétien, en exceptant toutefois les vieillards, les moines, les femmes et les enfants au-dessous de seize ans.

Les jacobites acquirent à ce prix leur tranquillité, et ce fut

par toute l'Égypte à qui poursuivrait les Grecs et ferait meilleur accueil à Amrou. Le général arabe, dont l'armée s'était accrue, la ramena du haut pays dans le Delta, puis sur Alexandrie. Le patriarche Cyrus, qui occupait le siége archiépiscopal après en avoir fait chasser l'hérétique Benjamin, employa ses efforts pour détourner la tempête à l'aide de négociations; il ne se proposait rien moins que de convertir le calife, de le marier avec la fille d'Héraclius, et d'assurer ainsi la paix du monde. Ces rêves se dissipèrent bientôt aux cris d'*Allah akbar!* élevés par les musulmans, qui se présentaient menaçants sous les murs d'Alexandrie. Cette ville, une des plus importantes de l'empire, était fortifiée avec toutes les ressources de l'art, tant du côté de la mer que de celui de la terre. Si Héraclius eût secondé les citoyens, il n'aurait pas été déçu par leur courage; car ils soutinrent seuls avec intrépidité un siége de quatorze mois, poussé par les Arabes avec toute la valeur qui peut suppléer à l'absence de machines de guerre. Vingt-trois mille d'entre eux périrent sous les murailles dans les assauts réitérés qu'ils leur donnèrent, et dans lesquels Amrou combattait toujours aux premiers rangs et montait le premier sur la brèche; s'étant un jour avancé témérairement dans la citadelle, il s'y trouva seul avec un ami et un esclave. Fait prisonnier sans avoir été reconnu, il fut conduit avec son esclave Mosléma devant le préfet, qui leur demanda sur le ton du reproche pourquoi ils venaient apporter tant de ravages sur les terres des chrétiens : *Nous venons*, répondit Amrou, *pour vous contraindre à embrasser l'Islam, ou à payer un tribut annuel; autrement vous serez passés au fil de l'épée!*

Siége d'Alexandrie. 640.

Ce langage hautain l'aurait trahi si son esclave n'avait eu la présence d'esprit de lui donner un soufflet, en lui ordonnant de se taire devant son supérieur. L'artifice produisit son effet, et Mosléma fut envoyé avec ses deux esclaves présumés pour obtenir des conditions de paix. Le cri qui s'éleva dans tout le camp à leur arrivée instruisit les assiégés de l'artifice dont ils avaient été dupes, et leur péril s'accrut de tout ce que cet événement ajouta à l'audace de l'ennemi.

Peu de temps après, Amrou écrivait à Omar : « La grande « cité de l'Occident a été prise par les tiens avec une vaillance « et une ardeur merveilleuses. Son opulence, sa beauté, ne « peuvent s'exprimer par des paroles; elle renferme quatre « mille palais, autant de bains, quatre théâtres ou lieux de « divertissement, douze mille boutiques de comestibles où

« l'on donne à manger, quarante mille Juifs payant tribut, « deux cent mille, tant Cophtes que Grecs, qui le payeront. « Elle a été emportée de vive force et sans capitulation, ce qui « fait que les musulmans attendent impatiemment le fruit de « la victoire, »

Omar ne leur accorda point le pillage; il ordonna que les richesses conquises fussent réservées pour les services publics et la propagation de la foi. Il est rapporté qu'Amrou, moins grossier que ses compatriotes, se plut quelquefois, durant son séjour à Alexandrie, à s'entretenir avec le grammairien Jean, laborieux péripatéticien, qui se serait hasardé à lui demander en don la bibliothèque royale, trésor sans valeur pour ces conquérants illettrés. Amrou la lui aurait volontiers abandonnée; mais Omar exigeant un compte détaillé de toutes les dépouilles, il lui envoya demander son consentement à cet effet. L'ignorant empereur des fidèles répondit : *Si ces écrits sont conformes au livre de Dieu, ils deviennent inutiles ; s'ils lui sont contraires, il ne faut pas les tolérer.* En conséquence, tous les papyrus distribués entre les quatre mille bains d'Alexandrie servirent à les chauffer durant six mois.

La Bibliothèque.

Quoique ce fait ne repose que sur la foi d'un narrateur tardif (1), il s'accorde parfaitement avec la nature des vainqueurs. Qu'on y croie ou non, c'est exagérer l'importance du dommage que de supposer qu'il s'agit ici de la bibliothèque réunie dans le Bruchion par les Ptolémées; car l'on sait qu'elle fut incendiée au temps de César, et que celle dont Marc-Aurèle enrichit le Sérapion fut dispersée à l'époque de Théodose, si complétement qu'il n'en resta que les coffres vides (2). En admettant que ces

(1) ABDALLATIF, écrivain du treizième siècle, dans le *Compendium mirabilium Ægypti*. C'est de lui que l'a pris Aboulfarage, chrétien jacobite, né dans l'Asie Mineure en 1226. Ebn Khaldoun, auteur du huitième siècle de l'hégire, a écrit ce qui suit : « Que devinrent les ouvrages scientifiques des Perses, qu'Omar fit détruire quand il conquit leur pays? Où sont ceux des Chaldéens, des Syriens, des Babyloniens? Où sont ceux des Égyptiens, qui les précédèrent? Les travaux d'un seul peuple sont parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire ceux des Grecs. » Nous citerons ce passage, non pour venir à l'appui du fait ci-dessus raconté, mais pour indiquer que les sources grecques ne sont pas les seules auxquelles les Arabes purent puiser les notions scientifiques dont on leur fait honneur.

(2) PAUL OROSE dit : *Extant, quæ et nos vidimus, armaria librorum quibus direptis exinanita ea a nostris hominibus nostris temporibus*. Hist., VI, 15.

Le dilemme d'Omar fut renouvelé plusieurs fois à l'époque de la réforme. Les réformés, après avoir brûlé vif le curé de Berzé, se précipitèrent sur la célèbre abbaye de Cluny, et détruisirent tout ce qu'ils y trouvèrent de manuscrits et de

pertes eussent été réparées en partie, la dernière collection ne pouvait avoir une grande importance ni pour le nombre des ouvrages, ni pour leur rareté.

La perte d'Alexandrie fut plus pénible que toute autre à Constantinople, désormais privée du blé qui subvenait à ses besoins. Ce malheur empoisonna les derniers jours d'Héraclius. Son successeur tenta de la recouvrer, et le port du Phare fut repris deux fois avec les fortifications ; mais Amrou revint toujours repousser les Grecs, et il jura de *rendre Alexandrie accessible de toutes parts, comme la demeure d'une prostituée*. En effet, il la démantela ; puis il s'occupa de consolider sa conquête en faisant des incursions dans la Cyrénaïque, et en s'alliant avec les Berbers, peuple nomade qui avait les mêmes usages que les Arabes, et auquel Omar donna le titre de *frères*.

L'Égypte eut à souffrir à la fois des maux de l'invasion et du triomphe d'une faction nationale ; mais Amrou la soumit à une administration vigoureuse, bien que tolérante. Il pourvut à ce que les grains de ce pays fertile procurassent à l'Arabie l'abondance dont avaient joui jusqu'alors les capitales du monde romain. Le Nil fut remis en communication avec la mer Rouge par le canal de Kolzoum, long de quatre-vingts milles. Des taxes nouvelles remplacèrent l'injuste capitation, et le tiers de leur produit fut employé à l'entretien des digues et des canaux. Le pays sembla revivre sous une administration plus simple et plus en rapport avec sa nature (1).

chartes, disant que c'étaient tous livres de messe. (THÉODORE DE BÈZE.) — L'anabaptiste Rothman de Münter proclama que la Bible était seule nécessaire, et qu'il fallait brûler tous les autres livres, comme inutiles et dangereux ; ce qui fit mettre le feu à la bibliothèque de Rodolphe Langius, composée entièrement de manuscrits grecs et latins. (CARTOU, *Histoire de l'anabaptisme*, liv. V, p. 101.)

(1) Relation transmise, selon l'historien Al-Wakédi, par Amrou au calife Omar :

« Au nom de Dieu, etc. Au successeur du prophète, empereur des fidèles, salut. Figure-toi une belle campagne, située entre deux déserts et deux rangées de montagnes, ressemblant à l'échine d'un chameau ou au ventre d'un cheval étique. Toutes les riches productions de Syène à Menka sont dues au fleuve bienfaisant qui coule majestueusement au milieu de la grande vallée. Il croît et diminue en des temps aussi réguliers que le cours du soleil et de la lune. A une saison donnée de l'année, toutes les sources payent à ce roi des fleuves le tribut annuel imposé par la Providence. Ses eaux s'élèvent jusqu'à ce qu'elles aient dépassé ses rives et couvert toute l'Égypte, en y déposant un limon fécond. Les communications entre les villes et les villages ont lieu à l'aide de légers bateaux, aussi nombreux que les feuilles qui tombent des palmiers. Quand les eaux ne sont plus nécessaires à l'amélioration du sol, le fleuve docile rentre dans le lit

Amrou le gouverna tant que vécut Omar ; puis Othman y envoya à sa place Abdallah, son frère de lait, qui avait servi de scribe à Mahomet, dont il corrompait à dessein les révélations pour les livrer à ses ennemis comme matière à risée et à calomnies. Repentant de ses torts, il en obtint le pardon. Pour effacer son apostasie et justifier le choix du kalife, il se pro-
647. posa de soumettre l'Afrique du Nil à l'Atlantique. Il entra donc, à la tête de quarante mille guerriers, dans la province de Tripoli, où s'étaient retirés les Romains et les habitants fugitifs des pays occupés. L'exarque Grégoire réunit cent vingt mille soldats, Maures pour la plupart, et livra bataille à l'ennemi plusieurs jours de suite. Grégoire avait promis cent mille pièces d'or et sa fille, qui combattait à ses côtés, à quiconque lui apporterait la tête du général arabe. Abdallah en promit autant, mais avec plus de succès ; cependant Zobéir, qui abattit la tête de l'exarque, refusa le prix, trouvant indigne de recevoir de l'argent et une chrétienne en récompense de sa valeur.

Les Arabes s'avancèrent jusqu'à Soufétala (Sablélé), en poussant même des reconnaissances dans les vallées de l'Atlas ; mais, épuisés par la longueur de la guerre et par les maladies, ils regagnèrent l'Égypte pour y jouir de leur énorme butin, puisqu'il revint mille pièces d'or à chaque fantassin et trois mille aux cavaliers. Un peu plus tard (31 de l'hégire), Ali Ṣarh conduisit les Arabes dans la Nubie, alors ennemie des Blemmyes, qui peut-être n'avaient pas encore renoncé à l'idolâtrie.

que lui a donné la nature, afin que l'on puisse recueillir les trésors qu'il a semés.

« Ce peuple protégé du ciel, qui semble, comme les abeilles, destiné à travailler pour autrui sans tirer profit de ses travaux, laboure superficiellement le terrain, et, y déposant des semences peu pressées, attend leur fécondation de la bonté de celui par qui tout germe, croît et mûrit. Le grain se développe, la tige s'élève, l'épi mûrit, alimenté par d'épaisses rosées qui suppléent aux pluies et maintiennent l'humidité féconde dont le sol est abreuvé. La riche moisson est immédiatement suivie de la stérilité. De cette manière, empereur des fidèles, cette contrée présente alternativement l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marais noir et fangeux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un jardin émaillé de fleurs, et d'un champ chargé de blondes moissons. Béni soit l'auteur de tant de merveilles !

« Je te propose trois choses, empereur des fidèles, pour la prospérité de l'Égypte et le bonheur de ses habitants, qui, si elles sont exécutées, feront pleuvoir les bénédictions sur la tête des fidèles : 1° que les taxes ne soient pas augmentées ; 2° que le tiers du revenu public soit consacré à l'entretien des canaux, des ponts et des digues ; 3° que la perception des impôts soit faite en nature sur les diverses productions de la terre. Agis ainsi, si tu veux que la félicité réside parmi tes nouveaux sujets. La paix et la bénédiction du ciel soient sur toi, empereur des fidèles ! »

Dongala, capitale des Nubiens, capitula, et les rois s'engagèrent à livrer annuellement un tribut de trois cents esclaves, en échange desquels ils devaient recevoir des califes des grains et des vivres. Le refus, ou le retard de ce tribut, devint une cause incessante de guerres.

Peut-être est-ce l'origine de la traite périodique des esclaves noirs que faisaient les caravanes du Sennaar et qui, répandus dans toute l'Égypte, altérèrent le type de la race indigène et facilitèrent la fusion des vainqueurs avec les vaincus. Macrisi affirme que cette fusion eut lieu peu de temps après la conquête ; en effet, nous voyons le commerce refleurir et des églises cophtes s'élever à côté des mosquées. Cependant un grand nombre d'Égyptiens se réfugièrent dans la Nubie, où ils vécurent isolés et de vie pastorale. En 703, tous les chrétiens de l'Égypte furent soumis à un tribut personnel et marqués à la main avec un fer rouge, de l'effigie d'un lion ; ceux qui ne portaient pas ce signe avaient les deux mains coupées. Un roi de Nubie fit tous ses efforts pour empêcher cette oppression, et les chrétiens obtinrent quelque soulagement.

CHAPITRE V

LES OMMIADES. (661-750.) — CALIFAT HÉRÉDITAIRE.

« L'histoire politique et religieuse du califat, empire de « l'Islam par excellence, n'offre que le spectacle désolant d'a« trocités, d'assassinats, de trahisons, d'excès du genre le plus « détestable. D'autres empires eurent leur âge de sang, mais ils « connurent aussi des jours de félicité et de paix ; celui des « califes, agité et bouleversé sans cesse par des factions politi« ques et des sectes religieuses, ne goûta pas une heure de re« pos. Aucun règne ne fut exempt de forfaits ; les lettres amol« lirent les mœurs plus qu'elles ne les polirent, et l'humanité « ne put jamais déposer le deuil (1). » Telle est la scène qui s'ouvre après les trois premiers califes, à l'époque où il semblait que les musulmans n'eussent étendu leurs conquêtes que pour couvrir de carnage un plus vaste territoire.

(1) Hammer, *Min. de l'Orient*, I, 385.

661-680. La mort d'Ali et la victoire assurèrent enfin le premier rang à Mohawiad, de la famille des Ommiades et fils de l'idolâtre Abou-Sofian. La succession sanglante de Mahomet tomba ainsi dans la descendance de ses persécuteurs, et la haute direction de l'islamisme se trouva livrée aux défenseurs les plus acharnés de l'idolâtrie.

Chargé par Omar du gouvernement de la Syrie, il s'était concilié les cœurs par sa libéralité durant la paix, par son bonheur à la guerre. Il trouva donc beaucoup de partisans lorsqu'il se leva comme vengeur d'Othman, et son élection fut confirmée par l'astuce et l'épée d'Amrou. Mohawiah força Hassan, fils d'Ali, à renoncer à toute prétention au pouvoir et à passer ses jours dans une obscure sainteté auprès du tombeau de son aïeul. Il introduisit alors de grands changements dans le gouvernement des fidèles; or, bien qu'il répugnât aux habitudes et au fanatisme des Arabes de voir une dignité qui réunissait la sainteté et la puissance, se transmettre comme un héritage, il fit proclamer pour son successeur son fils Yésid, dont l'âme, comme la manière de vivre, n'avait rien de viril. Il transféra ensuite le siége du gouvernement de Médine à Damas, où il
672. voulait aussi faire transporter la chaire dans laquelle avait prêché Mahomet; mais une éclipse de soleil manifesta la désapprobation du ciel.

Comme Constantin après son installation à Byzance, les califes se trouvèrent alors dispensés de toutes les coutumes particulières aux Arabes, que le prophète s'était abstenu de violer; cessant d'être de simples patriarches comme les quatre premiers d'entre eux, ils s'appuyèrent sur la force comme les autres rois, et devinrent des despotes entourés de faste,

Les fonctions d'iman ou chef suprême de la religion paraissaient au moins dues à la famille du prophète; elles furent usurpées par Mohawiah, qui, voyant se multiplier les controverses sur les points obscurs du Coran (car déjà on en avait fait deux cents commentaires) réunit à Damas un grand nombre de cadis et d'imans, pour concilier ce que les divers passages offraient de contradictoire. Il chargea six des plus capables de mettre par écrit ce qui leur paraîtrait plus conforme à la saine raison, et leur travail produisit l'*Amalek*, auquel seul il attribua exclusivement l'autorité; les autres gloses furent détruites, avec prohibition d'en faire de nouvelles, comme si pareille défense pouvait être observée.

Ces changements déplaisaient aux zélés musulmans et aux

Arabes libres, si bien que les partisans de la famille d'Ali se réunirent pour renverser la nouvelle dynastie ; mais ils eurent contre eux le bras puissant d'Amrou en Égypte, et la férocité de Zidjad, qui, dominant sur la Perse, sur la cité croissante de Koufa et une partie de l'Arabie, extermina les schyites.

Les séditions une fois étouffées dans le sang, Mohawiah reporta la guerre au dehors ; après avoir marché contre l'empire grec, il dévasta les provinces de l'Asie, et fit prendre à sa flotte la route du Bosphore ; or, comme le prophète avait dit que la première armée qui assiégerait Constantinople obtiendrait la rémission de tous ses péchés, la religion se joignit à l'ambition et à l'avarice pour pousser les croyants sur cette ville, où se trouvaient accumulés les trésors et les trophées de deux Romes.

Alors régnait Constantin Pogonat, prince voluptueux et cruel, qui, devenant un autre homme à l'heure du danger, ranima par son courage celui des Grecs accourus en foule pour défendre les solides remparts de la place. La fortune vint en aide au patriotisme; car un Égyptien, Callinique d'Héliopolis, étant passé du service du calife à celui de l'empereur, inventa le feu grégeois, qui suppléa aux armées et à la valeur. C'était un combustible liquide que l'on faisait pleuvoir des remparts sur les assiégeants ; on le lançait avec des dards ou avec des boules de fer creux, et on le dirigeait dans des brûlots contre les bâtiments ennemis; plus souvent encore, au moyen de tubes en cuir, on le faisait jaillir de la proue des galères, ce qui leur donnait l'aspect de dragons et d'hydres ignivomes. Une fois que ce feu s'était attaché au bois, à la chair des hommes ou des animaux, l'eau ne servant qu'à l'aviver, aucun secours humain ne pouvait l'éteindre; les chevaux s'enfuyaient épouvantés, les hommes périssaient dans des tortures atroces, les vaisseaux étaient consumés sans ressource. Feu grégeois.

Le secret de sa composition fut gardé avec un soin jaloux ; Constantin recommande dans sa *Tactique* de ne jamais le faire connaître, et de répondre, à ceux qui le demanderaient, qu'un ange le révéla au fondateur de Constantinople. Les musulmans eux-mêmes mirent tout en œuvre, durant quatre siècles, pour découvrir ce secret ; ils le trouvèrent enfin, et s'en servirent contre les croisés.

Cette invention fut la main de Dieu pour sauver Constantinople, en prolongeant le siége, durant lequel périt Abou-

Ayoub, qui fut honoré de magnifiques funérailles; autrefois il avait donné dans Médine l'hospitalité au prophète fugitif. Lorsque, huit siècles après, Constantinople fut prise par les Turcs, une révélation indiqua la tombe ignorée de l'Ansarien, et l'on bâtit au-dessus une mosquée dans laquelle les successeurs du prophète viennent ceindre l'épée lors de leur inauguration.

Sur ces entrefaites, les Mardaïtes ou Maronites, s'élançant des cimes du Liban, firent irruption dans la Syrie. Mohawiah se vit donc contraint d'acheter la paix aux Grecs pour trente ans, de restituer plusieurs provinces et de payer annuellement un tribut de trois mille pièces d'or, de cinquante chevaux et d'autant d'esclaves ; ce fut la première humiliation éprouvée par les mahométans, et ils la durent en grande partie à leurs discordes intestines.

Yésid. Les dissensions se ravivèrent sous Yésid, fils de Mohawiah, qui se fit mépriser par son avarice et son intempérance : vices d'autant plus honteux dans l'opinion des Arabes, qu'ils étaient plus rares parmi eux. Il buvait du vin, aimait les chiens et les caressait, se faisait servir par des eunuques; ces insultes à la vanité nationale faisaient regretter aux Arabes les temps du zèle et de la loyauté. La haine concentrée des schyites s'en accroissait, et ils stimulaient les fils d'Ali à réclamer leurs droits. Fils d'Ali. Hassan s'était sincèrement retiré du monde, et l'on ne raconte de lui que des œuvres de sainteté. Un esclave qui, par hasard, avait répandu sur lui du bouillon brûlant, se prosterna à ses pieds en répétant ce verset du Coran : *Le paradis est pour celui qui refrène sa colère. — Mais je ne suis pas en colère*, dit Hassan. — *Et pour celui qui pardonne les offenses*, continua l'esclave. — *Je te pardonne la tienne. — Et pour ceux qui rendent le bien pour le mal. — Je te donne la liberté et quatre cents pièces d'argent.*

Mais Hussein, second fils d'Ali, et Abdallah, fils de ce vaillant Zobéir qui avait tué en Afrique l'exarque Grégoire, se mirent à la tête des factieux, dans l'intention de s'emparer du pouvoir. Le premier, ayant reçu de la Perse des encouragements et des promesses, résolut de tenter la chance de ce côté. Il partit donc de Médine pour l'Irak ; mais, arrivé sur la frontière, il apprit que le peuple, s'étant mutiné en sa faveur à Koufa, avait été promptement réprimé par Obéidalah, fils de Zidjad. Il se trouva lui-même enveloppé par l'ennemi à Kerbéla ; après avoir vainement cherché à obtenir des conditions

honorables, et vainement exhorté les siens à pourvoir à leur sûreté par la fuite, il soutint avec trente-deux cavaliers et quarante fantassins l'attaque de cinq mille chevaux ; tous ses compagnons étant tombés à ses côtés, il s'offrit le dernier aux coups de ses adversaires. 10 octobre.

Le cadavre du fatimite fut traîné sur la poussière, et Obéidalah le frappa d'un coup de bâton sur la bouche. A cette vue, un vieillard s'écria en gémissant : *Hélas! hélas, j'ai vu sur ces lèvres les lèvres du prophète.* Les Perses révèrent le tombeau du martyr.

Yésid eut la générosité d'épargner les sœurs et les autres fils d'Ali, qui, envoyés à Médine, s'adonnèrent à l'étude et à la prière, entourés de la vénération du peuple. Ali, Hassan, Hussein, et neuf autres de leurs successeurs, forment les douze imans révérés par les musulmans schyites de la Perse. Le dernier d'entre eux, Mohammel-al-Mahadi, se retira pour vivre solitaire, dans une grotte près de Bagdad. Comme on ignore le lieu et l'époque de sa mort, il passe pour vivre encore, et l'on tient dans les écuries royales d'Ispahan un cheval toujours sellé pour le moment où il viendra détruire la tyrannie des ennemis du prophète.

D'autres rejetons de cette race, ou se prétendant tels, occupèrent plus tard les trônes de Perse, d'Espagne, de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie et de l'Yémen.

Plus heureux que le fils d'Ali, Abdallah-ben-Zobéid parvint à jeter l'épouvante dans l'âme d'Yésid ; il se fit proclamer calife à la Mecque, et reçut l'hommage des habitants de Médine. Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis que le prophète s'était écrié : *Si quelqu'un saccage ma cité, la colère de Dieu s'abaissera sur lui, et il sera dissous comme le sel dans l'eau ;* or l'étranger est déjà assis sur le trône établi par Mahomet, et les deux villes de sa prédilection, qui s'étaient agrandies à la faveur d'une longue paix, se voient assaillies par les armes vengeresses d'Yésid. Médine fut saccagée, la Mecque assiégée; déjà la Kaaba était à moitié renversée, et la cité sainte allait succomber, quand la mort d'Yésid vint la sauver. Abdallah. 681.

L'armée revint à Damas, où Mohawiah succéda à son père ; mais, quelqu'un lui ayant représenté que sa famille s'était emparée injustement de l'autorité, sa conscience s'en alarma, et, après six semaines de règne, il réunit les scheiks, auxquels il parla en ces termes : *Mon aïeul enleva le califat à quelqu'un qui le méritait plus que lui ; mon père n'en fut plus digne. Quant* Mohawiah II. 683.

à moi, je suis résolu à ne pas avoir à rendre compte à Dieu d'une tâche aussi lourde que celle de gouverner les musulmans; choisissez donc pour calife qui vous conviendra.

Merwan. 684. Cependant, au lieu d'Abdallah et d'un descendant d'Ali, ce fut Merwan, gouverneur de Médine, de la famille des Ommiades, qui fut proclamé. Abdallah, dont la domination s'étendait sur l'Arabie, sur une partie de la Perse et de l'Égypte, voulut soutenir son titre par les armes, et marcha sur Damas, en déclarant une guerre à mort aux Ommiades. Le désespoir réunit tous les partisans de cette famille, et une guerre civile des plus sanglantes se ranima.

Merwan s'écriait : *Hélas! fallait-il qu'un vieillard comme moi, un squelette vivant, coûtât tant de sang aux vaillants musulmans!* Il n'en dirigea pas moins les forces de la Syrie contre celles de l'Hedjaz, de l'Égypte et de l'Irak. Tant que dura la division, les habitants du Khorassan reconnurent pour protecteur Salem, fils de Zidjad, si bien vu dans le pays que vingt mille enfants furent appelés de son nom. Une partie de ceux qui tenaient pour Ali embrassèrent la cause d'Abdallah; d'autres firent révolter Koufa pour venger cet Hussein, qu'ils avaient lâchement abandonné, et proclamèrent Mahomet, cousin de celui qui avait péri; mais, comme il se trouvait prisonnier à la cour d'Abdallah, ils confièrent l'armée à Soliman, fils de Sord, et, au nombre de seize mille qui prirent le titre de pénitents, ils marchèrent sur Damas.

Leur valeur fanatique ne put les sauver; ils furent mis en déroute, et, leur chef ayant été tué, ils rentrèrent en Perse, où ils se donnèrent pour général Mokthar, qui, commandant au nom de Mahomet prisonnier, se soutint par les superstitions et des atrocités. Il se vantait d'avoir tué cinquante mille partisans des Ommiades, sans compter ceux qui étaient tombés dans les combats, et faisait porter devant son armée une sorte de trône, gage de victoire pour les siens, comme l'arche d'alliance pour les Israélites. Lorsque les soldats en approchaient, ils s'écriaient : *Seigneur, accorde-nous de vivre longtemps dans l'obéissance qui t'est due; secours-nous, ne nous oublie pas, mais prends-nous sous ta protection.*

[illegible] Les deux califes de la Mecque et de Damas se réunirent contre Mokthar, qui, défait dans la plaine de Kerbéla par Mosaïb, frère d'Abdallah, tomba dans les mains de l'ennemi, et fut tué sans pitié avec ses partisans.

Les Perses se résignèrent à subir le joug d'Abdallah, auquel

le cimeterre de Mosaïb soumit aussi l'Arménie et la Mésopotamie; il continua pendant douze ans à faire la guerre aux Ommiades.

Merwan avait eu pour successeur son fils Abdel-el-Malek, Abd-el-Malek 685.
qui abandonna tout à fait la politique du prophète. De même que Jéroboam, pour consolider la séparation d'Israël et de Juda, avait défendu de se rendre au temple de Salomon, il changea le pèlerinage de la Mecque en celui de Jérusalem, où il agrandit la mosquée d'Omar. Les Grecs ayant fait irruption dans la Syrie, Abd-el-Malek renouvela les traités conclus jadis avec Mohawiah, et se résigna à la honte du tribut, parce qu'il avait besoin de toutes ses forces contre ses ennemis intérieurs.

Alors, résolu à arrêter les progrès de Mosaïb, il entra dans l'Irak, le vainquit et le tua. Quand on lui apporta sa tête, un des assistants s'écria : *J'ai vu dans ce même château la tête de Hussein présentée à Obéidalah; celle d'Obéidalah, à Mokthar; celle de Mokthar, à Mosaïb, et l'on y présente à cette heure celle de Mosaïb.* Cette réflexion fit frisonner le calife, qui chercha à détourner le présage en démolissant le palais fatal.

Après la prise de Koufa et la soumission de plusieurs factions de sectaires, il lui restait à faire rentrer sous son autorité l'Arabie qui continuait à la méconnaître; il envoya donc contre la Mecque Edjag, le plus éloquent et l'un des plus braves et des plus cruels guerriers de son temps.

Abdallah défendit huit mois le sanctuaire assiégé de l'Islam; mais il périt dans une sortie, et la Mecque fut livrée à l'impitoyable Edjag. Abd-el-Malek le récompensa en le nommant 689.
gouverneur de l'Irak, du Khorassan et du Sedjestan. Lors de son entrée dans Koufa, il monta en chaire, et dit : *Irakiens, je vois des têtes près de bondir du tronc; je vois des barbes et des turbans teints d'une couleur de sang.* En effet, il versa le sang à torrents lorsque les schyites tentèrent de se relever. Il justifiait ses cruautés par le principe de l'obéissance absolue que les sujets doivent aux princes, obéissance plus grande encore, selon lui, que celle qui est due à Dieu; car le Coran ordonne de servir Dieu autant que les forces le permettent, tandis qu'il enjoint d'obéir aux princes sans restriction.

Une fois l'unité du califat rétablie, Abd-el-Malek put recouvrer les provinces perdues et en acquérir de nouvelles. Après s'être emparé de Chypre, il y fit frapper la première monnaie

musulmane (1); Justinien II, s'en trouvant offensé comme d'une usurpation du droit royal, entra dans la Cilicie au mépris du traité conclu. Mahomet, qui fut envoyé contre lui, faisait porter au premier rang le traité violé, comme appel à la justice de Dieu. On en vint aux mains près de Sébaste. Les Grecs avaient si bien pris leurs mesures que les Arabes pliaient en désordre, quand Mahomet envoya un carquois plein d'or à Nébulon, qui commandait un corps de vingt mille Esclavons auxiliaires; la défection de ce général eut bientôt décidé la victoire. Cette défaite n'empêcha point Héraclius, général de Tibère III, de se jeter à l'improviste, avec d'autres mercenaires, sur la Syrie, où il poussa jusqu'à Sébastopolis; après avoir dévasté le pays et tué 200,000 habitants, il revint sans rencontrer de résistance.

Conquête de l'Afrique. 692-698. Abd-el-Malek avait à cœur de terminer la conquête de l'Afrique, où les armes musulmanes avaient pénétré sous Mohawiah. L'empereur Constant II, y ayant débarqué, parcourut les terres soumises à son empire; et, quoiqu'il sût combien elles avaient été durement rançonnées par les Arabes, il les greva de nouveaux impôts. Ces charges et les vexations des exacteurs réduisirent au désespoir les Africains, qui appelèrent eux-mêmes les Arabes à leur secours, et repoussèrent partout les Impériaux.

Akba conduisit les choses plus heureusement encore; secondé par les Berbers, qu'il sut se concilier, il s'avança dans l'intérieur du pays, soumit plusieurs villes encore florissantes; puis, après avoir triomphé de la faible résistance des Grecs, il atteignit à travers les déserts, où ses successeurs édifièrent Fez et Maroc, les rivages de l'Atlantique; poussant alors son coursier au milieu des flots, il s'écria, dans son zèle fanatique : *Grand Dieu! si je n'étais arrêté par cette mer, je courrais jusque dans les régions ignorées de l'Occident prêcher l'unité de ton nom, et exterminer les nations qui reconnaissent d'autres dieux que toi!*

(1) Al-Makrizi attribue à Omar-ben-el-Catab les premières monnaies d'argent, d'après le type des Sassanides, avec addition, sur quelques-unes, des mots : *Louanges à Dieu;* sur d'autres : *Mahomet est le prophète de Dieu;* sur d'autres encore : *Il n'est point d'autre Dieu que Dieu.* Ces monnaies portaient aussi le nom d'Omar. Abd-el-Malek changea le type sassanide, et ajouta l'inscription : *Allah samad*, Dieu est immuable. Les kalifes, après lui, firent frapper des monnaies à leur type propre, et même avec des images, souvent empruntées aux monnaies grecques ou romaines. Sous les Abassides, tous les princes *successeurs* furent autorisés à battre monnaie en argent; mais les gouverneurs des provinces ne pouvaient faire que de la monnaie de cuivre.

Afin de donner de la stabilité à sa conquête et de refréner les Maures, aussi mobiles que les sables de leurs déserts, il éleva la ville de Kairwan, dont les murs de brique, le palais du gouverneur, et une mosquée soutenue par cinq cents colonnes de marbre de Numidie, furent construits en moins de cinq années. La Sicile, pour la première fois, souffrit alors des déprédations des Arabes, et la valeur impétueuse d'Akba ne se serait point arrêtée là, si un soulèvement général excité par le 682.
Maure Kouschile, et secondé par les Grecs, ne l'eût forcé de rétrograder. Kairwan fut pris, et Akba, enveloppé par l'ennemi, n'eut d'autre parti à prendre que de mourir en brave. Un chef ambitieux, qui naguère s'était révolté contre sa domination, lui avait été amené prisonnier; traité généreusement par Akba, il avait refusé de s'associer de nouveau aux rebelles. Akba, voyant qu'il ne pouvait échapper à la mort, invita son ancien rival à fuir; mais celui-ci refusa; ils s'embrassèrent alors tous deux, et, après avoir brisé le fourreau de leur cimeterre, ils s'élancèrent au milieu des ennemis, combattant côte à côte, jusqu'au moment où tous deux tombèrent frappés.

Zobéir, investi après Akba du gouvernement de l'Afrique, vengea son prédécesseur; mais, accablé par une armée envoyée de Constantinople au secours de Carthage, il succomba à son 687.
tour. Dès que la nécessité de faire la guerre en Arménie eut rappelé les Grecs, Abd-el-Malek, résolu de mener à bonne fin la conquête de l'Afrique, y consacra les revenus de l'Égypte, et chargea de l'expédition Hassan, gouverneur de ce pays. A la 692.
tête d'un armement formidable, celui-ci vint attaquer Carthage, ville encore très-importante, qui était devenue le refuge des habitants échappés à la ruine des autres cités. L'empire de Byzance reconnut alors l'urgence de faire un dernier effort pour sauver l'Afrique. Le patrice Jean, habile général, réunit donc la meilleure flotte qui depuis longtemps se fût montrée dans la Méditerranée, en l'augmentant des secours imposés à la Sicile et de ceux des Visigoths d'Espagne, qui prévoyaient déjà que la mer leur serait un faible rempart contre les musulmans. Jean entra de vive force dans le port de Carthage, et fit rayonner encore une fois le labarum sur la cité de Cyprien; puis, secondé par Cahina, héroïne africaine, il repoussa Hassan 696.
jusqu'à Barca.

Peu de temps après, les Arabes, revenus à la charge, prirent Carthage, et les Grecs furent taillés en pièces près d'Utique; ceux qui purent, avec la plus grande peine, regagner leurs

vaisseaux, virent, en faisant voile vers la Crète, les flammes détruire encore une fois la patrie d'Annibal.

Dès lors le christianisme fut extirpé de l'Afrique. Les villes anciennement illustrées par le commerce, puis par les généreux défenseurs et les martyrs de la foi, devinrent l'asile des corsaires qui, jusqu'à nos jours, ont insulté et menacé l'Europe.

Berbers. Les Grecs une fois expulsés, il s'agissait de soumettre les indigènes. Les opinions sont très-diverses sur la double origine des habitants de la côte septentrionale de l'Afrique. Quant aux Berbers, quelques-uns disent que, dans les premiers temps de l'ère chrétienne, Malek-Afriki amena de l'Arabie des tribus nombreuses dans la Libye; d'autres les font venir de Berbérah, ancienne ville sur la côte de Zanguebar; d'autres encore, des Carthaginois qui, vaincus par les Romains, sauvèrent leur indépendance en se réfugiant dans les montagnes. La première opinion s'appuie sur l'extrême ressemblance qui existait entre les habitudes de ces populations et celles de l'Arabie, de l'Yémen surtout : vie errante, langage sémitique, mélange des pratiques chrétiennes et judaïques, s'alliant à une idolâtrie superstitieuse. A cause de ces rapports, ils s'entendirent facilement avec les Arabes quand ils parurent en Afrique ; et le calife Omar, secondant cette disposition par politique, les appela les *frères* de son peuple.

Maures. Quelques-uns font aussi venir les Maures ou Mores des anciens Sabéens, origine dont ils sont fiers ; d'autres, au contraire, avec Procope, les croient issus des Nébuséens ou Gergériens, chassés de la Palestine par Josué, le successeur de Moïse. Ils avaient aussi beaucoup de ressemblance avec les Arabes, ce qui facilita le mélange par suite duquel ils ne se distinguèrent plus les uns des autres.

A l'époque dont nous parlons, leur reine, Cahina, les avait en quelque sorte disciplinés; excitant leur fanatisme en feignant d'être douée de l'esprit prophétique, elle les mena contre les Arabes, qui venaient troubler leur tranquillité, et qui se virent repoussés en un instant jusqu'aux frontières de l'Égypte. Après la victoire, elle réunit les chefs des tribus et leur dit : *Nos villes attirent les Arabes par les richesses qu'elles contiennent. Que nous importent l'or et l'argent, à nous qui nous contentons de ce que produit la terre? Détruisons donc villes et richesses, et ôtons tout prétexte à ces hommes avides!*

Sa proposition fut aussitôt exécutée, et tout l'espace qui s'étend de Tanger à Tripoli, réduit en désert, n'offrit plus ni

arbres, ni habitations. La ruine de cette contrée fertile, commencée depuis trois siècles, fut ainsi consommée. Les indigènes se prirent alors à désirer comme un soulagement la tyrannie des mahométans, qui furent reçus avec joie et secondés dans leurs efforts; on en vint aux mains, et l'Amazone africaine fut tuée dans le combat.

Les splendides dépouilles envoyées par Hassan au calife excitèrent l'avidité d'Abd el-Asiz, frère du chef des croyants, qui se fit investir du gouvernement de la contrée, dépouilla Hassan de ses richesses, et lui substitua dans le commandement Mousa ben-Nasser. L'iniquité de cette mesure fut couverte par les triomphes du nouveau général, qui soumit plusieurs provinces, tant au couchant qu'au midi, d'où il tira pour Abd el-Asiz un grand nombre d'esclaves et de chameaux d'une rare beauté; agissant ensuite avec une prudente circonspection, et persuadant aux Berbers qu'ils étaient réellement de sang arabe, il se fit des alliés de ceux qui habitaient le pays de Gadam et de Zab; douze mille d'entre eux s'enrôlèrent même dans ses troupes.

Avec leur concours, il put réprimer les Maures qui venaient 698.
de se révolter, et trois cent mille insurgés, réduits en esclavage, furent envoyés par lui en Asie. Quand le calife fut informé des heureux succès de Mousa, il lui confia toutes les forces de l'Afrique, afin qu'il en terminât la conquête; voulant même lui assurer une plus haute considération, il lui conféra le titre d'émir al-Magreb, c'est-à-dire de gouverneur de l'Occident, et dès lors l'Afrique cessa de dépendre de l'Égypte.

Mousa, redoublant d'ardeur, subjugua les tribus qui erraient dans les déserts de Daara, de Sahara et de Tafilet; il prit des otages dans les cinq tribus maures de Zénéta, Mazmouda, Zanaga, Kétama et Hoara, qui étaient les principales et les plus anciennes, et s'efforça de les rendre tranquilles en introduisant parmi elles la religion du prophète. Ses projets réussirent si bien, que les croyances et les mariages amenèrent une entière fusion de ces tribus avec les Arabes.

Néanmoins, pour assouvir leur soif d'aventures et de butin, il voyait la nécessité de tenter quelque expédition lointaine; son regard avide se portait donc de l'autre côté de la mer, quand les dissensions intérieures de l'Espagne lui offrirent l'occasion d'assujettir cette péninsule, comme nous le dirons bientôt.

Durant ces expéditions, Abd el-Malek, très-avare, mais plein

Walid. 705. de courage et de prudence, avait cessé de vivre. Il eut pour successeur Walid, homme indolent et inhabile dans la guerre. Son règne fut cependant l'époque la plus brillante des Ommiades, dont la domination s'étendit des Pyrénées à l'Yémen, de l'Océan à la muraille de la Chine. Le cruel et habile Edjag, gouverneur de l'Irak, envoya dans l'Inde, pour la soumettre
707. au calife, son général Kotaïba, qui franchit l'Oxus près de Boukhara, s'empara de Samarcande, de Fargana et de Nascheb; puis, quand il eut subjugué la Boukharie et le Khowaresm, il passa l'Iaxarte, pénétra dans le Turkestan, et fit flotter l'étendard du prophète sur les confins de l'empire chinois. Sur ces entrefaites, Kasim pénétrait à son tour dans l'Inde, dont les tranquilles habitants se résignèrent à la servitude plutôt que d'abandonner le culte de Brama et de Siva, culte déjà ébranlé par les bouddhistes, les juifs et les chrétiens.

Grecs. Mais l'idée de couronner leurs victoires par la destruction de l'empire grec souriait toujours aux Arabes. Les Mardaïtes, qui ne cessaient d'infester la Syrie et tenaient fermées les gorges par lesquelles passaient les armées, avaient jusqu'alors arrêté les musulmans, quand le tyrannique Justinien II, soit par aveuglement sur ses propres intérêts, soit par jalousie, permit à Abd el-Malek de les combattre, fit assassiner leur chef, et les transplanta du Liban dans le Taurus.

Le pays une fois délivré de ce peuple redoutable, les Arabes occupèrent sans coup férir tout ce qui s'étend au levant de la chaîne du Liban, et envahirent l'Asie Mineure. Néanmoins, ils eurent à soutenir une attaque redoutable de la part de Léon, soldat isaurien d'une grande valeur, nommé par l'empereur Anastase au commandement de l'armée; mais lorsque, après la déposition d'Anastase, Léon fut allé soutenir ses prétentions à l'empire, Walid s'occupa d'équiper une puissante flotte pour attaquer Constantinople.

Soliman. 715. La mort l'arrêta dans ses projets; mais Soliman, qui lui succéda, confia à son frère Moslem cent vingt mille hommes qui, embarqués sur dix-huit cents bâtiments, s'avancèrent dans le Bosphore et mirent le siége devant la seconde Rome.

Léon l'Isaurien, que nous venons de nommer, occupait alors le trône. Sa valeur et son habileté, secondées par le feu grégeois et par un hiver meurtrier aux peuples du Midi, contraignirent les musulmans à se retirer, après avoir perdu en treize mois plus de cent mille soldats. Cet échec suspendit pour quelque temps les conquêtes des Arabes sur les Romains.

Walid fut le premier qui bâtit à Damas un hôpital et un caravansérail, vaste hangar pour loger les caravanes; ce fut là un genre d'établissements dans lequel s'exerça ensuite la libéralité des princes musulmans. Il défendit d'employer dans les actes publics les langues (1) grecque et persane. Il conduisit à Damas une mosquée somptueuse, et une autre à Médine, sur le tombeau du prophète; il fit placer à la Kaaba la gouttière d'or (*mizab*), sous laquelle, lorsqu'il pleut, se pressent en foule les musulmans qui veulent en recevoir les eaux.

A Walid succéda son frère Soliman, qui, plein de zèle pour la justice, protégea le commerce, mit en liberté les prisonniers, à l'exception des condamnés pour délit capital, et fit poursuivre les expéditions commencées contre l'Espagne et l'extrême Orient.

Omar II, son successeur, apporta sur le trône la simplicité des premiers califes; afin de ne pas déranger la famille de son prédécesseur, il ne voulut point loger dans le palais, et dépensait à peine deux drachmes chaque année pour ses vêtements. Il chercha à convertir à l'islam l'empereur Léon, et abolit la malédiction que les sounnites étaient dans l'habitude de proférer dans toutes les mosquées, à la fin de chaque prière, contre Ali et sa famille. Les chrétiens furent autorisés à conserver leurs églises dans Damas. Il n'avait qu'une femme, épouse et servante à la fois. Omar. 717.

Sa modération déplut aux fanatiques, qui le firent empoisonner; s'en étant aperçu bientôt, il dit au serviteur qui lui avait versé le breuvage mortel : *Va, fuis, misérable; dépose au trésor le prix que l'on t'a payé, et abandonne ce pays; que personne n'entende jamais parler de toi ni de ton forfait!* Comme on l'exhortait à faire usage d'antidotes, il refusa, attendu que tout ce qui arrive est déterminé à l'avance. Son beau-frère, qui était venu le visiter, le trouva reposant sur des feuilles de palmier, vêtu d'une chemise déchirée. Sur le reproche qu'il en fit à Fatime, la femme du calife, elle lui répondit que depuis plusieurs jours il ne lui restait pas d'autre vêtement, parce qu'il avait tout distribué aux pauvres.

Yésid, son successeur, fils d'Ab el-Malek, fut loin de lui res- Yésid, 720

(1) Alboufarage raconte que Walid interdit aux écrivains (*cateb*) de faire usage de la langue grecque dans les livres (*defater*). Quelques-uns ont compris qu'il avait proscrit l'idiome des Grecs; mais *cateb* indique les scribes, ou receveurs des deniers publics, et *defater*, corruption de διφθέρα, les registres des revenus.

sembler; il persécuta les Alides et déploya le plus grand luxe. Hescham. 724. Son frère Hescham, qu'il avait désigné pour lui succéder, déclara de nouveau la guerre à l'empire romain; excité par sa grande avarice, il épuisa les provinces pour remplir d'argent et d'or cent énormes caisses.

Un siècle ne s'était pas encore écoulé depuis que le prophète avait quitté la Mecque en fugitif, et déjà sa religion et le glaive de ses successeurs avaient soumis un territoire qu'une caravane aurait à peine traversé en cinq mois, c'est-à-dire, de Tarse à Surate, d'Aden à Fargana, en y ajoutant la côte d'Afrique. Le commerce contribua, avec la force des armes, à propager l'islamisme et la langue arabe; Koufa et Bassora devinrent le centre des caravanes entre la Phénicie, l'Assyrie et l'Inde; Alexandrie était très-fréquentée par terre et par mer; les étrangers qui s'y rendaient en foule, acquéraient la connaissance de l'islam, et, séduits par la simplité de sa doctrine et par la facilité de sa morale, ils en reportaient dans leur pays les notions et la pratique.

Malgré ses nombreux succès, jamais la famille des Ommiades n'avait pu se concilier la faveur populaire hors de la Syrie. Les musulmans zélés se rappelaient combien elle avait été une ennemie cruelle pour le prophète au début de sa carrière, et ne lui pardonnaient pas le sang d'Ali et des saints imans, versé par elle pour s'affermir sur le trône; aussi leurs regards se tournaient-ils toujours avec espoir vers les descendants de Fatime, lesquels s'étaient voués à la contemplation, imitant leur aïeul comme apôtre, non comme héros. Cependant Abas, oncle de Mahomet, avait eu pour fils Abdallah, et celui-ci Ali, duquel était issu un autre Mahomet qui vivait obscurément en Syrie; mais, voyant les musulmans irrités des manières acerbes d'Yésid, il fit valoir ses droits, en déclarant que les fils d'Abas étaient la véritable descendance du prophète, que le califat devait être héréditaire, et que les Ommiades l'occupaient par une usurpation violente.

Ses discours furent accueillis avec faveur, surtout dans les provinces orientales, où il fut considéré comme le véritable calife; il ne semblait donc plus manquer qu'une occasion ou un homme assez hardi pour lever la tête contre les Ommiades.
739. Zéid prit à Koufa le titre mystérieux d'*Iman;* mais le gouverneur de Bassora le défit et le tua.

744. Les califes se succédaient rapidement; Merwan II, autre Ommiade, gouverneur de la Mésopotamie, s'affermit par

la générosité et le pardon, tout en réprimant les séditions par sa valeur ; mais, en transférant sa résidence de Damas à Harran dans la Mésopotamie, il s'aliéna les Syriens, qui jusqu'alors avaient été le principal appui des Ommiades.

Durant ces successions rapides, les haines des carégites et schyites ne faisaient que s'accroître ; enfin l'émir Abou-Moslem proclama les Abassides dans le Khorassan et les soutint avec une valeur intrépide. Cette famille était si riche, qu'elle possédait trente mille esclaves, puissant appui pour soutenir les droits que lui attribuait sa parenté avec le prophète. Abou-Moslem, ayant donc triomphé de toute résistance dans ces contrées éloignées, réunit les partisans de sa cause et leur fit prendre, comme signe distinctif, des vêtements noirs. Les Fatimites adoptèrent de leur côté le vert, les Ommiades, le blanc, et l'Orient et l'Occident furent bouleversés pour ces couleurs.

L'Abasside Ibrahim ayant été proclamé calife, l'étendard noir flotta dans toute la Perse et l'Irak-Arabi ; les Syriens eux-mêmes, mécontents, ne restèrent pas fidèles à Merwan, qui fut vaincu chaque fois qu'il en vint aux mains avec Abou-Moslem. Ibrahim, autant par dévotion que pour se rendre les croyants favorables, résolut d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque, se flattant d'être protégé par la sauvegarde que le prophète attribuait à cet acte sacré. Vaine illusion : Merwan le surprit sur la route et le fit mettre à mort. Ibrahim. Abasside.

Ce sacrilége exaspéra les esprits contre Merwan, qui vit se lever de toutes parts de nouveaux empires. Aboul-Abas, frère d'Ibrahim, fut proclamé émir al-mouminin et iman ; puis le calife, attaqué avec vigueur, resta sur le champ de bataille. Aboul-Abas. 750.

Dans la ville de Damas, prise alors, on arracha de leur sépulture les os des princes ommiades ; leur palais fut rasé et leurs partisans se virent expulsés. Quatre-vingts membres de leur famille se flattaient d'obtenir grâce par leur soumission, et furent conviés à un banquet par Abdallah, oncle de l'émir al-mouminin ; mais, au milieu du festin, le poëte Chabil ben-Abdallah se présente, et reproche à leur hôte sa générosité inopportune : « Rappelle-toi, dit-il, Hussein ; rappelle-toi « Zaïd : Hussein fut assassiné, et son cadavre traîné honteuse« ment par les places de Scham, puis foulé aux pieds des che« vaux ; Zaïd, égorgé sous les yeux de Hescham, resta exposé « comme un vil scélérat tant que vécut le calife. Veux-tu que « je renouvelle les regrets laissés par ceux qui furent assassinés « dans leur lit durant un repos sans défiance ? Te parlerai-je

« d'Ibrahim ton neveu, perfidement immolé en prison, de son « cadavre jeté sur la voie publique? Allons, sus! le fer en « main, avant qu'ils t'assassinent aussi! que leur mort expie « le sang de tes amis, de tes parents! sus, sus! c'est le mo- « ment de la vengeance! »

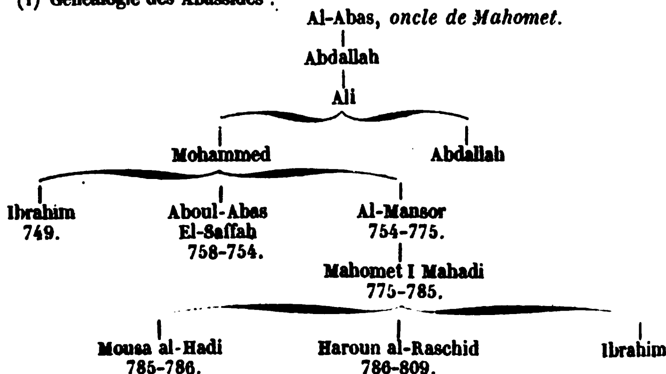
Abdallah les fit massacrer jusqu'au dernier; puis un tapis jeté sur leurs cadavres entassés lui offrit une table disposée pour un atroce banquet. Ainsi finit la race des Ommiades, qui, la première, avait combattu le prophète, puis étendu si loin les limites de son empire.

CHAPITRE VI

LES ABASSIDES. — 750-809.

Le vicariat du prophète était enfin revenu dans sa famille, qui prétendait y avoir un droit exclusif (1). Aboul-Abas, surnommé le Sanguinaire (*al-Saffah*) à cause de la manière dont
754. il acquit l'autorité suprême, mourut, après quatre années de règne, de la petite vérole qui avait dévasté l'Arabie. Il eut pour
Al-Mansor. successeur son frère Al-Mansor, qui, mécontent des scandales suscités par les Rawendiens, qui soutenaient la métempsycose, résolut d'abandonner Damas, séjour des Ommiades, pour transférer vers l'Orient le siége du gouvernement. Après que

(1) Généalogie des Abassides :



les horoscopes eurent été tirés exactement, la nouvelle ville fut fondée sur la rive du Tigre du côté du levant, quinze milles au-dessus des ruines de Modaïn, à l'endroit où s'élevait la cabane d'un ermite chrétien appelé Dad, d'où vient le nom de Bagdad. L'enceinte de la ville, à l'imitation d'un camp, s'étendit en cercle parfait autour du palais du calife. Comme elle 762.
se trouvait située dans le voisinage de Bassora, de Koufa, de Vaset, de Mossoul, de Savada, et sur la route du commerce des Indes, sa population et sa prospérité s'accrurent rapidement; en même temps elle s'embellit des débris des villes qui avaient fleuri dans le voisinage. Après être restée cinq cents ans la capitale de l'empire musulman, elle tomba entre les mains des Tartares, des Mongols, des Turcomans, et devint enfin la capitale de l'empire persan restauré.

Les successeurs des califes de la Mecque, aux mœurs si simples, s'abandonnèrent dans cette nouvelle résidence au luxe des cours orientales; ils demandèrent pour leur harem un tribut de beautés aux contrées qui en sont le plus richement pourvues, et c'est à peine si l'on peut exprimer le faste qu'ils déployèrent en tapis, en pierreries, en barques somptueuses, en chevaux, en bêtes féroces. Des centaines d'eunuques les servaient, et des gardes couverts d'or veillaient à la sûreté du royal Bédouin. S'il daignait encore prêcher le vendredi dans les mosquées, il demeurait invisible le reste du temps, renfermé au milieu d'une troupe de femmes, ou dans ses jardins (paradis) de Scham et du Tigre.

Al-Mansor construisit une multitude d'édifices, et soutint des guerres nombreuses tant au dehors qu'au dedans; il laissa pourtant six cents millions de drachmes en argent et vingt-quatre millions en or. Ses fils eurent bientôt épuisé ce trésor; car Mahadi consuma six millions de deniers d'or dans le seul pèlerinage de la Kaaba, emmenant avec lui jusqu'à des chameaux chargés de neige. Mieux inspiré, il fit aussi disposer des citernes et des caravansérails le long de sept cents milles qui séparaient la nouvelle capitale de l'islam de la première.

Un Arabe lui ayant fait présent d'une babouche de Mahomet, il lui donna dix mille drachmes, en ajoutant : *Le prophète ne l'a seulement pas vue; mais si je l'avais refusée, on aurait cru qu'elle lui a vraiment appartenu, et l'on m'eût blâmé de l'avoir méprisée; car le peuple penche toujours pour les faibles contre les puissants.* Durant son pèlerinage, chacun réclamait de lui des dons, il demanda au saint homme Aïadi pourquoi

il n'en faisait pas autant : *J'aurais honte*, lui répondit-il, *dans la maison de Dieu d'implorer autre chose que lui-même.*

Al-Mamoun, neveu d'Al-Mansor, avait distribué en dons, avant de mettre pied à terre à la Mecque, deux millions quatre cent mille deniers d'or. Lors de son mariage, la tête de sa femme fut parée de mille perles des plus grosses, et l'on jeta au milieu des courtisans des billets de loterie de maisons et de terres.

Un si grand luxe énerva les princes sans policer les peuples, et l'ardeur des conquêtes ne cessa que pour multiplier les jouissances sensuelles. Cette ardeur s'attiédit, il est vrai, chez les califes ; mais, tandis qu'ils languissaient dans leur voluptueux palais, ils recevaient à chaque instant la nouvelle que de grandes provinces, dont ils entendaient le nom pour la première fois, étaient ajoutées à leur empire. Comme les musulmans croyaient se faire un mérite pour l'autre vie en bravant la mort sur les champs de bataille, chacun d'eux apportait dans une expédition tout ce qu'il avait de vaillance et d'habileté. Le centre avait beau être gangrené ; à la circonférence, chacun, comme un libre instrument de la Divinité, combattait en héros, non pour obéir au calife, non afin de vaincre pour lui ou l'empire, mais pour soi-même et ses croyances.

Ce fut ainsi que l'empire musulman embrassa, outre la péninsule où il était né, la Syrie, la Palestine, la Natolie, la Perse, l'Arménie, la Médie, la Babylonie, l'Assyrie, tous pays d'une civilisation antique ; il soumit au même joug les nations farouches qui habitaient le Sinde, le Sedjestan, le Khorassan, le Tabaristan, la Géorgie, le Zablestan, le Mawarannah (*Grande-Boukharie*) jusqu'à l'empire chinois des Tang, et l'Hydapse le séparait des royaumes indépendants de l'Inde septentrionale; il faut y joindre l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et d'autres régions en Afrique, l'Espagne et une extrémité de la Gaule en Europe. Ces diverses provinces, plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui, ne contenaient pas moins de cent cinquante millions d'habitants.

Partout s'élevaient des colonies militaires, agricoles et commerciales, qui répandirent le culte, la langue, les lois, la civilisation des musulmans ; l'Espagne en était couverte, et l'Afrique voyait surgir les nouvelles cités du Maroc, de Fez, de Tanger, d'Oran, d'Alger, de Kairwan, de Mandiah, de Tripoli, outre le Caire et Fennis dans l'Égypte, qui devint encore le grenier du monde ; puis ayant pénétré au delà de Bab el-Man-

deb, sur la côte occidentale de l'Afrique, les Arabes bâtirent d'autres villes sur cette lisière du désert. Enfin, par Magodoxo, Brava, Mélinde, Mombaza, Quilon, Mozambique, Sofola et Madagascar, ils se rapprochèrent de l'Indostan. De plus riches colonies se trouvaient dans l'Irak-Arabi (*Babylonie*), où Basra, Koufa, Haschémiah, Mohammédiah, Racca, Harouniah et Bagdad aux soixante-trois tours renouvelaient l'antique gloire babylonienne. Le commerce, par Erzéroum, s'étendait jusqu'à la mer Noire et au golfe Persique; par Balk, jusqu'à l'Inde, et, par Boukhara et Samarcande, jusqu'à la Chine. Cet immense mouvement de caravanes et de marchandises du cœur de l'Afrique à la Baltique, de la Chine à la Gaule, les pèlerinages à la Mecque et sur la tombe des imans animaient, par l'industrie, une foule de pays nouveaux.

La décadence, néanmoins, s'avançait sous tant de splendeur et de développement. La guerre se poursuivait ardemment à l'intérieur entre les verts, les blancs et les noirs; les Alides ne renonçaient pas à leurs droits, et les Ommiades s'efforçaient de ressaisir leur puissance perdue. Abdallah lui-même avait disputé le trône à son neveu Al-Mansor, mais il fut vaincu et tué par Abou-Moslem. Ce vaillant capitaine, au bras et au dévouement duquel les Abassides étaient redevables du trône, se vantait d'avoir exterminé six cent mille Ommiades; on consommait chaque jour, pour le service de ses tables, huit mille gâteaux, mille moutons, des bœufs et des volailles à proportion. Mille femmes étaient employées dans ses cuisines, dont le bagage, lorsqu'il fallait les transporter, n'exigeait pas moins de douze cents bêtes de somme. Il avait trois épouses, qu'on lui amenait une fois par an pour recevoir ses caresses dans une litière qui était brûlée aussitôt; dans l'intervalle, elles restaient enfermées, et recevaient par la fenêtre ce dont elles avaient besoin. Abou-Moslem avait sollicité, lorsqu'Aboul-Abas vivait encore, le titre honorifique d'*émir hadji*, ou conducteur de la caravane sacrée de la Mecque; mais le calife fit choix, pour le mortifier, d'Al-Mansor, son frère. Abou-Moslem exhala son mécontentement en paroles; puis, afin d'éclipser le frère du calife, il le précéda sur la route avec un cortége magnifique et deux cents chameaux chargés de provisions. Deux fois par jour, il invitait à sa table les principaux pèlerins, et, le repas terminé, il distribuait une robe à chacun des convives.

Al-Mansor n'oublia point cette insulte, bien qu'il se servît de

son épée; puis, aveuglé par sa jalousie quand il le vit révéré dans le Khorassan comme prince indépendant, il l'attira à sa cour, et, violant les devoirs de l'hospitalité, le fit assassiner.

Mahadi continua le massacre des Alides, qui semblaient renaître du sang des leurs; il rendait la justice avec un zèle as-
775. sidu, et changeait de temps à autre les gouverneurs, pour empêcher qu'ils n'acquissent une trop grande autorité dans les provinces. Ses armes avaient prospéré, grâce à la valeur de son fils Haroun, qui conduisit à bonne fin la guerre de Syrie, et imposa un tribut à l'empire grec. Il aurait pu, à la mort de son père, s'emparer du trône au préjudice de son frère aîné
785. Mousa-al-Hadi, qui se trouvait alors dans l'intérieur de l'Asie; mais, généreux autant que vaillant, il mit, au contraire, tout en œuvre pour assurer les droits de l'absent. Ce dernier mou-
786. rut un an après, tué, dit-on, par sa mère, qni avait le dessein
Haroun-al-Raschid. de prévenir par sa mort les embûches qu'il tendait à Haroun, lequel lui succéda avec le surnom de Juste (*al-Raschid*). Tout le monde sait combien il est célèbre dans les traditions orientales et dans les récits des *Mille et une Nuits*.

Littérature. Nous avons vu le prophète et ses premiers successeurs se vanter d'être illettrés, et mépriser tout livre qui n'était pas le Coran. Mais, quand une religion est basée sur un code écrit, il faut bien qu'il s'introduise à sa suite une littérature d'interprétation et de discussion; or cette littérature pousse vers d'autres exercices. La poésie, déjà chère aux Arabes dans les siècles d'ignorance, fut protégée par les premiers califes. Un voleur condamné à avoir la main droite coupée, aux termes du Coran, obtint, par quatre vers, son pardon de Mohawiah : ce fut la première sentence judiciaire commuée par un prince musulman. Un autre Arabe vint lui exposer en vers que le gouverneur de Koufa lui avait enlevé sa femme, prodige de beauté, et le calife envoya aussitôt au ravisseur l'ordre de la restituer; mais il répondit en suppliant qu'elle lui fût laissée une année, après quoi il consentait à perdre la tête. Mohawiah conçut alors le désir de connaître celle qui était l'objet de passions si ardentes; mais à peine l'eut-il vue, qu'il resta charmé non pas tant encore de sa beauté que de son esprit vif et de sa manière élégante de s'exprimer : il la laissa donc libre de choisir entre lui, le gouverneur et le poëte. Il se flattait peut-être qu'elle serait éblouie de l'éclat d'un trône; mais la jeune femme lui demanda d'une façon charmante de

la rendre à son premier amour, ce qu'il lui accorda en la comblant de louanges et de présents.

Du reste, les Ommiades n'avaient encouragé que l'interprétation du Coran et la poésie. La faveur des Abassides s'étendit encore aux sciences profanes. Les Arabes, pour acquérir l'instruction, avaient l'avantage d'occuper les contrées où subsistaient encore les restes de la sagesse antique, l'Inde, Alexandrie, la Chaldée. Mahadi fit don de soixante-dix mille drachmes à Merwan pour soixante-dix distiques composés en son honneur. Al-Mansor avait étudié l'astronomie, et il portait envie aux Ommiades, parce qu'ils l'emportaient en trois choses sur les Abassides : en grands écrivains, en grands généraux, en grands muezzins ; car il ne se trouvait plus un capitaine égal à Hedjag, un chantre national comme Baalbéki, un calligraphe pareil à Ebn-Hamid. Ce dernier avait réformé les caractères arabes; mais il fut éclipsé par Ebn-Mokla, qui inventa les caractères cufiques, et eut la main tranchée par l'ordre d'Al-Moklader, après avoir tiré trois copies du Coran, qui restèrent un type de perfection jusqu'au moment où ce chef-d'œuvre fut surpassé par Ebn-Baouvab, mort en 1022.

Le protecteur le plus splendide qu'ait eu la science chez les Arabes fut Haroun-al-Raschid, qui réunit à sa cour tout ce que les pays subjugués avaient de plus éclairé. Grâce à lui, l'académie de Bagdad acquit un nom dans la science médicale, que les Arabes nous ont transmise avec les bonnes doctrines de l'antiquité, mélangées d'un alliage d'observations superstitieuses. Isaac-ben-Onaïm traduisit en arabe la *Syntaxis* de Ptolémée, qui devint ainsi un des livres les plus connus au moyen âge, sous le nom d'Almageste (ὁ μέγιστος).

Haroun se fit expliquer par Malek, fondateur, comme nous l'avons dit, de la seconde secte orthodoxe, son fameux livre intitulé *le Maoutha;* comme il voulait fermer la porte durant cette explication, Malek lui fit cette remarque : *La science n'est profitable aux grands qu'autant qu'elle est communiquée aux petits.* Haroun voulant l'attirer dans son palais pour instruire ses fils : *La science*, dit le sage, *ne fait la cour à personne ; c'est à elle qu'il faut la faire. — Vous avez raison*, reprit Haroun; *ils se rendront où les autres jeunes garçons vont s'instruire à vos leçons;* et il les lui envoya.

Afin de couper court aux discussions interminables concernant la doctrine de l'islam, Haroun décréta que le Coran seul serait tenu pour règle de foi, avec un petit nombre d'inter-

prêtes déterminés. Il fit charger deux cents chameaux des écrits émanés des autres commentateurs et controversistes, avec ordre de les jeter dans le Tigre; néanmoins il en resta beaucoup encore, et l'on n'en vit surgir que trop dans la suite, pour attester que l'on ne termine pas par décrets les disputes d'opinion.

Haroun prit pour maître de droit Asmaï, auquel il fit les recommandations suivantes : de ne pas lui donner des leçons en public ; de ne pas trop le reprendre en particulier, mais d'attendre qu'il en fût requis; de répondre avec précision, sans rien ajouter de superflu; de se garder de vouloir lui suggérer ses propres sentiments; de ne pas exiger qu'il s'en tînt à son opinion; de l'aider surtout dans les discours qu'il fallait réciter aux mosquées et ailleurs; de ne pas envelopper ses pensées dans des paroles obscures. Ce sont là des préceptes que les grands aiment assez que l'on observe, même quand ils ne le disent pas.

Un uléma célèbre alors, Jacob Abou-Jousef, fut le premier constitué grand juge de l'empire par El-Hadi et Haroun; mais on pourra juger par un de ses actes jusqu'à quel point la science savait se plier aux désirs du pouvoir. Haroun, s'étant épris d'une esclave de son frère, lui en offrit trente mille écus d'or; mais celui-ci ne put le satisfaire, parce qu'il avait fait serment à la jeune fille de ne jamais la donner ni la vendre. Jacob, consulté sur ce qu'il y avait à faire, suggéra, pour éviter un parjure, une demi-vente et une demi-donation. L'avis fut suivi, et Ibrahim envoya à l'habile uléma les quinze mille écus qui lui revinrent de cet arrangement. Nouvelle difficulté, le Coran défend de cohabiter avec la concubine de son frère, si elle n'a passé auparavant dans les bras d'un autre. Jacob conseilla donc à Haroun de la faire épouser à un esclave, en stipulant qu'il la répudierait aussitôt, sans l'avoir touchée; mais dès qu'il l'eut en son pouvoir, l'esclave conçut pour elle une passion si vive, qu'il refusa de la rendre, même pour l'offre de dix mille drachmes. Le cadi trouva alors dans son esprit subtil cet autre expédient : il dit au calife de faire don de l'esclave à la belle; or, comme le Coran interdit à la femme d'avoir son propre esclave pour époux, le mariage devait se trouver dissous. Haroun parvint ainsi à ses fins, et l'uléma s'enrichit.

Abou-Hassan se fit un nom dans la science grammaticale. Rencontré un jour par Haroun, qui s'informa de sa position, il lui répondit : *Quand je n'aurais recueilli d'autre fruit de mes*

études que la grâce dont m'honore aujourd'hui l'émir des fidèles en pensant à moi, j'aurais déjà lieu de m'estimer content. Cette réponse plut tellement à Haroun, qu'il le nomma précepteur de son fils Al-Mamoun. Comme il se présentait un jour pour donner leçon au prince, celui-ci, assis à table avec ses compagnons, lui écrivit sur une feuille de myrte deux vers dont le sens était : *Il est un temps pour étudier, un temps pour se divertir* (1), *c'est maintenant l'heure des amis, des roses, des myrtes, dont je suis couronné.* Hassan en traça d'autres en réponse sur le revers de la feuille; ils étaient ainsi conçus : *Si tu connaissais la sublimité du savoir, tu préférerais le plaisir qu'il procure à celui dont tu jouis. Si tu connaissais celui qui est à ta porte, tu te prosternerais pour remercier Dieu de la faveur qu'il t'accorde.* L'humilité n'était donc pas non plus alors le mérite des professeurs, ni la franchise celui des conseillers.

Dès le premier siècle de l'hégire fut commencé un dictionnaire arabe, qui se perfectionna successivement, grâce surtout aux travaux de Firouzoubad. Les mots y sont déduits de leur racine, avec explication de leur emploi et développement de la nature des choses désignées, de manière à constituer une véritable encyclopédie.

La culture intellectuelle des Arabes laisse en général apparaître beaucoup d'imagination et peu de goût, et de l'observation sans raisonnement. Accoutumés à une poésie toute de hardiesse, ils ne goûtèrent pas la fraîcheur virginale de la littérature grecque, et ne traduisirent aucun des auteurs que nous admirons comme classiques, mais qui leur semblaient froids et timides. Ils se complaisent dans les images audacieuses, gigantesques, dans les expressions inattendues qui frappent d'étonnement; ne sachant abandonner une description tant qu'il est possible d'y ajouter un ornement nouveau, ils entassent couleurs sur couleurs, comparaisons sur comparaisons, et, sans pouvoir se contenter du naturel, ils visent toujours à l'effet, au recherché, à la difficulté. Dans leurs vers, ils font usage des rimes, qui parfois sont en grand nombre, et se reproduisent dans tout le cours de la composition. Ils appellent *casside* une idylle de vingt à cent distiques; *gazelle*, l'ode amoureuse qui en contient de sept à treize; *divan*, les recueils

(1) On trouve la même idée, plus élégamment exprimée, dans un fragment qui nous a été conservé par Athénée, liv. VII :

Ὥρη ἐρᾶν, ὥρη δὲ γαμεῖν, ὥρη δὲ πεπαῦσθαι.

de ces pièces. Dans ces distiques, le premier vers est blanc, et les seconds ont dans l'œuvre entière la même rime assonante.

Il serait difficile de parler en détail de leurs poëtes, car certains orientalistes donneront la palme à tel d'entre eux dont les autres ne daigneront pas même faire mention. Bien qu'on ait cherché à signaler des rapports superficiels entre leurs productions et les premières poésies écrites dans les nouvelles langues de l'Europe, nous croyons que les ressemblances d'expression proviennent de la similitude des sentiments, mais non pas que nos versificateurs se soient proposé d'imiter les leurs. Leur influence se manifeste plutôt dans les romans de chevalerie, et c'est peut-être à eux que nous sommes redevables des contes. Leur passion, comme nous l'avons déjà dit, pour faire et entendre des récits, multiplia leurs travaux dans ce genre, tout à fait différent du chevaleresque, et qui traite, non pas d'aventures de guerre, mais de luxe, d'arts, de richesses, de fées, de voyages commerciaux. Ils mettent en scène des princes et des marchands, des reines et des esclaves, des derviches et des odalisques, rarement des guerriers, et seulement pour inspirer la terreur; sans doute, ils savent exciter et soutenir l'intérêt, mais toujours par l'art des combinaisons, non en suivant les profonds développements des passions. Le recueil le plus répandu parmi eux est celui des *Mille et une nuits* (1), dont nous connaissons à peine en Europe la trente-sixième partie.

Dans la philosophie, leur esprit subtil prit goût à la métaphysique et à la logique péripatéticiennes; mais, se croyant arrivés au plus haut degré lorsqu'ils parvenaient à traduire Aristote, ils ne firent que le commenter, et nous ne leur devons aucune théorie nouvelle. Bien plus, quoiqu'ils étudiassent beaucoup ce philosophe, ils le comprirent peu, et, loin de leur donner quelque développement, ils ne surent pas éclaircir ses idées; ils s'obstinent à trouver des mystères dans les choses les plus simples, et des obscurités dans des phrases

(1) Le baron de Hammer le croit d'origine persane et d'une très-grande antiquité; car il l'attribue à la reine Houmaï, la Parysatis d'Hérodote, sauf, bien entendu, nombre d'altérations et d'interpolations. Le plus savant des orientalistes de notre temps, Silvestre de Sacy, a parlé de ce recueil dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. On peut consulter, sur la littérature orientale, le travail récent de Günther-Wahl, *Allgemeine Geschichte der morgenländischen Sprachen und Litteratur*.

évidentes. Averroès, qui commenta ses œuvres, y ajoute beaucoup de choses de son propre fonds, et tous s'ingénient à inventer de ces expressions et de ces formules qui endorment la raison sans la satisfaire.

Les Arabes suivirent une meilleure direction dans l'étude des sciences naturelles. Abou Rian-al-Birouny voyagea quarante ans pour faire le traité *De la connaissance des pierres précieuses*, dans lequel il inséra des observations recueillies par lui-même et des faits nouveaux. Ibn-al-Bétar de Malaga recueillit des simples par toute l'Europe, puis en Afrique et dans les lointaines régions de l'Asie; aussi consigna-t-il beaucoup de renseignements dans ses livres sur les vertus des plantes, sur les animaux, sur les pierres et les métaux; mais dans cette partie encore, ils étaient ou aveuglés par le respect pour le maître, ou égarés par des superstitions.

En contact avec tant de pays, ils transmirent aux uns les connaissances des autres; en apportant à l'Europe les chiffres numéraux de l'Inde, que nous appelons *arabes*, ils lui rendirent un service immense. Ils traduisirent aussi plusieurs auteurs, mais de seconde main, c'est-à-dire du syriaque, ce qui multipliait les fausses interprétations; en outre, ils les choisissaient au hasard, et, pour en citer un exemple, ils étudièrent pour l'histoire naturelle Dioscoride, de préférence à Aristote et à Théophraste, et ils ne traduisirent ni les poëtes, ni les historiens, ni les politiques. Non moins pillards d'ailleurs que leurs guerriers, ils s'appropriaient non-seulement les idées, mais les ouvrages entiers des autres.

Leurs historiens, comme on a pu s'en apercevoir, n'ont aucune critique, et connaissent peu la chronologie. Dans leur ferveur pour la religion nouvelle, ils voient partout des prodiges et l'intervention immédiate de la Divinité. Les écrivains postérieurs se croient obligés de les reproduire, si même ils ne considèrent pas comme un mérite d'ajouter des circonstances plus extraordinaires; puis, sans jamais songer à rechercher les causes des événements, il leur suffit de répéter pour toute raison : Dieu l'a voulu ainsi! Ils prodiguent les éloges aux princes, parce que, sous le despotisme, les vices qui profitent ou plaisent à quelques-uns sont appelés vertus. La guerre était un devoir; ceux qui survivaient à ses périls jouissaient des libéralités du prince et le portaient aux nues : les milliers de morts n'obtiennent pas un mot de souvenir. Sans aucune idée de la liberté, ni de la première condition de tout bon gouvernement,

l'égalité devant la loi, ils louent ce qui brille : la cruauté leur paraît justice ; la profusion, libéralité ; l'obstination, fermeté.

C'est à eux qu'il faut recourir pour rencontrer d'impudents panégyriques chez tout poëte, chez tout écrivain. Du reste, nous estimons peu ces auteurs, parce qu'ils ont été sans influence sur le peuple et se sont développés à l'ombre délétère du trône. Leur doctrine nous a toujours donné l'idée d'un homme robuste né sous un climat insalubre ; car les orgueilleux caprices d'un monarque à la fois pontife et roi, et le dogme absurde d'une fatalité aveugle, ne pouvaient produire qu'une vie languissante et une mort prématurée.

Haroun, qui se montra, comme nous l'avons dit, un protecteur magnifique pour les savants, fut en correspondance avec Charlemagne, auquel il envoya une horloge à roues. Un timbre sur lequel tombaient des balles sonnait les heures; d'autres systèmes de roues indiquaient les phases de la lune et les jours de la semaine : grand sujet d'étonnement pour les grossiers descendants des barbares du Nord. Ce calife favorisa le commerce, qui devint la principale occupation de ses sujets. Zobéida, sa femme, fit construire, dans l'intérêt des trafiquants, Tauris, dans l'Aderbidjan. Il s'établit jusqu'en Chine des relations qui procurèrent la connaissance d'arts et de moyens de fabrication nouveaux ; aussi, c'est chez les Arabes que l'on trouve mentionnés pour la première fois l'eau-de-vie, le thé, la porcelaine et autres produits de ce pays.

L'empereur grec Nicéphore Ier ayant refusé le tribut, Haroun
805. dévasta l'Asie Mineure, assiégea et détruisit Héraclée, et envoya une flotte ravager Chypre ; enfin, la paix fut rétablie aux conditions qui avaient été arrêtées entre Irène et le père du calife. Mais, comme Nicéphore ne les observa point, Haroun, pour les aggraver, exigea que le tribut fût payé en byzantins portant l'effigie de l'empereur et celle du calife, et que les envoyés chargés de l'apporter restassent esclaves. La première fois, le grand échanson de la cour de Constantinople et quatre-vingts seigneurs grecs vinrent accomplir cette mission, et Haroun leur donna la liberté, en faisant cadeau à chacun d'une chaîne d'or.

Il distribuait chaque jour mille drachmes aux pauvres de Bagdad, et, chaque année, tout ce qui était nécessaire pour le voyage de la Mecque à trois cents pèlerins. Très-dévot lui-même, il s'y rendit cinq fois, dont une à pied, en exécution

d'un vœu, et toujours en se faisant suivre d'une centaine de littérateurs. Arrivé à Médine, il révéra Mahomet en disant : *Salut et paix à toi, prophète de Dieu, mon cousin germain!* Or Mousa, iman suprême, descendant d'Ali, ajouta : *Salut et paix à toi, mon trisaïeul!* Haroun, voyant dans ces paroles une sorte d'offense, le fit jeter en prison, où il mourut.

On peut juger par ce dernier fait que les prétentions des familles qui avaient exercé le pouvoir, et les soupçons qu'elles inspiraient, n'avaient pas cessé. Les Ommiades mettaient tout en œuvre pour recouvrer au moins quelque partie du califat. Le jeune Abderrhaman, qui, échappé au carnage de tous les siens, s'était enfui avec son frère chez Mohawiah, parmi les Bédouins et les Maures, quitta cette contrée pour arracher l'Espagne aux Abassides, dont toute la puissance ne put dompter le nouvel émir. Édris, frère de cet Abdallah qui s'était soulevé contre Al-Mansor, ayant cherché un refuge en Afrique, s'attacha quelques tribus de Berbers, qui le prirent pour chef; il conquit à leur tête Tlemcen ou Trémecen, et une grande partie de la Mauritanie orientale, où il commença la dynastie des Édrisites, indépendante des califes. Son fils, du même nom que lui, bâtit Fez, qu'il agrandit en y accueillant les fauteurs des Ommiades, et ceux qui succombaient dans la lutte des factions dont l'Espagne était déchirée.

Factions.

Édrisites. 785.

Ibrahim ben-Aglab, du sang d'Ali, avait été chargé par Haroun de gouverner Kaïrwan et de réprimer les Édrisites; mais à peine eut-il acquis l'affection de ses administrés, qu'il se déclara indépendant tant du calife que de l'émir d'Espagne. Ses successeurs dans la nouvelle ville de Tunis étendirent leur domination sur une bonne partie de l'Afrique jusqu'à l'Égypte, et portèrent même leurs armes en Sicile, sur laquelle leur joug pesa pendant plus d'un siècle.

Aglabites. 790.

Les Béno-Merdar, pour se soustraire aux attaques d'Al-Mansor, s'étaient réfugiés dans les gorges de l'Atlas; après avoir réparé leurs forces, ils revinrent dans le Magreb Alaksa, à l'extrémité orientale de l'Afrique, et, se montrant tour à tour dévoués en apparence au calife ou à l'émir d'Espagne, ils se maintinrent dans une véritable indépendance.

769.

La tranquillité de l'Afrique était aussi troublée par les marabouts, sorte de sectaires croyant que l'homme peut, au moyen d'une vie austère, égaler la nature des anges et devenir impeccable; que les éléments contiennent quelque chose de divin, et que le premier homme a possédé une science infuse

égale à celle de Dieu. D'autres parmi eux, appelés *kabalistes*, prétendaient avoir commerce avec les anges, et se régissaient d'après des statuts rédigés par un certain Béni. D'autres encore, nommés *sounnakites*, mêlaient l'idolâtrie à l'islamisme et aux pratiques des juifs et des chrétiens; ils se répandirent même jusque chez les nègres, dont ils adoptèrent la vie sauvage.

De nouveaux ennemis des Abassides parurent au centre de l'Asie; les Tartares Kozars ou Turcs orientaux se précipitèrent, des contrées au delà de l'Oxus, sur Boukhara, et détruisirent Bikend.

Barmécides. La famille de Barmek, l'une des plus anciennes de la Perse, était parvenue à un si haut degré de faveur auprès d'Haroun, qu'il avait nommé Djafar son vizir, et confié le gouvernement des principales provinces à Mahomet et à Mousa, membres aussi de cette famille. Quel qu'en fût néanmoins le motif, l'attachement du calife se changea en une haine mortelle. Quand Djafar reçut l'ordre inattendu de se tuer, il dit à l'envoyé : *Il peut se faire qu'Haroun ait donné cet ordre; mais il est possible aussi qu'il n'eût pas toute sa raison. Retourne donc, et dis-lui que tu as exécuté son commandement, que ma tête est là en dehors de la tente. S'il se repent, j'existerai encore; sinon, je t'attends à la porte du divan.* Djesser, étant rentré, dit à Haroun qu'il avait laissé dehors la tête du vizir : *Apporte-la, que je la voie!* reprit le calife. Alors Djesser, revenant sur ses pas, frappa celui qui, pendant dix-sept ans, avait tenu les rênes de l'empire et disposé du cœur d'Haroun. *Reconnais*, chantait un poëte persan, *dans le sort des Barmécides, les faveurs trompeuses des rois, et crains d'être heureux.*

Toute cette famille fut proscrite, ses biens confisqués, et l'on défendit même de prononcer son nom. Le vieux Mondir, un de ces hommes rares qui ont le courage de rester fidèles au malheur, se plaça en face de leur palais désert, et se mit à vanter leurs vertus. Arrêté et condamné à mort, il demanda pour faveur dernière à dire deux mots au calife. On le lui accorda, et il s'étendit sur les services de cette famille; non content de l'écouter sans perdre patience, Haroun lui pardonna et lui fit des présents; mais, alors que le calife s'attendait à des remercîments, le vieillard, se prosternant à la manière orientale, s'écria : *Allah! Allah! c'est une nouvelle faveur que je reçois de la famille des Barmécides.*

Haroun-al-Raschid mourut le 25 mars 808, après quarante-

huit ans de règne. La monarchie, déjà affaiblie par des pertes nombreuses, reçut de lui le dernier coup, car il la partagea entre ses trois fils Amyn, Al-Mamoun et Motassem. Ces frères se firent une guerre acharnée; puis, afin de pourvoir à la sûreté de leur personne, ils s'entourèrent d'une garde de Turcs, qui, acquérant bientôt une puissance semblable à celle des prétoriens à Rome, préparèrent de nouvelles révolutions dans l'empire de Mahomet.

CHAPITRE VII

LES ARABES EN ESPAGNE. — CALIFAT DE CORDOUE.

L'Espagne, à cette époque, siége d'un gouvernement arabe indépendant, et théâtre d'une lutte généreuse qui ne finit qu'avec le moyen âge, appartient plus à l'histoire de l'Asie qu'à celle de l'Europe (1). Nous avons laissé cette péninsule sous les rois goths, qui la réunissaient tout entière sous leur domination et possédaient en outre les forteresses de Tanger, d'Azillah et de Ceuta. Bien que les Goths fussent depuis longtemps établis en Espagne, ils ne s'y étaient pas fondus avec les habitants primitifs. Un grand nombre de juifs, fixés dans le pays depuis une époque très-ancienne, commençaient à se plaindre de l'intolérance des conciles; comme on traitait dans ces assemblées les affaires politiques et religieuses, le clergé acquit une puissance qui, utile d'abord pour adoucir les vainqueurs, permit ensuite aux prêtres de s'abandonner impunément à leurs vices, et d'aspirer à la domination temporelle. Les rois se trouvaient entravés par l'autocratie cléricale, et chaque nouvelle élection dans ce pays, où aucun ordre n'était établi, occasionnait des troubles et parfois une guerre; les privilégès de la royauté allaient en diminuant, et les mécontentements se multipliaient.

(1) Conde, *Historia de la dominacion de los Arabos en España*; Madrid, 1820. Marlès en a fait un résumé que nous avons traduit pour la *Galleria storica*; Milan, 1834.
Viardot, *Histoire des Arabes et des Maures en Espagne*, 1840.
Lembke, *Geschichte von Spanien.*
Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne.*
Murphy, *History of the Mahometan empire in Spain*; Londres, 1816.
Aschbach, *Geschichte der Ommiaden in Spanien*; Francfort, 1829.

710. Après le règne cruel de Witiza, Rodrigue, duc de Cordoue, l'emporta sur ses rivaux et obtint le trône; mais les fils de Witiza, craignant qu'il ne vengeât sur eux les iniquités paternelles, se sauvèrent à Ceuta. Le gouverneur de cette ville était le comte Julien, beau-frère de Witiza, et frère d'un Oppas, à qui Rodrigue avait enlevé l'espérance de parvenir à l'archevêché de Tolède. Tous deux accueillirent favorablement les orphelins, et, sous prétexte de les rétablir sur le trône, ils cherchèrent à recruter des partisans en Espagne. Les ayant réunis sur le mont Calderino, près de Consuegra, ils délibérèrent sur les moyens de mener à bien le soulèvement médité; or, comme il arrive d'ordinaire au milieu de l'aveuglement des factions, le parti le plus désespéré parut le meilleur, et l'on résolut de réclamer l'assistance des Arabes (1).

Julien alla trouver Mouza, émir de l'Afrique, en lui offrant de lui livrer Tanger et de l'aider avec ses amis à conquérir l'Espagne. On conçoit combien dut sourire à l'ambition de Mouza une semblable conquête; à sa foi, la perspective de propager l'islamisme en Europe; à son avidité, l'acquisition d'un pays déjà attaqué en vain par les siens (2). Car, ainsi que le disent les poëtes arabes, «il l'emporte de beaucoup sur toutes « les régions connues : c'est la Syrie pour la douceur du cli- « mat et la pureté de l'air; c'est l'Yémen pour la fécondité du « sol; c'est l'Inde pour les fleurs et les aromates; c'est l'Hedjaz « pour les productions de la terre; c'est le Cathay pour les « métaux précieux; c'est l'Aden pour les ports et les côtes. »

Le calife ayant autorisé l'expédition, Mouza confia à Taric ben-Zeyab, qui s'était signalé par sa valeur dans la conquête du
711. Magreb, douze mille guerriers intrépides, avec lesquels il dé-
30 avril. barqua à l'île Verte. Après avoir triomphé de la première ré-

(1) L'amour de Rodrigue pour Cava, fille du comte Julien, la violence qu'il lui aurait faite, et la rébellion du comte, qui en fut la conséquence, est une tradition d'origine arabe probablement, qui s'est conservée ensuite dans les romances espagnoles, où se trouvent racontés les prodiges qui avertirent Rodrigue de sa ruine imminente. Il y avait à Tolède un vieil édifice barricadé de temps immémorial, et dont l'ouverture, disait-on, présagerait un grand bouleversement en Espagne. Rodrigue, supposant y trouver des trésors, fit renverser la clôture; mais il ne trouva qu'un tombeau avec des peintures représentant des gens inconnus jusqu'alors, et une inscription qui les annonçait comme les conquérants futurs de l'Espagne.

(2) Un écrivain du dixième siècle (SÉBAST. SALMANT., ch. III) rapporte que les Arabes tentèrent, sous Wamba, un débarquement à Algésiras; mais les marins goths étant plus aguerris que les leurs, ils perdirent deux cent soixante-douze bâtiments avec tous les hommes qui les montaient.

sistance des Goths, il se fortifia dans cette position importante sur la roche de Calpé, qui, de son nom, fut appelée Gibraltar (*Gebel-al-Taric*) (1).

Le Goth Théodemir, chargé de garder cette côte avec la flotte, demanda de prompts secours à Rodrigue, qui fit partir l'élite de sa cavalerie. L'Arabe mit le feu à ses vaisseaux, et contraignit les siens à la victoire par l'impossibilité de fuir. Théodemir fut défait chaque fois qu'il revint à la charge, et les coureurs de l'ennemi répandirent l'épouvante dans tout le pays, tandis que le gros de l'armée occupait les environs de Sidonia et menaçait Séville.

Rodrigue, qui combattait alors les Gascons révoltés, accourut avec tout ce qu'il put réunir de troupes ; ayant rencontré les 711.
Arabes sur les rives du Guadalète, il leur livra bataille huit 26 juillet.
jours de suite, et finit par être tué dans la mêlée. Les siens furent mis en déroute, et le règne des Goths cessa.

Mouza vit avec joie la tête du roi d'Espagne, qui lui fut envoyée; mais, jaloux de la gloire de Taric, il lui transmit l'ordre de s'arrêter jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts. Taric, sentant combien il était important de profiter du découragement des Goths et de la confiance des siens, préféra aux ordres de l'émir les conseils de la prudence et l'avis de ses officiers ; il partagea donc son armée en trois corps, dont l'un fut dirigé sur Cordoue, l'autre sur Malaga, le troisième sur Tolède. Les juifs, pour se venger de la plus dure des oppressions, secondaient le progrès des Arabes, tandis que la population indigène, qui avait perdu l'habitude des armes, se soumettait sans résistance. Cordoue fut prise ; Écija, Malaga, Elvira, se soumirent à payer le tribut du sang, c'est-à-dire la rançon de leurs vies ; Tolède obtint de conserver ses lois et ses juges avec le libre 712.
exercice du culte, mais sans publicité (2).

(1) Mont de Taric. Quelques-uns distinguent Taric de Tarif, qui dirigea une première expédition.

(2) On donna aux habitants de Tolède, soumis aux Arabes, le nom de Mozarabes, qui paraît être dérivé de *Mixti Arabibus*. Ils conservèrent la liturgie introduite au sixième siècle par Isidore, et qui est un peu différente de celle de Rome. Plusieurs autres villes d'Espagne adoptèrent le rit mozarabe, qu'elles suivirent jusqu'en 1064, époque où il fut aboli par les cortès de Barcelone. Les rois de Castille voulurent en faire autant, mais le clergé mozarabe s'y opposa vivement ; la chose fut, en conséquence, remise au jugement de Dieu. Deux champions se battirent en champ-clos, et celui des Mozarabes resta vainqueur. Cependant la liturgie romaine prévalut peu à peu partout, à l'exception de Tolède et de Salamanque, où les Mozarabes conservèrent quelques églises.

Taric trouva, dans le palais des rois goths, d'immenses trésors, les vingt-cinq couronnes enrichies de pierreries des princes qui avaient dominé sur l'Espagne depuis Alaric jusqu'à Rodrigue, plus une célèbre table d'émeraude : c'est tout ce que savent vanter les traditions arabes.

Mouza ne voulut pas laisser plus longtemps à un autre les lauriers et les profits de la conquête ; débarquant avec un gros d'Arabes, de Berbers et de chefs exilés, il força Séville à capituler, puis Carmona et d'autres villes ; après avoir pénétré dans la Lusitanie et dans le pays occidental (*Algarve*), il arriva de-
712. 11 juillet. vant Mérida, et, campé sous ses remparts orgueilleux, il s'écriait : *Heureux celui qui triomphera de cette ville, monument immense de l'industrie humaine !* Après un long blocus, elle se rendit à la condition que chacun de ses habitants pourrait s'éloigner en laissant dans la ville armes, chevaux et biens ; que les richesses des églises appartiendraient aux vainqueurs, et que ceux qui resteraient obtiendraient protection.

Mouza, ayant rejoint Taric dans Tolède, lui reprocha sa désobéissance, le destitua du commandement, et le fit charger de fers.

713. Abd el-Aziz, fils de Mouza, arrivé d'Afrique avec des renforts, soumit l'Andalousie, et entra sur le territoire de Murcie, où régnait, comme prince des Goths, Théodemir, celui qui s'était opposé au débarquement des Arabes. La valeur enthousiaste des Arabes lui enleva la victoire, mais non le courage ; s'étant réfugié dans Orihuela, il fit vêtir en soldats jusqu'aux femmes, et garnit ainsi les remparts, où il passa des revues. Abd el-Aziz, croyant alors la garnison plus nombreuse qu'elle ne l'était réellement, offrit des conditions avantageuses, et Théodemir se rendit lui-même, sans être connu, dans le camp ennemi, pour négocier. La convention arrêtée, il se fit connaître, et non-seulement il fut traité généreusement, mais encore applaudi quand il révéla le stratagème dont il avait usé (1).

(1) Voilà, selon les auteurs arabes, quelles furent les conditions de la paix :

« Convention et traité de paix entre Abd el-Aziz-Mouza-ben-Nozéir et Tadmir ben-Gobdos, roi du pays de Tadmir.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, Abd el-Aziz et Tadmir font le traité de paix suivant, priant Dieu de le sanctionner et d'en assurer l'exécution.

« Tadmir conservera ses États, et personne que lui ne commandera sur les chrétiens qui les habitent. Toute guerre cesse entre les naturels et les Arabes. Ni les femmes ni les enfants ne seront pris comme esclaves, mais tous conserveront leur religion et leurs temples. Tous les devoirs et les obligations envers

Abd el-Aziz, poursuivant sa victoire, occupa Jaën, Elvira, Grenade, puis Antequera et Malaga, enfin toute l'Andalousie. 714.

Un ordre du calife ayant fait réintégrer Taric dans le commandement, Mouza et lui se partagèrent le soin de subjuguer la péninsule. Taric se dirigea au levant, en remontant le Tage, l'autre au nord; ils se rejoignirent sur les bords de l'Èbre, et attaquèrent ensemble Salamanque, qu'ils contraignirent à payer le tribut du sang. Se séparant alors de nouveau, ils continuèrent leurs conquêtes.

Mais Mouza ne cessant de représenter au calife, sous des couleurs défavorables, le généreux Taric, qui savait se concilier les soldats, et Taric, de son côté, accusant Mouza d'une avidité insatiable, Walid les rappela tous les deux. Mouza revint comme en triomphe, conduisant à sa suite trente mille prisonniers espagnols, et arriva à Damas lorsque Walid était à l'extrémité. Souléiman, frère du moribond, lui fit dire de ne pas entrer dans la ville avant qu'il eût succédé au califat. Son intention était de se réserver ainsi les immenses trésors rapportés par Mouza; mais celui-ci ne tint pas compte de l'invitation. Interrogé par le calife sur la situation du pays et sur la guerre, il lui dit: *Les Goths sont des lions dans leurs châteaux forts, des aigles à cheval, des femmelettes à pied. Quand l'occasion se présente, ils savent en profiter; mais sont-ils vaincus, ils se réfugient dans leurs montagnes comme des chèvres. Les Berbers ressemblent beaucoup aux Arabes pour les traits, et dans leur manière de faire la guerre; ils sont, comme nous, sobres, patients, hospitaliers; mais il n'est pas au monde d'hommes plus perfides. Les Francs, impétueux et braves quand ils attaquent, sont inhabiles à la défense, et se découragent dans la défaite. Nos musulmans ne les ont jamais comptés avant de les attaquer.* Décembre.

les vainqueurs se réduiront à ceci, que chaque noble payera un tribut annuel d'un denier d'or (d'une valeur d'environ dix francs), quatre mesures de blé, autant d'orge, de vin doux, de miel, de vinaigre et d'huile. Les serfs et autres sujets ne payeront que moitié.

« Tadmir n'accueillera pas dans ses États les ennemis du calife; il promet de lui être fidèle et de l'avertir de toute machination qu'il viendrait à découvrir. Le présent traité de paix sera valable pour les villes d'Orihuela, Valentola, Alicante, Mula, Vacasora, Ota et Lorca.

« Donné le quatrième jour de la lune de redjeb, l'an 94 de l'hégire, en présence d'Otzman ben-Hadi-Abda, de Habib ben-Hadi-Obéidah, d'Édris ben-Maïcera et d'Aboulcasim el-Mazéli. »

Des quatre scheiks arabes signataires de ce traité, le premier avait toujours été l'ami et le compagnon d'armes de Mouza; Habib était l'inséparable d'Abd el-Aziz.

715. Souléiman fit payer cher à Mouza le déplaisir qu'il lui avait causé ; car, une fois arrivé au califat, il le jeta en prison et le rançonna énormément. Cependant Abd el-Aziz, son fils, soumettait la Lusitanie jusqu'à l'Océan, occupait Pampelune et les places des Pyrénées, et faisait passer au calife des richesses immenses. Dans la crainte qu'Abd el-Aziz et les trois autres fils de Mouza ne vengeassent leur père, Souléiman résolut de se défaire d'eux. Le vaillant Abd el-Aziz fut égorgé au moment où il priait; à la vue de sa tête, son malheureux père s'écria : *Maudit soit de Dieu le barbare qui a fait assassiner bien meilleur que lui!* Il se retira dans l'intérieur de l'Arabie, où il mourut. Voilà de quelle manière furent récompensés les premiers conquérants de l'Espagne; quant aux traîtres qui avaient livré leur patrie à l'étranger, l'histoire se tait sur leur sort, et les traditions ne rapportent que des fables.

Adjoub, neveu de Mouza, fut choisi par les scheiks arabes d'Espagne pour les commander et continuer les expéditions; mais le nouveau calife, Omar II, lui substitua El-Horr (*Al-Aor*), fils d'Abd el-Rahman el-Kaïsi, qui, avide et sévère, pesa sur les siens et sur le pays.

Une partie de ces derniers s'étaient réfugiés dans les montagnes de l'Asturie pour défendre leur vie. Enhardis par d'heureux succès et animés de ce courage que donne le patriotisme, ils crurent à la possibilité de relever la puissance espagnole. Profitant du moment où El-Horr poussait une excursion dans la Gaule Narbonnaise, ils se procurèrent des armes, et réunirent les mécontents, surtout dans la Galice, Léon et les Asturies. Ils avaient à leur tête Pélage, issu, dit-on, de sang royal; mais, ce qui importe le plus dans les révolutions, c'était un homme de main et de conseil, hardi à la fois et prudent, connaissant le pays, fertile en expédients, indompté dans la défaite, et ne désespérant jamais ni de la patrie ni de sa cause. Sachant ce qui convenait le mieux à la défense et à la guerre de montagnes, il évitait les batailles, et n'attaquait l'ennemi qu'en détail.

El-Horr détacha quelques troupes pour dissiper cette poignée de rebelles, à qui l'événement n'avait pas encore acquis
718. le titre de héros; mais Pélage, retiré dans la caverne de Sainte-Marie de Cavadonga, sur une haute montagne qui domine un gouffre profond, frappait les Maures au-dessous de lui, et quiconque osait se montrer était écrasé sous les fragments de ro-

chers, sous les troncs d'arbres, sous tout ce qui offrait une arme à des hommes résolus aux derniers efforts.

La position leur inspira de l'espoir; ils mirent leur confiance dans la religion, leur salut dans la victoire. Après avoir repoussé les ennemis de la patrie et de la foi, Pélage établit parmi les siens la discipline qui double les forces, et plusieurs villes, ranimées par ses premiers succès, lui offrirent leur obéissance, des vivres et des bras.

El-Samah-ben-Mélic vint remplacer El-Horr, coupable d'avoir excité le mécontentement et de s'être laissé vaincre. Le nouveau général, plus désireux de saccager le riche territoire de la Gaule que d'occuper les roches cantabres, traversa les Pyrénées et assiégea Toulouse; mais, attaqué par le duc d'Aquitaine, il resta sur le champ de bataille, et l'armée ne fut ramenée qu'avec les plus grands efforts par Abd el-Rahman, à qui, en récompense, le commandement fut déféré d'abord; mais Ambesa, gouverneur de Cordoue, l'ayant ensuite obtenu de l'émir d'Afrique, donna à l'administration et aux impôts une meilleure organisation. Il exigea le vingtième des revenus des habitants qui s'étaient soumis volontairement, et le dixième de ceux qui n'avaient cédé qu'à la force; puis, il envoya au calife un recensement exact de toute l'Espagne, construisit un pont à Cordoue, résidence des gouverneurs arabes, refréna les 723.
rebelles, et ravagea les Gaules jusqu'au Rhône; mais il mourut de ses blessures sous les murs de Sens.

Othman Abou-Néza (Mounouza) fut investi après lui du commandement, et peu après Odaïfa, le dixième des généraux du 726.
parti des Yousouf, qui se succédaient en Espagne avec autant de rapidité que les émirs en Afrique et les califes en Arabie. Le Syrien Alaïtam excita, par ses vexations, les plaintes du peuple, ce qui le fit déposer par le calife; le commandement fut rendu à Abd el-Rahman, qui s'efforça de cicatriser les plaies faites par son prédécesseur, et d'alléger tout ce qui était op- 728.
pressif. Après avoir réuni toutes ses forces, qu'il augmenta par des recrues appelées du Magreb, il dirigea une expédition contre la France, sous le commandement d'Othman Abou-Néza. Ce général, qui avait gouverné la Péninsule, voyait d'un œil de jalousie Abd el-Rahman son successeur; du reste, comme il s'était allié par un mariage avec Eudes, comte d'Aquitaine, il poussa faiblement la guerre, et conclut une longue trêve avec les chrétiens. Abd el-Rahman, à l'insu duquel il l'avait consentie, refusa de la ratifier et donna ordre de

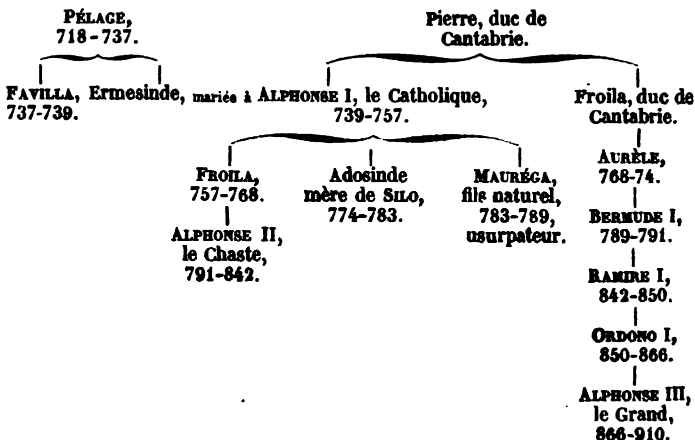
s'assurer d'Othman, qui, se voyant atteint par ceux qui le poursuivaient, se donna la mort ; sa femme, qui était chrétienne, fut envoyée dans le harem de Damas.

Les Arabes se répandirent alors dans la Gaule, et cette province aurait accru le nombre des conquêtes de l'islamisme, si la valeur de Charles Martel n'y eût mis obstacle.

732. Abd el-Rahman ayant péri dans la bataille de Poitiers, Abd
el-Mélic reçut après lui le commandement, avec ordre de faire
lever toute l'Espagne en masse, comme pour une guerre sacrée,
et d'exterminer la France ; mais le découragement était entré
734. dans l'âme des Arabes, et ils se laissèrent vaincre. Okba, le
nouveau gouverneur, ayant perdu une grosse armée dans la
Septimanie, ne jugea pas prudent de risquer de nouveaux
combats. Sévère envers lui-même et les autres, il destitua les
walis et les alcades (1) qui avaient abusé du pouvoir; il mit les
cadis ou juges dans chaque chef-lieu de province, fonda des
écoles publiques et érigea des mosquées ; mais, ayant été
obligé d'aller réprimer les Berbers d'Afrique, chaque wali
profita de son absence pour se rendre indépendant, et les Asturiens, secondés par ce morcellement, s'avancèrent jusqu'au
737. Duero. Cependant, ils eurent à déplorer la perte de Pélage (2),

(1) Les *walis* sont les gouverneurs d'une province ou d'une grande ville ; les *alcades*, ceux d'une petite ville, d'un fort, d'un château ; les *wasirs*, des vice-gouverneurs.

(2) Généalogie des rois des Asturies :



héros digne de respect, parce qu'il sut conjurer le péril quand tout semblait perdu, et sauver la nationalité espagnole. Son fils Favilla acheta la paix des Arabes; mais il fut tué peu après à la chasse par un ours, et eut pour successeur Alphonse, son beau-frère, qui ajouta au petit royaume des Asturies une par- 739.
tie de la Galice et de la Lusitanie, avec moitié de la Castille, la Biscaye presque entière, et plusieurs cantons de la Navarre. Il dévastait les plaines et forçait les chrétiens à se réfugier dans les montagnes.

Ces agrandissements étaient favorisés par les soulèvements continuels de l'Afrique, qui ne cessaient d'appeler sur l'autre bord les émirs d'Espagne; puis, les débris d'une armée de Syriens et d'Égyptiens qui venait d'y essuyer une défaite, ayant débarqué dans la Péninsule, commencèrent la guerre civile contre le gouverneur Abd el-Mélic, qu'ils firent prisonnier et dont ils firent tomber la tête. Mais Taalaba et Baledji, 742.
chefs de cette bande d'Égyptiens et de Syriens, en vinrent aux prises l'un avec l'autre, ce qui permit à Abd el-Rahman, fils de l'émir qu'ils avaient tué, de les battre tous deux, et de gagner le surnom d'Al-Mansor (victorieux). Attentif à rétablir la tranquillité en Espagne, il distribua des terres aux nouveaux venus, en n'exigeant d'eux que le tiers de l'impôt payé par les naturels.

Les Arabes ne venaient pas en Espagne comme un peuple unique, soumis au même chef; mais les diverses tribus s'y conservaient distinctes, et c'est à peine si le péril les réunissait momentanément. Ce fut ainsi que la légion de Damas s'établit à Cordoue, devenue capitale de l'Espagne musulmane; celle de Hems à Séville et à Niébla; celle de Kinnesvia (Colchide de Syrie) à Jaën, au sud-ouest de Cordoue; celle de Palestine à Médina-Sidonia et à Algésiras; celle de Perse à Xérès de la Frontéra; celle de l'Yémen à Tolède et à Huesca; celle de l'Irak à Grenade; celle d'Égypte à Murcie et à Lisbonne : dix mille cavaliers d'Edgiaz se partagèrent les terres les plus fertiles de l'intérieur.

Le schisme suscité en Arabie par les fatimites produisit de nouveaux germes de division en Espagne. Quand Amrou, qui avait apporté à Yésid la tête de l'iman Hussein, fils d'Ali, eut vu les vengeurs de la victime l'emporter, il se hâta de se réfugier en Afrique, d'où Samaïl, son neveu, passa en Espagne et se fit le chef du parti égyptien. Les Arabes, arrivés les premiers dans le pays, eurent dès lors à combattre les Syriens,

les Égyptiens, les Alabdars, c'est-à-dire les Maures ou Berbers d'Afrique. Samaïl parcourut avec eux les provinces, mettant à contribution les villes qui ne se soumettaient pas volontairement. Il déclara la déchéance de l'émir Hésam (Aboul-Khotar) et souleva les troupes, en faisant briller à leurs yeux l'espoir du pillage, le seul capable de les séduire; s'étant même
744. emparé de la personne de l'émir, il l'enferma au fond d'une tour dans Cordoue; mais quelques amis fidèles trouvèrent le moyen de l'en tirer, et il parcourut la ville en criant victoire. Samaïl tarda peu à revenir, et Hésam ayant été tué dans une
745. sortie, Cordoue retomba en son pouvoir. Il s'établit à Saragosse et gouverna le nord de la Péninsule, tandis que le midi obéissait à Tuéba, frère de Taalaba, qui, dans cette insurrection, avait employé le bras vainqueur des Berbers.

L'intention commune des deux rivaux était de se maintenir au pouvoir en gagnant les walis par la connivence et en opprimant également chrétiens et islamites. Les mahométans gémissaient de cette tyrannie; mais à qui recourir? Les soulèvements continuels des Berbers donnaient trop à faire à l'émir d'Afrique, et l'Arabie était en proie à la guerre civile. Les plus nobles parmi les Arabes et les Égyptiens d'Espagne se réunirent donc pour remédier au mal, et convinrent d'élire un émir d'Afrique qui pût, au moyen de la prudence et de la force, apporter un terme à des divisions funestes. Leur choix tomba sur Yousouf el-Fehri, de la tribu des Koréïchites, qui réprima les chefs turbulents ou se les concilia. Il fit réparer les ponts et les routes, régla la répartition et la perception des impôts, et divisa le royaume en cinq départements. Tuéba était mort; Ahmer ben-Amrou, émir de la mer et chef des Alabdars, avait obtenu Séville; mais, devenu ennemi mortel de Samaïl à qui Saragosse était échue, et ne se trouvant pas appuyé par l'émir, il ranima la guerre civile, et se rendit maître de la ville de son rival. Yousouf courut aux armes, et toute l'Espagne fut à feu et à sang.

Les chrétiens des Asturies en profitèrent. Alphonse porta ses conquêtes jusqu'aux bords du Duero, et s'en assura la possession par une ligne de châteaux; il fortifia également les moindres passages des montagnes, et mérita ainsi le titre de Grand.

Sur ces entrefaites s'était accomplie en Arabie la révolution qui avait fait passer le pouvoir des Ommiades aux Abassides, Aboul-Abas avait confirmé Yousouf dans le gouvernement de

l'Espagne ; mais quatre-vingts scheiks environ, fidèles à la famille déchue des Ommiades, réunis à Cordoue, ne se promettant rien de bon de l'empire déchiré des califes, ni des émirs ambitieux qui se disputaient l'Afrique, résolurent de se donner eux-mêmes un chef.

Deux neveux d'Hescham avaient échappé à l'extermination des Ommiades : ils vécurent respectés pour leurs tranquilles vertus à la cour d'Aboul-Abas jusqu'au moment où l'envie les rendit suspects au calife. Souléiman, l'un d'eux, fut étranglé : Abd el-Rahman, qui s'était enfui chez les Bédouins, mena longtemps leur vie errante ; puis, ne se croyant pas assez en sûreté, il passa en Égypte et de là dans le Magreb ; mais il y fut découvert, et ne parvint qu'avec peine à se soustraire aux recherches du gouverneur de Bourca. Il erra dans les déserts jusqu'au moment où il atteignit Thouart, campement principal de la tribu Zénéta, dont était issue la mère d'Abd el-Rahman ; il fut donc accueilli comme un frère, et tous lui promirent fidélité à titre d'hôtes et d'amis. Il ne paraît pas que la tranquillité pastorale lui eût fait abandonner toute idée de grandeur ; peut-être même ses émissaires dirigèrent sur lui la pensée des scheiks d'Espagne qui, le trouvant propre à réaliser leurs projets, l'invitèrent à sortir de son obscurité et à recouvrer la splendeur qui convenait au petit-fils de Mohawiah et de tant de califes. Il accueillit avec joie leurs propositions, et, après avoir obtenu quelque assistance des Zénètes, il débarqua sur les côtes d'Espagne. 755. 25 septembr.

Yousouf avait triomphé d'Ahmer et dompté ses fils, quand survint ce nouvel ennemi ; il apprenait en même temps que dans toute l'Andalousie retentissait ce cri de rébellion : Que Dieu protége Abd el-Rahman ben Mohawiah, roi d'Espagne ! Yousouf et Samaï firent une résistance obstinée ; mais, vaincus à Musara, ils furent contraints de demander à traiter et de se soumettre. 756.

Le calife d'Orient ne se résigna pas non plus tranquillement à la perte d'une aussi belle province ; il envoya donc contre l'ommiade Ali ben-Moghéit, qui, traitant le nouveau roi d'aventurier rebelle, et faisant porter une bannière mise entre ses mains par le calife lui-même, promettait les plus belles récompenses à quiconque se joindrait à lui. Il n'en fut pas moins vaincu et tué par Abd el-Rahman. Un guerrier intrépide sala la tête et la porta jusqu'à Bagdad, où il la suspendit aux murs du palais, au grand effroi d'Al-Mansor, qui s'applaudit

d'être séparé par tant de pays et de mers d'aussi formidables adversaires.

Ce fut ainsi que l'étendard blanc, abattu en Arabie, se déploya sur les rives du Guadalquivir. Abd el-Rahman, maître de l'Espagne, commença une série de rois ommiades indépendants des califes de l'Orient, et s'empressa d'accueillir ceux qui étaient persécutés en Syrie, à cause de leur attachement à la famille dépossédée.

La révolution laissait en Espagne beaucoup de mécontents, individus qui regrettaient leurs grades ou la faveur dont ils jouissaient. D'autres, partisans zélés de l'unité religieuse, avaient le schisme en horreur. Un fanatique se mit en campagne pour détourner de payer l'*azan*, c'est-à-dire la dîme, à un prince qui l'employait à faire la guerre aux vrais croyants du Magreb. L'Afrique fomentait ces haines, qui, étouffées d'un côté, éclataient de l'autre; mais quand les émirs d'Afrique songèrent à se rendre eux-mêmes indépendants, l'Espagne n'eut plus rien à redouter de ce côté.

Le royaume des Asturies aurait pu prospérer au milieu de ces agitations; mais, à la mort d'Alphonse, il s'éleva des mécontentements contre Froila, son fils, qui finit cependant par en triompher. Ce prince bâtit Oviédo, dont il fit la capitale de ses États, et défit d'abord Abd el-Rahman; mais, se sentant hors d'état de résister à l'ennemi extérieur, il acheta la paix des Arabes au prix d'un lourd tribut (1).

Elle dura tout le temps de son règne; puis, lorsqu'il eut succombé sous le fer de ses proches, Aurèle, qui monta sur le trône, songea à se soustraire à ce tribut honteux. Mais les musulmans, ayant pénétré dans les montagnes, vainquirent les chrétiens à plusieurs reprises, et Aurèle n'obtint que par grâce le renouvellement de l'ancien traité.

(1) « Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

« Le magnifique roi Abd el-Rahman accorde paix et protection à tous les chrétiens d'Espagne, séculiers ou clercs, ainsi qu'aux habitants de la *Castille*, promettant sur son âme que ce traité sera fidèlement observé de sa part; les chrétiens s'obligent de lui payer ou de lui consigner annuellement, durant cinq ans consécutifs, dix mille onces d'or, dix mille livres d'argent, dix mille chevaux et autant de mulets, mille cuirasses, mille lances et mille épées.

« Fait à Cordoue, le troisième jour de la lune de safer, l'an 142. »

Condé pense que le mot *Castela*, Castille, a été vraisemblablement inséré dans ce traité par une erreur de copiste, attendu qu'à cette époque les Arabes appelaient Galice, et non Castille, le territoire situé au delà de la chaîne du Guadarrama, ou *Gibal Axerrat*.

Silo, qui lui succéda, dut s'y résigner aussi, pour laisser sa nation recouvrer des forces à l'aide de la paix, acquérir cette solidité que donne le temps à toutes les institutions. Se sentant près de sa fin (1), et voulant prévenir des discordes dans le choix de son successeur, il appela à la cour Alphonse, fils de Froila, et ce prince se montra digne, par ses belles qualités, d'occuper le trône que lui destinait Silo. Afin de le déposséder, Maurégа, qu'Alphonse le Catholique avait eu d'une femme maure, demanda des secours à Abd el-Rahman ; puis, 783-88.
devenu roi, il resta fidèle aux Arabes, et encouragea les mariages entre eux et les chrétiens, au grand déplaisir de ses sujets, auxquels ce fait inspira peut-être l'idée de raconter qu'il s'était obligé à fournir cent jeunes filles par an aux Arabes.

Les alliances naturelles des Espagnols se trouvaient au nord des Pyrénées, où la prépondérance de Charlemagne aurait pu servir d'appui aux chrétiens. Ce héros passa en effet les monts, non pour faire triompher la croix, mais parce qu'il était appelé par les scheiks rebelles. Un des nombreux mécontents que le schisme avait faits, était Soliman ebn-Arabi, émir de Saragosse, qui, devenu l'ami des Alabdars, la famille la plus influente de la ville, leva contre Abd el-Rahman l'étendard de la révolte. L'émir de Barcelone, qui avait rendu hommage à Pépin le Bref, se rendit à la diète de Paderborn pour implorer l'assistance de Charlemagne. L'empereur lui accorda volontiers sa demande ; mais, peu heureux dans son expédition, il 777.

(1) On prétend que dans l'église du Sauveur, à Oviédo, se lisait jadis cette épitaphe, qui, en partant toujours de l'S central, répète deux cent soixante-dix fois SILO PRINCEPS FECIT :

T I C E F S P E C	N	C E P S F E C I T
I C E F S P E C N	I	N C E P S F E C I
C E F S P E C N I	R	I N C E P S F E C
E F S P E C U I R	P	R I N C E P S F E
F S P E C N I R P	O	P R I N C E P S F
S P E C N I R P O	L	O P R I N C E P S
P E C N I R P O L	I	L O P R I N C E P
E C N I R P O L I	S	I L O P R I N C E
P E C N I R P O L	I	L O P R I N C E P
S P E C N I R P O	L	O P R I N C E P S
F S P E C N I R P	O	P R I N C E P S F
E F S P E C N I R	P	R I N C E P S F E
C E F S P E C N I	R	I N C E P S F E C
I C E F S P E C N	I	N C E P S F E C I
T I C E F S P E C	N	C E P S F E C I T

778. fit une retraite désastreuse, et perdit à Roncevaux l'élite de ses guerriers.

Abd el-Rahman vit donc, partie par force, partie par suite de négociations, son autorité respectée à Tolède, à Mérida, à Séville, à Saragosse, à Valence, et il s'efforça de rétablir l'ordre. Religieux, affable, prudent, équitable, il multiplia les cadis pour rendre justice, établit des écoles, et fonda de nouvelles mosquées qu'il dota; puis, à chacune d'elles il attacha des personnes chargées d'enseigner le Coran selon la doctrine d'El-Auzéi de Damas, apportée dans le pays par l'Andalous Saxat ben-Saléma, doctrine qui fut plus tard abandonnée pour celle de Malek ebn-Anas. Il célébra les fêtes avec une grande solennité, fit battre monnaie (1), embellit en particulier Cordoue, où il éleva une mosquée; il voulait qu'elle effaçât celle des Abassides à Bagdad, et fût l'égale de celle de Damas. Quelquefois, il montait sur la grande tour afin de jouir de l'aspect d'un horizon aussi étendu que celui des plaines au milieu desquelles il avait été élevé; car le séjour de la délicieuse Espagne n'avait pas éteint chez les Arabes l'amour du pays natal; aux noms de Séville, de Cabra, d'Elvira, de Jaën, ils substituaient ceux d'Émésa, de Wasita, de Damas, de Quinsarina. Abd el-Rahman planta à Cordoue un palmier, le premier qui ait ombragé l'Espagne, et parfois il lui adressait ce chant : « Beau palmier, tu es comme moi étranger sur cette terre ; « mais la brise d'Occident caresse mollement tes feuilles; tes « racines trouvent un sol fécond, et ta tête s'élève dans un air « pur. Oh ! comme tu pleurerais si tu pouvais éprouver les « peines qui me consument ! Tu n'as rien à redouter de la « mauvaise fortune; je reste, moi, exposé à ses coups. Quand « les événements contraires et la fureur d'Abbas me bannirent « de la patrie, mes larmes arrosèrent les palmiers qui crois-« sent sur les rives de l'Euphrate; mais ni les palmiers, ni le « fleuve, n'ont gardé souvenir de ma douleur. Toi, beau pal-« mier, tu ne regrettes pas la patrie ! »

788. Il régna trente-deux ans, et eut pour successeur Heschain, qu'il avait précédemment associé au trône. Ses frères, peu disposés à obéir, soulevèrent diverses provinces, et il fallut

(1) On y lisait d'un côté : *Allah est Dieu, et il n'y a de Dieu qu'Allah ;* et pour exergue : *Au nom d'Allah, cette monnaie fut fabriquée en Andalousie, l'an. . .* On lisait au revers : *Dieu est un ; il est éternel ; il n'a pas de père, pas de fils, pas d'égal;* et pour exergue : *Mahomet, envoyé de Dieu pour faire connaître sa loi, et la rendre triomphante malgré les infidèles.*

les soumettre par la force des armes. Lorsqu'il se fut affermi sur le trône, il songea à terminer la conquête de la Péninsule en proclamant la guerre sainte, à laquelle tous devaient concourir de leur bras ou de leur argent, soit par la fourniture d'armes ou de chevaux. Abd el-Vaïd, à la tête de trente mille guerriers, marcha contre les Asturies, et poussa jusqu'à Lugo, en dévastant tout sur son passage.

Bermude le Diacre, qui avait succédé à Maurega, se sentant affaibli par les années, eut la générosité de confier le commandement à Alphonse II, déposé naguère; prenant des mesures aussi promptes qu'efficaces, le nouveau chef repoussa l'ennemi, reprit sur lui territoire et butin, et le contraignit à battre en retraite.

Bermude, par reconnaissance, céda au jeune héros la couronne qu'il lui avait conservée, et qu'Alphonse sut garder pour lui-même, en tenant les Arabes dans leurs limites sans les ménager, et en s'avançant victorieux jusqu'à Lisbonne. La pureté de ses mœurs le fit surnommer le Chaste; il envoya des présents à Charlemagne et fit prospérer le royaume. Cependant, les mécontents le déposèrent, et le renfermèrent dans le monastère d'Abéila; mais, au retour du péril, il se vit réta- 801
bli, et se signala par de nouvelles victoires.

791

Un autre corps de l'armée arabe, sous les ordres d'Abd el-Malek, s'était jeté sur la Gaule narbonnaise, avait repris et détruit Girone, et chassé dans les montagnes les chrétiens de la Celtibérie; traversant ensuite les Pyrénées, Abd el-Malek brûla les faubourgs de Narbonne, et se dirigea sur Carcassonne. Les vassaux francs se serrèrent autour de Guillaume, comte de Toulouse, chargé par Charlemagne de la défense des provinces du midi; mais ils furent défaits à Villedaigne, et les Sarrasins parcoururent sans obstacle la Septimanie, d'où ils repassèrent en Espagne, poussant devant eux une foule de prisonniers, et emportant d'immenses richesses destinées à terminer la grande mosquée de Cordoue. Cet édifice, converti aujourd'hui en cathédrale, a six cents pieds de long sur deux cent cinquante de large. Il est soutenu par mille quatre-vingt-trois colonnes de marbre et de jaspe, qui le divisent en dix-neuf nefs, dont chacune a sa porte en bronze ornée de bas-reliefs; celle du milieu est dorée. Il était éclairé durant la nuit par quatre mille sept cents lampes qui brûlaient cent vingt mille livres d'huile par an; on employait aussi annuellement cent vingt livres de bois d'aloès et d'ambre gris pour le parfumer.

Heschan construisit le pont de douze arches sur le Guadalquivir, fonda des écoles, imposa aux chrétiens l'obligation d'apprendre la langue de leurs maîtres, et de renoncer au latin dans les actes officiels. Poëte lui-même, il protégea les poëtes et les gens de lettres; il planta des jardins, où il cultivait des fleurs de ses propres mains. Voici de sa poésie : « La main de « celui qui possède une âme noble est ouverte et libérale; l'a- « vidité du gain ne s'associe pas avec la magnanimité. J'aime « les jardins fleuris et leur douce solitude; j'aime la brise des « champs et la riante parure des prés; mais je ne cherche « pas à les posséder. Dans quel but le ciel m'a-t-il procuré « des trésors, si ce n'est pour que je pusse donner? Donner est « mon bonheur dans les temps prospères; mon devoir est de « combattre quand la guerre m'appelle, et j'emploie, selon « le besoin, ou le glaive ou la plume. Mais que mon peuple « surtout soit heureux : je n'ai pas besoin d'autres biens. »

Il adressa ce discours à son fils Al-Hakem, qu'il avait fait proclamer son successeur : « Que mes dernières paroles pénè- « trent jusqu'au fond de ton cœur pour y rester gravées; ce « sont les conseils d'un père qui t'aime. Les royaumes sont de « Dieu, qui les donne ou les reprend à son gré. Rendons-lui « des grâces éternelles de nous avoir placés sur le trône d'Es- « pagne, et, pour nous conformer à sa volonté sainte, faisons « du bien aux hommes, seule fin pour laquelle il a mis en nos « mains le pouvoir suprême. Que ta justice, toujours égale, « protége sans distinction le pauvre et le riche. Ne souffre pas « que tes ministres soient injustes à l'ombre de ton nom. Mon- « tre-toi doux et clément envers tes sujets, car Dieu est notre « père commun. Choisis, pour gouverner tes provinces, des « hommes éclairés et sages. Punis sans pitié les agents préva- « ricateurs qui épuisent le peuple par des exactions arbitraires. « Traite les soldats avec bonté, mais sans leur montrer de « douceur, afin qu'ils n'abusent pas des armes que la nécessité « t'obligera de leur confier. Qu'ils soient les défenseurs, non « les tyrans du pays. Songe que l'amour des peuples fait la « gloire et la sûreté des rois; que la puissance d'un prince « qui se fait craindre est fugitive, et que la ruine d'un État « dont le souverain s'est rendu odieux est certaine. Protége « les laboureurs dont les travaux nous nourrissent; veille sur « les champs et sur leurs récoltes. Conduis-toi, en un mot, « de manière que le peuple vive heureux à l'ombre de ton « trône, et jouisse avec sécurité des biens et des plaisirs de

« la vie. Voilà, mon fils, en quoi consiste un gouvernement « sage. »

Al-Hakem répondit mal aux leçons et aux exemples de son 796.
père; d'un naturel dur et emporté, il se montra vain et présomptueux. Ses oncles remirent en avant leurs anciennes prétentions, tandis que les Gaulois recouvraient pied à pied la Narbonnaise envahie. La valeur de Fotéis réprima les premiers et repoussa les autres. Louis, roi d'Aquitaine, envoyé par Charlemagne au secours du roi des Asturies, prit Barcelone après une vigoureuse résistance; mais Al-Hakem envahit peu après la Navarre, et, descendant vers l'Èbre, il s'empara de Huesca.

Amrou, qui gouvernait Tolède en son nom, versait des torrents de sang chrétien. Au milieu d'une fête, qui n'était qu'un piége, il arrêta et fit décapiter dans une soirée quatre cents nobles de Tolède (*cædes foveæ*). Hakem lui-même, renfermé avec ses femmes, ne faisait sentir son pouvoir que par des ordres sanguinaires et par des impôts énormes. Cordoue finit par se révolter, et le roi, s'étant jeté sur les insurgés, les vainquit, puis livra la ville au pillage et au massacre. Trois cents personnes empalées offrirent un horrible spectacle le long du fleuve; enfin, après trois jours, Al-Hakem fit suspendre les exécutions, et permit à ceux qui restaient d'abandonner le pays. Quelques-uns allèrent porter leur misère à Tolède; d'autres, au nombre de huit mille, passèrent en Afrique, et accrurent la population de la ville naissante de Fez; quinze mille, ayant gagné Alexandrie, la tinrent à leur merci, jusqu'au moment où les walis d'Égypte les déterminèrent, moyennant des sommes considérables, à se transporter en
Crète. Rejoints dans cette île par des Égyptiens et des Syriens 822.
de l'Irak, ils fondèrent Candie et se livrèrent à la piraterie.

Les remords vinrent assaillir, au milieu des voluptés, Hakem *le Cruel*, et déterminèrent chez lui des accès de folie. Un jour que l'esclave chargé d'humecter et de parfumer sa longue barbe avait tardé d'un instant, il lui lança à la tête un flacon de musc; comme celui-ci gémissait tout bas : *Eh quoi!* s'écria Hakem, *crains-tu que les parfums ne viennent à manquer, parce que j'en ai brisé une fiole? Ne sais-tu pas que, pour en avoir continuellement, j'ai fait rouler trois cents têtes dans un jour?*

Parfois il réunissait les scheiks et l'armée, comme pour une expédition lointaine, puis il les renvoyait. D'autres fois, il

faisait appeler au milieu de la nuit les cadis et les vizirs de la cour; puis il ordonnait d'introduire des cantatrices; on dansait, on jouait des instruments, et, cela fait, il congédiait la compagnie.

Sa mélancolie et son humeur guerrière s'épanchaient en chants poétiques, dont il nous est resté quelque chose, et surtout un hymne de combat qui commence ainsi : « J'ai vu les « abîmes s'ouvrir tout hérissés d'épées; mais je me suis élevé « sur la cime des monts, et les monts sont devenus d'humbles « vallées. Que mes frontières le disent : redoutent-elles le « piétinement des cavaliers ennemis? Voient-elles briller le « glaive dans leurs mains? Entendent-elles d'autre bruit que « celui des ruisseaux tombant des rochers, et entraînant dans « leur cours les arbres de la forêt? Mes frontières diront que, « si je suis le premier des héros, mon épée fut toujours la « première à se teindre de sang. De jeunes guerriers ont fui, « effrayés à l'aspect des dangers et des fatigues, mais non « ceux de mon escadron d'élite; car celui qui m'accompagne « ne connut jamais l'infamie ni la peur. »

Les livres de sa bibliothèque, dont il avait fait lui-même le catalogue raisonné, s'élevaient au nombre de quatre cent mille volumes. Le califat de Cordoue lui fut redevable de deux institutions, une armée régulière et soldée, avec ses magasins de vivres et de munitions, et une forte marine.

Dans les autres pays, les Goths ont laissé la réputation de barbares et d'ignorants; mais leur domination en Espagne est considérée comme un âge d'or, un temps de vertu, d'héroïsme, de poésie. Cela provient, non pas absolument des bonnes qualités de ce peuple, qui, à vrai dire, fut pourtant le moins grossier parmi les Barbares, mais de ce que l'on associa à leur nom le souvenir de l'indépendance nationale, et de ce qu'on put les comparer aux nouveaux envahisseurs.

Nous connaissons assez les Arabes pour nous figurer le ravage qu'ils firent dans la Péninsule, eux qui étaient conquérants comme les autres, et, de plus, adversaires de la religion dominante. Vinrent ensuite les discordes entre les envahisseurs eux-mêmes, et les indigènes les virent, avec une satisfaction amère, verser des flots de sang pour conserver le droit de les opprimer. Une fois résolus à s'établir en Espagne, les Arabes cessèrent de dévaster systématiquement le pays, et conservèrent tout ce qui ne menaçait pas directement leur domination. Ils laissèrent aux Mozarabes leurs propriétés, dont

ils ne payaient l'impôt qu'à raison de 5 0/0 comme les musulmans, et un dixième sur le produit des immeubles. Les mâles n'étaient soumis qu'une fois à la capitation. Ils s'emparèrent des armes et des chevaux, les vaincus étant exclus du service militaire; ils s'attribuèrent les biens du fisc, une partie de ceux du clergé, et confisquèrent ceux des émigrés et des prisonniers. Les diocèses restèrent les mêmes, avec leur clergé séculier et régulier, et leurs évêques furent élus librement. Quant aux anciennes églises, les Arabes en convertirent plusieurs en mosquées, avec défense d'en construire de nouvelles et de réparer celles qui en avaient besoin; les rites étaient célébrés, mais non publiquement, et l'on évitait toute pompe extérieure; les chrétiens ne pouvaient pas même sonner les cloches, à l'exception des Mozarabes de Cordoue.

Il nous reste un curieux document de l'époque, dans une convention accordée, en 734, par deux capitaines sarrasins aux habitants de Cordoue et des environs, où il est spécifié que les chrétiens auront à payer le double des Arabes; les églises, vingt-cinq livres d'argent; les monastères, cinquante; les cathédrales, cent. Les chrétiens, y est-il dit, auront un comte de leur nation à Coïmbre, un autre à Agueda pour rendre la justice; mais nul ne pourra condamner à mort sans l'ordre de l'*algazil* arabe. Si un chrétien tue ou injurie un Arabe, il sera jugé par l'algazil, d'après les lois de l'offensé. Si un chrétien fait violence à une jeune fille arabe, il devra se faire musulman et l'épouser; autrement, il sera mis à mort; il subira la peine capitale, si l'outrage a été fait à une femme mariée. Le chrétien qui entrera dans une mosquée, ou parlera mal d'Allah et de Mahomet, sera tenu de se déclarer musulman, ou périra. Les prêtres diront la messe les portes closes, sous peine de dix livres d'argent d'amende. Les évêques ne maudiront pas les rois musulmans, sous peine de la vie. Les monastères seront laissés en paix, à la charge de payer cinquante livres d'argent. Celui de Lorban fut exempté de ce tribut, parce que les moines étaient dans l'usage d'indiquer de bonne foi aux musulmans les meilleurs endroits pour la chasse, et leur faisaient bon accueil; aussi pouvaient-ils venir à Coïmbre, et y acheter avec exemption des taxes, mais il leur était défendu de sortir du territoire sans permission.

Il nous reste aussi un décret de 759, par lequel Abd el-Rahman réglait pour trois ans le tribut annuel dû par ses sujets chrétiens; il consistait en six cent vingt-cinq livres d'or,

vingt mille marcs d'argent, dix mille chevaux, autant de mulets, mille cuirasses, et autant de sabres et de lances.

Du silence des historiens musulmans et de la partialité des modernes qui vantent la tolérance des califes, nous pouvons conclure que la division entre vainqueurs et vaincus, source de tant de souffrances pour les autres peuples, fut encore envenimée en Espagne par les haines religieuses. On raconte que les chrétiens fournissaient aux Maures un tribut annuel de cent jeunes filles, et que sept filles de Simancaf, destinées à en faire partie, se coupèrent le poing, et réveillèrent par cet acte de courage l'énergie des Espagnols, qui se délivrèrent par les armes de cette ignominie (1). Abd el-Rahman ayant persécuté et mis à mort quelques Espagnols pour cause de religion, des moines sortirent de leur ermitage, prêchant contre le faux iman, de sorte que les musulmans craignirent une révolte. « Le fond des cachots (dit Euloge de Cordoue, « un des martyrs de cette époque) est plein de prêtres qui « chantent les louanges du Seigneur, tandis que les églises « sont muettes et que les araignées y filent leur toile; mais « le sacrifice le plus agréable à Dieu est celui d'un cœur con« trit. »

Rodrigue, prêtre de Cordoue, avait deux frères, dont l'un s'était fait musulman, ce qui occasionnait des contestations et des querelles sans fin; un jour que Rodrigue s'efforçait de les apaiser, il fut frappé et laissé sur la place à demi mort. Le mécréant appela les voisins, et prétendit que son frère, bien que prêtre, voulait mourir musulman. Rodrigue, qui avait repris ses sens, entendant cette imposture, prit la fuite; mais obligé de rentrer à Cordoue pour un motif impérieux, à l'instant où la persécution sévissait, il fut reconnu par le mauvais frère qui le conduisit au cadi, lequel le fit jeter en prison et précipiter dans le fleuve, avec d'autres chrétiens également fermes dans leur foi.

Flora, née d'un père musulman et d'une mère chrétienne qui l'avait élevée dans la vraie croyance, cacha d'abord sa religion, puis la confessa publiquement. Son frère, pour s'en venger, fit emprisonner beaucoup de prêtres et de religieuses; mais, ne pouvant la ramener à la foi de ses aïeux, il la livra au cadi qui, sur son aveu, la fit battre si cruellement, que son

(1) Ce fait, qui n'est rien moins que certain, a fourni à Lopez de Véga le sujet d'une de ses tragédies.

crâne était découvert; puis il la rendit à son frère pour la guérir et la convertir ensuite. Flora fut confiée aux soins de quelques femmes; mais, à peine rétablie, elle prit la fuite, et fit rencontre, dans une église, de Marie, sœur d'un diacre qui avait souffert le martyre. Ces deux femmes, impatientes d'imiter son exemple, se présentèrent devant le cadi et confessèrent généreusement leur foi. Le cadi les fit jeter en prison, et les menaça d'attenter non-seulement à leur vie, mais à leur pudeur; puis, voyant qu'elles restaient inébranlables, il ordonna de leur trancher la tête et d'abandonner leur corps aux chiens. Euloge, qui les avait vues en prison, nous a conservé le souvenir de leur martyre, et celui de quelques autres chrétiens qui moururent avec une fermeté digne des premières victimes de la Rome païenne. En décrivant tout ce que les prêtres avaient à souffrir, « aucun de nous, dit-il, n'est en sûreté, dès qu'une affaire l'appelle au dehors; à peine s'aperçoit-on que nous sommes prêtres, qu'ils nous poursuivent en agitant des crécelles, comme si nous étions des fous échappés; outre les invectives, les enfants nous lancent des pierres. Beaucoup de musulmans ne permettent pas que nous les approchions, et ils se croiraient souillés si nous touchions seulement leurs vêtements. Aussitôt qu'ils entendent le tintement de nos cloches, ils déversent sur notre religion toutes sortes de malédictions. »

Souvent les Mozarabes insultaient à Mahomet, et ne répondaient qu'avec des signes d'horreur à l'invitation du muezzin de se rendre à la prière. De là des réactions, et, sous Abd el-Rahman, un grand nombre de Mozarabes furent tués; leurs restes étant considérés comme sacrés, il ordonna de les brûler, et fit déclarer par un synode que les saints Pères blâmaient ces provocations au martyre.

Ainsi les musulmans, comme les autres tyrans, n'étaient bons qu'à l'égard de ceux qui pliaient sous leurs volontés et leur croyance. Cet esprit d'hostilité fut une des causes qui pouvaient faire présager que la prospérité apparente du règne des Arabes ne durerait pas, et que les États chrétiens, toujours attentifs à profiter de leurs fautes et de leurs malheurs, grandiraient sur leurs ruines. A l'intérieur, les diverses tribus, loin de se fondre en un seul corps de nation, se détestaient les unes les autres; joignez-y les querelles religieuses dont nous avons parlé. Ces calamités servaient d'aliment à l'ambition des walis, toujours avides d'indépendance.

Plus tard nous expliquerons le mode de gouvernement des émirs, et comment, en favorisant les arts et les sciences, ils ont jeté assez d'éclat pour faire vanter par plusieurs écrivains l'époque de leur domination en Espagne.

CHAPITRE VIII

EMPIRE GREC. — LES HÉRACLIDES (651-711).

Qui n'aurait cru que la menace incessante d'une nation aussi redoutable que les Arabes devait mettre un terme aux dissensions de l'empire d'Orient? Mais la chute de celui d'Occident ne l'instruisit point, et il ne songeait ni à rajeunir ses institutions, ni à faire briller quelque lueur de liberté civile; s'appuyant sur des troupes étrangères, il provoquait par la tyrannie les insurrections et l'anarchie qui en est la suite. On le voit s'abandonner aux subtilités d'une théologie discoureuse; passer de lâches forfaits à de lâches scrupules; appliquer à l'hérésie la peine de la trahison, en multipliant les martyrs immolés pour des énigmes inextricables; enfin, sacrifier sa sécurité intérieure et ses plus belles provinces au caprice d'un schisme nouveau (1).

Le règne d'Héraclius, grâce aux victoires de cet empereur sur les Perses, jeta un instant d'éclat; mais lui-même l'avait vu s'éclipser avant de cesser de vivre. Plongé d'abord dans le faste nonchalant de ses prédécesseurs, il s'était élancé, sans que l'histoire nous fournisse le motif de ce changement subit, à la tête des armées, où il avait combattu en héros; mais, comme s'il eût agi sous l'influence d'une secousse galvanique,

(1) G. FINLAY (*Greece under the Romans : a historical view of the greek nation from the time of the conquest by the Romans until the extinction of the roman empire in the East*; Edimb., 1844) décrit la lutte entre le génie grec et le génie romain, et leur influence réciproque. De la conquête à Constantin, Rome a la prépondérance, et la Grèce s'incorpore lentement à l'empire. De là jusqu'à Justinien, la Grèce, devenue chrétienne, acquiert la liberté individuelle, et survit à l'empire d'Occident. L'âge de Justinien est une tyrannie légale, et l'esprit grec demeure esclave de la loi romaine. Les conséquences de cet assujettissement s'étendent jusqu'à la fin d'Héraclius. Alors, avec l'invasion des Arabes, les empereurs sont obligés de s'appuyer sur les nationaux, et l'élément grec reparaît pour éclipser totalement la civilisation romaine, au temps de Léon l'Isaurien.

à peine eut-elle cessé, qu'il retomba dans l'inertie. Célébrant avec un orgueil puéril les triomphes remportés, il oubliait les défaites que ses armées essuyaient de la part des musulmans. Grâce à tant d'insouciance, ces nouveaux conquérants purent arracher à l'empire la Phénicie, Damas, l'Égypte, la Syrie, la sainte Jérusalem elle-même, sans qu'Héraclius osât se mettre à la tête de ses troupes, pour soutenir de sa présence le courage que le péril avait rendu aux peuples menacés.

Ses pensées étaient tournées d'un tout autre côté : il s'occupait de faire triompher une hérésie de son invention. Il voulut savoir de ses docteurs si, de même qu'il avait deux natures, le Christ avait deux volontés : « Une seule, lui répondirent-ils, attendu que, pur comme il l'était du péché originel, il ne pouvait vouloir que le bien. » Les catholiques, au contraire, soutinrent que le Christ avait deux volontés comme deux natures, bien que ces deux volontés, divine et humaine, s'accordassent toujours, parce que le péché ne les mettait point en opposition. 629.

L'empereur, jaloux d'interposer son autorité dans ce débat théologique, formula, dans le fameux édit appelé *Ecthèse*, la 638.
doctrine des *monothélites*, qu'il voulait rendre générale dans tout l'empire, quand la mort vint couper court à ses projets, 641.
et terminer son règne, qui avait duré trente et un ans. Les monothélites prirent ensuite le nom du Syrien Maron, dont les disciples accueillirent cette doctrine, et firent surtout des prosélytes dans les vallées du Liban, où les montagnards prenaient fièrement le titre de *mardaïtes* ou rebelles.

Héraclius laissa deux fils (1), Héraclius Constantin et Héra-

(1) Empereurs :

Héraclius Constantin III.	. . . . . .	641
Héracléonas.	. . . .	641
Constant II.	. . . .	641—668
Constantin IV, Pogonat.	. . . . . .	668—685
Justinien II.	. . . .	685—695
Léonce.	. . . .	695—698
Tibère III, Apsimar.	. . . .	698—705
Justinien II, rappelé.	. . . .	705—711
Philippique Bardanes.	. . . .	711—713
Anastase II.	. . . .	713—716
Théodose III.	. . . .	716—717
Léon III, l'Isaurien.	. . . .	717—741
Constantin V, Copronyme.	. . . . . .	741—775
Léon IV, Kazar.	. . . .	775—780
Constantin VI.	. . . .	780—797
Irène, sa mère.	. . . .	797—802.

cléonas : le premier, âgé de vingt-huit ans, né d'Eudoxie ; le second, de dix-neuf, ayant eu pour mère Martine. Cette princesse, dont l'ambition aspirait à gouverner sous le nom de son fils, intrigua pour lui faire déférer l'autorité, en alléguant un testament de son père ; mais le peuple, sentant combien le sceptre serait déplacé aux mains d'une femme alors que l'épée était si nécessaire, proclama Héraclius Constantin. Il avait fait ses premières armes en homme de courage ; mais, vieilli avant le temps, il renia son passé, et se livra même entièrement à Philagre, son trésorier, dont l'avarice sordide lui suggéra les plus mauvais conseils. Il contraignit le patriarche Pyrrhus à lui remettre une somme considérable déposée dans ses mains par l'empereur défunt, pour assurer l'entretien de sa veuve au cas où son beau-fils la chasserait du palais ; enfin il fit ouvrir le tombeau de son père, pour enlever de sa tête le diadème orné de pierreries avec lequel il avait été enseveli. Peut-être la vengeance de l'impératrice abrégea-t-elle ce règne imbécile et avare ; toujours est-il que ce prince mourut empoisonné, après avoir occupé le trône cent trois jours.

Héracléonas. 641. 25 mai.

Martine fit couronner Héracléonas, au détriment de Constant et de Théodose, fils de l'empereur qui venait de mourir ; mais bientôt il fut déposé par le sénat, qui lui fit couper le nez, à elle la langue, et les envoya tous deux en exil. Le choix du nouvel empereur ne fut pas libre pour cela ; car Valentin, écuyer de Philagre, contraignit les sénateurs à élire Constant et à lui déférer la régence.

Constant. Octobre.

Ce règne fut des plus malheureux. Les musulmans, s'avançant de plus en plus et devenus puissants sur mer, s'emparèrent de l'Afrique, puis d'Arad et de Rhodes. Mohawiah envoya une armée pour ravager l'Arménie, et, enhardi par la négligence des impériaux, il osa songer à prendre Constantinople elle-même. Il fit équiper à Tripoli une flotte nombreuse ; mais, au moment où elle allait mettre à la voile, deux chrétiens, qui étaient frères, trouvèrent moyen de s'échapper de prison avec d'autres, et de mettre le feu aux vaisseaux. Mohawiah en eut bientôt armé une autre, et, s'étant dirigé vers la Syrie, il battit la flotte commandée par Constant en personne. L'empereur lui-même aurait été fait prisonnier, si un soldat napolitain n'eût généreusement revêtu ses insignes et ne se fût laissé égorger à sa place, tandis qu'il s'enfuyait déguisé à Constantinople. Par bonheur pour lui, les dissensions qui éclatèrent parmi les Arabes déterminèrent Mohawiah à se retirer.

D'un autre côté, les Slaves envahirent le pays qui prit d'eux le nom d'Esclavonie, et l'empereur fit de vains efforts pour les en chasser. Constant avait bien plus à cœur de propager l'hérésie des monothélites; à la suggestion du patriarche Paul, il promulgua, à l'imitation de son père, auteur de l'*Ecthèse*, un 648.
Type ou formule de foi par laquelle il prétendit imposer silence aux passions soulevées. Était-ce le moyen d'y parvenir? Les catholiques résistèrent de tout leur pouvoir à une opinion fausse et imposée par la force. L'empereur persécuta ceux qui ne lui reconnaissaient pas le droit de commander aux consciences; le pape Martin condamna dans le concile de Latran l'hérésie, le Type, et les patriarches grecs qui le soute- 649.
naient.

Mais l'exarque qui commandait en Italie fit conduire le pape à Constantinople, sous l'accusation de trames et de blasphèmes; après avoir été traîné dans les rues, il fut relégué à Cherson, où il mourut. Constant fit couper la langue et la main droite au patriarche Maxime, qui s'était déclaré en faveur du pontife. Théodose, son propre frère, qui se faisait aimer du peuple par sa bonté et son orthodoxie, lui inspirait des craintes, d'autant plus vives qu'il se voyait haï. L'empereur le fit ordonner diacre, et lui donna de sa main le calice consacré; mais cette précaution ne le tranquillisant pas encore, il donna l'ordre de l'égorger. Le spectre de son frère ne lui laissa plus de repos; il croyait le voir durant la nuit avec un calice rempli de sang, qu'il lui présentait en disant : « Bois ! »

Il résolut, pour se soustraire à ces visions et à la haine du peuple, d'abandonner Constantinople, en répandant le bruit qu'il voulait recouvrer l'Italie et ramener l'aigle latine dans son ancien séjour; mais, lorsqu'il fut sur le point de s'embarquer, le peuple, qui se voyait enlever, par son départ, avec l'éclat et les avantages d'une capitale, les distributions de grain habituelles, se mutina, et retint sa femme et ses fils. Pour lui, ayant échappé avec peine à ses gardes, il mit à la voile, et cracha en s'éloignant contre la cité reine; après avoir passé 663.
l'hiver à Athènes, il vint débarquer, à la saison nouvelle, en Italie, qui voyait pour la première fois un empereur de Byzance à la tête d'une armée.

Il fut d'abord heureux dans la guerre qu'il fit aux duchés lombards du midi; mais aussitôt que ses adversaires eurent obtenu des secours du haut pays, il essuya des défaites. Désespérant alors de reconquérir la Péninsule, il se jette en ennemi

sur Rome, quoiqu'elle reconnaisse son autorité, et lui enlève en pleine paix les ouvrages d'art que les Barbares avaient épargnés au milieu des ravages de la guerre ; puis, abhorré désormais dans l'ancienne capitale du monde, conspué dans l'autre, il se retire en Sicile. Là, il se met à faire la course sur la côte d'Afrique, et menace Carthage. Alors Avage, gouverneur de cette province, redoutant encore plus les impériaux que les Arabes, se révolte et se joint aux musulmans avec une partie de l'armée.

Syracuse, remontée au rang de capitale, le conserva pendant six ans; mais, loin d'avoir recouvré la splendeur de ses jours prospères, elle n'avait qu'à souffrir des caprices du des-
668. pote. Enfin, un jour qu'il était au bain, André, fils du patrice Troïle, lui lança à la tête une cruche de bronze, et délivra la terre d'un tyran qui, durant vingt-sept ans, avait encore accru ses misères.

Le peuple de Syracuse, voulant imiter les autres métropoles, proclama en tumulte l'Arménien Mazizis, qui n'avait d'autre
Constantin IV Pogonat. mérite que sa beauté ; mais Constantin, fils de l'empereur défunt, déclaré auguste depuis quatorze ans, s'était déjà emparé du pouvoir à Constantinople. Il vint avec une flotte attaquer Mazizis, qu'il défit et tua sans beaucoup de peine, et regagna la ville du Bosphore, où il fut salué empereur avec le surnom de *Pogonat* (barbu), parce que le premier duvet avait ombragé son menton dans le cours de cette expédition.

Mais jusqu'où la manie de théologiser n'était-elle pas portée ! Quelques rêveurs commencèrent à dire que, puisque la sainte Trinité comptait trois personnes, il fallait trois empereurs ; aussitôt la foule de répéter que Constantin doit s'adjoindre pour collègues ses deux frères Tibère et Héraclius. Constantin invite alors les principaux chefs du peuple à se rendre de leur camp dans la ville, pour convenir d'un arrangement; mais ils n'ont pas plutôt traversé le détroit, qu'il les attaque et les fait pendre; puis il ordonne de couper le nez à ses frères, afin de les rendre incapables d'occuper le trône, et noie dans le sang cette hérésie politique.

Sur ces entrefaites, les Sarrasins, qui avaient exercé d'horribles ravages en Afrique, saccagé Syracuse et l'île entière, vinrent mettre le siége devant Constantinople ; mais l'empereur,
672. qui n'était pas dépourvu d'habileté militaire, leur résista avec courage, et, secondé par le feu grégeois, repoussa les vaisseaux musulmans chaque fois qu'ils revinrent à la charge. Les Arabes

furent aussi défaits dans la Syrie, que les Mardaïtes inquiétaient de leur côté. Maîtres des vallées du Liban, ils avaient accru leurs forces en donnant asile aux chrétiens qui s'y réfugiaient de toutes parts, et occupé tout le pays entre le Taurus et Jérusalem. Mohawiah se vit donc contraint de consentir à une paix de trente ans, en s'engageant à payer un tribut de trois mille livres d'or, de cinquante esclaves et de cinquante chevaux. Les historiens orientaux gardent le silence sur ce traité, ou le nient comme une vanterie byzantine; peut-être faut-il se borner à croire que Constantin III obligea les Arabes à ne plus se jeter sur son empire.

Mais les Bulgares furent pour lui un nouveau fléau. Ce peuple, à l'instigation d'Héraclius, se sépara des Avares, pour 630.
lesquels il avait jusqu'alors assailli Constantinople, et se rangea sous différents chefs, selon l'usage des Avares; l'un de ces capitaines se jeta avec sa troupe sur les frontières septentrionales de l'empire, et, comme il trouva peu de résistance, il franchit le Danube, subjugua la Mésie inférieure, et enleva aux Avares le pays slave qui depuis fut appelé Bulgarie. Après 678.
avoir en vain opposé la force à leurs attaques, Constantin se résigna à leur payer une subvention annuelle. Ces Bulgares formaient un tiers de leur nation; d'autres restèrent mêlés avec les Avares; ceux qui habitaient plus au levant s'étendirent du Don à la mer Noire, et se réunirent avec les Khazars.

Moins passionné que ses prédécesseurs pour les subtilités scolastiques, Constantin songea sérieusement à mettre fin aux discussions par le seul moyen efficace, la persuasion et la conciliation (1). Il réunit donc dans la salle de la coupole (*in Trullo*), VIe concile
à Constantinople, le sixième concile général, qui, examen fait œcuménique. 680.
des textes des saints Pères, ainsi que des falsifications au moyen desquelles les sectaires les avaient altérés, prononça la condamnation de ceux qui admettaient en Jésus-Christ une seule volonté et une seule activité.

Comme il n'avait pas été fait dans ce concile, ni dans le précédent, de canons de discipline, on en convoqua un autre dans la même salle, qui fut appelé *quinisexte*, comme supplémen- 691.

(1) Il est bon de prendre note de cet aveu de Gibbon, ch. XLVII : « Les obscurs théologiens d'Italie n'avaient ni troupes pour soutenir leur opinion, ni trésors pour acheter des partisans, ni éloquence pour faire des prosélytes; je ne saurais donc dire par quels moyens astucieux ils purent déterminer l'orgueilleux empereur des Grecs à abjurer le catéchisme de son enfance et à persécuter la religion de ses pères. » Que de mauvaise foi dans ce peu de mots!

taire au cinquième et au sixième. Sa constitution la plus importante est celle qui, dans l'Église d'Orient, priva les clercs de la faculté de contracter mariage une fois qu'ils se trouvaient dans les ordres ; ceux qui étaient mariés pouvaient continuer à vivre avec leur femme, en s'abstenant de l'acte conjugal aux approches des grandes solennités, et les évêques devaient garder une continence absolue. Telle est encore la discipline de l'Église grecque.

Le titre et le rang furent conservés aux évêques qui, par suite des invasions des mahométans, avaient perdu ou n'avaient pu occuper leurs siéges. De là l'origine des évêques *in partibus infidelium*. Ce concile ne fut pas approuvé par le souverain pontife.

Constantin passa le reste de son règne dans une paix profonde tant au dedans qu'au dehors ; mais, dans les derniers temps,
685. devenu soupçonneux et cruel, il fit mettre secrètement à mort
Septembre. ses deux frères, déjà mutilés par ses ordres ; puis il mourut de langueur, après avoir gouverné dix-sept ans.

S'il avait procuré quelque soulagement à l'empire, tout alla
Justinien II. plus mal sous son fils Justinien II, qui, âgé seulement de seize ans, avait déjà beaucoup de vices et de présomption, sans posséder ni talents ni courage. Le patrice Léonce fit heureusement la guerre aux Arabes ; mais, en vertu du traité de paix conclu avec Abd-el-Malek, l'empereur s'obligea, pour la misérable vanité de recevoir un tribut du calife, à combattre les Maronites du Liban, tandis qu'il aurait dû s'employer de tout son pouvoir à les soutenir comme un rempart entre lui et les musulmans. En outre, Léonce, animé de jalousie contre Jean, prince de ces montagnards, l'invite à un banquet où il le fait égorger, délivrant ainsi les mahométans de leur ennemi le plus redouté.

Le calife, qui ne tarda point à renouveler les hostilités, attaqua l'Afrique, et, bien que repoussé d'abord de Carthage, il réussit à arracher cette province à l'empire ; il s'empara aussi de Chypre, où il fit frapper la première monnaie musulmane. Justinien, irrité de cet acte de souveraineté comme d'une usurpation, porta les armes dans la Cilicie ; mais la désertion de vingt mille Slaves le contraignit à s'enfuir honteusement dans Nicomédie.

688. Léonce avait auparavant fait la guerre avec succès aux Slaves ; mais ensuite, se tenant mal sur ses gardes, il s'était laissé surprendre et vaincre. Justinien, arrivé à Nicomédie,

réunit les vieillards, les femmes, les enfants des déserteurs, et les fit jeter à la mer avec dix mille autres qui lui étaient restés fidèles. Il semblait que l'empereur n'eût d'autre intention que d'anéantir ce qui lui restait de forces.

Le pape Sergius ayant refusé son approbation au concile quinisexte, l'empereur ordonna qu'on se saisît de sa personne; mais le peuple de Rome le protégea. Justinien laissait prendre à ses favoris de telles libertés, que le chef des eunuques Étienne menaça de coups de fouet l'impératrice Anastasie, sa mère. Sa cruauté et son avarice lui faisaient verser le sang à flots, et il prodiguait en édifices somptueux l'argent que lui procuraient ses exactions; c'est ainsi qu'il éleva une vaste salle de bal et un théâtre, pour la construction duquel il fit abattre une église, au grand scandale du peuple. Il se livrait en outre à des débauches sans frein; connaissant donc la haine qu'il inspirait, et le danger auquel il se trouvait exposé, Justinien donna au gouverneur Ruscius l'ordre insensé de faire, durant la nuit, un massacre général des citoyens, en commençant par le pa- 695.
triarche.

Le patrice Léonce, victime désigné au fer assassin, sut prévenir le coup. Encouragé par les astrologues, par le mécontentement général et sa propre ambition, il résolut de s'emparer du pouvoir. Après avoir fait prendre les armes à ses gardes, il entre dans le prétoire en feignant de précéder l'empereur, délivre les prisonniers qu'il arme, appelle le peuple à l'insurrection, et le cri de *Mort à Justinien !* retentit sur tout le rivage du Bosphore. Le tyran abandonné est surpris dans son palais, et conduit dans l'hippodrome, où le peuple demande à grands cris son supplice; mais Léonce se contente de lui faire couper le nez et les oreilles, puis le relègue à Cherson dans la Crimée. Il était âgé de vingt-cinq ans, dont il avait régné neuf.

Léonce, monté sur le trône à sa place, envoya en Afrique Léonce.
l'armée la plus forte que l'empire eût mise sur pied depuis longtemps; néanmoins, elle laissa prendre Carthage et anéantir la domination romaine sur les bords où Scipion l'avait établie huit cent quarante ans auparavant. Alors les chefs, craignant le châtiment ou les reproches, se révoltèrent, et proclamèrent empereur un capitaine des gardes, appelé Apsimar, qui prit le nom 698.
sinistre de Tibère, et fit marcher aussitôt l'armée sur Constantinople.

La capitale, désolée en ce moment par la peste, fut épou- Tibère III.

vantée de cette attaque imprévue. Les citoyens étaient disposés à soutenir Léonce; mais les soldats auxiliaires ouvrirent les portes à l'usurpateur, et Léonce, arrêté à son tour, fut conduit devant son heureux rival, qui lui fit couper le nez et le renferma dans un monastère, après un règne de trois ans.

Celui d'Apsimar dura sept années. Son père Héraclius fit avec succès la guerre aux Arabes dans la Cappadoce et la Syrie; mais, rivalisant de cruauté avec les peuples les plus barbares, il passait au fil de l'épée tout ce qu'il rencontrait.

Justinien, quoique détrôné, ne s'endormait pas à Cherson, où il exerçait la tyrannie dont il avait pris l'habitude à Constantinople; voyant qu'il s'est aliéné la population du pays, il cherche un refuge près du kacan des Khazars, auquel il donne en mariage sa fille Théodora. Tibère, instruit de ses menées, fait promettre une somme considérable au kacan, qui s'engage à livrer son beau-père, et charge deux officiers de s'emparer de lui sous prétexte de lui rendre hommage, et de le conduire à l'empereur; mais Théodora en donne avis à Justinien, qui égorge les deux traîtres, s'embarque, et fait naufrage. *Fais vœu, si tu échappes au danger*, lui dit un de ses intimes, *de pardonner à tes ennemis*; mais il répondit : *Puissé-je me noyer à l'instant si je fais grâce à un seul !*

Jeté vers l'embouchure du Danube, il cherche un asile auprès de Terbellius, roi des Bulgares, auquel il promet la main de sa fille et la moitié des trésors de l'empire, s'il l'aide à remonter sur le trône. Le barbare consent au traité, et lui donne quinze mille guerriers, avec lesquels il se présente à l'improviste sous les murs de Constantinople, où il entre par trahison. Le peuple, séduit par ses promesses, crie : *Vive Justinien !* Tibère, qui avait en vain cherché à s'évader, est arrêté et conduit dans l'amphithéâtre avec Léonce qu'il avait détrôné, et Justinien assiste au spectacle les pieds appuyés sur le cou des deux infortunés, tandis que la multitude adulatrice s'écrie avec le Psalmiste : *Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras aux pieds le lion et le dragon.*

Restauration de Justinien. 705.

Ulcéré par le malheur, Justinien (1) fait décapiter ses deux rivaux, pendre Héraclius qui avait défendu l'empire, tuer les principaux officiers de l'armée, arracher les yeux au patriarche Callinique, et jeter à la mer un grand nombre de personnes. *Et*

(1) Il fut surnommé *Rhinotmète*, c'est-à-dire nez coupé. Il s'en était fait faire un en or, pour couvrir sa difformité.

les Romains oseront appeler les autres nations barbares ! s'écriait Terbellius.

Ce Bulgare qui l'avait remis sur le trône à prix d'argent, et auquel il n'inspirait que haine et mépris, se fit céder une partie de la Thrace, où il appela l'empereur à une conférence. Après avoir mis à terre son large bouclier et promené son fouet alentour, il somma l'empereur de remplir d'argent ce cercle, puis de donner à chaque auxiliaire bulgare une poignée d'or et d'argent. Justinien dut refréner sa colère et obéir; puis, ayant osé déclarer la guerre aux Bulgares, il s'enfuit honteusement devant eux, après avoir perdu son armée : heureux encore d'avoir un esquif pour le ramener dans sa capitale.

Il sut mieux faire usage de ses armes pour se venger d'une population tranquille. Instruit que Ravenne avait manifesté de la joie lors de sa déposition, il donna ordre à la flotte de Sicile de l'attaquer et de la mettre à feu et à sang; ses principaux habitants, amenés à Constantinople, furent livrés aux supplices ou plongés dans des cachots. Il envoya une autre armée punir les habitants de Cherson de la trahison qu'ils avaient préparée contre lui. Attaqués à l'improviste, ils tombèrent sans distinction sous le glaive des soldats; quelques-uns d'entre eux, envoyés à Constantinople, furent brûlés vifs ou noyés, malgré les protestations du pape, enlevé lui-même de son siége.

Le patrice Étienne, chargé de cette expédition ou plutôt de cette boucherie, avait cru pouvoir épargner les enfants; Justinien, irrité de cette infraction à ses ordres, lui en envoya de nouveaux pour qu'il ne laissât pas vivant un seul des habitants de Cherson. Le désespoir fit prendre les armes à un certain nombre d'individus, qui s'emparèrent de quelques places fortes; puis, sous la conduite de Philippique Bardanes, soldat impérial relégué à Céphalonie par Tibère qui voulait détourner nous ne savons quels présages de grandeur, ensuite à Cherson par Justinien, ils repoussèrent les troupes que cet empereur avait envoyées contre eux. Après leur défaite, ces troupes, qui redoutent le courroux du tyran, passent sous les drapeaux de Bardanes et le proclament empereur; à la tête de deux armées, auxquelles se sont réunis les Khazars, le nouveau chef marche alors sur Constantinople, où il fait son entrée sans coup férir. Justinien, qui l'attendait entre Chalcédoine et Nicomédie, devient furieux à la nouvelle de son triomphe, et menace d'en tirer vengeance; mais ses soldats se révoltent et envoient sa tête à Philippique, qui l'expédie à Rome. Il avait régné huit

ans cette fois, en laissant bien loin derrière lui les barbares les plus sanguinaires; il affectait pourtant la dévotion, et fut le premier qui mit l'effigie du Christ sur les monnaies impériales.

Tibère, son fils, s'était réfugié dans une église; mais, bien qu'il fût chargé des reliques les plus vénérées, et que, tenant une croix embrassée, il invoquât les noms les plus sacrés, il ne put détourner le coup mortel, et avec lui finit la race d'Héraclius, qui avait occupé le trône durant un siècle entier.

CHAPITRE IX

EMPEREURS ISAURIENS. — 711-802 (1).

Si l'hérédité donnait de si mauvais chefs à l'empire d'Orient, l'élection ne lui en fournissait pas de meilleurs. Les contro-
Philippique. verses religieuses furent ranimées par Bardanes, qui, sectateur fervent du monothélisme, convoqua un synode d'évêques favorables à cette doctrine, pour qu'ils abolissent les condamnations prononcées par le sixième concile œcuménique. Alors les Romains refusèrent obéissance au nouvel empereur, et déposèrent l'exarque; on en vint même aux armes, et ce fut avec peine que le pontife, aidé par le clergé, parvint à séparer les combattants.

Les Arabes étaient toujours menaçants; les Bulgares, sous prétexte de venger Justinien, firent irruption dans la Thrace; mais, après s'être avancés jusqu'aux portes de Constantinople, ils s'en retournèrent rassasiés de sang et de butin. Tout contribuait à faire haïr et mépriser Bardanes; enfin Rufus, un de ses officiers, gagné par les patrices Georges et Théodore, entre dans le palais au moment où l'empereur sommeillait après un copieux banquet, l'enveloppe dans son manteau, et l'apporte
713. entre ses bras dans l'hippodrome, où on lui arrache les yeux.
3 juin. Il est ensuite envoyé dans un monastère, pour y expier un règne de dix-sept mois.

La phraséologie pompeuse des historiens byzantins nous fournit si peu de lumière, que nous ne savons ce qu'ils entendent quand ils font mention du *peuple*, ni par qui ce peuple

(1) SCHLÖSSER, *Gesch. der bildersturmenden Kaiser*; Francfort, 1812.

était représenté sous un despotisme aussi absolu. Peut-être le fantôme du sénat recouvrait-il quelque autorité dans les interrègnes, et, d'accord avec le clergé, s'appuyait-il alors de l'assentiment tumultueux de l'armée et de la plèbe.

Le *peuple* donc, réuni dans Sainte-Sophie, proclama Artémius, secrétaire d'État; il prit le nom d'Anastase II, et, tout en profitant de la trahison, condamna George et ses complices à la peine infligée à Bardanes. Instruit et expérimenté, il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Église, en acceptant l'autorité des six conciles et en se soumettant au pape. Il mit à la tête des armées un certain Léon, né dans l'Isaurie, de parents pauvres qui s'étaient transportés dans la Thrace pour y faire le commerce de bestiaux. Un jour, Léon obtint de son père de conduire lui-même cinq cents moutons à l'empereur Justinien, qui se trouvait en grande disette de vivres. Le fait en lui-même et les manières franches du jeune garçon plurent au prince, qui le plaça dans ses gardes. Zélé et courageux, il fit un chemin rapide, à tel point que l'empereur, jaloux de ses succès, l'envoya aux Alains pour les entraîner à faire la guerre aux Avares, sur la foi de promesses d'autant plus généreuses qu'il ne comptait pas les tenir. Léon réussit dans sa mission; mais ayant trouvé à son retour l'armée romaine taillée en pièces, il pénétra dans les montagnes avec cinquante Alains seulement, réunit quatre cents fuyards, mit en déroute un gros d'ennemis, s'empara de quelques bâtiments, et revint, comme par miracle, à Constantinople.

Anastase II.

Anastase II, admirant sa vaillance et son habileté, lui confia une armée nombreuse, pour défendre l'Asie Mineure contre les Sarrasins. Informé, sur ces entrefaites, que le calife Soliman avait fait d'immenses coupes dans les forêts du Liban pour équiper une puissante flotte, l'empereur se hâta d'en armer une capable de lui tenir tête, et il en donna le commandement à Jean, diacre de Sainte-Sophie. Mais, à peine arrivés à Rhodes, les soldats se mutinent contre leur général et le tuent; puis, désespérant d'obtenir leur pardon, ils déclarent Anastase indigne du trône, proclament à sa place Théodose, 716.
obscur receveur des impôts à Adramyttium (Adramiti dans l'Anatolie), et lui font revêtir la pourpre de vive force.

A cette nouvelle, Anastase fortifie Constantinople, puis se réfugie à Nicée en Bithynie; mais Théodose vient attaquer la capitale, dont il se rend maître après six mois de siége, et Anastase renonce, sous promesse de la vie, à un trône qu'il aurait

pu illustrer par ses vertus. Théodose III, aux pieds duquel il vient se jeter en habit monastique, le relègue à Thessalonique.

Il lui restait un adversaire plus redoutable dans Léon l'Isaurien, qui, refusant de se soumettre, se préparait à soutenir son bienfaiteur, quand il reçut de l'Arabe Moslem, frère du calife, désireux de semer la discorde dans l'empire, une lettre ainsi conçue : *Tu es digne de régner ; viens à nous ; nous te seconderons, et nous conviendrons d'une paix avantageuse pour tous.*

717. Léon se rendit à son appel, s'entendit avec lui, et fut salué auguste par les Arabes, qui cherchèrent ensuite à lui couper la retraite ; mais il s'ouvrit passage à la tête de trois cents braves. Il comptait aussi sur l'Arménien Artavasde, son gendre, qui jouissait d'un grand crédit parmi les siens ; il se dirigea donc vers Nicomédie avec des forces considérables. Le fils de Théodose s'étant avancé contre lui, il le vainquit et le fit prisonnier ; puis il marcha sur Constantinople, salué partout comme empereur.

Théodose, qui avait accepté le sceptre sans le désirer, envoya sans regret le patriarche et les principaux sénateurs le remettre à Léon ; il se fit ensuite ordonner prêtre avec son fils,
Mai. rentra dans l'obscurité, dont il était sorti malgré lui. Retiré dans un couvent d'Éphèse, il s'appliqua à copier en lettres d'or les Évangiles et les Psaumes ; puis, au moment de mourir, il voulut qu'on inscrivît sur son tombeau le mot ΥΓΙΕΙΑ, *guérison.*

La porte d'Or de Constantinople s'ouvrit devant le triomphant Léon, au milieu des acclamations bruyantes du peuple, qui, sans être jamais détrompé par une longue expérience, croit, à chaque nouveau règne, toucher enfin au bonheur. Néanmoins, il était permis d'espérer un avenir meilleur sous Léon, dont la vaillance promettait un défenseur intrépide, et l'activité un bon administrateur. Il avait juré, entre les mains des évêques, de respecter les décrets des conciles et les décisions de l'Église ; mais les résultats furent loin de répondre aux espérances, et Léon voulut se montrer hérésiarque sur un trône d'où tant d'empereurs avaient déjà, pour des querelles religieuses, semé le trouble dans l'empire.

Léon l'Isaurien.

On sait quelle horreur Moïse avait inspirée aux Hébreux pour toute représentation figurée, soit des hommes ou de la Divinité, dans l'intention de les prémunir contre leur penchant à confondre l'image avec le sujet. Les premiers chrétiens, sortis de la synagogue, s'abstinrent probablement du culte des ima-

Culte des images.

ges ; car les effigies que la tradition fait remonter aux premiers temps du christianisme ne s'appuient pas sur des autorités suffisantes.

Mais, outre qu'il est naturel à l'homme de contempler avec respect la ressemblance de ceux qu'il a chéris ou vénérés, les Romains rendaient une espèce de culte aux portraits des empereurs vivants et morts ; il est donc probable que les chrétiens, attentifs à faire tourner au profit de la vérité les instruments du mensonge, ne tardèrent pas à reproduire l'effigie du Christ et des apôtres. L'ignorance vulgaire peut s'égarer parfois jusqu'à adorer l'objet matériel qui n'avait d'autre destination que d'élever l'âme vers le Créateur ; c'est pourquoi certains Pères de l'Église et des conciles réprouvèrent les images, soit à cause d'une opinion particulière ou de quelque danger spécial qu'ils apercevaient ; mais l'Église, qui, invariable dans le dogme, se plie, quant aux rites et à la discipline, aux circonstances, selon les pays et les temps, jugea cette rigueur inutile quand le motif, c'est-à-dire la crainte de l'idolâtrie, eut disparu.

Après l'extension du christianisme, et lorsqu'il eut occupé les lieux où dominait le polythéisme et converti à un usage sacré les choses profanes, les images du Sauveur et des saints se multiplièrent ; du reste, les faits historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient une source excellente pour les arts, alimentés jusqu'alors par le polythéisme, et pouvaient séduire les barbares qui, par la curiosité de connaître la signification des peintures, s'élevèrent parfois jusqu'à la connaissance des vérités morales de l'Évangile.

Lorsque Nestorius parut faire outrage à Marie en lui refusant le titre de Mère de Dieu, elle fut représentée partout avec l'enfant divin dans ses bras. Certaines images que l'on appelait ἀχειροποίητος (*non faites à la main*) acquirent surtout un grand crédit : tels étaient le voile avec lequel une pieuse femme (1) avait essuyé le visage du Rédempteur souffrant, et le saint suaire dans lequel il avait été enveloppé après sa mort, et qui tous deux conservaient l'empreinte divine.

Le Nord lui-même, quoi qu'on en dise, avait l'usage des images avant Charlemagne ; Bède le Vénérable, décrivant une église anglo-saxonne, bâtie par saint Benoît en 680, s'exprime

(1) Φέρων εἰκόνα, porte-image, mots dont la tradition a tiré une sainte Véronique.

ainsi : « La nef était ornée des effigies de la Vierge et des apô-« tres; dans l'aile au midi, étaient représentés les principaux « événements de l'Évangile, et dans celle au nord, les visions « de l'Apocalypse..... Le paysan le plus grossier ne pouvait y « entrer sans rencontrer d'utiles enseignements, sans se plaire « à contempler la douceur de Jésus-Christ et les traits de ses « fidèles serviteurs ; ou bien il étudiait les mystères sublimes « de l'incarnation et de la rédemption, et le spectacle du ju-« gement dernier lui apprenait à apaiser la justice du Tout-« Puissant (1). »

Il s'était néanmoins introduit des abus, comme en toute chose humaine, abus très-faciles à comprendre chez des gens sortis à peine de l'idolâtrie qui, soit barbare ou cultivée, avait eu pour caractère la déification de la créature. Sérénus, évêque de Marseille, indigné de voir confondre trop souvent le signe avec la chose signifiée, fit jeter hors des églises et mettre en morceaux certains simulacres qu'on ne révérait pas seulement, mais qu'on adorait. Grégoire le Grand, informé de ce fait, lui écrivit : « Je loue ton zèle à empêcher qu'on adore des simu-« lacres faits de main d'homme ; mais je pense que tu n'aurais « pas dû les briser, attendu qu'ils sont placés dans les églises, « afin que ceux qui ne savent pas lire voient sur les murailles « ce qu'ils ne peuvent apprendre dans les livres. Tu aurais donc « mieux fait de conserver les images en disant au peuple que « c'est une erreur de les adorer (2). »

L'Église apportait donc dans ce culte cette juste modération qui favorise l'élan des beaux-arts, charme l'imagination, vient en aide aux esprits contemplatifs, sauf à prévenir l'idolâtrie. Mais l'ignorant prophète de l'Arabie avait proscrit tout ce qui était image, tant pour se conformer aux idées qu'il avait empruntées aux Juifs, que pour extirper chez ses compatriotes tout germe de polythéisme; ses successeurs les détruisirent
721. partout où ils portèrent leurs armes; Yésid II défendit aux chrétiens ses tributaires d'en exposer dans les églises, et Léon l'Isaurien put voir les effets de cette prohibition, lorsqu'il faisait la guerre en Asie. Il n'est donc pas besoin de croire, comme on le raconte, qu'au temps où il gardait les troupeaux de son père, des Juifs lui avaient prédit la plus haute fortune, à la condition qu'il détruirait ce qu'ils appelaient une idolâtrie.

(1) *Hom. in nat. d. Benedicti*, t. VII, col. 465.
(2) *Ep*. VIII, 10.

Lorsqu'il fut ensuite parvenu à ce trône sur lequel il n'aurait pu sans folie, dans sa jeunesse, espérer de s'asseoir, il exerça cette autorité que les empereurs de Constantinople s'arrogeaient sur les choses ecclésiastiques, en prohibant le culte des images. 726.

Il paraît qu'il s'en tint là d'abord, les laissant d'ailleurs subsister, et voulant seulement qu'elles fussent placées assez haut pour que les baisers des fidèles ne pussent y atteindre; mais ce furent des ordres, non une instruction, et des ordres donnés sans que le synode eût été consulté. De là, une grande rumeur; on supposa que Léon agissait ainsi sous l'inspiration des mahométans et des juifs, et que le désir de les convertir à la foi chrétienne le déterminait à faire cette concession à leur antipathie : bruits qui, de même que l'horoscope dont nous venons de parler, attestent combien la vénération pour les images était enracinée et généralement admise. Bien que les prélats grecs se montrassent trop souvent asservis à la volonté impériale, le patriarche Germain protesta contre ce décret, et écrivit au pape, ainsi qu'aux autres évêques, en invoquant l'autorité et les nombreux miracles à l'appui du culte des images.

Tandis que l'Église discutait, l'empereur avait recours à la force, et le peuple aux émeutes. Léon, aigri par la résistance, fulmina des ordres plus sévères et voulut qu'ils fussent observés. Il envoya renverser un christ qui se trouvait dans le vestibule du palais; les femmes s'y opposèrent d'abord par les prières, et, n'obtenant rien ainsi, elles culbutèrent de l'échelle l'exécuteur du décret. Léon apaisa le tumulte en faisant couler le sang, multiplia les supplices contre ceux qui résistaient, et bannit le patriarche Germain. Une bibliothèque renfermant trente mille volumes était annexée au palais, et surveillée par un professeur qui, avec douze collègues, y enseignait aux frais de l'État les sciences sacrées et profanes. Les empereurs ne prenaient d'ordinaire aucune décision importante qu'après avoir consulté ces hommes éclairés. Léon, sans avoir demandé leur avis, voulut qu'ils approuvassent ce qu'il avait fait; sur leur refus, il fit incendier l'édifice, où brûlèrent les livres et ceux qui les gardaient.

Telles étaient les raisons du Henri VIII de l'Orient. Le peuple, blessé dans ses affections les plus sacrées, faisait entendre de toutes parts des murmures ou des vociférations contre le briseur d'images (*iconoclaste*). En Grèce et dans les Cyclades,

il se souleva en fureur, et, proclamant Cosma empereur, mit en mer une flotte contre Léon, dont la valeur réprima la révolte, non le mécontentement; partout se multipliaient les violences et l'affliction. En quelque lieu que se présentassent les envoyés de Léon pour renverser les effigies, le peuple s'armait de pierres et de couteaux pour les défendre; mais l'empereur entendait être obéi, et la prison, les supplices, attendaient les récalcitrants.

Le pape Grégoire II lui adressa deux lettres pour lui exposer la doctrine de l'Église sur cette matière; mais, pour toute réponse, l'iconoclaste redoubla d'exigence et de menaces. Grégoire III, montrant autant de zèle avec moins d'égards, lui écrivit d'un ton plus énergique, jusqu'à lui reprocher sa présomption ignorante et le menacer de voir l'Italie entière se révolter. « Pourquoi, lui disait-il, n'avez-vous pas interrogé, comme em« pereur et chef des chrétiens, les lumières d'hommes instruits « et expérimentés? Ils vous auraient enseigné que, si Dieu dé« fendit d'adorer les ouvrages des hommes, ce fut à cause des « idolâtres qui habitaient la terre promise. L'ignorance peut « seule vous faire croire que nous adorons des pierres, des mu« railles et des planches; nous le faisons uniquement en sou« venir de ceux dont ces objets portent le nom et offrent la « ressemblance, et afin d'élever en haut notre esprit engourdi « et grossier. Dieu nous préserve de les considérer comme « dieux, et de mettre là notre confiance; mais nous disons à « l'image de Notre-Seigneur : *Seigneur Jésus, secourez-nous « et sauvez-nous;* nous disons à celle de sa sainte Mère : *Sainte « Marie, priez votre fils de sauver nos âmes;* si c'est celle d'un « martyr : *Saint Étienne, vous qui répandîtes votre sang pour « Jésus-Christ, vous qui êtes particulièrement en grâce auprès de « lui, priez pour nous.* »

Le prêtre George, qui devait présenter cette lettre, n'en eut pas le courage, et revint avec elle. Grégoire voulait le déposer, s'il ne se fût résigné à la reporter; mais il fut arrêté sur la route par des soldats impériaux qui le jetèrent en prison après lui avoir enlevé la dépêche. Cette fois la réponse de l'Isaurien fut : « J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre; j'agirai avec « le pape Grégoire comme Constant avec Martin, en le faisant « enlever chargé de chaînes. »

Mais le pape lui répliqua : « Les pontifes sont les médiateurs « et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident, et vos « menaces ne nous effrayent pas. Nous sommes en sûreté à

« quelques milles de Rome. Les regards des nations sont fixés « sur notre humilité; elles révèrent ici-bas comme un dieu « l'apôtre saint Pierre, dont vous menacez de briser la figure. « Les royaumes les plus reculés de l'Occident rendent hom- « mage au Christ et à son vicaire, et vous seul êtes sourd à sa « voix. Si vous persistez, le sang qui pourrait être versé retom- « bera sur vous. »

Le pape sentait donc déjà qu'il pourrait, dans les nations nouvelles, trouver un appui contre l'oppression du monde antique; s'apercevant des machinations ourdies contre lui, il veilla à la sûreté de sa personne, en même temps qu'il informa l'Italie de ce qui se passait. Les peuples de la Pentapole et les Vénitiens, loin d'obéir à l'empereur contre le pape, se déclarèrent pour le culte de leurs ancêtres, et, renonçant à l'obéissance, secouèrent le joug de Constantinople. Le pape, faisant usage de ses armes, réunit quatre-vingt-treize évêques d'Italie, 731. qui fulminèrent l'anathème contre ceux qui détruiraient et profaneraient les images saintes.

A ces nouvelles, Léon devint furieux; mais, comme il ne pouvait rien alors contre la vie des rebelles, il les menaça dans leurs biens en accroissant d'un tiers le tribut et la capitation dans la Calabre et la Sicile, où il séquestra les domaines du saint-siége. Puis, afin de subjuguer l'Italie, il arma une flotte nombreuse, qui fut dispersée par la tempête, et il ne se trouva plus en état de s'opposer à l'indépendance de cette belle contrée.

Tandis que Léon perdait ainsi quelques riches provinces et jetait le trouble dans d'autres, les Sarrasins s'enhardissaient à l'attaquer. Ce même Moslem, qui l'avait encouragé à s'emparer du diadème, surprit Pergame et s'en rendit maître, bien que ses habitants eussent cru la rendre inexpugnable en égorgeant une femme enceinte, et en plongeant leurs mains dans l'eau où ils avaient fait bouillir le fœtus (1). Constantinople se vit ensuite assiégée de nouveau par dix-huit cents voiles et cent vingt mille guerriers; mais de violentes tempêtes et le feu grégeois détruisirent cet armement formidable. La capitale fut ainsi dégagée après treize mois, et sa délivrance put encore, malgré la perte de soixante mille personnes, être considérée comme un triomphe signalé. Le calife irrité ordonna, pour s'en venger, d'exterminer tous les chrétiens qui refuseraient d'embrasser l'islamisme, ce qui accrut le nombre des martyrs.

(1) Theoph. Chronogr., ad. Ann. Leon.

Durant ces troubles, Sergius, gouverneur de la Sicile, conçoit la pensée de se rendre indépendant en faisant proclamer un nommé Tibère ; mais il est vaincu par Paul, officier du palais, qui tue l'usurpateur, et Sergius n'échappe à la mort qu'en se réfugiant chez les Lombards. Anastase, qui était passé du palais impérial dans un couvent, loin d'y vivre tranquille, soudoya une armée de Bulgares, et tenta de nouveau la route périlleuse du trône ; mais, à la première résistance qu'ils éprouvèrent, les Bulgares le livrèrent à Léon, qui fit tomber sa tête et celle de ses complices.

Un prétendu fils de Justinien II fut aussi appuyé par Soliman et couronné dans Jérusalem ; mais l'armée grecque le défit et le tua.

En définitive, Léon, vaillant comme il l'était, et général expérimenté non moins qu'administrateur habile, aurait pu être d'un grand secours à l'empire grec, s'il n'eût lui-même excité le mécontentement au dedans, et brisé le lien qui réunissait les provinces échappées à la conquête.

718. Il eut un fils qui reçut le nom de Constantin et fut surnommé Copronyme, parce que, lors de son baptême, il avait souillé les fonts sacrés ; il le fit couronner encore au berceau, puis lui donna pour femme la fille du kacan des Khazars, qui prit au baptême le nom d'Irène, c'est-à-dire, paix.

Khazars. Ces Khazars, de nation finnique, dont nous avons déjà fait mention plusieurs fois, étaient désignés parfois sous le nom de Turcs orientaux, gouvernés par un kacan et par des *begs* ou grands. Ils avaient tenté de passer, du centre de l'Asie, à travers le Caucase ; mais, arrêtés par les Arabes qui gardaient
600. les portes Caspiennes, ils appuyèrent vers l'Occident et occupèrent une grande partie de la Crimée, confinant avec les Slaves établis entre le Dniéper et le Don, auxquels ils s'obligèrent à payer tribut. S'étant avancés encore plus au couchant, ils relevèrent l'empire des Avares, et étendirent leur domination des monts Krapacks jusqu'à l'Euxin ; désireux cependant de s'agrandir vers le levant, ils firent, avec plus de succès, une nouvelle tentative sur le Caucase et dans l'Ar-
626. ménie, d'où ils se jetèrent sur la Perse, qu'ils ne quittèrent qu'après avoir remporté des victoires signalées et fait un riche butin.

Rien ne pouvait donc être plus favorable à l'empire que l'alliance conclue par Léon, puisque le kacan, en inquiétant les Arabes, les détournait d'attaquer les provinces grecques,

tandis que le nombre des Khazars diminuait par la guerre, et qu'ils se civilisaient par le contact.

A peine Léon fut-il mort après vingt-cinq ans de règne, que Constantin son fils marcha contre les Arabes ; mais, tandis qu'il était occupé à les combattre, Artavasde, son beau-frère, répandit le bruit qu'il avait péri dans son expédition, et se fit proclamer auguste. Il gagna la faveur populaire en se déclarant zélé défenseur des images ; le patriarche Anastase, qui, sous le règne précédent, s'était montré ardent iconoclaste, change tout à coup d'opinion, réunit le peuple dans Sainte-Sophie, et là, tenant en main le bois de la vraie croix, il s'écrie : *Je jure, par celui qui mourut sur cette croix, que Constantin me dit un jour : — Je crois que le fils de Marie n'était qu'un homme, et que Marie l'a mis au monde comme ma mère m'a enfanté moi-même !* Constantin Copronyme. 741.

Le peuple, sur les passions duquel rien n'agissait plus puissamment que les controverses théologiques, fut saisi d'horreur à ce blasphème, et voua une haine violente à Constantin ; mais celui-ci, soutenu par l'armée, où les iconoclastes se trouvaient en grand nombre, revint sur ses pas, et alors commença une guerre acharnée, d'autant plus cruelle qu'elle était à la fois civile et religieuse (1) ; mais il finit par renfermer ses ennemis 743. dans Constantinople, qu'il réduisit par une longue famine. La ville fut abandonnée à la rage cupide et à l'impiété des vainqueurs. Artavasde eut les yeux crevés, ainsi que ses deux fils Nicéphore et Nicétas. Leurs partisans furent mutilés ou bannis ; le patriarche Anastase, battu de verges, promené dans la ville sur un âne, conserva pourtant son siége, parce que, dit Cédrénus, on n'en trouva pas un pire pour le remplacer.

Constantin retourna alors contre les Arabes, au moment où les Ommiades, les Abassides et les schyites étaient aux prises entre eux ; favorisé par les circonstances, il remporta des avantages sur l'ennemi, s'empara de Germanicie, en Syrie, et d'autres places fortes ; puis, ayant surpris la flotte dirigée 746. sur Chypre par les Sarrasins, il la coula bas.

Il aurait dû poursuivre ses victoires, mais des prodiges effrayants l'épouvantèrent. Des tremblements de terre plus violents que jamais désolèrent l'Asie et engloutirent plusieurs

(1) « La plus féroce qui se soit faite depuis que le monde est monde, » dit Cédrénus, *ad. Ann. I Const.*, auteur auquel nous avons emprunté aussi le récit précédent.

763. villes. Le soleil resta obscurci depuis le 4 août jusqu'au commencement d'octobre, à tel point que l'on distinguait à peine le jour de la nuit; un hiver extraordinaire dans ces climats fit geler les deux mers jusqu'à cent milles des côtes, et la neige s'éleva à vingt coudées sur cette croûte glacée; puis, lors du dégel, des masses de glaçons vinrent battre les murs ébranlés de Constantinople. Enfin, une comète en forme de poutre embrasée se montra pendant dix jours à l'occident, et durant vingt et un au levant, au grand effroi du vulgaire et à l'extrême surprise des pauvres chroniqueurs, qui s'intitulaient historiens (1). De plus grands maux furent causés par la peste, qui, après avoir éclaté en Calabre, où elle fut très-meurtrière, se répandit en Sicile, en Grèce, dans les îles de l'Égée et dans Constantinople, qu'elle désola pendant trois années.

Constantin avait dirigé une nouvelle expédition en Arménie, quand il fut rappelé par une irruption des Bulgares dans la Thrace; comme il s'avançait contre eux, ils le surprirent dans un défilé et le défirent. Revenu à la charge, il les vainquit à son tour sans perdre même un seul des siens, ce qui fit donner à cette campagne le nom de *guerre noble*. Téléric, roi des Bulgares, soupçonnant qu'une victoire aussi facile était due à la trahison, eut recours à la feinte et écrivit à l'empereur que, fatigué de la guerre, il voulait abdiquer et aller vivre à Constantinople en simple particulier.

Il le priait, en conséquence, de lui indiquer les personnes de sa cour dont il lui conviendrait qu'il se fît accompagner. L'empereur le satisfit, et Téleric, considérant comme coupables d'intelligences avec lui ceux qu'il lui désigna, les fit tous massacrer.

Constantin s'avançait pour tirer vengeance de cet outrage, lorsque, atteint en route d'un charbon pestilentiel, il se fit transporter à Strongyle, où il mourut, après avoir régné vingt-
775. Septembre. quatre ans. Prince vaillant, il sut défendre l'empire contre les différents ennemis qui l'attaquèrent, et se montra dans ses actes prudent et modéré. Les écrivains le dépeignent cependant comme dissolu à l'excès, couvert d'ulcères honteux, adonné à des voluptés si ignobles, qu'il se frottait d'immondices et contraignait ses courtisans à en faire autant; brutal avec ceux qui l'entouraient jusqu'à les frapper, il se laissait effrayer par des

(1) THÉOPHIL., *ad Ann. Const.*, 23 et 24. Cet écrivain traversa l'Hellespont, avec trente personnes, sur les glaçons flottants.

fantômes qui lui apparaissaient dans le sommeil : exagérations provenant sans doute de ce qu'il persécuta cruellement, à l'exemple de son père, ceux qui refusèrent de se soumettre à l'édit qui défendait d'honorer les reliques et les saints. Il défendit aussi d'embrasser la vie monastique, et confisqua les maisons religieuses ; il obligeait les moines à se marier avec une pompe insultante, leur faisait brûler la barbe, et les contraignait à se promener dans l'hippodrome avec des femmes à leur bras. La peste ayant désolé Constantinople, il la repeupla au moyen de colonies d'iconoclastes ; il réunit, sous la présidence de Théodose, archevêque d'Éphèse, un concile de prélats infectés de l'hérésie, qui déclarèrent mensongère la doctrine catholique concernant les images. 754.

On vit donc se renouveler l'atrocité des supplices et la constance des martyrs. Les moines du Mont Saint-Étienne et d'Auxence subirent le jugement, les tortures et la mort, plutôt que de renoncer à ce culte. Les Italiens opposèrent une résistance encore plus énergique aux ordres de cet empereur ; résistance qui, avec le temps, détruisit la domination grecque et inaugura le pouvoir temporel des papes dans la Pentapole, comme nous le verrons plus tard.

Léon IV, fils de Constantin, surnommé le *Khazar*, de la nation à laquelle appartenait sa mère, fut associé à l'empire lorsqu'il était âgé d'un an à peine. Monté sur le trône à la mort de son père, il se donna aussitôt pour collègue son fils Constantin ; pour lui assurer la couronne après lui, il eut recours aux rites les plus propres à lier la conscience et à frapper l'imagination des Grecs, c'est-à-dire il fit prêter aux grands et au clergé, sur le bois de la vraie croix, le serment suivant : *Par notre foi en Jésus-Christ, nous veillerons à la sûreté de Constantin, nous exposerons notre vie pour son service, nous demeurerons fidèles à lui et à sa postérité.* Le procès-verbal de ce serment fut déposé, par ses ordres, sur l'autel de Sainte-Sophie. Les empereurs, par ces solennités, cherchaient à prévenir les troubles qui, à chaque succession au trône, bouleversaient l'empire, auquel la servitude n'avait pas même procuré le calme. Léon IV, né en 751.

A ce moment encore, Nicéphore, beau-frère de Léon, tenta d'opérer une révolution ; mais il fut découvert. Comme on pressait l'empereur de le faire mettre à mort avec son frère, qui ne s'était pas rendu son complice, bien qu'il l'aimât extrêmement : *Au contraire*, répondit-il, *je pardonne à Nicéphore coupable en faveur de Christophore innocent ;* et il le relégua à Cherson.

Léon fit avec quelque succès la guerre aux Arabes qui, pour se venger, détruisirent les églises de la Syrie ; mais il dut trouver une consolation dans la conversion de Téléric, roi des Bulgares, qui se rendit à Constantinople pour recevoir le baptême. Léon lui accorda le titre de patrice, et conçut avec joie l'espérance de vivre désormais en paix avec ces voisins inquiets.

779. Cet empereur fit pourtant renaître des troubles dans le pays, en se montrant à son tour hostile au culte des saints et de la Vierge ; ayant trouvé dans l'oratoire d'Irène, sa femme, une image pieuse, il fit périr dans les tourments ceux qui la lui avaient procurée, et ne voulut plus partager sa couche. On crut donc voir le doigt de Dieu dans le fait suivant : désireux d'avoir une couronne enrichie de pierreries que l'empereur Maurice avait suspendue sur l'autel de Sainte-Sophie, il la fit
780. Septembre. enlever et la posa sur sa tête ; mais aussitôt son front fut couvert de taches livides et pestilentielles, et il mourut le jour même.

Constantin V Porphyrogenète. Il avait eu d'Irène un fils nommé Constantin, dit *Porphyrogénète*, parce qu'il naquit lorsque son père était déjà revêtu de la pourpre. Le règne de ce prince ne commença pas non plus sans secousses ; car plusieurs sénateurs réunis à d'autres grands personnages ourdirent une trame en faveur de son oncle Nicéphore, celui qui déjà avait tenté de s'emparer du pouvoir ; mais Irène, ayant découvert la conspiration, punit les coupables du fouet et du bannissement ; puis, afin d'extirper le mal dans sa racine, elle obligea tous les frères de Léon à prendre les ordres sacrés, et à administrer l'eucharistie au peuple dans la solennité de Noël.

Dans la Sicile aussi, le gouverneur Elpidius se révolta, séduit peut-être par l'exemple du reste de l'Italie ; mais, chassé de l'île par le patrice Tibère, il se réfugia chez les Maures d'Afrique, qui le proclamèrent empereur ; Irène, effrayée, dut négocier avec cet adversaire et lui assigner une subvention annuelle. Elle traita également avec les Arabes, qui s'étaient rendus maîtres de la Grèce et du Péloponèse, et leur confirma ces possessions à la charge d'un tribut.

C'était le temps où Charlemagne grandissait en Occident, et il fut question entre ce prince et Irène d'une alliance destinée à réunir les deux empires. L'eunuque Élisée fut même envoyé à la cour franque pour instruire la princesse Rotrude, fiancée à Constantin, dans la langue et dans les usages grecs ; mais Irène ne tint pas ses engagements, et contraignit son fils à épouser

l'Arménienne Marie, irritée peut-être de ce que Charles avait enlevé aux Lombards le duché de Bénévent, bien qu'elle l'eût pris sous sa protection.

Constantin s'ennuya bientôt de la femme qui lui avait été imposée, et prit sa mère en aversion. Les courtisans, mécontents de voir l'autorité dans les mains d'une femme qui savait l'exercer par elle-même, lui répétaient qu'il était temps de sortir de tutelle et de prendre de fait le gouvernement dont il ne se trouvait investi que de nom. Il résolut de le faire, et commença par vouloir s'emparer de Saturacius, premier secrétaire d'Irène. Saturacius, informé du complot, prévint l'impératrice, qui condamna tous les complices de Constantin à la destitution et à l'exil. Son fils fut confiné dans un appartement du palais, et le sénat et l'armée durent la reconnaître pour maîtresse unique.

Quelques légions qui avaient leurs quartiers en Arménie refusèrent de se soumettre, et leur exemple entraîna les autres, 790.
qui proclamèrent Constantin. Sa mère fut donc contrainte de lui rendre la liberté. L'empereur, réintégré dans son autorité, rendit à ses partisans leurs emplois, et bannit Saturacius avec les créatures de sa mère, après les avoir fait fouetter par la ville; puis il fit conduire Irène, avec une rigueur respectueuse, 792.
dans un palais qu'elle avait bâti et rempli de trésors. Mais, à son retour d'une expédition contre les Bulgares, il rendit à sa mère une autorité qu'elle savait si bien employer au profit de l'État.

Se flattant alors de succès heureux, il marcha de nouveau contre les Bulgares; mais il perdit dans cette campagne l'élite de ses soldats et de ses officiers. Rendu soupçonneux par la 795.
honte de sa défaite, il fit arracher les yeux à Nicéphore, à ses autres oncles et à Alexis Mosole, commandant des légions arméniennes. Ces légions, qui avaient toujours refusé obéissance à Irène pour favoriser Constantin, indignées d'être si mal récompensées de leur dévouement, se mirent en révolte ouverte, défirent et aveuglèrent les officiers envoyés contre elles; mais l'empereur, étant venu les attaquer en personne, les mit en déroute, fit exécuter tous les officiers, et emmena les soldats enchaînés à Constantinople, d'où ils furent disséminés dans les îles.

C'était saper les fondements de sa puissance. L'ambitieuse Irène se réjouit de voir la destruction de ces ennemis opiniâtres, et, pour rendre son fils odieux, elle lui conseilla de répudier Marie, qu'il aimait peu, pour épouser Théodette, une de

ses suivantes. Le clergé commence alors à discuter sur la validité du contrat et sur celle du divorce. La division descend dans le peuple, qui allait secouer toute sujétion quand survinrent les Bulgares et les Sarrasins.

797. 19 août. Les uns et les autres furent repoussés ; mais Irène conspira avec les principaux officiers pour déposer Constantin, qui, arrêté par ces derniers au moment où il s'enfuyait de Constantinople, eut les yeux crevés, et survécut peu de jours à cette opération, tant elle avait été faite avec une précipitation barbare. Deux de ses oncles qui s'étaient réfugiés dans Sainte-Sophie furent relégués à Athènes; mais ils ne tardèrent pas à être tués au moment où ils cherchaient à exciter une sédition. Avec eux finit la race de Léon l'Iconoclaste.

Irène. Irène, la première femme qui eût occupé en son propre nom le trône des Césars, se concilia le peuple en favorisant le culte des images. A la prière du patriarche Tarasius, elle avait convoqué un concile auquel devaient assister les légats du pape Adrien; mais il fut dispersé par l'armée, qui était favorable aux iconoclastes.

787. 24 décembre. Quand le tumulte fut apaisé, l'impératrice réunit à Nicée jusqu'à trois cent soixante-dix-sept évêques (VII[e] *concile général*), qui acceptèrent les six conciles généraux, en rejetant celui des iconoclastes convoqué par Constantin. Ils exprimèrent ainsi leur décision : « Que les saintes images peintes ou sculptées « soient exposées, de même que la croix, dans les églises, sur « les vases, sur les ornements sacrés, sur les murailles, dans les « maisons, dans les rues, parce que cela nous rappelle et nous « porte à aimer Jésus-Christ, sa mère, les apôtres et les saints. « Que l'on rende à ceux-ci le salut d'honneur, non l'adoration, « due seulement à la nature divine. On brûlera l'encens et l'on « allumera des flambeaux devant ces images, comme on le fait « pour la croix, pour les Évangiles et pour les autres choses « sacrées, parce que l'honneur qui se rend aux images se re« porte à ceux qu'elles représentent. Telle est la doctrine des « Pères et la tradition de l'Église catholique. »

Favorable au culte des images, fondatrice de monastères et d'hôpitaux, pieuse dans les pratiques extérieures, il n'est pas étonnant qu'Irène, cette femme ambitieuse au point de tuer son propre fils et ses beaux-frères, ait été vantée par les auteurs ecclésiastiques comme une nouvelle Hélène.

Il est vrai qu'elle donna de l'activité au commerce, affranchit les citoyens d'un tribut annuel, et s'appliqua sans cesse au soulagement du plus grand nombre. Les Sarrasins, se riant d'un

empire gouverné par une femme, vinrent en armes jusqu'aux portes de Constantinople, et s'en retournèrent chargés de butin. Saturacius, son favori, non content du second rang, aspira au premier; ses projets ayant été découverts, l'impératrice se borna, pour le punir, à défendre que personne lui rendît visite : tant de bonté le toucha au point qu'il en mourut de douleur.

Charlemagne envoya à Irène une ambassade solennelle, pour 800.
lui annoncer son couronnement comme empereur d'Occident, et lui proposer de sceller une paix durable entre les deux empires, en lui donnant sa main. La proposition sourit à l'impératrice; mais, aux yeux des eunuques, c'était reconnaître une usurpation, ce qu'ils qualifiaient de lâcheté ; ce fut surtout l'avis d'Aétius, eunuque tout-puissant, qui s'était proposé d'unir à Irène son propre frère Léon, gouverneur de la Thrace et de la Macédoine. Mais ce Léon ne convenait pas non plus aux grands, qui, dans la crainte de voir Aétius arriver à ses fins, jetèrent les yeux sur Nicéphore, patrice opulent. Alors ils répandirent le bruit qu'Irène voulait épouser Charles, et reporter en Occident le siége de l'empire, en laissant Byzance redevenir ce qu'elle était avant Constantin. Après lui avoir aliéné les esprits par ces rumeurs et par d'autres encore, ils assaillirent le palais, et, s'étant emparés d'Irène, ils conduisirent Nicéphore 802.
à Sainte-Sophie, où il fut couronné au milieu des applaudisse- 31 octobre.
ments des nobles et des imprécations de la foule. Nicéphore se montra respectueux envers Irène jusqu'à ce qu'elle lui eût révélé le lieu où elle avait déposé ses trésors ; violant alors sa promesse solennelle, il la relégua dans un monastère, puis à Lesbos, où elle mourut de chagrin.

CHAPITRE X

FRANCS

MAIRES DU PALAIS. — 613-715.

L'adultère Basine, femme du roi des Thuringiens (1), la première nuit où elle partagea la couche de celui qui devait la rendre mère de Clovis, dit à son nouvel époux : *Gardons la*

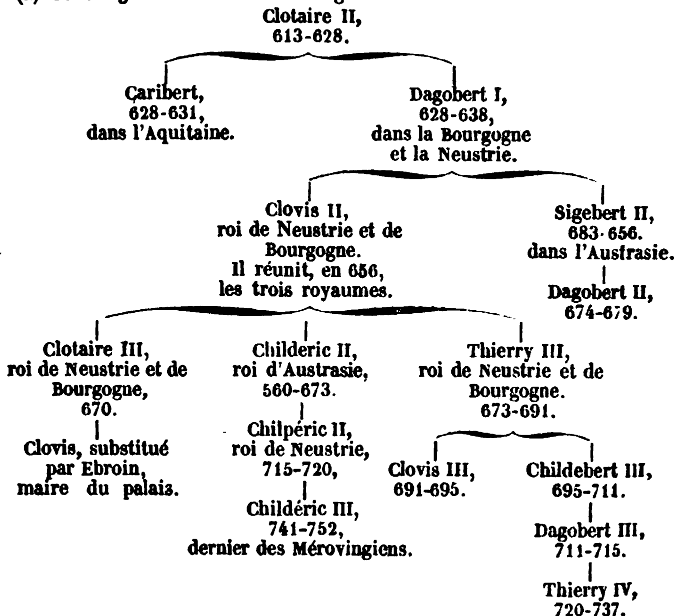
(1) Voy. t. VII, ch. IX.

continence, lève-toi, et ce que tu auras vu dans la cour du palais, tu le rapporteras à ta servante. S'étant donc levé, il vit des lions, des licornes, des léopards, se jouer en bondissant, et revint le dire à sa compagne. *Va et regarde de nouveau*, reprit-elle ; *puis instruis ta servante de ce qui aura frappé tes yeux.* Il sortit encore, et vit des ours et des loups. Sa troisième vision lui offrit de petits chiens et une foule de bêtes abjectes. Alors Basine lui parla ainsi : *Ce que tu as vu est la vérité. De nous naîtra un lion; ses fils courageux sont figurés par les léopards et les licornes. Ils engendreront des loups et des ours, courageux et voraces. Les derniers seront des chiens, et la tourbe des bêtes plus petites indique ceux qui maltraiteront le peuple, que ses rois ne protégeront pas* (1).

C'est ainsi que, dans son style, le moyen âge, traduisant les idées en prédictions et en faits, indiquait la dégénération progressive des Mérovingiens, qui, après avoir grandi avec Clovis, vont déclinant avec Clotaire II et Dagobert, puis s'abâtardissent dans leurs successeurs, pour faire place à une race meilleure (2).

(1) *Ep.* de GRÉGOIRE DE TOURS, *Script. Fr.*, II, 397.

(2) Généalogie des derniers Mérovingiens :



Clotaire II ayant réuni les quatre royaumes francs de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine, une longue paix aurait pu réparer les forces du pays; mais tout, au contraire, tendait à les épuiser. La domination des Mérovingiens était un passage de la barbarie à l'ordre; elle n'avait jeté aucun fondement pour l'avenir. Plusieurs États s'étaient formés du mélange des indigènes et des envahisseurs de nations diverses; puis l'un avait assujetti l'autre, sans qu'il fût possible de faire aucune distinction politique ou de race. Au dehors se pressaient encore les Thuringiens, les Bavarois, les Alemans, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, mais toujours indomptés. Les Frisons et les Saxons ne se lassaient pas de faire la guerre à l'Austrasie; les Bretons et les peuples de l'Armorique, à la Neustrie; dans la Provence, dans la Narbonnaise et l'Aquitaine, la population romaine aspirait à se rendre indépendante, et les villes qui avaient conservé un reste d'institutions municipales opposaient leurs ligues aux armes des Francs. 613.

L'établissement de ces conquérants dans les Gaules avait altéré chez eux les habitudes de la liberté germanique; en effet, les hommes libres diminuaient de nombre comme d'importance, et leurs assemblées générales cessaient. Le clergé avait exclu les laïques de l'élection des évêques; mais ceux-ci ne parvinrent jamais dans les Gaules à une puissance aussi grande qu'en Espagne, refrénés qu'ils étaient par les rois dont, pour la plupart, ils recevaient l'investiture; choisis souvent dans la race conquérante, ils n'avaient d'autre mérite que de savoir courtiser le maître et de lui plaire. La suprématie romaine était reconnue; mais le pontife, éloigné et en lutte avec les sophistes et les forts, avait délégué une grande partie de ses pouvoirs à l'évêque d'Arles, rendant ainsi plus rares ses relations avec cette monarchie, qu'il avait élevée au berceau.

Les rois s'efforçaient de se faire les héritiers de l'empire romain, et d'affermir sur ses débris leur propre autorité; mais leur qualité originelle, qui consistait à n'être que les premiers parmi leurs pairs, les empêchait de se constituer centre de ce grand mouvement, et de s'élever beaucoup au-dessus de la foule des grands propriétaires entre lesquels le territoire était partagé.

Cette aristocratie elle-même manquait de la vigueur nécessaire pour dominer sur la société nouvelle, parce qu'il n'y avait d'accord dans ses rangs que pour restreindre les préro-

gatives royales. Déjà ses membres avaient contraint le fisc à de nombreuses libéralités; les bénéfices, les emplois honori-
587. fiques, de révocables qu'ils étaient, devenaient viagers; puis le traité d'Andelot permit aux leudes de transmettre ces bénéfices en héritage, aux princes et aux princesses de rendre héréditaires les domaines qu'ils accordaient à titre de récompense. L'aristocratie territoriale prévalut ainsi, et Brunehaut, qui voulut restreindre ces prérogatives, occasionna une guerre
614. entre les seigneurs et le roi, guerre dont elle fut victime. Clotaire II restitua les biens qu'elle avait fait revenir à la couronne, et le traité d'Andelot fut étendu à la Neustrie.

Lorsque ses usurpations furent légitimées, l'aristocratie, cantonnée dans ses domaines éloignés, ne vint plus aux assemblées nationales, dans la crainte que les rois, par leur présence, ne pussent maîtriser son ambition ou réprimer sa rapacité; la masse des hommes libres, toujours plus pauvres et occupés de pourvoir à leurs besoins, ne s'y rendit pas non plus. La base manquait donc aux institutions germaniques, et, de plus en plus rares, les *champs de mars* ou *de mai* finirent par ne se composer que des officiers du palais et de quelques-uns des leudes les plus puissants.

Quand ces derniers eurent grandi en pouvoir et en richesses, il ne resta aux petits propriétaires que deux voies pour se soustraire à l'oppression : se placer sous le patronage des leudes, comme vassaux tenus au service militaire; ou, s'ils possédaient un domaine suffisant, convertir leurs alleux en bénéfices, et, moyennant l'hommage au roi, entrer, eux aussi, dans la classe des leudes.

Les leudes étaient obligés de prendre les armes chaque fois que le roi arborait la chape de saint Martin, et tout propriétaire devait fournir des vivres à son contingent, ainsi que des munitions pour les magasins. Le butin et la rançon des prisonniers suppléaient à la solde; les leudes les plus riches et les officiers de leur maison servaient à cheval, les autres à pied.

En ce qui concernait la guerre, le roi jouissait d'une autorité entière, la première obligation attachée au bénéfice étant le service militaire, et le refus de l'un entraînant la perte de l'autre; mais en temps de paix, quand les leudes furent devenus grands propriétaires, cette condition prévalut sur celle de compagnons du roi, si bien que, se détachant de lui, ils se liguèrent entre eux.

Cette organisation imparfaite était modifiée par les éléments

que les civilisations romaine et germanique y avaient déposés à différents degrés. Les Francs de l'Austrasie, en s'implantant sur les rives du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, avaient renoncé aux excursions; mais, voisins comme ils l'étaient de l'ancienne Germanie, ils n'en avaient pas entièrement dépouillé le caractère. Quelques-uns d'entre eux sortaient encore par bandes pour aller piller l'Italie ou le midi de la Gaule; tandis que d'autres, désireux d'ordre et d'institutions nouvelles, se fortifiaient dans leurs châteaux, associant d'une manière énergique et originale l'esprit inquiet des conquérants avec la stabilité des propriétaires. Ceux de la Neustrie, au contraire, établis au cœur des Gaules, s'énervaient dans la paix, et considéraient comme des barbares les guerriers leurs frères.

Déjà les empereurs romains avaient fait, des divers services de la maison impériale, même des plus abjects, des titres d'honneur. Ils furent imités par les rois germaniques, auprès desquels la dignité tirait aussi son éclat du dévouement à la personne du souverain; celui qui était grand dans le palais était grand aux yeux du peuple. Les serviteurs ou employés de la maison du roi se trouvaient sous les ordres d'un majordome, ou maire du palais, qui les commandait pendant la guerre, et dirigeait en temps de paix l'administration des domaines particuliers du roi. Lorsque ces employés furent devenus libres, l'importance des majordomes s'accrut, et plus encore quand les rois commencèrent à distribuer des bénéfices. Le majordome dut alors s'entendre avec ceux qui avaient à recevoir l'investiture, et souvent il réglait lui-même les clauses du contrat. Il devint de la sorte le premier parmi les leudes, leur chef à la guerre, leur juge durant la paix; puis, comme tous les hommes libres aspiraient à se mettre sous la protection du roi, le juge des leudes dut devenir aussi le juge du peuple.

Maire du palais.

Plus s'accroissait la puissance du maire du palais, plus cette charge était enviée; elle devint le privilége des principales familles, qui ajoutèrent leur importance personnelle à des attributions toujours plus étendues. Les maires du palais, disposant désormais des bénéfices à leur gré, acquéraient une grande influence, et se faisaient parmi les principaux bénéficiers des partisans et des clients; or, comme les bénéficiers couraient le danger, dans les fréquents changements de règne, de se voir dépossédés de leurs terres, ils firent en sorte que

le majordome ne fût plus l'homme du roi, mais celui du royaume, afin que, l'un venant à changer, l'autre restât en place. Lorsqu'ils l'eurent obtenu, ils se virent assurés de leurs possessions ; le maire du palais, chef de la partie la plus puissante de la nation, inamovible au milieu des mutations du pouvoir royal, rendait chaque jour plus légers les liens de sa dépendance. Les grands finirent même par s'attribuer l'élection de ce dignitaire, sans que le roi intervînt par son vote ou même par l'investiture. Sur les instances des grands, Clotaire II jura de ne jamais enlever à Varnacaire la charge de maire du palais du royaume de Bourgogne, ni à Raddon celle de maire de l'Austrasie ; il en fit de même pour celui de Neustrie (1).

D'élective et inamovible, cette dignité ne tarda point à devenir héréditaire, les grands ayant intérêt à substituer au défunt un membre de la même famille, qui leur conservât leurs bénéfices comme à des clients. Voilà donc une charge de palais devenue dignité de l'État, héréditaire et très-puissante. Le lieutenant du roi devint le général de l'armée, et le juge du palais se trouva le plus grand justicier du royaume, accumulant sur sa personne les pouvoirs que laissait échapper la main débile des princes. Que manquait-il aux maires du palais ? de constituer l'unité pour leur office, c'est-à-dire qu'un seul pût l'exercer pour toutes les parties du royaume.

632-672. La minorité des rois contribua à accomplir la révolution ; car, en cent quatorze ans, un ou deux seulement parvinrent à l'âge d'homme, et aucun n'acquit l'énergie nécessaire pour régner. Aussi l'histoire les désigne-t-elle sous le nom de *rois fainéants*. La fermeté du maire du palais contrastait avec leur

(1) On trouve la même charge chez les Anglo-Saxons.

Voyez PHILIPPS, *Englische Reichs und Rechtsgeschichte;* Berlin, 1828.

SISMONDI, dans son *Histoire des Français* et dans celle de la *Chute de l'empire romain*, a déduit le mot *majordome* de *mord* et *dom*, juge de l'assassinat, comme si c'eût été un magistrat élu par le peuple pour protéger ses franchises contre le roi ; supposition dénuée de tout fondement.

Voyez aussi PERTZ, *Gesch. des Merovingischen Hausmeier ;* 1819.

GOUYE DE LONGMARE, *Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'au sacre de Pépin ;* Paris, 1756.

SCHMIDT, *Gesch. von Frankreich ;* Hambourg, 1835.

LEHUÉROU, *Histoire des institutions mérovingiennes et carlovingiennes ;* Rennes, 2 vol.

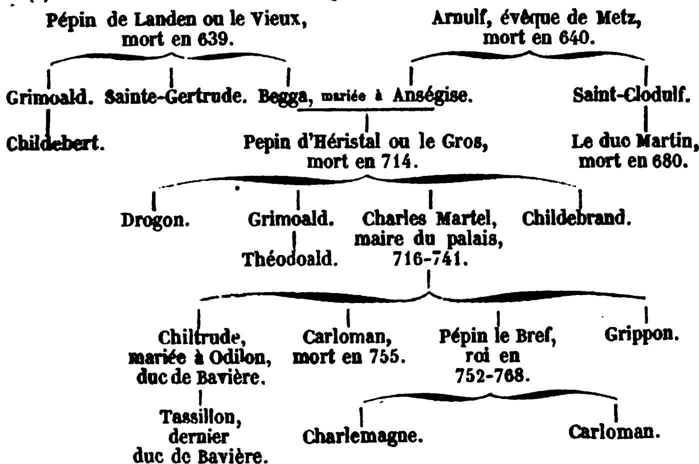
Et parmi les anciens écrivains : FRÉDÉGAIRE et ses continuateurs ; les autres chroniques rapportées par BOUQUET, t. II, III, IV ; quelques Vies de saints, et la savante compilation de HENRI DE VALOIS.

faiblesse toujours croissante. Théodebert II avait élevé à ce poste, en Austrasie, Arnulf ou Arnoul, qui, issu d'une famille noble gallo-romaine, avait acquis, par son esprit et son savoir, une grande réputation, à laquelle vint se joindre la puissance, jusqu'au moment où il se retira des affaires et fut élu évêque de Metz, sa patrie.

Il avait pour parent et pour ami (1) Pépin, fils de Carloman, Pépin le Vieux. d'une famille austrasienne, et propriétaire de grands domaines sur la Meuse, où s'élevait son château de Landen. Après s'être signalé lui-même par ses vertus, son mérite et sa piété, il fut, comme l'évêque de Metz, compté au nombre des saints.

Les seigneurs de l'Austrasie s'étaient déterminés, par le conseil d'Arnulf et de Pépin, à donner la couronne à Clotaire II, roi de Neustrie, qui, reconnaissant envers eux, leur témoignait 613. du respect et condescendait volontiers à leurs désirs. Ce fut à leur suggestion qu'il convoqua à Paris les principaux leudes et les évêques des trois royaumes, pour remédier aux dissensions qui déchiraient la Gaule. Dans ce champ de mars, les seigneurs, que leur union rendait prépondérants, ne songèrent qu'à consolider leur autorité. Le fisc restitua les biens enlevés aux vassaux par Brunehaut durant les guerres civiles ; divers impôts furent abolis, le clergé et le peuple recouvrèrent l'élection des évêques, et l'on rétablit le privilége de la juridiction ecclésiastique.

(1) Descendance d'Arnulf et de Pépin :



622. Clotaire nomma alors Pépin maire du palais d'Austrasie, en lui confiant, ainsi qu'à Arnulf, l'éducation de son fils Dagobert, proclamé roi de cette contrée. A la mort de Varnacaire, le roi proposa aux leudes d'élire un maire du palais pour la Neustrie; mais ils refusèrent de s'arroger un semblable droit (1).

La tranquillité intérieure permit au royaume de respirer. Le commerce prit de l'activité avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique. Les Saxons, qui avaient fait de nouvelles incursions, furent battus au delà du Weser par les deux rois, et réduits à payer le tribut de cinq cents vaches, comme précédemment.

Quand Clotaire mourut, le partage ordinaire entre ses fils se
628. serait renouvelé, si Pépin n'eût amené les Neustriens et les Bourguignons à reconnaître Dagobert, qui régnait depuis six
Dagobert Ier. ans sur l'Austrasie, tandis que Caribert, son frère, était proclamé dans l'Aquitaine, où il avait cherché un refuge.

Cette lisière de la Gaule, qui s'appuie au versant occidental des Pyrénées, occupée par les débris des anciens Ibères (*Basques* ou *Gascons*), avait toujours été se rétrécissant par les empiétements des Romains et des Goths. Lorsque les Francs eurent refoulé ces derniers, ils ne subjuguèrent pas les Basques. Les petits hommes du Béarn virent au contraire descendre de leurs rochers, au temps de Clotaire II, ces gigantesques montagnards, aux capes rouges d'étoffe grossière, aux guêtres de crin, et occuper le pays auquel ils donnèrent le nom de Gascogne. Amand, leur duc, avait donné sa fille Gisèle en mariage à Caribert, qui, n'ayant survécu que peu d'années, laissa trois fils : Hildéric, Boggis et Bertram. Le premier ayant péri de mort violente, Dagobert chercha à réunir l'Aquitaine à la cou-
631. ronne; mais le duc des Gascons le contraignit de la laisser à ses deux neveux, comme duché tributaire. Ce duché passa ensuite à Eudes, que l'on croit fils de Boggis, et les ducs d'Aquitaine, les plus grands vassaux de la couronne franque, devinrent l'appui de la famille en décadence des Mérovingiens, sous les ruines de laquelle ils s'ensevelirent.

Arnulf, ayant pris l'habit monastique, eut pour successeur au siége de Metz Cunipert, évêque de Cologne, par le conseil

(1) *Clotarius cum proceribus et leudis Burgundiæ conjungitur, cum eos sollicitasset si vellent, mortuo jam Warnechario, alium in ejus honoris gradum sublimare. Sed omnes unanimiter denegantes se nequaquam velle majorem domus eligere, regis gratiam obnixe petentes cum rege transigere.* (FRÉDÉGAIRE, c. 54.)

duquel Pépin fit recueillir les lois de tous les peuples germaniques obéissant à Dagobert. Ce roi, en suivant les avis de ses deux ministres, procura du soulagement au royaume; il parcourut ses États en rendant la justice en personne, protégea le commerce, et institua la foire de Saint-Denis, qui attirait chaque année, durant quatre semaines, une foule nombreuse de Saxons, d'Espagnols, de Lombards, de Marseillais.

Les Francs allaient aussi trafiquer au dehors; déjà assez policés pour sentir le besoin des denrées de l'Inde et des produits des manufactures grecques, quelques chefs entreprirent de s'ouvrir à main armée une route entre Constantinople et la France, par la vallée du Danube. Partant de la Bavière, dernière limite des Francs, ils poursuivaient leur chemin jusqu'à la mer Noire ; là, bien préparés à repousser toute attaque, ils traversaient le pays des Avares et des Bulgares, et ramenaient ainsi leur convoi de marchandises. Un certain Samon, natif de Sentgau, dans le Hainaut, ayant quitté son pays pour trafiquer, avait acquis une grande influence dans une tribu de Slaves Vénèdes, Tchèques ou Bohêmes probablement. Le kacan des Avares étant mort à cette époque, toutes les peuplades qui lui 623.
obéissaient, comme il était arrivé à la mort d'Attila, secouèrent le joug, et Samon dirigea si bien par ses conseils sa tribu d'adoption qu'il l'affranchit de toute dépendance. Elle l'en récompensa par le titre de roi, et il épousa douze femmes qui lui donnèrent trente-sept enfants, dont quinze filles.

Mais, ses sujets ayant insulté et pillé une caravane de marchands francs, Dagobert demanda satisfaction. Samon, dont l'autorité n'était pas assez grande pour contraindre les siens à restitution, tâcha d'amener Dagobert à contracter des liens d'amitié avec les Slaves. *Il est impossible*, lui répondit l'ambassadeur Sicarius, *que des chrétiens serviteurs de Dieu s'allient avec des chiens*. Samon répondit à cette insolence : *Si vous êtes les serviteurs de Dieu, nous sommes les chiens de Dieu, et puisque vous commettez tant de méfaits contre Dieu, nous avons de lui licence de vous mordre!*

Alors commença la guerre, à laquelle prirent part les Lombards comme alliés des Francs, et les Allemans comme tribu- 630.
taires; mais, bien que ces derniers et le duc de Frioul, unis aux Neustriens, missent en déroute les Slaves, ils ne les empêchèrent point de ravager la Thuringe et de battre les Austrasiens près de Wogatisbourg.

Peut-être les Austrasiens s'étaient-ils laissé battre pour faire

honte à Dagobert, odieux comme souillé de tous les vices et des actions les plus détestables. Il avait trois femmes, outre des concubines sans nombre, et, quand il voyageait pour rendre la justice, il faisait égorger quelques grands du pays; enfin, les leudes de la Neustrie, fatigués et jaloux de la domination de Pépin, s'étaient emparés du roi et l'avaient forcé à transporter sa résidence à Paris. Là, bien qu'il conservât sa charge, Pépin se trouvait entravé par les barons neustriens, qui allèrent jusqu'à attenter à ses jours; on peut donc supposer que ce fut à cause de leur mécontentement contre le roi et les barons que les Austrasiens laissèrent la victoire aux Slaves. Les soupçons ajoutèrent encore à la cruauté de Dagobert. Peu de temps auparavant, il avait donné asile en Bavière à une tribu de Bulgares qui s'était soustraite à la domination des Avares; craignant alors qu'elle ne s'unît aux Slaves, il la fit massacrer au nombre de neuf mille familles. Afin d'assurer la frontière de l'Austrasie, il chercha à se concilier les Saxons méridionaux, en leur faisant remise de l'ancien tribut de cinq cents génisses; il ramena à de meilleurs sentiments à son égard les Austrasiens, en leur donnant pour roi son troisième fils Sigebert II,
638. qu'il confia à l'évêque Cunibert et au duc Adalgisèle, à l'exclusion de Pépin. Il réussit ainsi à opposer une bonne ligne de défense aux attaques des Slaves.

Bretons. Les Bretons établis sur les côtes de l'Armorique avaient aussi levé la tête, et, à chaque changement de roi, ils se jetaient en pillards sur les rives de la Loire et de la Sarthe. Durant les dissensions civiles, au temps de Brunehaut et de Frédégonde, ils étaient comme indépendants; lorsque Dagobert
632. parvint au trône, le duc Judicaël prit le titre de roi, et les laissa continuer leurs incursions sur les terres des Francs.

Dagobert, craignant de s'arracher à ses honteux loisirs, envoya saint Éloi pour traiter avec Judicaël, qui, à sa suggestion, vint trouver Dagobert dans son palais de Clichy. Il en fut accueilli splendidement, reçut de riches présents, et conclut alliance avec lui; mais, loin de perdre de son indépendance, il put alors faire valoir son titre de roi, désormais légitimé, sur la noblesse inquiète de son pays. Un second royaume paraissait ainsi s'affermir au milieu de la France, quand la mort de Dagobert et celle de Judicaël laissèrent Alan, le fils de ce dernier, exposé à des attaques dont son âge et sa faiblesse ne lui permettaient pas de triompher. Les seigneurs voisins occupèrent différentes parties du pays; les rois francs prirent Nantes,

Rennes, Dol, Saint-Malo, et l'héritage des rois bretons se réduisit au pays de Cornouailles.

Dagobert, qui passait des voluptés à la dévotion, de la débauche à la pénitence, enrichissait, pour étouffer ses remords, des monastères et des églises; il fonda plusieurs abbayes, et notamment celle de Saint-Denis, qu'il enrichit en dévalisant 632.
d'autres églises, peu soucieux de s'attirer le courroux des saints qu'il offensait, s'il obtenait la protection de celui dont il avait fait l'objet de sa prédilection. Il eut constamment auprès de lui deux hommes qui furent ensuite rangés parmi les bienheureux. Audoénus (Ouen), chargé de la garde du sceau royal, et ensuite évêque de Rouen, jouissait d'une telle répu- Saint Ouen.
tation que le duc des Bretons refusa l'invitation du roi pour aller dîner avec le pieux ministre. Éloi, de Cadillac, exerçait la profession d'orfévre. Le roi, lui ayant commandé un trône tout en or et en pierreries, fut si content de son ouvrage qu'il or- Saint Éloi.
donna de le récompenser selon son mérite; alors l'artiste lui en montra un autre entièrement pareil, fait avec l'or qu'il avait épargné sur le premier, et qu'il aurait pu retenir impunément. Dagobert admira une loyauté qui, bien que de devoir, paraissait vertu dans ces temps, où elle était si rare, et il lui confia le soin des monnaies. Éloi seconda la magnificence du roi, et les chants populaires exaltaient le faste de Dagobert, le siége d'or et le baudrier qu'Éloi avait faits pour lui; s'étant ensuite retiré du monde, il s'occupait à orner les châsses des saints, et rachetait les esclaves avec le gain qu'il tirait de son travail. Ses vertus lui méritèrent l'évêché de Noyon, et plus tard une place parmi les saints.

L'amitié de Dagobert pour ces deux fidèles serviteurs, son faste, la dévotion avec laquelle il chantait lui-même au chœur avec les religieux, purent lui faire pardonner par les chroniqueurs ses vices et sa faiblesse, dont le peuple gémissait; étant 638.
tombé malade au palais d'Épinay, il se fit transporter à Saint-Denis, où il mourut à l'âge de trente-huit ans, après avoir recommandé aux seigneurs, aux évêques, la reine Nantilde et son fils. Maires du palais.

Après Dagobert, aucun roi ne gouverna plus par lui-même; l'administration tout entière fut laissée aux maires du palais, qui, durant la minorité d'une série de princes enfants, exercèrent la plénitude du pouvoir, tantôt en lutte, tantôt d'accord avec les tuteurs des princes ou avec les grands vassaux. Cinquante ans de guerres civiles furent la suite de cet état de choses.

L'Austrasie et la Neustrie étaient considérées comme deux

nations distinctes : la première, plus teutonique par ses usages ; l'autre, plus romaine. Comme la civilisation était plus avancée chez les Neustriens, et que les grands n'avaient pu détruire les ahrimans ou petits propriétaires, ni acquérir une position stable, les rois y avaient prévalu. Dans l'Austrasie, au contraire, la haute noblesse s'était affermie au point de balancer le pouvoir royal ; elle détermina à cette époque une révolution qui donna la prépondérance aux pays du Rhin sur ceux qui avoisinent la Seine, et fit dominer de nouveaux les idées aristocratiques de la Germanie.

Le royaume de Dagobert resta partagé entre Sigebert II, roi d'Austrasie, et Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne ; ce dernier âgé de trois ans, l'autre à peine majeur. Pépin, qui, de retour en Austrasie, recouvra la dignité de maire du palais (1), conclut un traité de paix avec Éga, maire du palais du roi neustrien, chargé de la tutelle avec la reine Nantilde.

632. Le malheur fut que Pépin et Éga moururent presque à la
640. même époque, et que nul de leurs successeurs ne les égala en habileté et en désintéressement. Le poste de Pépin fut disputé entre Grimoald, son fils, et Othon, précepteur du roi ; mais, son compétiteur ayant été assassiné par Leutur, duc des Alemans,
642. Grimoald s'empara du pouvoir suprême, dont il se servit pour affermir l'autorité royale contre les grands, parmi lesquels Radulf avait même pris le titre de roi de Thuringe. Dans le cours de quatorze ans, Grimoald favorisa la justice, et marcha d'accord avec Sigebert ; mais, quand ce prince mourut, il renferma son fils Dagobert dans un couvent d'Irlande, et tenta de mettre sur le trône Childebert, son propre fils.

La jalousie des seigneurs austrasiens ne le souffrit pas ;
656. s'étant insurgés, ils arrêtèrent Grimoald et ses fils, qu'ils remirent, avec le royaume, entre les mains de Clovis II, qui les fit mourir dans leur prison à Paris.

(1) **Maires du palais :**

Bertoald, en Bourgogne.	Bertaire, en Neustrie.
Protadius, ib.	Théodald, ib.
Varnacaire, ib.	Raghenfred, ib.
Landric, en Neustrie.	Arnulf, en Austrasie.
Éga, ib.	Pépin de Landen, ib.
Erkinoald, ib.	Grimoald, ib.
Ébroin, ib.	Wulfoald, ib.
Waraton, ib.	Pépin d'Héristall, ib.
Gislemar, ib.	Charles Martel, ib.

Erkinoald, maire du palais de ce prince, ne nourrissait pas des projets moins ambitieux ; aspirant à dominer sans contrôle, surtout depuis la réunion des trois royaumes et des trois charges de maire du palais, il rabaissait les grands dignitaires pour élever la classe moyenne des ahrimans, que la domination des leudes cherchait à étouffer. Cette conduite déplut à la reine Nantilde, qui, se voyant privée de toute autorité, se rendit en Bourgogne, où elle fit élire par les grands, pour maire du palais, Flaocat, d'origine franque, à qui elle donna la main de sa nièce. Néanmoins les deux rivaux ne se firent pas la guerre; puis, Flaocat étant mort, Erkinoald se trouva de nouveau à la tête des trois royaumes, et les fit refleurir par son administration. Des plaques d'or et d'argent ornaient le tombeau de saint Denis ; Clovis les ayant fait enlever pour acheter du pain aux pauvres, les moines dirent que, par un châtiment du ciel, il avait perdu la raison ; d'autres le louèrent; mais, en réalité, il n'était qu'un instrument dans les mains d'Erkinoald. Pour le dominer plus librement, il lui fit épouser une jeune fille d'une rare beauté, nommée Bathilde, Bathilde. enlevée par des corsaires sur les côtes de l'Angleterre, mais si vertueuse et qui sut tant se faire aimer que, loin de lui reprocher son origine incertaine, les contemporains supposèrent qu'elle était de sang royal.

A la mort de Clovis, Erkinoald maintint le royaume indivis 665.
entre les fils de ce prince, Clotaire III, Childéric II et Thierry III, qui régnèrent sous la tutelle de Bathilde, soumise elle-même à la volonté du maire du palais, auteur de sa fortune. Lorsqu'il 660.
mourut, les divisions éclatèrent, et le royaume fut partagé. Les grands de la Neustrie et de la Bourgogne se rangèrent autour de Clotaire III, en lui donnant pour maire du palais le comte Ébroïn, qui, né dans la plus basse condition, s'était élevé à ce haut rang à force d'habileté et d'ambition. De leur côté, les Austrasiens mirent sur le trône Childéric III, âgé de trois ans, et nommèrent Wulfoald maire du palais.

Bathilde s'était montrée digne de sa haute fortune par son administration prudente et par des réformes bien entendues. La capitation, la plus injuste des taxes, parce qu'elle conduisait les Francs à renoncer au mariage ou à en vendre les fruits, fut supprimée ; elle mit un frein au trafic effronté des choses sacrées, qui se faisait tant pour les évêchés que pour les plus humbles dignités ; puis elle ouvrit des couvents, asile dans les tempêtes civiles et soulagement à la misère publique. Sa dou-

ceur, qui s'alliait à la fermeté, refrénait la tyrannie ambitieuse
665. d'Ébroïn ; mais celui-ci, pour qui toute retenue était une gêne, l'amena ou la contraignit à prendre le voile dans l'abbaye de Chelles. Alors le maire du palais, voulant faire revenir à la couronne les droits usurpés sur elle, ainsi que les biens cédés par faiblesse ou arrachés violemment, eut recours aux expédients les plus despotiques. Neuf évêques, un grand nombre de
670. prêtres, et les chefs des familles les plus puissantes, furent exterminés ; puis, à la mort de Clotaire, il fit couronner Thierry III, son frère, sans avoir même consulté les grands.

Les Neustriens n'osèrent tenter une résistance périlleuse; mais les seigneurs de l'Austrasie et de la Bourgogne, craignant qu'il ne songeât à leur imposer la domination du roi de Neus-
Saint Léger. trie, prirent les armes à l'instigation de saint Léger, évêque d'Autun, et du maire du palais Wulfoald; après avoir envahi la Neustrie, ils contraignirent Thierry à se renfermer dans le monastère de Saint-Denis, Ébroïn dans celui de Luxeuil, et toute la France reconnut pour roi Childéric III.

Saint Léger ne recueillit pas d'heureux fruits de la révolution qu'il avait fomentée. Une dame Claudia, ayant laissé une grande partie de ses biens à l'évêque de Clermont, Hector, patrice de Marseille, amant de la fille déshéritée, cita l'évêque pour qu'il eût à restituer cet héritage. Léger, trompé par l'apparente justice de cette réclamation, soutint avec chaleur le parti du plaignant; dès lors le roi et les grands, dont il avait encouru la haine pour sa vertu et la hardiesse avec laquelle il flétrissait leurs vices, résolurent de s'en défaire, et, dans ce but, ils l'accusèrent de machiner avec Hector contre l'autorité du souverain. Le Marseillais fut tué, et lui renfermé à Luxeuil.

Childéric se fit beaucoup d'ennemis par cette rigueur et ses violences brutales, en même temps que ses vices le rendaient méprisable; enfin, un noble franc, nommé Bodilon, qu'il avait
673. condamné pour une faute légère à être fouetté comme un esclave, l'assassina dans la forteresse de Chelles avec sa femme, alors enceinte, et toute sa famille, à l'exception, dit-on, d'un jeune enfant qui se retira dans un monastère sous le nom du frère Daniel.

Wulfoald, qui s'était enfui en Austrasie, se mit à la tête du parti populaire. Le fils de Sigebert II, repoussé du trône par la famille de Pépin, qui avait l'espoir d'y monter elle-même, et
674. réfugié auprès de Wilfrid, évêque d'York, fut rappelé par son

conseil, et proclamé sous le nom de Dagobert II. Les leudes de
Neustrie et de Bourgogne tirèrent aussi du couvent, pour le
mettre sur le trône, Thierry III, auquel ils donnèrent pour 675.
maire du palais Leudèse, fils d'Erkinoald. Au milieu de ces
agitations, Ébroïn sortit également de sa pieuse prison, et,
s'étant concerté avec Wulfoald pour recouvrer l'autorité, il fit
apparaître un Clovis III et un Clotaire IV, fils prétendus de
Clotaire ; puis il ne tarda point à se délivrer, par ses perfidies,
de Leudèse, son rival, et se réjouit des maux que saint Léger
eut à souffrir. Livré par deux moines, ce prélat fut en butte à 676.
des tourments cruels ; mais, dit la légende, tout couvert de
blessures, les lèvres et la langue coupées, il se trouvait à l'instant guéri et parlait mieux que jamais. Ébroïn, irrité de voir
que les tortures tournaient à la gloire de son ennemi, et qu'il
était honoré comme martyr de son vivant, convoqua un concile
pour le faire dégrader, comme complice de l'assassinat de
Childéric ; mais l'évêque se borna à répondre, dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, que Dieu seul pouvait lire dans le secret de son cœur. Les évêques voulurent accepter ces paroles
comme un aveu ; ils déchirèrent donc sa tunique, le dégradèrent, et le livrèrent à Ébroïn, qui le fit décapiter.

Sacrifiant les deux Mérovingiens supposés, Ébroïn laissa ré- 678.
gner Thierry III, à la condition d'être son maire du palais ;
libre alors d'assouvir ses vengeances, il déposa et bannit des
évêques, pilla églises et couvents, et troubla les religieuses et
les moines dans leurs tranquilles retraites.

Sur ces entrefaites, les leudes austrasiens, qui, toujours
peu dociles envers leurs rois, avaient livré Brunehaut au supplice et déshérité le fils de Sigebert II, se révoltèrent ouvertement, et décrétèrent la mort de Dagobert et de son fils Sigebert. Saint Wilfrid, ce prélat qui l'avait accueilli dans son 679.
infortune, tomba dans les mains des Austrasiens, qui lui dirent : *Qui vous donne la hardiesse de paraître sur le territoire des Francs, vous qui mériteriez la mort pour nous avoir ramené ici ce Dagobert, roi sans foi, chef sans courage, qui laissait tomber nos villes sans défense, notre gloire se couvrir d'ignominie ; qui méprisait les conseils des leudes, et, comme Roboam, aggravait les impôts ? Il en a été payé comme il méritait, et vous pouvez voir son cadavre gisant sans honneurs.*

Wilfrid leur répondit : *J'ai fait ce que je devais en secourant l'exilé et en protégeant l'infortune ; j'ai méprisé l'injustice des hommes, et obéi à la justice de Dieu.*

Les leudes conférent alors le pouvoir suprême à deux ducs ou princes des Francs : à Martin, fils de Clodolf, et à Pépin d'Héristall, fils d'Anségisèle, descendants tous deux du maire du palais Arnulf. Pépin, ayant hérité par Begga, sa mère, fille de Pépin le Vieux, des immenses domaines de ce seigneur, était au premier rang de l'aristocratie du pays.

Ébroïn, voyant que cette révolution menaçait aussi la Neustrie et devait assurer le triomphe de l'aristocratie, eut recours
680. aux armes; vainqueur des Austrasiens à Leucofao (*Liffol*), il contraignit Pépin à battre en retraite, fit prisonnier Martin dans Laon, et l'envoya à la mort, quoiqu'il lui eût promis sûreté.

La monarchie mérovingienne parut alors sauvée, et la prépondérance de la France occidentale assurée. Ébroïn s'appré-
684. tait à réunir les trois royaumes, quand il fut assassiné par Hermanfroi, officier du fisc, qu'il avait convaincu de prévarication et dépossédé de ses biens. Comme nous ne connaissons ses actes que sur la foi de ses ennemis, nous devons accueillir avec réserve toutes les atrocités dont on le chargea, lorsque la cause dont il était le principal appui eut succombé avec lui. Il se montra, à coup sûr, pilote habile et vigoureux au milieu de la tempête; conformément à l'esprit des Neustriens qui l'avaient élu, il visa sans cesse à abaisser les ducs et à saper l'aristocratie, pour établir l'unité, aussi nécessaire qu'impossible alors. Les moyens auxquels il eut recours étaient les meilleurs. Le premier fut de choisir les ducs et les grands dans d'autres provinces que celles où ils avaient des domaines, des clients et des esclaves; en effet, séparés de ces instruments de leur puissance, ils seraient devenus les premiers serviteurs du roi, sans pouvoir rendre leurs charges héréditaires. Il fit aussi preuve d'adresse en se ménageant l'amitié des hommes libres de l'Austrasie, pour les opposer aux grands propriétaires; en outre, il paraît qu'il tenta de soumettre à des lois et à des coutumes uniformes les diverses nations composant le royaume des Francs : cette réforme devait être l'ouvrage du temps (1).

Les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne lui donnèrent pour successeur Varaton, qui contraignit les Austrasiens à le reconnaître, mais pour être bientôt dépouillé de sa dignité par son
688.

(1) *Interea Hilderico regi expetunt universi ut talia daret decreta per tria quæ obtinuerat regna, ut uniuscujusque patriæ legem vel consuetudinem observaret, sicut antiqui judices conservavere.* (Scriptores Rerum Gallic. et Francic., II, 613. Vie de SAINT LÉGER.)

fils Gislemar. Ce nouveau chef ne tarda point à mourir, et fut remplacé par son beau-frère Bertaire, qui, chétif de sa personne et de peu de capacité, prenait des airs de hauteur avec les leudes de Bourgogne et de Neustrie; indignés de cette conduite, Aldéramn, Reul et quelques autres passèrent du côté de Pépin, lui donnèrent des otages et l'excitèrent contre Bertaire.

Pépin avait reçu, après la mort de Martin, l'hommage d'un grand nombre de seigneurs austrasiens, et il exerçait les fonctions de maire du palais sans en avoir le titre; mettant à profit la mauvaise administration de la Neustrie, dont il reçut les transfuges à bras ouverts, il déploya comme eux sa bannière, et somma Thierry III de rétablir tous les grands dans leurs domaines et leurs dignités. *J'irai bientôt moi-même chercher ces serfs fugitifs!* telle fut la réponse de Bertaire, et cette réponse mit le feu à la mine. Pépin, à la tête d'une armée formidable, entre dans la Neustrie, et à Testry, dans le Vermandois, il résout la question entre la France romaine et la France teutonique, entre les grands et les petits propriétaires. Les Neustriens furent vaincus, et Bertaire en fuyant périt sous les coups des siens; Thierry III, fait prisonnier, dut accepter Pépin pour maire du palais.

Pépin d'Héristal.

687. Bataille de Testry.

C'est là une de ces batailles qui changent l'aspect des nations, à tel point que certains historiens l'ont regardée comme une nouvelle invasion germanique. Les Austrasiens, population aux habitudes teutoniques, l'emportèrent alors sur les Neustriens et les Aquitains, enclins à la civilisation romaine; de là une politique plus conforme au caractère des conquérants, auxquels elle rendit de la force. Les ahrimans, petits propriétaires de la Neustrie, privés de représentant et de défenseur, durent obéir au duc héréditaire de l'Austrasie, chef des grands leudes; le peuple fut dépouillé de tout droit, et l'aristocratie, affermissant sa prédominance, rétablit les assemblées nationales et substitua la langue teutonique à l'idiome romain.

Pépin, quoique rien ne pût lui faire obstacle, ne renversa point les Mérovingiens; mais, bien qu'ils restassent encore soixante-cinq ans sur le trône, entouré trop tôt des formes et de la corruption romaines, ils ne furent plus que des fantômes de rois. Un chroniqueur, qui racontait les choses comme il les voyait, tout simplement, s'exprime ainsi : « C'était la coutume, « chez les Francs, que les princes régnassent, sans faire ou « vouloir autre chose que manger et boire stupidement, rester

« chez eux, présider, au commencement de mai, l'assemblée « du peuple, saluer les gens et en être salués (1). » En effet, la fonction de roi se réduisait à en avoir le titre, à se placer sur le siége d'or sans dossier ni bras, à porter la barbe et la chevelure longues, et à jouer le rôle de l'homme qui commande. Le monarque donnait audience et répondait aux ambassadeurs; mais sa réponse lui était dictée. Le maire du palais lui assignait un revenu déterminé, au delà duquel il ne possédait qu'une petite maison de campagne, quelques terres, et à peine assez d'esclaves pour le servir. C'était là qu'il vivait toute l'année, pour n'en être tiré qu'au mois de mai, comme une vieille relique que l'on respecte encore; montant alors sur un char traîné par des bœufs, dont un esclave aiguillonnait le pas tardif, il comparaissait dans l'assemblée des grands avec le manteau bleu et blanc, en forme de dalmatique, raccourci des deux côtés, tombant jusqu'aux pieds par devant, et traînant par derrière; il avait sur la tête un cercle d'or avec double rang de pierres précieuses, et tenait à la main une verge d'or qui était enrichie de pierreries à l'extrémité (2). Après avoir reçu le don annuel, il retournait à son manoir; mais tout ce qui concernait l'État au dedans et au dehors, c'était l'affaire du maire du palais, qui commandait en son nom.

691. A la mort de Thierry, Pépin donna la couronne à Clovis III,
695. puis à Childebert III, ses fils, et ensuite à Dagobert III, fils du
711. dernier. Il n'y eut point de roi d'Austrasie. Le maire du palais témoigna des égards et de la condescendance aux leudes neustriens, et fit épouser à son fils Grimoald Anstrude, veuve de Bertaire. Après avoir fait du duché d'Austrasie le centre du gouvernement, dont le siége fut Cologne ou Héristall, près de Liége, il plaça à Paris Norbert en qualité de maire du palais, et ensuite son fils Grimoald; mais ce n'était qu'une ombre d'indépendance, car rien ne se faisait que d'après ses ordres.

Cependant plusieurs seigneurs et princes tributaires n'avaient prêté leur concours à Pépin que pour régner avec lui, non pour l'élever au-dessus d'eux; ils refusèrent donc à ce parvenu l'obéissance qu'ils avaient promise aux Mérovingiens. Alan,

(1) *Genti Francorum olim erat moris gentes secundum genus principari, et nihil aliud agere vel disponere quam irrationabiliter edere et bibere, domique morari, et kal. maii præsidere coram tota gente, et salutare illas, et salutari ab illis.* (Historia Miscell.)

(2) C'est ainsi qu'il apparaît dans le cérémonial de l'assemblée convoquée à Valenciennes en 693.

duc des Bretons, Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne, Ratbod, duc des Frisons, Gothfred et Villicar, ducs des Alemans, se déclarèrent indépendants. Afin de rétablir la tranquillité de l'intérieur, Pépin fut donc obligé, tout d'abord, de les assaillir et de les vaincre avant qu'ils devinssent redoutables par l'accord.

Dès ce moment, il s'occupa de remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans l'administration. Déjà, lorsqu'il avait été reconnu duc d'Austrasie par les leudes, il disposait des bénéfices à sa volonté, et recevait l'hommage des vassaux de la couronne, nommait les magistrats, les ducs, les comtes, les centeniers; en un mot, il était roi. Il étendit alors cette autorité sur la Bourgogne et la Neustrie, et se trouva ainsi l'arbitre de trois cents duchés; il conféra ou confisqua les bénéfices, reçut les ambassadeurs, et fut tout-puissant durant les vingt-sept années qu'il gouverna, grands et petits aimant mieux s'adresser au puissant maire du palais qu'aux descendants dégénérés de Clovis.

Observant moins les lois de l'Église que les usages germaniques, il épousa deux femmes, Plectrude et Alpaïde; il eut de la première Drogon, duc de Champagne, mort en 708, et Grimoald, maire du palais de Neustrie. Ce dernier était désigné pour succéder à son père; mais, ayant été assassiné dans l'église de Saint-Lambert, à Liége, Pépin demanda que son autorité passât à Théodoald, son fils naturel, âgé de six ans, 713.
sous la direction de Plectrude. Aussitôt que Pépin eut cessé de vivre, Plectrude courut dans la Neustrie pour se concilier les leudes, ou pour les contraindre à accepter cet enfant qui 714.
devait être tuteur de Dagobert III, enfant lui-même; mais 16 décemb.
les seigneurs, joyeux de se voir affranchis de l'administration vigoureuse de Pépin, lèvent la tête, excitent quelque sentiment de pudeur chez Dagobert, et le décident à prendre les armes. Dans la forêt de Compiègne, ils attaquent les Austrasiens, et leur font éprouver une telle déroute que Théodoald eut de la peine à se réfugier à Cologne, où il mourut bientôt. Dagobert retombe tout à coup dans sa nonchalance; les seigneurs neustriens abolissent tout ce qui avait été fait par Pépin, et choisissent Raghenfred pour maire du palais; puis, le roi étant mort, ils mettent sur le trône ce frère Daniel, dont nous avons fait mention, fils supposé de Childéric II, et lui donnent le nom de Chilpéric II.

Raghenfred se proposait de changer entièrement l'état des

choses, et d'assujettir les Francs orientaux à ceux de l'Occident; il se constitua donc maire du palais des provinces placées sur la rive gauche de la Moselle, et s'allia avec Rathod, duc des Frisons. Les Austrasiens avaient autant d'éloignement pour les Neustriens que pour le gouvernement d'un enfant et d'une femme; mais, désunis et sans guide, ils ne pouvaient s'arrêter à aucun parti.

CHAPITRE XI

CHARLES MARTEL ET SES FILS.

691. Pépin d'Héristall avait eu d'Alpaïde un fils nommé Charles (Karl), qu'il avait déshérité, comme complice de l'assassinat de Grimoald. Plectrude, qui le savait vaillant et résolu, et craignant qu'il ne déjouât ses projets, l'avait fait enfermer à Cologne; mais, dès qu'il fut informé des dispositions hostiles des Austrasiens, il s'enfuit, et fut bientôt proclamé prince des
715. Francs orientaux par les vassaux de son père et par les principaux seigneurs.

Charles, dont la main robuste savait faire usage de la francisque, ayant assailli les Frisons, qui s'avançaient sur Cologne, à l'instigation de Raghenfred, les mit en déroute; comme il était inférieur en nombre, il ne put les empêcher de se joindre aux Neustriens qui assiégeaient cette ville; mais il les harcela tellement qu'il les contraignit à se retirer; puis, ayant passé
717. les Ardennes avec des forces plus considérables, il vainquit
21 mars. les Neustriens près de Vincy, et soumit tout le pays jusqu'à la Seine. Il fit proclamer roi d'Austrasie un prétendu Mérovingien, qui prit le nom de Clotaire IV, et mourut au bout de deux ans.

Une invasion des Saxons interrompit le cours de ses succès;
718. mais à peine les a-t-il repoussés jusqu'au Weser, qu'il revient; Plectrude lui ouvre les portes de Cologne, et lui livre les trésors dont la mort de Théodoald le laissait héritier. A Soissons,
719. il défait de nouveau Raghenfred, prend Paris, et soumet la contrée jusqu'au nord de la Loire.

Les Aquitains, qui toujours regardèrent les Francs comme des étrangers, avaient combattu avec Raghenfred pour la dé-

fense des Mérovingiens. Hubert, un de leurs comtes, chasseur fameux, alla d'abord s'établir dans la Neustrie avec Ébroïn, puis dans l'Austrasie avec Pépin; mais un jour, un cerf mira- Saint Hubert.
culeux lui étant apparu dans la forêt des Ardennes, il abandonna le siècle pour servir Dieu, fonda l'évêché de Liége, et fut invoqué comme patron des chasseurs.

Eudes, comte d'Aquitaine, de Gascogne et de Provence, qui s'était rendu indépendant après la bataille de Testry, et venait d'être défait à Soissons, conclut un traité avec Charles, auquel il livre Raghenfred et le roi Chilpéric. Le premier est relégué à Angers, l'autre reconnu roi, et Charles gouverne sous son nom. Lorsqu'il a cessé de vivre, il tire de l'abbaye de Chelles un autre moine qu'il dit fils de Dagobert III et qualifie de 720.
Thierry IV. Après la mort de sa dernière créature, Charles, qui regardait ces mannequins comme superflus, n'élut pas d'autre roi.

Charles, à qui ses premières victoires avaient mérité le surnom de Martel ou Marteau, le justifia par celles qu'il remporta dans la suite; car il passa toute sa vie à combattre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Cinq fois il fut contraint de marcher contre les indomptables Saxons, dont il finit par for- 720.
cer une partie à lui payer tribut. Les Bavarois et les Alemans 718.
durent se courber sous le joug, et leurs ducs redevinrent vassaux des Francs, dont le royaume recouvra vers l'Orient ses anciennes frontières. Durant ce temps, saint Wilibrod, conver- 728.
tissant les Frisons, les civilisait peu à peu, et les amenait à respecter les chrétiens, leurs voisins.

Mais de nouveaux ennemis s'avançaient sur les contrées méridionales. Les Arabes, après avoir soumis l'Espagne et atteint les Pyrénées, jetaient d'avides regards au delà de ces montagnes, qui les séparaient de riches pays exempts encore de leurs déprédations; ils revendiquèrent la Septimanie, la partie la plus méridionale de la Gaule, se fondant sur ce qu'elle avait été autrefois une province des rois goths (1). Des prétextes plus frivoles ont fait éclater la guerre entre des nations qui se vantaient d'être plus cultivées et plus amies de la justice que les Arabes. Il n'en fallut pas davantage pour que El-Horr, qui avait succédé à Abou-el-Aziz, fils de Mousa, songeât à soumettre ce pays; mais il fut repoussé par les montagnards des

(1) REINAUD, *Invasion des Sarrasins en France*; Paris, 1836. FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. III, p. 22-95.

719. Pyrénées. Le calife, mécontent, le remplaça par El-Samah, qui, poursuivant l'idée de son prédécesseur, réunit une armée et franchit les monts. L'occasion était favorable ; car, si le pays au delà de la Loire obéissait à Charles Martel, Eudes, violant le traité de paix récemment conclu, enlevait à son autorité l'Aquitaine et la Provence, et les grands de la Bourgogne lui refusaient toute obéissance.

Les Arabes, ne rencontrant plus d'obstacles, établirent une colonie dans la ville de Narbonne, et s'avancèrent jusqu'à Toulouse ; ils étaient près de s'en emparer, quand ils virent paraître Eudes, à la tête de ses vassaux d'Aquitaine. Le vaillant duc, à qui le pape avait envoyé trois éponges servant à nettoyer la table de l'eucharistie, encouragé par ce don précieux, tailla en pièces les Sarrasins, et tua El-Samah lui-même. Ambésa, nouveau gouverneur de l'Espagne, à qui pesait la honte de cet échec, envoya différents corps ravager la Gaule, où il vint bientôt lui-même ; après avoir saccagé Carcassonne, il se rendit maître de Nîmes par capitulation, dévasta toute la Provence, et, remontant le Rhône, poussa jusqu'à Autun en Bourgogne. Ce torrent fut arrêté à Sens par l'évêque Ebbon, qui donna à Eudes le temps d'arriver et de mettre en déroute les Arabes, dont le général périt dans le combat.

Les dissensions intérieures auxquelles l'Espagne fut alors en proie l'empêchèrent, durant quelque temps, de songer à atta-
725. quer la Gaule ; mais enfin Abd-el-Rahman (Abdérame), qui avait sauvé les débris de l'armée d'El-Samah, fut appelé à la gouverner. Ce choix déplut à Othman ben-Abou Néza (Munuza), chef des troupes cantonnées entre l'Èbre et la Garonne, et qui, durant plusieurs mois, avait exercé le pouvoir dans la Péninsule. Berber d'origine, il voyait déjà avec déplaisir les violences auxquelles ses compatriotes étaient en butte en Afrique de la part des Arabes ; d'ailleurs, comme il aspirait à se rendre indépendant, il demanda au comte Eudes son amitié. Il ne pouvait rien arriver à celui-ci de plus inattendu ni de plus désirable ; car un traité avec Othman le mettait à l'abri des incursions des Arabes, et lui donnait un appui contre le maire du palais des Francs ; il scella donc l'alliance en lui donnant en mariage sa fille Lampagie.

Il ne tarda point à s'en repentir ; car Charles Martel, pour le punir d'avoir violé la convention de Soissons, l'attaqua et porta le ravage dans l'Aquitaine ; d'un autre côté, Abd-el-Rahman envoya pour châtier le Berbère qui avait outragé la reli-

gion et la politique, en épousant une chrétienne, fille d'un ennemi; Othman, bloqué dans Puycerda, n'échappa au péril qu'en se donnant la mort, et sa femme fut envoyée au calife pour accroître le nombre des beautés fournies par la Circassie et le Khorassan.

Alors, pour réparer l'honneur des armes musulmanes, favorisées d'ailleurs par l'inimitié d'Eudes et de Charles Martel, 732.
Abd-el-Rahman franchit les Pyrénées avec une grosse armée, que suivaient des femmes et des enfants; car, au lieu d'une simple excursion, il se proposait de planter l'étendard du prophète dans ce nouveau royaume, et d'en faire un centre d'action d'où les Arabes pussent envahir l'Europe à l'occident, tandis qu'ils s'ouvriraient le passage à l'orient par Constantinople, ville toujours menacée par leurs armes. Entrant donc dans la Gascogne par la vallée de la Bidassoa, il commença à ravager l'Aquitaine, dont le duc fut accusé d'être de connivence avec les envahisseurs; puis il se dirigea sur Bordeaux. Les Aquitains, qui avaient en vain défendu leur patrie de position en position, s'étant réunis sous les bannières du comte Eudes, présentèrent la bataille à Abd-el-Rahman, sur la Garonne; mais ils furent taillés en pièces, et le duc se réfugia auprès de Charles.

Les musulmans, que rien n'arrêtait plus, continuèrent à s'avancer, dévastant, tuant, insultant surtout aux choses saintes, couvents, églises, religieuses; après avoir pillé l'église de Saint-Hilaire, à Poitiers, ils se dirigèrent sur Tours, pour enlever les trésors accumulés par la dévotion sur le tombeau de saint Martin.

L'épouvante répandue par les rapides triomphes de ces bandes dévastatrices, vomies par l'Asie et l'Afrique pour anéantir la civilisation et la foi, rendait encore plus grave le péril qui menaçait non-seulement la France, mais l'Europe entière. Le ciel permit que Charles animât de son courage ses vaillants Austrasiens réunis sous sa bannière, et les conduisît sur la Loire pour sauver le sanctuaire de la France. Les deux armées, 732.
qui se rencontrèrent dans les plaines entre Poitiers et Tours, Octobre.
engagèrent des luttes partielles durant sept jours; enfin Abd-el-Rahman ordonna la bataille générale, qui commença avant l'aube. « Les Francs, dit Isidore de Béja, étaient rangés comme « des murs solides, comme un rempart de glace, contre lequel « les Arabes, armés à la légère, se brisaient sans l'ébranler. « Ils s'avançaient et se retiraient rapidement; cependant ils

« étaient moissonnés par l'épée des Germains, sous les coups « de laquelle tomba Abd-el-Rahman lui-même. La nuit sur« vint, et les Francs élevèrent leurs armes, comme pour de« mander du repos à leurs chefs, voulant se réserver pour le « combat du lendemain, car ils voyaient la campagne couverte « au loin des tentes des Sarrasins; mais quand, l'aube venue, « ils se rangèrent en bataille, ils s'aperçurent que les tentes « étaient vides, et que les Sarrasins, effrayés de la grande « perte qu'ils avaient éprouvée, s'étaient retirés pendant la nuit « et se trouvaient déjà loin. »

L'imagination exagéra les résultats sanglants d'une journée qui sauvait l'Europe. Le nombre des Arabes tombé sur le champ de bataille fut évalué à trois cent soixante-quinze mille; les exploits de Charles Martel et de ses guerriers devinrent des miracles, que la tradition mit ensuite sur le compte de Charlemagne et de ses paladins. La vérité est que les chrétiens ne se crurent pas en état d'inquiéter la retraite des Arabes, et que ceux-ci renoncèrent à la pensée de subjuguer la Gaule, sauf à venir la piller de temps à autre (1).

La victoire de Charles Martel lui assura la possession de la Gaule méridionale; car bientôt Eudes lui rendit hommage pour l'Aquitaine et la Gascogne. La première s'étant révoltée après la mort de ce duc, Charles lui ravit son indépendance. Atton, l'un des deux fils d'Eudes, demeura prisonnier, et Hunold reçut ce duché du maire du palais, en lui jurant fidélité.

Charles dirigea ses armes contre les Frisons, dont le duc Poppon avait renoncé au christianisme et à l'obéissance; il le vainquit et le tua dans une bataille sanglante, puis fit une justice terrible des temples et des idoles relevés.

La Bourgogne subit elle-même le joug, et des comtes francs furent établis à Lyon et dans le reste du pays pour le gouverner; mais les seigneurs bourguignons, ne pouvant se résigner
737. au joug, se révoltèrent, et leur chef Mauronte s'entendit avec

(1) Vingt-deux ans après, Isidore de Béja chanta la victoire de Poitiers, et l'on trouve déjà dans ses vers les rimes ou plutôt les assonances qui étaient communes dans la poésie du moyen âge, et qui sont restées dans la versification espagnole :

Abdirraman multitudine repletAM
Sui exercitus prospiciens terrAM,
Montana Vaccorum dissecANS,
Et fretosa et plana percalcANS,
Trans Francorum intus expeditAT, etc.

Yousouf, gouverneur arabe de Narbonne, auquel il livra les places importantes d'Arles et d'Avignon. Ainsi, par la trahison des Francs, les Arabes redevinrent menaçants pour les Gaules et osèrent même assiéger Lyon. Charles, qui faisait en ce moment la guerre aux Saxons, vola à la défense du pays avec son frère Childebrand, et, après avoir repris Avignon, s'avança sur Narbonne, siége de la domination arabe dans la Septimanie. Atima, qui en était le gouverneur, lui opposa une résistance courageuse, et Okba, émir d'Espagne, envoya aux siens un renfort considérable sous les ordres d'Omar-ebn-Kaled, qui débarqua sur la côte; mais Charles l'attaqua dans la vallée de Corbière, tailla les Arabes en pièces, et tua Omar lui-même.

Sans être découragés par ce revers, les Sarrasins renouvelè- 739.
rent peu après leurs attaques contre la Provence, favorisés encore par Mauronte, qui leur livra Marseille et des villes des bords du Rhône. Charles revint donc à la charge, de concert avec Luitprand, roi des Lombards, qui se voyait aussi menacé sur les côtes de la Ligurie. L'effort réuni des deux nations amena l'expulsion des mahométans de Marseille et d'Arles, et les resserra dans la Septimanie; puis, afin qu'ils ne pussent plus s'établir au delà de l'Aude, Agde, Béziers et Nîmes furent démantelées, et l'on dévasta le pays dont ils demeuraient pos-
sesseurs. Quelques années après, Okba réunit de nouvelles for- 740.
ces pour une expédition contre les Gaules; mais un soulèvement des Berbères le contraignit de se diriger d'un autre côté, et les discordes des musulmans suspendirent les incursions au delà de leurs frontières du nord.

Après des exploits aussi éclatants, Charles Martel fut salué comme le sauveur de l'Europe et du christianisme. Luitprand conclut un traité d'alliance avec lui; le pape Grégoire III lui envoya des présents, et lui décerna le titre de patrice romain; mais, pour subvenir aux dépenses de tant de guerres, et récompenser les compagnons de ses victoires, il eut recours à des expropriations; il dépouilla notamment de leurs biens les églises et les monastères, pour gratifier ses officiers. La chronique d'Auxerre raconte qu'il ne laissa à l'évêque de cette ville que cent manses (douze cents arpents), et donna en fief le reste à six vaillants capitaines bavarois: ce qui prouve combien les églises étaient richement dotées. Déjà Ebroïn n'avait pas craint de donner à bail emphytéotique à des séculiers des propriétés ecclésiastiques, et souvent les conciles élevèrent des plaintes contre des usurpations du même genre, que se permettaient

les Mérovingiens. Ces domaines, qu'on accordait *à la prière* de quelques particuliers, reçurent le nom de *précaires,* et ceux qui en étaient investis se considéraient comme les avocats ou les défenseurs temporels des monastères ou églises dépossédés. Charles Martel fit prêter serment en son propre nom, sans se soucier du roi, par les individus auxquels il accorda des bénéfices de cette nature ; il introduisit même alors la cérémonie de l'hommage féodal : tant il se regardait comme le véritable maître des Francs, bien qu'il ne prît jamais ni le titre ni les insignes de roi.

Accoutumé à l'autorité absolue des camps, il l'exerçait aussi en temps de paix, donnant et ôtant à son gré les évêchés ou abbayes. Il enleva au siége de Reims Rigobert, son parrain, pour mettre à sa place Milon, simple clerc tonsuré, qui l'avait suivi à la guerre ; ce fut ainsi qu'il modifia tout à fait la discipline ecclésiastique, et contribua beaucoup au changement des mœurs. Les écrivains ecclésiastiques le désignent donc comme un tyran ; ils racontent même qu'Eucher, évêque d'Orléans, ayant été ravi en extase, vit Charles au plus profond de l'enfer, et sut par un ange que les saints qui tiendront la balance lors du jugement dernier l'avaient condamné à des peines éternelles pour avoir envahi leurs biens. Eucher ajoutait, pour appuyer son récit, qu'on ne trouverait plus les cendres de Charles; en effet, lorsqu'on ouvrit son tombeau, il était vide, avec des traces de feu, et l'on en vit sortir un serpent.

Le besoin où il était d'entretenir de grosses armées (et il est étonnant qu'il ait pu le faire sans les lever parmi les Germains), son éducation toute guerrière, l'ambition qui le poussait à s'élever pour abaisser les ducs, et la nécessité de repousser les étrangers, peuvent rendre l'histoire plus indulgente à son égard que les chroniques. D'ailleurs le zèle qu'il apporta à soutenir saint Wilibrod et saint Boniface dans leurs efforts pour la conversion des Frisons, des Thuringiens et des Saxons, le courage qui lui fit convertir avec l'épée, comme le disait le pape Grégoire, plus de cent mille infidèles, doivent être acceptés par elle à titre de compensation.

Charles survécut deux ans seulement à ses triomphes, après avoir déjoué une conspiration ourdie par Sonichilde, sa femme, qui voulait rétablir l'autorité des Mérovingiens, tentative qui fut la dernière. D'accord avec les grands du royaume, il partagea le territoire franc entre ses deux fils Carloman et Pé-

pin, sauf quelques domaines réservés pour Grifon, le plus jeune 741.
de ses fils; il mourut à Kiersy sur l'Oise (1). 21 octobre

Les Mérovingiens étaient tellement oubliés qu'il ne fut pas fait mention d'eux dans ce partage; mais, des dissensions s'étant élevées entre les deux fils de Charles, ils s'entendirent pour déférer de leur chef, et sans avoir consulté ni les évêques ni les grands, le titre de roi à un enfant imbécile, rejeton prétendu de
Chilpéric II, et qu'ils intitulèrent Childéric III. Pépin et Carlo- 742.
man gouvernèrent sous son nom, comme *préfets par la grâce de Dieu*, ou plutôt ils régnèrent, comme ils le disaient eux-mêmes. Dans le partage du territoire, le premier eut la Neustrie, la Provence et la Bourgogne; l'autre, l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe. Mais Grifon, mécontent de se voir exclu, fomenta les dispositions hostiles des leudes et du clergé, désireux d'échapper à l'oppression dans laquelle les avait tenus le bras puissant de Charles. Il souleva aussi en sa faveur les Saxons, les Bavarois et les Alemans; mais ses frères s'emparèrent de lui dans la ville de Laon, le jetèrent au fond d'une prison, enfermèrent sa mère dans l'abbaye de Chelles, et soumirent les révoltés. Odilon, duc de Bavière, beau-frère des deux maires
du palais, fut vaincu et repoussé au delà de l'Inn; il n'obtint la 744.
paix qu'en promettant obéissance. Hunold, duc d'Aquitaine, qui, pénétrant dans la Neustrie, s'était avancé jusqu'à Char-
tres, reconnut l'impossibilité de relever une dynastie dont il 745.
avait été jusque-là le soutien, et se fit moine dans l'île de Ré; son fils Waïffre fut réduit à rendre hommage pour son duché. Les Bourguignons furent privés de leurs patrices, et tenus de se soumettre aux comtes ordinaires.

Après avoir aidé son frère à pacifier le royaume, Carloman, 747.
se sentant fatigué de la vie tumultueuse des camps, résolut d'embrasser la vie religieuse; ayant donc renoncé à sa dignité en faveur de Pépin, il se rendit à Rome avec une suite magnifique, offrit des présents splendides au pape, tant en son nom qu'en celui de son frère, se fit couper les cheveux, et se renferma dans un couvent qu'il fonda sur le mont Soracte. Ennuyé ensuite des visites d'une foule de Francs, qui venaient chaque année en pèlerinage à Rome, il se retira dans le monastère du

(1) Il laissa en outre trois fils naturels : Remi, qui fut par la suite évêque de Rouen ; Jérôme, père de Fuldrade, fondatrice de l'abbaye de Saint-Quentin; Bernard, qui, devenu veuf, prit l'habit monastique à Corbie. Hildetrude, sa fille légitime, épousa le duc de Bavière; ses deux filles naturelles, Gontrude et Théodrade, prirent le voile.

mont Cassin. Il avait laissé dans le monde deux fils, Drogon et Pépin, en les recommandant à leur oncle; mais celui-ci, afin de rester maître absolu de la Neustrie et de l'Austrasie, leur fit revêtir l'habit monastique.

Les monastères étaient ainsi le refuge des grands déchus ou des cœurs affligés, et en même temps l'asile du peu de savoir qui avait survécu à tant de bouleversements, le centre de l'activité intellectuelle et le foyer d'où la civilisation se répandait sur l'Europe. Les esprits se fortifiaient en effet dans cette pieuse solitude, où l'on s'habituait à l'abnégation de sa propre volonté, à l'obéissance absolue, au sacrifice de soi-même. Au moindre signe du pontife ou de leur abbé, des hommes pleins de foi prenaient le bâton de voyageur, et s'en allaient à travers monts et mers, chez des nations barbares et ennemies, recruter de nouveaux serviteurs au Christ, de nouveaux prosélytes à la vérité, se trouvant bien récompensés s'ils avaient obtenu le salut d'une seule âme au prix de leur propre vie.

Les monastères fondés en Angleterre se proposèrent surtout pour tâche la conversion des Germains; l'Anglo-Saxon Wilfrid, connu sous le nom de saint Boniface, apôtre de la Germanie, mérite plus qu'un conquérant l'attention de l'histoire.

Saint Boniface.

En treize ans de fatigues sans relâche, il convertit les peuples de la Hesse et de la Thuringe; ainsi ces Saxons insulaires répandaient avec effort, parmi leurs compatriotes du continent, le christianisme catholique romain, qui plus tard devait recevoir d'eux-mêmes le coup le plus rude dont il ait été atteint.

Les conversions tournaient au grand profit de la civilisation; car ces indomptables tribus germaines, entraînées par leurs sympathies, se mettaient en rapport avec les Francs et avec Rome, dont ils vénéraient le nom. Des hordes errantes s'établissaient à demeure autour de l'église et du cimetière; les villes de Mayence et de Cologne acquéraient de la vie, et la propageaient alentour. L'école de Fulde, que saint Boniface fonda avec le Bavarois Sturm, dans la partie la plus solitaire de la vallée de Faggis, entre la Hesse et la Thuringe, instruisait la jeunesse, qui, de retour dans son pays après avoir revêtu le ministère de la parole, répandait au loin les idées de morale et les institutions civiles.

Charles Martel seconda l'œuvre de Boniface; la politique des rois francs était favorable aux missionnaires qui adoucissaient la férocité de leurs voisins les Germains. De cette association

de l'Église avec la préfecture des Gaules, née de l'accord qui a caractérisé les premiers commencements de la monarchie en France, devait sortir le renouvellement de l'empire.

CHAPITRE XII

ITALIE

PAPES. — LOMBARDS.

L'Italie ne présentait pas plus que la France de stabilité dans ses institutions civiles. Les Lombards en avaient occupé une grande partie dans le premier élan de l'invasion; mais, si le partage qu'ils en firent entre plusieurs ducs servit à les consolider, il les empêcha d'en achever la conquête. Le roi étant choisi parmi ces différents seigneurs, sans droit héréditaire, il en résultait une révolution à chaque vacance; puis les ducs, en favorisant l'un ou l'autre des compétiteurs, s'attribuaient des priviléges plus considérables, si bien que ceux de Bénévent et de Spolète agissaient avec une pleine indépendance. Tous ne désiraient qu'une seule chose, se tenir tranquilles et rester maîtres absolus dans leurs domaines, ou bien faire la guerre, non par l'ordre du roi, mais pour augmenter leurs franchises ou leurs richesses; aussi était-ce à grand'peine que les rois pouvaient les entraîner contre les Grecs pour les expulser de l'Italie, ou contre les Francs, qui l'inquiétaient sans relâche, soit par instinct naturel de pillage, soit à l'instigation des empereurs d'Oreint. Dépourvus de marine, les Lombards ne pouvaient empêcher ces monarques d'envoyer des secours à leurs garnisons, secours faibles, si l'on veut, mais transportés facilement où le besoin s'en faisait sentir. Jamais les Lombards ne cessèrent, même après qu'ils eurent embrassé la religion catholique, d'être considérés comme des étrangers; car, outre qu'ils ne se mêlaient point avec les Romains, ils ignorèrent combien il leur importait de se concilier le clergé. Il n'y avait donc pas à espérer qu'ils réunissent l'Italie entière sous une domination assez forte pour résister, et assez bien organisée pour se faire aimer.

Exarchat. Les traditions de l'ancien empire se conservaient dans la partie soumise aux Grecs. L'exarque étendait son administration sur la Romagne, sur les vallées marécageuses de Ferrare et de Commacchio, sur cinq villes maritimes, depuis Rimini jusqu'à Ancône; sur une autre pentapole, entre la rive de l'Adriatique et le versant des Apennins; sur Rome, Venise et presque toutes les villes maritimes (1). Quelques villes, comme Venise, s'étaient affranchies de toute dépendance; d'autres, continuellement menacées, étaient de temps à autre envahies par les Lombards. Les exarques profitaient, pour s'en ressaisir, du moment où ce peuple se trouvait engagé dans des guerres étrangères ou civiles; mais bientôt ils étaient resserrés dans leurs étroites limites, sans jouir jamais de la paix, réduits à renouveler chaque année des trêves, à les acheter parfois au prix d'un tribut de trois cents livres d'or. Manquaient-ils d'argent pour les payer ou entretenir leur armée, ils couraient sur Rome afin de piller le trésor de l'Église, ou saccageaient le sanctuaire de Saint-Michel, sur le mont Gargan, très-révéré des Lombards.

Ravenne, résidence des exarques, assise au milieu des marécages et facilement secourue par les flottes grecques, se soutint toujours contre les barbares. A l'intérieur elle était régie par les institutions municipales du Bas-Empire, et distribuée en écoles pour les milices urbaines. Un usage insensé s'y conserva durant plusieurs siècles, et finit par avoir des résultats déplorables. Le dimanche, vers la fin du jour, jeunes et vieux, même les enfants et les femmes, de toute condition, sortaient de la ville, et là, partagés en écoles selon les quartiers, ils se mettaient à se lancer des pierres jusqu'à se blesser et à se tuer. En l'année 696, l'école de la porte Tigurienne défia celle de la poterne de Sommovico : les premiers, ayant eu le dessus, poursuivirent les autres à coups de pierres avec tant de fureur que plusieurs perdirent la vie. Ils débarrassèrent la porte qu'on avait fermée sur eux, et traversèrent en triomphe le quartier

(1) Durant la domination lombarde, le nom d'*exarchat* a une double signification; dans le sens le plus étendu, il indique toutes les provinces d'Italie soumises à l'Empire, et nommément la Vénétie, partie des côtes liguriennes, l'Émilie orientale, la Flaminie, le Picentin occidental et le duché de Rome; dans le sens restreint, il désigne la partie orientale de l'Émilie et la Flaminie, c'est-à-dire la Romagne actuelle; il est distinct de la Pentapole, qui correspondrait aujourd'hui au duché d'Urbin avec une partie de la Marche d'Ancône, ainsi que du duché de Rome, qui comprenait une partie de l'Étrurie, avec la Sabinie, la Campanie et une partie de l'Ombrie.

des vaincus. Les deux partis sortirent de nouveau le dimanche suivant, et bientôt le jeu se changea en une mêlée terrible, dans laquelle beaucoup des combattants de la poterne tombèrent frappés mortellement, bien que la loi fût d'accorder quartier à quiconque demanderait merci. Ceux de la poterne conçoivent alors un projet de vengeance atroce ; feignant une réconciliation, ils invitent chacun quelques Tiguriens à dîner, les égorgent à table, puis les jettent dans les cloaques ou les cachent ailleurs. Toute la ville frémit de cette scélératesse et fit entendre des gémissements. L'archevêque Damien ordonna un jeûne de trois jours et une procession, où il se rendit lui-même avec son clergé et les moines, tous pieds nus, revêtus d'un sac et couverts de cendres ; les laïques suivaient, puis les femmes, sans ornements ; enfin venaient les pauvres, tous implorant à grands cris miséricorde. Après ces trois jours, on rechercha les cadavres, que l'on ensevelit ; les meurtriers furent punis ; on brûla leur mobilier, personne ne voulant se l'approprier, et l'on détruisit le quartier, désigné depuis sous le nom de quartier des Assassins (1).

Un autre pouvoir restait en Italie, surgissant à peine, mais qui devait se développer dans le cours de ce siècle, et jeter des racines durables au milieu des ruines des autres. Les papes s'étaient toujours montrés opposés à la domination lombarde et désireux de conserver à l'empire les provinces envahies. Grégoire le Grand avait employé à cet effet autorité, éloquence, argent, intrigues ; ses successeurs suivirent son exemple, et, chaque fois qu'ils furent menacés par les Lombards, ils réclamèrent aussitôt les secours de Constantinople (2). Conservant envers l'empereur la soumission contractée lorsque Rome était la capitale du monde, ils lui demandaient la confirmation de leur élection, lui payaient certaines rétributions, et avaient à sa cour un apocrisiaire pour traiter de leurs affaires ; mais leur dépendance allait toujours diminuant à l'égard de souverains éloignés et d'exarques faibles, que le peuple voyait de

(1) Agnelli, *Vitæ episc. Ravenn.*, R. I. Scr., t. II.

(2) Aux historiens d'Italie déjà cités il faut ajouter surtout :

Anast. Bibl. *Vitæ pontificum romanorum*, R. I. Script.

Cenni, *Monumenta dominationis pontificiæ* ; Rome, 1761. Ce sont les lettres des papes, depuis Grégoire III jusqu'à Adrien Ier, adressées à Charles Martel, Pépin, Carloman et Charlemagne.

Orsi, *Dell' origine del dominio della sovranità de' romani pontefici* ; Rome, 1789.

mauvais œil. Ainsi l'autorité des papes, qui se trouvaient à la tête des institutions municipales conservées dans la ville, rendait presque nulle celle du duc de Rome, et approchait d'une espèce de souveraineté. La puissance des pontifes à l'intérieur s'augmentait par l'effet de son immense agrandissement au dehors. Les riches donations faites à l'Église, même dans des contrées éloignées, les plaçaient parmi les principaux propriétaires dans les nouveaux royaumes, où la possession du sol était la source de l'autorité politique. Nous avons vu les missionnaires partir directement de Rome pour l'Angleterre ; beaucoup sortirent plus tard de cette île avec l'ardeur de nouveaux convertis, afin de propager le christianisme, comme Colomban, Wilibrod, Rupert, Wilfrid. Les nouvelles Églises, ne pouvant se vanter d'être les égales ou d'approcher seulement de l'Église romaine, ni pour l'ancienneté ni pour l'origine apostolique, s'inclinaient devant les pontifes avec un dévouement absolu. Puis, comme les conversions étaient une œuvre de civilisation, et qu'elles garantissaient autant que possible les royaumes constitués contre les invasions du dehors, les papes acquéraient de la vénération, non-seulement à raison de la suprématie du sacerdoce, mais encore à cause des intérêts temporels.

Papes. 604. Septembre. Sabinien de Volterra, ayant succédé à Grégoire le Grand, dont il avait été apocrisiaire à Constantinople, loin d'imiter la charité généreuse avec laquelle son prédécesseur avait distribué du blé, en fit des achats pour le revendre ; comme les pauvres rassemblés en tumulte lui criaient de ne pas ôter la vie à ceux que Grégoire avait nourris tant de fois, Sabinien, paraissant au balcon de son palais, s'écria : *Taisez-vous ; si Grégoire vous donna pour acheter vos éloges, je ne me soucie pas de vous rassasier à ce prix.* Dans ces paroles, dictées par l'avarice, perce encore l'envie qu'il nourrissait contre son prédécesseur, et qu'il poussa au point de vouloir détruire ses écrits (1).

607. Il eut pour successeur Boniface III, aussi apocrisiaire et diacre; car les papes étaient plus souvent choisis dans cet ordre que parmi les prêtres, attendu que, réunissant dans leur office

(1) C'est ainsi qu'en parle Paul Diacre; mais le père Oldoin rapporte un passage de la Basilique vaticane, où il est dit : *Sub ejus tempore fuit fames gravis; sed, perfecta pace cum Longobardorum gente, Sabinianus jussit aperire horrea ecclesiæ, et venundari fruemntum populo per unum solidum triginta modios tritici : misericordia enim visceribus ultra quam dici possit affluebat, et quantum in se nullum a beneficio misericordiæ excludebat.* (Notes de CIACONIO, t. I, p. 422.)

l'administration spirituelle et temporelle, ils avaient plus de moyens de se faire connaître et de gagner les esprits.

Ce pontife fit bientôt place à Boniface IV, natif de Valéria, 608. dans le pays des Marses. De même que son prédécesseur, il avait obtenu de l'empereur Phocas que les patriarches de Constantinople renonceraient au titre d'œcuméniques; il se fit concéder par lui le Panthéon d'Agrippa, qu'il consacra, après l'avoir purifié de l'idolâtrie, à la vierge Marie et à tous les martyrs : ce fut pour éterniser le souvenir de cette solennité que Grégoire IV (835) institua la fête de la Toussaint.

Erreur d'Honorius. 625.

Après le Romain Dieudonné (615) et le Napolitain Boniface V le saint-siége fut occupé par le Campanien Honorius, qui eut le bonheur de voir le christianisme s'étendre parmi les Anglo-Saxons; mais il fut affligé par l'hérésie des monothélites. Sergius, patriarche de Constantinople, versé dans les subtilités grecques, informa le pape de cette controverse avec tant d'adresse qu'Honorius pensa qu'il lui demandait s'il se trouvait dans le Christ deux volontés humaines, c'est-à-dire ce penchant qui entraîne les hommes au péché. Honorius le nia en termes formels, affirmant qu'il ne pouvait y avoir dans le Christ qu'une seule volonté; or, dans l'opinion des monothélites, le Christ n'avait que la volonté divine. Il erra donc par irréflexion ou par le désir d'écarter ces misérables disputes, allant même jusqu'à recommander à Sergius de tenir secrète sa décision sur l'unique ou double volonté du Christ. Mais, dans le VI[e] concile œcuménique (680), quand on prononça anathème contre ceux qui n'admettaient dans le Christ qu'une seule volonté, on y comprit Honorius, *ex-évêque de l'ancienne Rome, pour avoir suivi, dans sa lettre à Sergius, l'erreur de celui-ci, et en avoir autorisé la doctrine.* Il était cependant contraire aux usages de l'Église de condamner sans entendre l'accusé; d'ailleurs le secrétaire qui avait écrit au nom du pape la malheureuse dépêche attestait l'intention innocente de cette doctrine, qui n'était au surplus que l'expression d'une opinion personnelle.

Les officiers grecs profitèrent de la mort d'Honorius pour 638. saccager le palais; mais, arrêtés dans leur tentative, ils suggérèrent à l'empereur de mettre la main sur le trésor qui y était déposé. Severin n'occupa le saint-siége que deux mois, 640-42. puis Jean IV, deux ans à peine; ensuite vint Théodore de Jérusalem, qui condamna les défenseurs du monothélisme, et écrivit leur sentence avec le vin consacré. Le concile d'Afrique

lui déféra les titres de *bienheureux, père des pères, archevêque et pape universel.*

Martin. 649. Martin, né à Todi, loin de céder à Constant II, qui voulait l'amener à signer son *Type,* réunit un concile où il condamna les hérésies, et notamment celle des monothélites, l'*Ecthèse* d'Héraclius et ce même *Type.* L'empereur vit là un outrage, et commanda à l'exarque Olympius de se saisir de lui, mort ou vif; l'exarque, n'osant pas en venir à une violence ouverte, feignit de vouloir communier de sa main, et aposta un assassin pour le frapper dans ce moment solennel; mais, comme il levait le poignard, le meurtrier s'arrêta, et déclara que l'aspect du pontife l'avait empêché d'accomplir son forfait. On cria miracle, et Olympius, confessant sa faute, en implora le
652. pardon. Plus résolu que lui, son successeur Jean Calliopas se rendit à Rome avec des troupes, fouilla le palais pontifical pour s'assurer s'il était vrai qu'on y eût fait des amas d'armes, et, bien qu'il ne trouvât rien, emmena durant la nuit le pontife, avec six serviteurs à peine. Ils restèrent trois mois sur mer, errant à l'aventure; puis, le bâtiment ayant abordé à Naxos, le pape fut laissé prisonnier à bord, et conduit ensuite à Constantinople, où il resta trois mois en prison, sans communiquer avec personne (1). Il fut alors traduit en jugement, comme coupable d'avoir ourdi une trame contre l'empereur avec Olybrius et les Sarrasins, et d'avoir mal parlé de la vierge Marie. Convaincu sur ces imputations absurdes par les moyens qui ne manquent jamais dans de pareils tribunaux, il fut porté dans une cour au milieu d'une grande foule de peuple, et dépouillé du pallium, du manteau et des autres insignes de sa dignité; puis on lui mit un collier de fer, et, après avoir été traîné, malgré sa vieillesse, à travers la ville, on le plongea dans le cachot sans feu, au milieu d'un hiver rigoureux. Les femmes de ses geôliers adoucirent pour lui, comme il arriva souvent pour d'autres victimes, l'atrocité des ordres impériaux. Il resta enfermé jusqu'à la moitié du mois de mars; puis il
654. fut déporté à Cherson, où il languit péniblement, au milieu des privations et des infirmités, jusqu'au moment où Dieu le rappela à lui. Le patriarche Maxime, qui soutint son innocence, eut la langue et la main droite coupées (2). Tels étaient

(1) On trouve dans le *Recueil des Conciles,* par LABBE, t. IV, p. 67, une relation contemporaine des souffrances du pape Martin.

(2) Gibbon, ch. XLVII, trouve juste *ce châtiment de la désobéissance,*

les moyens opposés par les empereurs à l'action libre de l'Église.

Aussitôt après l'enlèvement de Martin, Constant donna ordre de procéder à l'élection de son successeur, et les Romains s'y déterminèrent par la crainte peut-être qu'il ne portât au saint-siége un hérétique. L'élu fut Eugène, qui vécut peu de temps, et eut pour successeur Vitalien, natif de Segni. Marc, 657.
archevêque de Ravenne, refusa de se soumettre à la juridiction de l'Église romaine, s'appuyant sur un diplôme de l'empereur Constant; mais Vitalien l'excommunia, et en fut excommunié. Ce schisme continua jusqu'au moment où le pape Domnus obtint la révocation de ce diplôme. On attribue à Vitalien l'introduction des instruments destinés à accompagner le chant dans les églises (1).

Viennent ensuite le Romain Adéodat, le Romain Donus ou 672-76.
Domnus, Agathon de Reggio dans la grande Grèce, qui obtint 678.
l'exemption pour l'Église romaine du payement de trois mille sous d'or à chaque élection d'un pontife, sous la condition toutefois de ne consacrer les élus qu'après la confirmation de l'empereur. Léon II, également de Reggio, Benoît II, de Rome, 682.
et Jean V, d'Antioche, n'occupèrent le saint-siége que peu de temps; le dernier enleva aux archevêques de Cagliari le droit 684-85.
d'ordonner des évêques. A sa mort, le clergé penchait pour 686.
l'archiprêtre Pierre, les soldats pour un certain Théodore; mais on élut Conon, originaire de Thrace, qui réunit tous les suffrages à cause de son aspect majestueux et de son angélique simplicité.

L'élection de son successeur fut également controversée, et 687.
ce fut enfin Sergius de Palerme qui l'emporta. Sur son refus de prendre même lecture des actes du concile *in Trullo,* Justinien II envoya le protostate Zacharie avec ordre de l'arrêter; mais, le peuple s'étant soulevé, l'envoyé ne trouva de refuge que sous le manteau du pontife. L'exarque de Ravenne Jean, qui vint aussi pour insulter à son caractère, ou ne l'osa point, ou se repentit d'en avoir conçu le projet; mais l'ambition de ses compétiteurs au pontificat troubla la vie de ce pape, qui fut même obligé de se tenir longtemps hors de Rome (2).

parce que le Type en portait la menace. La conséquence est logique, parce qu'elle est légale.

(1) *Instituit cantum, adhibitis instrumentis quæ vulgari nomine organa dicuntur.* Saint Augustin emploie *organum* pour toutes sortes d'instruments.

(2) Sous le pontificat de Sergius (698), Aquilée et l'Istrie se réunirent

701. Le peuple redoutait tellement des violences de la part des empereurs qu'au moment où, lors de l'élection de Jean VI, vint de Constantinople à Rome l'exarque Théophilacte, récemment nommé, les Romains prirent les armes, et ne s'apaisèrent
705. qu'à la prière du pape et sur ses assurances. Son successeur Jean VII, de Rossano, bien qu'il ne désapprouvât point ouvertement les actes du concile *in Trullo,* refusa de les souscrire malgré les prières et les menaces de Justinien.

708. Sisinnius, de Syrie, qui siégea vingt jours à peine, eut pour successeur le Syrien Constantin, à qui Justinien enjoignit de se rendre à Constantinople, soit pour faire parade de son autorité, soit pour l'amener à confirmer de nouveau le concile *in Trullo.* L'empereur l'accueillit avec les honneurs dus à son caractère, et courba jusqu'à ses pieds sa tête couronnée, en lui demandant ses prières et la communion. Quant au concile, le pape sut concilier la justice avec la condescendance; mais, lorsque Philippicus lui envoya les actes du conciliabule de Constantinople, qui condamnait le VIe concile œcuménique, Constantin les rejeta avec dédain, et fit même peindre, en signe de vénération, les six conciles, dans le portique de Saint-Pierre. Le peuple, de son côté, refusa son hommage à un empereur hérétique, renvoya son portrait, et ne voulut pas faire mention de lui à la messe ni dans les actes publics, ni même accepter les monnaies à son effigie.

Ce résumé rapide nous montre combien peu les pontifes avaient à se louer des empereurs, et combien le peuple aurait voulu secouer leur joug; il n'était arrêté que par la crainte d'ennemis plus dangereux, les Lombards.

Rhotaris, le dernier roi lombard dont nous ayons parlé dans le siècle précédent, avait substitué aux coutumes un code écrit; à l'aide des lois et d'une administration vigoureuse, il sut contenir les ducs, et les conduisit contre les Grecs, qu'il défit avec leur exarque Platon sur les bords du Panaro. Il soumit le duché de Gênes avec la Ligurie, seule conquête durable faite par les Lombards depuis la première invasion.

652. Avec Rodoald, son fils et son successeur, assassiné par un mari outragé, finit la descendance de Théodelinde; mais la nation ou les grands étaient tellement attachés à la mémoire de cette pieuse reine, qu'ils allèrent encore chercher parmi les

l'Église, dont les questions des trois chapitres les tenaient séparées depuis cent quarante-deux ans.

Agilolfinges de Bavière un successeur au trône; en effet, avec Aribert, fils de Gunduald, déjà duc d'Asti et frère de Théode- 653.
linde, commence une autre série de rois catholiques.

Comme si le royaume n'était pas déjà trop divisé entre les ducs de Frioul, de Spolète et de Bénévent, on voulut, à la mort d'Aribert, le partager encore entre ses deux fils Pertharite et
Gondebert, à la manière des Francs et des autres Germains. 661.
Le premier résida à Milan, l'autre à Pavie. L'ambition ne les laissa pas longtemps d'accord, et Gondebert envoya Garibald, duc de Turin, demander au duc de Bénévent, Grimoald, des secours pour dépouiller son frère. Le perfide ambassadeur persuada bien au Bénéventin de venir avec des troupes, mais ce fut en lui conseillant d'exterminer des maîtres étrangers et de s'emparer du royaume, qui avait besoin de champions robustes, et non d'enfants, à sa tête.

La proposition sourit à Grimoald, et Gondebert fut tué par le 662.
traître Garibald. Pertharite put s'enfuir auprès du kacan des Avares, qui refusa un boisseau d'or, au prix duquel Grimoald demandait qu'il lui livrât son hôte ; mais il conseilla à l'exilé de quitter ses États. Pertharite osa alors rentrer en Italie, et se confier à la générosité de son ennemi. Cet acte de confiance plut à Grimoald, qui lui promit sûreté et fournit largement à ses besoins; mais, le voyant bien accueilli des Lombards, qui accouraient en foule pour le voir, il en prit ombrage et résolut de se débarrasser de lui. Il le fit donc cerner par des soldats dans le palais qu'il lui avait assigné à Pavie; mais Unulfe, fidèle serviteur de Pertharite, le travestit en esclave, et, feignant de le chasser devant lui à coups de bâton, le fit traverser au milieu des sentinelles ; puis, l'ayant fait descendre du haut des murailles de la ville dans le Tésin, il le conduisit à Asti, d'où Pertharite passa en France. Grimoald, informé de cette fraude pieuse, pardonna à Unulfe, et, se contentant de sa parole, le renvoya à son maître, qu'il avait sauvé par son adresse.

Grimoald avait pris le titre de roi, et contraint la sœur de ses prédécesseurs à l'épouser ; en même temps il s'était concilié les ducs en leur accordant de tels priviléges qu'ils les rendaient presque indépendants et détruisaient la force de la monarchie. D'un autre côté, la conversion des Lombards étant désormais complète, le clergé acquérait de la prépondérance parmi eux, et par suite le pontife romain ; or les papes, dans un intérêt opposé à celui des conquérants, visaient à conserver ce que ceux-ci tendaient à détruire, la nationalité

italienne. Grimoald, non moins courageux le fer à la main que ferme dans ses résolutions, maintint l'ordre à l'intérieur, et repoussa les Francs envoyés par Clotaire III, ou plutôt par Ébroïn, pour rétablir Pertharite.

De son temps, l'empereur Constant II fit une tentative plus énergique pour expulser les étrangers de l'Italie et restaurer
663. l'empire romain ; ayant équipé une flotte en Sicile, il débarqua à Tarente, appela sous sa bannière toutes les garnisons des villes maritimes dépendantes de l'empire, et marcha à leur tête sur le duché de Bénévent, le plus puissant des États lombards. Grimoald l'avait cédé, lorsqu'il s'était proposé une conquête plus importante, à son jeune fils Romuald, qui défendit la ville avec courage contre les assiégeants ; enfin le roi vint à son secours, repoussa l'ennemi jusqu'aux pieds de Formia, et le mit en déroute.

L'empereur, désespérant de recouvrer l'Italie, se dirigea sur Rome ; or, comme il n'avait pas su vaincre les Lombards, il voulut dépouiller des sujets désarmés, et pilla ce qui avait échappé aux déprédations des barbares. Non content des dons que lui offrit le pape Vitalien, il prit tout le bronze du Panthéon, dont il enleva jusqu'à la toiture, et emporta son butin en Sicile ; mais, tandis que les bâtiments chargés de ces dépouilles faisaient voile pour Constantinople, ils furent attaqués par une escadre musulmane, qui transporta ces objets d'art à Alexandrie, d'où peut-être ils avaient jadis passé à Rome.

Lorsque Constant eut péri assassiné, Romuald songea à se venger de l'attaque dirigée contre lui ; à la tête d'une bande de Bulgares, il prit à l'empire les villes de Bari, de Tarente, de Brindes et la province d'Otrante, conquêtes qu'il ne put conserver. Ces Bulgares auxiliaires demandèrent et obtinrent de s'établir dans la basse Italie, tandis que les Avares, qui, appelés par Grimoald contre le duc de Frioul, voulaient se fixer dans le haut pays, furent repoussés par le roi.

Son fils Garibald, qui lui succéda, ne put empêcher les ducs
Pertharite. turbulents de rappeler Pertharite de l'exil, pour le mettre sur
671. le trône. Les églises de Sainte-Agathe et de Sainte-Marie à la Perche (1), qu'il éleva dans Pavie, attestent sa reconnaissance envers Dieu, qui l'avait sauvé de tant de périls. Il régna quinze

(1) Ce nom lui vint, selon Paul Diacre, d'un usage lombard que voici : quand quelqu'un mourait sur une rive lointaine, ses parents dressaient des perches avec une colombe au sommet, tournée du côté où le défunt avait terminé ses jours.

ans, instruit par l'infortune à ne pas abuser de la prospérité; mais le royaume était troublé par deux factions, l'une contraire, l'autre favorable aux princes bavarois. Cunibert, fils de 686.
Pertharite, eut moins d'habileté que lui pour ménager les esprits, si bien que les ducs de Bénévent et de Spolète secouèrent toute dépendance. Alachis, duc de Brescia, s'empara même du palais de Cunibert, et relégua ce prince dans la petite île de Comacine. Un jour Alachis, en comptant des pièces d'or, en laissa tomber une qui fut ramassée par un jeune homme de famille noble, auquel il dit : *Ton père en a beaucoup comme cela, et elles ne tarderont pas à m'appartenir.* Le jeune homme rapporta ces paroles à Aldon, son père, qui prévint ses projets en faisant sortir le roi de sa retraite. Cunibert ayant rencontré 691.
à la Coranata (*Cornate*), près de l'Adda, le duc de Brescia, le défia en combat singulier; Alachis répondit : *C'est un ivrogne; mais il est très-vigoureux. Du vivant de son père, je l'ai vu dans le palais, où il y avait certains moutons d'une grandeur démesurée, les soulever le bras tendu, et je ne pus en faire autant.*

Ce lâche refus détacha de lui beaucoup de ses partisans, 700.
pour qui l'unique mérite était la force; une bataille est livrée, Alachis périt, et la victoire assure le royaume à Cunibert. Il le 701.
conserva douze ans, et le transmit à son fils Luitpert, qui fut bientôt détrôné par Ragimpert, duc de Turin, puis fait prisonnier par Aribert II, fils et successeur de son rival. Ces règnes si courts et ces successions orageuses empêchaient la monarchie d'acquérir de la force. Ansprand, noble lombard, partisan de Luitpert, s'étant réfugié chez les Bavarois, repassa les Alpes 712.
avec eux, et vainquit Aribert, qui se noya en passant le Tésin à gué : ce fut le dernier des Agilolfinges en Italie. On dit qu'il sortait travesti pour entendre ce que l'on disait de lui; il se montrait aux ambassadeurs étrangers dans un costume négligé, avec des fourrures communes, et ne leur servait jamais ni mets recherchés ni vins de prix, pour ne pas les tenter par les délicatesses italiennes; mais il eût mieux valu se mettre en état de les défendre par l'union à l'intérieur que de les celer avec une astuce pusillanime.

Le règne d'Ansprand ne fut que de trois mois; mais celui de Luitprand, son fils, qui rendit son éclat à la domination lombarde, dura trente-deux ans. Il s'appliqua d'abord à réformer l'État, et comprima les soulèvements des ducs, dont il livra même plusieurs au supplice; il enleva différents châteaux

aux Bavarois, qui peut-être méditaient de recouvrer le pouvoir, et se maintint en bonne intelligence avec les Francs et les Avares; il publia des lois sages, en tête desquelles il s'intitule *roi chrétien et catholique des Lombards bien-aimés de Dieu*. Instruit que deux gasindes en voulaient à ses jours, il les invite à une partie de chasse, et, s'éloignant avec eux à l'écart, il leur reproche leurs coupables projets; puis, jetant ses armes : *Voilà votre roi*, leur dit-il; *faites-en à votre gré*. Vaincus par cette action hardie et généreuse, tous deux tombèrent à ses pieds, et, non content de leur pardonner, il leur accorda ses bienfaits. Il vécut aussi en harmonie avec l'Église, à laquelle il confirma le don, qui lui avait été fait par Aribert II, de plusieurs propriétés dans les Alpes Cottiennes, et se rendit les dévots favorables en faisant transporter de la Sardaigne à Pavie les reliques de saint Augustin.

Lorsqu'il eut rétabli l'ordre, assuré l'obéissance dans ses États et extirpé tout germe de guerres civiles, il résolut, par l'expulsion des Grecs, de réunir toute l'Italte sous ses lois, projet constant de ses prédécesseurs. La fortune sembla lui en offrir l'occasion.

Nous avons dit que Léon l'Isaurien avait rendu un édit pour interdire le culte des images, et que Grégoire s'y était opposé, en qualité de tuteur des croyances sanctionnées par l'Église.
726. Léon, irrité, envoya ordre à Paul, exarque de Ravenne, de marcher sur Rome et de déposer le pontife, qui, en revanche, prononça l'excommunication contre l'empereur, et écrivit aux Lombards, aux Vénitiens, aux villes et aux principaux ducs de rester fermes dans la foi et de repousser des innovations impies.

On vit alors combien le pontife avait eu raison d'écrire à ce même Léon : *Tous les Occidentaux ont les regards fixés sur notre humilité, et nous considèrent comme un dieu sur la terre*. En effet les Lombards refusèrent le passage à l'armée ennemie; le peuple de Ravenne se souleva contre l'iconoclaste, et massacra, dans sa fureur, l'exarque avec tous ceux qui s'étaient montrés hostiles au culte des images. Autant en firent les Napolitains, dont le duc, Exilarat, venu pour assassiner le pape,
728. fut tué avec son fils par les Romains, qui, soulevés pour défendre dans la personne du pontife leur religion et leurs franchises, chassèrent de la ville le gouverneur grec. Le soulèvement se propage d'une extrémité à l'autre de l'Italie impériale; les statues de l'Isaurien sont abattues, et la population s'ac-

corde à ne plus avoir rien de commun avec ces Grecs, redoutés comme tyrans, méprisés pour leur faiblesse, abhorrés comme hérétiques ; on choisit des magistrats nationaux à la place de ceux qui venaient de Constantinople et de Ravenne, et l'on décide qu'il sera nommé un empereur dont Rome sera la résidence, pour faire la guerre à Léon.

C'était là une de ces révolutions qui réussissent, parce qu'elles sont déterminées par le sentiment de la justice et de la religion, non par des subtilités que le peuple ne saurait entendre, et dont il ne tire aucun profit. Chacun s'arme pour sa défense, repousse l'hérésie et refuse de payer l'impôt ; il n'y a de sang répandu que celui qu'il est difficile d'épargner dans le premier moment d'une émotion populaire que l'on cherche à comprimer (1).

L'ambition des papes fut tellement étrangère à ce mouvement spontané, que Grégoire II intercéda en faveur de Léon (2), dans l'espoir qu'il reviendrait à la vérité. D'après ses conseils, l'autorité impériale fut conservée dans Rome et rétablie à Naples, bien que les institutions municipales y acquissent plus de force, et, par suite, le pouvoir des pontifes. Les nobles, les consuls et le peuple recouvrèrent le droit d'intervenir dans les affaires publiques, quand ils se réunirent en assemblée pour condamner l'opinion que Léon voulait leur imposer. Civita-Vecchia fut fortifiée, et une alliance conclue avec les Lombards au nom du duché romain, tout en conservant les apparences de la sujétion envers l'empereur.

Luitprand profita de ces troubles, et, sous le prétexte de favoriser la justice et la liberté de conscience, il assaillit et occupa Ravenne, Bologne et la Pentapole ; mais les Vénitiens, dont le pape réclame les secours contre les barbares, envoient le doge Orso, qui tombe sur le roi lombard, le bat, fait son neveu prisonnier, et rétablit dans Ravenne, d'où il chasse l'en- 728.

(1) *Respiciens ergo pius vir* (le pape) *profanam principis jussionem, contra imperatorem quasi contra hostem se armavit,* RENUENS HÆRESIM EJUS, *scribens ubique* SE CAVERE *christianos eo quod orta fuisset impietas talis. Igitur permoti omnes Pentapolenses, atque Venetiarum exercitus, contra imperatoris jussionem restiterunt, dicentes se nunquam in ejusdem pontificis condescendere necem, sed pro ejus magis defensione viriliter decertare.* (Liber pontificalis.) Gibbon dit que ce passage est important et décisif. Soit.

(2) *Cognita imperatoris nequitia, omnis Italia consilium iniit ut sibi eligerent imperatorem et Constantinopolim ducerent ; sed compescuit tale consilium pontifex, sperans conversionem principis.* ANAST. BIBL.

nemi, l'eunuque Eutychius, envoyé de Constantinople pour y exercer les fonctions d'exarque. Luitprand avait espéré que l'offense récente aurait plus de pouvoir sur le pontife que le bien général de la Péninsule. Trompé dans son attente, il s'en irrite et conclut la paix avec Eutychius, en lui promettant de l'aider à soumettre les récalcitrants, à la condition qu'il lui prêtera secours contre les ducs de Spolète et de Bénévent, soulevés en faveur de Rome. Le succès ayant couronné son entreprise, les deux armées réunies s'avancent sur Rome pour la punir de torts opposés, l'un d'avoir désobéi à l'empereur, l'autre de lui être resté fidèle. Le pape vint trouver Luitprand au camp, et lui fit entendre un langage si pieux, que le roi se jeta à ses pieds en promettant de ne faire de mal à personne; puis, il se rendit avec le pontife dans la basilique, où il déposa sur la châsse des saints apôtres, à titre de don, son manteau royal, ses bracelets, son haubert, son poignard, son épée dorée, sa couronne d'or et sa croix d'argent.

Les anciennes relations entre les Grecs et les Lombards se trouvèrent donc alors renouées; mais l'empereur de Constan-
731. tinople continua à molester les pontifes. Le Syrien Grégoire III, non moins ferme que son prédécesseur, ne demanda point sa confirmation à l'exarque, s'opposa aux édits qui proscrivaient les images sacrées, et exhorta chaudement l'empereur à les abroger; puis, le voyant s'opiniâtrer dans son erreur, il rassembla un concile dans lequel ceux qui briseraient les images sacrées furent de nouveau et d'une voix unanime exclus de l'unité de l'Église.

Afin de se venger, l'empereur rendit un édit pour soustraire au métropolitain de Rome, et soumettre à celui de Constantinople, les églises de Naples, de la Calabre, de la Sicile et de l'Illyrie; puis il envoya une grosse flotte pour assurer l'exécution de ses ordres; mais une violente tempête la dispersa dans le golfe Adriatique. Les débris de la flotte abordèrent à Ravenne, qui était menacée du pillage; mais le peuple, averti des intentions de l'ennemi, courut aux armes et repoussa les Grecs, dont il coula les bâtiments.

Le pape, échappé à ce péril, retomba bientôt dans un autre: en effet, Luitprand, à qui son neveu Hildebrand avait été donné pour collègue, reprit ses anciens projets, et pénétra dans le duché romain, où il se rendit maître de différentes places; déjà même il menaçait Rome, lorsque Grégoire, ne comptant plus sur ses propres forces, trop faibles pour le sau-

ver, et n'espérant aucun secours des Grecs, résolut de recourir à un prince barbare; il envoya donc à Charles Martel des ambassadeurs avec de nombreux présents, et une lettre conçue en ces termes :

« Grégoire à son très-excellent fils le seigneur Charles, lieu-« tenant du roi (*subregulus*) de France.

« Nous gémissons dans une profonde affliction en voyant « l'Église abandonnée de ceux de ses fils qui devraient se « consacrer à sa défense. Le petit territoire de Ravenne, qui « nous restait seul l'année dernière pour subvenir à l'entretien « des pauvres et à l'illumination de l'église, a été mis à feu et « à sang par Luitprand et Hildebrand, rois des Lombards; ils « ont ruiné les domaines de saint Pierre, enlevé le bétail qui « restait, ravagé les alentours de Rome.

« Nous n'avons reçu non plus de toi, très-excellent fils, de « consolations d'aucune sorte, et nous savons qu'au lieu de « songer à remédier à ces maux, tu prêtes plus foi aux princes « qui en sont la cause qu'à la vérité que nous t'exposons. Nous « prions le Très-Haut de ne pas te punir d'un tel péché; mais « que ne peux-tu entendre les railleries de ceux qui nous di-« sent : *Où est ce Charles dont tu imploras la protection? Qu'il « vienne, et qu'avec ses redoutables Francs il te sauve de nos « mains*. Quelle douleur nous saisit en entendant ces repro-« ches ! quand nous voyons des fils si puissants de l'Église ne « pas remuer le doigt pour la défendre et la venger de ses en-« nemis ! Le prince des apôtres, armé de sa puissance, pour-« rait bien la protéger; mais il veut éprouver, dans ces temps « désastreux, le cœur de ses fils. Ne prête donc pas foi à ces « rois, quand ils accusent comme coupables les ducs de Spo-« lète et de Bénévent; leur unique faute est de n'avoir pas « voulu, l'année dernière, nous attaquer contre la sainte foi. « Du reste, ils obéissent entièrement aux rois; on veut cepen-« dant les dépouiller de leur rang, les envoyer en exil, pour « subjuguer l'Église sans obstacles, et la rendre esclave.

« Envoie-nous un de tes fidèles, incorruptible aux présents, « aux menaces, aux promesses, qui voie de ses propres yeux « nos persécutions, l'humiliation de l'Église, les larmes des « pèlerins, la ruine de notre peuple, et qui t'en rapporte un « compte exact.

« Nous t'exhortons, par le jugement de Dieu et par le salut « de ton âme, à secourir l'Église de saint Pierre et son peuple, « et à éloigner ces rois perfides. Par le Dieu vivant et par les

« clefs de saint Pierre, que je t'envoie en signe de règne (1), « hâte-toi de nous venir en aide, fais éclater ta foi, et accrois « de la sorte la renommée que tu t'es faite dans le monde, « afin que le Seigneur t'écoute aussi dans l'affliction, que le « nom du Dieu de Jacob te protége, et que nous puissions en « paix prier jour et nuit l'Éternel pour toi et pour ton peuple « sur le tombeau des saints Pierre et Paul. »

On peut supposer que le porteur de cette lettre avait reçu des instructions verbales, à l'effet de s'entendre avec Charles pour faire passer de l'empire à lui la souveraineté de Rome; mais rien ne vient appuyer cette opinion. Le pape dut même adresser de nouvelles instances à Charles, qui finit par envoyer des ambassadeurs à Luitprand; mais, tandis que l'on négo-
741. ciait, le maire du palais, le pape et l'empereur moururent tous les trois.

Zacharie, qui fut alors élevé au saint-siége, était Grec, généreux, ami de la paix et de la concorde; s'étant rendu de sa personne à Terni, il sut, à force de bienveillance et de douceur, amener le roi Lombard à promettre de restituer les villes qu'il avait prises. Trasimond, duc de Spolète, se voyant abandonné par les Romains, se livra lui-même à Luitprand, qui l'enferma dans un monastère. Grégoire, duc de Bénévent, fut massacré par le peuple soulevé, au moment où il cherchait à s'enfuir en Grèce. Luitprand donna les deux duchés à deux de ses parents; puis, trahissant ses promesses, il retint toutes les villes qu'il avait occupées, et envahit même de nouveau l'exarchat; mais le pape fit si bien qu'il ramena la paix.

744. Lorsque Luitprand eut cessé de vivre, les Lombards déposèrent Hildebrand, son collègue, et prirent pour chef Rachis, duc de Frioul, qui ne tarda point à porter la guerre dans l'exarchat. Le pape intervint encore, et non-seulement il le fit renoncer à son entreprise, mais il toucha à tel point son âme
749. qu'il alla s'enfermer dans le monastère du mont Cassin, qui venait d'être reconstruit, et où s'était retiré peu auparavant Carloman de France. Tasia et Rotrude, sa femme et sa fille, entrèrent aussi dans un couvent.

Astolphe, frère de Rachis, porté au trône par le vœu public, reprit les hostilités contre les Grecs; guerrier habile, il les conduisit avec tant de bonheur que, s'étant rendu maître en

(1) *Ad regnum*, qui indique peut-être l'acquisition du royaume céleste. On trouve dans quelques textes *ad rogum*, c'est-à-dire pour prière

deux ans de la pentapole et de l'exarchat, il transporta le siége de son royaume de Pavie dans la ville impériale de Ravenne. L'exarque Eutychius se réfugia à Naples, et fut le dernier qui 752.
gouverna l'Italie grecque, où les possessions restées à l'empire se réduisirent aux deux *thèmes* (provinces) de Sicile et Calabre. D'autre part, les ducs de Naples, de Gaëte, de Bari et d'autres villes restèrent presque indépendants, sous la suprématie nominale du stratége de Sicile.

La possession de l'exarchat parut à Astolphe un motif suffisant pour s'en attribuer toutes les dépendances et Rome elle-même; il enjoignit donc au sénat et au peuple romain de lui rendre obéissance comme au maître de Ravenne, sommation qu'il appuya d'une armée nombreuse. Étienne II, qui avait succédé au pape Zacharie, l'amena, par des présents et des prières, à consentir à une paix de quarante années; mais qua- 752.
tre mois s'étaient à peine écoulés qu'il la rompit, et imposa aux Romains un tribut annuel, jusqu'au moment où il lui plairait de réunir ce duché à son royaume. Le pape eut d'abord recours aux prières et conduisit dans Rome une procession où lui-même, marchant pieds nus, portait une de ces images du Christ *qui n'étaient point faites de main d'homme.* Le peuple, couvert de cendres, suivait, en gémissant, une croix à laquelle était suspendu le traité de paix violé par les Lombards. Étienne envoya ensuite l'abbé du mont Cassin et d'autres prêtres vers Astolphe pour le ramener à de meilleures dispositions; mais ce prince les traita avec dédain, leur enjoignant de retourner dans leurs couvents sans même revoir le pontife. L'empereur Constantin Copronyme, qui, dans son entêtement à abolir les images, n'avait cessé de tourmenter le pontife par les bons offices duquel son autorité s'était conservée en Italie, ne prit alors d'autre mesure que d'envoyer le silenciaire Jean avec des lettres. Le pape fit conduire l'envoyé à Ravenne par son propre frère, en le chargeant de supplier de nouveau Astolphe de consentir à restituer l'exarchat aux Grecs; mais ce fut en vain. Les armements et les menaces redoublèrent (1). Étienne écrivit à l'empereur pour le décider à venir défendre l'Italie (2); mais il était bien plus occupé d'argumenter contre le culte des ima-

(1) *Fremens ut leo, pestiferas minas Romanis dirigere non desinebat, asserens omnes uno gladio jugulari, nisi suæ sese subderent ditioni.* (ANAST. BIBL., *Vit. Steph.*, III.)

(2) *Deprecans imperialem clementiam, ut, juxta id quod et sæpius scripserat, cum exercitu ad tuendas has Italiæ partes modis omnibus*

ges et de tuer les moines qui les défendaient, que de tenir tête aux Lombards et aux Sarrasins.

Que pouvait faire de plus le pape? Se souvenant de Grégoire III, il eut recours à Pépin, duc des Francs, qui, l'écoutant plus volontiers que n'avait fait Charles Martel, envoya le duc Autharis et Crodegang, évêque de Metz, pour l'inviter à passer les Alpes. Le pape, tentant un dernier effort, se rendit avec les ambassadeurs francs et le silenciaire Jean à la cour lombarde; mais Astolphe resta inébranlable dans sa résolution. Jean repartit une seconde fois pour l'Orient sans avoir rien obtenu, et le pape s'achemina vers la France, où il fut accueilli avec ce respect sincère que le peuple accorde toujours à la vertu persécutée.

CHAPITRE XIII

PÉPIN ROI. — SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DES PAPES.

Le *voyageur apostolique* trouva les choses changées en France. A peine Pépin le Bref, qui avait le titre de maire du palais avec l'autorité de roi, se trouva-t-il seul au pouvoir par l'abdication de Carloman, qu'il ouvrit à son frère Grifon les portes de sa prison, en lui conférant des honneurs et des duchés;
748. mais celui-ci, avide de vengeance et de domination, poussa les Saxons à se révolter. Pépin les soumit de nouveau au tribut de cinq cents génisses, et Grifon se réfugia chez les Bavarois; puis Odilon, son beau-frère, étant mort, il les amena à l'élire pour duc, à l'exclusion de Tassilon, fils d'Odilon. Pépin marche contre lui, défait les Bavarois, et rétablit Tassilon dans ses droits paternels; comme les Alemans s'étaient alliés avec Grifon, il leur enlève leurs princes nationaux, et les donne à gouverner à des comtes francs, sous la surveillance d'envoyés royaux.

Le pape avait cherché à détourner Pépin de marcher contre Grifon et les Bavarois; or, quand il eut triomphé d'eux, il dit au légat Sergius : *Tu mentais quand tu prétendais, de la part*

adveniret. ANAST. BIBL. — Baronius, an. 754; XIII, XXV. Cela montre combien il pensait peu à s'emparer de la souveraineté.

de saint Pierre, m'empêcher de faire la guerre. La volonté de Dieu s'est manifestée par la victoire, et le ciel a décidé que les Bavarois seraient sujets de la France : argument qui n'a rien perdu de son poids dans la balance politique.

Grifon, fait prisonnier, dut la vie aux prières de saint Boniface et du pontife. Son frère lui accorda généreusement douze domaines, avec la ville du Mans; mais il voulut de nouveau 753. relever la tête, et fut tué dans les Alpes.

Pépin n'avait donc plus de rivaux; il se trouvait, à l'âge de trente-six ans, vainqueur dans plusieurs guerres, cher au peuple et aux soldats pour ses manières affables, et non moins au clergé, auquel il avait restitué tout ce que lui avait enlevé Charles Martel; le nom seul de roi lui manquait. Déjà les Francs dataient leurs actes par les années de sa royauté. A lui seul s'adressaient les demandes ou les réclamations, et lui seul jouissait de tous les honneurs. Les grands étaient devenus successivement ses vassaux, et se trouvaient liés envers lui par le serment de fidélité, plus qu'envers les débiles successeurs de Clovis.

D'un autre côté, la nation avait, comme tous les peuples germaniques, le droit d'élire pour roi qui elle voulait, et, si jusqu'alors elle l'avait choisi dans la race mérovingienne, c'était par habitude et bienveillance. Les Francs, fatigués d'une fiction qui durait déjà depuis longtemps, envoyèrent à Rome Burkard, évêque de Wurtzbourg, et Fuldrade, abbé de Saint-Denis, pour demander au pape Zacharie, de la part des Francs et de leur duc, auquel il convenait de donner le titre de roi, ou à la personne qui en exerçait réellement l'autorité, ou à celle qui n'en portait que le nom. Le pape répondit comme aurait pu le faire tout appréciateur équitable de la légitimité, que le titre de roi appartenait à celui qui en remplissait les fonctions; par cette décision, le pontife n'usurpait pas un pouvoir illégitime, mais il reconnaissait que la nation avait le droit d'élection royale (1).

Pépin, qui avait d'abord refusé ce sceptre placé dans ses Pépin. mains par l'ordre des choses, l'accepta dans le champ de mai 752. de Soissons, fort du vœu des Francs et de la juste décision du pape; afin de justifier aux yeux des Gaulois eux-mêmes son élection faite par les Francs, il voulut être sacré selon l'usage des rois de Juda, adopté aussi par quelques rois d'Espagne. Il

(1) Bossuet, *Defensio*, II, 35. — *Fénelon* (*Œuvres de*), t. XXII, 584; II, 382.

se fit donc oindre du saint chrême par le prélat le plus révéré du temps, saint Boniface (1), et la nouvelle dynastie reçut, comme la précédente, la consécration de l'Église.

Childéric III, le dernier qui, légitimement ou non, porta le nom de Mérovingien, eut de nouveau les cheveux coupés, et retourna dans le monastère d'où il était sorti. S'il n'obtint sur le trône que le nom d'*Insensé*, il put mériter celui de *Pieux* dans un séjour qui lui convenait mieux.

Ce triomphe des Francs d'Austrasie sur ceux de la Neustrie, considéré par quelques auteurs comme une nouvelle invasion du Nord, fit prévaloir de fait la langue et les institutions germaniques sur celles des Gallo-Francs, qu'avait énervés de bonne heure leur mélange avec les Romains.

Après la victoire du premier Pépin sur les Neustriens et les hommes libres, les seigneurs qui l'avaient aidé de leurs bras à l'obtenir se crurent dégagés de toute obéissance; dès lors la monarchie fondée par Clovis s'était morcelée, et tout faisait craindre une dissolution comme celle au milieu de laquelle avait péri l'empire romain. Or Pépin le Bref, en se faisant roi, remit en vigueur les droits de la famille mérovingienne, et prétendit, avec une apparence de justice, dominer sur tant de princes indépendants. Résolu à soutenir sa souveraineté par la force, il marcha d'abord contre les provinces du midi. La Septimanie, que les Goths avaient défendue contre Clovis, et les Sarrasins contre Charles Martel, paraissait disposée à se gouverner elle-même; mais le Goth Ansemond, qu'un grand nombre de seigneurs avaient choisi pour chef, rendit volontairement hommage à Pépin, ainsi que les villes de Nîmes, de Maguelone et de Béziers. Le passage se trouvait ainsi ouvert aux Francs pour gagner les provinces enlevées aux Visigoths par les Sarrasins; ces derniers, harcelés sans cesse par les chrétiens, ne pouvaient espérer de secours de l'autre côté des Pyrénées, à cause de la guerre civile qui avait éclaté en Espagne lors de la chute des Ommiades. Enhardis par cet état de choses, les Goths de la Septimanie, sous la conduite de Pépin, attaquèrent Narbonne, le dernier refuge des musulmans, et

(1) Ceux qui, avec le commun des historiens, traitent d'usurpation l'avénement de Pépin, appliquent au royaume électif des Francs les idées modernes de légitimité. Aucun des écrivains latins contemporains ne le considère ainsi. C'est donc une absurdité des historiens byzantins de rapporter que le pape donna l'absolution à Pépin pour sa félonie : λύσαντος αὐτὸν τῆς ἐπιορκίας τῆς πρὸς τὸν ῥῆγα τοῦ αὐτοῦ Στεφάνου. (THÉOPHANE, *Chronogr.*, p. 337.)

s'en emparèrent après un siége de trois ans. Ainsi se trouva dé-
truite la domination des Arabes dans la Gaule; ce pays, qui 759.
prit le nom de Gothie, forma un duché du royaume des Francs,
auquel Pépin jura de conserver ses lois.

Restait l'Aquitaine, toujours étrangère aux institutions fran-
ques, et que, par ce motif, les fils des rois mérovingiens
étaient dans l'usage de se partager entre eux; car aucun d'eux
ne voulait avoir pour unique héritage une terre habitée par
des Romains, qui ne conférait pas les droits des terres sali-
ques. L'inimitié d'Eudes avec Charles Martel, et d'Hunold avec
Pépin, continua dans la personne de Waïffre, fils d'Hunold,
qui avait obtenu ce pays en fief de Carloman, et lui avait juré
fidélité; mais, quand Pépin fut monté sur le trône, le duc d'A-
quitaine se crut délié de son serment, et, agissant comme sou-
verain, ouvrit un asile à tous les sujets mécontents ou seigneurs
en rébellion qui sortaient de France. Pépin s'en plaignit, ainsi
que des violations fréquentes des immunités ecclésiastiques,
et, comme il ne fut pas écouté, il eut recours aux armes. Les 759.
différentes populations du midi, les rejetons méprisés des Ro-
mains, tinrent tête durant huit années aux redoutables Francs;
les Aquitains et les Basques s'avancèrent même jusqu'à Autun
et à Châlons; mais les Francs mirent en flammes le Berri, et
pénétrèrent dans l'Auvergne en portant le carnage jusque
dans le Limousin, et en arrachant les vignes, cette richesse de
l'Aquitaine. Waïffre, ne se sentant plus de force à tenir la
plaine, fit démanteler Poitiers, Limoges, Saintes, Angoulême,
Périgueux et ses autres places, puis se retira dans les monta-
gnes, en continuant à faire la guerre avec une opiniâtreté in-
domptable, jusqu'au moment où il fut tué par l'un des siens (1).
Alors l'Aquitaine se soumit à Pépin, et Tassilon, duc de Ba- 768.
vière, qui s'était révolté contre son oncle en faveur de Waïffre, 2 juin.
fut entièrement défait.

La Bretagne avait été divisée après la mort d'Alan II, fils de 753.
Judicaël, et les villes de Nantes, Rennes, Dol, Alet (*Saint-
Malo*), étaient tombées et retombées au pouvoir des Francs,
sans pourtant reconnaître leur domination qu'autant qu'elles
y étaient contraintes par la force; mais, tandis que l'ambitieux
Mac-Tiernes (*fils de princes*) bouleversait cette contrée, Pépin

(1) *L'estoire ne parole pas de la manière de sa mort; mais aucunes chroniques dient que il fu occis de sa gens meismes, pour ce que ils cuidoient par ce acquerre la grâce du roi.* (Chron. de France, BOUQUET, V, 223.)

s'avança jusqu'à Vannes, et soumit toute la péninsule armorique.

Alors l'Austrasie, la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine et la Bretagne se trouvèrent réunies sous un même sceptre ; l'œuvre de Clovis fut achevée, et la victoire effaça l'ancienne différence entre les Gallo-Romains et les Francs, désormais réunis sous une domination germanique. Il est consolant et instructif de voir comment la nation la plus unitaire de l'Europe parvint, pas à pas, à se former d'éléments si divers.

Pépin dut reprendre plusieurs fois les armes pour défendre cette unité, dont il avait jeté les bases. Le christianisme n'avait pas tellement adouci les Frisons qu'ils eussent renoncé à leurs incursions. Lorsqu'ils assassinèrent saint Boniface, qui était venu pour les mettre dans une meilleure voie, Pépin entreprit
756. de le venger, et ravagea la Frise, dont le duc Ratbod II fut obligé de se réfugier chez les Danois.

Pépin avait contraint les Saxons à la paix, en imposant un tribut de trois cents chevaux à ceux qui habitaient la rive gauche du Rhin; mais, comme ils violèrent le traité pour s'unir avec leurs frères idolâtres, le roi franc, pénétrant dans la Westphalie, les mit en déroute près d'Ibourg, dans le diocèse d'Osnabruck, et les obligea à se soumettre, à lui donner des otages et à ne plus se montrer hostiles aux missionnaires. Saint Saibert, un des nombreux apôtres de l'Angleterre, avait précédemment porté l'Évangile jusqu'au Rhin; Pépin lui ayant donné une des îles de ce fleuve, appelée île de César (*Kaiserswerth*), il y érigea un évêché, qui fut ensuite transféré à Werden sur la Ruhr.

Le pape Étienne en France. 754.

La nouvelle dynastie franque se rapprochait donc de Rome, et par l'ancien titre de catholique, et par la consécration récente de la papauté, et par les missions; il était dans sa nature de faire prévaloir la monarchie dans l'ordre civil, et la papauté dans l'ordre religieux. Ce caractère se manifesta plus nettement quand le pape Étienne III, ne pouvant obtenir des Lombards qu'ils épargnassent les terres du duché romain, vint implorer son secours. Pépin envoya au-devant de lui jusqu'à Saint-Maurice son fils Charles, depuis Charlemagne, qui vint à pied devant son char; puis le roi le reçut dans son château de Pontyon, et, mettant pied à terre, s'humilia devant le pontife, comme chef de l'Église, avec ses fils et les grands du royaume. Il le conduisit ensuite dans l'abbaye de Saint-

Denis, et lui prodigua ses soins durant une maladie causée par le chagrin et la fatigue du voyage. En reconnaissance, le pape sacra de nouveau Pépin comme roi des Francs, et donna aussi l'onction à ses deux fils Charles et Carloman, menaçant 28 juillet
d'excommunier les grands et le peuple, dans le cas où ils transféreraient la couronne dans une autre famille. Il conféra ensuite au roi et à ses deux fils le titre de patrices de Rome; mais il ne voulut pas dissoudre, malgré le désir de Pépin, son mariage avec Berthe ou Bertrade, faisant passer les lois ecclésiastiques avant les inspirations de la reconnaissance.

Pépin, patrice de Rome, et, comme tel, protecteur officiel du saint-siége, et tenu de le secourir contre les Lombards, manifesta l'intention de lui donner en souveraineté l'exarchat de Ravenne. Le roi Astolphe, prévoyant que l'accord de Pépin et d'Étienne tournerait à son détriment, fit la leçon à Optat, abbé du mont Cassin et son sujet, pour qu'il ordonnât à Carloman, retiré dans son monastère, de se rendre en France, afin de dissuader son frère de l'expédition d'Italie. Carloman se rendit à la diète de Kiersy, et représenta combien il convenait peu de prendre parti pour les Grecs hétérodoxes contre les Lombards catholiques: *Les Francs,* disait-il, *ne devaient verser leur sang que pour la France,* outre qu'ils laisseraient imprudemment leurs propres foyers exposés aux attaques des Saxons et des Aquitains pour défendre ceux d'autrui. Il mit tant de chaleur à soutenir cette cause que le pape et son frère s'en trouvèrent blessés; or, pour se venger, Pépin fit couper la 755.
chevelure de ses neveux et les renferma dans un monastère. Peut-être les jours de Carloman furent-ils abrégés par le chagrin ou le dépit qu'il en éprouva (1).

Les raisons qu'il avait exposées firent du moins impression sur les seigneurs francs, car ils refusèrent de prendre les armes avant que l'on eût essayé de s'entendre à l'amiable. Pépin envoya donc offrir à Astolphe douze mille sous d'or pour qu'il renonçât à la pentapole et aux autres contrées envahies (2); sur son refus, il fit décréter la guerre dans la diète de 754.
Braine. Dès que le ban royal les appela aux armes, les seigneurs accoururent en grand nombre sous la bannière de

(1) *Ann. Metenses,* p. 754. Carloman réussit mieux dans une autre demande, celle qui avait pour objet de faire restituer au mont Cassin les reliques de saint Benoît, enlevées de ce monastère quand il fut pillé par les Lombards, et portées par des pèlerins gaulois dans l'abbaye de Fleury, sur la Loire.

(2) *Chron. Moiss.,* BOUQUET, V, 67.

Pépin ; ils forcèrent le passage de Suze qui, depuis cent cinquante ans, séparait deux peuples en paix l'un avec l'autre, et renfermèrent Astolphe dans Pavie. Forcé dès lors de conclure un traité, ce prince s'obligea à remettre l'exarchat et la pentapole à Pépin, qui en fit don à la république et à l'Église romaine et à saint Pierre, c'est-à-dire au pontife, qui fut rétabli dans Rome.

Telle fut l'origine de la domination temporelle des papes, qui, bien que chefs de l'Église, n'avaient possédé jusqu'alors aucune souveraineté, leur royaume étant ailleurs que sur la terre. Le don fait par Constantin au pape Sylvestre est une invention de date postérieure ; mais il est vrai que les papes avaient d'immenses possessions. Déjà, au temps de Grégoire le Grand, ils comptaient vingt-trois domaines en Italie, dans les îles de la Méditerranée, en Illyrie, en Dalmatie, en Germanie et dans les Gaules ; il nous suffira de citer celui des Alpes Cottiennes (1), dont l'étendue était très-considérable. Les pontifes, conformément au droit romain, exerçaient dans ces domaines leur juridiction sur les colons, ce qui nécessitait des magistrats, des appels, des prisons ; ailleurs même, par suite de la négligence d'empereurs trop éloignés, ils faisaient quelques actes de souveraineté. C'est ainsi que Grégoire le Grand envoya un gouverneur à Népi, avec ordre au peuple de lui obéir comme à lui-même, et un tribun à Naples pour veiller à la défense de cette ville ; ajoutez à cela que les institutions de Rome leur conféraient, comme premiers citoyens, une portion de souveraineté. Désormais la donation de Pépin les plaçait réellement au rang des princes de la terre ; or, comme elle a été la base du plus ancien royaume italien en Italie, et qu'elle a exercé beaucoup d'influence sur les vicissitudes de ce pays, elle a dû naturellement attirer l'attention des historiens et des publicistes.

Nous ne vivons pas dans un temps où il est nécessaire de justifier l'origine d'une domination pour qu'il lui soit permis de subsister ; car, démontrât-on que l'on a usurpé dans le principe tant d'autres pouvoirs qui ne s'appuient pas, comme celui-ci, sur mille ans de durée, on ne pourrait les détruire que par la force. La domination papale n'étant pas aujourd'hui plus haïe,

(1) On voudrait qu'il eût embrassé Gênes ; mais, deux ans après la confirmation qui en fut faite par Luitprand au pape, mourut un Andoald qui est désigné comme duc lombard de la Ligurie.

plus redoutée ou plus flattée que toute autre, on peut discuter son origine avec autant d'impartialité que s'il s'agissait du droit qu'avait Rome de détruire Carthage. Un bon catholique sait d'ailleurs distinguer l'immobilité d'une puissance spirituelle des accidents d'une domination sans laquelle l'Église avait grandi, et qui, dût-elle lui être enlevée, ne lui ferait rien perdre d'un éclat qu'elle tire d'un titre bien autrement élevé que celui de prince temporel.

L'original de la donation de Pépin n'existe plus, et l'acte qui fut produit plus tard est un titre supposé; mais les chroniqueurs, qui le mentionnent d'un commun accord, et les confirmations qui en ont été faites successivement peu après, ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. Cette donation embrassait Ravenne, Rimini, Pesaro, Césène, Fano, Sinigaglia, Iesi, Forlimpopoli, Forli avec le château de Sussubio, Montefeltro, Acceragio, Monlucati, Serra, Castel San-Mariano, Bobro, Urbin, Cagli, Lucoli, Agobio, Commacchio, Narni (1).

Quelques-uns ont prétendu (2) que la donation concernait uniquement le domaine utile des biens compris dans cette étendue de pays, non la souveraineté, réservée par Pépin pour lui et ses successeurs; ou que, si elle comprenait aussi la souveraineté, elle n'eut d'effet que relativement au domaine utile (3). Comment cela pourrait-il être, si les Lombards et l'archevêque de Ravenne, lorsqu'ils rompirent avec le pape, lui enlevèrent la juridiction et non les domaines? Nous voyons, en outre, les papes envoyer des juges et des fonctionnaires

(1) Quelques-uns prétendent que cette donation s'étendait depuis *Luni* jusqu'au district *Suriano*, y compris la Corse, et jusqu'à *Monte Bardone* et à *Bercelo;* qu'elle embrassait en outre Parme, Reggio, Mantoue, Monselice, la Vénétie, l'Istrie et les duchés de Spolète et de Bénévent.

(2) PFISTER, *Gesch. der Deutschen*, t. I, p. 409.

SPITTLER, *Staatgeschichte*, t. II, p. 85 et passim.

(3) Voyez SISMONDI, *Hist. des républiques italiennes*, t. I. Napoléon trancha cette question, comme beaucoup d'autres, avec le sabre :

« De notre camp impérial de Vienne, 19 mai 1809.

« Considérant que quand Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de différents pays, il les leur céda à titre de fiefs, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome eût pour cela cessé de faire partie de son empire;

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Les États du pape sont réunis à l'empire français. »

C'était là une terrible logique, mais que l'abbé Emery n'eut pas de peine à combattre. (Voyez ARTAUD, *Vie de Pie VII*, c. 21.)

dans les villes données (1), et dire : *Nostra romana civitas, nostrum populum romanum* (2), en proclamant qu'ils ont été substitués aux lieu et place de l'ancien exarque. D'ailleurs, bien avant l'acte de donation de Pépin, les papes exerçaient leur juridiction dans plusieurs des pays concédés, et cela du consentement du peuple ; Pépin semblait le reconnaître lui-même, en qualifiant de restitution le don qu'il faisait au chef de l'Église. Peut-on, du reste, sans commettre une grave erreur, transporter à ce temps les idées du nôtre, avec la prétention d'y trouver une distinction précise de droits et de pouvoirs, de domaine utile et de gouvernement politique ? Le propriétaire exerçait à ce titre, dans ses possessions, certains actes de souveraineté, maintenait l'ordre, rendait la justice, conduisait les hommes à la guerre, tandis que le seigneur suzerain y levait les impôts, y envoyait des inspecteurs ; la plus grande part du pouvoir appartenait à celui qui avait la volonté la plus énergique et le plus de moyens de la faire prévaloir.

Les historiens, à cette occasion, se croient obligés inévitablement de faire une digression sur l'ambition des papes, sur leur avidité à se procurer des biens et de la puissance, sur les maux que l'Italie eut à souffrir pour n'être pas (crime qu'on leur impute) tombée tout entière au pouvoir des étrangers. Nous nous sommes permis, toutes les fois que l'histoire nous en a donné le droit, de nous mettre en opposition avec les arrêts de l'opinion ou de la force ; d'ailleurs nous n'avons

(1) *Nam et judices ad faciendas justitias... in eadem Ravennatium urbe residentes, ab hac romana urbe direxit, Philippum presbyterum, simulque et Eustachium quondam ducem.* Cod. Carol., n° 54. Voyez aussi les n°s 51, 75, etc. Lorsque Charlemagne voulut prendre à Ravenne quelques colonnes antiques, il eut besoin d'une concession du pape.

(2) FANTUZZI, *Monumenti Ravennati*, et surtout les diplômes 17 et 18, t. V.
SAVIGNY, *Histoire du droit romain*, ch. V, § 110.
LÉON, *Gesch. von Italien*, t. I, p. 187-189.
CENNI, t. I, p. 63.
ORSI, c. VIII.
PHILIPPS, *Deutsche Geschitche*, III, § 47.
GOSSELIN, *Pouvoir des Papes* (Paris, 1845), p. 240 et suiv.

Plus tard le pape Adrien écrivait à Charlemagne : « Les ducs de Spolète, de Bénévent, de Frioul, de Clusium, ont formé contre nous le dangereux projet de se réunir avec les Grecs et Adelchis, fils de Didier, pour nous combattre par terre et par mer, dans le but de s'emparer de *notre ville de Rome* et de rétablir le royaume des Lombards. Nous vous prions, en conséquence, de venir le plus tôt possible, puisque c'est à vous, après Dieu, que nous avons confié la défense de la sainte Église, de *notre peuple romain* et de la république romaine. » (*Codex Carol.*, ep. 57.)

jamais éprouvé assez de sympathie envers une tyrannie quelconque pour lui donner raison, parce qu'elle a des épées à son service et une couronne au front. Nous oserons donc ici encore n'interroger que les faits (1).

(1) « C'est là un des points historiques sur lesquels les jugements, en ce qui touche les faits, les intentions et les personnes, sont le plus discordants et le plus compliqués, attendu qu'il a presque toujours été discuté par des écrivains de parti. Les renseignements qui nous restent sont déjà suspects dans leur origine, se trouvant à peu près tous soit dans les lettres des papes eux-mêmes, c'est-à-dire d'une partie intéressée, soit dans leurs vies écrites par Anastase, ou par d'autres, avec une partialité manifeste.

« Quant aux modernes, quelques-uns, écrivant en haine de la religion, n'ont vu qu'astuce ou violence dans tout ce que les papes ont fait, voulu, dit ou même souffert. D'autres, sans se proposer une fin irréligieuse, mais voués à la cause de quelque potentat qui était ou croyait être en différend pour je ne sais quels droits avec les papes, visèrent à mettre toujours la raison du côté où se trouvaient le tort et l'usurpation. Les défenseurs de l'Église ne repoussèrent les accusations qu'en imitant la méthode des accusateurs. Quand ils paraissent acharnés à la discussion, ne croyez pas qu'ils se proposent pour but d'établir une opinion au sujet d'un point d'histoire ; loin de là, ce n'est tout au plus pour eux qu'un moyen. Aussi des deux côtés les questions sont mal posées, soit par hasard, soit à dessein. Tout ce qui pourrait nuire au parti de l'écrivain est dissimulé ou défiguré ; ce sont d'obscures discussions d'érudition ou de principes, introduites à propos au moment où les choses pouvaient commencer à s'éclaircir. Il s'ensuit que le lecteur, qui croit que les écrivains vont lui aplanir la voie pour arriver à connaître aussi clairement que possible quelques faits, s'aperçoit au contraire avec dépit qu'ils ont travaillé de leur mieux à la lui rendre difficile et tortueuse.

« On remarque dans d'autres écrivains un esprit de parti provenant de motifs et de dispositions plus dignes ; mais c'est toujours un esprit de parti. Certains d'entre eux, touchés d'une vénération pieuse et sincère pour la dignité des souverains pontifes, indignés de la partialité hostile avec laquelle plusieurs furent traités, ont défendu presque tout, presque tout justifié. D'autres, au contraire, dégoûtés de l'abus violent que plusieurs papes firent de leur autorité, n'ont plus songé à établir des distinctions de temps et de personnes ; comme ils ont vu dans toutes les actions de tous les papes un dessein profond, continu, perpétuel, d'usurpation et de domination, ils ont été portés à représenter tous les ennemis de ceux-ci comme des victimes, pleines de douceur pour la plupart, sous le couteau inexorable du prêtre. On est surpris parfois de voir des écrivains, sensés du reste et clairvoyants, mais mus par cet esprit, demander des larmes à la postérité, non pour une mort douloureuse, non pour une de ces souffrances que tout homme peut éprouver, mais pour la perte du pouvoir, pour l'anéantissement des projets ambitieux d'hommes qui, de propos délibéré, ont tant fait verser de pleurs à leurs contemporains.

« Quand une question historique est ainsi devenue une querelle de parti, les lecteurs sont le plus souvent disposés à supposer des vues de parti dans quiconque entreprend de la traiter de nouveau ; or celui dont l'opinion est absolument favorable à un parti aura d'autant plus de peine à échapper au soupçon de partialité. Que faire en ce cas ? dire ce que l'on pense, et laisser ensuite chacun l'interpréter à sa manière. Si l'individu qui défend un pape est regardé

Ce sont, d'une part, les empereurs de Constantinople, possédant l'Italie, non comme successeurs légitimes des Césars, mais à titre de conquête et la traitant comme telle, après lui avoir enlevé ses anciens privilèges; de l'autre, des rois étrangers (1), armés et menaçants, qui jurent et violent leurs serments, dévastent les villes, exterminent les populations, mettent tout à feu et à sang. En face d'eux sont des vieillards, ministres de Dieu, élus par le peuple et dans ses rangs, qui prient, écrivent, font des processions, envoient des ambassades, vont supplier en personne, ne demandent que paix et justice; ils réunissent tout au plus une poignée d'hommes armés, pour se défendre seulement. Entre ces trois sortes de compétiteurs, désireux de conserver ou de conquérir l'Italie, nous apercevons plusieurs millions d'Italiens dont le sort se décidait dans leurs débats; ils priaient et gémissaient avec le pape, et se voyaient dépouillés, tués par le roi et l'empereur. Combien n'avaient-ils pas souffert sous cette domination grecque, éloignée, irrésolue, arrogante, tyrannisant les consciences, rendue plus intolérable encore par l'avidité et l'insolence des fonctionnaires, qui ne rougissaient pas de se faire satellites et assassins par obéissance ! Combien n'auraient-ils pas eu à souffrir en tombant sous le joug de ces Lombards qui avaient enlevé à leurs frères lois, biens, magistrats, et jusqu'au nom d'Italiens ! Les Lombards, en effet, après tant d'années de domination, ne s'étaient jamais naturalisés sur le sol italien; leur nom inspirait tant de terreur que, dans les pays dont ils s'approchaient, les populations qui avaient perdu l'usage des armes osaient encore les ressaisir pour repousser le massacre et l'oppression réservés aux vaincus.

S'il restait aux Italiens quelque espoir de résurrection, ou du moins de soulagement, ils ne pouvaient le placer que dans le pape, que les Romains considéraient depuis longtemps comme

comme l'apologiste de tout ce qu'ont fait tous les papes ou de tout ce qui s'est fait en leur nom; si beaucoup ne savent imaginer qu'on puisse vouloir prouver qu'un homme, une société, a eu raison dans un cas, sans avoir pour but de favoriser toute la cause, tout le système auquel cet homme ou cette société est considérée comme unie, ce n'est pas sa faute, à coup sûr; le but qu'il se propose réellement est de dire ce qui lui paraît la vérité, et de la dire avec d'autant plus de zèle qu'elle a été plus combattue. » MANZONI.

(1) Les Lombards n'étaient pas étrangers, dit-on, parce qu'ils étaient établis depuis longtemps en Italie, et ne possédaient pas de royaumes hors de ses frontières. D'après ce raisonnement, les Turcs ne seraient pas des étrangers pour les Grecs.

leur représentant, le défenseur de leurs droits, le seul qui sût consoler les opprimés et faire entendre des paroles de justice aux oppresseurs; dans le pape qui, par son caractère même, devait être plus équitable, plus rempli de mansuétude, et qui rendait encore respectable à toutes les nations ce nom romain, devenu, par la faute des autres, un objet de souverain mépris.

Le vœu d'un peuple n'avait aucun poids alors dans la balance politique; mais l'histoire, indépendamment même des faits, devrait mieux apprécier la cause dont le triomphe fait diminuer la masse des injustices et des larmes parmi cette multitude d'hommes qu'elle est trop habituée à négliger; elle devrait au moins, alors que les siècles ont calmé les passions, avoir pour règle une justice inaltérable, et ne pas s'exposer à être maudite quand elle ne sympathise pas avec les opprimés.

Après avoir réglé les choses en Italie, Pépin repasse les Alpes; mais Astolphe, qui n'avait consenti au traité que par force ou pour gagner du temps, rassemble au plus vite ses fidèles, et, marchant sur Rome, il met le siége devant ses remparts : *Ouvrez la porte Salaria*, dit-il à ses habitants, *afin que j'entre dans la ville, et livrez-moi le pontife, si vous voulez que j'use de miséricorde envers vous; autrement je renverserai vos murailles, je vous passerai au fil de l'épée, et nous verrons qui viendra vous arracher de mes mains !* Les Romains, connaissant trop bien leurs propres intérêts et la foi qu'ils pouvaient avoir en lui, repoussèrent ses propositions; or, tandis qu'il ravageait les environs de Rome, les citoyens, aidés par les Francs demeurés dans le pays, soutinrent le siége avec un courage qui s'était retrempé dans les épreuves auxquelles l'avaient mis les dernières dissensions. 755

Ce fut alors qu'Étienne adressa à Pépin une lettre au nom de saint Pierre (1), en l'exhortant à délivrer son tombeau et son successeur, sous menace de châtiments temporels et éternels. Aussitôt Pépin repasse les Alpes, rempart toujours faible contre les étrangers, et, tandis que l'ennemi l'attend au passage, Décembre. il tourne ses derrières et vient attaquer Pavie. Astolphe, contraint de revenir en hâte pour défendre sa capitale, achète la

(1) *Étienne prétendait l'avoir reçue de saint Pierre*, dit M. de Ségur. Il y a une grande différence entre une figure de rhétorique et une imposture impie. Et cependant beaucoup d'historiens jugent ici à peu près comme celui qui trouverait l'auteur d'un roman, parce qu'il a feint de l'avoir trouvé ou refait, aussi coupable que le faussaire qui aurait fabriqué une lettre de change sous un nom supposé.

paix au prix d'un tiers de ses trésors et en se soumettant à un tribut annùel de douze mille sous d'or; en outre, il s'oblige de nouveau, en donnant des otages, à mettre le pape en possession de l'exarchat et de la Pentapole.

Pépin envoya l'abbé Fuldrade, son chancelier, porter les clefs de Ravenne et des autres villes à Rome, où elles furent déposées sur le tombeau de saint Pierre; puis, s'y étant rendu
756. lui-même, il fut accueilli comme un libérateur. Des ambassadeurs de Constantinople vinrent le trouver pour l'amener à restituer à l'empire les places qui avaient appartenu aux Grecs, moyennant le remboursement des frais de la guerre; mais il répondit qu'il n'avait pas combattu pour le compte de l'empereur, et qu'il était en droit de disposer d'elles comme d'une conquête légitime. Puis il retourna subitement en France, soit qu'il craignît d'augmenter par son voisinage l'ombrageuse jalousie des Grecs, soit qu'il y fût contraint par ses leudes, désireux d'abréger la durée de la campagne; c'est à quoi il faut songer avant de louer la générosité de Pépin, ou de critiquer la bonhomie avec laquelle il laissa subsister les vaincus, au lieu d'établir au milieu d'eux ses lois et sa domination.

Astolphe n'avait pas encore exécuté le traité quand il mourut d'une chute de cheval : loué comme un des meilleurs rois
756. lombards, il fut généreux envers les églises et envers les moines, dans les bras desquels il expira (1).

757. Son frère Rachis sortit du cloître pour briguer de nouveau la couronne; mais le suffrage des seigneurs donna la préférence à Didier, duc de Brescia; afin d'écarter son concurrent, Didier demanda l'appui du pape, en lui promettant non-seulement d'exécuter de point en point les promesses d'Astolphe avec une fidélité invariable, mais d'ajouter aux autres villes qui lui avaient déjà été données celles de Faënza et d'Imola, outre le château Tibérien, Gavello et le duché de Ferrare. Dès que l'abbé Fuldrade et le comte Robert en eurent reçu de Didier l'assurance sous serment, on enjoignit à Rachis, en vertu de l'obéissance monacale, de retourner dans sa pieuse retraite, et l'on annonça aux Lombards que les armées romaines et fran-

(1) « Ce tyran, suppôt de Satan, Astolphe, dévorateur du sang des chrétiens, destructeur des églises de Dieu, frappé d'un coup divin, a été englouti dans le gouffre de l'enfer... A cette heure, par la providence de Dieu, par la main du bienheureux Pierre et par ton bras très-fort... Didier, homme très-doux, a été ordonné roi des Lombards. » (*Lettre du pape à Pépin.*)

ques soutiendraient au besoin les droits de Didier, qui fut ainsi reconnu roi.

Étienne mourut dans la même année. Paul Ier, son frère et son successeur, promit à Pépin amitié et fidélité; il mit en liberté Sergius, archevêque de Ravenne, incarcéré par Étienne pour manque de respect, et demanda à Didier de remplir ses promesses. Ce fut en vain; Didier avait usé de ruse, et à peine se trouva-t-il assis sur le trône qu'il reprit le projet constant de ses prédécesseurs, celui de soumettre toute l'Italie. Il réunit donc le plus de gens qu'il put, et, comme il savait Pépin occupé par une guerre contre les Saxons, il porta le ravage dans la Pentapole; il substitua deux de ses partisans à Luitprand et à Alboin, ducs de Bénévent et de Spolète, qui avaient prêté hommage au roi franc; puis, à Naples, il s'entendit avec un secrétaire grec, afin d'obtenir de l'empereur une puissante armée, à laquelle il promettait de joindre ses forces pour recouvrer Ravenne.

24 avril. 758.

Le pape ne tarda point à rendre compte de ce qui se passait à Pépin, *nouveau Moïse, nouveau David,* et ce prince envoya des ambassadeurs, qui renouvelèrent la paix aux conditions imposées à Astolphe; aussi, une flotte grecque s'étant présentée alors devant Ravenne pour recouvrer cette ville, Romains et Lombards se réunirent pour la repousser. 759.

Malgré cette harmonie apparente, jamais Didier ne voulut restituer les places occupées, quelques plaintes que fît le pape, et la guerre était inévitable, quand elle fut différée par la mort presque simultanée du pontife et de Pépin. 768.

Le roi des Francs, qui était de retour de son heureuse expédition dans l'Aquitaine, sentant sa fin prochaine, se fit porter au tombeau de saint Martin, et de là à Saint-Denis, où il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, après en avoir régné 18 septembre dix-sept. Parmi tous ceux qui avaient gouverné la France avant lui, nul ne peut lui être comparé pour la prudence et l'activité, qualités que la fortune favorisa chez lui constamment. Son règne ne fut point agité par des conjurations ni par des troubles, cortége ordinaire de toute domination nouvelle. Il montra de la condescendance pour les seigneurs, qu'il convoqua régulièrement aux champs non plus de mars, mais de mai, parce que, le nombre des hommes d'armes à cheval s'étant accru, il était nécessaire d'attendre que les fourrages fussent mûrs pour se mettre en campagne, comme on le faisait d'ordinaire après l'assemblée. Les nobles et le clergé, voyant que le roi, dans

ces réunions, soumettait ses desseins à leur délibération, croyaient participer à la souveraineté, bien qu'ils ne fissent guère qu'approuver. Lorsque parfois ils murmurèrent, comme pour l'expédition d'Italie, où ils ne voyaient que des fatigues sans profit, il laissa au pape le soin de les persuader.

Connaissant toute l'influence des évêques, il leur montra les plus grands égards, et donna à ses guerres même un caractère religieux, tantôt combattant les Saxons parce qu'ils étaient idolâtres, tantôt les Aquitains comme usurpateurs des biens ecclésiastiques, tantôt les Lombards comme ennemis des papes. Cette conduite le fit considérer comme le protecteur de l'Église catholique, d'autant plus loué qu'il contrastait davantage avec les empereurs iconoclastes. Il honora le pape Zacharie, qui eut recours à lui; il témoigna le plus grand respect pour saint Boniface, dont il suivit les conseils pour la réforme du clergé, et fit venir d'Italie en France une quantité considérable de reliques, qu'il portait lui-même, vêtu simplement, dans les processions solennelles (1). Cependant celles de saint Austremonin ne se laissèrent point enlever tant qu'il n'eut pas donné une terre aux moines; comme il en avait usurpé une autre appartenant à une église, saint Remi lui apparut en songe, le battant si fort qu'il fut pris de la fièvre, et n'en guérit qu'après avoir fait restitution. De semblables anecdotes peignent au vif cette dynastie dévote et courageuse, d'Eglise et de guerre, qui tira de ces deux éléments tant d'éclat sous les deux premiers rois, tant d'avilissement sous ceux qui les suivirent.

Les Grecs ayant envoyé à Pépin un orgue, le premier que l'on vit en France, il le donna à l'église de Compiègne; puis, comme l'hérésie des iconoclastes faisait alors grand bruit, il réunit un concile, dans lequel ses théologiens discutèrent sur ce sujet avec les docteurs grecs.

On disait proverbialement : *Prudent comme Pépin*. Il donna preuve de sa constance à poursuivre l'accomplissement de ses desseins dans l'expédition contre l'Aquitaine, qu'il n'abandonna que lorsque cette province fut domptée. Dès lors il réunit à la

(1) Dans la deuxième translation de saint Austremoin : *Rex ad instar David regis..., oblita regali purpura, præ gaudio omnem illam insignem vestem lacrymis perfundebat, et ante sancti martyris exequias exultabat, ipsiusque sacratissima membra propriis humeris evehebat*. Dans la translation de saint Germain des Prés : *Tam ipse quam optimates ab ipso electi* portaient leurs mains *ad feretrum*.

France germanique l'Allemagne et la Gaule, qu'il fut le premier, parmi les barbares, à soumettre tout entière, comme elle l'était sous les Romains; enfin il réconcilia l'aristocratie avec la royauté, à laquelle il restitua les pouvoirs usurpés par les maires du palais. On dirait qu'il connut déjà ce que démontra l'expérience, à savoir, que les Français ne pouvaient prendre racine en Italie; car, au lieu de chercher à l'acquérir pour lui-même, il en fit don au pontife, se contentant d'affaiblir les Lombards, et d'empêcher que l'union de toute la péninsule ne préparât une rivale à la France. Les papes eux-mêmes, auxquels il donnait l'indépendance, restaient liés envers lui par ses bienfaits, de manière à ce qu'il n'eût rien à craindre de leur agrandissement.

Redouté des barbares, il fut vénéré des siens, bien qu'il lui manquât une qualité qui fait beaucoup d'impression sur les gens grossiers, un aspect majestueux. Sachant que certains de ses courtisans s'étaient égayés sur sa petite taille et sa corpulence, d'où lui vinrent les surnoms de *Bref* et de *Gros*, il les invita à voir un taureau combattre contre un lion; puis, lorsque celui-ci eut saisi et terrassé son adversaire, Pépin, se tournant vers les seigneurs qui l'environnaient, leur dit: *Qui de vous aura le courage de contraindre le lion à lâcher sa proie?* Comme personne ne bougeait: *Ce sera donc moi*, ajouta-t-il; alors, saisissant sa large épée, il sauta dans l'arène, affronta l'animal farouche, et lui abattit la tête du premier coup; du second, il fit sauter celle du taureau; puis, retournant tranquillement à sa place: *David était petit*, dit-il, *et il battit Goliath; Alexandre était petit, mais, pour le cœur et le bras, il en valait cent plus grands que lui.*

Sa gloire fut éclipsée par celle de son fils, et l'on écrivit sur son tombeau: *Ci-gît Pépin, père de Charlemagne.* Ce dernier n'aurait pu cependant mériter le surnom de Grand si son père ne lui eût laissé un royaume affermi par la fusion d'éléments hétérogènes, de même qu'Alexandre n'eût pas accompli tant d'exploits si son père ne lui avait aplani le chemin.

CHAPITRE XIV

CHARLEMAGNE. — FIN DU ROYAUME LOMBARD.

Pépin, en mourant, partagea le royaume entre ses deux fils, conformément à l'ancienne coutume qui assignait à chacun d'eux une portion égale du pays franc et du territoire romain. L'Austrasie et la Bourgogne échurent à Carloman, la Neustrie et l'Aquitaine, à Charles (1). Aussitôt ils se séparèrent, suivis chacun de ses leudes et de ses fidèles : le premier fut couronné
768. 9 octobre. à Soissons ; Charles ou Karl, dont le nom reçut par la suite l'addition de *Magnus*, Grand, prit les insignes royaux à Noyon. A leur avénement, l'Aquitaine fut de nouveau soulevée par Hunold, père de Waïffre, qui, après être resté vingt-trois ans dans un couvent pour expier le meurtre de son frère, en sortit alors pour venger la mort de son fils. Le pays, impatient du joug germanique, se hâta de le proclamer, et quelques semaines consommèrent la perte d'une province qui avait coûté à Pépin huit ans de guerre.

Charles, au moment de partir pour éteindre cet incendie, demanda des secours à Carloman, et le refus qu'il éprouva fut entre eux un germe de mésintelligence et de jalousie. Réduit à ses propres forces, il n'en dompta pas moins l'Aquitaine. Hu-

(1) Voyez *Genealogia regum Francorum ;* les Annales des différentes villes, les chroniques et les vers recueillis par Pertz, t. I, II, et les Vies des Saints contemporains.

Eginhardi, *Vita Caroli Magni,* le monument le plus précieux de l'époque. *Monach. Sangallensis de gest. Caroli M. — Capitularia Caroli M. — Epistolæ Caroli M., Alcuini, Hincmari. — Diplomata Caroli M. — Codex Carolinus.*

Anastasius, *V. Pontific.*

Boehmer, *Regesta chronologica diplom. Carolorum ;* Francfort, 1832.

Gaillard, *Hist. de Charlem.*

Dippold, *Leben Kaisers Karls des Grossen ;* Tubingen, 1810.

Philihps, *Deutsche Gesch.*, t. II.

Moeser, *Osnabruckische Gesch.*, V.

Ledeburg, *Kristiche Beleuchtung einiger Puncte in der Feldzügen Karls des Grossen ;* Berlin, 1828.

J. Ellendorf, *Die Karolinger, und die Hierarchie ither Zeit.*

Indépendamment des historiens déjà cités, y compris surtout Luden.

nold, trahi par les siens et livré à son ennemi, ayant réussi à s'échapper, gagna l'Italie, où il resta quelque temps dans un couvent de Rome ; puis, lorsqu'il vit les Francs en guerre avec les Lombards, il offrit aux derniers un bras et une haine que les ans ni le malheur n'avaient pu dompter. Afin de tenir l'Aquitaine dans l'obéissance, Charles la partagea entre des
comtes francs, et construisit, sur la Dordogne, une forteresse 769.
appelée depuis Fronsac, dans laquelle un petit nombre d'Austrasiens suffirent pour tenir en bride un pays épuisé par tant de guerres.

Charles, qui achevait alors sa vingt-cinquième année, avait mûri dans les camps et dans le gouvernement de l'Austrasie. D'une taille élevée et d'un aspect majestueux, il avait le teint clair, une vigueur à l'épreuve de toute espèce de fatigues ; d'une conversation vive, impassible dans les revers comme dans les succès, il se montrait plein de respect pour la religion, ami des sciences, et connaissait tout ce que l'on savait de son temps. Quand les institutions sociales ne sont pas encore déterminées, et que chacun attire à soi la plus grande part d'autorité qu'il peut, s'il vient à monter sur le trône un homme d'un caractère énergique, ferme dans ses desseins, et que rien ne peut écarter de la route qu'il s'est tracée, il entraîne facilement les autres à sa suite. Ceux qui se révoltent contre lui sont écrasés, et les mécontents se bornent à des murmures impuissants ; les hommes actifs deviennent des instruments dans cette main robuste, dont la prudence règle tous les mouvements.

Tel fut Charles, et peut-être ne faut-il chercher que dans son caractère personnel le secret de l'immense influence qu'il exerça sur ses contemporains. Carloman nous est dépeint, au contraire, comme un de ces hommes médiocres que la supériorité des autres aigrit jusqu'à les rendre soupçonneux, et qui, prenant ombrage des gens éminents, accordent leur confiance à ceux qui la méritent le moins. Quelques-uns de ces derniers, et notamment le duc Aucher, payés à cet effet par le roi des Lombards, cherchèrent à l'animer contre son frère : entraîné par leurs suggestions, il alla jusqu'à machiner contre les jours de Charles, et, si la guerre n'éclata point entre eux, on le dut à l'intervention de Bertrade, leur mère. Carloman tarda peu à mourir, laissant deux fils en bas âge ; or, comme le droit germanique, au lieu de voir dans les peuples une propriété transmissible héréditairement, considérait la dignité royale comme un fardeau, une magistrature confiée librement par le

suffrage commun, les seigneurs des pays dominés par le feu roi élurent à sa place Charles (1), qui se trouva ainsi à la tête de l'État le plus puissant de l'Europe.

Ici commence une série de guerres auxquelles Charlemagne dut de monter au rang élevé que la postérité ne lui a pas contesté. Didier, roi des Lombards, avait espéré, à la mort de Pépin, pouvoir réparer les pertes qu'il avait essuyées sous ce monarque; mais, quand l'expédition d'Aquitaine lui eut donné à connaître que Charles ne le cédait point à son père en vigueur et en habileté, il songea à s'en rapprocher. Il lui fit donc proposer la main de sa fille Désirée ou Hermengarde, et lui demanda celle de sa sœur Gisla pour son fils et collègue Adelchis; mais le pape Étienne III vit de mauvais œil un arrangement qui pouvait mettre en danger les intérêts temporels du saint-siége et ceux de l'Italie. Il écrivit donc à Charles en termes très-énergiques, pour qu'il ne donnât point le scandale de répudier Imiltrude, issue d'une famille noble parmi les Francs, pour choisir une autre femme dans une race détestée de Dieu et infectée de lèpre; d'ailleurs, ajoutait-il, il ne pouvait accorder à un prince qui ne régnait que par son bon plaisir cette sœur qu'il avait refusée à l'empereur grec.

770. Bertrade, qui envisageait ce double mariage sous un tout autre aspect, se rendit elle-même en Italie pour le conclure; à Rome, elle conféra avec le pape, à qui elle fit céder par Didier quelques-unes des villes qu'il lui avait enlevées; du reste, quoique l'union projetée entre Gisla et Adelchis ne paraisse pas s'être réalisée, elle repassa les Alpes en emmenant Hermengarde : infortunée jeune fille, qui expia par les douleurs et l'humiliation la courte jouissance de s'être assise auprès du plus grand roi.

(1) « Les historiens français glissent légèrement sur cette action de Charlemagne, comme si c'était la moindre des choses que d'avoir usurpé sur ses neveux un royaume qui, *par toutes les lois divines et humaines*, leur était légitimement dû. » MURATORI, *ad ann.* 771.

Nous ne connaissons point de loi *divine* qui oblige à donner aux fils le royaume du père. S'il en existait alors une humaine, l'historien aurait dû la citer; mais nous n'en avons jamais ouï parler, ni d'autres non plus. Nous voyons, au contraire, le droit des seigneurs à élire le roi toujours maintenu jusque-là. Il est pourtant d'un usage assez commun d'introduire ici les mots usurpation, hérédité, se rapportant à des idées tout à fait modernes. « Charles, dit Sismondi, avec autant d'avidité et d'injustice qu'aurait pu le faire un de ses prédécesseurs, dépouilla sa femme et ses fils (de Carloman) de leur héritage, les força de s'enfuir en Italie, etc. »

Les principales familles qui s'étaient attribué l'élection des consuls, successeurs des décurions, et souvent même celle des prélats, avaient acquis dans la Romagne beaucoup d'influence sur les autres classes, par les emplois, par la richesse, par la force, et prétendaient intervenir dans l'élection des papes. Depuis que les pontifes étaient devenus princes, la chaire de saint Pierre excitait l'ambition de ces familles, qui recouraient même à la violence pour l'occuper. A la mort de Paul, successeur d'Étienne II, quatre frères d'une famille patricienne, dont l'un était le duc Toton de Népi, réunirent leurs bandes armées (*scholæ*) et firent proclamer de force l'un d'eux, nommé Constantin, qui était encore laïque; ils contraignirent George, évêque de Palestrine, à lui donner les ordres, et, l'ayant installé au Vatican, ils lui firent jurer fidélité par le peuple romain.

Papes.

767.

L'intrus chercha à se mettre dans les bonnes grâces de Pépin, qui vivait encore; mais, occupé des guerres d'Aquitaine, il ne put s'inquiéter de l'Italie. Cependant les Romains supportaient avec peine le nouveau chef imposé à la chrétienté. Le primicier Christophe, ainsi que son fils Sergius, dignitaire de l'Église, s'enfuirent, sous prétexte d'aller se faire moines, chez les Lombards de la basse Italie, dont ils réclamèrent les secours pour chasser Constantin du siége qu'il avait indûment occupé.

Théodice, duc de Spolète, saisit cette occasion, et, du consentement de Didier, il fit partir une troupe de soldats, sous la conduite d'un certain Valdibert, qui s'était fait fort de livrer la ville à ses compatriotes. En effet, Rome est prise; Toton, qui était accouru pour repousser l'attaque, périt, et Passivus, son autre frère, tombe prisonnier avec le pape. Au milieu du désordre de l'invasion étrangère, Valdibert entraîne un prêtre hors du monastère, et se met à crier : *Vive le pape Philippe! c'est saint Pierre qui l'a élu.*

Le primicier Christophe, pénétrant les intentions des Lombards, s'adresse à un grand nombre de Romains, qu'il excite contre le nouvel élu, qu'on dépose, et Étienne III de Reggio, dans la Grande Grèce, est nommé selon les formes canoniques. Un concile assemblé dans la basilique de Saint-Jean de Latran déclara Constantin déchu; privé de la vue, il se présenta devant les Pères réunis, implorant leur pitié et avouant sa faute, ce qui ne l'empêcha point d'être battu de verges. Les actes de son pontificat furent abrogés par le concile, qui le condamna à faire pénitence durant toute sa vie : en outre, il dé- 768.

clara que jamais aucun séculier ne serait promu évêque ou pape, et qu'aucun individu, laïque ou militaire, n'assisterait à l'élection; que personne même, tant qu'elle durerait, ne viendrait à Rome des places de la Toscane et de la Calabre, et qu'on n'y entrerait pas avec des armes ou des bâtons. Valdibert, convaincu de machinations, eut aussi les yeux crevés.

Alors Christophe et Sergius furent envoyés à Didier par le pape, pour réclamer les biens et les revenus appartenant au saint-siége (1). Didier les berça de belles paroles, disant qu'il irait en personne arranger le différend; mais, tout en caressant, il épiait le moment de porter un coup assuré. Le camérier Paul Axarte, gagné par lui, inspira de la défiance au pape contre Sergius et Christophe, et lui conseilla de s'en défaire. Ces derniers, qui avaient pressenti le danger, levèrent des troupes et mirent la ville en état de défense, si bien que Didier, lorsqu'il parut devant les sept collines, rencontra une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu. La force ayant échoué, il eut de nouveau recours à la ruse. Le pape fut invité à se rendre en son camp pour s'entendre avec lui sur les droits et les avantages dus à l'Église; mais, lorsque Etienne III se trouva hors des murs, Axarte souleva Rome contre Sergius et Christophe, et déjà la lutte s'engageait quand le pape revint et s'interposa pour calmer les esprits.

Didier, toujours déloyal, invita le pontife à une nouvelle conférence dans Saint-Pierre, qui se trouvait alors en dehors des murs. Lorsque le pape fut venu, Didier fit fermer les portes et le retint prisonnier, en l'obligeant d'envoyer ordre à Christophe et à Sergius de déposer les armes et de venir le joindre, ou de se retirer dans un couvent.

Ils voulurent d'abord rester à leur poste et sous les armes; mais, abandonnés par leurs partisans, ils sortirent pour aller vers le pape, qui, rendu à la liberté, les laissa tous deux dans l'église afin que, la nuit venue, ils pussent rentrer dans Rome sans danger; mais Didier, violant la sainteté de l'asile, les en arracha et leur fit crever les yeux (2).

(1) *Pro exigendis a rege Desiderio justitiis beati Petri*. Anast., *Vita Stephani III*, p. 178. C'est-à-dire les revenus des biens ecclésiastiques situés dans le royaume lombard et dans les villes occupées par Didier.

(1) Le fait est exposé différemment dans une lettre d'Étienne III à Bertrade (Cenni, I, 267). Le détestable Christophe, y est-il dit, et son méchant fils Sergius, avaient ourdi une trame avec Toddon, envoyé de Charlemagne, pour donner la mort au pontife; mais Dieu le sauva, grâce au secours de Didier.

Satisfait de s'être vengé sur ces deux hommes, ses ennemis, Didier s'en alla sans avoir rien restitué. Le pape ne pouvait espérer d'appui de la part du roi des Francs, gendre du roi lombard; mais la discorde ne tarda point à se mettre entre les deux princes. Charles, qui ne comptait pas au nombre de ses vertus la constance en amour, s'ennuya bientôt d'Hermengarde, et la renvoya à son père pour épouser Ildegarde, princesse suève. Cet affront ulcéra Didier, et, comme la veuve de Carloman s'était retirée à sa cour avec ses deux fils, pour échapper aux embûches qu'elle redoutait de la part de son beau-frère, il proclama les droits des deux orphelins à l'héritage paternel, et requit le pape de les oindre rois des Francs.

Adrien Ier, fils de Théodule, duc de Rome, avait succédé à Etienne III; lent à prendre un parti, mais doué d'une forte persévérance, il vit qu'il n'appartenait pas au pape d'élire le roi d'une nation libre, ni d'attiser la guerre civile; il répondit donc qu'il voulait, comme pontife, vivre en paix avec tous les chrétiens, et que, du reste, il ne pouvait avoir une grande confiance dans un prince qui avait violé toutes les promesses faites à son prédécesseur. Didier, furieux, se mit en marche pour réaliser ses desseins par la force; il occupa d'autres villes de la Pentapole, bloqua Ravenne, et marcha sur Rome en dévastant les campagnes. 772.

Adrien, après de vains efforts pour détourner l'orage, imita Zacharie en s'adressant à Charlemagne pour qu'il vînt protéger l'Église, dont il était le défenseur officiel. Charles essaya par ses ambassadeurs d'amener Didier à renoncer à ses usurpations. Sur son refus, il fit ses préparatifs de guerre; ayant fixé à ses vassaux Genève pour lieu de rendez-vous, il leur exposa l'état du pontife, les tentatives faites par Didier pour allumer la guerre civile en France, et l'expédition fut résolue d'une voix unanime.

Appelés au Vatican, ils refusèrent de s'y rendre, prirent les armes et chassèrent de Rome le pontife; puis, ayant été abandonnés, ils s'étaient réfugiés dans Saint-Pierre, où le pape les avait défendus avec effort contre la multitude, qui demandait leur sang; mais, comme il voulait les faire rentrer dans la ville pour assurer leur salut, ils furent pris et aveuglés sans son consentement et à son insu. — Cette version est préférée par Muratori et par le plus grand nombre; mais Cenni, Pagi et Lecointe ont supposé que cette lettre avait été extorquée au pape par Didier, ou qu'elle avait été falsifiée dans sa chancellerie. En effet, une autre lettre (CENNI, I, 274), ainsi que les biographes d'Étienne et d'Adrien, rapportent cet événement de la manière que nous avons adoptée comme la plus vraisemblable.

Elle ne devait pas être difficile contre un pays divisé entre différents possesseurs, où les Grecs n'avaient que des prétentions, sans force ni volonté pour les soutenir; où les papes appelaient les Francs; où les Lombards, sans accord entre eux, avaient en outre à se défendre contre la haine des Italiens, adversaires implacables des conquérants.

Il peut sembler aux écrivains qui, dix siècles plus tard, racontent tranquillement les vicissitudes de cette époque, que leurs pères eurent tort de ne pas se soumettre entièrement aux Lombards, ce qui aurait donné à l'Italie cette unité à laquelle la France et l'Angleterre, grâce à la domination des barbares, ont dû de devenir fortes et respectées. En admettant même que ceux qui raisonnent ainsi devinent ce qui serait arrivé, quelle justice pourrait imposer à un peuple de ne pas chercher à s'affranchir d'une oppression cruelle, dans le seul espoir qu'elle deviendra le germe d'un bonheur à venir pour une postérité éloignée?

Mais ce bonheur était-il possible? Si les Lombards éteignaient en Italie les restes de la civilisation romaine, comment aurait-on vu jaillir de son sol cette lumière qui plus tard rayonna sur toute l'Europe? Si ce pouvoir modérateur que s'arrogea alors l'Eglise, même dans les choses temporelles, n'avait pas dominé sur le droit politique inhabile et farouche de ces temps, les autres nations et l'Italie elle-même auraient-elles pu conquérir leur nationalité?

Nous nous sentons peu disposé à fermer les yeux sur ce qui a été, pour rechercher ce qui aurait pu être; mais que celui qui s'arrête aux misères successives de la Péninsule, amenées par des événements terribles, par des infamies et des violences inscrites dans le livre de la colère de Dieu comme une expiation ou une préparation, veuille se reporter à cette époque; il verra qu'en empêchant l'Italie de tomber sous le joug des barbares, puis en la faisant le centre de l'empire renouvelé, les anciennes institutions et les meilleures traditions de l'intelligence s'y conservèrent, et qu'après s'être perfectionnées, elles lui valurent bientôt commerce, science, civilisation, liberté, la gloire enfin d'avoir été l'institutrice et le modèle des autres nations. Or cet âge glorieux aurait-il été possible sous la domination une, farouche et avilissante des étrangers?

Mais, si l'Italie n'est pas une, faut-il absolument en chercher la cause dans ces temps et dans cette domination anéantie? N'avait-elle pas été une sous le Goth Théodoric? et cependant

cette unité ne se maintînt pas. Aurait-elle survécu au morcellement que la féodalité apporta ensuite partout? aurait-elle résisté aux amours homicides des étrangers, lorsque, au quinzième siècle, Français, Allemands, Espagnols, Hongrois, Suisses, Turcs, vinrent assouvir leur ambition et leur avidité sur cette malheureuse contrée, tandis que dans Rome retentissait inutilement le cri de guerre de Jules II pour expulser les barbares?

Ainsi, sans rendre un peuple responsable des conséquences éloignées et incertaines de sa conduite, nous croyons, quant à nous, que, par le droit éternel de la conservation, l'État romain, menacé de tomber sous la servitude étrangère, a pu légitimement défendre son indépendance en s'appuyant sur qui la lui garantissait; en outre, jamais les Lombards n'étaient entrés dans la voie qui pouvait les amener à réunir l'Italie entière. Bien que convertis à la foi romaine, l'ambition d'étendre sur de nouveaux pays, sans autre droit que celui de la conquête, les déprédations qu'ils faisaient subir à la Lombardie, les mit en lutte avec le pontife; or, comme les Romains voyaient dans le pape leur représentant, le défenseur de leurs droits, le seul qui sût consoler les opprimés et obliger les oppresseurs à la justice, la haine devait s'accroître, chez tous les Italiens, contre une nation qui répondait par des menaces et par les armes aux prières et aux conseils que le pape lui adressait. Dans cette lutte, le clergé, répandu partout pour adoucir les maux qui sont le partage du vaincu, considérait comme siens les affronts faits à son chef, et habituait les fidèles à en ressentir la blessure, comme les membres souffrent des coups portés à la tête.

En France, le pouvoir royal s'affermit par l'association des barbares avec le clergé, et forma ainsi le noyau autour duquel les temps et les événements condensèrent les autres éléments sociaux jusqu'à constituer la puissance nationale. En Italie, au contraire, la force ayant fait divorce avec l'opinion, le pouvoir politique avec l'autorité ecclésiastique, comment aurait-il été possible de rapprocher les vaincus des vainqueurs?

Les rois francs, plus ambitieux et plus énergiques, soumirent différents princes par l'intrigue, par la guerre, par le crime; mais, chez les Lombards subsistèrent toujours les ducs, petits souverains dans leurs domaines, qui, bien loin de laisser exercer au roi cette autorité absolue, seule capable d'assurer le succès d'expéditions entreprises en commun, le considérè-

rent toujours non-seulement comme le premier parmi ses égaux, mais encore comme leur créature.

Ajoutez à cela que Charles, par l'énergie prépondérante de son caractère, entraînait l'armée et les chefs à décréter dans les assemblées ce qui était dans sa volonté, à agir sur le champ de bataille avec la confiance aveugle de gens qui ne font qu'obéir au commandement. Didier, au contraire, à son avénement au trône, s'était trouvé contrarié par la faction de Rachis, qu'il avait étouffée, mais non éteinte; les différents ducs, employant leurs forces à leur gré, lui refusaient secours, et s'entendaient même avec ses ennemis. Il devait donc, par le manque de moyens suffisants et par la crainte d'être trahi, se tenir sur la défensive; or, tandis que la politique lui conseillait de ne pas attendre dans ses foyers un ennemi qu'il avait provoqué, et de s'allier avec les Saxons, de même race que sa nation, il dut recourir à la ruse, et manœuvrer selon que l'exigeaient, d'un côté, les attaques du dehors, et, de l'autre, les machinations de l'intérieur.

Charles, dans une position toute différente, comprit, comme tous les grands hommes, ce que réclamait son temps. Au lieu de lutter avec les prêtres, alors tout-puissants, il se fortifia en s'emparant de toutes les forces motrices de la société, et en les dirigeant vers son but. Il s'avançait donc à cette heure avec un dessein réfléchi et arrêté, non plus comme Pépin, pour humilier les Lombards et laisser subsister leur domination, mais résolu à les exterminer, puisqu'ils ne savaient pas demeurer tranquilles.

Tandis que nous avons vu les Goths tomber, puis se relever, et faire presque déplorer leur chute, parce qu'elle fut noble et généreuse, il y eut faiblesse et lâcheté dans celle des Lombards, dont les rois juraient et se parjuraient, avaient toujours le dessous à la guerre, acceptaient le trône aux conditions dictées par un souverain étranger; ou bien, comme des enfants indociles, ils se relevaient arrogants dès que s'était éloigné celui devant lequel ils avaient courbé la tête.

Cette fois encore, la conquête de l'Italie coûta très-peu de sang à Charles, parce qu'il n'eut à la disputer qu'aux partisans peu dévoués de Didier et de son vaillant fils Adelchis, qu'il
773. avait associé au trône. Ce dernier avait si bien fortifié les défilés des Alpes, que les seigneurs francs commençaient à murmurer du retard qu'ils éprouvaient, plus disposés, comme le fut toujours cette nation, à périr dans des attaques instantanées qu'à

vaincre par la persévérance. Charles lui-même n'était pas éloigné de renoncer à son entreprise, quand un déserteur, d'autres disent un diacre, nommé Martin, lui indiqua un passage non gardé, à travers des rochers inaccessibles. Une poignée de Francs, sous la conduite du duc Bernard, fils naturel de Charles Martel, ayant gravi la montagne, prit à revers les Lombards, qui, saisis d'une terreur panique, ou enlacés peut-être par la trahison, abandonnèrent leurs positions imprenables, et s'enfuirent sans oser regarder une fois l'ennemi en face. Adelchis se renferma dans Vérone, Didier dans Pavie, avec la famille de Carloman et Hunald, le duc fugitif des Aquitains.

Charles, joyeux de ce succès inespéré, planta sa lance sur le sol de l'Italie; avant que l'ennemi fût revenu de sa consternation, il assiégea ces deux villes, dont il se rendit maître au moyen des intelligences qu'il s'était ménagées. Adelchis parvint à s'enfuir à Constantinople; Didier, tombé dans les mains de son redoutable ennemi, fut conduit en France avec Ansa, sa femme, et renfermé dans le monastère de Corbie, où il finit ses jours; Hunald fut lapidé par le peuple en fureur. On ignore quel fut le sort de la famille de Carloman, dont il n'est pas fait la moindre mention. Charles en Italie. 774.

Pendant que Pavie résistait encore, Charles s'était rendu à Rome, où il reçut les honneurs accordés précédemment au représentant de l'empereur. Nobles et magistrats allèrent au-devant de lui avec la bannière jusqu'à trente milles de distance; on voyait se déployer, le long de la voie Flaminia, les écoles ou communautés nationales des Grecs, des Lombards, des Saxons et d'autres de toute nation; car chacune avait son quartier et se régissait d'après ses institutions, au milieu de cette Rome accoutumée jadis à les absorber toutes; de nombreuses troupes d'enfants, avec des palmes et des branches d'olivier, chantaient des hymnes de triomphe en l'honneur de celui *qui venait au nom du Seigneur*.

Charles, qu'on accueillait non comme un roi étranger, mais comme patrice, déposa l'habit des Francs et revêtit la tunique longue et la chlamide romaine; à peine eut-il aperçu de loin la croix qu'il descendit de cheval et se rendit à pied au Vatican, 1er avril.
où il monta en baisant chacune des marches du perron, en haut duquel l'attendait le pape Adrien, qui l'embrassa; ils se dirigèrent ensuite vers l'autel l'un à côté de l'autre, le roi tenant la droite. Comme il demanda à entrer dans Rome, le pontife prit d'abord quelque ombrage de cet hôte armé; mais,

rassuré bientôt par ses promesses, il l'y introduisit en lui prodiguant les honneurs les plus solennels. Charles assista aux touchantes cérémonies de la semaine sainte; puis il confirma et accrut la donation de Pépin. L'acte souscrit par Charles et les évêques, abbés, ducs et comtes de sa suite fut placé sur le tombeau de saint Pierre, sous l'Évangile que l'on avait coutume de baiser.

Fin des Lombards. C'est ainsi que finissait le règne des Lombards après une durée de plus de trois siècles, dans le cours desquels ils ne parvinrent jamais à se faire aimer, et ne produisirent pas un seul grand homme, comme on en vit naître chez les autres barbares. Leur nom survécut pourtant, car Charles s'intitula roi des Lombards (1). Bien que sa première descente ne fût pas exempte des maux que la guerre entraîne d'ordinaire à sa suite (2), il refréna promptement ses guerriers dans leurs excès. Comme il ne venait point avec une nation nouvelle, il n'eut pas besoin de dépouiller les anciens propriétaires; il se borna à mettre dans Pavie une garnison franque, conférant des fiefs vacants à plusieurs nobles de ses vassaux, et confirmant dans la possession des autres et dans leurs dignités les seigneurs qu'il en trouva investis, à la charge de lui jurer fidélité.

Cette main robuste qui les tenait en bride ne tarda guère à peser aux seigneurs lombards. Arigise, duc de Bénévent, gendre de Didier, et toutefois d'accord avec le pape contre lui, organisa un complot pour secouer le joug avec Hildebrand, duc de Spolète, Rotgaud, duc de Frioul, Réginald, duc de Chiusi, et Adelchis, qui, réfugié à Constantinople, songeait, comme tout roi déchu, à remonter sur le trône. Le pape Adrien, dont l'œil était ouvert sur les intérêts de son ami et de son protecteur, en avertit Charles, qui, avant que les conjurés eussent pu réunir leurs forces, se mit à la tête d'une
776. bande de volontaires (car la saison était trop avancée pour convoquer l'armée féodale), envahit le Frioul, défit le duc,

(1) Quelques-uns ajoutent qu'il se fit couronner par l'archevêque de Milan, mais il n'est pas probable que les rois lombards fussent inaugurés en recevant la couronne; on leur mettait une lance à la main, et Paul Diacre raconte qu'un coucou vint se poser sur celle d'Hildebrand. Il n'est même jamais parlé du couronnement des Carlovingiens, et le premier souvenir certain de cet acte ne va pas plus loin que l'an 888, quand Béranger fut couronné dans Pavie.

(2) « La désolation fut si grande dans ces jours, que les uns ayant été hachés par le glaive, d'autres ayant péri de faim, d'autres ayant été dévorés par des bêtes féroces, il restait à peine un petit nombre d'habitants dans les bourgs et dans les villes. » *Chronique du prêtre André*, ap. MURATORI.

qui fut tué, et mit à sa place le Franc Marquard, puis Hunric (Hunrok), dont les descendants conservèrent ce duché jusqu'en 924.

Les autres rebelles furent également soumis, et, dans le but de prévenir les révoltes, Charles changea l'administration et la juridiction, qui eurent pour base le fief à la manière franque. Les ducs abolis, leurs juridictions furent divisées en districts présidés par des comtes, et subdivisés, comme précédemment, sous la direction de gastalds et de scultets. Le pouvoir du comte s'étendait sur tout le canton, moins sur les personnes dépendant immédiatement du roi; il conduisait les habitants à la guerre, et les convoquait aux assemblées. Les décisions des comtes paraissaient-elles injustes, la plainte était portée devant le comte palatin, résidant probablement à Pavie, lequel décidait comme représentant du roi. Il était envoyé en outre, de temps à autre, des *missi dominici*, pour redresser les torts et s'informer de l'état du pays.

Comme il arrive dans toute conquête, ce qu'il y avait de bon et de meilleur fut le partage des seigneurs francs, si bien qu'il ne resta du royaume lombard que le nom et la législation; encore celle-ci fut-elle modifiée par les capitulaires de Charlemagne.

Le duché de Bénévent, refuge des Lombards qui ne purent se résigner à la domination franque, resta indépendant. Le duc Arigise se fit oindre par son évêque, et, prenant sceptre et 774.
couronne avec le titre de prince de la nouvelle Lombardie, qui survivait à l'ancienne, il chercha à s'emparer tour à tour de quelqu'une des places pontificales de son voisinage.

Charles s'ennuya enfin des entreprises de ce duc; passant donc les Alpes pour la quatrième fois, il s'avança menaçant 786.
contre Arigise, qui s'empressa, par voie d'ambassadeurs, de faire acte de soumission et de se mettre à son entière discrétion; mais Charles, qui se méfiait de ses protestations, continua sa marche, et le duc se réfugia à Salerne, où il obtint ensuite la paix, en recevant, à titre de fief, son duché, diminué de six villes, qui furent attribuées à l'Église. Dès ce moment il se déclara vassal du roi des Francs, auquel il s'engagea à payer un tribut annuel de sept mille sous d'or, et livra douze otages, parmi lesquels se trouvait son propre fils Grimoald. Mais ni promesses ni otages ne refrénèrent Arigise; il envoya demander à Constantin V, ou plutôt à Irène, sa mère, le duché de Naples, la dignité de patrice de la Sicile et une

armée, promettant de reconnaître la souveraineté de l'empereur, de se faire raser la barbe et d'adopter le costume grec. Irritée contre Charles (sans doute parce qu'il avait refusé, malgré sa promesse, Rotrude à Constantin), Irène agréa la proposition, et Adelchis, roi détrôné des Lombards, se rendit sur la frontière de Bénévent pour animer les esprits et diriger le soulèvement; mais, Arigise étant mort sur ces entrefaites, Charlemagne conféra le duché à Grimoald, son fils, à la seule condition de démanteler Salerne et Acarenza, d'inscrire le nom du roi des Francs en tête de ses actes et sur ses monnaies, et de faire couper la barbe de ses Lombards. Adelchis néanmoins ne voulut pas renoncer à son entreprise, et, suivi de Théodose, patrice de Sicile, il débarqua de nouveau sur ces côtes; mais, attaqué par Grimoald, fidèle à Charles, il tomba dans la bataille, et avec lui périt la dernière espérance des Lombards.

Royaume d'Italie. 781.

Pour consolider le nouvel ordre de choses, Charles amena en Italie Pépin, son fils, âgé de six ans, lui donna l'investiture de ce royaume, et le fit sacrer par le pape Adrien, en lui assignant Pavie pour résidence. Le royaume d'Italie occupait donc la partie supérieure de la péninsule jadis dominée par les Lombards, et qui seulement alors prit le nom de Lombardie. Le pays des Sabins, qui avait appartenu au duché de Spolète, fut assigné aux papes, outre la donation de Pépin. Ces contrées conservèrent leurs institutions propres, comme sous les empereurs grecs, et le gouvernement municipal dans les cités administrées par des décurions sous l'autorité de leur chef ou du duc.

Plusieurs familles consulaires et sénatoriales ou patriciennes subsistaient encore à Rome, où elles avaient beaucoup d'influence sur le gouvernement, bien que les papes nommassent les ducs et les autres magistrats. Les lettres du pape Adrien montrent qu'il dirigeait et surveillait le gouvernement temporel, même dans des pays non soumis à l'autorité du saint-siége, par suite de cette confusion des pouvoirs dont nous avons parlé plus haut.

Les évêques de Ravenne, lorsque le siége du gouvernement impérial était dans cette ville, avaient tenté de s'affranchir de l'autorité du pape en matière ecclésiastique; alors, aspirant comme lui à une domination temporelle, ils demandèrent à Charles de conférer à ce siége la Marche d'Ancône; bien qu'il n'accédât point à leur désir, son refus ne fut pas de

nature à les faire renoncer à toute prétention. Tant que vécut Charles, l'archevêque de Ravenne eut sous sa juridiction, outre la cité même, Faenza, Forli, Forlimpopoli, Césène, Comacchio, Imola, Bologne et d'autres villes, en nourrissant la pensée d'étendre son autorité sur toute la Pentapole (1). Afin d'appuyer ses prétentions, il appauvrit son église, en flattant les rois francs, au point de leur permettre de transporter à Aix-la-Chapelle et ailleurs les ornements les plus remarquables des temples de Ravenne.

Les empereurs de Constantinople conservaient encore, dans la basse Italie, Gaëte, Otrante, Amalfi, Naples, Sorrente, plus la Sicile, la Corse et la Sardaigne. Naples était gouvernée par un maître de la cavalerie, la Sicile par un patrice, fonctions qui furent conférées par les Grecs jusqu'à la fin du dixième siècle; mais, comme ces populations se trouvaient continuellement en hostilité avec les Lombards des deux duchés méridionaux, les Grecs ne surent les conserver qu'en étendant leurs priviléges, ce qui amena leur émancipation absolue. **Italie méridionale.**

Dans d'autres villes maritimes germait aussi, sous le nom de l'empire grec, la liberté, qui convient à des peuples habitués à la mer, et peu disposés dès lors à s'arranger d'un gouvernement despotique. Déjà Grégoire le Grand se plaignait des pirateries exercées contre les sujets de l'empire par les Pisans, dont la puissance s'accrut ensuite dans le neuvième siècle. La superbe Gênes, assise au pied de montagnes stériles, battue par une mer peu poissonneuse, et contrainte à demander à la navigation des moyens d'existence, pourvoyait déjà, au commencement du neuvième siècle, à sa propre sûreté; elle était régie par un gouvernement simple, propre à défendre les franchises du peuple, à l'affectionner à la patrie, et à lui donner le goût des affaires publiques. **Républiques maritimes.**

Venise arriva plus promptement à la grandeur; elle donna la première l'exemple d'un gouvernement régulier aux nations modernes, et vécut longtemps presque exempte de troubles intérieurs, et même sans une guerre civile. Elle finit solitaire et épuisée, en laissant néanmoins un regret affectueux chez les peuples mêmes qui lui furent asservis, tandis que les orgueilleux cherchent à lui ravir jusqu'à la pitié, ce dernier droit du malheur, en essayant de la diffamer, comme le libertin qui livre à la risée la femme dont il a fait le déshonneur. **Venise.**

(1) *Cod. Carol. Ep. Adriani*, 53, 54.

Avant l'invasion des barbares, le pays des Vénètes comptait cinquante villes, et s'étendait de la Pannonie à l'Adda, du Pô aux Alpes Rhétiques et Juliennes. Ces villes, exposées les premières aux incursions des septentrionaux, perdirent leur prospérité; puis Attila réduisit en cendres Aquilée, Concordia, Oderzo, Altino, Padoue. Les peuples de l'Euganée et de la Vénétie, qui s'enfuyaient devant le Fléau de Dieu, se réfugièrent
450. dans l'île de Rivo Alto (*Rialto*) et dans les îlots circonvoisins. L'ouragan passé, beaucoup d'entre eux préférèrent cet asile à leur patrie désolée. Les réfugiés, comme il arrive d'ordinaire dans les émigrations, étaient ceux qui jouissaient de plus d'aisance; ils cherchèrent à se procurer les commodités de la vie, en même temps qu'ils s'adonnèrent aux seules industries possibles sur ces bords, au commerce, à la pêche, à l'extraction du sel, au transport de tout ce qui descendait des fleuves d'Italie ou devait les remonter, afin de suppléer aux blés que ne leur fournissaient plus des champs abandonnés.

A la chute de l'empire romain, puis à la venue des Goths, et plus que jamais peut-être à l'arrivée des Lombards, de nouveaux émigrés accoururent dans les îles pour se soustraire à la servitude. Il était naturel que les premiers ne fissent pas participer ces nouveaux hôtes à tous les droits civils et politiques; ce fut ainsi qu'une noblesse se trouva formée non par le droit du sang ou de la conquête, mais en vertu d'un droit de propriété des plus légitimes. Alors que l'Empire n'existait plus qu'à Constantinople, l'éloignement affaiblit les liens qui lui rattachaient encore ces peuples; il serait difficile de dire au juste en quoi consistait leur dépendance, depuis les successeurs de Zénon; peut-être se bornait-elle à l'hommage, ce qui leur donnait le droit de se défendre contre leurs voisins, et leur valait le privilége de commercer avec l'Orient. Toutes les nations conservent le caractère de leur origine; or, de même que Rome fut guerrière, Sparte austère, Athènes pleine d'urbanité, Florence turbulente, les Italiens conservèrent dans Venise le souvenir de leur civilisation primitive; ils se livrèrent peu aux armes, beaucoup au négoce, et se régirent municipalement, comme ils le faisaient sur la terre ferme.

Héraclée fut le premier siége du gouvernement, lequel s'étendait sur les îles et la lisière de terre ferme qui va de Grado à Capo-d'Argine. Il s'y tenait des assemblées populaires qui traitaient des intérêts communs, et nommaient des magistrats annuels et un tribun pour chacune des îles; c'est ainsi que la

liberté s'y établissait sans ces luttes sanglantes regardées par quelques-uns comme la condition nécessaire de la régénération italienne.

Déjà, au temps de Théodoric, Cassiodore parlait des Vénitiens comme de marins actifs parcourant la mer et les fleuves : « Semblables à des oiseaux aquatiques, vous avez disséminé « vos demeures sur la face de la mer. Vos efforts ont réuni « des terres séparées, opposé des digues à l'impétuosité des « flots ; la pêche suffit à votre nourriture, et le pauvre est « traité comme le riche ; les habitations sont uniformes ; chez « vous point de distance entre les conditions, point de jalousie « entre citoyens. Vos salines vous tiennent lieu de champs (1). »

La première année de l'invasion lombarde, le patriarche 568. d'Aquilée, qui était parvenu à l'apogée durant le schisme des Trois Chapitres, abandonna sa ville détruite pour se transporter à Grado, et, dans l'espace d'un siècle, il fut imité par la plupart de ses suffragants ; il vint s'en établir un à Caprola, un autre à Héraclée, sur la côte, à l'embouchure de la Piave, un troisième dans l'île de Torcello, un quatrième sur le rivage de Médoaco, un enfin à Équilo. Or, plus le joug lombard devenait insupportable aux Italiens et surtout au clergé, plus s'accroissait la population des tranquilles lagunes.

Les Esclavons qui avaient occupé la Dalmatie, adonnés au brigandage et ne trouvant pas de butin à faire dans une contrée tant de fois mise au pillage, se livrèrent à la piraterie. Les Vénitiens durent alors s'opposer à leurs attaques, et ils réunirent la valeur à l'industrie (2). Lorsqu'ils aidèrent l'exarque à recouvrer Ravenne sur Luitprand, Orso, qui remporta cette victoire, en conçut de l'orgueil et affecta la tyrannie, ce qui amena une réforme dans le gouvernement. L'administration, remise d'abord à un seul tribun, fut ensuite confiée à dix, à douze, à sept ; enfin les nobles, le peuple et le clergé réunis 697. élurent un seul chef, dont l'autorité, s'étendant sur tous, pût refréner l'ambition et les violences. Paoluccio Anafesto d'Héraclée, ayant été revêtu du pouvoir, non par suite d'une usurpation tyrannique, mais par l'amour d'une liberté moins tumultueuse, commença la série des *doges*, magistrature suprême, tempérée néanmoins de manière qu'aucun d'eux ne pût arriver

(1) Variarum, XII, 24.
(2) Dandolo, *Chron.*, V, 7.

à un pouvoir despotique. Ils étaient alors nommés à vie par le peuple, qui conservait les comices et le droit d'élection.

804. Lorsque Charlemagne eut renouvelé l'empire d'Occident, il fit avec Constantinople une paix qui déterminait les limites du royaume italique, dans lesquelles il comprenait l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie. En conséquence, les doges de Venise et de Zara auraient dû prêter hommage à Charles; mais l'empereur Nicéphore, violant ce traité, envoya des troupes pour
807. recouvrer la Dalmatie; une trêve fut aussitôt rompue que conclue par Paul, duc de Zara et de Céphalonie, qui occupa les ports de la Dalmatie, puis vint jeter l'ancre au milieu des flots où Venise commençait à s'accroître, et fit aussi une tentative sur Comacchio. Repoussé par les Francs, il chercha à entamer des négociations avec Pépin; mais elles furent contrariées par les frères Obelerio et Beato, doges de Venise, dans la crainte que la cession de la république ne fût le prix du traité.

Paul, se voyant entouré d'embûches, ramena sa flotte à Céphalonie, et les Vénitiens demeurèrent exposés à la vengeance de Pépin, irrité contre eux parce qu'ils lui répondirent quand il réclama le serment d'obéissance : *Nous ne voulons être sujets* (δοῦλοι) *que de l'empereur romain;* parce qu'ils lui refusèrent secours dans son expédition de Dalmatie, et que leurs persécutions contraignirent le patriarche de Grado de transférer son siége à Pola.

Pépin, ayant donc tourné ses armes contre eux, prit les îles de Grado, Héraclée, Chioggia, Palestrine, Équilo, Malamocco; le doge alors, pour sauver Olivolo, Torcello et Caprola, promit de lui payer un tribut annuel.

809. Les Vénitiens, l'accusant de lâcheté ou de trahison, expulsèrent Obelerio, qui passa en Orient avec toute sa famille.

Des discordes intérieures facilitèrent à Pépin la conquête de Chioggia et de Palestrine, d'où il jeta un pont de barques jusqu'à Malamocco, siége du gouvernement. Sur la proposition d'Angelo Participazio, toute la population se transporta à Rialto, et l'amiral Victor d'Héraclée laissa les bâtiments ennemis s'engager dans les bas-fonds des lagunes; puis, quand la marée basse les empêcha de se mouvoir, les Vénitiens les assaillirent avec les dards et le feu, si bien qu'ils eurent beaucoup de peine, au retour de la marée, à se réfugier dans le port de Ravenne (1).

(1) Nous parlerons ailleurs des traditions populaires relatives à Charlemagne.

Cette victoire dédommagea Venise des pertes éprouvées. Angelo Partecipazio, placé à la tête du peuple qu'il avait sauvé, transféra le siége du gouvernement à Rialto, et fit construire une muraille pour défendre l'entrée de la lagune. A l'abri de ce rempart, Chioggia, Malamocco, Palestrine, Héraclée, relevées de leurs ruines, formèrent une couronne autour du palais du doge avec une soixantaine d'îlots réunis par des ponts; c'était comme un symbole de l'unité morale dont le pays attendait sa force. Ce groupe d'îles reçut le nom de l'ancienne patrie, et fut appelé Venise. Peu de temps après, deux citoyens, qui avaient fait le voyage d'Alexandrie, réussirent à lui soustraire le corps de saint Marc, en le cachant sous de la chair de porc, afin qu'elle ne fût pas visitée par les douaniers musulmans, et le transportèrent dans leur patrie. Ce saint, dès ce moment, devint le patron de la république vénitienne. Une commune et un saint, tels sont les éléments dont les Italiens composèrent toujours leur liberté. 811.

La flotte de Pépin n'obtint pas plus de succès contre la Dalmatie, et cette province resta aux Grecs. Les hostilités et les négociations se succédèrent jusqu'au moment où le patrice Arsaphe reçut à Aix-la-Chapelle, de la main de Charlemagne, le traité de paix qui cédait aux Grecs la ville de Venise, ainsi 812.
que celles de Trau, Zara et Spalatro. C'était pour l'empire grec une acquisition purement nominale, tandis que ces villes se trouvaient ainsi délivrées des inquiétudes sans cesse renaissantes que leur causaient les prétentions des Francs.

Quant à celles qui regardent l'Italie, personne ne les a recueillies. La chronique vénitienne de Martin de Canale traite longuement de l'expédition de Charlemagne contre Venise; il est question de son arrivée à Malamocco, dont tous les habitants se sauvèrent à Rialto. Harcelés sans relâche par les Francs, ils en vinrent un jour aux mains avec eux, et leur laissèrent une grande quantité de pains; ce qui fit reconnaître à Charlemagne qu'il ne les réduirait pas par la famine. Une femme, feignant la trahison, lui amena des gens qui, moyennant une grosse somme, construisirent un pont flottant où pourrait passer l'armée; mais ils le construisirent de telle manière que la cavalerie des Francs fut engloutie. Alors Charles, découragé, demanda à voir le doge, et entra avec lui dans Venise. Pendant le trajet, comme le navire était arrivé à l'endroit où l'eau est la plus profonde, il y lança de toute la force de son bras un long glaive, en disant : « Comme cette arme que je viens de jeter dans la mer ne reparaîtra plus, de même que personne au monde n'ait désormais le pouvoir de nuire à Venise; et si quelqu'un le tente, que la colère de Dieu l'atteigne, comme elle s'est appesantie sur moi et sur les miens. »

CHAPITRE XV

CHARLEMAGNE CONQUÉRANT.

Les expéditions contre les Lombards n'étaient plus des excursions comme celles des barbares, ayant le pillage pour but, ni des hostilités de tribu à tribu, mais des guerres conseillées par une intention politique et par la nécessité de mettre à exécution un système arrêté. Que Charles eût compris cette nécessité en jetant un regard intelligent sur son siècle, ou qu'il fût poussé à son insu soit par les circonstances, soit par cet instinct qui fait connaître aux grands hommes ce qui convient à leur époque, on voit percer continuellement, dans les cinquante-quatre expéditions entreprises de 769 à 813 (1), l'intention de réunir dans une vigoureuse unité les populations établies sur le sol de l'ancien empire romain, afin de les opposer à la double invasion des Arabes au midi, et, au nord, à celles des peuples barbares restés dans la Germanie.

Il ne faut donc pas voir en lui un conquérant ambitieux, mais un ordonnateur s'appliquant à affermir sur le territoire occupé les populations récemment établies, et à opposer une digue à des irruptions nouvelles. C'est dans ce but qu'il commença par soumettre l'Aquitaine, dont les agitations continuelles affaiblissaient la frontière de France, voisine du nouveau royaume fondé par les Arabes en Espagne. Les Lombards,

(1)

Contre les Aquitains	2
— les Saxons	18
— les Lombards	5
— les Arabes d'Espagne	7
— les Thuringiens	1
— les Avares	4
— les Bavarois	1
— les Bretons	2
— les Slaves au delà de l'Elbe	4
— les Sarrasins en Italie	5
— les Danois	3
— les Grecs	2
	54

toujours campés, à la manière d'une armée, au milieu de populations subjuguées et frémissantes, toujours désireux de conquêtes dans un sens différent du sien, succombèrent sous ses coups. Il envoya dans la Bretagne Armorique le sénéchal Andulf, qui prit plusieurs places et fit beaucoup de prisonniers; mais il ne put assujettir ce pays que douze ans après, et les Mac-Tierns, qu'il rétablit dans leurs possessions, ne lui gardèrent pas la fidélité jurée. 786.

Les Saxons donnèrent à Charles plus de peines et de soucis. Ce peuple dérivait probablement de la même souche que les Francs, et n'avait pas quitté sa patrie; mais, tandis que ceux qui l'avaient abandonnée s'étaient policés par leur séjour dans les Gaules et en embrassant le christianisme, les *hommes de la terre rouge*, comme les Saxons s'appelaient eux-mêmes, avaient conservé leur rudesse native. Disséminés dans leurs contrées (*marches*) couvertes d'épaisses forêts, désignant par le même mot le pré et la ville (1), ils détestaient une civilisation qui les enchaînait à des terres, à des villages, à une administration. L'étranger qui passait sur leur territoire ne devait pas offenser le sol avec le char, et leur haine, leur jalousie envers les Francs les attachaient chaque jour davantage à leur grossière idolâtrie. Saxons.

Ils se divisaient en quatre populations principales : les Westphaliens à l'occident, les Ostphaliens au levant, les Engériens au midi, et les Nordalbins sur la rive droite de l'Elbe inférieur (2).

Chez les Francs, les institutions germaniques étaient tombées, et les droits de la noblesse avaient été usurpés par les compagnons assidus du roi, substitués aux hommes libres; les Saxons, au contraire, fidèles aux coutumes de

(1) GRIMM., *Deutsch Rechts Alterthümer*.

(2) *Pfahl* signifie pieu, et la limite entre deux peuples était marquée par la plantation d'un pieu. *Enge* signifie milieu; les Engériens étaient les tribus du centre. Le nom des derniers dérive du fleuve *Albis*, aujourd'hui l'Elbe.

Denique Westfalos vocitant in parte manentes
Occidua, quorum non longe terminus amne
A Rheno distat. Regionem solis ad ortum
Inhabitant Osterlindi, quos nomine quidam
Ostfalos alio vocitant, confinia quorum
Infestant conjuncta suis gens perfida, Slavi.
Inter prædictos media regione morantur
Angarii, populus Saxonum tertius.

POET. SAX., ap. Pertz, p. 228.

leurs ancêtres, ne reconnaissaient pas de chef universel, et chaque tribu élisait le sien (1); une diète annuelle se réunissait à Marklo sur la rive du Weser, pour traiter des intérêts communs. Ils distinguaient parmi eux trois classes, les nobles (*ethelinges*), les hommes libres (*frilinges*), les serfs (*lites*); l'institution germanique de la bande guerrière, qui continuait chez eux, les poussait au brigandage et aux aventures. De même que les Pépin avaient constitué la monarchie des Francs en conduisant dans la Gaule les tribus guerrières du pays oriental, ainsi les Saxons, poursuivant ce mouvement commencé depuis des siècles, menaçaient d'envahir les terres de l'Austrasie, en franchissant la faible barrière de l'Elbe et du Weser. Leurs incursions s'étaient ralenties quelquefois, mais elles n'avaient jamais cessé. Vaincus, soumis à un tribut, ils relevaient la tête à la première occasion, brisant leur frein et faisant de nouvelles irruptions. On avait essayé, à plusieurs reprises, d'introduire le christianisme dans leur pays, mais toujours en vain. Leur religion, la même peut-être que celle des Scandinaves, était tellement liée à leur organisation politique que l'une ne pouvait être abattue sans que l'autre tombât; c'était saper la noblesse nationale que de faire la guerre à l'ancien culte.

Obligés par la force de laisser les missionnaires prêcher sur leur territoire, ils accueillirent saint Lebwin, d'origine anglo-saxonne. Les trouvant peu dociles à sa voix, il se présenta en pleine assemblée, et les menaça du courroux de Charles. Inspiration malheureuse; car, dans leur exaspération, ils renversèrent l'église élevée à Deventer, et exterminèrent ceux qui s'étaient convertis. Lebwin, qui ne dut son salut qu'à la com-
772. passion d'un noble, vint apporter la funeste nouvelle à Charles, qui, dans ce moment, tenait la diète de Worms. Ainsi que pour l'expédition contre les Lombards, la religion venait lui fournir à propos un motif de s'engager dans une entreprise que la politique jugeait nécessaire. Les nobles francs, partageant sa manière de voir ou entraînés par son ascendant, décrétèrent unanimement la guerre nationale et religieuse.

(1) *Saxorum gens*
Quæ nec rege fuit saltem sociata sub uno,
Ut se militiæ pariter defenderet usu,
Sed variis divisa modis plebs omnis habebat
Quot pagos, tot pene duces.
POET. SAX., ap. Pertz, p. 228.

Les Saxons des trois premières populations, combattant isolément sous des chefs divers, furent vaincus facilement par Charlemagne. Des retranchements, formés de forêts entières abattues, ne l'empêchèrent pas de se rendre maître d'Ehresbourg (*Stadtberg*), sur une hauteur près du Diemen en Westphalie, probablement la métropole de leur culte, car l'Irminsul s'y élevait au milieu d'un bois sacré. Cette idole, que, par une analogie de nom, on suppose à tort avoir été consacrée à la mémoire d'Arminius, représentait Irmin, génie tutélaire de toute la nation germanique (1); armé de pied en cap, une balance dans la main gauche, dans la droite une bannière avec une rose, il montrait sur son bouclier le lion qui commandait à d'autres animaux, et un champ émaillé de fleurs se trouvait à ses pieds. La francisque des compagnons de Charlemagne s'exerça trois jours contre l'idole et tout ce qui offrait trace de son culte, et le ciel manifesta son approbation en faisant jaillir une source pour désaltérer ces pieux guerriers. Les tribus se courbèrent sous le joug de Charles, à qui elles donnèrent douze otages, en s'obligeant à payer un tribut annuel et à laisser aux missionnaires la liberté de prêcher dans leur pays.

Charles avait été contraint de s'arrêter au milieu de son 773.
expédition pour aller combattre les Lombards révoltés; or, à peine les Saxons le surent-ils engagé dans une autre guerre qu'ils coururent aux armes, chassèrent les prédicateurs, reprirent Ehresbourg, dévastèrent la Thuringe jusqu'à Fritzlar, 774.
et vengèrent, sur le temple érigé dans cette ville par saint Boniface, les outrages faits à leur Irminsul.

Le roi donna ordre de faire marcher trois corps de troupes 775.
pour repousser les Saxons des bords du Weser, jusqu'à ce qu'il pût venir en personne, et il tarda peu. Ayant convoqué le champ de mai dans le château royal de Duren, entre Aix-la-Chapelle et Cologne, il s'avança contre Sigebourg, emporta la place d'assaut, et y mit garnison; il fortifia ensuite Ehresbourg, décidé à soumettre désormais le pays sans faire de conditions. Après avoir assuré ainsi ses derrières, il se dirigea sur le Weser, qu'il franchit à Brunsberg, malgré une vive résistance, reçut l'hommage de Brunon et d'Assion, chefs des Engériens et des Ostphaliens, qui lui donnèrent des otages avec promesse de ne gêner en rien la prédication. Sur ces entrefaites, les West-

(1) GRIMM., *Irmenstrasse und Irmensäule*; Vienne, 1815.

phaliens, ayant surpris un corps de Francs, les taillèrent en pièces; mais Charles accourut contre eux, et les réduisit à se soumettre comme les autres Saxons.

Quel compte faire de serments prononcés l'épée sur la gorge, de conversions dictées par des intérêts momentanés? Sommés par les soldats de recevoir le baptême, ils obéissaient; beaucoup, spéculant sur la robe blanche des néophytes, se faisaient baptiser deux ou trois fois. Quand les Avares s'aperçurent que Charlemagne donnait un banquet à leurs compatriotes convertis, ils accoururent en foule aux fonts sacrés, afin d'avoir une place à table.

Mais, si la conversion de la multitude s'opérait facilement et sans que l'ordre politique en fût sensiblement altéré, il n'en était pas de même pour la noblesse, qui avait son point d'appui dans la religion. Le vulgaire courait au baptême, mais les nobles refusaient de s'y soumettre, et ne cessaient d'épier le moment de reprendre les hostilités. Tandis que Charlemagne se rendait dans le Frioul pour prévenir le soulèvement des
776. ducs lombards, il apprit que les Saxons avaient emporté de vive force et détruit Ehresbourg, et qu'ils pressaient avec vigueur la garnison renfermée dans Sigebourg. Volant bientôt du Tagliamento sur la Ruhr, il s'ouvrit les routes barrées de troncs d'arbres séculaires, et poussa jusqu'à la source de la Lippe, où il construisit le château de Lippspring, entouré de murailles non moins fortes que celles du château d'Ehres-
777. bourg, qu'il réédifia; il contraignit les nobles des trois tribus non-seulement à renouveler leurs serments, mais à recevoir le baptême, eux et leur famille. A Paderborn, dans le pays des Westphaliens, il convoqua un champ de mai, où se rendirent, outre les éthélinges, la plupart des hommes libres, qui lui jurèrent fidélité, en consentant à perdre leurs biens et leur liberté s'ils manquaient à leur foi; puis ils reçurent en foule l'eau du baptême. Une église fut érigée dans cette ville, et saint Storm, abbé de Fulde, nommé premier évêque des Saxons, établit son siége où naguère s'élevait la statue d'Irminsul.

Mais la nation tout entière n'avait pas paru à Paderborn; Witikind, l'un de ses chefs les plus vaillants et les plus en crédit, se réfugia dans le Jutland, près de Sigefred, prince danois, avec une nombreuse suite d'éthélinges et de frilinges, qui ne pouvaient se résigner à subir une domination étrangère et un autre culte. De là ce héros, qui devait, avec le courage opi-

mâtre de l'ancien Arminius, retarder la chute de l'indépendance nationale, se concerta avec ses compatriotes restés dans le pays pour profiter de l'absence de Charles, occupé alors de l'autre côté des Pyrénées. Si les victoires de Charles, que les récits grossissaient, les tenaient en respect, ils furent animés d'une nouvelle ardeur par la déroute qu'il essuya dans les gor- 778.
ges si célèbres de Roncevaux.

Witikind reparaît donc sur les bords du fleuve natal, et sa vue seule fait oublier défaites et serments. Les églises et les monastères sont livrés aux flammes, et de l'Elbe à la Lippe retentit un seul cri : Mort aux missionnaires ! mort à quiconque refuse d'abjurer la croix pour revenir aux dieux de la vieille Germanie ! Witikind dévaste la Thuringe et la Hesse, s'avance jusqu'au Rhin, et Cologne est éclairée par la lueur des flammes auxquelles il livre Dentz, sur la rive opposée ; il étend ses ravages jusqu'à l'embouchure de la Moselle. Les Frisons prennent part au soulèvement; déjà l'ancien territoire des Francs est envahi, et la Germanie semble sur le point de s'arracher entièrement à leur domination.

Cette furie est cependant arrêtée par les Francs orientaux et par les Alemans, qui, obéissant aux ordres de Charles, repoussent l'ennemi jusque dans la Hesse et le mettent en déroute à Badenfeld, tandis que le roi s'apprête à une guerre dé- 779.
cisive. Bientôt il s'avance à la tête de ses palatins, et, à Buckholz sur l'Aa, il taille en pièces les Westphaliens; Witikind est forcé de chercher un refuge chez les Danois.

Alors les trois nations en deçà de l'Elbe envoient demander
la paix, et l'obtiennent dans la diète de Horheim. Le baptême 780.
et les serments devaient désormais sembler à Charles des garanties insuffisantes, et il était persuadé qu'il lui fallait, pour s'assurer de l'obéissance des Saxons, anéantir tout ce que la noblesse pouvait conserver de force. Il exigea donc qu'un grand nombre d'hommes libres et de lites se rendissent en deçà du Rhin, comme gage de la soumission de leurs compatriotes, et que dix mille familles fussent transportées sur les terres dépeuplées de la Belgique et de l'Helvétie. Les Saxons qui demeurèrent dans le pays furent privés de leurs assemblées politiques, de leurs juges nationaux, et durent obéir à des comtes francs. Pendant plusieurs années, la loi de guerre punit de la peine capitale jusqu'à la violation des préceptes ecclésiastiques,

comme de se soustraire au baptême ou de rompre le jeûne du carême (1).

782. Dans l'assemblée générale convoquée par Charles à la source de la Lippe, une alliance fut conclue avec Sigefred, prince danois, et avec le kacan des Avares, alliance qui affermissait l'autorité du chef franc. Depuis que la Saxe était devenue une province franque, on n'avait plus à craindre de voir la barbarie sortir des forêts pour faire une nouvelle irruption dans les Gaules ; mais derrière les Saxons se trouvaient d'autres peuples, rebelles à la civilisation et avides de s'élancer sur le Midi, les Slaves. Déjà les tribus des Sorabes et des Tzèques avaient conduit leurs troupeaux dans les pâturages en deçà de l'Elbe ; les premiers même, établis entre ce fleuve et la Saale (*Sala*), tentèrent de mettre au pillage la Thuringe et la Westphalie.

Charles appela à Lippspring les chefs saxons, et, comme il ne leur importait pas moins qu'aux Francs de repousser cette invasion, il les invita à faire prendre les armes à leurs fidèles ; ce fut une confiance imprudente. Un changement de domination, d'institutions, de culte, ne peut s'accomplir sans de graves mécontentements ; les Saxons, qui avaient été soumis par force, et chez lesquels Witikind ne cessait d'attiser les haines et de tenir le patriotisme en éveil, devaient surtout être froissés.
783. A peine se trouvent-ils réunis et les armes à la main qu'ils se révoltent contre les Francs, sous les bannières desquels ils allaient combattre. Animés par la présence de Witikind, qu'ils revoient au milieu d'eux, ils leur présentent la bataille près du mont Sinthal, et triomphent de leurs vainqueurs. Le chambellan Adalgise est tué, ainsi que le connétable Genlon et le comte palatin Wolvad, lieutenant de Charles ; si le roi n'était pas survenu, un autre corps d'armée courait risque d'être taillé en pièces.

C'était encore un mouvement de la noblesse ; car le peuple se courba promptement devant Charles, qui, s'étant avancé jusqu'à Ferden (*Ferda*) sur l'Aller, réunit les Saxons en diète, et, dépouillant une clémence qui lui avait coûté si cher, leur enjoignit de lui livrer les principaux rebelles. Quatre mille cinq cents personnes, tant nobles qu'hommes libres, furent amenées à Ferden. Là, malgré leur humiliation et leurs prières, on les passa au fil de l'épée, en expiation de leur perfidie.

Massacre de Ferden.

(1) BALUZE, *Cap. de partibus Saxoniæ*, I, 250.

Si cette effroyable tragédie nous fait frémir à tant de siècles de distance, nous étrangers au pays, que durent éprouver les concitoyens, les parents des victimes? La douleur se changea en rage, et celle-ci amena une insurrection ouverte. Witikind, qui s'était réfugié au delà de l'Elbe, reparut pour exciter et diriger ses compatriotes, à qui la fureur fournissait des armes. Il en forma une grosse armée, et vint camper près de Detmold en Westphalie. Charlemagne eut alors besoin de toute son admirable activité pour venir à bout de son entreprise; ayant attaqué Witikind, ou il ne le vainquit pas, ou ce fut au prix de tant de sang qu'il dut se replier sur Paderborn pour y attendre des renforts amenés par son fils Charles, qui, dans cette circonstance, faisait ses premières armes. Il put, avec ces troupes fraîches, reprendre l'offensive contre les Saxons qui s'avançaient vers Osnabruck, en chantant : *Saint et généreux Wodan, viens en aide à nous et à nos princes Witikind et Chelta contre le méchant Charles! Je t'offrirai un buffle, deux brebis et le butin; je t'immolerai tous les Francs sur la sainte montagne du Hatz.*

Une bataille terrible se livra au bord de l'Hase, et dura plusieurs jours; enfin Charlemagne l'emporta sur la fougue indisciplinée des Saxons, et il écrasa entièrement leurs forces. Witikind retourna chez les Danois, et les Francs se mirent à dévaster, sans rencontrer la moindre résistance, tout le pays situé entre le Weser et l'Elbe, afin d'affamer les habitants et d'abattre leur orgueil; mais Charlemagne se considérait comme si peu assuré de la victoire qu'il tint, contre sa coutume, ses troupes sous les armes pendant tout l'hiver.

Au printemps, il entre dans le Bardengaw; informé que 785.
Witikind et son frère Albion font de nouveaux préparatifs de guerre, il leur offrit la paix, leur promettant le pardon et des récompenses s'ils cessaient enfin les hostilités. Affaiblis par tant de désastres, n'espérant plus guère relever leur patrie épuisée, les deux frères prêtèrent l'oreille à ses propositions, et se rendirent, après avoir reçu des otages, à Bardenwick (*Vieux Lunebourg*); de là ils passèrent en France, et, courbant leur front orgueilleux sous la volonté de Charlemagne, ils reçurent le baptême, en grande pompe, dans une assemblée solennelle convoquée à Attigny.

On conçoit la joie que fit éprouver au roi franc une conversion qui rangeait parmi ses fidèles les deux champions les plus héroïques des Saxons. A leur suite, en effet, un grand nombre

de nobles, soit qu'ils fussent entraînés par l'exemple, soit qu'ils désespérassent de leur cause, acceptèrent le christianisme et le joug des Francs.

Dans l'intention de faire des Saxons et de ses autres sujets un seul peuple, il publia un capitulaire par lequel il leur attribuait les mêmes droits qu'aux Francs; ce qui leur valut d'être gouvernés par des comtes de leur nation, d'assister aux assemblées, et d'être traités à l'égal des vainqueurs pour la composition relative aux délits. Aussi les vit-on, après huit années de paix, combattre avec les Francs contre les Avares et les Slaves; il leur fut néanmoins interdit de se réunir en assemblées particulières et de se livrer à la pratique des anciens rites idolâtres, sous la menace des châtiments les plus rigoureux. La loi prononce la peine de mort contre quiconque refuse le baptême, contre celui qui brûle un cadavre, selon l'ancienne coutume; même peine pour avoir immolé un homme au démon, conjuré avec les idolâtres contre les chrétiens; peine de mort aussi contre celui qui ravit la fille de son seigneur. Si un noble fait un vœu aux fontaines, aux arbres, aux bois, ou s'il mange en l'honneur des démons, qu'il paye soixante sous, trente si c'est un homme libre, quinze si c'est un colon, et, s'il ne les a pas, qu'il serve l'Église jusqu'à satisfaction; que chacun verse à l'Église la dîme de ses biens et du produit de ses travaux (1).

Les Nordalbins ne se plièrent pas à ces lois rigoureuses; conservant leur indépendance avec le culte paternel, ils ne cessaient d'insulter à la lâcheté de leurs frères de l'autre rive de l'Elbe, et les excitaient continuellement à se révolter. Ils
794. s'adressaient à des oreilles prêtes à les écouter, car beaucoup d'entre eux s'insurgèrent, et Charlemagne, à la tête de l'Hériban, les força à capituler à Sinfeld; mais il vient à peine de s'éloigner pour combattre les Avares qu'ils relèvent la tête, et massacrent quelques-uns de ses capitaines restés parmi eux, ce qui lui fit prendre la résolution de passer l'hiver sur le Weser, pour consolider sa victoire. Son camp prit bientôt l'aspect d'une cour magnifique, où l'on vit arriver ses deux fils, les rois d'Italie et d'Aquitaine, Tudun, kacan des Avares, les ambassadeurs d'Alphonse, roi des Asturies, et ceux de Ben-Om-

(1) *Cap. in partibus Saxoniæ.* On a voulu voir, dans les tribunaux d'inquisition établis par Charlemagne, l'origine du tribunal wehmique, qui grandit ensuite au quatorzième siècle en Westphalie, et frappait dans le secret la trahison et les traîtres.

méia, émir de Mauritanie : réunion accidentelle, d'où naquit une ville qui conserva le nom de Nouvel Héristall.

Ces quartiers d'hiver duraient encore lorsque les Transal- 795.
bins égorgèrent les commissaires chargés de percevoir le tribut et Godescale, envoyé par le roi des Francs auprès des Danois. Charlemagne dut alors se résoudre à extirper les derniers germes de cette guerre renaissante. Appuyé par les fidèles Obotrites, il dirigea les Francs contre ses ennemis irréconciliables,
qu'ils attaquèrent et défirent à Suentana. Il fit transporter un 797.
tiers de la population dans la Gaule ; puis, lui-même ayant passé l'Elbe pour la première fois, il poussa jusqu'à l'Eider, et finit par soumettre tous les Saxons Transalbins. Ils ne restèrent pas tranquilles pour cela, et une série d'insurrections et de défaites se prolongea encore avant que Charlemagne réus-
sît à les dompter en les tuant ou en les expatriant. Enfin il 804.
conclut à Seltz une paix définitive avec les Saxons, qui embrassèrent le christianisme et jurèrent fidélité au vainqueur, pour ne former bientôt qu'une seule nation avec les Francs. Réintégrés dans leurs biens, dans leur liberté civile et dans leurs lois nationales, ils durent obéir à leurs évêques et à des juges nommés par le roi (1) ; comme la perception du tribut avait été une cause perpétuelle de révolte de leur part, ils en furent affranchis moyennant un équivalent par la dîme, charge non moins onéreuse que pénible.

Les vaincus renoncèrent à leur ancienne liberté, fondée uniquement sur la possession territoriale ; vivant sur les domaines de leurs aïeux sans devenir vassaux, ils furent considérés comme dépendants du roi, et, à ce titre, soumis à l'Hériban. Les Frisons partagèrent leur destinée, et le souvenir ou du moins le souffle de la liberté s'évanouit (2).

Les biens enlevés à la religion ennemie furent donnés à des

(1) Plusieurs modernes révoquent cette paix en doute. Nous n'avons rien trouvé (sauf le silence gardé par les autres écrivains) qui vînt contredire le poëte saxon quand il l'affirme en ces termes :

Tum sub judicibus quos rex imponeret ipsis,
Legatisque suis permissi legibus uti
Saxones patriis, et libertatis honore,
Hoc sunt postremo sociati fœdere Francis.
Lib. IV, 109-112.

(2) Moeser (*Hist. d'Osnabruck*, t. I, sect. III, § 40) et Luden (*Hist. de Germanie*, tome IV, p. 375) considèrent la soumission des Saxons comme un pacte d'amitié entre deux peuples traitant d'égal à égal. Ils ne manquent pas de bonnes raisons ; mais l'ensemble des faits ne les appuie pas.

évêques, à des abbés et à des prêtres, afin qu'ils s'occupassent de prêcher et de baptiser; chaque groupe de cent individus, nobles, hommes libres ou colons, devait se taxer pour fournir à son église une cour, deux manses (1), un serf et une serve. Divers évêchés, outre celui de Paderborn dont nous avons déjà parlé, furent institués à Osnabruck, Hildesheim, Ferden, Minden, Halberstadt. Saint Guilléad, pénétrant jusque dans la Vig-
787. modie, fonda le siége de Brême; enfin saint Lindger, après
802. quinze ans d'apostolat dans la Frise et la Saxe maritime, s'établit à Munster. Ces huit évêques, que les contemporains comparent à « des anges véloces pour annoncer l'Évangile de paix dans toutes les contrées où souffle l'aquilon (2), » apparaissent à ceux qui cherchent à découvrir les traces de la civilisation comme les instituteurs de la Germanie.

Autour de l'église et du presbytère s'élevaient bientôt des villages, qui ne tardaient pas à devenir des villes; les évêques y réunissaient les synodes, et les comtes les diètes; on y venait de tous côtés pour apporter les dîmes, recevoir les ordinations, les sacrements, le pain de la parole. La jeunesse accourait dans leur enceinte pour s'instruire auprès du clergé, et, lorsqu'elle rentrait dans ses foyers, elle répandait parmi les siens des idées humaines et l'habitude d'institutions civiles. Les évêchés, dont toutes ces causes accrurent la puissance, formèrent les principautés ecclésiastiques, qui furent une partie essentielle de la constitution germanique.

Rien ne peut justifier la diffusion de la vérité à l'aide du glaive, et la mémoire de Charlemagne restera à tout jamais souillée par les massacres au moyen desquels il propagea la religion et la civilisation; néanmoins, pour être juste, il faut songer que les guerres entre peuples de la même famille sont de toutes les plus meurtrières, et que, si la politique du roi franc trouva tous les moyens bons pour réprimer la nouvelle irruption de barbares idolâtres, il n'abusa point de la victoire. Il comprit que la munificence serait plus utile que la terreur, et il l'employa (3); sa pitié fut aussi douce que sa colère redou-

(1) Une maison avec les étables et les bâtiments rustiques formait une cour. Une cour avec ses champs et ses bois s'appelait *manse*, propriété de douze arpents. Plusieurs manses constituaient une *marche*, et un certain nombre de marches un district, *pagus*.

(2) HELMOLDI, *Chron. Slavorum*, 3.

(3) *Plus regis pietas et munificentia fecit*
Quam terror. Nam se quisquis commiserat ejus

table (1). Les chefs, et Witikind lui-même, gagnés par les caresses et par la générosité de Charlemagne, lui jurèrent fidélité, et ne manquèrent plus à leurs engagements. Beaucoup de biens, confisqués ou vacants sur le territoire germanique, furent assignés à des guerriers francs; en même temps, les Saxons reçurent en don des propriétés dans la Gaule, ce qui amena des deux côtés un échange d'idées et d'affections, en intéressant les uns et les autres au maintien de la paix. Les progrès de la civilisation, assurés en France (2), purent s'ouvrir un chemin jusqu'au cœur de la Germanie. La Saxe, inondée de tant de sang, eut, pour se dédommager de son indépendance, les avantages de la paix et d'une administration régulière; le chef de leur ligue, Henri, ne tardera point à se trouver à la tête de l'empire fondé par Charlemagne.

Nous avons cru devoir raconter, sans les disjoindre, les expéditions contre les Saxons, bien que beaucoup d'autres aient eu lieu dans l'intervalle, à des époques diverses, sans parler des troubles extérieurs.

Tandis que Charlemagne soumettait les Saxons en deçà de l'Elbe, le comte de Thuringe, Hartrade, ourdit une trame contre les maîtres de son pays et contre les Austrasiens, dans le but de se débarrasser du roi et de s'affranchir de la domination de la nouvelle dynastie. Cette machination devait probablement être appuyée d'un mouvement général des ennemis de la France; mais Charlemagne, instruit de ces menées, envoya une armée châtier la Thuringe. Les rebelles, faits prisonniers, avouèrent leur méfait, et furent dirigés les uns sur l'Italie, les autres sur la Neustrie ou sur l'Aquitaine, sous le prétexte de leur faire prêter un nouveau serment de fidélité sur les reliques les plus vénérées, et de le rendre ainsi plus sacré. Quel-

Egregiæ fidei, ritus spernendo profanos;
Hunc, opibus ditans, ornabat honoribus amplis.
Copia pauperibus Saxonibus agnita primum
Tunc fuerat rerum, quas Gallia fert opulenta,
Prædia præstiterat cum rex compluribus illic,
Ex quibus accipiunt preciosæ tegmina vestis,
Argenti cumulos, dulcisque fluenta Lyæi.
POET. SAX., ad an. 803.

(1) *Et multis experta modis innotuit ejus*
Tam dulcis pietas, quam formidabilis ira.

C'est un des plus beaux vers du Poëte saxon.

(2) La lettre 81e d'Alboin à Charlemagne prouve que les Saxons étaient considérés comme un obstacle à la civilisation.

ques-uns cependant eurent les yeux crevés dans le trajet; d'autres furent condamnés au dernier supplice par la diète de Worms, et tous perdirent leurs bénéfices et leurs possessions héréditaires. Charlemagne transplanta un si grand nombre de Francs dans la partie méridionale du pays que le nom de Franconie fut donné à la contrée avoisinant le Mein supérieur, le Rednitz et le Pegnitz.

Tassilon II, duc de Bavière, d'un noble caractère, plein de la dignité de sa maison et de son peuple, respectueux envers les ministres de Dieu, de mœurs chastes, attentif à la prospérité de ses sujets, repoussa les hordes des Avares et protégea la Germanie contre leurs attaques; il défit les Slaves qui occupaient la Carinthie, et agrandit ses propres domaines. Il voyait avec dépit l'ancienne race des Agilolfinges réduite à servir sous celle des Héristall, dont l'illustration était récente, et qui se plaisait à humilier les anciennes familles seigneuriales de la Germanie, afin de les dominer toutes; enfin, après avoir abattu celles des Alemans, des Saxons et des Frisons, elle n'avait plus pour rivale que la maison de Bavière. Peut-être aussi Luitperge sa femme, fille du Lombard Didier, l'excitait-elle contre le destructeur de sa famille. Déjà, au moment où Pépin le Bref faisait la guerre à Waïffre, duc d'Aquitaine, il avait déserté la bannière du roi, et s'était ensuite
781. déclaré ennemi de Charlemagne; mais, vaincu et cité devant la diète de Worms, il ne dut qu'à l'entremise du pape d'être de nouveau reçu en grâce, en prêtant serment de fidélité, et
787. en fournissant douze otages. Loin d'observer le traité, il entretint des intelligences avec Adelchis, roi des Lombards, avec le duc de Bénévent, avec les Avares, et avec tous ceux qu'il savait les ennemis de son ennemi. Charlemagne envahit donc la Bavière de trois côtés différents, et Tassilon, implorant de nouveau merci, obtint de conserver le pays à titre de fief.

788. Les instigations de sa femme lui firent pourtant trahir encore une fois ses promesses. Accusé, en conséquence, comme coupable de félonie par ses fidèles eux-mêmes, au champ de mai d'Ingelheim, il fut condamné à perdre la tête. Charlemagne commua la peine en réclusion dans un cloître, où il fut séparé même de ses enfants. En lui finit la race illustre des Agilolfinges, qui avait donné longtemps des maîtres à la Bavière et des rois à l'Italie; le pays fut alors divisé en comtés, et les habitants jurèrent dans Ratisbonne obéissance au vainqueur.

L'acquisition du beau pays de la Bavière devenait encore plus importante à cause de sa position ; car ce territoire servait à relier les provinces septentrionales et méridionales des Francs, outre qu'il établissait entre ces contrées germaniques et l'Italie des communications très-utiles. Ratisbonne et Augsbourg allaient devenir des points intermédiaires pour le commerce et l'industrie, conservés ou créés par l'Italie, d'où ils se répandraient dans l'intérieur de la Germanie et même chez les peuples établis le plus au nord. Charlemagne y vint bientôt pour garantir le pays et gagner les habitants. Dans une assemblée générale tenue à Ratisbonne, ancienne ville royale, il régla les affaires du pays avec le consentement du peuple, et ses mesures furent empreintes d'un tel caractère de modération qu'il parvint à se le concilier. Il soumit les cantons aux comtes qui, dans l'administration de la justice, devaient suivre les lois bavaroises; mais ils pouvaient être Francs, comme les Bavarois eux-mêmes pouvaient exercer des fonctions dans le reste de l'empire. Tout le pays dut reconnaître l'autorité d'un comte supérieur, vicaire du roi, qui fut Gérold, beau-frère de Charlemagne ; en outre, il était visité subitement par des messagers royaux, chargés de protéger la justice.

Mais cette conquête fit naître pour Charlemagne la nécessité de nouvelles entreprises. Nous avons déjà fait mention des Avares et des Slaves, peuples établis derrière ceux que Charlemagne avaient subjugués, et qui désormais se trouvaient des voisins menaçants pour son empire. Les seconds habitaient entre les monts Krapacks et la mer Baltique ; les autres, dans ces montagnes mêmes et dans les Alpes Juliennes, n'étant séparés de la Bavière que par l'Ens. Forts de leur position au milieu des marais de la Hongrie, ils tombaient à leur gré sur l'empire grec ou sur les Slaves, et ils accumulaient dans leur camp (*ring*), immense ville de bois défendue par d'épaisses rangées d'arbres entrelacés, les dépouilles des Byzantins, les lits d'or exigés en tribut des successeurs de Constantin.

L'Italie, se trouvant menacée d'une irruption de leur part, prit le parti de fortifier Vérone, démantelée peut-être après le siége qu'y avait soutenu Adelchis ; sur la contestation qui s'éleva pour savoir si les ecclésiastiques devaient avoir à leur charge le tiers ou le quart de la reconstruction des murailles, la décision fut remise au jugement de la croix. Arégaüs et Pacifique, jeunes gens robustes, l'un pour la ville, l'autre pour

l'évêque, se mirent à genoux les bras levés, tandis qu'on disait la messe avec la *Passion* de saint Mathieu; vers la moitié de l'office, Arégaüs ne put résister davantage à l'épreuve, et l'autre eut la force d'aller jusqu'à la fin, ce qui valut au clergé de ne supporter que le quart de la dépense.

788. Lorsque le kacan des Avares vit en péril Tassilon, avec lequel il avait fait alliance, il dirigea ses troupes sur les confins de la Bavière et du Frioul; mais elles furent repoussées. Charlemagne voulut alors déterminer d'une manière stable les limites des deux territoires; il espérait ainsi écarter les occasions de guerre, et ce fut précisément ce qui la fit éclater.
791. Les hostilités ayant donc commencé, il entra avec trois armées sur les terres du kacan, s'avança dans l'ancienne Pannonie, et refoula l'ennemi au delà du Raab, en s'emparant de ses places fortes et de ses trésors. Mais une épidémie et *une famine si épouvantable,* dit le moine chroniqueur, *qu'elle obligea parfois les soldats de faire gras même en carême* (1), rendirent vains ces armements formidables. Cinq ans après seulement, le roi franc put envoyer dans ces contrées son fils Pépin, qui,
796. précédé par le duc de Frioul, pénétra jusqu'auprès du lieu où Attila avait tenu sa cour sauvage, et où devait être remportée de nos jours la plus éclatante victoire des temps modernes. Favorisé par les divisions que la mort du kacan avait jetées dans les rangs des Avares, Pépin subjugua le pays, et le Raab lui fut assigné pour limite au levant. La contrée entre ce fleuve et l'Ems fut, sous le nom de Marche orientale (*Austria,* Autriche), confiée à la garde d'un margrave.

Comme il n'était pas possible de civiliser ces peuples sans les façonner à des idées auxquelles ils étaient entièrement étrangers, on envoya chez eux des missionnaires, et saint Arnon, évêque de Saltzbourg, alla convertir les peuples de la rive occidentale du Danube; c'est alors que furent bâties ou se relevèrent les villes de Vienne, de Bude, de Raab, de Mohacz.

Charlemagne offrit au pontife les prémices des trésors rapportés de cette expédition (2). Le reste fut le partage de l'ar-

(1) *Annal. Loisel.*, ann. 791.

(2) « Que de batailles livrées dans cette guerre! que de sang versé! Qu'on jette les yeux sur la Pannonie, vide d'habitants, et sur la résidence du kacan, devenue déserte au point de ne plus offrir trace d'habitation humaine! Toute la noblesse des Huns y périt, et toute leur gloire fut éclipsée. Les trésors accumulés dans ces lieux depuis si longtemps devinrent la proie du vainqueur, et

mée, des palatins et du duc de Frioul, qui avait principalement contribué à ces victoires. Les nobles Avares périrent presque tous; les autres furent dispersés, et le pays resta soumis à un kacan, tributaire du roi des Francs. Tudun, qui s'était hâté de venir recevoir le baptême à Aix-la-Chapelle, obtint le premier ce titre de Charlemagne; mais, ayant manqué à sa foi, il fut défait et tué. Gérold, gouverneur des Bavarois, périt dans le soulèvement que ce tribut déloyal avait excité, et le duc de Frioul, qui était accouru pour le venger, tomba, 799.
à son retour, dans une embuscade que lui tendirent les habitants de Trieste et de Fiume. Les kacans qui succédèrent à Tudun maintinrent la religion parmi les Avares, et demeurèrent fidèles; mais ils déchurent tellement de leur antique valeur 805.
que l'un d'eux vint supplier Charlemagne d'accorder un asile à son peuple en deçà du Danube, pour le sauver des Bohêmes.

Les Bohêmes appartenaient à la seconde des deux races que nous avons vues occuper la lisière de la Germanie, c'est-à-dire aux Slaves. Lorsqu'ils eurent été délivrés du joug des Avares Slaves.
par le Franc Samon, leurs diverses tribus recouvrèrent leur liberté, en restant indépendantes les unes à l'égard des autres; quelques-unes se trouvaient en guerre avec les Bavarois, les Saxons, les Thuringiens, quand les autres étaient alliées avec eux. A leur nation appartenaient, vers l'extrémité orientale de la Germanie, les Moraves, qui habitaient le pays auquel ils ont laissé leur nom; les Tzèques, dans la Bohême, leurs voisins au nord; les Sorbes ou Sorabes, entre la Saale et l'Elbe; les Wiltzes ou Wélatabes et les Lusitzes, entre cette dernière rivière et l'Oder, dans ce qui forme aujourd'hui le Brandebourg et partie de la Poméranie; enfin les Obotrites, dans le Mecklembourg. Ces derniers, resserrés entre les Saxons et les Danois, réclamèrent l'alliance de Charlemagne, sous les drapeaux duquel Witzan, leur chef, avait déjà combattu contre les Saxons et les Wiltzes. Vaincus par le roi des Francs, ces Wiltzes, très-puissants parmi les Slaves maritimes, se liguèrent avec les Danois et les Saxons, puis reprirent les armes et tuèrent Witzan, lorsqu'il traversait l'Elbe pour conduire des renforts à Charlemagne. Les Sorbes, qui inquiétaient souvent la Thuringe, furent défaits par les Francs et contraints de suivre leurs drapeaux contre les Avares.

les hommes ne sauraient se rappeler une guerre d'où les Francs soient revenus chargés de tant de richesses. » ÉGINHARD.

Mais quand le roi franc, après avoir triomphé des Avares et des Saxons, étendit sa domination jusqu'au Raab, les Slaves, enclavés au milieu de ses sujets, tremblèrent pour leur indépendance et coururent aux armes. Charles, fils aîné de Charlemagne, envoyé contre les Tzèques, les vainquit, puis tailla en pièces les Sorbes; il ne put toutefois se vanter d'avoir dompté cette nation, quoiqu'elle fût tenue en bride par les forteresses de Halle et de Magdebourg.

Les Danois. Les Danois, que nous verrons menaçants pour les nouveaux États dans le siècle suivant, appartenaient à cette famille germanique qui, sous le nom de Normands, habitait le Jutland, les îles de la Baltique et la Scandinavie; ils avaient prêté assistance aux Saxons, dont les rapprochaient la communauté d'origine et une constitution tenant également de l'ancien mode tudesque. Nous avons vu Sigefred, roi (*Ober-Konung*) des Danois, donner asile au redoutable Witikind et à la fleur de la noblesse saxonne, dans le Sleswig et le Jutland. Charlemagne ne put jamais, durant la guerre de Saxe, ni franchir le retranchement construit par Hardekanut, roi danois, pour la défense de ses frontières, ni obtenir l'amitié de Sigefred, ou même la moindre facilité pour les prédicateurs de l'Évangile (1); il fut donc obligé d'élever des forteresses sur les côtes de la Frise et de la Flandre, et d'équiper une flotte pour s'opposer à leurs débarquements. Godefrid, qui succéda à Sigefred, persistant
808. dans les sentiments paternels, se concerta avec les Wiltzes pour assaillir les Obotrites, les chasser des terres occupées par eux sur les Saxons transalbins, et restituer celles-ci à leurs anciens possesseurs. Alors toutes les tribus slaves se soulevèrent à la fois contre les Francs et les Obotrites; les derniers, incapables de résister à tant d'adversaires, durent se résigner à leur payer un tribut annuel.

Charlemagne jugea cette guerre d'une telle gravité et d'une si grande importance, qu'il appela aux armes tous ses vassaux, d'une extrémité à l'autre de l'empire. Le ban qu'il fit publier enjoignit à tous les bénéficiers et aux Aquitains de se réunir sur le Rhin; il ordonnait en même temps la levée en masse des Saxons et des Frisons. Godefrid n'attendit pas l'orage dans l'inaction. Après avoir détruit sur l'Océan le port de Rérich,

(1) Les chroniques ne font mention que d'un seul Scandinave converti au christianisme et comblé d'honneurs, Holger Dansk, célébré par les romanciers sous le nom d'Ogier le Danois.

marché du Nord, et transporté ses négociants à Sleswig, il fortifia l'isthme cimbrique par une chaîne de tranchées qui s'étendait le long de l'Eider, de l'Océan à la mer Orientale. Charles, fils de Charlemagne, multiplia les dévastations; mais il ne paraît pas que son expédition ait eu un heureux succès, et il perdit beaucoup de monde en repassant l'Elbe. Trasikow, duc des Obotrites, entreprenant de se venger avec l'aide des Saxons, ravagea les terres des Wiltzes, et recouvra les pays qu'ils lui avaient enlevés; mais, comme il approchait des frontières des Danois, il fut assassiné par un émissaire de Godefrid.

Ce prince ne se proposait rien moins que de conquérir toute la Germanie (1), avec le concours des Slaves et d'une partie des Saxons; ayant donc armé deux cents navires, il aborda sur les côtes de la Frise, et vendit chèrement la paix. Charlemagne fortifia, pour s'opposer à ses attaques, le château de Hochbur 810.
(*Hambourg*), et construisit Essefeld; mais, sur ces entrefaites, Godefrid ayant été assassiné, Emming, son successeur, conclut la paix avec les Francs, ; cette paix fut jurée par douze nobles de chaque côte, sur le bord de l'Eider, qui dut séparer l'empire franc du territoire danois.

Ces attaques par mer, dont Charlemagne pressentait le danger, trop redoutable pour ses successeurs, le déterminèrent à préparer aussi des forces pour lutter sur cet élément, et des bateaux propres à naviguer le long des côtes sortirent en grand nombre des chantiers de Gand et de Boulogne; postés à l'embouchure des fleuves de Germanie et de France, ils en interdirent l'entrée aux flottilles ennemies. Il ne songea qu'à se défendre dans l'Océan, où les expéditions qui, par la suite, devaient devenir formidables du côté des Normands, étaient encore peu de chose; mais, dans la Méditerranée, il aida les îles 799.
Baléares à repousser la domination des émirs d'Espagne; puis, ceux-ci étant revenus, avec les Sarrasins d'Afrique, ravager ces îles, Pépin envoya à leur secours Adhémar, comte de Gênes, qui périt en combattant. Le connétable Burkard, ayant vaincu 809.
les infidèles, leur prit treize navires; mais ces îles, mal fortifiées, restaient sans cesse exposées aux attaques des Sarrasins. Peut-être les habitants leur échappèrent-ils en se réfugiant dans les montagnes, au milieu desquelles ils conservèrent ou repri-

Armement maritimes.

Sarrasins.

(1) *Godefridus adeo vana spe inflatus erat, ut totius sibi Germaniæ promitteret potestatem.* (EGINHARD, c. 14.)

812. rent ces habitudes sauvages qui les distinguent encore aujourd'hui. Majorque fut défendue contre les musulmans par Irmingard, comte d'Ampurias, qui coula bas huit de leurs vaisseaux, leur fit cinq cents prisonniers et leur prit tout le butin fait en Corse et en Sardaigne.

Les Sarrasins exercèrent aussi leurs ravages sur la terre ferme, en Italie; ils saccagèrent Nice et Civita-Vecchia, et quelques-uns d'entre eux prirent même position sur le rivage de la mer Ligurienne, comme pour se ménager la facilité d'un débarquement.

Charlemagne eut affaire directement avec les Arabes d'Espagne. La longue et généreuse lutte des indigènes contre les conquérants continuait toujours dans ce pays, où les derniers, maîtres des principales villes, s'amollissaient dans les jouissances du luxe et dans les habitudes d'une civilisation adoptive, tandis que l'énergie des autres avait pour se fortifier, sur les monts cantabres, des périls renaissants, l'amour de la patrie et de la religion. Les dissensions qui s'élevèrent entre les conquérants, lorsque Abd-el-Rahman, le dernier de la race d'Omar, se détacha du calife de Bagdad et se rendit indépendant en feignant de prendre parti pour les Ommiades dépossédés, tournèrent au grand avantage des chrétiens. Au nombre des chefs qui furent disgraciés pour avoir soutenu la famille déchue, se trouva Soliman-ebn-el-Arabi, émir de Saragosse, qui
777. se rendit à la diète de Paderborn pour implorer le secours de Charlemagne contre le prince des croyants.

Cette expédition sourit au roi des Francs, qui, indépendamment d'une guerre contre les ennemis de la foi, y voyait la possibilité, sinon de chasser de l'Europe les infidèles, au moins celle d'opposer la barrière des Pyrénées à leurs incursions continuelles.

Il convoqua donc à Chasseneuil, sur le Lot, un champ de mai, le seul qu'il ait réuni dans la France romaine, où les ahrimans d'Aquitaine et les leudes d'Austrasie approuvèrent l'entreprise projetée. L'armée, partagée en deux corps, traversa les Pyrénées; celui que Charlemagne commandait en personne prit Pampelune et assiégea Saragosse, défendue par Abd-el-Mélek-ben-Omar, qui avait tué son fils pour avoir vu son courage faiblir dans un moment difficile. Le héros ne put vaincre sa résistance, étant rappelé au nord par de nouveaux soulèvements des Saxons, ou peut-être par suite des trames de Lupus, fils de Waïffre, qui soupirait après le moment de ven-

ger sa famille (1). Ce fut lui du moins qui, dans l'espoir de couper la retraite aux Francs, réunit contre eux Basques, Asturiens et Sarrasins, puis les embusqua dans les défilés de la Navarre, où l'attaque est mortelle et la défense impossible. Au moment où l'armée se déroulait *comme un énorme serpent de bronze* à travers les roches escarpées des Pyrénées, le long de sentiers étroits et boisés, les conjurés fondirent sur l'arrière-garde et sur les bagages ; favorisés par les difficultés du terrain et par les hauteurs dont ils étaient maîtres, ils tuèrent les plus vaillants guerriers de Charlemagne, et dans le nombre Roland, comte de la frontière de Bretagne, dont l'histoire ne fait mention que cette seule fois, tandis que le roman de Turpin et les poëmes chevaleresques sont remplis de ses exploits. La tradition orale et les chants populaires répétèrent qu'une immense ouverture dans les Pyrénées, sous la tour de Marboré, provenait d'un coup asséné par la Durandal de Roland ; quand elle se fut brisée dans ses mains, il prit son cor pour appeler à son aide l'insouciant Charlemagne et le traître Ganelon de Mayence ; il le sonna d'une telle force que le monde en trembla, et que les veines du cou du héros se rompirent. Ce siècle dévot lui décerna dans sa défaite même le triomphe le plus solennel, en le comptant au nombre des saints (2).

Déroute de Roncevaux. 778.

Roland.

Les perfides Gascons se dispersèrent, et leur duc, Lupus, fut pendu ; mais les résultats de l'expédition furent perdus, car les Arabes ne tardèrent pas à recouvrer tout ce que les Francs avaient occupé de l'autre côté des Pyrénées, et beaucoup de familles, qui probablement s'étaient déclarées pour eux, durent émigrer. Quoi qu'il en soit, les contrées entre l'Èbre et les Pyrénées demeurèrent sous l'autorité ou sous la protection de Charlemagne ; les émirs de Huesca, de Jaca et de Girone lui restèrent fidèles, et Barcelone devint le chef-lieu de la Marche de Gothie, qui comprenait la Catalogne et le Roussillon ; la Navarre, l'Aragon et le pays basque formèrent la Marche de Gascogne, ayant pour chef-lieu Pampelune démantelée : domination incertaine toutefois quant à ses limites et à sa force, bien que Charlemagne, dans l'intention de la consolider, érigeât l'Aquitaine en royaume. 781.

(1) *Ille omnibus pejoribus pessimus ac perfidissimus, operibus et nomine Lupus, latro potius quam dux dicendus, Wifari patris scelestissimi, avique apostatæ Hunoldi improbis vestigiis inhærens.* (Charta Alaon. BOUQUET, VIII, 472.)

(2) On lit dans un martyrologe : *Rolandi comitis et martyris.*

Les Aquitains ne voyaient point d'un œil favorable l'agrandissement des Francs; ils se souvenaient des luttes qu'avaient soutenues leurs ancêtres contre les Arabes, et dans lesquelles leurs troupes armées à la légère et habituées à la guerre d'embuscade, avaient combattu avec un zèle religieux qui ne le cédait pas à celui de l'ennemi. Charlemagne n'en voulut pas moins traiter l'Aquitaine comme l'Italie, en faisant d'elle un royaume particulier, mais dépendant de l'empire, et qu'il soumit à Louis, son troisième fils. Oint par le pape, ce prince y fut conduit à cheval avec des armes proportionnées à sa taille, et suivi d'un conseil aidé de hauts dignitaires. Outre l'Aquitaine proprement dite et la Gascogne, ce royaume comprenait la Septimanie qui formait la frontière du côté de l'Espagne orientale; ce qui lui fit donner le nom de Marche de Gothie. Selon la coutume des princes francs, le roi devait séjourner alternativement dans les différentes parties de ses États, où il avait des résidences; cependant Toulouse, à cause de son ancienne renommée, eut une sorte de suprématie. Le pays reçut une organisation qui répondait à sa destination militaire, de manière à surveiller l'Espagne. Charlemagne mit dans les villes des gouverneurs éprouvés et dont l'expérience lui était connue, et ses bienfaits lui concilièrent le clergé, toujours contraire à la domination des Francs.

Mais les Basques préféraient au gouvernement d'un roi une indépendance turbulente. La Navarre tarda peu à retomber sous le joug musulman; Pampelune et Barcelone furent gouvernées au nom de l'émir de Cordoue. Les comtes de la frontière, appelés par les chrétiens, repassèrent les Pyrénées, et furent accueillis dans Girone et dans d'autres villes; mais les gouverneurs musulmans repoussaient également le patronage du roi franc et celui des émirs arabes, lesquels, occupés d'affaires plus graves, laissaient leurs subordonnés se débattre au sujet de leurs limites contestées. Charles, retenu par la guerre contre les Avares, confia la défense des provinces méridionales à Guillaume de Toulouse, lorsque Hescham proclama la guerre sainte pour exterminer les chrétiens.

Il fit lire dans toutes les mosquées l'exhortation suivante, en prose rimée et entremêlée de passages du Coran : « Gloire à « Dieu, qui a relevé la gloire de l'Islam avec l'épée des cham« pions de la foi, et qui, dans son livre, a promis expressément « aux fidèles son secours et une victoire éclatante. L'éternelle« ment Adorable a dit : *Vous qui croyez, prêtez assistance à*

« *Dieu, et il protégera et affermira vos pas. Consacrez donc à* « *Dieu vos bonnes actions; lui seul peut, par son aide, réunir* « *vos étendards*... Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; il est « le Dieu unique et sans partage; Mahomet est son apôtre et « son ami de prédilection. O hommes! Dieu a voulu vous pla- « cer sous la conduite du plus noble de ses prophètes, et vous a « gratifiés du don de la foi. Il vous réserve dans l'autre vie une « félicité telle que jamais rien de comparable n'a été vu par « œil humain, ni entendu par une oreille, ni senti par le cœur. « Montrez-vous dignes d'un tel bienfait, le plus grand dont sa « bonté vous ait pu combler. Défendez la cause de votre im- « mortelle religion, et suivez fidèlement la voie droite. Dieu « vous le commande dans le livre de ses préceptes. N'a-t-il pas « dit : *O croyants, combattez vos voisins les infidèles, et soyez* « *pour eux sans pitié!* Volez donc à la guerre sainte et rendez- « vous agréables au Seigneur. Vous obtiendrez la victoire et la « puissance, car l'Éternel a dit : *C'est une obligation pour nous* « *que de secourir les fidèles* (1). » Les vassaux francs se réuni- 94.
rent sous la bannière du comte de Toulouse; mais ils furent défaits, les faubourgs de Narbonne incendiés, et les Sarrasins repassèrent les Pyrénées avec un grand nombre de prisonniers et un si riche butin que le cinquième, qui revenait à Hescham, se montait à six cent cinq mille mistacals d'or, qu'il destina à relever la grande mosquée de Cordoue.

Quand la guerre civile se ralluma à la mort d'Hescham, Abdallah, son frère, et Zéid, émir de Saragosse, vinrent demander des secours à Charlemagne; en même temps, Alphonse II lui faisait proposer une alliance contre les Sarrasins, se disant vassal et serf du roi des Francs, auquel il offrit les prémices du riche butin qu'il avait rapporté d'une incursion poussée jusqu'à Lisbonne.

Charles chargea son fils Louis de faire la guerre aux Arabes. 798.
Le jeune roi s'empara de vive force de Girone, de Lérida, de Pampelune, et, par capitulation, de Huesca; puis, il releva Ausonia (*Vich*) et d'autres villes, qu'il peupla de nouveaux habitants, et confia leur défense au comte Borel; mais, dès que les musulmans se furent accordés entre eux, ils reprirent aux Francs leurs conquêtes et ravagèrent leurs frontières. Louis 801.

(1) REINAUD (*Invasion des Sarrasins en France*) a tiré ce passage d'un formulaire imprimé au Caire.
Voyez aussi *Nouveau Journal asiatique*, t. VIII, p. 338.

réussit pourtant encore à se rendre maître de Barcelone, place trop importante comme centre des expéditions des musulmans contre la Septimanie; dès qu'ils en furent sortis avec sa permission, il la peupla de chrétiens, faisant ainsi de cette ville une barrière contre les Arabes et un arsenal protégé par une forte garnison, sous le commandement de Béra, qui en fut le premier comte.

812. Après une alternative de pertes et de conquêtes, Hakem et Charlemagne conclurent une trêve de trois ans, qui fixait à l'Èbre leur limite respective.

Les récits eurent donc raison, à l'époque des croisades, de donner à Charlemagne des proportions gigantesques, puisque ces expéditions de religion et de civilisation peuvent être considérées comme ayant commencé sous son règne.

CHAPITRE XVI

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

L'autorité de Charlemagne se trouvait affermie sur toute la France, et s'étendait sur la plus grande partie des peuples occidentaux. L'Austrasie, centre de sa domination, embrassait les provinces situées sur l'Escaut, la Meuse et la Moselle, jusqu'au Rhin (1); puis la Hesse, la France rhénane (2), l'Alsace, l'Allemagne, la Souabe (3), la Bavière, la Carinthie, la Saxe, la Frise. A la Neustrie ou France occidentale, située entre l'Escaut, la Meuse et la Loire (4), se rattachaient l'Aquitaine,

(1) Avec Metz, Trèves, Coblentz, Aix-la-Chapelle, Nimègue, Anvers, Cambrai, Tournay, Reims, etc.

(2) Avec Mayence, Ingelheim, Worms, Spire, Francfort, Wurtzbourg, etc.

(3) Avec Constance, Zurich, Coire, Hambourg, Ulm, etc.

(4) Avec Paris, Soissons, Châlons, Troyes, Chartres, Orléans, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Brest, Rouen, Boulogne, etc. — Voici comment Éginhard désigne les confins du royaume des Francs : *Regnum Francorum, quod, post patrem Pipinum, magnum quidem et forte susceperat (Carolus), ita nobiliter ampliavit, ut pene duplum illi adjecerit. Nam cum prius non amplius quam ea pars Galliæ quæ inter Rhenum et Ligerim, Oceanumque et mare Balearicum jacet, et pars Germaniæ quæ, inter Saxoniam et Danubium, Rhenumque et Salam fluvium qui Toringos et Sarabos dividit, posita, a Francis qui Orientales dicuntur, incoleretur, et præter hæc Ale-*

la Septimanie, la Bourgogne avec le Nivernais, la Franche-Comté, la Suisse bourguignonne, le Valais, Genève, Lyon, le Dauphiné et Avignon; en outre, la Savoie, la Provence et les Marches d'Espagne. Toute l'Italie lui obéissait, à l'exception de la Campanie, de la Calabre, d'une portion de la Lucanie, de la Sicile, encore grecques, du duché lombard de Bénévent et du patrimoine de l'Église. La Corse, la Sardaigne, les îles Baléares, lui étaient disputées par les Arabes.

Il avait pour tributaires les peuples slaves établis à l'orient depuis la Baltique jusqu'à Venise, entre l'Elbe, l'Oder, les monts de la Bohême et les Krapacks, le Danube, la Theiss, le Raab et la Save. Tels étaient les Obotrites du Mecklembourg, les Sorabes et les Lusaciens de la Misnie, de la Saxe, d'Anhalt et de la basse Lusace; les Tzèques et les Bohêmes, les Moraves, les Avares et les Esclavons de la Pannonie; la Croatie des Francs autour de Zara, ainsi nommée pour la distinguer de la Croatie grecque, où se trouvaient Trau et Raguse.

Sa domination s'étendait donc au sud jusqu'à l'Èbre, à la Méditerranée et à Naples; à l'occident jusqu'à l'Atlantique; au nord, jusqu'à la mer Septentrionale, à l'Oder et à la Baltique; à l'orient, jusqu'à la Theiss, aux monts de la Bohême, au Raab et à l'Adriatique. Les Arabes de la péninsule Ibérique l'avaient vu ennemi redoutable; les Grecs observaient avec effroi son agrandissement; les Normands du Danemark et de la Scandinavie se liaient avec lui par des traités. Il écrivit à Offa, un des rois de l'Angleterre, en lui promettant protection pour les marchands anglo-saxons qui viendraient trafiquer en France, et accompagna sa lettre de présents pour toutes les cathédrales, d'un baudrier, d'une épée et de deux manteaux de soie pour l'heptarque.

Ce n'était donc pas à tort qu'Alcuin le célébrait comme le roi de l'Europe. La grandeur romaine, telle qu'elle avait été sous les successeurs de Constantin, revivant en lui par le fait, ne tarda guère à revivre aussi de nom, mais avec un caractère nouveau; car il fut le chef suprême des chrétiens dans l'ordre temporel, comme le pontife l'était dans l'ordre spirituel.

Le titre de patrice, que Charlemagne portait, exprimait l'idée de protecteur de l'Église, des pauvres et des opprimés,

mani atque Bajoarii ad regem Francorum potestatem pertinerent, ipse primo Aquitaniam et Wasconiam, totumque Pyrenæi montis jugum... tum Saxoniam... subjugavit.

mais sans lui donner aucune autorité sur Rome; les attributions de patrice apparaissaient dans la formule par laquelle ce titre était conféré. Le pape, en revêtant le candidat du manteau, et en lui mettant l'anneau au doigt, lui disait : *Nous te concédons cet honneur afin que tu fasses justice aux églises de Dieu, et que tu rendes compte au juge suprême.* Il ajoutait, en lui remettant le diplôme écrit de sa main : *Sois patrice, miséricordieux et juste;* puis il lui posait sur la tête le cercle d'or. L'élu recevait du peuple le serment, non de vasselage, mais de clientèle subordonnée à la fidélité promise au pape (1).

A ce titre, Charlemagne se trouva le protecteur de l'Église, ce qui fit qu'il y eut entre lui et les papes un échange empressé de bons offices. Adrien, qui était en outre l'ami particulier de Charlemagne, eut sans cesse les yeux ouverts pour veiller à ce que la domination des Francs prît racine en Italie. Charlemagne témoigna dans toute circonstance le plus profond respect pour le pontife, dont la mort fut pleurée par lui comme celle d'un père; il répandit des aumônes en son honneur, et composa en vers son épitaphe, qu'il fit graver en lettres d'or sur le marbre (2).

795. Adrien eut pour successeur au trône pontifical Léon III, qui fit remettre au roi des Francs, déjà patrice, les clefs du tombeau de saint Pierre, l'étendard de l'Église romaine, en y joignant des paroles d'affection et de soumission. Charlemagne, en revanche, envoya à Rome le savant Angilberg pour assister à la consécration du pontife; il était chargé, en outre, de renouveler avec lui le traité fait avec Adrien, et de s'entendre « sur ce qui paraîtrait convenable pour confirmer son pa« triciat, et le rendre efficace à la protection de l'Église. Ma « mission, ajoutait-il, est de défendre, avec l'aide de la misé« ricorde divine, la sainte Église du Christ : à l'extérieur, par « les armes contre toute attaque des païens et tout dommage « de la part des infidèles; à l'intérieur, en l'affermissant par la « profession de la foi catholique. Votre obligation, à vous, est

(1) MABILLON, *Ann. Bened.*, XXIII, 3.

(2) *Post patrem lacrymans Carolus hæc carmina scripsi :*
Tu mihi dulcis amor : te modo plango pater...
Nomina jungo simul titulis clarissima nostra;
Adrianus, Carolus, rex ego, tuque pater...
Tum memor esto tui nati, pater optime, posco,
Cum patre dic, natus pergat et ipse tuus.

« d'élever les mains vers Dieu comme Moïse et de soutenir « mon service de guerrier par des prières (1). »

Cependant les papes n'avaient pas cessé de rendre quelques honneurs aux empereurs de Constantinople ; bien plus, ce même Léon fit placer dans le palais de Latran une mosaïque représentant l'empereur qui recevait l'étendard de la main du Christ, et Charlemagne de celle du pape (2). Néanmoins, si le pape professait pour les monarques byzantins un reste de respect convenable au chef de la chrétienté, il ne pouvait en espérer aucun appui, et, dans les circonstances critiques, il avait recours au roi des Francs. L'occasion ne tarda point à s'en présenter.

Campulus et Pascal, neveux du pape Adrien, l'un sacristain, l'autre primicier de l'Église, mécontents de se voir privés de la puissance dont ils jouissaient du vivant de leur oncle, firent, avec d'autres familles influentes de Rome, un de ces complots qui menaçaient souvent l'autorité des papes, depuis qu'ils étaient devenus princes temporels. Au moment où le pontife se transportait processionnellement, pour la fête des Rogations, de l'église de Latran à celle de Saint-Laurent, il fut assailli par une troupe armée qui, après l'avoir maltraité jusqu'à vouloir lui arracher les yeux (3), le jeta prisonnier dans le couvent de Saint-Sylvestre. Vinigise, duc de Spolète, accourut au secours de Léon, qui, délivré par lui, instruisit Charlemagne de l'attentat et passa les Alpes. Il se dirigea sur Paderborn, où se trouvait réuni un champ de mai ; les seigneurs germains, nouvellement convertis, rivalisèrent à qui rendrait plus d'honneurs au chef de l'autorité pontificale. Le roi, après avoir entendu les plaintes de Léon, promit d'y faire droit, puis le renvoya accompagné de seigneurs et de prélats, auxquels se joignirent huit commissaires chargés d'instruire sur la tentative d'assassinat dont le saint-père avait été l'objet, et de pourvoir à sa sûreté. 799.

Léon fit son entrée triomphale dans Rome au milieu des hallebardes des Saxons, des Frisons, des Lombards, des

(1) *Ep. Caroli Magni*, X, p. 616.

(2) On voit, sur une autre mosaïque, saint Pierre donnant de la main droite un manteau au pape agenouillé, et de la gauche un étendard à un prince, et l'inscription porte : *Beate Petre, dona vitam Leoni pp. et victoriam Carolo dona.*

(3) ZONARE, XV, 13. La légende raconte qu'on les lui arracha, mais qu'il les recouvra par miracle.

Francs, et des applaudissements du clergé, du sénat, du peuple. Quand il eut repris son autorité, Charlemagne lui-même se disposa à faire le voyage de Rome, où il arriva au commencement de l'hiver. Son premier soin fut de s'éclairer sur le différend qui existait entre le pape et ses ennemis; ayant donc convoqué un concile composé de laïques et d'évêques, de Francs et de Romains, il fit examiner les accusations portées contre le pontife; mais, de même qu'au temps de Constantin le Grand, un concile réuni pour juger le pape Marcellin, accusé d'idolâtrie, s'était déclaré incompétent à juger le chef de l'Église, et l'avait invité à prononcer lui-même la sentence, l'assemblée déclara qu'elle s'en rapportait au serment du pontife. Léon, mettant donc sur sa tête l'Évangile et la croix, jura qu'il était innocent, et ses accusateurs furent condamnés à mort comme coupables de calomnie et d'homicide; mais leur peine fut commuée, à la prière du pape, en exil perpétuel.

21 novembre.

Sur ces entrefaites, arriva la solennité de Noël. Charlemagne assistait aux magnifiques cérémonies de cette fête, une des plus grandes du christianisme, le front incliné devant le tombeau des saints apôtres, quand le pontife, comme par une inspiration subite, s'approcha de lui, et posa sur sa tête un diadème d'or. Alors le peuple de s'écrier tout d'une voix : *Vie et victoire à Charles, grand et pacifique empereur romain, couronné par la volonté de Dieu* (1) !

Peut-être Charlemagne ne s'attendait pas à cet acte; il est certain qu'il s'en montra frappé d'étonnement. Il se plaignit à Léon de ce que, malgré son insuffisance, il lui imposait ce nouveau fardeau, et des devoirs dont il aurait à rendre compte à Dieu. Que ce fussent des paroles sincères, ou de ces démonstrations dont tous sont prodigues et auxquelles personne ne croit, le fait est que Charlemagne céda au vœu public, dont il se trouva l'élu avec non moins de droit que tant d'autres qui avaient été proclamés Césars à Rome et à Constantinople par une tourbe vénale ou par une soldatesque turbulente. Il fut donc sacré solennellement comme chef suprême temporel de la chrétienté, et il fit serment de protéger l'Église de Rome de tout son pouvoir.

Lorsque les Germains envahirent l'ancien empire, ils appor-

(1) L'année commençait alors à Noël : c'est pourquoi il fut dit que le couronnement avait lieu en 800; mais, selon le comput moderne, il est de 799.

tèrent l'idée d'une monarchie, d'origine à la fois guerrière et religieuse : guerrière, en tant que les compagnons d'armes se serraient autour du plus vaillant ; religieuse, parce que le roi était choisi dans une famille descendant des dieux ou demi-dieux ; libre dans le premier sens, héréditaire dans l'autre. Arrivés sur le sol romain, ils y trouvèrent un monarque régnant comme représentant du peuple, et une religion qui imposait de lui obéir comme au représentant de la Divinité : c'était un monarque dont les droits ne s'appuyaient ni sur la connaissance, ni sur le mérite personnel.

Lorsqu'ils eurent abattu l'empire, sa grandeur éblouit toujours leur imagination, et ils cherchèrent à égaler la pompe qui l'entourait, à s'approprier son administration compliquée, son système de finances, sa vaste unité. De là vient que, dans les institutions des peuples envahisseurs, se reproduit sans cesse le contraste de la grossièreté native et des souvenirs de la civilisation romaine. Bien que leur autorité fût différente, et que les Mérovingiens, par exemple, régnassent en France, les Goths en Italie et en Espagne, comme descendants de héros, ils adoptaient également l'idée romaine, c'est-à-dire qu'ils voulaient se donner comme les représentants de l'État et de l'image de Dieu. Les Lombards en Italie et les Pépins en France s'écartèrent de la tradition germanique en se constituant, non plus sur un droit héréditaire, mais uniquement sur la force, ou bien sur le choix de leurs compagnons disposés à les soutenir par l'épée.

Les Lombards échouèrent dans cette tentative ; les Pépins, mieux inspirés, s'attribuèrent le caractère religieux chrétien, en se faisant oindre par le clergé ; ce que fit surtout Charlemagne, en ressuscitant le symbole politique de l'empire, et en régnant *par la grâce de Dieu*.

L'admiration qui saisit Charlemagne à la vue de Rome lui révéla que, bien que maître de tant de vastes pays, il lui manquait une capitale comparable à celle de l'ancien empire. L'évêque de Rome n'avait-il pas une autorité entière sur tous ceux de l'Occident, et cette autorité ne s'étendait-elle pas sur ceux de l'Orient ? Pourquoi, lui, roi de Rome, n'aurait-il pas le même rang parmi les rois de l'Europe ? C'était au nom de l'unité chrétienne que le monde religieux obéissait au pape : or, comment donner un nom unique aux diverses nations soumises à Charlemagne ? ce ne pouvait être ni l'empire des Francs, ni celui des Lombards, des Bavarois, de tout autre peuple ; le

seul qui n'éveillât point de jalousie était celui d'*empire romain*. Une femme, Irène, occupait par la violence le trône d'Orient; Charlemagne se reconnaîtrait-il comme inférieur à cette princesse? Il est donc vraisemblable qu'il eut l'idée de restaurer l'empire romain, et qu'après avoir réussi dans le dessein où échouèrent ses prédécesseurs de greffer la puissance septentrionale sur l'administration latine, il reprenait l'œuvre des Césars, laquelle avait pour but de repousser les invasions de l'extérieur, et de soumettre l'intérieur à l'unité de gouvernement.

Les contemporains ne virent dans la cérémonie de son sacre qu'une résurrection de l'empire d'Occident; mais on trouve une sorte de divination dans ces vers inspirés par une autre pensée à un annaliste du Bas-Empire : *Ainsi fut brisé le lien qui unissait deux cités souveraines; ainsi l'épée sépara la fille de la mère, la Rome nouvelle, pleine de jeunesse et de beauté, de la vieille Rome, couverte de rides et décrépite.*

En effet, la civilisation antique demeurait alors séparée de la civilisation à venir : celle-là représentée par les empereurs dégénérés de Byzance, celle-ci guidée par le pontife, qui se mettait à sa tête, en conférant au roi franc le pouvoir temporel suprême. Si *toute autorité vient de Dieu*, nul autre que le chef visible de l'Église ne pouvait se considérer comme investi immédiatement de la puissance d'en haut; il se trouvait donc virtuellement le chef de l'humanité entière, réunie dans l'Église universelle. Cette puissance donnée par le ciel au pontife fut considérée comme étant d'une double nature, temporelle et spirituelle; or, de même qu'il confère une portion de cette dernière aux évêques, qui l'exercent sous sa dépendance, il confie l'autorité temporelle à l'empereur consacré par lui, pour l'exercer sous la dépendance et la direction du pape, tout en devenant chef visible de l'Église dans les intérêts temporels. Les deux pouvoirs sont donc inséparables, l'un devant servir d'appui à l'autre, et ils ne sauraient se détruire pour la raison que l'essence de leur juridiction diffère.

Naturellement l'autorité prédominante est celle du pape, qui prononce comme arbitre sur les différends des princes, soit entre eux, soit avec leurs peuples. Pensée admirable, qui devança par le fait même les utopies de certains philosophes plus humains que pratiques, et qui pouvait apporter aux massacres de la guerre le remède que l'on demande aujourd'hui aux protocoles de la diplomatie.

L'empereur étant non-seulement le chef de l'empire, mais de l'Italie et de toute la chrétienté, la raison voulait que l'on s'adressât au pontife pour qu'il donnât son consentement et son approbation à son élection. L'élu jurait entre les mains du clergé d'observer les règles de la justice et les lois positives; or, comme le couronnement était subordonné à cette condition, si l'empereur la violait, et surtout s'il portait atteinte à la foi dont il devait être le défenseur, il perdait tout titre à l'obéissance. C'est là ce qu'il est nécessaire d'avoir bien présent à la pensée, si l'on veut comprendre l'histoire du moyen âge, et trouver le motif d'actes qui, vus d'une autre manière, ont paru arbitraires et entachés d'usurpation.

L'empereur, à son tour, comme administrateur temporel de la chrétienté, exerçait la suprématie sur tous les royaumes et sur Rome même, qui recouvrait son premier lustre comme capitale du monde. Peut-être transmit-il alors son titre de patrice au pape, lequel sacrifia les intérêts de sa propre domination à ce qu'il crut être l'avantage de la chrétienté; car il sentait bien qu'en faisant Rome capitale et presque siége de l'empire, il élevait à côté de lui un pouvoir dont le sien devait souffrir, et qu'il subordonnait sa juridiction à celle du roi franc. Mais peut-on supposer que, laissé à sa liberté, il se fût décidé à se donner volontairement un maître (1)?

Si, par suite, l'Italie eut si cruellement à souffrir de l'in-

(1) CHAMPOLLION-FIGEAC trouva en 1836, dans la Bibliothèque royale de Paris, une lettre envoyée avec des dons par Charlemagne au pape Adrien. Nous aimons à la reproduire ici, avec les instructions qui l'accompagnaient, comme preuve du respect que l'empereur portait au chef de l'Église.

I. *Salutat vos dominus noster filius vester Carolus et filia vestra domina nostra Fastrada, filii et filiæ domini nostri, simul et omnis domus sua.*

II. *Salutant vos cuncti sacerdotes, episcopi et abbates, atque omnis congregatio illorum in Dei servitio constituta, etiam et universus generalis populus Francorum.*

III. *Gratias agit vobis dominus noster filius vester, quia dignati fuistis illi mandare, per decorabiles missos et melliflua epistola vestra, de vestra a Deo conservata sanitate, quia tunc illi gaudium et salus ac prosperitas esse cernitur quando de vestra sanitate vel* POPULI VESTRI *salute audire et certus esse meruerit.*

IV. *Similiter multas vobis agit gratias dominus noster filius vester de sacris sanctis orationibus vestris, quibus adsidue pro illo et fidelibus sanctæ Ecclesiæ et vestris atque suis decertatis, non solum pro vivis, sed etiam pro defunctis; et si domino placuerit, vestrum bonum certamen dominus noster filius vester cum omni bonitate in omnibus retribuere desiderat.*

V. *Mandavit vobis filius vester, dominus videlicet noster, quia Deo gratias et vestras sanctas orationes, cum illo et filia vestra ejus conjuge et*

tervention continuelle des Césars dans ses affaires, élément hétérogène qui embarrassa sa marche et finit par amener sa chute, nous ne croyons pas qu'il faille en accuser les papes ni l'institution de l'empire; mais personne ne peut révoquer en doute que le concours des Septentrionaux à ce sanctuaire du savoir et des institutions sociales aida puissamment à faire dépouiller aux barbares la rudesse native. Du reste, si l'Italie était une victime nécessaire au salut de l'Europe, l'Iphigénie dont le sacrifice devait rendre favorable l'expédition contre Troie, que ses fils supportent donc avec dignité l'infortune à laquelle leur patrie fut vouée, et que ceux qui en ont recueilli tout le profit cessent enfin de les insulter!

La chrétienté devint alors une vaste monarchie, les princes révérant Charlemagne comme leur supérieur, les infidèles traitant avec lui comme avec le chef des croyants; mais ce chef était électif, c'est-à-dire de confiance, et toute autre autre forme de gouvernement pouvait subsister sous sa suprématie, même la république la plus libre. Une semblable unité n'était donc pas la monarchie universelle rêvée tour à tour par Charles V, par Louis XIV, par Napoléon, cette monarchie où toutes les nations seraient tenues d'obéir à une seule volonté, soumises à des lois faites pour d'autres coutumes que les leurs, et sacrifiées aux avantages d'un pays prédominant. Il y avait là influence, et non pas domination; on respectait l'individualité des nations, mais on introduisait l'harmonie dans le développement de leur civilisation; les institutions de chacune étaient conservées, parce qu'elles dérivaient du caractère, des usages, de l'histoire.

Le titre de *saint-empire* atteste que ce pouvoir aspirait à une supériorité morale; à façonner la société laïque sur le modèle de la hiérarchie ecclésiastique; à substituer un ordre

prole sibi a Deo datis, vel omni domo sua, sive cum omnibus fidelibus suis, prospera esse videntur.

VI. *Postea vero danda est epistola dicentibus hoc modo : Presentem epistolam misit vobis dominus noster filius vester postulando scilicet* SANCTITATI VESTRE *ut* ALMITAS VESTRA *amando eam recipiat.*

VII. *Deinde dicendum est : Misit vobis nunc dominus noster filius vester talia munera qualia in Saxonia preparare potuit, et quando placet* SANCTITATI VESTRE *ostendamus ea.*

VIII. *Deinde dicendum erit : Dominus noster filius vester hæc parva munuscula* PATERNITATI VESTRE *destinavit, inducias postulans interim dum meliora* SANCTITATI VESTRE *preparare potuerit*

IX. *Deinde......* (Le reste manque.)

légal à cet état de choses qui a pour principe une espèce d'inimitié naturelle entre les différents peuples; à les faire vivre en paix, réconciliés, sous cette influence souveraine, et telle était en effet l'intention des pontifes.

La prééminence de l'empereur sur les rois devait encore résulter de ce que cette dignité n'était ni héréditaire ni divisible; les pontifes soutinrent donc des luttes répétées pour garantir aux peuples la libre élection du chef commun, pour ne pas l'abandonner au hasard de la naissance.

Charlemagne légitima la domination des barbares en les attachant au sol; lorsqu'il y eut un empereur d'Occident, ils cessèrent d'être considérés comme usurpateurs des droits de celui d'Orient, ainsi qu'ils l'étaient auparavant. L'avénement d'un roi barbare au trône des Césars les associa à la nation romaine, attendu que vainqueurs et vaincus n'eurent plus qu'un seul chef. On peut dire que, dès ce moment, fut établi le système féodal, c'est-à-dire cette échelle de pouvoirs, supérieurs les uns aux autres, jusqu'au plus élevé, au pouvoir indivisible qui dérivait de Dieu, unique source de toute autorité, et du pontife, son représentant.

L'Église était affranchie du pouvoir de l'ancienne Rome, qui l'avait tenue sous sa dépendance, comme elle l'avait fait de la religion nationale; mais, chez les anciens Germains, les droits et les fonctions ecclésiastiques étaient mêlés au pouvoir civil de telle sorte que, même depuis leur conversion, il y avait confusion des choses sacrées et profanes. Les évêques, de même que les ducs et les comtes, entraient dans le conseil du royaume; les ducs, les comtes et les rois assistaient aux conciles de l'Église; ainsi le christianisme se confondait avec la nationalité, l'Église avec l'État. Charlemagne, désireux de ramener la noblesse et le sacerdoce à leur destination primitive, assigna, autant qu'il le pouvait, les limites respectives de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre civil; dans le conseil impérial, il divisa en deux branches la haute noblesse et le clergé, qui forma dès lors un État distinct, en partie rapproché, en partie séparé de la noblesse, tantôt se concertant avec elle, tantôt agissant tout seul.

La noblesse féodale, appui et instrument du pouvoir royal, l'a souvent mis en péril; il lui fallait donc un contre-poids. Les communes n'existaient pas encore; si la noblesse faisait la force de l'État, le développement intellectuel se renfermait tout entier dans le corps ecclésiastique, gardien de l'ancienne

culture romaine et chrétienne, qu'il favorisait au même degré que la noblesse était favorable aux éléments germaniques; cette dernière, comme force de l'État, appartenait au gouvernement particulier de la nation; de sorte que, pour former une république européenne, il fallait, dans chaque État, adjoindre au pouvoir national de la noblesse une autre autorité reconnue dans l'assemblée générale des nations chrétiennes, et qui fût apte à maintenir le lien universel.

Charlemagne fonda sur ces deux classes la constitution de l'État. Ses institutions tendaient évidemment à soutenir le pouvoir royal; mais il respecta les lois de la noblesse, et comprit en même temps que l'élévation du clergé était un besoin de son temps. Étrangers à la jalousie, les forts songent moins à abaisser ce qui les entoure qu'à s'agrandir par l'extension vigoureuse de leurs facultés. L'éducation des peuples fut toujours un des premiers soins de l'Église, et pour accomplir cette tâche, il faut du pouvoir, de l'influence et des richesses. Les richesses alors consistaient principalement en biens-fonds; le clergé, comme propriétaire, se rattachait d'autant plus au gouvernement germanique fondé sur la propriété territoriale. Cette influence acquise par les évêques, leur chef entrait avec les États dans des relations qui, sans être essentielles à la vocation ecclésiastique, n'étaient point en opposition avec elles.

Elle était donc à la fois morale et politique dans sa grandeur, l'idée de l'empire telle que la concevait le moyen âge; et l'on aurait tort d'attribuer à Charlemagne et à Léon les maux qui en résultèrent, quand l'unité due à la combinaison des deux principes périt dans une discorde également fatale à l'un et à l'autre, quoique pleine d'enseignements pour l'humanité.

Si la seconde dynastie franque eut pour mission de combattre le paganisme et l'Islam, comme la première avait dû terrasser l'arianisme, cet ordre nouveau de l'État répudiait entièrement les idées de l'idolâtrie, mais surtout celles des mahométans, qui mettaient dans la même main les pouvoirs temporel et spirituel, c'est-à-dire la justice et la raison là où se trouvait la force; les chrétiens, au contraire, faisaient consister ces vertus dans le sacrifice. Ainsi là on proclamait le fatalisme, ici la grâce.

Le saint empire romain avait conservé et réuni tous les éléments communs aux peuples de l'Europe : Dieu, foi, loi, droit ecclésiastique, langue latine; en outre, il établissait une réci-

procité d'action entre le Nord et le Sud, salutaire à tous deux, et qui, comme un courant électrique entre deux pôles opposés, produisait la vigueur et la vie, calmant d'un côté pour exciter de l'autre.

L'empire chrétien devient ainsi le second élément de l'histoire moderne. En effet, parce qu'il est chrétien, il se fonde sur la justice, et rend impossible la tyrannie d'un despote ou d'une faction, sans que la voix du pasteur et la communion des fidèles soient reniées; au lieu de se soutenir au moyen des contre-poids compliqués d'une constitution politique, l'autorité repose sur le caractère personnel, et prend pour guide l'amour plutôt que le droit strict. Voilà pourquoi la puissance des empereurs, ayant pour appui l'opinion et non l'étendue des possessions, était tout à fait populaire; ce qui fit que Frédéric Barberousse, avec un patrimoine très-resserré, put exercer une autorité des plus rigoureuses, et que François II, qui en avait de très-vastes, dut laisser l'empire lui échapper dès qu'on n'eut plus foi dans sa grandeur et sa dignité. Quand Napoléon voulut élever sur les ruines de la république française une domination qui ne pouvait être légitimée que par l'élection populaire, il évoqua, pour s'attribuer une sorte de légitimité, le fantôme de Charlemagne, dont on porta devant lui la couronne, l'épée, le sceptre, et se fit sacrer par le pape.

Charlemagne mérite donc plus de reconnaissance de la postérité comme le fondateur de la constitution qui, jusqu'à nos jours, a réuni l'Europe centrale, qu'il ne mérite de gloire pour ses conquêtes. Cet empire, dans le sens chrétien d'union religieuse de tous les peuples de l'Occident, produisait l'intime accord de la foi avec le droit; puis il créait une légitimité sacrée, en effectuant dans l'ordre des choses temporelles l'unité existant dans l'ordre des choses spirituelles, et en facilitant, comme dans une même famille, la diffusion des améliorations apportées dans la vie sociale et les idées. Tous les princes les plus puissants de l'Europe s'employèrent pour obtenir le couronnement qui conférait ce droit suprême, ce qui fut une cause de mouvement et de civilisation. De leur côté, les papes, comme tuteurs de ceux qu'ils couronnaient, en même temps que dépositaires de leur serment et du vœu des peuples, prêtaient leur appui aux barons, aux princes ecclésiastiques, aux communes, pour qu'ils opposassent des barrières aux empiétements des empereurs, favorisant ainsi la liberté politique, qui devait finir par se tourner contre eux-mêmes.

CHAPITRE XVII

CHARLEMAGNE LÉGISLATEUR.

Gouvernement. Ne se contentant pas du titre et des cérémonies, Charlemagne voulut fortifier son nouveau caractère en introduisant l'unité d'administration. Sous son gouvernement comme sous celui de Rome, le roi dut être présent partout, tout savoir, tout faire par ses envoyés, comtes ou évêques, dont l'autorité dérivait de la sienne et s'exerçait sous son influence : entreprise pleine de difficultés au milieu des éléments contraires dont se composait ce vaste corps.

D'abord les idées germaniques s'opposaient à l'unité de l'administration, puisqu'elles associaient des droits souverains à la propriété. Le roi franc n'était que le chef d'un corps libre de compagnons, lesquels devinrent peu à peu les seigneurs héréditaires de leurs bénéfices, et purent enfin renverser une dynastie et la remplacer par une autre qui leur devait tout, et qui ne pouvait rien sans le concours de leurs bras. Charlemagne respecta donc ces droits antiques; mais, d'une part, il morcela les possessions; de l'autre, ne se contentant pas du serment de fidélité que lui prêtaient les possesseurs d'alleux et de bénéfices (chacun était suzerain dans son domaine), il l'exigea directement de tous les hommes libres, comme étant seul et véritable souverain, caractère que rehaussait encore le sacre. Il voulait ainsi ménager un appui aux hommes libres d'un ordre inférieur, afin qu'ils ne fussent pas absorbés par les grands vassaux et maintenir les fiefs distincts des biens allodiaux : barrière opposée à l'esprit dissolvant de la féodalité, mais qui s'affaissa sous la main débile de ses successeurs.

Roi. Le royaume des Francs restait encore électif, bien que le choix fût renfermé dans la famille de Pépin. Le roi, revêtu de l'autorité suprême, commandait les armées, convoquait les assemblées, rendait les lois, jugeait les causes majeures, et même celles qui étaient moins importantes par appel des cours inférieures; il avait seul le droit de battre monnaie, de conférer les bénéfices séculiers, de nommer les ducs et les comtes, d'envoyer des commissaires (*missi dominici*), et d'installer les évê-

ques élus. Il serait difficile de dire quelles limites on imposait au roi par l'élection, parce que les noms anciens étaient appliqués aux choses nouvelles : tantôt Charlemagne parle en maître, tantôt en roi librement élu, qui prie ses subordonnés d'obéir au pouvoir dont eux-mêmes l'ont fait dépositaire; d'un autre côté, les fidèles de l'empereur s'expriment tantôt en sujets, et tantôt en seigneurs libres. En somme, aucun frein public n'existait, et tout dépendait du caractère personnel du prince régnant.

Charlemagne n'eut aucune résidence fixe, bien qu'il s'arrêtât de préférence à Aix-la-Chapelle, parce qu'il s'y trouvait plus à portée des Saxons. Aucun de ses successeurs ne résida même à Paris.

Comtes du palais.

Bien que très-simple d'ordinaire dans ses vêtements, il voulut s'entourer de toute la pompe déployée par l'ancien empire et l'Église. L'apocrisiaire ou grand aumônier et le comte du palais étaient à la tête de la double hiérarchie ecclésiastique et civile. Du premier dépendait le clergé attaché au palais; c'était lui qui s'occupait de tout ce qui concernait la religion et l'ordre ecclésiastique, des contestations des chapitres et des monastères, et des réclamations portés devant le prince relativement à des affaires d'Église.

La principale attribution du comte palatin était de prononcer sur les affaires soumises au roi, comme de juger en appel, d'interpréter ou de concilier les lois, sauf à recourir parfois au conseil du prince.

Il avait sous lui le chancelier, qui fut ensuite chargé du sceau et de l'expédition des actes émanés de la couronne. Le chambellan avait la garde des ornements royaux, dirigeait le cérémonial de la cour, recevait les dons faits au roi par les vassaux et les ambassadeurs (1).

Le sénéchal et sous lui l'échanson, avec le connétable, pourvoyaient aux besoins de la maison royale, aux approvisionnements et aux transports dans les voyages. Un préfet aux chasses, quatre oiseleurs et un fauconnier attestaient le nouveau genre de plaisirs introduit par les Septentrionaux.

Divisions.

Charles, prévoyant que ses immenses États ne pourraient passer dans leur entier à sa postérité, résolut d'en détacher les parties annexées récemment, et, sans entamer la France, d'at-

(1) Nous suivons surtout DES MICHELS, GUIZOT, HINCMARI, *Epistola de ordine palatii*, dans D. BOUQUET, IX, 263.

tribuer à ses plus jeunes fils la Lombardie et l'Aquitaine. Il fit cette distribution de sa propre autorité, sans consulter l'assemblée nationale, comme si les conquêtes de la famille régnante eussent été en dehors de sa compétence.

Peut-être pensait-il aussi que la Lombardie et l'Aquitaine, habituées, l'une à ses ducs particuliers, l'autre à l'indépendance, repousseraient moins un joug qui leur laisserait une existence propre; d'ailleurs l'unité de l'empire ne se trouvait pas dissoute, car ces princes ne devaient être que les lieutenants de l'empereur (1), et faire leur éducation sous lui, au milieu des peuples qu'ils devaient un jour gouverner.

L'Aquitaine ayant grand besoin de se remettre des maux d'une guerre désastreuse, il donna pour tuteurs au jeune roi Guillaume de Toulouse et saint Benoît d'Aniane, tous deux désirant le bien et capables de le faire. Le premier, s'occupant particulièrement des soins séculiers, maintint la paix au-dedans et sut repousser les Sarrasins; l'autre releva les monastères abattus durant les guerres, et fonda dans Aniane un ordre religieux qui, au fond, était une réforme de celui du mont Cas-
804. sin, ramené à la rigidité de Basile et de Pacôme, et qui devint un foyer pour l'industrie et l'agriculture. Il planta des vignes et des oliviers, amena l'eau pour l'irrigation des jardins, et ouvrit une route à travers des montagnes escarpées.

Administration. L'immense étendue de l'empire rendait impossibles les assemblées nationales; mais, certaines affaires exigeant le suffrage public, Charlemagne institua des réunions partielles. L'Aquitaine et les royaumes d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne, d'Italie furent, à cet effet, divisés chacun en plusieurs légations (*missatica*), et chacune d'elles en comtés, correspondant le plus souvent à la division ecclésiastique.

Afin d'obtenir l'uniformité et de faire converger les forces vers le centre, il ne nomma plus de maires du palais, et détruisit la puissance des ducs en instituant les comtes; aussi, à la fin de son règne, il ne se trouva plus d'autre duché que celui de Bénévent, et encore subsista-t-il de vive force.

Comtes. Les comtes conservèrent les mêmes pouvoirs publics que sous les Mérovingiens : chefs militaires et civils de leurs districts, dont l'étendue faisait la seule distinction qu'il y eût en-

(1) Dans une lettre de l'année 807, adressée à Pépin, Charlemagne s'intitule encore roi des Lombards, et lui envoie ses ordres BOUQUET, V, 629. — Un diplôme de 793 démontre que les donations de Louis devaient être confirmées par son père.

tre eux. La prééminence des margraves ou comtes de la frontière provenait uniquement des forces plus considérables que réclamait leur position (1).

La charge de comte, qui n'était point héréditaire, et quelquefois pas même viagère, obligeait à servir le roi avec fidélité, à rendre justice aux sujets selon la teneur des lois et des coutumes, à punir les malfaiteurs, à protéger les veuves et les orphelins, à percevoir les taxes dues au fisc. Les comtes qui en étaient investis n'avaient de juridiction directe que sur les villes de leur résidence ; ils présidaient les *plaids* des hommes libres et des échevins (*scabini*), dirigeant la procédure et recueillant les votes émis par eux ; après avoir exposé le fait en discussion et les preuves, ils indiquaient les termes de la loi suivie par les parties, et posaient la question à résoudre par les juges ; puis, sur la décision de ceux-ci, ils prononçaient la sentence et en poursuivaient l'exécution. **Juridiction.**

Ils remplissaient donc les fonctions du ministère public et du président ; mais le jugement restait aux échevins élus par le peuple parmi les propriétaires du pays, Francs ou Romains, équivalant aux décurions des anciens municipes ; si le comte les trouvait iniques, il les cassait (2).

La juridiction était très-morcelée, car on peut dire que, sous les lois germaniques, chaque officier public en avait une parcelle, jusqu'aux intendants des bois royaux. Dans les villes et les bourgs, il y avait des vicaires ; dans les campagnes, des centeniers et des *decani*, constitués sur un nombre de personnes plus ou moins considérable ; mais, quand il s'agissait de la liberté et de la propriété des citoyens, la sentence était réservée au comte.

L'appel pouvait être porté, selon les causes et les personnes, soit à la cour du comte palatin, pour les moins importantes,

(1) Ces margraviats étaient au nombre de huit, dont deux avaient été établis contre les Avares, dans le Frioul et en Autriche ; trois contre les Slaves, près de la Bohême, dans la Thuringe et dans la Saxe méridionale ; un contre les Danois, dans la Saxe septentrionale ; un contre les Bretons, un autre contre les Arabes ; c'était la marche de Barcelone, en Espagne.

(2) *Scabinei boni et veraces et mansueti cum comite et populo eligantur et constituantur.* Capit. de 809, art. 22. *Missi nostri, ubicumque malos scabineos inveniunt, ejiciant et totius populi consensu in locum eorum bonos eligant.* Capit. de 829, art. 2. *Sicut in capitulis avi et patris nostri continetur, missi nostri, ubi scabinei non sunt, bonos scabineos mittant, et ubicumque malos inveniunt, ejiciant, et totius populi consensu in locum eorum bonos eligant.* Capit. de 873, art. 9.

soit au roi, soit à son conseil ; enfin, les plus graves étaient soumises à l'assemblée générale.

Déjà les derniers empereurs avaient adopté l'usage d'envoyer des agents (*agentes in rebus*) dans les pays éloignés. Les Mérovingiens les imitèrent parfois ; mais Charlemagne, voulant que l'autorité royale fût partout présente, donna aux envoyés du trône (*missi dominici*) plus d'importance et de généralité, en régularisant leur action. Il en désignait, le plus ordinairement, deux par province, entre les évêques et les abbés, les comtes et les ducs (*missi majores*), pour exercer la haute surveillance de l'administration publique au moyen d'une inspection faite en sous-ordre par des agents inférieurs (*missi minores*) (1).

Leur mission principale avait pour objet de rendre justice, et de la faire rendre par les officiers publics, comtes, avocats, centeniers, échevins, et de faire droit aux plaintes portées contre eux. A cet effet, ils parcouraient quatre fois par an leur légation (*missatica*), convoquant aux plaids les évêques, les abbés, les comtes, les avocats ecclésiastiques, vassaux et centeniers, avec quelques échevins et bons hommes (2).

Dans ces assemblées provinciales, il était procédé d'abord à la discussion des affaires ecclésiastiques, puis à l'examen de la conduite des officiers publics, et l'on s'occupait ensuite des autres affaires. Les sentences des cours ou tribunaux inférieurs y étaient revisées, pour s'assurer qu'il n'y avait pas eu déni de justice ; on y vérifiait l'administration des bénéfices et des maisons de campagne royales, et l'on recevait le serment des jeunes citoyens. Là encore, on publiait les lois ou ordonnances nouvelles, et l'on proposait les améliorations ou les réformes

(1) La ration d'un délégué royal consistait ordinairement en quarante pains, deux jambons, un cochon de lait ou un agneau, quatre poulets, vingt œufs, neuf pintes de vin, deux mesures de cervoise, deux boisseaux de blé. Capit. de 829.

(2) ERMOLD LE NOIR énumère dans ces vers les attributions des envoyés de Louis le Pieux :

Nunc, nunc, o missi, certis insistite rebus,
Atque per imperium currite rite meum :
Canonicumque gregem, sexumque probate virilem,
Femineum necnon, quæ pia castra colunt.
Qualis vita, decor, qualis doctrina, modusque ;
Quantaque religio, quod pietatis opus ;
Pastorisque gregem quæ convenientia jungat,
Ut grex pastorem deligat, ipse ut oves.
Si tibi claustra, domos, potum, tegimenque cibumque
Prælati tribuant tempore sive loco.

à faire pour le bien du pays, afin qu'il en fût référé au roi par ses commissaires. Comme dans la Germanie, les délégués royaux ou les comtes proposaient, et le peuple nommait les vicomtes, les avocats, les échevins, les scultets, les notaires.

Tout propriétaire pouvait paraître aux assemblées : remède excellent contre l'ambition des leudes, si l'accumulation des richesses dans les mains d'un petit nombre, en diminuant l'importance des hommes libres, n'eût permis à un grand propriétaire de venir représenter seul une foule d'expropriés. La classe des nobles se composait des grands de l'empire, ecclésiastiques ou séculiers, possesseurs des alleux les plus étendus. Venait ensuite la classe des petits propriétaires libres; dans la troisième étaient les affranchis, qui, jusqu'à la quatrième génération, ne jouissaient pas de la plénitude des droits civils, et devaient à leurs anciens maîtres des prestations et des services personnels. Les esclaves restaient sans droits civils, mais non sans liberté individuelle. On comptait parmi eux les *lites*, qui faisaient valoir un fonds, à la charge seulement d'un cens et de quelques corvées; les *lasses*, qui travaillaient pour leur maître, mais conservaient leurs économies; les *colons*, ou paysans, et les serfs proprements dits, attachés les uns et les autres à la glèbe, mais à des conditions différentes. Charlemagne donna à Alcuin une abbaye sur les terres de laquelle se trouvaient vingt mille esclaves.

Le trafic des esclaves n'était étranger ni aux Germains ni aux Lombards; mais les Vénitiens se livraient surtout à ce commerce infâme avec les Sarrasins, auxquels ils vendaient des esclaves du Nord et surtout des eunuques; ils allaient même jusqu'à enlever des hommes libres pour les mutiler, et deux magistrats de Ravenne abusaient de leur pouvoir judiciaire au point de vendre les veuves et les orphelins placés sous leur tutelle (1). Ces indignités se commettaient sur le territoire impérial, malgré les censures du pape; Zacharie fut obligé de payer le prix d'un certain nombre d'esclaves que des marchands de Venise avaient achetés sur des terres romaines. Les rois Rothaire et Luitprand assimilèrent dans leurs lois ce marché à l'homicide, mais ces dispositions eurent peu d'effet; enfin Charlemagne défendit de vendre des esclaves autrement que devant le plaid provincial, en présence du comte ou des *missi dominici;* il y avait peine de mort contre quiconque en

(1) FANTUZZI, *Monum. Ravenn.*, V, dipl. 19.

vendrait à des étrangers ou mutilerait un homme (1). Comme ces mesures restèrent souvent sans effet, Charlemagne interdit aux marchands vénitiens ses provinces et le territoire papal (2).

Assemblées générales.

Au lieu de s'effrayer des franchises du peuple, Charlemagne savait, actif comme il était, s'en faire un moyen de gouvernement. Il convoquait donc fréquemment des assemblées générales (on en mentionne trente et une, de 770 à 813) ; peut-être en était-il tenu deux par an, une en automne, où se discutaient avec les seuls fidèles les affaires pressées, le règlement des procès, et où l'on préparait les matières importantes à traiter dans l'assemblée du mois de mai, laquelle répondait aux anciennes assemblées solennelles. Ces réunions étaient d'abord une revue générale de l'armée et une diète, dans lesquelles chaque membre de la commune des conquérants avait un droit égal de vote, et où la majorité décidait; mais l'extension croissante du territoire finit par les rendre impossible, outre que la différence des idées et des mœurs pouvait offrir du danger. La diète fut donc essentiellement distincte de la revue, bien qu'elles eussent lieu à la même époque et dans le même lieu. On ne sait pas au juste quels étaient ceux qui avaient le droit de siéger à la diète, car, *tous* et *peuple* sont des expressions mal déterminées. Il est probable que, de même qu'autrefois, elle se composait de tous les conquérants indistinctement, dont faisaient partie, outre les prélats, tous les Francs d'origine, sans excepter les membres des peuples réunis à l'Empire, et qui avaient consenti à cette annexion en stipulant qu'ils auraient les mêmes droits et les mêmes charges. On y voyait donc les anciens leudes et fidèles du roi, les vassaux immédiats, les officiers publics. Quant aux anciens hommes libres de la Germanie, qui conservaient leurs propriétés pures, et ne voulaient point les confondre avec la grande propriété commune à tous les vainqueurs, pour les recevoir en suite à titre de bénéfices ou de fiefs, on en convoquait sans doute quelques-uns, pour se les concilier; car ils devaient aussi le service militaire, non de droit, mais si le roi le trouvait bon. On ne tenait sans doute aucun compte des petits propriétaires d'alleux, quoiqu'ils fissent partie de l'hériban. Avec les *seniores*

(1) CHARLEM., Loi, V, 72, 73, 82.
(2) *Codex Carol.*, ep. 84. — *Capit. Mantuanum* (781), c. 7. — *Capit. Long.* (802), c. 18. — *Capit. Arichis.*, c. 20.

venaient encore les *juniores*, multitude d'un rang inférieur, mais comme escorte d'honneur et sans avoir voix délibérative; cependant, le roi s'occupait d'eux, les questionnait et s'efforçait de se les rendre favorables.

Les ecclésiastiques traitaient à part des questions qui les regardaient, et les laïques faisaient de même; seulement ce qui avait été décidé dans une chambre était soumis à l'approbation de l'autre; pour les affaires mixtes, les assemblées se réunissaient (1). Les Etats de l'empire étaient consultés en particulier sur les questions d'intérêt local, et l'on faisait à chaque membre, au moment de son départ, la recommandation de se renseigner auprès des paysans et des étrangers, des amis comme des ennemis, sur tous les faits relatifs à l'Empire (2).

Si dans le principe, comme nous l'avons dit, tout homme libre et propriétaire d'un alleu avait droit d'y assister, après l'extension de l'Empire, il devint difficile à tous, impossible à beaucoup de traverser les Alpes et les Pyrénées pour se rendre sur le Rhin et sur la Meuse. Dès lors il n'y parut plus que les grands vassaux de la couronne, c'est-à-dire les seigneurs laïques et les prélats, les comtes et les magistrats; ainsi, quand on parle du peuple qui intervenait à ces réunions, et qui approuvait en répétant trois fois : *placet*, c'est l'ensemble de ces personnages qu'il faut voir dans ce mot; en effet, nous ne voyons pas que la multitude y fût représentée autrement que par les évêques, qui étaient les élus du peuple, et par les échevins, dont chaque comte devait amener douze avec lui (3).

Adalhard, abbé de Corbie, cousin germain de Charlemagne, avait écrit un traité intitulé *de Ordine palatii*, destiné à faire connaître les ressorts du gouvernement de l'empereur, et surtout les assemblées générales. Ce traité a été perdu; mais Hincmar, archevêque de Reims, l'a reproduit en partie dans une instruction écrite à la demande de quelques grands du royaume qui avaient eu recours à ses conseils. On y lit : « C'é« tait l'usage de ce temps de tenir chaque année deux assem« blées, et, pour qu'elles ne parussent pas convoquées sans

(1) HINCON., c. 29.
(2) *Id.*, c. 36.
(3) *Vult D. imperator* (Louis le Débonnaire) *ut in tale placitum... veniat unusquisque comes, adducat secum duodecim scabinos, si tanti fuerint; sin autem, de melioribus illius comitatus suppleat numerum duodenarium; et advocati tam episcoporum quam abbatum et abbatissaram cum eis veniant.* Capit. add. ad leg. Salic., an. 819, ch. 2.

« motif (*ne quasi sine causa convocari viderentur*), on soumet-
« tait à l'examen et à la délibération des grands, d'après les
« ordres du roi, les articles de loi qu'il avait rédigés lui-même
« par l'inspiration de Dieu, et dont la nécessité lui avait été
« démontrée dans l'intervalle des réunions. »

Il semblerait résulter de ces paroles que les assemblées n'étaient qu'une simple formalité ; que la plupart de leurs membres considéraient comme un fardeau l'obligation de s'y rendre ; que Charlemagne y exposait les capitulaires qu'il avait arrêtés, mais seulement comme notification, et pour que les convocations ne parussent pas avoir été faites sans motif. La proposition des lois, ou, pour parler le langage moderne, l'initiative, émanait donc de l'empereur ; cependant il est probable que les assistants pouvaient proposer ce qu'ils croyaient opportun, et demander l'abrogation de ce qui leur déplaisait.

Le prélat continue en disant qu'après ces communications les lois étaient discutées selon leur importance, et que le prince, quand il avait pris connaissance des délibérations de l'assemblée, décidait *selon la sagesse qu'il avait reçue de Dieu*. La diète est donc un conseil, et rien de plus, bien que les formules employées pour la publication des lois donnent à croire que l'approbation du peuple et des grands était nécessaire pour leur validité (1) ainsi que pour ordonner l'armement général des hommes libres ; il en était de même pour la décision des affaires importantes, et surtout pour les cas de haute trahison, selon les institutions germaniques. Lorsqu'une loi était acceptée, le chancelier en remettait la copie aux commissaires royaux et aux archevêques, pour qu'elle fût publiée par eux dans les assemblées provinciales.

Les réunions se tenaient en plein air si le temps le permettait ; sinon, dans de grands édifices, et ceux qui avaient droit de vote se plaçaient dans un endroit séparé de la foule. L'empereur recevait alors les dons qui lui étaient apportés confor-

(1) *Karolus imperator Augustus, a Deo coronatus, cum episcopis, abbatibus, comitibus, ducibus, omnibusque fidelibus, cum consensu consilioque eorum, constituit...* Capit. de 813.

Charles le Chauve dit : *Lex fit consensu populi et constitutione regis*. Edict. Pisten., an. 854, ch. 6.

Le poëte saxon dit (*Annal.*, t. II, 786) :

Magni decreto Caroli, SACRIQUE SENATUS,
Missus in occiduas exercitus exiit oras
Subdere Britones.

mément à un usage très-ancien; il saluait les personnes les plus considérables, et s'entretenait avec ceux qu'il n'avait pas occasion de voir en d'autres moments. Il se rendait en personne dans les commissions chaque fois qu'il y était désiré, et discourait comme d'égal à égal sur les propositions qui s'y débattaient, aussi longtemps qu'on voulait. Les laïques discutaient à part des ecclésiastiques.

Charlemagne tirait surtout parti des assemblées pour se procurer des renseignements sur les pays dont chacun venait; il cherchait à savoir si le peuple y était mal disposé et inquiet; il demandait les motifs de mécontentement, comment les magistrats se comportaient, quelle était la nature des pays voisins.

Les assemblées d'alors n'avaient donc rien de commun avec les chambres législatives de notre temps. Elles se réunissaient où et quand le voulait le monarque, discutaient les propositions qu'il leur soumettait, attendaient de lui la sanction à leurs délibérations; de sorte que lui, âme de tout, se servait d'elles comme d'un moyen de gouvernement efficace, pour s'informer du véritable état de choses, transmettre ses ordres, engager les seigneurs à soutenir des lois émanées d'eux, du moins en apparence.

Les objets traités dans une diète variaient donc selon les nécessités présentes et les rapports généraux. Ainsi, dans celle qui se tint à Héristal, en 779, on fit beaucoup de lois et d'ordonnances, dont quelques-unes concernaient l'administration de l'Église et les moines; on assura surtout aux églises la dîme sur tous les biens des laïques, et l'on restreignit le droit d'asile, en prescrivant l'arrestation des meurtriers et des malfaiteurs qui avaient encouru la peine capitale. On donna aux comtes une juridiction légale et, de même que les vassaux, ils pouvaient être contraints par les *missi dominici* à observer la justice. Le parjure convaincu soit par le jugement de Dieu, soit par l'épreuve de la croix, était condamné à perdre la main; on coupait une oreille ou le nez aux voleurs, et quelquefois on les punissait de mort. On n'introduisait aucuns nouveaux péages; les associations de bienfaisance, celles qui assuraient contre les naufrages et l'incendie, furent conservées, mais on interdit toute société assermentée; les esclaves ne purent être vendus qu'en présence de l'évêque, du comte et du centenier, ou de témoins irréprochables. Il était défendu de vendre des esclaves hors de la marche, sous peine de payer le *gueldrigild* autant

de fois qu'il y avait eu d'esclaves vendus. On s'occupait surtout des relations de l'Église, ce qui indique peut-être que les évêques, siégeant de droit dans les assemblées où se discutaient ces dispositions légales, donnaient une attention particulière à ce qui les intéressait le plus, et s'inquiétaient plus de la portée que de la lettre de la loi.

Capitulaires. De ce concours des seigneurs et des ecclésiastiques avec l'empereur, sortirent les lois connues sous le nom de *Capitulaires,* parce qu'elles sont divisées en chapitres (1). Ce serait à tort qu'on assimilerait les capitulaires à un code quelconque, fait pour régir une nation barbare ou policée. On désigne sous ce nom générique les anciennes lois nationales revisées, et celles qui ont été faites soit par les assemblées générales, soit par les synodes ecclésiastiques, soit par les laïques seuls, soit enfin par l'empereur, de sa propre autorité; quelques extraits de ces dernières, promulguées pour des lieux et des cas particuliers; des actes de conciles, des fragments de jurisprudence canonique, des jugements et des décrets sur des cas spéciaux (2), qui purent servir plus tard comme règle de droit. Quelques capitulaires ne sont que de simples instructions données par Charlemagne à ses commissaires au moment où ils partent pour leur inspection, ou des réponses à leurs questions ou à celles des comtes et des évêques sur les difficultés survenues dans leur administration; d'autres ne sont que de simples actes d'administration politique, comme nominations, grâces,

(1) Les capitulaires promulgués par les Carlovingiens sont au nombre de cent quarante-six, savoir : cinq de Pépin le Bref, soixante-cinq de Charlemagne, vingt de Louis le Debonnaire, cinquante-deux de Charles le Chauve, trois de Louis le Bègue, de Carloman et de Charles le Simple, puis un du roi Eudes, sans compter ceux qui sont émanés des rois particuliers de Germanie, de Lombardie et d'Aquitaine. Le premier recueil fut fait en quatre livres par Anségise, abbé de Fontenelle, conseiller de Charlemagne, mort en 833; puis, en 842, Benoît, prêtre de Mayence, à la requête d'Olger, son archevêque, y ajouta trois livres, dans lesquels il plaça même des choses étrangères aux capitulaires, des dispositions appartenant au droit romain, par exemple, plusieurs fausses décrétales de papes, des lois particulières à certains peuples, avec une telle confusion qu'on pourrait les croire générales pour tout l'empire. On fit ensuite d'autres suppléments, ce qui porta à deux mille cent le nombre des capitulaires. Ils ont été publiés par Baluze, qu'on loue d'ordinaire pour son exactitude, et qui pourtant manque trop souvent de critique.

(2) « De l'homme qui se sert d'un esclave : Cet homme ordonna à son esclave de tuer deux enfants, l'un de neuf et l'autre de onze ans, et lorsqu'il les eut tués, il le fit jeter lui-même dans une fosse. Cet homme payera un *werhgeld* pour l'enfant de neuf ans, un double werhgeld pour celui de onze, un triple pour l'esclave qu'il a rendu meurtrier, outre notre ban. »

recommandations, ou d'administration financière, soit publique, soit domestique.

On ne fit sans doute du temps de Charlemagne, que bien peu de copies des capitulaires, et les évêques n'en eurent la collection complète que sous Louis le Débonnaire; de sorte que ces prélats et les autres individus qui avaient figuré dans la diète, se tiraient d'affaire le mieux qu'ils pouvaient : l'un prenait note d'une chose, l'autre d'une autre, et quelques-uns se fiaient à leur mémoire. Sur bien des points, on n'a plus que les titres; en outre, on ne connaît pas avec certitude l'année et le lieu dans lesquels ils furent promulgués; il se pourrait encore qu'on ait attribué à Charlemagne des capitulaires faits par d'autres, comme il est arrivé dans d'autres circonstances, pour donner aux décisions une plus grande autorité.

L'empereur avait auprès de lui trois personnages instruits et sages, dont un se tenait toujours à ses côtés, pour prendre note de tout ce qui lui venait à l'esprit sur des objets d'intérêt public (1). Il est probable que certaines indications, à titre de souvenir pour des mesures à prendre, n'ont pas eu d'autre origine; celles-ci, par exemple : « Il nous faudra ordonner « que ceux qui nous amèneront des chevaux en don fassent « inscrire leur nom sur chaque cheval. Qu'il en soit de même « pour les vêtements des abbayes.

« Il nous faudra ordonner que, partout où l'on trouvera des « vicaires faisant ou laissant faire quelque chose de mal, on « les chasse et on en choisisse de meilleurs. »

D'autres étaient des questions qu'il se proposait de faire, soit aux évêques, soit aux comtes, dans les assemblées générales. Ces questions ont, en général, un ton de mécontentement, de leçon et de bon sens qui en fait une des parties les plus curieuses de ce recueil.

« Pourquoi arrive-t-il que, soit sur les frontières, soit à l'ar- « mée, lorsqu'il y a quelque chose à faire pour la défense de la « patrie, l'un ne veuille pas prêter appui à l'autre?

« D'où viennent ces continuels procès par lesquels chacun « veut avoir ce qu'il voit posséder à son pareil?

« Demander à quel propos et en quels lieux les ecclésiastiques « font obstacle aux laïques, et les laïques aux ecclésiastiques, « dans l'exercice de leurs fonctions. Rechercher et discuter « jusqu'à quel point un évêque ou un abbé doit intervenir dans

(1) *Concil. S. Marcræ*, an. 881.

« les affaires séculières, et un comte ou tout autre laïque dans « les affaires ecclésiatiques. Les interroger d'une façon pres-« sante sur le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Que nul homme « qui combat au service de Dieu ne s'embarrasse des affaires du « monde.* A qui s'adressent-elles ?

« Demander aux évêques et aux abbés de nous déclarer la « vérité sur ce que veulent dire ces mots dont ils se servent sou-« vent : *Renoncer au siècle*, et à quel signe on peut distinguer « ceux qui renoncent au siècle de ceux qui suivent encore le « siècle. Suffit-il, pour cela, de ne point porter d'armes, et de « n'être pas mariés publiquement ?

« Demander encore si celui-là a renoncé au siècle qui tra-« vaille chaque jour, n'importe par quels moyens, à accroître « ses possessions, tantôt promettant la béatitude du royaume « des cieux, tantôt menaçant des supplices éternels de l'enfer ; « ou bien, sous le nom de Dieu ou de quelque saint, dépouil-« lant de ses biens quelque homme, riche ou pauvre, simple « d'esprit et peu avisé, de telle sorte que ses héritiers légiti-« mes en soient frustrés, et que la plupart, à cause de la mi-« sère dans laquelle ils tombent, soient poussés à toutes sortes « de désordres et de crimes, et commettent presque nécessai-« rement des violences et des brigandages (1). »

Il place avant tout ce *memorandum :* « Se rappeler que, l'an-« née passée, j'ai jeûné trois jours pour implorer de Dieu qu'il « nous accordât de connaître en quoi nous devions corriger « notre vie ; ce que nous voulons faire maintenant. »

Comment chercher dans tout cela un système de législation complet ?

Dans ce travail, en effet, ce qui apparaît le plus, c'est le caractère de l'homme qui le fit. De là, ce sentiment religieux prédominant, par lequel se manifeste l'empereur chrétien ; bien plus, quelques-unes de ses lois sont purement religieuses ; ainsi il défend d'honorer la mémoire de martyrs douteux, de regarder comme licite de prier Dieu dans toutes les langues ; il recommande de mettre les sermons à la portée du petit peuple, et menace de sévir contre les superstitions sottes et inhumaines. Dans le capitulaire pour les Saxons, il dit : *Si quelqu'un, abusé par le démon, croit, comme les païens, qu'un homme ou une femme soit sorcier, et mange des hommes, et qu'il les brûle pour ce motif, et qu'il mange ou fasse manger de leur*

(1) Voyez Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 160-161.

chair, qu'il soit puni de mort. Le concile d'Aix-la-Chapelle : *Si quelqu'un croit qu'il soit au pouvoir d'un autre de changer de forme, sans l'intervention du Créateur, il est plus infidèle que ne l'est un païen* (1).

Une activité infatigable le force de s'occuper de tout et de s'immiscer dans les choses les plus disparates. Tantôt il appelle l'attention de ses commissaires sur les bénéfices et sur ce qu'ils lui doivent, ou il leur commande de faire le recensement des terres domaniales et des bénéfices, afin de savoir ce que la couronne possède dans chaque légation ; tantôt il leur enjoint de veiller à ce que les moines copient correctement les livres ; ou bien il invite les moines eux-mêmes à faire usage d'une bonne orthographe et de caractères lisibles ; il recommande de construire des digues et des ponts sur la Seine, et détermine le prix des grains. L'infanticide et d'autres restes de l'ancienne immoralité survivent-ils encore, il prend des mesures pour les détruire. Le commerce languit-il, il abolit les droits onéreux, attire les étrangers industrieux, appelle les Saxons et les Slaves à la foire de Saint-Denis, fait des traités avec les émirs d'Espagne pour la liberté des échanges. Il songe enfin à réunir l'Océan et le Pont-Euxin.

Puis le même homme rappelle aux intendants des domaines royaux d'amener au palais, pour la Saint-Martin, tous les jeunes chevaux, afin qu'après la messe le roi les passe en revue ; d'élever dans ses basses-cours au moins cent poulets et trente oies ; d'engraisser des moutons et des porcs, de faire saler le lard, d'apporter leurs soins à ce que le vin, le vinaigre, les moutardes, le fromage, les sirops, le beurre, la cire, soient de bonne qualité. Il les avertit de ne pas laisser manquer, dans les repas de cérémonie, les paons, les tourterelles, les perdrix et les faisans ; de fournir aux manufactures royales du lin, de la laine, de la garance, de l'huile et du savon ; de veiller à ce que la vendange soit foulée avec les pieds, et de vendre sur le marché l'excédant en œufs et en poissons provenant de ses basses-cours et de ses étangs (2).

Est-ce simplicité sublime ou naïveté puérile ? ou n'est-ce pas plutôt l'effet naturel et caractéristique de l'époque, qui le porte à se croire obligé de tout voir, de diriger tout ? Aussi, accablé

(1) Déjà les lois lombardes avaient dit : « Que personne ne se permette de tuer la serve d'autrui comme sorcière, attendu qu'un chrétien ne doit jamais admettre qu'une femme puisse manger un homme vivant. »

(2) *De Villis fisci.*

de l'immense responsabilité qu'il s'impose à lui-même, il s'écrie : *L'empereur ne peut veiller sur chacun individuellement avec tout le soin nécessaire, et retenir chacun dans l'ordre ; il faut donc que chacun s'applique à se maintenir soi-même selon son intelligence et ses forces au saint service de Dieu et dans la voie de ses commandements.*

On sent ici, non le roi qui commande par force, mais le père dont l'affection dirige, et qui parfois se change en moraliste pour définir l'avarice *un vice qui consiste à désirer ce que possèdent les autres, à refuser de donner à autrui quelque chose de ce que nous possédons*; ou pour recommander d'exercer l'hospitalité. *Interdisez-vous avec soin*, dit-il encore, *les larcins, les mariages, illégitimes, les faux témoignages comme nous vous y avons souvent exhortés, et comme les interdit la loi de Dieu* (1).

Il ne trouva point l'exemple d'une semblable morale dans les codes barbares ni dans la législation perfectionnée de Rome, mais bien dans un livre qui entrait partout au moyen âge, la Bible : elle lui offrit le conseil mêlé à la prescription impérative, l'instruction précédant la pénalité, et l'idée du devoir relevée aux yeux des hommes. C'est pourquoi Charlemagne avait senti la nécessité de s'allier avec l'Église, source de l'autorité sur la terre, et de la prendre sous une protection qui peut ressembler à une tutelle, tant il porte fréquemment sa surveillance sur les ecclésiastiques. Tantôt il cherche à réorganiser le pouvoir épiscopal, afin qu'il ne puisse ni s'affaiblir ni franchir ses limites ; tantôt il défend de recevoir des religieuses avant vingt-cinq ans, et sans qu'un noviciat convenable leur permette de savoir ce à quoi elles s'engagent. Il ne veut pas non plus qu'on admette un trop grand nombre de serfs dans les monastères, pour ne pas dépeupler les villages. Sur

(1) « Nous croirions être au temps de Louis XIV et de Colbert, quand nous lisons les commissions que Charlemagne donnait à ses ministres, d'appeler les artisans les plus industrieux (*Capit. de* 800); de proposer aux princes arabes des traités pour assurer la liberté du commerce à leurs propres sujets (*Collect. des hist. franç.*, tit. V, passim); de construire le fameux canal qui devait joindre le Rhin au Danube. Quand ensuite nous voyons ce grand prince exhorter les marchands à ne pas négliger le salut de leurs âmes pour un vil intérêt, ou par amour d'un gain sordide, mais à se proposer comme règle de vie les principes de la morale évangélique et le bien-être social (*Capit.* de 809, liv. IV, c. 299), nous nous sentons saisis d'un certain respect pour la noble simplicité de ces temps, où le législateur, ne craignant pas de mêler à ses lois le nom de la Divinité, semblait plutôt un moraliste aimant à persuader et à toucher le cœur qu'un souverain qui commande et veut être obéi. » (PARDESSUS, *Cours de droit commercial*, Introduction.)

les mille cent vingt-six articles compris dans les capitulaires, six cent vingt et un concernent le droit civil; tous les autres, le droit canonique. Aussi, en vertu du caractère moral soit de sa législation, soit de sa dignité impériale, il recommanda surtout au clergé l'exécution des capitulaires, et ce fut aussi au clergé qu'il les adressa par ce préambule :

« Jésus-Christ Notre-Seigneur, régnant éternellement; moi « Charles, par la grâce et la miséricorde de Dieu, roi des « Francs, défenseur dévoué et humble ouvrier de la sainte « Église ; à tous les ordres de la piété ecclésiastique et aux di- « gnitaires de la puissance seculière, salut de paix perpétuelle « et béatitude en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu éternel ;

« En méditant dans le calme d'un esprit pieux, avec les « prêtres et nos conseillers, sur l'abondante clémence du « Christ roi envers nous et notre peuple; en songeant com- « bien il est nécessaire non-seulement de lui rendre du fond « du cœur et de bouche des actions de grâces incessantes « pour sa bonté, mais encore d'insister sur ses louanges par « un exercice continuel de bonnes œuvres, afin que celui qui « a répandu tant d'honneur sur notre royaume daigne con- « server éternellement par sa protection nous et notre « royaume ;

« Il nous a plu d'exhorter votre zèle, pasteurs de l'Église du « Christ, conducteurs de son troupeau et brillants flambeaux « du monde, pour que vous cherchiez, par un soin vigilant et « par des avertissements, à guider le peuple de Dieu dans les « pâturages de la vie éternelle, et à rapporter sur vos épaules, « dans les murs de la sûreté ecclésiastique, les agneaux égarés, « en donnant l'exemple de l'activité et en usant d'exhortation; « afin que si le loup insidieux en trouve quelqu'un qui trans- « gresse les préceptes canoniques, ou s'écarte des traditions « paternelles des conciles, il ne le dévore pas, ce dont Dieu « nous préserve ! Il faut donc les avertir et les exhorter avec « un grand zèle de dévotion; les contraindre même, afin qu'ils « se tiennent, avec une foi ferme et une persévérance infatiga- « ble, dans les institutions paternelles. A cette fin, nous vous « avons adressé aussi nos délégués (*missi*), pour que, de con- « cert avec vous, par l'autorité de votre nom, ils réformassent « ce qui doit être réformé. Nous avons ajouté, en outre, quel- « ques chapitres d'institution canonique, que nous avons crus « nécessaires pour vous. Que personne, en conséquence, « n'impute à présomption cette piété qui nous a inspiré l'idée

« de corriger les choses fausses, de retrancher celles qui sont « superflues, de confirmer celles qui sont bonnes; mais qu'on « l'accueille avec une charité bienveillante; car nous lisons « dans le livre des Rois que le saint roi Josias, en parcourant « le royaume que Dieu lui avait donné, réformant, avertissant, « s'efforça de rappeler au vrai culte du Seigneur. Je suis loin « de vouloir me comparer à lui pour la sainteté; mais, comme « nous devons toujours suivre les exemples des saints, et ap- « peler autant que nous le pouvons à une bonne vie, en l'hon- « neur et gloire de Jésus-Christ Notre-Seigneur, nous avons fait « écrire quelques chapitres, pour que vous cherchiez à avertir « les fidèles, et afin que, dans la même intention, vous prê- « chiez sur tout ce que vous croyez être nécessaire. Ne négli- « gez pas de faire connaître avec un zèle pieux ce que vous « croyez opportun à votre sainteté et au peuple de Dieu, afin « que votre diligence et l'obéissance des sujets soient récom- « pensées du Tout-puissant par l'éternelle félicité. »

Lois. Si l'on considère les capitulaires comme lois, on voit qu'ils étaient publiés d'une manière tout autre que les précédents; car ils n'expriment pas les usages nationaux, mais des commandements. Peut-être les modifications particulières à chaque nation étaient-elles promulguées dans les diètes partielles des Saxons, des Frisons et des Lombards; mais les capitulaires introduisaient un droit commun à côté du droit particulier. On y voit percer le soin de rappeler sous la puissance publique les éléments qui s'en étaient détachés, les propriétés publiques et particulières, les hommes libres et les serfs. Charlemagne, une fois empereur, songea à réformer de fond en comble la législation germanique (1); mais tout le sang versé de nos jours en France et en Espagne pour réduire ces deux royaumes à l'uniformité nous a dit trop éloquemment combien il est difficile d'extirper les coutumes et les institutions des différents peuples dont se compose une nation. Charlemagne s'épargna cette expérience, convaincu que le gouvernement n'est le maître du pays qu'à la condition de ne pas le bouleverser, et de n'y introduire les réformes qu'à mesure que la population devient capable de les supporter. Il laissa, en conséquence, leurs différentes lois aux Romains, aux Francs, aux Allemands, aux Bavarois, aux Saxons, aux Thuringiens, aux Frisons, aux Gaulois, aux Bourguignons, aux Bretons, aux

(1) ÉGINHARD, c. 29.

Gascons, aux Goths, aux Longbards et aux Bénéventins, en les modifiant et en y ajoutant des dispositions opportunes, auxquelles vainqueurs et vaincus étaient tenus d'obéir.

Ce fut sans doute d'après les conseils des membres du clergé qu'il s'occupa tant de l'état des personnes et des rapports entre les deux sexes, afin de diminuer le nombre des mariages mal assortis et des divorces, abus non moins pernicieux à la morale publique qu'à celle des familles.

Charlemagne s'aperçoit de la transformation qui se prépare dans l'état des propriétés et des personnes; il voit l'aristocratie usurper peu à peu les biens des hommes libres et jusqu'aux pensions viagères accordées par le roi à des vassaux; ce qui faisait que les pauvres se plaignaient de la fréquence des bans de guerre et des corvées que leur imposaient les comtes en dépit des lois; car, réduits par ces charges à la misère, ils étaient contraints de se donner, corps et biens, aux seigneurs, pour obtenir un traitement plus doux, et de devenir leurs serviteurs (1). Afin donc que les pauvres retombent à la charge des personnes qui les ont rendus tels, il impose à chacun l'obligation d'entretenir ceux qui sont nés sur son bénéfice, en prohibant la mendicité.

Charlemagne avait cherché à s'opposer à l'agrandissement des hauts vassaux, mais ses ordres eurent un effet contraire; en assujettissant tous ses sujets à l'hériban, il fit disparaître tout vestige de l'ancienne liberté germanique; les petits se subordonnèrent aux grands, et les hommes simplement libres se virent imposer les charges de la vassalité sans en avoir les avantages. Ces mesures, qui pouvaient convenir à des nations subjuguées, devaient blesser celles qui s'étaient réunies à l'empire en vertu d'un pacte, comme l'Aquitaine, Bénévent, les Francs du Rhin, dont les efforts tendaient naturellement à se soustraire au joug officiel.

L'ordre qui réglait l'état des personnes était des plus compliqués; outre les esclaves, il y avait des affranchis qui tâchaient de se faire une position soit dans l'Église ou la vie civile. Parmi les personnes considérées comme libres, quel-

(1) *Dicunt quod quicumque proprium suum episcopo, abbati vel comiti aut duci dare noluerit, occasiones quærunt super illum pauperem quomodo eum condemnare possint, et illum semper in hostem faciant ire, usque dum pauper factus, volens nolens, proprium suum tradat aut vendat; alii vero qui traditum habent absque illius inquietudine domi resideant.* (Capit. an. 811.)

ques-unes vivaient sur leurs terres, entourées de leurs colons, comme l'avaient fait leurs ancêtres; mais avec cette différence qu'elles étaient obligées de se rendre à l'armée avec leur escorte militaire. Des hommes libres, d'un ordre inférieur, se trouvèrent dans le même cas sans avoir jamais pu compter sur leurs anciens privilèges de liberté. Il existait des vassaux royaux et des vassaux en sous-ordre qui passaient pour libres; il y avait des hommes libres sur les domaines ecclésiastiques, comme sur ceux des laïques; certains hommes libres possédaient en même temps des alleux et des bénéfices, et conservaient ainsi l'apparence d'une véritable liberté, tandis qu'en effet ils n'étaient que vassaux royaux ou sous-vassaux; tels vassaux royaux n'étaient que sous-vassaux de l'Église ou d'un grand vassal laïque; enfin il y avait les colons et les lites, et tous avaient des droits et des devoirs divers les uns à l'égard des autres; mais l'hériban les plaçait tous sous la dépendance de l'empire.

Venaient ensuite les villes avec leurs règlements particuliers. Dans la Germanie intérieure, sur la rive droite du Rhin et sur la gauche du Danube, se trouvaient des villes à peine naissantes; mais sur les rives opposées de l'un et l'autre fleuve, des cités dont la construction remontait à l'époque romaine conservaient leur antique splendeur. Il n'est pas ici question de leur rôle politique; elles avaient été inféodées à des évêques ou à de grands officiers laïques, ou bien elles faisaient partie intégrante des domaines du fisc royal : leurs habitants continuèrent à vivre entre eux sous l'empire du droit romain. Dans l'administration de la justice, il ne fut plus permis au peuple d'assister aux *malli*, qui perdirent ainsi le droit de juger; les riches seuls furent choisis comme juges ou échevins.

Lois pénales. Dans les lois répressives et pénales, empruntées en grande partie aux codes précédents, il n'eut qu'à élever le taux des compositions, attendu l'accroissement des richesses et des délits. Il adoucit quelques peines, surtout celles qui frappaient les esclaves, dans l'intérêt desquels il établit que nul ne devait périr qu'en vertu de la loi. Il ne prodigue la peine de mort que dans les capitulaires relatifs aux Saxons, la politique le poussant à la sévérité; toute violation de l'ordre, toute rechute dans les pratiques idolâtres, est punie du dernier supplice. Il s'opposa aussi aux attentats des nobles en prohibant les unions qu'ils formaient entre eux sous le nom de *gildes*, parfois sous prétexte de dévotion et de charité; en outre, il défendit aux

hommes libres de se lier par serment envers d'autres que le roi, qui était leur seigneur naturel.

La procédure criminelle différait peu de la procédure civile. Les accusations étaient publiques, et chacun pouvait dénoncer un crime et en demander le châtiment; car l'institution d'un magistrat chargé de poursuivre d'office les délits publics est moderne. Il n'y avait point alors d'enquête sans un accusateur, dont il fallait d'abord examiner la conduite; bien plus, on refusait de l'écouter s'il n'y avait pas un corps de délit avec des preuves manifestes. Les brigands seuls pouvaient être arrêtés sans forme de procès, et chacun était tenu de prêter main-forte pour leur arrestation. L'individu qui fournissait caution ne pouvait être retenu en prison, même par l'ordre du roi, hors les cas de violences.

Nul ne doit être condamné s'il n'est convaincu; dans les cas douteux, il convient de s'en remettre à la justice divine. Il fallait donc, pour constater le délit, ou l'aveu du coupable, ou des preuves testimoniales. Les juges, non plus que les témoins ou les *conjuratores*, ne pouvaient être pris dans une classe inférieure à celle de l'accusé; il fallait soixante-douze témoins contre un évêque, quarante contre un prêtre, plus ou moins contre les laïques, selon leur rang. Souvent il suffisait de leur serment pour faire un innocent ou un coupable; on exigeait donc, outre la probité, qu'ils fussent domiciliés dans le voisinage, et ils devaient déposer à jeun. Nous avons déjà recherché l'origine et la raison de ces lois, en traitant des codes barbares en général. Charlemagne les modifia en partie, et pourvut aux moyens de les faire observer. Il prohiba les duels judiciaires, et défendit de porter des armes en temps de paix. Il voulut que le juge sût la loi par cœur; que le comte chargé de présider à la justice ne passât pas son temps en chasses; que le parjure et le faussaire perdissent la main droite; que le vicomte qui ferait grâce à un condamné subît lui-même la peine qu'il aurait épargnée.

On donna des avocats aux faibles et aux ignorants; l'enquête exigée tenait lieu en quelque sorte de la publicité des jugements, et ce n'était plus le peuple qui décidait comme autrefois, mais un certain nombre de juges; l'appel était une nouveauté. Du reste, les pénalités des différents peuples furent conservées, ainsi que les ordalies et le prix du sang; mais Charlemagne rendit les compositions obligatoires, en infligeant l'exil ou la prison à ceux qui s'y refuseraient; dès lors le droit

individuel de la vengeance se trouva transféré dans la société. Le législateur fut peut-être contraint de conserver les compositions, parce qu'elles étaient un des principaux revenus du fisc, et pour ne pas bouleverser l'ordre des finances par leur abolition. Néanmoins les capitulaires introduisaient des principes différents de ceux des codes barbares; ils s'occupaient de l'acte, et non-seulement du coupable; leur but était l'amélioration de la société; ils atteignaient le délinquant en vue de l'offense qu'il lui avait faite, non-seulement pour satisfaire à l'outragé, mais pour diminuer le nombre des délits.

Armée. L'ancien système militaire était maintenu, sauf les modifications introduites au fur et à mesure des changements survenus dans les fortunes. Pour la défense nationale, on appelait aux armes la *landwehr,* composée de tous les hommes libres ou *ahrimans*. Pour les expéditions particulières, les comtes se mettaient en campagne, suivis de la jeunesse levée parmi leurs vassaux, et chaque ahriman devait se pourvoir à ses frais de vêtements, d'armes et de vivres, tant qu'il n'avait pas dépassé les frontières du royaume. Afin d'obvier aux vexations à ce sujet, Charlemagne détermina qu'on réglerait le service d'après l'étendue des possessions. Ainsi quiconque avait trois ou quatre manses devait servir en personne; les individus qui en avaient moins devaient s'unir entre eux pour fournir un homme, et de même, dans une autre proportion, ceux qui n'avaient que la valeur mobilière d'une livre d'argent. Les pauvres gardaient la ville ou travaillaient aux routes, aux fortifications, aux ponts. Ce fut là un changement notable, attendu que le service ne fut pas dû seulement par les grands propriétaires, mais par tous, et chaque homme libre eut à se choisir un *senior*, sous la bannière duquel il pût marcher à la guerre. Le service militaire devint donc une charge personnelle et réelle tout ensemble, et l'intérêt du prince s'identifia avec celui de l'État. Les hommes libres non propriétaires en restèrent exempts. Les petits propriétaires se mirent souvent à cet effet sous la dépendance des grands, ce qui diminua le nombre de ceux qui portaient les armes.

De cette manière, le peuple et l'armée ne furent qu'une seule et même chose; un nouveau lien fut introduit dans la vie, sans que nul pût s'y soustraire, et la liberté pure, telle qu'elle existait chez les anciens Germains, disparut. Outre l'hériban, armée qui ne faisait que les expéditions consenties par la nation, le roi avait la bande de ses propres vassaux, volontaires ou

soldés, qui agissait sur son ordre, dans les entreprises difficiles, dans les coups de main et dans les circonstances qui se présentaient lorsque le terme du service de l'hériban était expiré. Cette troupe formait la garde du prince, et servait de garnison.

Quiconque possédait un bénéfice, quelque petit qu'il fût, était obligé de servir à cheval, armé du bouclier, de la lance, du sabre, d'une large épée, d'un arc et d'un carquois garni, tandis qu'il suffisait à l'homme libre d'une lance, d'un écu, d'un arc et de douze flèches. L'un et l'autre devaient avoir en outre une cuirasse, si leur alleu ou leur bénéfice était de douze manses.

Les bagages du roi, des évêques, des comtes, les approvisionnements et les machines, étaient transportés aux frais des propriétaires ; chaque comte, dans sa juridiction, veillait à l'entretien des chemins et des ponts. Les troupes logeaient, autant que cela était possible, chez les habitants. Le comte avait à sa disposition, dans la circonscription qu'il régissait, les deux tiers des fourrages, pour la nourriture des chevaux et des autres bêtes de somme qui suivaient l'armée.

L'homme libre qui n'obéissait pas à l'appel de guerre payait l'hériban de soixante sous, ou était astreint à un esclavage temporaire ; le vassal perdait son bénéfice, et le déserteur était puni de mort. Comme la plupart n'étaient pas en état de payer soixante sous, ils subissaient l'esclavage, ce qui aurait bientôt détruit les petits propriétaires ; mais Charlemagne ordonna que celui qui mourait dans cet état fût considéré comme libéré de sa dette, et que son fonds retournât à ses héritiers.

Après la suppression des ducs, anciens commandants militaires des provinces, le comte marcha à la tête des vassaux de sa seigneurie, et parfois des ahrimans. Les vassaux des églises et des monastères suivaient leurs évêques et leurs abbés. Mais Charlemagne vit avec déplaisir les hommes de Dieu tremper leurs mains dans le sang ; il fit, en conséquence, réformer cet abus par Adrien, et l'assemblée générale confirma la défense. Leurs hommes furent alors commandés par le gonfalonier, par le *vice-dominus* ou l'*advocatus* ; mais le haut clergé vit là une usurpation des honneurs qui lui étaient dus, et il chercha toujours à reprendre l'usage des armes, comme il le fit ensuite ouvertement dans les temps féodaux, quand tout s'acquérait et se conservait par l'épée.

Les obligations auxquelles était tenu l'homme de guerre Finances.

exemptaient le royaume de la dépense la plus lourde, celle d'entretenir des armées. Les hommes libres devaient d'ailleurs fournir de montures les messagers, héberger les envoyés du roi et les ambassadeurs étrangers.

Les officiers royaux étaient dédommagés par des bénéfices, ou bien une portion des amendes et des compositions. Comme chaque chef de maison veillait à l'économie domestique, de même chaque canton, chaque commune subvenait à ses propres dépenses ; la chambre royale elle-même n'avait rien à fournir pour les routes, les institutions et les établissements, à moins que le roi ne voulût en créer de ses propres deniers.

Les bénéficiers payaient leurs redevances en chevaux, en étoffes, en dons de différente espèce, qu'ils apportaient aux champs de mai, et que le grand chambellan recevait, non sans en tirer un profit considérable. Nous serions porté à supposer qu'il existait une forme quelconque de cadastre, en voyant l'importance des propriétés déterminée constamment par le nombre des manses.

La couronne possédait ensuite des terres tributaires et de vastes domaines ou maisons de campagne, dans lesquelles les rois tenaient souvent leurs assemblées ; ils allaient vivre quelque temps dans chacune, afin d'en consommer les produits sur place. Elles comprenaient plusieurs habitations, occupées par les serfs du fisc, ou même par des laboureurs libres, payés en rations, ou moyennant l'exploitation d'une manse ; ils obéissaient à un maire (*major*) qui relevait d'un juge fiscal, auquel appartenaient à la fois la gestion générale et la juridiction sur tous les habitants des villages de son département.

Économie politique.

Il paraît que la reine présidait à l'administration intérieure du palais, et qu'elle avait, comme on le dirait aujourd'hui, le ministère des finances ; de là, sans doute, le rôle important des femmes sous les Carlovingiens. Sous leur surveillance, un camérier administrait la maison du roi, et cette partie du fisc restée disponible après la distribution des bénéfices, et qu'on appela la *chambre*.

Selon quelques-uns, Charlemagne aurait compris l'importance de l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume ; mais c'est probablement une erreur d'interprétation (1) ; comment aurait-il pu vaincre des difficultés qui ont

(1) Il recommande *pondera justa et æqualia*, et de vendre selon *æquales*

résisté à des efforts de plus de mille ans? même après ces mille ans, on n'a point oublié ces mesquines idées économiques, qui faisaient que Charlemagne se croyait dans l'obligation de déterminer le prix des denrées; de prohiber tantôt l'une, tantôt l'autre; de défendre, soit l'importation, soit l'exportation des grains. Il faisait des lois somptuaires, fixait le prix des blés, défendait les spéculations sur les denrées, et prohibait parfois, en même temps que l'usure, le prêt lui-même (1).

Indépendamment des sommes considérables que les amendes pénales rapportaient au fisc, il percevait une infinité de droits diversement dénommés, sur les rivières, les places, les ports, les ponts, les roulages... mais la plus grande partie restait dans les mains des collecteurs et des comtes. Il était donc de l'intérêt de ces derniers de les multiplier, ce qui contribuait à entraver les communications intérieures et le transport des marchandises. Charlemagne, malgré tout son désir de voir le commerce prospérer, ne sut pas assez que, pour atteindre ce but, le premier moyen est la liberté; mais comment lui en faire un reproche, lorsque, après tant de progrès et d'expérience, beaucoup d'hommes aujourd'hui n'en sont pas encore convaincus?

Il faisait cependant dessécher des marais, abattre des forêts et construire des villages. Le Rhingau lui doit les vignes qui font aujourd'hui sa richesse, et la Germanie, qui ne comptait que les quelques villes bâties par les Romains sur le Rhin et sur le Danube, en vit s'élever de son temps un grand nombre, où il bâtit des forts et institua des évêchés. Il entretint aussi et fit réparer les routes, bien que probablement il songeât surtout à faciliter le transport des troupes; peut-être cette même pensée lui suggéra le projet grandiose d'unir le Rhin au Danube par le Rednitz et l'Altmühl, ce qui aurait fait communiquer l'Océan avec la mer Noire. Il y fit travailler l'armée; mais ce sol détrempé offrait une difficulté immense à l'art peu avancé de l'époque; puis de nouvelles guerres vinrent interrompre l'ouvrage, qui n'a été terminé que de nos jours par Louis de Bavière.

Les diètes étaient une occasion de commerce; on y expo-

mensuras et justas; mais ce n'est là que l'expression biblique pour indiquer qu'on ne doit pas frauder dans les poids et les mesures.

(1) *Capit.* de 805. art. 5; — de 806, art. 12, 17, 18, 19.

sait les marchandises en présence des seigneurs qui s'y rendaient de tous côtés. A la foire d'Aix-la-Chapelle, les Saxons apportaient l'étain et le plomb de l'Angleterre; les juifs, de la quincaillerie et des vases de grand prix; les Slaves, les métaux du Nord ; les Gaulois, les produits de leurs manufactures ; les marchands des côtes d'Italie et de Provence, les étoffes et les épices tirées de Constantinople et de l'Asie; les Lombards et les Romagnols, des draps et de la laine. Cependant Marseille, Fréjus, Nice, avaient perdu leur splendeur par suite des courses des Sarrasins dans la Méditerranée; de même celles des Normands empêchaient de prospérer la Flandre, qui était encore en grande partie couverte de marais.

Charlemagne ordonna que, dans chacune de ses maisons de campagne, il y eût des artisans pour tous les métiers : mesure nécessaire à une époque où, surtout en Germanie, il était difficile de se procurer le nécessaire sur les marchés. A côté des grands établissements d'agriculture s'élevaient de grands établissements industriels : les femmes filaient, tissaient, teignaient et faisaient des vêtements; les hommes étaient tanneurs, cordonniers, menuisiers, tourneurs, tonneliers, travaillaient les métaux et le verre : germes de cette vie de cité, qui devaient ensuite se développer avec tant de fruit. Par ces travaux, il donnait un exemple très-utile aux grands seigneurs ecclésiastiques et civils; il excitait les besoins qu'il enseignait à satisfaire, et cette satisfaction engendrait des besoins et des moyens nouveaux. Mais les arts pouvaient-ils se développer et fleurir dans l'isolement et sans concurrence? Ainsi l'ordre qu'il donne de cultiver des végétaux de toute espèce montre sa bonne volonté, et rien de plus; car la difficulté seule des échanges peut contraindre à demander tout à tous les terrains, et cette difficulté fait que personne ne veut cultiver au delà de ce qui est nécessaire pour sa propre consommation. Un grand nombre de terres, en effet, restaient en friche ou étaient laissées en pâturages.

Cet état de choses avilissait le prix des bestiaux, tandis que le blé valait en proportion huit fois plus qu'aujourd'hui. Les objets manufacturés étaient aussi extrêmement chers, à tel point qu'un manteau se payait autant que six bœufs ou six boisseaux de froment; et l'on peut dire que l'habillement du maître de la maison coûtait autant que l'entretien de toute la famille (1).

(1) Le concile de Francfort et quelques lois nous ont conservé le prix de

Les métaux précieux que l'Italie et l'empire byzantin avaient amassés dans le pillage du monde se trouvèrent dissipés entre les mains des barbares, et leur valeur dut augmenter. De plus, la quantité qu'on employait en ornements diminuait celle qui était en circulation, et l'industrie n'avait pas encore découvert les mines du Caucase et de la Scandinavie ; il paraît même qu'on ne connaissait pas d'autre procédé, pour l'extraction du métal, que de laver le sable de quelques fleuves dont les eaux charriaient des paillettes d'or.

En résumé, malgré les défauts de ses ordonnanees, bien qu'il se soit occupé surtout des guerriers et des propriétaires, sans songer assez au peuple, on sent en lui une pensée que ne connurent point les autres législateurs septentrionaux. Tout ce qu'il fait a deux buts, comme nous l'avons dit d'abord : de repousser par la guerre les nouveaux envahisseurs du Nord et du Midi, également menaçants pour la civilisation renaissante; d'organiser à l'intérieur le royaume et l'empire au moyen d'une administration uniforme, et en concentrant dans le souverain toutes les forces de la nation, pour les diriger selon l'intérêt général de la civilisation.

divers objets, et nous fournissent le moyen d'évaluer la valeur du denier au temps de Charlemagne. En voici un échantillon :

12 pains d'une livre.	1 denier.
1 boisseau de froment.	12 deniers.
6 boisseaux ou 1 bœuf, ou bouclier et lance.	2 sous.
30 boisseaux ou 5 bœufs, ou une robe simple.	10 sous.
21 boisseaux ou 3 bœufs 1/2, une épée ou un poignard. .	7 sous.
36 boisseaux ou 6 bœufs, ou une cuirasse.	12 sous.
18 boisseaux ou 3 bœufs, ou un casque.	6 sous.

A la diète de Verneuil, en 755, Pépin ordonna qu'avec une livre d'argent on frappât 22 sous, dont un serait retenu pour les frais. Chaque sou d'argent devait donc peser 27^ gr. et 3/11 ; chaque denier, 23 gr. 3/11 ; ce qui fait correspondre le premier à 3ı. ·res et presque 5 sous d'aujourd'hui, le second à 5 sous 1/2 à peu près. Charlemagne modifia la division de la monnaie. Il réduisit la livre d'argent à 20 sous, chacun de douze deniers, tandis que, selon la loi salique, le sou était composé de 40 deniers. La livre et le sou n'étaient pas des monnaies effectives comme le denier.

On peut conclure de là que les monnaies d'alors étaient aux nôtres : : 1 : 1200. Une livre d'argent valait 1 marc 1/2, c'est-à-dire 72 fr. d'aujourd'hui. En ayant égard au titre, Say (*Écon. polit.*, I, 21) assimila la livre du temps de Charlemagne à 72 fr. (Voyez DESMICHELS, II, 165.)

CHAPITRE XVIII

L'ÉGLISE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE.

Des hommes d'État inhabiles sont poussés par une défiance mesquine à s'opposer aux sentiments de leur époque, dans l'espoir d'en retarder les progrès, où ils voient un danger pour toute puissance qui ne se soutient que par l'habitude; le grand homme, au contraire, connaît son temps, et, sans s'effrayer de sa marche progressive, il en emploie les éléments pour consolider l'édifice qu'il prépare et que l'avenir respectera. Charlemagne vit que le clergé, grâce aux nombreux services qu'il avait rendus au milieu du bouleversement des barbares, avait acquis un pouvoir immense sur l'opinion ; or, reconnaissant que cette influence pourrait être utile à ses projets de civilisation et d'unité, loin d'en prendre ombrage, il l'accrut au moyen de la richesse, du pouvoir, du respect. Tandis qu'il arrêtait par les armes l'irruption de la barbarie, les missionnaires entreprenaient d'adoucir par la parole la rudesse farouche des peuples limitrophes, et la vénération envers le chef de l'Église empêchait la ruine de la société et des mœurs.

Une fois les Saxons assujettis par la prédication, il couvrit les frontières de la France d'une barrière non pas tant de fortifications que d'évêchés, qui changèrent des ennemis menaçants en voisins croyants et industrieux, attachés au champ, à l'église, au village natal. A l'intérieur, il combla le clergé de biens temporels et multiplia les fondations pieuses. Il attribua à chaque église une manse exempte d'impôts et de corvées, et confirma, par un seul acte, à celle de Saint-Martin de Tours quarante-huit métairies, dont les bénéficiers avaient cessé de payer le cens ; il fit relever par Louis, en Aquitaine, douze monastères, et en édifia douze autres. Les chroniques l'ont porté saint pour avoir institué autant de couvents que l'année compte de jours.

Il n'est pas vrai que la dîme, institution déjà connue dans la religion hébraïque, n'ait été rendue obligatoire que par Char-

lemagne (1); seulement il en assura la perception, et l'imposa aux nouveaux convertis, sous menace d'excommunication, enrichissant ainsi le clergé plus que n'aurait pu le faire une forte dotation. Conformément à un décret du pape Gélase, il ordonna que le produit de la dîme fût également réparti entre l'évêque, les prêtres, les fabriques de chaque diocèse et les pauvres, c'est-à-dire les hôpitaux. Ces établissements étaient administrés et desservis par la charité désintéressée du clergé; ainsi l'accroissement des richesses ecclésiastiques tournait au profit des indigents.

Mais on ne fait pas tant prospérer l'Église par les largesses qu'en extirpant les mauvaises herbes qui empêchent le bon grain de se développer. Charles apporta donc remède aux abus à l'aide desquels certains ecclésiastiques se permettaient de dépouiller les églises de leurs biens, pour les donner à leur famille, ou les détourner de leur destination primitive. Des mesures furent prises pour que les personnes dévotes ne fissent pas de donation au préjudice de leurs héritiers; il voulut que les patrimoines ecclésiastiques ne fussent jamais assignés à des laïques qu'à titre précaire, et à la condition que celui qui en aurait la jouissance payerait double dîme, et conserverait les monuments du culte.

Il faut remarquer que l'autorité de Charlemagne émanait du pape comme une délégation; il pouvait donc s'occuper d'affaires ecclésiastiques sans empiétement, d'autant plus que ses ordonnances, en matière religieuse, n'étaient que des applications des canons de l'Église.

Les comtes furent reconnus comme les protecteurs officiels des églises, et nous voyons un grand nombre de monastères obtenir par eux la confirmation ou la restitution de leurs droits. Le plus souvent aussi, un des délégués royaux était ecclésiastique, comme le réclamaient les attributions politiques conférées aux évêques par Charlemagne.

Comme la juridiction était attachée à la propriété des terres, le clergé exerçait ce droit sur ses domaines de la même manière que les vassaux dans leurs fiefs; c'est pourquoi les donations étaient ordinairement accompagnées d'une immunité portant qu'aucun juge royal ne pourrait faire acte d'autorité sur les terres de l'Église. Les avocats des églises tenaient, au

(1) On lit dans un statut de Pépin, adressé à l'évêque de Mayence : « Ordonnez en notre nom que tous, bon gré mal gré, payent la dîme. »

moins une fois l'an, un plaid dans les villes qui en dépendaient, et y rendaient la justice, assisté d'hommes bien famés, appeles *bons hommes.*

Toutefois Charlemagne ajouta beaucoup à la juridiction canonique, et l'étendit jusqu'aux faits entraînant la peine capitale. Aucun clerc ne put être détenu sans que l'évêque diocésain en reçût avis, et l'information relative aux délits même les plus graves était du ressort des évêques.

Les ecclésiastiques n'admettaient pas dans leurs tribunaux la preuve par le jugement de Dieu; Charlemagne ordonna qu'ils se disculpassent selon le droit ecclésiastique, c'est-à-dire par des témoins, ou le serment prêté sur les quatre évangiles en présence du peuple, assisté de trois, cinq ou six prêtres, ou bien, selon l'occurrence, d'un certain nombre de laïques (*conjuratores*).

Cette juridiction valut à l'Église de pénétrer de plus en plus dans l'intérieur des familles, à cause des questions de mariages et de testaments, qui étaient de sa compétence; elle servit encore à lui procurer de nouvelles possessions, attendu que beaucoup de séculiers, pour jouir des avantages attachés à ses tribunaux, plaçaient leurs biens sous sa dépendance. En effet, les codes étant rédigés par des princes barbares, et appliqués par des hommes grossiers et passionnés, le droit canonique devait paraître la perfection même; les tribunaux épiscopaux, aux formes régulières, au droit stable, l'emportaient de beaucoup sur les cours des comtes, plus ignorants et plus corrompus que les gens d'Église.

Mais, comme le clergé se trouvait presque dégagé de toute dépendance envers l'État, Charlemagne mit des bornes, par des recommandations spéciales, à ce que les concessions avaient d'excessif. Le concile de Francfort autorisa à en appeler au roi des décisions rendues par les cours épiscopales; mais on se soucia peu de ce droit. Charlemagne restreignit le droit d'asile, dont il priva les assassins (1); il voulut qu'on expulsât le criminel qui s'enfuyait sur les terres ecclésiastiques pour se soustraire à la juridiction séculière; que, dans le cas contraire, le comte l'arrêtât de force (2), et, si l'évêque s'y opposait, que ce dernier fût passible d'une amende.

Une loi remarquable est celle par laquelle il ordonna que

(1) *Cap.* de 779.
(2) *Cap.* de 803.

les sujets romains, francs ou alemans, seraient soumis à cette prescription tirée du code Théodosien : « Que le plaignant ou « l'accusé qui, en tout état de cause, aura choisi le jugement de « l'évêque soit conduit devant lui immédiatement, nonobstant « l'opposition de son adversaire, et que tout ce que l'évêque « aura décidé soit exécuté. Que le témoignage d'un seul évêque « soit reçu sans réserve par les juges, et qu'après le sien il « n'en soit pas admis d'autres dans la même affaire. » Cette loi se trouve en effet à la fin de la collection de Théodose, comme un rescrit de Constantin Ablavius, préfet du prétoire ; mais elle passe pour supposée, et l'on ne voit pas qu'elle ait jamais été observée avant Charlemagne, tandis que depuis cette époque les évêques s'en firent un moyen puissant pour étendre leur juridiction.

La discipline du clergé et la rigidité de ses mœurs s'étaient relâchées par l'accroissement de ses richesses, par l'introduction dans son sein de personnes appartenant à des familles illustres et puissantes, par la facilité avec laquelle les dignités étaient accordées non au zèle et au mérite, mais à la brigue. Les rois, en s'attribuant l'élection des évêques, donnaient souvent la préférence à des intrigants et à ceux qui, ayant plus d'argent, savaient mieux le dépenser dans leur intérêt. Ce désordre n'échappa point à Charlemagne, et si d'abord il désignait les prélats suivant son bon plaisir (1), sur la fin de son

(1) Nous rapporterons à ce propos deux faits qui peuvent donner une idée de l'intervention du roi dans les affaires ecclésiastiques. Le chroniqueur de Saint-Gall raconte que Charlemagne « fit l'un des élèves de l'école de son pa- « lais, qui était pauvre, chef et écrivain de sa chapelle. Un jour qu'on annonça « la mort d'un certain évêque au très-prudent Charles, il demanda si ce prélat « avait envoyé devant lui, dans l'autre monde, quelque portion de ses biens et « du fruit de ses travaux. *Pas plus de deux livres d'argent, seigneur,* ré- « pondit le messager. Le jeune homme dont il s'agit, ne pouvant contenir dans « son sein la vivacité de son esprit, s'écria malgré lui, en présence du roi : « *Voilà un bien léger viatique pour un voyage si grand et de si longue « durée !* Après avoir délibéré quelques instants en lui-même, Charles, le plus « prudent des hommes, dit au jeune élève : *Qu'en penses-tu ? Si je te donnais « cet évêché, aurais-tu soin de faire de plus considérables provisions pour « ce long voyage ?* L'autre, se hâtant de dévorer ces sages paroles comme des « raisins mûrs avant le terme, et qui seraient tombés dans sa bouche entr'ou- « verte, se précipita aux pieds de son maître, et répondit : *Seigneur, c'est à « la volonté de Dieu et à votre puissance à en décider.* — *Cache-toi,* reprit « le roi, *sous le rideau tiré derrière moi, et tu apprendras combien tu as « de rivaux pour ce poste honorable.* Dès que la mort de l'évêque fut connue, « les officiers du palais, toujours prêts à épier les malheurs ou tout au moins « le trépas d'autrui, impatients de tout retard, et s'enviant les uns les autres,

règne, il restitua formellement aux ecclésiastiques et au peuple l'élection de l'évêque, bien que ce fût d'ordinaire sous la présidence de commissaires royaux ; mais la simonie corrompit les élections populaires, comme elle avait corrompu la nomination faite par le prince.

La hiérarchie avait été bouleversée sous les Mérovingiens, et l'esprit d'indépendance, précurseur de la féodalité, se glissait aussi dans l'Église. Les évêques, s'étant soustraits à l'autorité des métropolitains, disposaient à leur gré des revenus ecclésiastiques, et étendaient de plus en plus leur juridiction au détriment du clergé inférieur. Une fois entrés dans les assemblées nationales, ils y obtinrent la prépondérance, grâce à la sainteté de leur caractère et à une plus grande instruction.

« firent agir, pour obtenir l'évêché, les familiers de l'empereur ; mais celui-ci, « ferme dans son dessein, les refusa tous, disant qu'il ne voulait pas manquer « de parole à son jeune homme. A la fin, la reine Hildegarde envoya les grands « du royaume, et vint ensuite elle-même solliciter cet évêché pour son propre « clerc. Le roi reçut sa demande de l'air le plus gracieux, assura qu'il ne pou- « vait ni ne voulait lui rien refuser, mais ajouta qu'il ne se pardonnerait pas « de tromper son jeune clerc. A la manière de toutes les femmes, quand elles « prétendent faire prédominer leurs désirs et leurs idées sur la volonté de leurs « maris, la reine, dissimulant sa colère, adoucissant sa voix naturellement « forte, et s'efforçant d'amollir, par des manières caressantes, l'âme inébran- « lable de Charles, lui dit : *Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre cet* « *évêché en le donnant à un tel enfant ? Je vous en conjure, mon aimable* « *maître, vous ma gloire et mon appui, accordez-le à mon clerc, votre ser-* « *viteur dévoué*. A ces paroles, le jeune homme, à qui Charles avait enjoint « de se placer derrière le rideau auprès duquel lui-même était assis, s'écria « d'un ton lamentable, mais sans quitter le rideau qui l'enveloppait : *Seigneur* « *roi, tiens ferme ; ne souffre pas que personne arrache de tes mains la* « *puissance que Dieu t'a donnée*. Alors ce prince, ami courageux de la vérité, « ordonna à son clerc de se montrer, et lui dit : *Reçois cet évêché ; mais ap-* « *porte tes soins les plus empressés à envoyer devant moi et devant toi-* « *même, dans l'autre monde, de grandes aumônes et un bon viatique pour* « *le long voyage dont on ne revient pas*. »

Le même chroniqueur dit encore : « Un autre prélat étant mort, Charles lui « donna pour successeur un certain jeune homme, lequel, tout content, se pré- « parait à partir. Ses serviteurs lui amenèrent, comme il convenait à la gravité « épiscopale, un cheval qui n'avait rien de fringant, et lui préparèrent un « escabeau pour se mettre en selle. Indigné qu'on le traitât comme un infirme, « il s'élança de terre sur sa bête si vivement qu'il eut grande peine à se tenir « et à ne pas tomber de l'autre côté. Le roi, qui vit ce qui se passait de la ba- « lustrade du palais, fit appeler cet homme et lui dit : *Mon brave, tu es vif,* « *agile, prompt, et tu as bon pied. La tranquillité de notre empire est, tu* « *le sais, sans cesse troublée par une multitude de guerres ; nous avons* « *besoin dans notre suite d'un clerc tel que toi. Reste donc pour être le* « *compagnon de nos fatigues, puisque tu peux monter si lestement à che-* « *val*. » (GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 298-99.)

Dès qu'ils eurent obtenu du pouvoir dans les cités, ils s'emparèrent des débris du gouvernement municipal, tandis que leurs vastes domaines les mettaient au rang des plus grands seigneurs séculiers.

Ces prélats, élus souvent quoique indignes, occupés de soins étrangers à leur mission sainte, se livraient à des pensées toutes mondaines; on les voyait voyager, faire des chasses bruyantes, étaler le faste, se mêler des affaires du siècle, intriguer à la cour, profaner les mystères et se livrer à des excès sacriléges.

Leur exemple descendait facilement dans les rangs inférieurs; aussi les conciles élèvent-ils souvent des plaintes chaleureuses contre les égarements des moines et des prêtres (1). Les particuliers et l'administration publique, l'autorité civile et religieuse cherchaient à réprimer de si graves abus.

Hincmar de Reims, Érard de Tours, Riculfe de Soissons dictèrent des règles au clergé, lui rappelant que son devoir est de répandre la parole de Dieu, de détruire les vices, de mettre en honneur la vertu, d'enseigner à tous le symbole de la foi et l'oraison dominicale. Ils lui recommandaient de prendre soin des veuves, des orphelins, des étrangers; d'éviter tout commerce avec les femmes, de mener une vie sobre, de ne pas abuser de l'excommunication, de ne point courir le pays en trafiquant, et de ne pas s'introduire dans les maisons; les prêtres, ajoutaient-ils, doivent s'abstenir de porter les armes, de se faire entrepreneurs, de fréquenter les tavernes, de laisser vendre du vin dans les églises, sous peine des verges et de l'excommunication; enfin il leur était enjoint de chanter convenablement le *Gloria*, le *Sanctus*, le *Kyrie eleison*, les Psaumes; d'avoir des écoles, et des livres écrits correctement; de se vêtir d'une manière décente, pour inspirer une idée auguste du saint ministère; de se servir des vases sacrés en argent, et de tenir toutes choses avec propreté. Réformes.

D'autres tracèrent pour les moines des règles d'une telle perfection qu'il n'est pas étonnant s'ils ne parvenaient pas tou-

(1) Saint Adelme (*de Laud. virgin.*, p. 364) fait le portrait d'une abbesse de son temps, qu'il représente avec la jupe (*subucula*) de toile fine, de couleur violette; par-dessus une tunique écarlate à larges manches, et une coiffe de soie rayée; chaussée de souliers en peau rouge; ses cheveux, frisés avec le fer, lui tombaient sur le front et sur les tempes; un voile, attaché sur sa tête avec des rubans, lui descendait autour du sein, et flottait par derrière jusqu'à terre; ses ongles, qu'elle avait taillés en pointe, ressemblaient à des griffes de faucon.

jours à y atteindre. Celle de saint Benoît, ne paraissant pas assez austère, fut rendue plus rigide par saint Colomban. Fructueux, Wisigoth issu du sang royal, en introduisit une, au milieu du septième siècle, qui l'emportait sur celle d'Isidore de Séville. Benoît d'Aniane, Goth de race, fils des comtes de Maguelone, fut d'abord échanson de Pépin, et porta les armes au service de Charlemagne; dégoûté du monde, il se fit moine. La règle de saint Benoît lui paraissant bonne seulement pour des hommes faibles et pour des novices, il en exagéra les rigueurs jusqu'à se rendre ridicule dans l'esprit des religieux; enfin il résolut d'imiter les Basile et les Pacôme dans leurs austérités; mais, ayant reconnu l'impossibilité d'y réussir, il se contenta de ramener son ordre à l'observance de ses premiers règlements. S'étant entouré de quelques disciples plus fervents, il bâtit à Aniane un monastère avec toute la splendeur que sa richesse lui permettait de déployer, et qui contenait mille moines, parmi lesquels il introduisit toute la rigidité cénobitique; à cet effet, il écrivit le *Code des Règles*, corps de droit de la vie monastique.

750-821. (margin note beside "ville. Benoît d'Aniane")

780. (margin note beside "ses premiers règlements")

Ce réformateur ajouta à la législation large et généreuse du fondateur des bénédictins beaucoup de prescriptions minutieuses, comme les suivantes : Ne pas se raser pendant le carême, si ce n'est le jeudi saint; faire usage du bain seulement quand le prieur le veut; ne manger de volaille que pour cause de maladie et à Noël et à Pâques; jamais de fruit ni de salade; porter un capuchon de deux coudées; se faire saigner à des époques fixes, et autres observations minutieuses que le législateur du mont Cassin avait abandonnées à la ferveur de chacun et à la prudence des supérieurs.

La nouvelle constitution fut publiée dans une assemblée de moines et d'abbés, convoquée par Louis le Débonnaire, sous la présidence de Benoît d'Aniane lui-même, dans le but de réformer les ordres religieux (1).

Chanoines. 763. Saint Chrodegand, évêque de Metz, soumit le clergé de sa cathédrale à une règle qui prescrivait la vie commune dans une maison contiguë à l'église, avec vœu d'obéissance à l'archi-

(1) Une statistique du temps donne les chiffres suivants pour les grands monastères de l'empire, sans compter ceux de l'Italie : 23 pour la Germanie, 24 pour la France et 36 en Aquitaine; en tout 83. Ils étaient divisés en trois classes : ceux de la première devaient au roi le donativum et le service de guerre; ceux de la deuxième, le donativum seulement; enfin les derniers n'étaient tenus qu'à prier pour le salut de l'empire et de la nation.

diacre, en distribuant les heures entre l'étude et la prière. Bien qu'il déclarât vouloir s'en tenir aux prescriptions de saint Benoît, il y introduisit divers changements. L'ordre ne fut pas obligé à la pauvreté; mais chacun dut laisser la propriété de ses biens à Saint-Paul de Metz, en se réservant l'usufruit et la libre disposition des aumônes obtenues pour la messe, la confession, ou, comme nous dirions, pour le soin des âmes et l'assistance donnée aux malades. Les membres de la congrégation pouvaient sortir et se promener tant que le soleil était sur l'horizon, mais ils devaient être rentrés à la nuit; ils couchaient dans des dortoirs communs. Les plus âgés recevaient, chaque année, une cape neuve, et celle qu'ils laissaient passait aux jeunes; ils avaient, en outre, une peau de génisse pour leur chaussure, et quatre paires de sandales par an.

Cette institution est celle des chanoines; bien qu'on en puisse trouver quelques vestiges auparavant (1), elle eut seulement alors une règle déterminée, qui les assujettit à la psalmodie en commun, et associa la vie monastique à la vie séculière. Charlemagne en fut tellement satisfait qu'il fit recueillir, dans le concile d'Aix-la-Chapelle, tout ce qui avait été écrit de mieux pour diriger ces associations, lesquelles s'étendirent bientôt en Italie (2) et ailleurs. Elles se maintinrent ainsi jusqu'au douzième siècle, lorsque, pour mettre un terme aux scandales qui en résultaient, les chanoines cessèrent de manger en commun; chacun alors, continuant d'habiter dans la maison dite *canonica*, reçut une prébende particulière. Pour qu'on ne soit pas étonné de la soumission du clergé libre à de nouvelles rigueurs, nous devons rappeler que les biens du clergé étaient administrés par l'évêque, qui distribuait à chaque prêtre la part qu'il croyait devoir lui assigner; or, comme les évêques, par suite des habitudes mondaines qui s'étaient glissées parmi eux, négligeaient parfois leur clergé au point de le laisser manquer du nécessaire, une institution qui lui assurait une existence convenable et même aisée fut favorablement accueillie.

(1) Dès les premiers temps, il y eut des prêtres attachés aux cathédrales, qui formaient un collége. Ils vivaient des biens de l'Église, et assistaient l'évêque dans les mystères et les synodes.

(2) Côme avait des chanoines en 803; Saint-Jean de Florence, en 824. Ils furent introduits à Milan au onzième siècle seulement, lorsqu'on espéra remédier ainsi au concubinage. Les tablettes sur lesquelles on inscrivait les noms des chanoines étaient enduites de cire; de là le tit·e de *primicerius*, *secundocerius*, etc.

Charlemagne s'appliquait aussi à la réforme du clergé, cherchant à introduire dans la vie religieuse l'ordre et l'activité qu'il avait apportés dans le gouvernement temporel. Il ordonnait donc aux commissaires royaux d'examiner s'il s'élevait des plaintes contre les évêques et les abbés ; si ceux-ci vivaient conformément aux canons ; si les églises étaient tenues convenablement ; s'il s'y commettait quelque désordre auquel l'évêque fût hors d'état de remédier (1). Dans ce but, il réclamait des évêques une coopération zélée. Nous citerons, comme témoignage, la lettre de Leidrade, nommé par lui évêque de Lyon, une des églises les plus importantes, mais qui était aussi une des plus corrompues ; toutefois, nous éloignerons la partie qui ne ferait que donner une idée peu favorable du goût de l'auteur :

« Au puissant Charles, empereur, Leidrade, évêque de Lyon, « salut.....

« Vous avez daigné jadis destiner au gouvernement de « l'Église de Lyon moi, le plus infime de vos serviteurs, inca- « pable et indigne de cette charge ; mais, comme vous traitez « les hommes bien moins selon leur mérite que selon votre « bonté accoutumée, vous en avez agi avec moi comme il a plu « à votre ineffable piété..... Il manquait beaucoup de choses, « extérieurement et intérieurement, à cette Église..... Écoutez « donc ce que, moi, votre très-humble serviteur, j'ai fait de- « puis mon arrivée, avec l'aide de Dieu et la vôtre.....

« Lorsque j'eus, suivant votre ordre, pris possession de cette « Église, j'agis de tout mon pouvoir, selon la force de ma « petitesse, pour amener les offices ecclésiastiques au point « où, avec la grâce de Dieu, ils sont à peu près arrivés. Il a « plu à votre piété d'accorder à ma demande la restitution des « revenus qui appartenaient autrefois à l'Église de Lyon, au « moyen de quoi on a établi une psalmodie où l'on suit, autant « que nous l'avons pu, le rite du sacré palais, en tout ce qui « comporte l'office divin. J'ai des écoles de chantres, dont plu- « sieurs sont déjà assez instruits pour pouvoir en instruire « d'autres. En outre, j'ai des écoles de lecteurs qui non-seule- « ment s'acquittent de leurs fonctions dans les offices, mais « qui, par la méditation des livres saints, s'assurent les fruits « de l'intelligence des choses spirituelles. Quelques-uns peu- « vent expliquer le sens spirituel des Évangiles ; plusieurs ont

(1) Baluze, t. I, p. 244, 375, 453, 264 et *passim*.

« l'intelligence des prophéties; d'autres, des livres de Salo-« mon, des Psaumes et même de Job. J'ai fait enfin tout ce « que j'ai pu pour la copie des livres. J'ai procuré également « des vêtements aux prêtres et ce qui était nécessaire pour « les offices. Je n'ai rien omis de ce qui a été en mon pouvoir « pour la restauration des églises; si bien que j'ai fait recou-« vrir la grande église de cette ville, dédiée à saint Jean-Bap-« tiste, et que j'ai reconstruit de nouveau une portion de murs. « J'ai réparé aussi le toit de l'église de Saint-Étienne, et j'ai re-« bâti de nouveau celle de Saint-Nizier et de Sainte-Marie, sans « compter les monastères et les maisons épiscopales tombant « en ruine, et qui ont été réparés et couverts par mes ordres... « En tout, nous avons ordonné que les décrets des anciens rois « des Francs fussent exécutés, afin que, comme il a été par eux « statué sur les achats et les agrandissements, les moines pos-« sèdent à jamais, sans contestation, tout ce qu'ils ont à pré-« sent, et ce qu'avec la grâce de Dieu ils pourront acquérir un « jour (1). »

Charlemagne fit faire, par Paul Warnefride, un recueil d'homélies de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Hilaire, de saint Jean Chrysostome, de Léon et de Grégoire le Grand, pour servir de modèles aux orateurs sacrés. Il ordonna de prêcher dans toutes les paroisses de manière à être compris par le peuple, et voulut, en outre, que les évêques lussent fréquemment à leurs ouailles la Bible et les saints Pères.

Les conciles, qu'il fit réunir fréquemment, furent surtout opposés par Charlemagne au relâchement de la discipline; nous n'en trouvons pas moins de quarante sous son règne. Quelques-uns traitèrent aussi d'intérêts politiques; mais tous s'occupèrent particulièrement de l'organisation morale de la société civile et religieuse. L'empereur avait soin de prêter aux canons ecclésiastiques l'appui du bras séculier.

Les décrets de réforme émanés de ces conciles nous révèlent les mœurs et les abus du clergé, le contraste entre la pensée du législateur et la corruption des gouvernés; en effet, outre le ton continuel de la prédication, ils règlent les moindres actes par des prescriptions, indice d'une société nouvelle qui rappelle des enfants dont chaque pas a besoin d'être dirigé par la mère. On y trouve la défense faite aux ecclésiastiques de se trouver avec des femmes autres que leur mère; on leur

(1) Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, p. 214.

reproche souvent la sensualité, et les divertissements mondains, le faste, les chasses bruyantes, le service militaire leur sont interdits. L'avidité d'acquérir de riches patrimoines faisait que l'on cherchait à attirer dans les ordres les jeunes gens opulents; d'autres y entraient pour se soustraire à l'obligation de porter les armes. Charlemagne s'éleva contre l'un et l'autre abus (1). Le concile de Châlon-sur-Saône s'exprime ainsi : « On impute à certains de nos frères de persuader à d'autres, « par avarice, de renoncer au siècle et de donner leurs biens à « l'Église ; que cette idée soit déracinée des esprits, parce que « le prêtre doit chercher le salut des âmes, non un lucre terrestre. Il faut que les offrandes soient spontanées, et l'É« glise doit non-seulement s'abstenir de dépouiller les fidèles, « mais encore secourir les nécessiteux (2). »

Les choses n'allaient pas mieux hors de France; en Angleterre, par exemple, d'après ce que nous apprennent les lettres de Boniface et de Bède, les conciles réprouvent les fréquents pèlerinages faits à Rome par des Anglaises, qui pour la plupart se corrompaient dans le voyage, à tel point qu'il n'était pas de ville en Italie où l'on ne trouvât des prostituées de cette nation. De plus, Boniface, écrivant à Éthelbald, roi de Mercie (3), lui reproche les mauvaises mœurs des femmes; il lui cite, par opposition, ce qui se pratiquait chez les païens de l'ancienne Saxe, où la jeune fille qui déshonorait la maison paternelle, la femme qui souillait le lit conjugal, étaient parfois condamnées à se pendre de leurs mains; on les brûlait ensuite, et le complice était pendu également; ailleurs, les femmes conduisaient en foule la coupable par le village, la jupe écourtée, en la fustigeant jusqu'à ce qu'elle tombât sans vie.

On retrouve plus souvent, dans les conciles d'Orient, les traces de pratiques païennes, comme de consulter les augures, de fêter les calendes, le commencement de mars, etc.; on voyait aussi les danses d'hommes et de femmes à la manière des anciens, dont on imitait les mystères, les jeux scéniques et les bacchanales; les hommes se travestissaient en femmes, et celles-ci prenaient des vêtements d'hommes; les étudiants en droit, pour afficher la prétention de continuer les usages de Rome, célébraient, d'une manière profane, leur entrée dans

(1) *Cap.* de 805, c. 15.
(2) *Concil. Cabil.*, an. 813, c. 6.
(3) *Ep.* 19, ap. BARON., ad. 745.

l'école et les différents degrés qu'ils obtenaient; d'autres solennisaient les agapes avec les anciens abus, ou juraient par les objets sacrés d'autres temps (1).

Les règles de réforme les plus étendues furent données par le concile *quinisexte*. Après avoir permis aux membres du clergé oriental de garder leurs femmes, il défend aux moines et aux clercs d'assister aux spectacles, aux courses de chevaux, aux théâtres; s'ils vont à une noce, ils doivent se retirer à l'arrivée des comédiens. Il recommande en outre de ne pas tolérer certains ermites qui rôdent par la ville, avec des cheveux et des vêtements noirs; de ne pas ouvrir d'hôtelleries dans l'enceinte des églises, et d'y chanter avec décence sans forcer la voix; de ne pas parer de pierreries et d'habillements magnifiques les jeunes filles qui vont prendre l'habit religieux. Il interdit à deux frères d'épouser les deux sœurs, au parrain la mère de son filleul, au catholique une hérétique. L'excommunication est lancée contre ceux qui exécutent des peintures obscènes, ou font boucler artificiellement leurs cheveux; défense d'entrer dans les bains avec des femmes, de jouer aux dés, de donner des représentations théâtrales ou des combats avec des bêtes féroces; six ans de pénitence sont imposés aux devins et à ceux qui les consultent, aux conducteurs d'ours et à ceux qui disent la bonne aventure. Il prohibe les invocations à Bacchus lors de la vendange; il défend de se travestir; d'allumer des feux devant les maisons à la nouvelle lune; de donner des gâteaux à Noël, sous prétexte de l'enfantement de Marie, puisqu'elle n'avait pas eu besoin de relever de couches; de lire dans l'église de fausses légendes de martyrs.

Les vestiges du paganisme n'étaient pas non plus anéantis en Occident, où l'on continuait à célébrer des fêtes ridicules, comme celle des Fous, où des hommes et des femmes couraient les rues, travestis en animaux, et surtout en cerfs et en vaches. Après les repas funèbres, on représentait un spectacle bouffon avec des ours, des danseuses, des figures de démons qui faisaient des hurlements et des gestes étranges, et l'on terminait le tout en s'enivrant. D'autres danses sacrées étaient en usage dans les églises aux plus grandes solennités; elles continuèrent longtemps parmi les Mozarabes d'Espagne, et n'étaient pas encore entièrement tombées en désuétude, il y a un siècle, dans la Franche-Comté.

(1) *Concil. quinisextum in Trullo.*

On croyait encore à l'intervention immédiate des puissances infernales dans les actions des hommes, à la possibilité de faire un pacte avec elles, surtout pour connaître l'avenir. Les prélats et les synodes élevaient continuellement la voix contre ces erreurs. Nous avons déjà vu avec quelle rigueur Charlemagne poursuivait chez les Saxons les rites profanes et la croyance aux sorciers. Le concile de Tours recommanda de répéter aux fidèles que les magiciens ne peuvent en aucune manière remédier par les enchantements aux maladies du corps, ni guérir les animaux estropiés; celui de Leptines condamna la violation des tombeaux, les Lupercales de février. Il défendit de tenir pour sacrés les bois et certaines pierres, des amulettes et des nœuds; de tirer des augures du vol des oiseaux, des fontaines, des chevaux, des bœufs, du feu produit par des morceaux de bois frottés l'un contre l'autre (*nodfyr*), et, ce qui doit paraître plus étonnant, de fréquenter les temples de Jupiter et de Mercure.

Outre les décrets de réforme, les conciles eurent à s'occuper du dogme. On peut dire que les images du Christ et des saints ne furent point ou presque point, dans l'Occident, l'objet d'un culte extérieur, soit à cause du danger qu'il y avait à les confondre avec les figures encore existantes du paganisme, soit parce que l'usage oriental d'adorer les images de l'empereur y était inconnu. Il est vrai qu'on honorait celle du Christ et des saints en faisant brûler devant elles des cierges et de l'encens; mais on était loin de les confondre dans l'adoration. Aussi,
787. lorsque le concile de Nicée prescrit de rendre aux images des saints un culte d'honneur (προσκύνησις) en réservant l'adoration (λατρεία) à celles de la Trinité, le texte fut mal traduit en latin, de sorte que trois cents prélats, réunis à Francfort, condamnèrent cette doctrine comme entachée d'hérésie, attendu que l'adoration (προσκύνησις) ne se devait qu'à Dieu seul. Le pape Adrien les éclaira sur le véritable sens des Pères de Nicée; mais la passion s'en mêla. L'Espagnol Claude, évêque de Turin, ne se borna point à blâmer le culte des images; il alla jusqu'à nier l'invocation des saints, et prétendit que leurs reliques n'avaient pas plus de valeur que les restes des animaux. La décision du concile ne fut admise que sous le pontificat de Jean VIII, lorsque le bibliothécaire Anastase en eut donné une version plus exacte.

Les deux natures, divine et humaine, ayant été proclamées indivisibles dans le Rédempteur, il naissait un doute sur le

point de savoir comment, dans la nature humaine, Jésus-Christ avait pu jamais être fils de Dieu, qui est pur esprit, et qui n'engendre que spirituellement. Félix, évêque d'Ugel, et Élipand, archevêque de Tolède, crurent résoudre la difficulté en soutenant que le Christ, comme homme, est fils de Dieu par adoption, non par nature : distinction voisine de Nestorius, née peut-être de l'effort qu'on faisait pour rendre le mystère de l'incarnation moins répugnant aux musulmans et qui, sous le nom d'*adoptianisme*, se répandit en Espagne et dans la Gaule méridionale. Ce fut la première contestation en matière de foi dont s'occupèrent les théologiens d'Occident, depuis l'invasion des barbares. Le concile de Ratisbonne la condamna, et Félix 792.
se rétracta ; mais il revint ensuite à son erreur et la soutint. Charlemagne confia à Alcuin le soin de la réfuter, et la déci- 794.
sion de Ratisbonne fut confirmée par les synodes de Francfort et d'Aix-la-Chapelle.

Ce qui est particulièrement remarquable dans les conciles de France, c'est l'harmonie du pouvoir spirituel avec la puissance laïque, dont le premier invoquait les lumières et l'appui. Nous lisons dans les actes du concile d'Arles : « Nous avons 813.
« énuméré brièvement ce qui nous a paru mériter une réforme, « et nous avons résolu de le présenter à l'empereur, en invo- « quant sa clémence, afin que, si quelque chose manque à ce « travail, sa prudence y supplée; si quelque chose est contre « la raison, que son jugement le corrige; si quelque mesure « est sagement ordonnée, que son autorité, avec la bonté di- « vine, la fasse exécuter. » Et dans le préambule du concile de Mayence : « Nous avons besoin sur tout cela de votre appui et 814.
« de votre sainte doctrine, afin qu'elle nous avertisse et nous « instruise avec bienveillance ; et si ce que nous avons déli- « béré vous en paraît digne, que votre autorité le confirme; « s'il vous semble qu'il y ait à reprendre, que votre grandeur « impériale en ordonne la correction. »

Cette harmonie ne pouvait avoir que d'heureux résultats. Nous voyons en effet que la liturgie devint plus régulière; le chant grégorien se répandit, propagé par les écoles de Metz et de Soissons; la magnificence, prohibée dans les vêtements privés des prêtres, fut employée dans les saintes cérémonies, et les religieuses se mirent à broder splendidement les ornements des églises; Wilfried fit tracer l'Évangile en lettres d'or sur un fond pourpre, et l'offrit en don à une église, dans un étui d'or enrichi de pierreries.

Alors furent compilés les livres sur toutes les cérémonies. De même que les Grecs composaient le *topicon*, liturgie de toute l'année, y compris la messe et la psalmodie; l'*octoechos*, chants sacrés, avec les diverses intonations; le *paracleticon*, leçons à réciter avec la messe; le *menacon*, office de chaque mois; l'*euchologion*, bénédictions et offices, les Latins eurent le *graduale*, psaumes que chante le chœur après la lecture de l'épître; le *liber orationum*, prières pour toute la liturgie; le *lectionarium*, lectures tirées de l'Ancien Testament et des lettres apostoliques; l'*antiphonarium*, chants qui s'alternaient entre le chœur et les fidèles jusqu'au neuvième siècle, où le chœur seul les répéta tour à tour; l'*evangeliarium*, évangiles disposés pour les leçons publiques; le *rituale* et le *pontificale romanum*, qui indiquaient les rites et les actes du culte pour chaque fête. Ajoutez à cela les différents *pénitentiaux* ou codes des peines ecclésiastiques, et les *homéliaires*, recueils de sermons à l'usage des prêtres et des fidèles.

Charlemagne aurait aussi voulu ramener la liturgie à l'unité, et on lit dans les livres carolins : « Plusieurs nations se sont « séparées de la sainte et vénérable communion de l'Église « romaine, mais non la nôtre, qui, instruite de cette tradition « apostolique par la grâce de Celui de qui dérive tout don parfait, « reçut toujours les grâces d'en haut. Étant donc, dès les pre- « miers temps de la foi, fixée dans cette union et dans cette re- « ligion sainte, mais avec quelque diversité pour la célébration « des divers offices, elle connut enfin l'unité dans l'ordre de la « psalmodie, tant par les soins et l'habileté de notre illustre « père, de vénérable mémoire, que par la présence dans les « Gaules du très-saint Étienne, pontife de Rome; de telle sorte « que l'ordre de la psalmodie ne différa plus en rien pour tous « ceux qui étaient réunis par une même foi; que ces deux « Églises, jointes dans la lecture sacrée d'une seule et même « loi sainte, se trouvèrent encore unies dans la vénérable tra- « dition d'une seule et même mélodie, et que la célébration « des offices ne sépara plus ce qu'avait réuni la pieuse dévo- « tion d'une foi unique. »

CHAPITRE XVIII

LITTÉRATURE.

Fanatiques et grossiers dans le principe, les Sarrasins ne purent être que funestes au savoir, et si l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie n'est pas prouvé, il s'accorde néanmoins avec les sentiments des premiers califes. Le pape Agathon recommande à l'empereur grec les légats qu'il envoie au concile de Constantinople comme des hommes d'un zèle intègre, chez qui la fidélité aux traditions remplace la conscience; *car*, dit-il, *comment peut-il se trouver une connaissance parfaite de la sainte Écriture chez des gens qui vivent entourés de barbares, et sont contraints de se procurer la nourriture au jour le jour?* De leur côté, les Pères du synode romain écrivent : *Si notre attention se porte sur l'éloquence profane, nous croyons que personne ne peut se flatter de la bien connaître. La fureur de nations barbares agite et bouleverse sans relâche nos provinces, par des courses, par la guerre et le pillage. Aussi, environnés de barbares, nous menons une vie pleine d'angoisses et de fatigues; nous sommes contraints de gagner notre nourriture de nos propres mains, les biens avec lesquels l'Église nous alimentait ayant péri, et la foi étant notre seul aliment.*

Plus tard, Pépin ayant demandé des livres à Paul Ier, ce pape lui envoya tout ce qu'il put rassembler. De quoi se composait cette dernière collection? de l'antiphonaire, du responsal, de la *grammaire* d'Aristote, des livres de Denys l'Aréopagite, de la géométrie, d'un traité d'orthographe, tous ces livres en grec; c'était peu pour un pape et un roi.

Ne nous hâtons pas toutefois d'imputer une telle misère à l'invasion des barbares, car nous ne trouvons guère mieux dans l'Orient, épargné jusqu'alors; les louanges prodiguées à Jean de Ravenne nous en fournissent la preuve la plus complète. L'exarque Théodore, à qui on l'avait proposé pour secré- 679.
taire, en fit d'abord peu de cas à cause de son aspect chétif. Il lui donna cependant à lire, pour l'éprouver, une lettre en grec

de Constantin Pogonat; mais quelle ne fut pas sa surprise quand il lui demanda s'il devait la lire en grec ou en latin? Lorsqu'il l'eut vu la déchiffrer rapidement en grec, il le prit à son service; puis l'empereur Constantin, charmé des lettres que
709. Jean lui écrivait au nom de l'exarque, voulut l'avoir auprès de lui, et lui conféra les premiers emplois du ministère. Il lui permit ensuite de retourner dans sa patrie; mais lorsque Justinien II fit son expédition contre Ravenne, il enleva Jean avec
711. les autres habitants, en lui épargnant toutefois le châtiment ordinaire de l'aveuglement. Néanmoins, l'ayant soupçonné quelque temps après, il ordonna sa mort, et le héraut dut crier: *L'éloquent poëte Jean de Ravenne est condamné à mourir, renfermé comme un rat entre deux murailles, pour s'être montré contraire à l'invincible empereur.*

Parmi tous ces dépositaires stériles de la science antique, on ne voit aucun nom surgir du niveau de la médiocrité, et cependant ils conservaient encore intacte la plus belle des langues et tous les moyens qui peuvent féconder l'étude. Ils ne surent que faire des compilations où le savoir se noyait dans une monotonie fastidieuse, tandis que les Occidentaux, dans leur ignorance grossière des choses et de la forme, faisaient jaillir des éclairs d'originalité et reflétaient leur époque.

Saint Jean Damascène. L'homme de lettres le plus illustre de l'Orient, bien qu'étranger à l'empire grec, fut Jean Damascène, né vers l'an 676. Élevé par le moine italien Cosme, frère d'un autre Cosme qui reçut le surnom de *melodos* pour les chants dont il fut l'auteur, il remplit de hautes fonctions auprès d'Abd-el-Malek; mais Léon l'Isaurien, contre lequel il avait écrit pour la défense des images saintes, s'en vengea en le calomniant près du calife, qui lui fit couper la main. On ajoute que la Vierge la lui rendit, et qu'il passa le reste de ses jours dans le couvent de Saint-Saba, en Palestine. Là, Jean Damascène écrivit différents ouvrages, et notamment l'*Exposition exacte de la foi orthodoxe*, premier système complet de dogmatique, dans lequel il développe la philosophie péripatéticienne, qui l'avait emporté sur le platonisme, et l'applique à démontrer les dogmes catholiques.

Ses *Parallèles sacrés* sont des extraits dogmatiques et moraux de l'Écriture sainte, rapprochés de passages tirés d'auteurs ecclésiastiques, parmi lesquels il en est plusieurs dont nous avons perdu les ouvrages. Il constate que les gentils connurent Dieu; il cherche dans la nature des témoignages

du Verbe divin, et, comme saint Augustin, il en trouve principalement dans sa ressemblance avec notre constitution intellectuelle. La Providence, il la définit « la raison divine, par laquelle toutes les choses sont réglées avec sagesse et harmonie ; » la philosophie est « la connaissance de la nature des choses. »

Cette intelligence d'élite ne dit rien qui ne se trouve déjà dans les auteurs précédents et surtout dans les péripatéticiens, modifiés par les saints Pères ; il altéra peut-être la science divine en accordant au raisonnement humain et à l'opinion des Pères plus qu'aux saintes Écritures ; mais le sens profond et l'immense érudition dont il fait preuve le rendent digne d'être placé au premier rang, non-seulement dans la théologie, mais encore dans la philosophie ; il est même regardé comme un des fondateurs de la scolastique. Dans l'opinion des chrétiens d'Orient, il offre la règle infaillible de l'enseignement théologique, qui ne trouva plus dans ces contrées aucun digne interprète.

Que Charlemagne, ce promoteur de tout bon et solide savoir en Europe, ne sût pas même écrire, c'est une idée qui nous répugne aujourd'hui, habitués que nous sommes à nous instruire sur les livres ; mais ils étaient si rares alors, qu'on préférait l'enseignement oral, et, quoique Charlemagne ne fût pas dans le cas de manquer de livres, il dut se conformer au système général, qui consistait à lire, à écouter, à discuter, en abandonnant la tâche d'écrire à une classe inférieure et, pour ainsi dire, mécanique.

Cet usage n'exista pas seulement alors ; mais, quatre siècles plus tard, Frédéric Barberousse, protecteur des poëtes et poëte lui-même, ne savait pas écrire (1) ; ni le roi de France, Philippe le Hardi (2) ; ni le chevaleresque Jean, roi de Bohême, au siècle de Dante (3). Après ces exemples, nous nous dispensons de parler de tant de seigneurs qui ne pouvaient apposer sur les chartes qu'une croix pour toute signature ; on trouve jusque dans le quatorzième siècle cette mention que tel personnage n'a pas signé, *ne sachant écrire, vu sa qualité de gentilhomme.* C'est probablement pour ce motif que les princes avaient introduit les monogrammes, chiffres artificiellement composés

(1) STRUVIUS, *Corpus hist. German.*, I, 577.
(2) VELLY, VI, 426.
(3) SISMONDI, V, 205.

des lettres de leur nom (1), et qui probablement étaient l'œuvre du secrétaire.

Charlemagne, n'ayant étudié que tard l'écriture, ne put jamais y habituer complétement sa main, durcie au métier des armes, bien qu'il eût d'ordinaire près de lui des tablettes sur lesquelles il s'appliquait à tracer son nom, mais avec peu de succès (2).

Cela ne l'empêchait pas d'être fort instruit; il s'exprimait avec une éloquence vigoureuse et abondante, parlait le latin comme sa langue propre, et composait des vers dans cet idiome. Il comprenait aussi le grec, et discutait parfois dans les assemblées des évêques avec une précision qui étonnait les prélats. Ce qui est plus important, il aima et protégea quiconque montrait un esprit distingué, il fonda des écoles, encouragea le savoir; puis, comme ses réformes et le gouvernement établi par lui n'auraient produit aucun bien s'il n'eût trouvé que des agents ignorants, il entreprit de propager l'instruction, d'amener les vainqueurs à apprécier les sciences dont la tradition se conservait parmi les vaincus, et à cesser d'employer comme synonymes les mots Septentrional et Barbare.

774. Lors de sa première expédition en Italie, ayant vu les restes de cette civilisation brillante, sinon morale, il se proposa de la transplanter en France; il emmena donc avec lui Pierre de Pise, qui avait été professeur à Pavie, et Paul Warnefride, l'historien des Lombards. Le premier eut la direction de l'école du palais, qui suivait Charlemagne partout où il allait, et à laquelle appartenaient, outre l'empereur, les princes de sa famille et tous les personnages les plus distingués qui se rendaient à sa cour. Cette école intérieure fut ensuite confiée à Alcuin, homme supérieur à son siècle par la fécondité de son

(1) Voici celui de Charles : R K◇S L Karolus. Celui de Frédéric Barberousse : [monogramme] Aux lettres des papes on apposait souvent celui-ci : [monogramme] *Bene valete.*

(2) *Tentabat scribere, tabulasque et codicillos ad hoc in lecticula sub cervicalibus circumferre solebat, ut, cum vacuum tempus esset, manum effigiendis libris assuefaceret; sed parum prospere successit labor præposterus ac sero inchoatus.* EGINHARD.

Quelques-uns prétendent qu'il ne s'agit pas là d'apprendre à écrire, mais à bien écrire. Ce passage est pourtant très-clair.

esprit et par une activité naturelle, qui était en rapport avec celle de Charlemagne (1).

Au milieu de la barbarie introduite par les Anglo-Saxons en Angleterre, le christianisme avait fondé dans ce pays des monastères qui devinrent des foyers de piété, de zèle, de science. L'école d'York possédait une riche bibliothèque, et, dans le nombre des ouvrages qu'elle contenait, se trouvaient ceux d'Aristote. Les esprits se polissaient dans l'étude des lettres profanes; on y apprenait la grammaire, la rhétorique, la poésie, la jurisprudence, l'histoire naturelle, les mathématiques, l'astronomie, la chronologie, indépendamment des saintes Écritures. Alcuin naquit à York, où il fit son éducation; s'étant rendu ensuite à Rome pour y chercher le pallium du 720-804
nouvel archevêque de sa patrie, il vit Charlemagne à Parme. Bien éloigné de cette protection mesquine qui se borne à favoriser le savoir dans ses États, ce prince appelait auprès de lui et encourageait quiconque se distinguait par le savoir. Il détermina Alcuin à venir se fixer en France, où il lui assigna bientôt trois opulentes abbayes; il en fit son conseiller intime, et le constitua le réformateur des lettres, comme il l'était lui-même de la politique.

Alcuin écrivit des commentaires sur l'Écriture sainte, destinés surtout à en dégager les allégories et le sens moral. Il se livra à des travaux de liturgie, et composa des traités dogmatiques : un *Sur les vices et les vertus*, tout pratique, et dans lequel la nature humaine est observée avec sagacité; un autre, avec le titre *de Ratione animæ*. Nous avons également de lui d'autres ouvrages littéraires, entre autres un dialogue où il expose à Charles les méthodes des anciens rhéteurs et sophistes, en ce qui concerne surtout la dialectique et l'éloquence judiciaire; il écrivit encore des vies de saints et celle de Charlemagne, qui malheureusement est perdue, tandis qu'il nous reste de lui beaucoup et même trop de poésies, la plupart sur des sujets du moment.

Sa langue est grossière, son style dur, son savoir gâté par l'affectation, outre qu'il prodigue à l'excès les ornements, qui ne relèvent pas la trivialité des pensées. Bien qu'il argumente à la manière des théologiens, il ne se laisse pas gêner par la forme, et sait s'élever jusqu'à la philosophie et à la littérature

(1) Frobenius a publié à Ratisbonne la meilleure édition des œuvres d'Alcuin; 1777, 2 vol.

antique ; il se montre versé non-seulement dans la connaissance des Pères latins, mais encore dans celle des meilleurs auteurs profanes. Il sut tout ce que la science embrassait de son temps, et il réunit les deux littératures, civile et religieuse, dont le divorce paraissait absolu.

Dans l'école du palais, où les auditeurs se renouvelaient chaque jour, attirés plutôt par le désir de cultiver leur intelligence que par le besoin d'apprendre une science, il n'était pas possible de donner des leçons enchaînées et progressives sur une matière déterminée. Il est donc probable que chaque fois Alcuin traitait un sujet différent, selon les auditeurs qui venaient l'entendre, l'intérêt du moment, les questions qui lui étaient adressées et les connaissances que lui-même avait acquises. Il nous reste une conversation (*disputatio*) entre lui et Pépin, que nous rapportons ici en partie (1), pour donner

(1) PÉPIN. Qu'est-ce que l'écriture ?
ALCUIN. La gardienne de l'histoire.
P. Qu'est-ce que la parole ?
A. L'interprète de l'âme.
P. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole?
A. La langue.
P. Qu'est-ce que la langue ?
A. Le fouet de l'air.
P. Qu'est-ce que l'air?
A. Le conservateur de la vie.
P. Qu'est-ce que la vie ?
A. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.
P. Qu'est-ce que la mort ?
A. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.
P. Qu'est-ce que l'homme ?
A. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure...
P. Comment l'homme est-il placé ?
A. Comme une lanterne exposée au vent.
P. Où est-il placé ?
A. Entre six parois.
P. Lesquelles ?
A. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche.
P. Qu'est-ce que le sommeil ?
A. L'image de la mort.
P. Qu'est-ce que la liberté de l'homme ?
A. L'innocence.
P. Qu'est-ce que la tête?
A. Le faîte du corps.
P. Qu'est-ce que le corps ?
A. La demeure de l'âme.

une idée de cet enseignement sans suite et absolu, avec des demandes puériles et de puériles réponses; d'ailleurs elles expriment cette curiosité avide qui, dans la jeunesse de

Vingt-six questions relatives aux diverses parties du corps humain sont supprimées, comme dépourvues de tout intérêt.

P. Qu'est-ce que le ciel?

A. Une sphère mobile, une voûte immense.

P. Qu'est-ce que la lumière?

A. Le flambeau de toutes choses.

P. Qu'est-ce que le jour?

A. Une provocation au travail.

P. Qu'est-ce que le soleil?

A. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures.

Cinq questions sur les astres et les éléments sont aussi supprimées.

P. Qu'est-ce que la terre?

A. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout.

P. Qu'est-ce que la mer?

A. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies...

Six questions sur les objets matériels, pris dans la nature, sont supprimées.

P. Qu'est-ce que l'hiver?

A. L'exil de l'été.

P. Qu'est-ce que le printemps?

A. Le peintre de la terre?

P. Qu'est-ce que l'été?

A. La puissance qui vêt la terre et mûrit les fruits.

P. Qu'est-ce que l'automne?

A. Le grenier de l'année.

P. Qu'est-ce que l'année?

A. Le quadrige du monde.

Cinq questions astronomiques sont supprimées.

P. Maître, je crains d'aller sur mer.

A. Qu'est-ce qui te conduit sur mer?

P. La curiosité.

A. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras.

P. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je t'en préparerais un, afin que tu vinsses avec moi.

A. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces.

P. Qu'est-ce que l'herbe?

A. Le vêtement de la terre.

P. Qu'est-ce que les légumes?

A. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers.

P. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères?

A. La faim.

P. De quoi les hommes ne se lassent-ils point?

A. Du gain.

l'homme comme dans celle des sociétés, se porte au hasard sur tout ce qui se présente, multiplie de frivoles questions, se contente de raisons frivoles, se complaît dans des rapprochements inattendus et dans tout ce qui offre de la finesse d'esprit.

Cette disposition enfantine, résultat d'une nature sauvage se façonnant aux traditions classiques, apparaît dans une institution qui s'est ensuite perpétuée à travers les siècles les plus cultivés : nous voulons parler d'une académie formée de tout ce que la cour comptait d'hommes d'un esprit distingué. Cha-

P. Quel est le songe de ceux qui sont éveillés ?
A. L'espérance.
P. Qu'est-ce que l'espérance ?
A. Le rafraîchissement du travail, un événement douteux.
P. Qu'est-ce que l'amitié ?
A. La similitude des âmes.
P. Qu'est-ce que la foi ?
A. La certitude des choses ignorées et merveilleuses.
P. Qu'est-ce qui est merveilleux ?
A. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant, et qui n'a jamais été.
P. Comment cela a-t-il pu être ? Explique-le-moi.
A. C'était une image dans l'eau.
P. Pourquoi n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable ?
A. Comme tu es jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai beaucoup d'autres choses extraordinaires ; essaye si tu peux les découvrir de toi-même.
P. Je le ferai ; mais, si je me trompe, redresse-moi.
A. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix ; il n'était point auparavant, et ne sera point après, et je ne l'ai ni entendu, ni connu.
P. Un rêve peut-être t'agitait, maître ?
A. Précisément, mon fils. Écoute encore ceci : J'ai vu les morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant.
P. Le feu est né du frottement des branches, et a consumé les branches.
A. Il est vrai.
Quatorze énigmes ont été supprimées.
A. Qu'est-ce qui est et n'est pas en même temps ?
P. Le néant.
A. Comment peut-il être et ne pas être ?
P. Il est de nom, et n'est pas de fait.
A. Qu'est-ce qu'un messager muet ?
P. Celui que je tiens à la main.
A. Que tiens-tu à la main ?
P. Ma lettre.
A. Lis donc heureusement, mon fils.

(GUIZOT, *Hist. de la civilis. en France*, t. II, p. 191-195.)

cun d'eux prenait un surnom puisé dans la littérature sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait David ; Alcuin, Flaccus ; Wala, Arsène ou Jérémie ; Angilbert, Homère ; Fridegise, Nathaniel ; Amalaric, Symphosius ; Gisla, Lucie ; Gundrade, Eularie, et ils se désignaient entre eux par ces noms (1).

Quand on serait tenté, ailleurs qu'en Italie, de rire de ces enfantillages, vieux de dix siècles, il faudrait réfléchir qu'ils étaient un délassement pour le plus grand homme du moyen âge et pour l'esprit le plus éclairé de ce siècle. C'était du moins chose grave que la correspondance d'Alcuin avec ses contemporains et l'empereur lui-même ; il nous reste de lui deux cent trente-deux lettres, dont trente adressées à Charlemagne, non pour lui faire sa cour, mais sur des points importants, soit de morale, soit de politique, de science ou de religion.

Fatigué enfin de ses laborieuses occupations, Alcuin demanda à se reposer, et Charlemagne lui permit de se retirer dans son abbaye de Saint-Martin, qui possédait alors plus de vingt mille serfs ou colons. Il y rétablit la discipline, fit apporter d'York des livres pour en multiplier les copies, et forma plusieurs élèves. Il écrivit de cette abbaye à son bienfaiteur : « Moi, votre Flaccus, selon votre exhortation et votre sage « volonté, je m'applique à servir aux uns, sous le toit de « Saint-Martin, le miel des saintes Écritures ; j'essaye d'enivrer « les autres du vieux vin des anciennes études ; je nourris « ceux-ci des fruits de la science grammaticale, et je tente de « faire briller aux yeux de ceux-là l'ordre des astres... Mais il « me manque en partie les plus excellents livres de l'érudition « scolastique que je m'étais procurés dans ma patrie. Je de« mande donc à Votre Excellence de permettre que j'envoie « quelques-uns de nos serviteurs, afin qu'ils rapportent en « France les fleurs de la Bretagne... Au matin de ma vie, j'ai « semé dans la Bretagne les germes de la science ; mainte« nant, sur le soir, et bien que mon sang soit refroidi, je ne « cesse pas de les semer en France, et j'espère qu'avec « la grâce de Dieu ils prospéreront dans l'un et dans l'autre « pays (2). »

Connaissant l'importance de la littérature classique, il s'ap-

(1) On lit dans la lettre XL d'Alcuin à Riculf : « Je suis comme un père privé de ses fils : Damète est en Saxe, Homère en Italie, Candide dans la Bretagne ; la maladie retient Martin à Saint-Josse ; je n'ai pas de nouvelles de Mopsus. »

(2) GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 197.

pliqua à corriger les manuscrits altérés, mutilés ou transposés par des copistes ignorants. Il porta surtout son attention sur les livres sacrés, recommandant l'exactitude des points et des virgules, et trouvant plus de mérite à copier des textes qu'à planter des vignes (1). Après avoir fait lui-même une copie de la Bible avec beaucoup de soin, il l'envoya en présent à Charlemagne, comme un tribut digne à la fois de l'esprit de celui qui l'offrait et des encouragements donnés par le souverain auquel il était destiné.

L'exemple donné par lui multiplia les bons copistes, dont l'art devint une source de fortune, de gloire même; les bibliothèques des monastères s'enrichirent aussi de manuscrits profanes. Les meilleurs copistes s'efforcèrent de bannir les caractères teutoniques, pour revenir aux beaux caractères romains. Cette réforme, commencée dans l'abbaye de Fontenelle, autrement Saint-Wandrille, par les moines Ovon et Hardouin, nous a valu les beaux manuscrits des religieux de Reims et de Corbie.

Appesanti par l'âge, Alcuin renonça en faveur de ses élèves aux grosses abbayes dont il était investi, et ne s'occupa plus que du salut de son âme et de la santé de son corps.

Sans parler de cet homme supérieur, Charlemagne était entouré dans son palais, non d'une cour de rois vaincus, comme Tigrane ou Attila jadis, et, de nos jours, Napoléon à Dresde, mais d'une réunion de personnages faits pour lui être enviés même dans les siècles les plus glorieux. En effet, aux membres déjà cités de son académie, il faut ajouter Leidrade, né dans le Norique, son bibliothécaire, qui fut archevêque de Lyon, et convertit des milliers d'adoptiens; Smaragde, abbé de Saint-Michel, qui écrivit sur la grammaire en suivant les traces de Donat, et fit aussi la *Via regia*, pour l'instruction des princes; saint Benoît d'Aniane, dont nous avons parlé; Anségise, de la Bourgogne, intendant des bâtiments, et le premier qui ait recueilli les capitulaires; l'Austrasien Adalard, qui, indépendamment des statuts de son abbaye de Corbie, a laissé des lettres et le traité de l'ordre intérieur du palais; l'Espagnol Agobard, archevêque de Lyon, auteur d'ouvrages théologiques, de lettres et de poésies; Thégan, d'Austrasie, qui plus tard écrivit

(1) *Est opus egregium sacros jam scribere libros,*
Nec mercede sua scriptor et ipse caret...
Fodere quam vites melius est scribere libros :
Ille suo ventri serviet, iste animo.

la vie de Louis le Débonnaire; Raban Maur, abbé de Fulde et archevêque de Mayence, qui, par la suite, acquit une grande renommée, et laissa cinquante et un ouvrages de théologie, de morale, de philosophie, de chronologie; puis Théodulf, Goth d'Italie; Paulin d'Aquilée et quelques autres, dont nous parlerons plus loin.

La plupart, comme on le voit, sont prêtres, et s'appliquèrent plus particulièrement à des matières de religion, ce qui est un des caractères de ce siècle. Charlemagne ne les trouva point déjà formés et en renom, bonheur qui fut réservé à Auguste et à Léon X; presque tous grandirent grâce à ses institutions, et il sut les employer dans les missions, dans les réformes, dans sa chancellerie, dans les sacerdoces, dans la législation, selon l'aptitude de chacun.

Un jour, des marchands bretons débarquent en France, et avec eux deux Scotts d'Hibernie, qui ne chargent point de denrées, mais vont criant qu'ils ont avec eux la science. Charlemagne, en étant informé, les fait venir. Clément et Jean Maïlors, élèves de Bède, lui disent alors qu'ils possèdent la sagesse et ne demandent, pour la communiquer, que la nourriture, le vêtement, un lieu convenable et des créatures intelligentes. Charlemagne mit le second dans le monastère de Saint-Augustin, près de Pavie, pour qu'il y ouvrît une école; l'autre dans les Gaules, pour instruire un grand nombre d'enfants, tant des premières familles que de la classe moyenne et de la classe inférieure. L'empereur, de retour après une longue absence, se fit amener ces élèves, et voulut qu'ils lui donnassent un échantillon de leur savoir: ceux de basse et de moyenne condition passèrent ses espérances; les nobles ne lui offrirent que médiocrité. Il fit alors ranger les premiers à sa droite, et leur parla ainsi: *Louange à vous, mes fils, d'avoir si bien secondé mon zèle! Appliquez-vous à vous perfectionner, et je vous donnerai de bons évêchés, de magnifiques abbayes, et je songerai toujours à vous!*

Se tournant alors vers les autres, placés à sa gauche, en les foudroyant du regard et d'un jurement qui lui était familier: *Quant à vous, leur dit-il, nobliaux délicats, gentils, qui, fiers de votre naissance, négligez mes ordres, et préférez à la gloire de l'étude la mollesse, le jeu, l'oisiveté, les occupations frivoles, par le Roi du ciel, vous admire qui veut. Pour moi, je ne fais pas le moindre cas de votre naissance et de votre délicatesse, et si vous ne vous hâtez pas de réparer le temps perdu par*

une application constante, jamais vous n'obtiendrez rien de Charles (1) !

Voici en quels termes il écrivait à l'abbé Bugulf et à sa congrégation :

« Que votre dévotion à Dieu sache que, de concert avec nos « fidèles, nous avons jugé utile que, dans les épiscopats et dans « les monastères confiés, par la faveur du Christ, à notre gou-« vernement, on prît soin non-seulement de vivre régulièrement « et selon notre sainte religion, mais encore d'instruire dans la « science des lettres, et selon la capacité de chacun, ceux qui « peuvent apprendre avec l'aide de Dieu.... En effet, quoiqu'il « soit mieux de bien faire que de savoir, il faut savoir avant « de faire. Or, plusieurs monastères nous ayant, dans ces der-« nières années, adressé des écrits dans lesquels on nous an-« nonçait que les frères priait pour nous dans les saintes céré-« monies et leurs pieuses oraisons, nous avons remarqué que « dans la plupart de ces écrits, les sentiments étaient bons et « les paroles grossièrement incultes ; car ce qu'une pieuse dé-« votion inspirait bien au dedans, une langue malhabile, et « qu'on avait négligé d'instruire, ne pouvait l'exprimer sans « faute. Nous avons dès lors commencé à craindre que l'intel-« ligence des saintes Écritures ne fût beaucoup moindre « qu'elle ne devait être... Nous vous exhortons donc non-seu-« lement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais à travail-« ler, d'un cœur humble et agréable à Dieu, pour être en état « de pénétrer facilement et sûrement les mystères des saintes « Écritures. Or, comme il y a dans les saintes Écritures des « allégories, des figures et autres choses semblables, celui-là « les comprendra plus facilement, et dans leur vrai sens spi-« rituel, qui sera bien instruit dans la science des lettres. « Qu'on choisisse donc, pour cette œuvre, des hommes qui « aient la volonté et la possibilité d'apprendre, et l'art d'ins-« truire les autres... Ne manque pas, si tu veux obtenir notre « faveur, d'envoyer un exemplaire de cette lettre à tous les « évêques suffragants et à tous les monastères (2). »

Il eût été difficile que les volontés de Charlemagne restassent sans résultat ; aussi c'est de cette époque que datent les écoles d'où sortirent les hommes les plus distingués du siècle suivant. Bien qu'il paraisse s'occuper particulièrement des ecclésiasti-

(1) *Monac. Sangall.*

(2) GUIZOT, *Hist. de la civilis. en France*, t. II, p, 188-189.

ques, il prenait des mesures analogues en certains lieux dans l'intérêt des séculiers, comme l'atteste un capitulaire de Théodulf, évêque d'Orléans, ainsi conçu : « Que les prêtres tiennent « des écoles, même dans les bourgs et dans les campagnes ; « si quelque fidèle veut leur confier ses enfants pour les ins- « truire dans les lettres, qu'ils ne s'y refusent pas ; au con- « traire, qu'ils les instruisent avec une parfaite charité, sans « exiger aucun prix, sauf ce que les parents leur offriraient de « bonne volonté et par affection (1). »

Charlemagne fit composer, à l'usage de ces écoles primaires, des livres par Alcuin, et par Paul Diacre un homéliaire purgé de solécismes et de leçons vicieuses. Il voulait, de plus, que les évêques fussent capables de prêcher et amis de l'étude; en général, il choisissait pour remplir les siéges vacants, des hommes d'un esprit éprouvé.

La musique lui semblant propre à adoucir les âmes, il ramena d'Italie plusieurs chanteurs pour enseigner la méthode grégorienne et le jeu des orgues. Quelques instruments furent construits par le Vénitien Giorgio, à l'imitation de celui que Constantin V avait envoyé à Pépin.

Charlemagne ne jugea point les langues teutoniques indignes de ses soins; il en commença même une grammaire, et fit recueillir les anciens chants nationaux, dans lesquels étaient rappelés les noms et les fastes des anciens rois (2). Dans une vue d'uniformité, il pensa d'abord à imposer l'usage de la langue tudesque dans toute l'étendue de l'empire ; mais il reconnut que l'entreprise était impossible ou capable de nuire à la civilisation. On lui attribue l'introduction des noms nouveaux donnés aux vents (3), et c'est lui encore qui aurait appliqué aux mois des dénominations significatives (4). Louis, son fils, fit

(1) THÉOD., *Cap.*, § 120.

(2) *Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus ac bella canebantur, scripsit, memoriæque mandavit.* (EGINHARD, ch. 29.)

(3) *Ostroni-wind ; ostsundroni-wind ; sundostroni-wind ; sundroni-wind; sundwestroni-wind ; westsundroni-wind ; westroni-wind ; westnordroni-wind ; nordwestroni-wind ; nordroni-wind; nordostroni-wind ; ostnord-droni-wind.* (EGINHARD.)

(4)

Winther-manoth.	. . . . . .	Mois d'hiver.
Hornung	—	— de fange.
Lentzin	—	— de printemps.
Oster	—	— de Pâques.
Winne	—	— d'amour.
Brach	—	— de soleil.

plus tard mettre en vers tudesques, par un Saxon, les deux Testaments; mais il défendit, peut-être sous l'influence d'une dévotion étroite, de lire et d'enseigner les anciens chants nationaux (1), qui de la sorte se trouvèrent perdus.

Les évêques ordonnèrent que les *homélaires* contenant l'exposition de la foi et de la morale évangélique fussent traduits en langue romane et teutonique (2). Le tudesque était parlé des bords de la Somme et de la haute Meuse jusqu'aux frontières slaves, et il se conserva chez les Bourguignons du Lyonnais et du Viennois. Il était en usage, conjointement avec le roman, sur les rives de la Loire; mais en Italie il avait succombé devant l'ancien langage, auquel s'étaient pliés les Lombards eux-mêmes.

Le savoir se propageait non-seulement par la cour, mais encore par les monastères; celui de Fulde enseignait la grammaire, et les couvents de Reichenau, d'Hirschau et d'Osnabruck furent fondés par des moines, qui en sortaient pour répandre l'instruction. Le grec était spécialement enseigné dans le dernier. Francs, Bavarois, Frisons, Suèves, Anglais, accouraient, dans Utrecht, aux leçons de Grégoire, disciple de saint Boniface. L'école de Corbie (*Corwey*) fut fondée par saint Anschaire et par Ratbert pour civiliser la Saxe. De l'école établie par Alcuin à Tours, il sortit des évêques et des abbés que des ouvrages ne permettent pas sans doute de compter parmi les littérateurs, mais qui furent plus utiles que des gens de lettres; car ils offrirent des asiles à la civilisation, assaillie de toutes parts par une nouvelle barbarie. C'est sans doute parce qu'ils considéraient les couvents comme autant de remparts contre cette barbarie, que les Arabes, quand ils s'élançaient de l'Espagne ou de la mer pour tomber sur l'Europe, dirigeaient sur eux leurs attaques; celui de Lérins, qui avait produit tant de prélats, tomba sous leurs coups, et tous les moines furent tués avec Porcaire, leur abbé.

La reine des sciences était la théologie, qui a pour but prin-

Hewin manoth	. . . . .	Mois de foin.
Aran —	. . . . . .	— de moisson.
Wintu —	. . . . . .	— de vents.
Windume —	. . . . .	— de vendange.
Herbist —	. . . . . .	— d'automne.
Heilag —	. . . . . .	— de mort.

(1) Thégan, *de Gestis Ludovici*, c. 19.

(2) *Conc. Turon.*, an. 813, c. 17.

cipal l'explication des saintes Écritures; mais, attendu qu'elle exige d'autres connaissances, celles-ci venaient à la suite, et formaient comme le cortége de la science de Dieu. La division connue du *trivium* et *quadrivium* de Cassiodore et de Boëce fut portée d'Italie en Angleterre par Augustin; en Espagne, par Isidore de Séville; par Alcuin, en France. Dans l'interprétation de la Bible, les théologiens ne hasardaient rien de nouveau ni de leur propre fonds, et se bornaient à accumuler les citations des Pères; du reste, comme ils ignoraient les langues orientales et ne savaient pas exercer la critique, ils n'auraient pu sortir de cette étroite limite. Nous en avons un exemple frappant dans le fait que nous avons apporté de la répugnance des églises franques à accepter le décret du concile de Nicée, alors que la question aurait pu être tranchée immédiatement en recourant au texte grec.

La dialectique s'en tenait à Aristote, mais sans en deviner le génie et les hardiesses. L'arithmétique se trouvait entravée par la numération romaine, à laquelle on suppléait par de bizarres calculs sur les doigts (1); mais cette ressource était elle-même insuffisante quand il s'agissait de fractions. La science des nombres eut principalement à s'appliquer aux comptes des fêtes mobiles et des révolutions lunaires. Alcuin fut plusieurs fois questionné à ce sujet par Charlemagne. La géométrie et l'astronomie signalaient ce qu'il y avait de plus élevé dans la philosophie naturelle : mesquines répétitions de choses anciennes, sans critique, sans expériences. Il n'est donc que plus étonnant de trouver la cause des marées indiquées dans Bède, telle que Newton la démontra plus tard, et la forme sphérique de la terre, avec l'existence des antipodes, soutenue par l'Irlandais Virgile, évêque de Saltzbourg et disciple de saint Colomban.

Le petit nombre de chartes qui nous sont restées de cette époque font foi de l'extrême négligence de la langue et de la syntaxe. Passons-nous aux livres, ils pèchent, au contraire, par un soin excessif, par une affectation de termes bizarres, de métaphores étranges et accumulées. Les auteurs entassent pêle-mêle les expressions grecques et latines, se complaisent dans les jeux de mots, et montrent une emphase qui contraste avec la simplicité de l'image. Si l'on exagère encore ce style, et qu'on le découpe en fragments de mesure inexacte, on aura

(1) BEDA, *de Indigitatione*.

ce qu'on appelait alors de la poésie; à la fois triviale et pleine d'enflure, elle se perd, dans les compositions légères, en puérilités et en niaiseries dignes d'une littérature dégénérée. Lorsqu'elle chante des exploits guerriers, elle ne sait pas réunir les deux éléments nécessaires de toute épopée, l'imagination et le récit. Cela n'empêchait pas les beaux-esprits du temps de se comparer entre eux aux écrivains les plus illustres (2), dont ils n'avaient peut-être jamais vu les ouvrages. Adhelme, évêque des Angles occidentaux (709), fit trente-six vers, dans lesquels on retrouve le premier, en lisant le dernier à rebours; l'acrostiche, en descendant; le télostique, en remontant. Il composa en outre plusieurs énigmes, où sont accumulées des difficultés du même genre (1).

Poëtes.

Eugène, évêque de Tolède (657), écrivit des vers élégiaques et moraux, non sans se livrer à des jeux puérils : témoin deux épitaphes acrostiches et télostiques, dont une, destinée à lui-même, donne *Eugenius* avec les lettres, initiales, et *Micellus* avec les finales. Il en est une dont les mots sont coupés d'une manière extravagante (2). Parfois cependant il se montre assez

(1) Voici ce que Pierre de Pise écrivait, en vers, à Paul le Diacre :

Qui te, Paule, poetarum
Vatumque doctissimum
Linguis variis, ad nostram
Lampantem provinciam
Misit, ut inertes aptes
Fecundis seminibus?
Græca cerneris Homerus,
Latina Virgilius,
Flaccus crederis in metris,
Tibullus eloquio.

Et Paul, en répondant, montrait, plus par le fait que par les mots, qu'il ne méritait pas ces louanges exagérées :

Peream si quemquam horum
Imitari cupio,
A via quam sunt secuti
Pergentes per invidiam
Potius, sed istis argo
Comparabo canibus.
Tres aut quatuor in scholis
Quas didici syllabas,
Ex hac mihi est ferendus
Manipulus adorea...

(2) *Adhelmus cecinit millenis versibus odas.*

(3) O *io versiculos nexos quia despicis* HANNES, etc.

heureux dans la pensée, et, par moments aussi, dans l'expression (1).

Les inscriptions sépulcrales peuvent nous donner une idée de la poésie en Italie; celle de Cunippert, dans Saint-Sauveur de Pavie (2), où reposaient aussi Aribert et Pertharite, est bien mauvaise, ainsi que celle d'Ansprand (3); il y a quelque chose de mieux dans celle d'Auduald, duc de Pavie (4), mort vers l'an 718.

(1) Ainsi que dans ces vers sur l'été :

Nunc polus Phœbi nimio calore
Æstibus flagrat, fluviosque siccat,
Intonat tristis, jaculansque vibrat
Fulmina dira.
Ingruit imber inimicus arvis,
Flore nam suevit spoliare vires :
Spem quoque frugum populat nivosis
Grando lapillis.
Buffo nunc turget, inimica sylvis
Vipera lædit, gelidusque cimex,
Scorpius ictu jugulat, paritque
Stellio pestem.
Musca nunc sævit, piceaque blatta,
Et culex mordax, olidusque cimex,
Suetus in nocte vigilare pulex,
Corpora pungit.

(2) *Aureo ex fonte quiescunt in ordine reges*
Avus, pater, hic filius ejulandus tenetur
Cunigpert, florentissimus et robustissimus rex,
Quem dominum Italia patrem atque pastorem
Inde flebilem maritum jam viduata gemet.
Alia de parte si originem quæras,
Rex fuit avus, mater gubernacula tenuit regni :
Mirandus erat forma, pius ; mens, si requiras,
Miranda. . . . .

(3) *Ansprandus, honestus moribus, prudentia pollens,*
Sapiens, modestus, patiens, sermone facundus,
Adstantes qui dulcia, flavi mellis ad instar,
Singulis promebat de pectore verba.
Cujus ad æthereum spiritus dum pergeret axem,
Post quinos undecies vitæ suæ circiter annos
Apicem reliquit regni præstantissimo nato
Luytprando inclyto et gubernacula gentis.
Datum Papiæ die iduum junii indictione decima.

(4) *Sub regibus Liguriæ ducatum tenuit audax*
Audoald armipotens, claris natalibus ortus,
Victrix cujus dextra subegit naviter hostes

C'est probablement à cette époque qu'appartient ce Vespa, auteur d'un dialogue entre un cuisinier et un boulanger (*Judicium Coci et Pistoris*), sur la prééminence de leur art. Vulcain, appelé comme juge, déclare que les deux arts sont dignes d'estime, et menace les compétiteurs, s'ils ne s'en vont pas tous deux en paix, de leur refuser également son ministère, sans lequel ils ne sont rien. Cette petite composition ne manque pas de finesse ni de mérite poétique.

Un certain Cresconius a chanté l'expédition du patrice Jean en Afrique (698).

Il nous reste aussi, des évêques de Tolède Ildefonse et Julien, des hymnes, des épitaphes et des épigrammes. Théodulf, Goth d'Italie, appelé en France par Charlemagne, nommé évêque d'Orléans, abbé de Fleury et employé plusieurs fois en qualité de délégué royal, fut déposé comme coupable de trames sous Louis le Débonnaire, et relégué à Angers, où il mourut. Nous avons de lui un livre sur le baptême, un sur l'Esprit-Saint et quelques hymnes, parmi lesquelles l'Église a adopté celle qui se chante le jour des Rameaux :

Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor.

Sa *Parænesis ad judices* est un poëme dans lequel il exhorte et instruit les juges envoyés par les rois ; il expose les moyens qu'on met en œuvre pour les corrompre, les avertit de considérer les hommes comme égaux, et leur suggère, envers ceux qui souffrent, des égards plus délicats que l'on ne s'attendait à en trouver dans un siècle où tout était force et rudesse (1).

Finitimos, et cunctos longe lateque degentes,
Belligeras domavit acies, et hostilia castra
Maxima cum laude prostravit Didymus iste,
Cujus hic est corpus hujus sub tegmine conditum.

Et plus bas :

Late ut non fama silet, vulgata fama triumphis,
Quæ vivum, qualis fuerit, quantusque per urbem
Innotuit laurigerum et virtus bellica ducem ;
Sexies qui denis peractis circiter annis
Spiritum ad æthera misit, et membra sepulchro
Humanda dedit, prima cum indictio esset,
Dei nonarum juliarum, feria quinta.

(1) *Quis patre seu matre orbatus, vel si qua marita,*
Istorum causas sit tua cura sequi.

Paulin du Frioul écrivit aussi des lettres et des hymnes; mais il est plus célèbre pour avoir argumenté contre les erreurs de Félix et d'Élipan (802). Il assista à tous les conciles tenus dans l'empire, et c'est à lui surtout que sont dus les décrets de celui d'Aix-la-Chapelle. Charlemagne lui donna les biens d'un partisan de Didier, mort les armes à la main, puis une maison de campagne et le patriarchat d'Aquilée. 802. Controversistes.

Saint Julien, évêque de Tolède (690), traita, dans les *Prognostici*, de la vie future et de l'état des âmes avant la résurrection, établissant clairement le dogme du purgatoire. Il a laissé, en outre, la Guerre du roi Wamba contre le duc rebelle Paul et d'autres ouvrages en prose et en vers.

Bède le Vénérable obtint une plus grande renommée. Né dans le comté de Durham, il fut mis, à l'âge de sept ans, dans le couvent de Viremont, d'où il passa dans celui de Jarow. 672-735.

Toute sa vie fut employée à étudier les sciences et l'Écriture sainte, à l'explication de laquelle il s'appliqua spécialement une fois qu'il eut reçu les ordres, au point d'écrire plusieurs ouvrages sur cette matière. Taxé d'hérésie, parce qu'il préférait le calcul du texte hébraïque à celui des Septante relativement à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, il se défendit en montrant que cette opinion ne portait aucune atteinte à la foi, tandis qu'il n'était pas permis de faire des conjectures sur le temps où le monde doit finir, chose que Dieu a voulu tenir cachée aux hommes.

Outre le latin, il savait le grec. Il cultiva la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, la musique vocale, et il écrivit sur presque toutes les matières, quelquefois avec une certaine indépendance; on rencontre dans ses vers des passages assez heureux (1). Son *Contraste* du printemps avec l'hiver, dernière

Horum causiloquus, horum tutela maneto;
Pars hæc te matrem noverit, illa virum.
Debilis, invalidus, puer, æger, anusve, senexve,
Si veniant, fer opem, his miserando, piam;
Fac sedeat qui stare nequit, qui surgere prende;
Cui cor voxque tremit, pesque, manusque, juva;
Dejectum verbis releva, sedato minacem;
Qui timet, huic vires; qui furit, adde metum.

(1) Comme ceux-ci sur la mort d'un coucou :

Collibus in nostris erumpant germina læta,
Pascua sint pecori, requies et dulcis in arvis,
Et dulces rami præstent umbracula fessis,

tentative du poëme bucolique en latin, lui valut les louanges qui lui furent décernées dans les temps voisins du sien. On lit encore aujourd'hui utilement quelques-unes de ses Vies de Saints, et surtout son *Histoire ecclésiastique de l'Angleterre* (1); ayant conçu le projet de raconter les événements de sa patrie, il demanda des renseignements à l'abbé Albin, très-versé dans la connaissance des faits relatifs à l'Angleterre, et d'autres lui furent fournis par de Nortelme, prêtre de Londres. Il tira des archives de Rome un grand nombre de lettres qu'il inséra dans le récit, donnant ainsi l'exemple des histoires érudites. Riche de ces documents puisés à de bonnes sources, il écrivit cinq livres, à partir de Jules César jusqu'en 731, quatre ans avant sa mort; bien qu'il se soit proposé de raconter seulement les faits ecclésiastiques, ceux-ci se trouvent tellement unis aux faits politiques que son ouvrage devient une autorité précieuse.

Historiens.

On retrouve à peu près la même physionomie dans l'Abrégé d'Histoire universelle que l'abbé George Syncelle, de Taraise, patriarche de Constantinople, avait entrepris d'écrire, en commençant à la création. Sentant sa mort prochaine lorsqu'il n'est encore arrivé dans son livre qu'au règne de Domitien, il pria l'abbé Théophane de continuer son travail, ce que celui-ci fit en le conduisant jusqu'à son temps. Cet abrégé donne des renseignements assez étendus sur les affaires ecclésiastiques dans l'empire d'Orient, dont elles faisaient alors toute la vie intérieure.

Paul Diacre. 740-801.

Nous ne trouvons pas d'autre historien qui ait écrit en grec; mais, parmi ceux qui ont employé l'idiome latin, Paul Warnefride mérite une mention spéciale. Il était né à Cividal, dans le Frioul, et fut diacre de l'Église d'Aquilée. Des souvenirs encore vivants lui servirent à composer son histoire des Lombards; mais il n'alla que jusqu'à Rothaire. Peut-être fut-il retenu par la difficulté et le péril de retracer des événements récents, d'autant plus que ses jugements pouvaient être altérés par la faveur et le dépit; Erchempert la continua pour ce qui concerne les princes de Bénévent.

Uberibus plenis veniantque ad mulctra capellæ,
Et volucres varia Phœbum sub voce salutent.

(1) *De Sex mundi ætatibus.* Elle est aussi remarquable en ce qu'elle est le premier ouvrage dans lequel les années soient disposées selon l'ère devenue ensuite vulgaire.

Quand le trône des rois lombards se fut écroulé, Paul, s'étant retiré dans le monastère du mont Cassin, resta dévoué à la cause nationale, et prêta la main aux tentatives d'Adelchis pour recouvrer la couronne. De lâches conseillers, qui jamais ne manquent pour souiller de leur abjection la générosité d'un prince, excitaient Charlemagne à laisser subir au diacre la perte des yeux et des mains, en punition de sa prétendue trahison; mais il leur répondit : *Où trouverons-nous une main aussi habile pour écrire l'histoire?* et il l'emmena avec lui en France, où il lui fit rédiger l'*Homéliaire* pour toutes les fêtes. Il le traitait avec une bienveillance amicale, et lui adressait des énigmes en vers, que Paul expliquait aussi en vers; il lui envoyait encore, lorsqu'il fut retourné au mont Cassin, des saluts affectueux (1). Paul composa l'*Historia miscella*, dont les dix-huit premiers livres sont une amplification d'Eutrope. Le dix-huitième arrive jusqu'au règne de Léon l'Isaurien; les six autres, qui furent ajoutés dans le neuvième siècle par Landolf, chanoine de Chartres, conduisirent le récit jusqu'à Théophane.

Il fut dépassé en mérite par Éginhard, qui, né de race franque, peut-être au delà du Rhin, s'appelle lui-même *un barbare peu exercé dans la langue des Romains.* Charles le fit élever avec ses enfants dans l'école du palais, puis il le chargea de la surintendance des travaux publics, et il en fit son conseiller et son secrétaire particulier. Si nous en croyons les chroniques, il le tint en si haute estime que, le sachant épris de sa fille Emma, il la lui donna en mariage (2): Il est certain qu'il le garda tou- Éginhard. 839.

(1) *Parvula rex Carolus seniori carmina Paulo*
Dilecto fratri mittit honore pio.

Et s'adressant à sa propre lettre :

Illic quære meum mox per sacra culmina Paulum :
Ille habitat medio sub grege, credo, Dei.
Inventumque senem devota mente saluta,
Et dic : Rex Carolus mandat aveto tibi...
Colla mei Pauli gaudendo amplecte benigne,
Dicito multoties : Salve, pater optime, salve.

(2) La chronique du monastère de Lorch raconte qu'Éginhard, étant devenu amoureux d'Emma et ne pouvant maîtriser sa passion, pénétra dans la chambre de la princesse, où il lui ouvrit son cœur. Pendant que les amants oubliaient l'un près de l'autre que la nuit s'écoulait, une neige épaisse s'était étendue sur la terre; quand il voulut se retirer, Éginhard reconnut qu'il ne pourrait le faire sans que ses traces révélassent son secret. Il se désolait de ce contretemps, quand Emma, prompte, comme toutes les femmes, à trouver des expé-

jours à ses côtés tant qu'il vécut, et que Louis le Débonnaire l'eut aussi en grand honneur; mais l'ami de Charles, témoin de la splendeur dont ce monarque avait entouré l'empire, la voyait avec douleur s'éclipser sous son fils dégénéré; il se retira donc dans le monastère de Seligenstadt, où il resta jusqu'à sa mort.

816. Il entreprit, par reconnaissance, de retracer la vie de Charlemagne, et son sujet le fit s'élever de beaucoup au-dessus des misérables chroniques d'alors; procédant avec un ordre que l'on ne rencontre plus depuis que l'ancienne littérature s'est éteinte, il croit nécessaire de commencer par jeter un coup d'œil sur les règnes des prédécesseurs de Charles. Il passe ensuite au récit de ses guerres, puis à son gouvernement intérieur; enfin il aborde sa vie domestique. Nous ne parlons pas de ses Annales, qui ont peu de valeur. Son caractère d'historien impérial peut diminuer notre confiance en sa véracité; mais il est bien loin de se livrer aux adulations éhontées que certains écrivains jugent indispensables quand ils parlent de rois vivants. Acteur lui-même dans les événements auxquels il avait pris part l'épée ou la plume à la main, confident des secrets du grand homme, il ne s'en tient pas aux faits extérieurs ni à leurs conséquences superficielles; il scrute les causes lointaines, et souvent avec bonheur. Il pèse le mérite des institutions, et montre dans sa grandeur monumentale ce Charles qui, sous la plume des autres, apparaît rapetissé dans un style trivial, ou gonflé à force d'exagérations.

Beaux-arts. Les beaux-arts eurent à s'exercer dans de nombreux édifices commandés ou exécutés par Charlemagne, lorsqu'il eut vu les restes de l'ancienne magnificence italienne. Vasari lui-même, idolâtre de la forme, trouve d'un très-beau style le temple des

dients, lui offrit de le prendre sur son dos et de le porter ainsi jusqu'à sa demeure; ce qu'elle fit. Mais Charles, qui, par la permission de Dieu, avait passé la nuit sans sommeil, vit sa fille et son secrétaire dans ce trajet aventureux. Il se contint cependant, en songeant que cela n'arrivait pas sans une disposition d'en haut; ayant ensuite réuni son conseil secret, il exposa le fait et demanda l'avis de chacun. Les uns voulaient qu'il subît un châtiment terrible, les autres qu'il fût exilé; d'autres étaient d'avis de pardonner, pour ne pas divulguer le déshonneur de la famille royale. Charles adopta le dernier parti; il fit venir Éginhard, et lui donna pour femme sa porteuse, avec une grosse dot.

Ce fait n'est pas raconté ailleurs; il paraît même contredit par l'histoire; mais, comme il a servi de sujet à des romans, à des poëmes, à des drames, nous ne pouvions le passer ici sous silence. Les comtes d'Erbach se prétendaient issus de ces amours.

Saints-Apôtres, qu'il fit élever à Florence, et dont le plan originaire tenait de la simplicité antique. Saint-Michel de Rome est du même style. Un magnifique pont, qu'il avait construit à Mayence, fut détruit par le feu peu de temps après. Il avait à Nimègue et à Ingelheim des palais d'une grande magnificence, et deux oratoires à Francfort et à Ratisbonne; mais il se complut particulièrement à embellir Aix-la-Chapelle, peu éloigné du berceau de sa famille, et où il se trouvait à portée de faire la guerre aux Saxons. Il y édifia ou fit agrandir un palais, qu'il nomma Latran, en souvenir de celui de Constantin à Rome, avec des maisons et des édifices publics alentour, notamment la *chapelle* de Notre-Dame, d'où l'endroit prit son nom d'Aix-la-Chapelle. Cette église forme au centre un octogone circonscrit par un mur extérieur de seize côtés; la coupole, percée de fenêtres, est également octogone : cette disposition et surtout les sculptures, font supposer que des artistes grecs y ont travaillé (1). Elle eut pour architecte Anségise, abbé de Fontenelle, qui l'enrichit de mosaïques et de colonnes tirées de Rome et de Ravenne. La source thermale qui jaillit au pied de la montagne, et qui porte encore le nom de *Source de l'empereur*, fait penser aux :

. . . . . . i tiepidi
Lavacri . . . .
Ove, deposta l' orrida
Maglia, il guerrier sovrano
Scendea del-campo a tergere
Il nobile sudor (2).

Ces monuments périrent dans les désastres du siècle suivant; nous ne pouvons donc savoir ce qu'il y a d'excessif dans l'admiration des contemporains, qui les comparent à ce que l'antiquité nous a laissé de plus splendide.

Charlemagne répandit aussi en Germanie l'amour des miniatures coloriées dans les livres manuscrits, art dans lequel les Allemands devinrent ensuite célèbres (3).

(1) *Meinwercus quandam capellam prope majorem ecclesiam Paderbornensem; quandam per Geroldum consanguineum et signiferum Carol magni, per græcos operarios constructam in honore B. Mariæ, desolatam reformavit.* Meinwerch mourut en 1036. Un passage des chroniques du quatorzième siècle (ap. Meibonium, *Script. rer. germ.*, t. I, 257) atteste que la tradition, au sujet des artistes grecs employés par Charlemagne, s'était conservée jusqu'à cette époque.

(2) MANZONI, *Chœur*, dans l'Adelchis.

(3) Un certain Ingobertus de ce temps se vantait, *Graphidas Ausonidos æquans superansve tenore.*

Quand il n'agissait pas par lui-même, il inspirait les autres, et déterminait les abbés et les comtes à favoriser les artistes, qu'il faisait venir d'Italie pour la plupart; il tirait parfois de cette contrée les ouvrages antiques eux-mêmes.

Il est possible que les artistes appelés par lui de la Péninsule aient fondé une école, qui aurait été l'origine des loges où les francs-maçons se transmettaient certaines doctrines et des procédés particuliers sur l'art de bâtir. De là peut-être l'étonnante rapidité avec laquelle se propagea plus tard l'architecture gothique.

CHAPITRE XX

FIN DE CHARLEMAGNE.

On peut dire en résumé que Charlemagne resplendit dans tout ce qu'exécuta son siècle; siècle où manque peut-être l'unité et la puissance, mais dont il est, à vrai dire, l'âme et la tête. C'était d'Aix-la-Chapelle, ou des palais voisins de Metz et de Thionville, que l'impulsion était donnée à toute l'Europe. Les barbares le désiraient pour allié, et redoutaient de l'avoir pour ennemi; les princes européens le vénéraient comme le chef de la chrétienté, et il était respecté des musulmans. De la cabane du Sorabe comme du palais de Byzance, des lagunes vénitiennes comme des fertiles vallées de Bassora, on adressait des hommages au grand Charles.

La fortune lui donna d'être le quatrième, dans l'ordre des temps, d'une race d'hommes politiques et guerriers; mais la passion des grandes choses lui fut toute personnelle, ainsi que la vigueur de caractère qui rend capable de les exécuter. Dans un siècle d'ignorance, il comprit combien l'instruction était efficace pour protéger les restes de la civilisation romaine et les germes de la nouvelle. Soldat et conquérant, il aima la paix et le clergé; barbare, il révéra la sagesse romaine et en recueillit les débris; savant, il ne dédaigna point les langues illettrées du Nord; religieux, il mesura et contint les droits des ecclésiastiques, sut les respecter sans servilité, les tenir en bride sans arrogance.

Tudesque d'origine, de langage, d'habitudes, d'inclinations, en toutes choses, excepté dans l'ambition de renouveler le nom romain, il ne se montra que deux fois à Rome, et à la prière des papes, avec la chlamyde et les brodequins à la mode latine ; il portait d'ailleurs le costume des Francs (1) : chemise et chausses de toile de lin, tunique serrée par une ceinture de soie, des bandes roulées autour des jambes, des sandales aux pieds, en hiver un justaucorps en peau de loutre, et toujours le sayon à la manière vénète, avec l'épée à garde et à pommeau d'or ou d'argent, enrichi de pierreries, les jours de grandes solennités ou quand il donnait audience aux ambassadeurs. Dans ces occasions, il se montrait avec une tunique brodée d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, un sayon clos par un fermoir d'or et un diadème tout en or et en pierreries. Dans les temps ordinaires, ses vêtements différaient peu de ceux du commun des Francs. Voulant même un jour faire honte à ses officiers de leur luxe excessif, il profita d'un moment où tous venaient d'acheter à des marchands qui s'étaient rendus à Pavie des fourrures fines dont ils faisaient étalage, et les invita à l'accompagner à la chasse. Surpris par un orage terrible, tous cherchèrent un abri dans une grande salle, où ils se ser-

(1) « Les anciens Francs portaient, en cérémonie, des brodequins dorés extérieurement, avec des courroies longues de trois coudées; des bandes en plusieurs morceaux qui leur entouraient les jambes; par-dessus, des chausses ou caleçons de lin de la même couleur, mais d'un travail varié et précieux. Sur ce vêtement, trois longues courroies étaient serrées en forme de croix par devant et par derrière. Puis ils portaient une chemise de toile très-fine, une bandoulière qui soutenait l'épée, bien enveloppée d'abord dans le fourreau, ensuite dans une courroie, enfin dans une toile très-blanche qui était cirée. Elle était renforcée au milieu de petites croix en relief; par là ils croyaient donner plus facilement la mort aux païens. Ils endossaient par-dessus le tout un manteau blanc ou bleu clair, à quatre pans, doublé et taillé de manière que, mis sur les épaules, il tombait devant et derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il descendait à peine jusqu'aux genoux. Ils portaient dans la main droite un bâton de pommier aux nœuds symétriques, droit, redoutable, avec pomme d'or ou d'argent ciselé.

« Mais vivant au milieu des Gaulois, et les voyant vêtus de couleurs vives et gaies, ils déposèrent, par amour de la nouveauté, leur habillement accoutumé, et adoptèrent celui de ces peuples. L'empereur ne s'y opposa point, le trouvant commode pour la guerre ; mais, comme il vit les Frisons abuser de cette indulgence, et vendre des manteaux aussi courts qu'ils étaient longs autrefois, il ordonna de n'acheter que de longs et larges manteaux : *A quoi sont bons ces manteaux ? Au lit, je ne puis m'en couvrir ; à cheval, ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent, et quand je satisfais la nature, j'ai les jambes gelées.* » (Moine de Saint-Gall.)

rèrent autour de la cheminée, trempés et dégouttants d'eau sous leurs belles pelisses, qui furent gâtées. Alors Charlemagne, leur montrant en riant sa peau d'agneau : *Elle me coûte deux sous*, leur dit-il, *et elle m'a garanti mieux que les vôtres, qui valent un trésor.*

Dans cette extrême simplicité, il apparaissait majestueux et plus qu'humain : les traditions fabuleuses en font foi. « Ogier le Danois (raconte le moine de Saint-Gall), naguère grand du royaume franc, s'était réfugié chez le roi Didier. Quand ils apprirent que le redoutable monarque descendait en Lombardie, ils montèrent sur une haute tour, pour voir de loin et de toutes parts. Bientôt ils aperçurent des machines de guerre en aussi grand nombre que celles qui étaient dans les armées de Xerxès et de César. Didier demanda à Ogier : *Charles est-il avec cette grande armée? — Non*, répondit celui-ci. Puis, voyant une masse innombrable de soldats recrutés dans toutes les parties du vaste empire franc, le roi lombard dit à Ogier : *A coup sûr, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule. — Non*, répondit l'autre, *et il ne paraîtra pas de sitôt. — Et que ferons-nous donc*, reprit Didier inquiet, *s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — Vous verrez ce qu'il est lorsqu'il arrivera*, répliqua Ogier; *mais ce qu'il fera de nous, je l'ignore.* Tandis qu'ils discouraient ainsi, se montra le corps des gardes, qui jamais ne connut le repos. A cette vue le Lombard, pris de terreur, s'écria : *Certainement voilà Charles cette fois. — Non*, répondit Ogier; *non, pas encore.* Puis on voit venir à la suite les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes; alors Didier, ne pouvant plus supporter la lumière du jour, ni affronter la mort, s'écrie en sanglotant : *Descendons; cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de l'aspect et de la colère d'un ennemi si terrible.* Ogier, qui connaît par expérience la puissance et la force de Charlemagne, lui dit en tremblant : *Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le Pô et le Tésin battre les murailles de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire que Charles arrive.*

« Il n'avait pas fini ces paroles que l'on commença à distinguer, au couchant, comme une nuée ténébreuse soulevée par le vent Borée, qui convertit le jour le plus éclatant en ombres horribles; mais comme l'empereur s'approchait, la splendeur de ses armes envoya sur les gens renfermés dans la ville une lueur plus sombre que la nuit la plus profonde. Alors apparut

Charles lui-même, homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, des gantelets de fer aux mains, le ventre garni de fer, une cuirasse de fer sur des épaules de marbre, dans la main gauche une grosse lance de fer qu'il brandissait dans l'air, la droite appuyée sur sa redoutable épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour monter plus facilement à cheval, dégarnissent à partir des courroies, lui, l'avait enveloppé de lames de fer. On ne voyait que du fer sur son bouclier; son cheval avait la force et la couleur du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui le suivaient, tout le gros de l'armée avaient des armes semblables aux siennes. Le fer couvrait les champs et les routes; les pointes de fer étincelaient au soleil. Ce fer, si fort, était porté par un peuple plus fort encore. Cette masse de fer répandit l'épouvante dans les rues de la ville : *Que de fer, hélas! que de fer!* fut le cri confus de tous les citoyens. La solidité des murailles et la vigueur des jeunes gens s'ébranlèrent de terreur à la vue du fer, et le fer confondit le jugement des vieillards. Ce que moi, pauvre écrivain balbutiant et édenté, j'ai tenté de dépeindre dans une longue description, Ogier le vit, et il dit à Didier : *Voici celui que vous cherchez avec tant d'angoisse*, et, en parlant ainsi, il tomba comme un corps mort (1). »

D'autres faits sont encore rapportés au sujet de la majesté de Charlemagne; ainsi les ambassadeurs de Constantinople passèrent, pour se rendre à son audience, par quatre salles, et s'inclinèrent successivement devant les grands, qu'ils prenaient pour l'empereur; mais ils restèrent frappés d'étonnement lorsqu'ils aperçurent dans la cinquième Charlemagne magnifiquement vêtu, plus majestueux encore par son aspect que par la richesse des pierreries dont son manteau était semé.

Les envoyés d'Haroun-al-Raschid, ayant vu défiler devant eux toute l'armée de Charlemagne, enrichie des dépouilles des Huns (les Avares), et les évêques, le clergé dans la majesté de leur costume, s'écrièrent que, jusqu'à ce jour, ils avaient rencontré des hommes d'argile, et qu'ils en voyaient d'or pour la première fois.

Charlemagne, comme chef de la chrétienté, avait demandé à ce grand roi de l'Orient sûreté et libre passage pour les pèlerins qui se rendaient en terre sainte; Haroun lui envoya les clefs du saint sépulcre, en lui disant de le regarder comme étant

(1) *De Factis Caroli Magni.*

sous sa souveraineté (1). Il lui fit conduire en même temps un éléphant, qui fut pour les Francs un objet de grand étonnement.

Ces ambassadeurs rencontrèrent à Porto-Venere l'empereur, qui revenait d'Italie après son couronnement, accompagné des envoyés d'Ibrahim-ben-Aglab, émir de Kairouan, qui s'était rendu indépendant de la cour de Bagdad ; ces envoyés, outre les reliques de saint Cyprien, avaient fait hommage à Charlemagne d'un lion de la Marmarique et d'un ours numide ; l'empereur leur donna du froment en retour : — spectacle étrange de voir l'Italie envoyer des secours contre la famine dans un pays qui avait été son grenier durant des siècles !

Charlemagne conduisit les ambassadeurs perses d'Italie en France, leur montrant le pays et ce qu'il avait de curieux ; il leur donna le spectacle d'une chasse aux buffles, et un de ces animaux aurait fait courir un grand danger à l'empereur, sur lequel il s'était élancé furieux, si un seigneur ne l'eût frappé à mort.

807. Il reçut encore une autre ambassade d'Haroun, qui lui fit offrir des manteaux de soie, des étoffes précieuses, toutes sortes de parfums, et, ce qui causa plus de surprise, une grande tente en toile de lin extrêmement fine, avec tous ses compartiments et ses cordes de couleurs vives, ainsi qu'une horloge indiquant les heures au moyen de balles de bronze qui tombaient sur une cymbale. Douze portes s'ouvraient alternativement sur le cadran, et douze cavaliers venaient les fermer quand s'était accomplie la révolution des heures. L'envoyé d'Haroun lui dit : *Grande est ta puissance, mais ta renommée la rend plus immense encore. Perses, Mèdes, Indiens, Élamites, nous tous en Orient nous te craignons autant que notre maître. Que te dirai-je des Grecs ? ils te redoutent plus que les flottes de la mer Ionienne.*

Nous ignorons si la seule sympathie des grandes âmes attirait Haroun vers Charlemagne, ou si quelque motif politique le détermina à un hommage étrange de la part de cette nation dédaigneuse, enorgueillie par des victoires récentes ; peut-être voulait-il l'amener à faire la guerre aux Arabes d'Espagne, haïs comme hérétiques et craints comme menaçants pour l'Afrique.

(1) *Ut illius* (Caroli) *potestati adscriberetur concessit.* ÉGINHARD. Plus tard les chroniques y ajoutèrent la souveraineté de Jérusalem et de toute la terre sainte.

A cette immense grandeur de Charlemagne, les imaginations ajoutèrent de nouveaux embellissements; aussi, de ce mélange de héros germanique, d'empereur romain et de bon et docile croyant, que nous trouvons dans l'histoire, il se forma, dans les traditions répandues à son sujet, un type nuancé sans cesse de nouvelles couleurs, à mesure que le génie du moyen âge se déployait par la chevalerie et les croisades. Alors on fit descendre les Francs d'Hector, Charlemagne de Constantin le Grand; il fut représenté vainqueur des Sarrasins, pèlerin et conquérant à Jérusalem, allant à la recherche des reliques, disputant sur la théologie. On assembla sur lui, en un mot, tout ce qui constituait un héros doué de toutes les vertus du temps, embrassant les éléments des trois civilisations, latine, germanique et chrétienne. Chaque monastère, comme les universités les plus célèbres, voulut l'avoir pour fondateur; on lui attribua les lois qui appartenaient à l'ancienne race germanique et celles qui, après lui, amenèrent la nouvelle civilisation.

La chevalerie trouva en lui son instituteur, et ses premiers modèles dans les palatins ou paladins, dont chacun devint le héros d'une épopée (1); on supposa qu'il avait fait la première croisade, repoussé les Maures de Paris et de la France. Selon les *sagas* allemandes, il dirige contre les Hongrois une expédition durant laquelle ses barons, le croyant mort, pressent Hildegarde, sa femme, de choisir un autre époux; elle promet de le désigner sous trois jours; mais un ange en porte l'avis à Charlemagne et lui amène un cheval miraculeux, sur lequel il arrive à Aix-la-Chapelle au milieu des fêtes du mariage, et va s'asseoir sur le trône où sont inaugurés les rois. Dans l'*Espagne*, au contraire, c'est aux Sarrasins qu'il fait la guerre; le messager est le démon, qui, transformé en cheval, porte Charlemagne jusque dans la cour du palais, où il avait fait de joie le signe du chrétien; le malin en est tellement épouvanté qu'il le jette à bas, et le laisse tout meurtri de sa chute.

Pétrarque entendit raconter à Aix-la-Chapelle que Charlemagne s'était épris d'une jeune femme, au point d'oublier, pour lui faire sa cour, et son royaume et lui-même. Celle qu'il aimait tomba malade et mourut; mais ses paladins espérèrent en vain qu'il recouvrerait sa raison et son activité, car il montrait la même ardeur pour le cadavre, bien qu'il se putréfiât

(1) Voyez la note E, à la fin du volume.

déjà. Turpin, archevêque de Reims, en conclut que la magie devait produire cet effet; après avoir examiné la morte, il lui trouva dans la bouche un anneau, et, dès qu'il l'en eut retiré, l'enchantement cessa. Charlemagne fit ensevelir ces restes fétides; mais toute son affection se reporta sur Turpin, qui avait mis cet anneau à son doigt, jusqu'au moment où le prélat eut jeté ce talisman dans un lac profond, voisin de la ville. Le roi se prit alors d'un goût très-vif pour ce lac, ce qui valut à Aix-la-Chapelle de tenir toujours le premier rang dans ses pensées, et c'est là qu'il voulut vivre et mourir.

On répète encore dans cette ville cent choses merveilleuses sur le grand empereur, et l'on montre dans la cathédrale l'énorme cor de chasse fait d'une dent d'éléphant, qui lui fut donné par Aboul-Abbas. Dans l'abbaye de Roncevaux, on conserve les masses d'armes de Roland et d'Olivier, avec des bâtons de la grosseur d'un bras ordinaire, ayant au bout un fort anneau pour y attacher une chaîne ou une corde solide, qui, roulée autour du poignet, les empêche d'échapper à la main. A l'autre extrémité, sont trois chaînes avec une boule métallique, ronde dans l'un, oblonge dans l'autre et rayée comme un melon; elle pèse huit livres (1). Il n'est pas d'armure qui puisse résister à un pareil instrument manié par une main robuste.

Les légendes pieuses, à leur tour, célèbrent les vertus de Charlemagne, sa dévotion, sa charité, sa tempérance, et racontent les miracles qu'il fit. L'histoire écarte ces éléments absurdes; mais il lui reste encore assez à admirer dans cet homme réclamé, dit Sismondi, par l'Église comme un saint, par les Français comme leur grand roi, par les Allemands comme leur compatriote, par les Italiens comme leur empereur, et qui se trouve à la tête de toutes les histoires modernes, comme Napoléon sera à la tête des histoires futures.

Charlemagne se proposa de rétablir le pouvoir impérial par une administration savante qui le rendait présent partout, et au moyen d'une armée dont l'action permanente assurait l'exécution de ses ordres. L'empire qu'il reçut dans sa jeunesse était fondé sur les armes, et à peine lui fut-il donné de les déposer durant sa longue carrière. Peut-être mérite-t-il le reproche d'avoir quelquefois voulu la guerre, qui chez lui était devenue une passion, et de l'avoir faite de manière à rendre la

(1) Daniel, *Histoire de la milice française*.

paix impossible; cette passion, ce fut le cours des événements qui la développa.

Ce ne fut donc pas l'ambition qui le porta à guerroyer contre toute l'Europe, et il serait injuste de le confondre avec ces conquérants exécrables, quoique admirés, qui moissonnent les vies par milliers sans aucun sentiment de la dignité humaine; il ne faut pas non plus confondre ses guerres avec celles dont furent accompagnées les invasions précédentes. Il vit que du Nord et du Midi s'avançaient des peuplades contre celles qui s'étaient établies sur le sol de l'empire romain, et il conçut le projet de réunir les dernières pour les opposer aux premières. Il fut obligé, d'un côté, de soumettre les populations romaines qui luttaient encore contre les barbares, et, de l'autre, les tribus germaniques imparfaitement établies, comme les Lombargs d'Italie. Lorsqu'il les a réunies sous le sceptre franc, il les dirige contre cette double invasion : guerre essentiellement défensive, motivée par des intérêts de territoire, de race et de religion. L'intérêt de territoire se manifeste surtout dans les expéditions contre les peuples de la rive droite du Rhin; en effet les Saxons et les Danois étaient Germains, et peut-être même les Saxons n'étaient-ils que des Francs qui n'avaient point quitté la Germanie. Les guerres contre les peuplades qui erraient au delà de l'Elbe et du Danube, les Avares et les Slaves, représentent des intérêts à la fois de territoire et de race; celles qu'il fit aux Arabes étaient nécessaires au triple point de vue du territoire, de la race et de la religion. De défensive qu'elle était d'abord, la guerre devint offensive : il transporta la lutte sur le territoire des peuples qui voulaient envahir le sien, et il s'efforça de soumettre les races étrangères et d'extirper les croyances hostiles. Il est vrai qu'à la mort de ce grand homme l'unité s'évanouit, l'empire se fractionne; mais on n'est pas fondé à dire pour cela que les efforts du conquérant ont été perdus : les grandes invasions cessèrent; l'empire se scinda, mais pour former des États particuliers qui servirent de barrière partout où le danger se présentait. C'est depuis cette époque que l'on trouve des limites politiques, des États régis par un ordre plus ou moins complet, mais ayant des conditions de durée : alors commencent les royaumes de Lorraine, de Germanie, d'Italie, des deux Bourgognes, de Navarre; l'invasion s'arrête, et se réduit à des expéditions maritimes, funestes sans doute, mais locales et bien différentes de celles qui entraînaient des peuples entiers.

Quoi qu'il en soit, Charlemagne fit la guerre toute sa vie, et la fortune, en favorisant son courage, lui donna pour les armes une passion qui absorba toutes les autres. Il crut devoir tout sacrifier à la puissance militaire; ce fut comme général qu'il envisagea tous les obstacles, dont il triompha avec la promptitude du grand capitaine.

Charlemagne ne tint aucun compte de la différence des choses; comme dans une bataille, il faut vaincre la résistance de l'ennemi par la rapidité, ou par une temporisation prudente, ou par la résolution et des forces supérieures, il crut qu'il devait aussi, dans les autres actions de la vie, briser tous les obstacles; de même il voulait fonder et obtenir subitement ce qu'il s'était proposé de fonder et d'obtenir.

Dominé par ces idées, il foula aux pieds les droits de son siècle, se permit quelquefois des usurpations brutales, et rendit sanguinaire l'œuvre de la civilisation; mais dans ses actes apparaît un vaste dessein, celui de réunir tous les peuples chrétiens, résultat qu'on ne pouvait obtenir que par la force et la répression des nouveaux envahisseurs, afin que la civilisation pût désormais se développer sans ces guerres continuelles qui avaient agité l'âge précédent. Cette unité des nations chrétiennes était aussi le but de sa politique, vers lequel il dirigeait encore les lettres, bien qu'il s'aperçût lui-même que l'effet ne répondait point à son zèle, et qu'il entendît des plaintes décourageantes.

Reconnaissant qu'il s'accomplissait une révolution dans les idées et les mœurs de son temps, il ne songea point à s'y opposer par une politique mesquine, en se cramponnant au passé; il voulut la diriger et se mettre à sa tête. Les Gaulois et les Francs allaient se fondant les uns avec les autres dans le pays qu'il gouvernait, et il entreprit d'accélérer, de consommer l'œuvre de la force et du temps. La réforme de la législation, dans la pensée de faire disparaître ce qu'elle avait de confus et de remédier à son insuffisance, lui fournit encore un moyen d'obtenir l'unité. Son système militaire fut celui de l'ancienne Rome : se servir de chaque conquête pour en faire une nouvelle. Son but fut celui de la Rome moderne : fonder une vaste hiérarchie, dont tous les fils vinssent aboutir à son sceptre. Dès lors il justifiait la dîme et le baptême de sang. Son administration seule resta germanique. Un pas de plus, et la grande œuvre de l'union politique aurait été accomplie. Déjà les nations germaniques avaient perdu leurs princes nationaux, et

dépendaient immédiatement de la puissance du roi des Francs; il ne restait plus qu'à établir entre elles l'uniformité des lois et des institutions sociales, pour les fondre en un seul peuple, et il tenta de le faire (1). Il projeta, en effet, de promulguer une loi unique; mais les temps l'empêchèrent de réaliser son dessein, et il dut laisser subsister la diversité des codes.

Il avait pris pour modèle de l'unité politique, afin d'y parvenir lui-même et de la faire apprécier par les autres, l'unité de l'Église, qui marchait en avant de la civilisation, et accoutumait les différents peuples à une obéissance uniforme : nouveau motif qui devait porter à s'entendre les pouvoirs ecclésiastique et civil, dont l'harmonie fut très-favorable à l'adoucissement des mœurs populaires et à la consolidation de l'autorité politique.

Il appela donc le clergé à prendre une part essentielle au gouvernement, et attacha les sujets au prince par un lien différent de celui de la conquête, qui, seul jusqu'alors, avait pesé sur les États de l'Europe; il voulut répandre aussi parmi les barbares cette religion qui civilisait et adoucissait. Pressé de terminer cette tâche, il employa parfois l'épée, moins avec la fureur d'un barbare qu'avec le courroux d'un homme puissant, irrité des obstacles qui l'empêchent de marcher vers le bien. Le ciel nous préserve de vouloir disculper Charlemagne du massacre des Saxons! mais les hommes extraordinaires vont plus vite que leur siècle; ils suivent des routes non frayées, et suffisent à des efforts dans lesquels d'autres succombent; on ne saurait donc leur appliquer la mesure commune, et le mal qu'ils causent doit souvent être imputé moins à eux qu'aux choses qui les entourent. Charlemagne répandit à flots le sang des Saxons; mais il les instruisit, les façonna, de manière qu'ils purent bientôt s'élever puissants parmi les Germains. Le christianisme lui offrit le moyen d'expier ses conquêtes sanglantes en imposant aux vaincus les bienfaits de la civilisation qui, répandue parmi les Saxons et les Bavarois, arrêta mieux que l'épée les invasions du Nord.

Sobre dans sa nourriture, buvant et dormant peu, il se levait de nuit pour travailler, et se faisait lire, durant son dîner, des ouvrages d'histoire et la *Cité de Dieu*. Il ne s'entourait pas de ces courtisans qui le plus souvent flattent le prince pour opprimer impunément le peuple, mais des personnes dévouées

(1) PFISTER, *Histoire des Allemands*.

au bien des masses, et des dispensateurs de la bienfaisance souveraine. Il fut constant et chaleureux dans ses amitiés, bienveillant envers les hommes instruits, et l'on ne saurait lui imputer d'actes de rigueur durant la paix. Observateur des pratiques religieuses, il chantait lui-même au lutrin dans le chœur, dirigeant les chantres de la voix et de la main. Éginhard fait sur lui cette réflexion, qu'il s'était rendu quatre fois en pèlerinage au tombeau des saints apôtres, tandis qu'Haroun-al-Raschid avait fait huit fois le voyage de la Mecque.

Des habitudes et des vices de barbares se mêlaient chez lui aux vertus du grand homme. Il respecta peu la dignité du mariage, et il épousa la fille de Didier lorsqu'il avait déjà une femme franque; puis il la répudia pour épouser Hildegarde, issue d'une très-illustre famille suève. Il eut d'elle Charles (772), Pépin (776), et Louis (778); Rotrude (773), Berthe (775), Gisèle ou Gisla (781) et trois autres enfants, morts en bas âge. Fastrade, de race franque, lui donna deux filles; il n'en eut qu'une d'Himiltrude, sa concubine. Après la mort de Fastrade, il épousa Luitgarde, d'une famille germaine, qui fut stérile; il eut en outre quatre concubines : Mathalgarde; Gersuinthe, Saxonne; Régine et Adalinde. Cela ne l'empêcha point de rechercher encore d'autres femmes, et l'une d'elles, Amalberge, qui se rompit un bras en résistant à ses violences, fut honorée comme une sainte. Le moine Vétin, ravi en extase, vit Charles dans le purgatoire, martyrisé par un vautour pour son impudicité. Blâme comme louanges, c'est toujours le langage de son siècle.

Ses fils.

Des chagrins domestiques répandirent de l'amertume sur ses triomphes. Il perdit Rodrude, sa fille aînée, puis d'autres enfants, et il les pleura jusqu'à paraître faible à ceux qui voient de la faiblesse à regretter des personnes qui paraissaient destinées à verser des larmes sur notre tombe. Ses autres filles ne le consolèrent pas par leur conduite; mais ce fut en partie sa faute, car son amour paternel excessif l'empêcha de se séparer d'elles, outre qu'il fomenta leurs désordres par son mauvais exemple et son indulgence irréfléchie (1).

Prévoyant que pas un de ses fils ne suffirait à soutenir le poids d'un tel sceptre, d'autant plus qu'il les voyait déjà en

(1) Un passage mal interprété d'Éginhard l'a fait accuser à l'égard de ses filles d'un horrible méfait, que Voltaire appelle une *faiblesse*.

assez mauvaise intelligence, il songea au moyen d'assurer la paix. La politique de sa race, d'accord avec ses affections paternelles, lui conseilla de partager entre les trois princes les trois nations franque, lombarde et romaine. Il avait déjà assigné à Louis l'Aquitaine, à Pépin l'Italie, à Charles l'Austrasie et la Neustrie, accrue des pays situés entre la Saône et le Rhône. Pépin le Bossu, son fils naturel, se voyant exclu de ce partage, forma un complot avec plusieurs seigneurs; mais un prêtre lombard le dénonça, et il fut condamné à mort dans une assemblée; son père commua sa peine en celle de la reclusion dans un cloître. Le roi d'Italie mourut (810, 7 juin), et fut bientôt suivi au tombeau par son frère Charles (811, 4 décembre), qui s'était signalé par plusieurs victoires contre les hommes du Nord. La représentation n'étant point d'un usage établi, Bernard, fils de Pépin, ne pouvait prétendre à la couronne paternelle; Charlemagne le fit cependant reconnaître comme roi d'Italie, sous la régence de Wala, tant il semblait avoir à cœur de diviser ce royaume, qu'il s'était efforcé toute sa vie de ramener à l'unité.

Mais ces partages ne devaient porter aucun préjudice à l'unité impériale, et il résolut d'anticiper sa succession, en s'associant au trône Louis d'Aquitaine, le seul fils qui lui restât. Ayant convoqué les grands et les évêques à Aix-la-Chapelle, il conduisit son fils à l'autel sur lequel la couronne était déposée; après avoir prié quelque temps, il se retourna vers l'assemblée, et s'adressa à Louis en ces termes: *Le rang auquel Dieu t'élève t'oblige à respecter de plus en plus sa puissance. En devenant empereur, tu deviens le défenseur de l'Église, et tu dois la protéger contre les impies et les méchants. Tu as des frères, des sœurs et des parents d'un âge tendre, que tu dois aimer et soutenir. Honore les évêques comme des pères, aime les peuples comme tes enfants; ne crains pas d'employer contre les méchants et les séditieux l'autorité qui t'est confiée. Que les monastères et les pauvres aient en toi un protecteur. Choisis des juges et des gouverneurs ayant la crainte de Dieu, et qui ne se laissent pas corrompre par des dons. Quand un homme a été élevé en dignité, ne l'en dépouille pas légèrement, et conserve-toi sans tache devant Dieu et devant les hommes.*

Louis se leva, prit lui-même la couronne de dessus l'autel et la mit sur sa tête. Les deux empereurs s'embrassèrent alors, non sans verser des larmes, et toute l'assemblée émue était partagée entre l'espoir et la crainte.

Charlemagne survécut peu à cet acte solennel. Il se plaisait à goûter le repos dans Aix-la-Chapelle, après une vie si remplie, et il soutenait ses forces en les réparant par l'exercice et par le bain. Il se sentit un jour atteint du frisson en sortant de l'eau ; mais, n'ajoutant aucune foi à la médecine, ou considérant l'exercice et la sobriété comme les meilleurs remèdes, il ne prit aucune précaution. Le mal s'accrut cependant, et le conduisit au tombeau le 27 janvier 814, à l'âge de soixante-douze ans. Les études sacrées furent l'occupation de ses dernières années, et il passa le jour qui précéda sa mort à corriger les Évangiles, avec des Grecs et des Syriens. Il fut déposé dans le tombeau avec un Évangile en or sur les genoux, assis sur une chaire d'or, une épée en or au côté, revêtu des insignes impériaux, et par dessous un cilice qu'il avait usage de porter. Au dessus de sa tête, on suspendit sa couronne, qui renfermait un morceau du bois de la vraie croix, et devant lui, son sceptre avec son bouclier d'or, consacrés par le pape Léon (1).

Mort de Charlemagne

Dans son testament il ne disposa point de la couronne impériale, sachant bien qu'elle ne pouvait être conférée que par le pontife ; car, dans le droit public d'alors, c'était au protégé à élire le protecteur. Il ne dit rien non plus de la possession de Rome, tant il regardait cette ville comme le domaine véritable des pontifes. Outre les libéralités nombreuses que contenait l'acte de sa dernière volonté, il voulut que les deux tiers de ce qu'il possédait en objets précieux fussent distribués entre les vingt et une villes métropolitaines de ses États (2) ; que sa bibliothèque fût vendue au profit des pauvres, mais que l'on conservât les ornements de sa chapelle. Il donna à Saint-Pierre de Rome une table d'argent, sur laquelle était tracée une des-

(1) *Sub hoc conditorio situm est corpus Caroli Magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV, indictione VII, quinto calend. februarii.*

Ce fut ainsi que le trouva, dit-on, l'empereur Othon en l'an 1001. Frédéric Barberousse le fit canoniser par l'antipape Pascal. C'est peut-être de cette époque que date le tombeau révéré encore aujourd'hui comme étant celui de Charlemagne. Il a été ouvert avec de grandes précautions en 1844, et l'on y a trouvé des ossements d'une dimension colossale, car le fémur n'avait pas moins de cinquante-deux centimètres ; ils étaient enveloppés dans deux draps à ramage, fabriqués dans l'empire d'Orient.

(2) Rome, Ravenne, Milan, Cividal dans le Frioul, Grado, Cologne, Mayence, Giuvara ou Salzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, la métropole de la Tarantaise, Embrun, Bordeaux, Tours, Bourges.

cription de Constantinople ; une autre à l'évêque de Ravenne, où était gravé un dessin de Rome ; il en laissa une troisième, où l'on voyait la carte générale du monde, et une en or, à partager entre ses héritiers et les pauvres, qui en recueillirent sans doute peu de chose.

CHAPITRE XXI

CHINE

DYNASTIES IV, V ET VI.

Après Confucius (479 av. J.-C.), les discordes continuèrent entre les différents États, et s'envenimèrent encore à tel point que cette période fut appelée *Tssen-kuê,* le règne de la guerre. Comme on croyait que l'autorité suprême était attachée fatalement à la possession des neuf vases d'airain sur lesquels You avait fait dessiner les neuf provinces de l'empire chinois, les différents feudataires s'efforçaient à l'envi de s'en rendre maîtres ; or, pour anéantir cet élément de discordes renaissantes, Hieng-uang, qui régnait encore de nom, les fit jeter au plus profond d'un lac.

Au milieu de ces petits princes rivaux, commença à grandir celui de Tsin, qui en subjugua plusieurs l'un après l'autre, et repoussa les agressions des Tartares ; puis, se voyant assez fort pour renverser la dynastie usée des Tchéou, il offrit le sacrifice solennel au Seigneur suprême, ce qui équivalait à se déclarer roi. Ceux qui voulurent s'opposer à son élévation furent domptés ; Nan-uang, prince régnant, lui céda les trente-cinq villes qui lui restaient, et implora sa clémence. La faction qui chercha à soutenir Tung-tchéou-kioun, fils du souverain dépossédé, fut abattue, et Tchao-siang commença la nouvelle dynastie des Tsin. IVe dynastie. 249 av. J.-C.

Ce prince, qui avait profité si habilement de la division des grands feudataires pour monter au premier rang, mourut avant d'avoir consolidé son autorité. Mais son fils Chuang-siang uang défit ceux qui s'obstinaient encore à lutter, et dont les jalousies mutuelles causèrent la perte ; car Chi-uang-ti, son successeur,

221\. acheva de les exterminer, et soumit une étendue de pays égale à la moitié de la Chine actuelle.

Alors, pour garantir ses États des incursions des Tartares
215\. Mantchous, il construisit la fameuse muraille, ou plutôt il réunit toutes les portions qu'avaient élevées différents seigneurs pour la défense de leurs frontières. La gloire qui peut lui revenir de ce grand travail se trouve obscurcie par la persécution qu'il suscita aux lettrés. Préoccupé de la pensée de renouveler la face de l'empire, il reconnut, d'une part, que les lettrés formaient le pivot de la constitution; de l'autre, que les feudataires ne se résigneraient jamais à la centralisation du pouvoir tant qu'ils pourraient alléguer l'histoire, et qu'en prouvant par elle leur ancienne domination, ils prétendraient dominer de nouveau. Il envoya donc des commissaires dans les différentes contrées du royaume pour rechercher et brûler tous les livres, excepté ceux de médecine et d'agriculture; on peut juger combien un ordre pareil dut affecter péniblement un peuple aussi attaché au passé. Les doctes ne purent l'endurer en silence, ce qui leur valut une persécution où il en périt un grand nombre.

Cet acte a suffi pour attirer au roi la malédiction de tous les historiens. Si pourtant Chi-uang-ti était un tyran, il ne manquait pas d'habileté; il maintint la paix, rétablit l'ordre dans l'empire, publia des lois nouvelles, fit faire des arcs de triomphe, des routes, des canaux : ce sont là des améliorations matérielles dont il n'y a rien à craindre quand l'intelligence est comprimée.

Au lieu de partager l'empire entre ses fils, il n'avait rien
206\. négligé pour en assurer l'unité; mais, quand il eut fermé les yeux, Eoul-chi, le puîné, fit révolter plusieurs provinces, empoisonna son frère aîné, et vit bientôt lui-même les provinces se soulever contre son autorité; Liou-pang, soldat de fortune, s'étant mis à la tête des mécontents, assaillit Yng, le dernier roi, qui se résigna à lui abandonner les sceaux. Monté sur le trône, le vainqueur prit le nom de Kao-tsou, avec le titre
Ve dynastie, 202. d'empereur, et devint le chef de la cinquième dynastie.

Liou-pang, après avoir lutté cinq ans contre le féroce Yang-you, se vit salué par tout le pays du titre d'*empereur elevé et auguste*. Il donna à sa dynastie le nom de *Han*, qui était celui de son pays natal, en y ajoutant *occidental*, parce qu'il fit sa résidence à Ho-nan-fou, puis à Si-ngan-fou. Cet empereur fit construire, pour arriver à la première de ces villes, une route

suspendue sur des escarpements et des vallons, assez large toutefois pour le passage de quatre chevaux de front, bordée de parapets, avec des hôtelleries de distance en distance. Cent mille ouvriers y furent employés comme des machines vivantes obéissant à un signe de leurs maîtres.

Une fois affermi sur le trône, il s'abandonna à une douce mollesse, jusqu'au moment où la voix sévère des censeurs réveilla son génie guerrier. Il se mit alors à visiter le pays, à réprimer les rebelles et les ennemis; mais il ne put se garantir des Hiong-nou qu'en recherchant leur alliance et en donnant sa fille en mariage à leur roi Mété : « Jamais plus grande honte, « dit un historien chinois, ne fut infligée à l'empire du Milieu, « qui, depuis ce temps, perdit son honneur et sa dignité. »

L'agriculture et les arts refleurirent avec la sécurité et sous la protection du trône. Bien que Liou-pang, comme il arrive lors d'un nouveau règne, changeât les institutions de la dynastie précédente, il n'effaça point les proscriptions contre les lettrés, qui, par ce motif, disaient du mal de ce prince, entouré seulement d'hommes de guerre; afin de les apaiser, il fit venir de toutes les provinces les plus instruits, pour en former le collége impérial, dont il se servit comme d'un conseil, et les éleva aux dignités. Parmi ces lettrés, Lou-kia, qui était parvenu aux plus hauts emplois près de l'empereur, lui parlait sans cesse des anciens livres. Un jour ce prince, ennuyé de son insistance, lui dit : *J'ai conquis l'empire sur mon cheval, et je suis devenu votre maître sans le Chou-king. A quoi bon vos livres ?* Lou-kia lui répondit : *Oui, vous avez conquis l'empire sans livres; mais pouvez-vous le gouverner sans livres? Le prince qui sait employer l'épée et le pinceau peut-être assuré de régner longtemps. Si les princes de Tsin eussent imité les anciens exemples, seriez-vous assis sur le trône?* Depuis ce moment, Liou-pang eut meilleure opinion des ouvrages écrits, et lui-même composa des vers, parmi lesquels se trouvent ceux-ci, qui sont adressés à Péi, lieu de sa naissance :

« O mes amis, quel contentement de revoir sa patrie après « une longue absence ! Les charmes de la gloire et de la gran- « deur, le titre même d'empereur n'ont rien d'aussi séduisant; « ils ne peuvent éteindre l'amour du lieu natal. Montrons-nous « reconnaissants envers la terre qui nous reçut enfants et qui « nous a nourris. Ma patrie chérie, berceau de ma fortune, tu « m'auras après ma mort. Que mon tombeau atteste l'affection

« que je te portais. Je veux que tu sois à jamais affranchie de « tout impôt. »

Un jour que les principaux fonctionnaires étaient réunis pour une fête, il leur demanda : *A quoi suis-je redevable, selon vous, de m'être élevé à la plus haute des dignités ?* Et comme tous répondaient, par flatterie, qu'il en était redevable à ses vertus : *Non* , reprit-il, *mais à ce que j'ai su reconnaître l'aptitude diverse de ceux en qui j'ai mis ma confiance, et les employer à ce qu'ils savaient faire le mieux.*

Il fit faire un recueil des règles les plus propres à bien gouverner, et composer des traités sur l'art de la guerre, sur la musique réduite à des règles précises, sur les usages et les cérémonies. Lorsqu'ils furent terminés, il les fit écrire en rouge, et présenter à l'assemblée des grands, où chacun les signa ; après les avoir revêtus de son sceau, il les enferma dans une cassette doublée en fer, et les plaça dans la salle des ancêtres, afin que l'on y recourût chaque fois que ses successeurs s'écarteraient du droit chemin.

194. Huéi-ti, son fils et son successeur, se livra aveuglément à la direction de sa mère, femme ambitieuse et avide de vengeances sanguinaires, qui tenta d'empoisonner le prince de Tsi, frère du prince régnant ; la femme même de Huéi-ti souffrit de sa part des traitements atroces et honteux. L'empereur étant mort sans postérité, elle acheta un enfant d'une paysanne qui fut étranglée aussitôt par son ordre ; puis, le faisant passer pour l'héritier légitime de son fils, elle régna comme sa tutrice,
187. lorsqu'il eut été reconnu sous le nom de Liéou-hou. Dès qu'elle cessa de le trouver assez docile, elle découvrit la fraude qui lui avait valu le trône, et se soutint quelque temps à l'aide de ses parents, qu'elle avait tirés du néant pour les revêtir des plus hauts emplois ; mais, comme elle croyait voir sans cesse devant elle les spectres de ceux qu'elle avait fait périr, la terreur abrégea ses jours.

179. Ven-ti, second fils de Liou-pang, appelé au trône, débuta par cette proclamation, qui annonçait un bon règne : « Toute « chose se renouvelle au printemps ; les arbres et les champs « revêtent un aspect nouveau ; les animaux semblent revivre ; « tout respire et annonce l'allégresse. Il y a certainement par- « mi mon peuple des infirmes, des vieillards et d'autres mal- « heureux. Si moi, qui suis leur pere et leur mère, je ne songe « pas à les secourir, je manque à mon devoir. Je veux que tout « mandarin, dans son district, recherche les personnes qui

« méritent mon attention et pourvoie à leurs besoins. Si les « vieillards n'ont pas de soie pour se couvrir, des aliments « pour leur nourriture, et souffrent la faim et le froid, pour- « rai-je prétendre à leur affection et à leur soumission ? Qu'il « soit donné aux vieillards de quatre-vingts ans, et même à « ceux qui sont moins âgés, une quantité suffisante de grain, « de viande, de vin, et à ceux qui ont dépassé cet âge, de la « soie et du coton pour se vêtir. Je veux en outre que le crime « des fils ne retombe pas sur les père et mère, ni sur la fa- « mille. »

Quand ce décret fut promulgué, les vieillards s'écrièrent à l'envi : *Voilà le règne de la vertu !* En effet, Ven-ti fit le bonheur du peuple. Il abolit l'impôt du sel et moitié des autres ; il permit que l'on battît monnaie ailleurs que dans la capitale, et la fit faire ronde, avec un trou carré au milieu, pour en faciliter le transport. Il favorisa l'agriculture en labourant de ses propres mains, en faisant cultiver dans ses jardins des mûriers et élever des vers à soie. Il ne voulut ni faire usage de plats d'or et d'argent, ni permettre que ses femmes portassent des étoffes de couleurs variées et brodées. Comme on proposait de lui construire un cabinet qui lui aurait coûté cent taëls, il répondit : *Avec cette somme j'entretiendrais dix familles. Tant que je fus prince de Taï, je ne me souciai point de pareils raffinements. Aujourd'hui que je suis empereur et père du peuple, pourquoi dissiperais-je l'argent aussi inutilement ?*

Il arrêtait sa voiture pour recevoir les pétitions qu'on lui présentait ; il écoutait volontiers les représentations des sages, et, comme la loi défendait de censurer le gouvernement, il publia cet édit mémorable : « Du temps de nos anciens empereurs, on « exposait à la cour, d'une part, une bannière sur laquelle « chacun pouvait écrire et proposer librement les projets qu'il « croyait bons et utiles ; de l'autre, une table où chacun pou- « vait noter les erreurs du gouvernement et ce qu'il y trouvait « à redire. C'était là une manière de faciliter les remontrances « et de se procurer de bons avis. Je trouve aujourd'hui que la « loi fait un crime de parler en mal du gouvernement ; c'est « le moyen non-seulement de nous priver des connaissances « que nous pouvons tirer des sages éloignés, mais encore de « fermer la bouche aux officiers de notre cour. Comment le « prince sera-t-il instruit dorénavant de ses erreurs et de ses « défauts ?

« Cette loi a un autre inconvénient. Sous prétexte que les

« peuples ont fait des protestations publiques et solennelles de
« fidélité et de respect au prince, si quelqu'un semble les dé-
« mentir par ses remontrances, il est considéré comme rebelle.
« Les discours les plus innocents, s'ils déplaisent aux magistrats,
« passent pour des murmures séditieux contre le gouverne-
« ment. Le peuple se trouve ainsi, dans sa simplicité et son
« ignorance, coupable d'un crime capital quand il y songe le
« moins; c'est ce que je ne saurais souffrir, etc. »

Citons encore cette autre déclaration de Ven-ti; elle est digne de servir de modèle : « Voici la quatorzième année de mon
« règne, et plus je gouverne, plus je sens combien peu j'en
« suis capable, et j'en ai honte. Bien que je n'aie jamais man-
« qué d'accomplir les cérémonies rituelles à l'égard du Sei-
« gneur suprême et de mes aïeux, je sais que nos anciens et
« sages rois ne visaient en cela à aucune récompense, et ne de-
« mandaient pas ce qu'on appelle bonheur; ils étaient telle-
« ment exempts de tout intérêt personnel qu'ils laissaient en
« oubli leurs plus proches parents, pour élever même du néant
« ceux en qui ils trouvaient du savoir et une vertu éminente, et
« qu'ils préféraient les prudents conseils d'autrui à leurs pro-
« pres inclinations. Beau et sage désintéressement! Aujour-
« d'hui, je suis informé que plusieurs de mes officiers ordon-
« nent des prières pour obtenir non la prospérité de mes peu-
« ples, mais la mienne propre. Si je tolérais que ces fonction-
« naires, peu soigneux de leur devoir et peu zélés pour le bien
« commun, songeassent uniquement à la félicité privée d'un
« prince aussi peu vertueux que je le suis, ce serait une grande
« faute de ma part. J'ordonne, en conséquence, que mes offi-
« ciers, sans prendre tant de soin de faire pour moi des priè-
« res officielles, mettent toute leur attention à bien remplir
« leur propre devoir. »

Les règnes féodaux, qui appuyaient leurs prétentions sur les souvenirs conservés dans les annales, étaient finis; celles-ci n'inspiraient donc plus de crainte, comme au temps où la destruction en fut ordonnée par Chi-uang-ti. Non content de lever la défense qui les proscrivait, Ven-ti en favorisa la reproduction, et les lettrés survivants employèrent tous leurs efforts à retrouver ce qui avait échappé aux flammes. Ils tirèrent des tombeaux, des grottes, des décombres, les livres et les inscriptions qu'on y avait cachés. Le vieux Fou-seng notamment, qui déjà, avant la persécution, passait pour un des lettrés les plus distingués, s'était réfugié à la campagne, et avait enfoui,

au plus épais des murs de sa maisonnette, un exemplaire du Chou-king et d'autres livres très-importants, ce qui permit de rétablir les annales de cet ancien empire. Cette tâche fut grandement secondée par deux inventions nouvelles, la confection du papier avec des tiges de bambou macérées, et la composition de cette encre si vantée parmi nous.

La renommée des vertus de Ven-ti détermina plusieurs peuples voisins à se soumettre à lui, comme firent les provinces de Kuang-tung et de Kuang-si; mais les tartares de race turque recommencèrent la guerre, et il dut s'apprêter à les repousser. Alors son ministre rédigea et mit sous ses yeux un mémoire conçu en ces termes : «Quand les ennemis menacent, « il faut songer à trois choses : fortifier les frontières, les garnir de troupes disciplinées, y établir des arsenaux avec des « armes à toute épreuve. Nous lisons dans les livres que combattre sans de bonnes armes, c'est se livrer à l'ennemi, et « que les généraux qui commandent avec de mauvais soldats « sont assurés d'une défaite. Les officiers sans expérience exposent le prince à sa ruine; le prince qui choisit des officiers « indignes met ses États en danger. Il importe beaucoup de « connaître l'ennemi, ses forces, son pays. Les Tartares font « la guerre tout autrement que nous. Ils grimpent sur des « montagnes escarpées, et s'en précipitent avec impétuosité; « ils traversent des torrents et des fleuves à la nage, bondissent à travers les précipices, franchissent à cheval des gorges étroites, manient habilement l'arc et les flèches, en portant des coups assurés. Ils attaquent, se dispersent, se reforment avec une facilité admirable. Dans les défilés et dans « tout espace resserré, ils auront toujours l'avantage; mais au « large, dans les lieux où les chars pourront manœuvrer, notre « cavalerie l'emportera sur eux. Leurs arcs sont moins forts « que les nôtres, leurs lances moins longues, leurs armures « moins solides, et, en bataille rangée, ils ne soutiendraient pas « le choc de nos escadrons. Ils ne savent pas non plus comme « nous mettre pied à terre, se battre à l'épée, manier la pique, « soutenir l'attaque, ouvrir les bataillons. Nos forces sont donc « aux leurs comme cinq est à trois. »

Il poursuit en proposant d'enrôler les Tartares sujets de l'empire, de les exercer à la tactique chinoise, et de les placer sur les frontières. L'empire dut à cet expédient d'être mis à l'abri des incursions de l'ennemi.

Ce ministre était A-fou, et Ven-ti le recommanda, comme le 157.

seul qui pût sauver l'État, à son fils Yao-king-ti, qui lui succéda. Ce prince, bien que doux et bienveillant, vit se soulever tous les grands, qui ne cessaient d'aspirer à l'indépendance. Parmi les fils de ces seigneurs, qui, conformément à l'usage, étaient élevés à la cour, le prince héréditaire affectionnait particulièrement celui de On, et jouait souvent avec lui aux échecs; mais un jour, s'étant pris de paroles avec lui, il lui lança l'échiquier à la tête et le tua. Le père jura de s'en venger et s'entendit avec les autres princes tributaires pour faire une révolution; l'habileté d'A-fou suffit à peine pour étouffer l'incendie.

140. Wou-ti (ou Yao-wou-ti), son successeur, voulait rendre à l'empire son éclat à l'intérieur et sa force au dehors; ayant donc convoqué les sages, il les consulta sur les conquêtes qu'il méditait; mais Jong-king s'exprima en ces termes : *La vertu des monarques embrasse leurs royaumes comme une chaîne dont les anneaux se tiennent l'un l'autre. Un prince doit commencer par réformer les abus, comme un musicien accorde son instrument avant d'en jouer. On dit proverbialement que le poisson vaut mieux dans le filet que dans l'eau; c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de spéculer sur les choses du gouvernement, mais qu'il faut agir. Confucius recueillit la doctrine des anciens sages, et c'est celle qu'il faut suivre, non celle des docteurs d'aujourd'hui, qui courent uniquement après ce qui est nouveau. Votre Majesté ferait bien d'ordonner qu'on s'en tînt à ce qu'enseigne Confucius.*

Docile à ce conseil, l'empereur renonça à ses pensées de guerre, et se tint au courant des besoins de son peuple. Un incendie ayant réduit dix mille familles à une telle misère que des parents mangèrent leurs enfants, un mandarin ouvrit, pour les secourir, les greniers publics, sans attendre les ordres impériaux. Cet acte, si extraordinaire en Chine, loin d'attirer le châtiment sur son auteur, lui valut des louanges de Wou-ti. Le même mandarin exécutait ponctuellement les décrets du fils du ciel quand ils se trouvaient conformes à la raison et à la justice; il s'y opposait lorsqu'ils leur étaient contraires, en disant : *C'est un crime de le pousser à une injustice par basse condescendance; notre devoir est de l'empêcher de souiller sa renommée.*

Wou-ti fit revoir et corriger les livres canoniques, attira à sa cour les sages, qui furent aussi protégés par d'autres princes

de Tsin, et purent librement faire connaître les abus, et proposer des réformes (1).

Le plus bel ornement de sa cour fut le grand historien Ssé-ma-tsian, auteur des *Mémoires historiques* (Sséki) dont nous avons déjà fait mention.

Wou-ti se laissa cependant abuser par les Tao-ssé, qui, s'écartant de la doctrine de Lao-tseu, se livraient à de bizarres spéculations, et cherchaient le breuvage de l'immortalité; c'était en vain que les sectateurs de Confucius s'efforçaient de les démasquer. L'un d'eux, ayant pris la coupe qu'ils offraient à l'empereur, en avala le contenu. Le monarque, irrité de son audace, le condamna à mourir sur l'heure; mais le lettré lui dit : *Si l'efficacité de cette liqueur est réelle, l'ordre que vous avez donné sera vain; sinon je vous aurai détrompé par ma mort*. Wou-ti lui pardonna, mais ne revint pas de son engouement, et les Tao-ssé continuèrent à lui faire illusion par leurs prestiges; il apprit pourtant à les connaître sur la fin de sa vie, et les exila.

La cinquième dynastie marque une époque brillante pour la Chine, qui, cessant de rester confinée au fond de l'Orient, sans commerce avec les étrangers et sans influence à l'extérieur, se mit en rapport avec ses voisins. Tantôt alliée, tantôt ennemie, elle devint le centre des opérations commerciales, le foyer de la politique et le modèle de la civilisation. Tout en exerçant son action sur l'extrême Asie, elle étendit ses conquêtes, et parvint à dominer deux fois sur la mer Caspienne, au milieu de pays dont, sans les auteurs chinois, l'histoire nous serait restée inconnue.

Les Hiout-chi ou Scythes, nation de race blonde, avaient 56 av. J.-C. fondé, un siècle et demi avant J.-C., diverses principautés dans l'Inde, d'où ils furent ensuite chassés par Vicramaditia, événement à partir duquel commença l'ère de ce roi glorieux; mais ils firent de fréquentes incursions dans ce pays, dont ils se rappelaient les richesses, jusqu'au moment où, l'ayant conquis de nouveau vers le temps de Jésus-Christ, ils en tuèrent les rois, et y dominèrent en maîtres durant près de deux siècles. Ce sont probablement les mêmes dont parlent les annales chinoises sous le nom de Youé-tchi, comme puissants alors à l'occident du Schen-si et près des montagnes célestes; peut-être aussi sont-ils identiques avec les Gètes ou Goths d'Eu-

(1) Voyez ses harangues dans l'appendice du t. III, p. 463.

rope. Ils se donnaient à eux-mêmes le nom de Hiong-nou, et les Chinois appelaient Hing-Kou les Tartares, dont les incursions agissaient sur la Chine comme les invasions des barbares sur l'Europe.

Les premiers empereurs de la dynastie des Han cherchèrent à se les rendre bienveillants par des présents et des concessions, allant jusqu'à donner leurs filles en mariage à leurs chefs. Sous le règne de Wou-ti, quelques Hiong-nou qui s'étaient soumis à la Chine racontèrent à ce prince que leurs compatriotes avaient fait la guerre aux Youé-ti, et que le roi des Hiong-nou s'était fait une coupe du crâne de leur roi. Peut-être ces Hiong-nou sont-ils les mêmes qui tombèrent ensuite sur l'empire romain. Les Youé-ti furent aussi en guerre avec les Parthes postérieurement à l'année 127 avant J.-C.; puis d'autres Scythes occupèrent, à la même époque, Bactres, la Sogdiane, et détruisirent le royaume grec de la Bactriane.

Wou-ti, voyant les Youé-ti mécontents, songea à se servir d'eux pour détruire les barbares. Tchang-kiang, qu'il leur envoya comme ambassadeur, se mit en route avec quelques officiers pour aller les trouver dans la contrée située au nord de l'Oxus, où ils s'étaient retirés. Les Hiong-nou, ayant été informés du voyage de Tchang-kiang et de son but, lui barrèrent le chemin, et le retinrent prisonnier durant dix années. Il réussit enfin à s'échapper avec ses compagnons, et gagna le Tawan, d'où il se rendit parmi les Youé-ti; mais il ne put les amener à quitter un pays riche et abondant, pour retourner dans les déserts de la Tartarie guerroyer contre les Hiong-nou.

Tchang-kiang, qui avait échoué dans sa mission, se dirigea vers sa patrie par les montagnes du Thibet; mais il tomba de nouveau entre les mains des Hiong-nou, qui le gardèrent longtemps captif; il leur échappa encore et rentra en Chine, après une absence de treize ans, avec un seul de ses compagnons, sur cent qui étaient partis avec lui. Ce voyage procura aux Chinois la connaissance de plusieurs pays et de différentes nations de l'Inde, et leur apprit la route qu'il fallait suivre pour s'y rendre à travers la chaîne du Thibet; mais la barbarie des peuples intermédiaires, qui égorgeaient les agents expédiés pour faire des traités de commerce, s'opposa constamment à des relations suivies et même à des voyages d'une contrée à l'autre.

Ces mouvements vers l'Occident furent accélérés par l'expédition de Wou-ti, qui envoya contre les Hiong-nou Ho-kiou-

ping, avec trois cent mille hommes. Quatre victoires qu'il remporta repoussèrent leur *aile droite* loin de la grande muraille, car le pays qu'ils habitaient pouvait toujours être considéré comme un campement. Cette expédition fut la première qui étendit les frontières chinoises vers l'Ouest; beaucoup de familles se transportèrent de ce côté, et les postes militaires y furent échelonnés en avançant toujours.

Wou-ti, ayant pris goût aux conquêtes, entra en vainqueur dans les royaumes de Pégu, de Siam, de Cambodje, de Bengale. Sa flotte alla soumettre les côtes orientales de la Chine, gouvernées par un chef indépendant, et ses navires, dont le pont était distribué en appartements, enlevèrent toute la population de Canton, qui demeura quelque temps désert.

Comme la puissance des princes tributaires, dont quelques-uns dominaient sur mille *li* et plusieurs villes, paraissait excessive, il fut statué que le fils aîné hériterait seulement de la moitié des biens, et que le reste serait partagé entre ses frères.

Après d'autres régna Suen-ti. Élevé dans la prison où sa 72.
mère avait été enfermée par Wou-ti, il apprit à aimer la justice, et lui-même examinait les réclamations de ses sujets; il fit recueillir en un code les lois rendues par ses prédécesseurs, abrogeant celles qui étaient inopportunes, et recommanda la douceur dans leur application. Un rapport d'un de ses ministres nous informe pourtant que, dans une seule année, deux cent vingt-deux individus périrent par le crime de leurs femmes ou de leurs frères. Ce prince eut aussi, contre les Hiong-nou et autres Tartares turcs, plusieurs guerres dont il sortit à son honneur. Il soumit, soit par sa réputation de vertu, soit par la force, toutes les tribus jusqu'à la mer Caspienne, et construisit, pour éterniser la mémoire de ses exploits, le ma- 50.
gnifique pavillon de Ki-lin. Il fit reviser les *King* ou livres canoniques, et déterminer la meilleure édition; il favorisa aussi tous les genres d'études.

Ping-ti monta sur le trône à l'âge de neuf ans, la première année de l'ère vulgaire. L'empire fut gouverné sous son nom par Uang-mang, ambitieux rusé, qui, aspirant au rang suprême, accrut le nombre de ses créatures en multipliant les principautés. Sous prétexte de leur faire donner une éducation convenable, il réunit tous les enfants mâles du sang impérial, dont il se trouva deux cent mille; puis il osa commettre le forfait le plus horrible aux yeux des Chinois en violant les tombeaux, pour en retirer les richesses ensevelies avec les ca-

6 av. J.-C. davres; enfin il empoisonna l'empereur, dont il prit le titre, et offrit le sacrifice à l'Être suprême; il extermina par centaines les opposants, tandis qu'il élevait les descendants de Confucius au plus haut rang, qui finit par être héréditaire parmi eux.

Les peuples sujets ou alliés se crurent déliés, par son usurpation, des obligations contractées envers la dynastie des Han; ce qui obligea Wang-mang à toujours avoir les armes à la main, et par suite à surcharger le peuple. Le nombre des partisans de la dynastie dépouillée s'en accrut, et le moment vint où ils assaillirent l'usurpateur, qui fut vaincu et haché en morceaux.

VIe dynastie. Après de grands désordres et des tyrannies éphémères, le
25. trône échut à Kuang-wou-ti, de la dynastie des Han *orientaux*, ainsi appelés parce qu'il transféra la cour de Si-ngan-fou à Honan-fou. Après avoir, par une amnistie, rétabli le calme à l'intérieur, ce prince put disperser les Ung-meï (sourcils rouges), bandes ou plutôt armées de brigands qui s'étaient recrutés pendant les derniers troubles, et qui prenaient leur nom de la couleur dont ils se teignaient. Son affabilité et son énergie contribuèrent à maintenir dans ses États la justice et la paix. Sous son règne et sous celui de son successeur Ming-ti,
58. les relations avec les peuples d'Occident se renouèrent, et l'empire recouvra ses anciennes frontières.

Ce dernier prince, instruit dans toute la science des philosophes, institua dans son palais une académie pour les fils des princes barbares et des gouverneurs des provinces conquises. Il employa cent mille hommes pour élever une digue contre les irruptions du fleuve Jaune; mais il suffit que l'idolâtrie de Fo se soit propagée sous son règne, pour que les lettres aient
76. flétri sa mémoire. Ils s'opposèrent, sous son fils Chang-ti, à la superstition nouvelle, et Wou-ti, en acceptant ce culte étranger, avait détruit tout le bien dont on lui était redevable. Ces paroles ayant été rapportées aux censeurs de l'empire comme une injure envers un des plus grands princes de la famille des Han, l'accusé se disculpa ainsi: *C'est une calomnie de mes ennemis de prétendre que je veuille m'ériger en réprobateur des princes augustes. J'ai parlé du gouvernement de Wou-ti comme en parle l'histoire. L'histoire est la leçon des princes et de la postérité; elle est faite pour les instruire, et pour empêcher qu'ils ne tombent dans les fautes de leurs prédécesseurs. Serait-ce un crime que de rappeler ce qu'elle trouve répréhensible? Les actions des princes, bonnes ou mauvaises, ne peuvent demeurer*

celées, tous les yeux étant fixés sur eux. Quand ils se comportent mal, sera-ce un tort de les blâmer? Si je mérite la mort pour m'être fié à rapporter ce qui est écrit, l'on doit commencer par proscrire l'histoire et son tribunal, que personne ne saurait fuir. Elle enregistrera le traitement subi par moi pour avoir repris des actions blâmées par elle, et il en résultera une tache pour l'empereur qui m'aura puni.

L'empereur lui sut gré de sa loyauté. Bien qu'il favorisât les Tao-ssé, il ne négligeait pas la doctrine de Confucius ni ceux qui la suivaient. Il chargea les lettrés d'examiner les concordances, et d'expliquer les variantes des cinq livres canoniques; le résultat de leur travail produisit le *Commentaire explicatif*.

L'enfance d'Ho-ti laissa le champ libre aux intrigues de ses 89.
ministres et de sa mère. Néanmoins les Hiong-nou continuaient à inquiéter l'empire; Pou-nou, qui régnait sur eux avec cruauté, tramait la mort de son frère aîné, quand celui-ci échappa au péril par la fuite, et se mit à la tête de huit hordes de cette nation. Proclamé par elles *tchen-you*, il se retira sur les confins de la Chine, où il fonda le royaume des Hiong-nou méridionaux, qui s'associèrent aux Chinois pour faire la guerre aux septentrionaux.

Pan-tchao, général d'Ho-ti, non moins vaillant guerrier que politique habile, ne vit pas de meilleur moyen contre les Hiong-nou que d'établir le système fédératif au sein de l'Asie centrale. Grâce à cette organisation, il triompha des Hiong-nou septentrionaux, soumit la petite Bukharie, et subjugua plus de cinquante principautés, dont il envoya les héritiers présomptifs à la cour pour y servir d'otages. Ayant poussé jusqu'à la mer Caspienne, il voulait la traverser et attaquer l'empire romain; mais les Parthes lui persuadèrent que deux années lui suffiraient à peine pour ce voyage, ce qui le décida à revenir sur ses pas. Avant de s'éloigner, il dit au général qui devait lui succéder comme gouverneur du pays : *Les Chinois dispersés dans ces contrées sont, pour la plupart, des exilés, déportés pour leurs méfaits. Les naturels ressemblent à des bêtes féroces difficiles à apprivoiser. Vous êtes vif et impétueux; souvenez-vous qu'il n'est pas aisé de prendre le poisson dans l'eau claire, et qu'on n'obtient guère la paix en tirant trop le frein. Voulez-vous vous faire respecter, montrez-vous affable, indulgent, généreux. Dissimulez les choses de peu d'importance; contentez-vous en tout d'une exactitude convenable à la nature de ces peuples;*

excusez les fautes peu graves, et ne prenez pas souci de ces minuties qui fatigueraient les hommes sans les rendre meilleurs.

126. Ho-ti fut le premier qui accorda aux eunuques de hautes dignités, et cette faveur devint la source de longues misères, à cause de la violente opposition qu'elle suscita de la part des lettrés. L'impératrice, sa femme, est citée comme un modèle de savoir et de modestie; parmi les nombreux présents qui lui furent offerts à l'occasion de son mariage, elle ne voulut accepter que du papier et des pinceaux.

126. Après Ho-ti, les régences se succèdent jusqu'à Choun-ti, qui remporta plusieurs victoires; ayant reçu une très-grosse perle, il la renvoya en disant qu'il ne devait pas s'occuper d'un vain luxe quand le peuple mourait de faim. Quelques districts s'étant révoltés, au lieu de faire marcher contre eux une armée, il leur dépêcha un ministre, qui dit aux rebelles : *La cupidité et la cruauté des mandarins vous ont fait prendre les armes, et c'est sur eux que tombe la faute de votre insurrection; mais est-ce une action louable que de se révolter contre son prince? Il ne désire que la paix et le bonheur de ses peuples; ceux qui les maltraitent le trompent. Je viens, envoyé par lui, pour vous gouverner. Si vous déposez les armes, je vous promets que chacun conservera son rang, et qu'il vous sera fourni à tous de quoi vivre contents au sein de votre famille.*

Bel exemple chez un roi que de reconnaître ses torts. Choun-ti établit encore que nul ne serait promu à une magistrature avant l'âge de quarante ans révolus; mais les années sont-elles la mesure exacte de l'expérience?

187. Les eunuques et les lettrés continuèrent à se disputer le pouvoir, jusqu'au moment où les premiers rendirent l'académie suspecte, en présentant l'union des gens instruits comme un danger pour l'autorité. — Cette union, en effet, est l'obstacle le plus puissant contre la tyrannie. Les doctes furent donc bannis de la cour, et les plus illustres envoyés devant les tribunaux, tandis que l'empereur aspirait au titre d'ami des sciences en faisant graver sur quarante-six tables de marbre, en trois sortes de caractères, les cinq livres classiques.

Empiriques. La peste ayant désolé l'empire pendant onze ans, un Tao-ssé, nommé Chang-kio, trouva contre elle un remède assuré dans une certaine eau qu'il préparait avec des paroles mystérieuses. Le mal était grave, le remède étrange; Chang-kio obtint donc facilement confiance. Suivi par une foule d'empiriques, il les

discipline, et se trouva bientôt à la tête d'un fort parti. Le bruit se répandit alors que le *ciel bleu*, c'est-à-dire la dynastie des Han, touchait à son déclin, et qu'il ferait place au *ciel jaune*. Ses projets étant à moitié découverts, il vit sa perte certaine s'il ne payait d'audace, et cria aux armes. Cinquante mille hommes se levèrent à sa voix, qui adoptèrent le bonnet jaune pour signe distinctif, et qu'il envoya ravager le pays. Bonnets jaunes.

Il se trouva favorisé dans ses expéditions par le soulèvement de plusieurs ambitieux, qui entreprirent de partager la Chine en plusieurs principautés; mais la prudence et la valeur du général Tsao-tsao réprimèrent les bonnets jaunes, et le plus grand nombre se rangea sous ses drapeaux; profitant ensuite de la guerre civile, il acquit un vaste territoire, et se trouva en état de délivrer l'empereur Hien-ti, que les grands tenaient prisonnier dans sa propre cour. Choisi par ce prince 190.
pour son premier ministre, il apaisa les factions; mais on le vit bientôt prendre le bonnet aux douze pendants, orné de cinquante-trois pierres précieuses, attribut distinctif du monarque, et se faire porter sur un char à l'essieu doré, peint de cinq couleurs, et traîné par six chevaux. Il n'aurait pas tardé à s'emparer de même du sceau impérial, si la mort ne l'avait arrêté dans ses projets ambitieux. Son principal mérite était de savoir reconnaître la capacité de chacun, et de l'employer en conséquence.

Son œuvre fut consommée par son fils Tsao-pi, qui ravit la 220.
couronne à Hien-ti et commença la dynastie des Ueï. La dynastie déchue, comme on le sait, avait étendu les frontières de l'empire jusqu'à la mer Caspienne; la nouvelle ne posséda que la moitié septentrionale de la Chine, le reste se trouvant divisé entre les familles de Hou et Héou-han ou Han *postérieurs*: la première résidait à Nankin, dans le midi; l'autre à Ching-tou, dans le nord. Les dissensions se multiplièrent dans l'empire, ainsi partagé en trois, jusqu'au moment où s'éteignit la famille des Hou, après avoir eu quatre rois en cinquante-neuf ans.

Tsao-pi, considéré comme un usurpateur par les partisans de l'ancienne famille impériale, soutint la guerre contre ses deux compétiteurs, et montra du courage dans les combats ainsi que dans les revers. Arrivé au terme de sa vie, il dit : *Quand un homme est parvenu à cinquante ans, il ne peut se plaindre que le ciel lui accorde une courte existence; je le puis, moi, d'autant moins que j'en ai soixante*. Après avoir recom-

mandé son fils Héou-chou au sage Kuo-téang, il ajouta : *S'il refuse vos conseils, déposez-le, et régnez à sa place.* Puis, s'adressant à son fils : *Quelque léger que te paraisse un péché, ne le commets pas ; quelque mince que te semble une vertu, ne la néglige pas : seule, la vertu mérite que nous la suivions. J'en ai eu si peu que je ne puis te servir de modèle ; mais sois attentif aux conseils de Kuo-téang, qui sera pour toi un second père.*

223. Le règne d'Héou-chou se passa au milieu des guerres civiles et de l'anarchie. Il combattit le roi des Ueï, dont le général Song-chao, enhardi par la victoire, leva l'étendard de la ré-
244. volte, se mit à la tête de l'État, et dirigea une attaque redoutable contre Héou-ti. Ce prince, n'osant marcher contre lui et craignant une mort glorieuse, se livra bassement au vainqueur, qui le laissa vivre obscur et méprisé. Son fils, ne pou-
263. vant réveiller son courage, ni plier lui-même son âme à la servitude, se retira dans la salle des ancêtres, où il se donna la mort avec sa femme. Avec lui finit la dynastie des Han, et le fils de Song-chao commença celle des Tsin.

Relations extérieures.

Les Han eurent continuellement à lutter avec les Tartares. La guerre finissait souvent à l'avantage de ces hordes, qui envahissaient, assujettissaient la Chine en partie ou entièrement, comme le firent tour à tour les Hiong-nou, les Turli, les To-po, les Juan-Juan, les Kitat, les You-tchi, les Mongols, les Mantchoux ; plus souvent les Chinois avaient le dessus, et, après avoir repoussé les barbares, ils les poursuivaient par delà les déserts. Alors le gain d'une bataille leur donnait des régions immenses, toujours ouvertes au premier conquérant venu ; les habitants de ces deux lignes de villes qui tracent le chemin de la Perse à la Chine, à travers la Tartarie, payaient aux vainqueurs le tribut qui, d'ordinaire, était perçu par les Tartares. En outre, quand les hordes de ces farouches guerriers se trouvaient dissipées, l'empereur pouvait expédier des garnisons jusqu'aux frontières les plus éloignées.

Les Chinois consolidaient de la sorte une puissance que la division les empêcha ensuite de conserver, et ils acquéraient la connaissance de pays jusqu'alors ignorés. Leur expédition sur la mer Caspienne semble avoir eu pour objet de rendre libre par cette mer le commerce entre eux et les Romains.

D'après les récits des Parthes, les Chinois se figurèrent l'empire romain comme un pays merveilleux, avec des princes très-puissants, une capitale immense, et des habitants dont

le savoir égalait la vertu. Comme jamais, dans leurs excursions, ils n'avaient rencontré que des peuples moins civilisés qu'eux, ils honorèrent cet empire du nom de Ta-tsin, grande Chine, et supposèrent que tout ce qui se trouvait de beau et de bon dans les autres pays venait de là. « On y bat (disent leurs livres) des monnaies d'or et d'argent. Ils trafiquent par mer avec la Perse et l'Inde, en gagnant dix pour un; cependant ils sont loyaux et justes, et n'ont pas deux prix pour les marchandises. Le blé est à bon marché, et il y circule des capitaux immenses. Quand des ambassadeurs étrangers arrivent aux frontières, ils trouvent des voitures aux frais de l'État, et, arrivés dans la capitale, il leur est fourni de l'or pour subvenir à leurs dépenses. Ils désireraient tirer de nous la soie crue, parce qu'ils savent tisser très-finement et teindre parfaitement; mais les *Ases* ne veulent pas y consentir, afin de conserver le bénéfice que leur rapporte la main-d'œuvre. »

Les Ases ne sont peut-être que les Hepthalites. Catussus, leur roi, s'étant adressé à la cour du roi de Perse Chosroès, dans le but de mettre obstacle au commerce des soies, les Sogdiens, afin de leur donner un débouché, déterminèrent les Turbiens à communiquer directement avec les Romains.

Il était naturel, en effet, que les Romains désirassent traiter sans intermédiaire avec les peuples dont ils recevaient la soie; mais les Parthes voulaient se réserver ce trafic. Un seul ambassadeur, envoyé par An-toun (Antonin), roi de Ta-tsin, 167.
arriva à la cour de Huan-ti, après avoir voyagé par mer et traversé le Djy-nan, qui est le Tonkin moderne. Les présents qu'il apporta n'avaient pas une grande valeur : c'étaient des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, des écailles de tortue; aussi l'on pensa que les ambassadeurs avaient gardé pour eux les objets les plus précieux.

Ces relations amicales de l'Occident avec l'Orient furent probablement troublées par les discordes de la nouvelle dynastie et par l'accroissement de la puissance des Perses.

A l'époque où nous nous trouvons, quelques innovations dans les doctrines méritent de fixer l'attention. Le fondateur de la septième dynastie, accomplissant en Chine l'œuvre que 265.
l'école alexandrine tentait dans l'empire romain, épura le culte, en montrant que les *Hou-ti*, c'est-à-dire les cinq premiers empereurs, auxquels on offrit des sacrifices, n'étaient que les cinq éléments des choses; il résolut donc, pour déraciner l'erreur, de détruire les lieux qui leur étaient spé-

cialement consacrés : ce qui fut fait. Il réforma et recueillit les lois, augmenta le traitement des mandarins, pour qu'ils fussent moins tentés de prévariquer, et renouvela la cérémonie dans laquelle l'empereur conduisait la charrue.

Vers cette époque, une secte des Tao-ssé s'imagina que l'homme était d'autant plus parfait qu'il vivait dans une plus grande inaction, et ses adeptes s'interdisaient parfois jusqu'à l'usage des sens. Hi-kang s'étant uni à six autres philosophes, qui avec lui furent appelés les sept sages de Bambou, enseigna que le vide est le principe de toutes choses. Il tournait en dérision les cérémonies, les lois, les king, mettant la félicité suprême dans la satisfaction du corps et l'indifférence pour les événements de ce monde. Yven--tsi, au moment où il jouait aux échecs, apprend la mort de sa mère ; il se fait apporter deux bouteilles de vin, les vide et continue sa partie. Liéou-ling ordonne aux gens de sa suite, dans le cas où cet accident qu'on appelle la mort lui arriverait en voyageant dans son char, de le déposer sur la terre et de poursuivre leur chemin. Le prince de Ueï honora ces sectaires de ses persécutions.

Pan-oeï-pan, sœur du célèbre général Pan-chao et de l'historien Pan-kou, fut instruite dans tout ce que l'on savait de son temps, et rivalisa de science avec ses frères. Mariée à quatorze ans à un jeune mandarin, elle s'appliqua aux soins domestiques, comme doit le faire une femme, ne leur dérobant que peu d'instants pour les donner aux lettres ; mais, devenue veuve, elle se retira auprès de Pan-kou pour se livrer entièrement à l'étude. Ce lettré, en qualité d'historiographe impérial, s'occupait de reviser et de continuer les Annales de Ssé-ma-tsian ; il composait en outre certaines *Instructions sur l'astronomie* et les *Huit modèles*. Sa sœur lui fut d'un grand secours pour préparer les matériaux de ses ouvrages, pour les choisir et les coordonner, ce dont il la récompensa en la citant sans cesse avec éloge. Lorsqu'il tomba dans la disgrâce, comme ami de Téou-hian, pour aller mourir dans une prison, elle fut chargée de continuer l'œuvre de son frère ; on lui fournit à cet effet tous les livres dont elle eut besoin, en lui assignant un traitement; elle put ainsi la terminer et la publier; son *Livre des Han* fut principalement applaudi. L'empereur la donna ensuite pour maîtresse de poésie, d'éloquence et d'histoire, à la jeune princesse destinée à être impératrice ; à cette occasion, elle composa un traité sur les devoirs de la

femme. « C'est à nous, dit-elle (1), qu'appartient le dernier « rang dans l'espèce humaine, réservées que nous sommes « pour les plus humbles fonctions. Anciennement, quand « naissait une fille, on la déposait sur un haillon, et l'on pas- « sait trois jours sans lui donner la moindre attention. Le troi- « sième jour, on visitait l'accouchée, et l'on prenait soin de « l'enfant ; entrant ensuite dans la salle des aïeux, le père avec « la petite fille sur les bras, les amis avec des tuiles et des « briques à la main, demeuraient quelque temps silencieux « devant les effigies de leurs ancêtres, et leur offraient, l'un « l'enfant, les autres les matériaux qu'ils tenaient.

« Si les jeunes filles se connaissent, elles ne se laisseront pas « aller à l'orgueil ; elles resteront soumises à leur place, et, « convaincues de ne pouvoir rien sans le secours d'autrui, « elles s'appliqueront à leurs devoirs sans trouver aucune « tâche pénible.

« Lorsqu'une femme est entrée dans une nouvelle famille, « de nouveaux devoirs lui sont imposés, qui consistent moins à « faire ce qu'on réclame d'elle qu'à prévenir ce qu'on pourrait « exiger. Voulez-vous que votre mari vous respecte, respectez- « le sans restriction. Voulez-vous qu'il vous honore et vous « aime constamment, veillez toujours sur vous-même pour « ne pas lui laisser apercevoir vos défauts, et pour vous en « corriger.

« Quatre qualités rendent une femme aimable : la *vertu*, les « *paroles*, l'*extérieur*, les *actes*. La vertu doit être solide, en- « tière, constante, sans nuage ; elle ne doit avoir rien de fa- « rouche, de rebutant, de rude, ni de puéril et de minutieux. « Que les paroles de la femme soient honnêtes, douces, mesu- « rées ; il ne faut être ni muette ni babillarde. Qu'elle ne dise « rien de trivial et de bas, mais qu'elle ne mette aucune af- « fectation dans son langage. Si son instruction est telle qu'elle « puisse discourir sur les lettres, qu'elle ne fasse pas étalage « d'érudition, car rien ne déplaît comme la femme qui cite à « chaque instant l'histoire ou les livres sacrés, les poëtes et « la littérature ; mais on l'estime si elle est instruite, si elle « ne tient pas de discours futiles, si elle parle des lettres « et des sciences avec brièveté, et par pure condescendance « pour ceux qui l'interrogent.

(1) Le père Amyot a publié une longue dissertation sur cette lettre et la traduction des *Sept articles*, titre de l'ouvrage dont nous détachons ici quelques maximes. (*Mém. sur les Chinois*, t. III, p. 365 et suiv.)

« La beauté rend assurément une femme aimable ; mais elle « ne dépend pas de nous. On est pourtant assez belle pour son « mari, quand on a toujours la voix et le regard doux, le vête- « ment et la personne propres, la parure choisie et bien dis- « posée, le discours et le maintien modestes.

« Que la femme ne se livre qu'à des actions honnêtes et dé- « centes, pour la satisfaction de son mari et le bon exemple de « ses enfants et de ses serviteurs. Qu'elle fasse tout en son « temps, sans pourtant se rendre esclave du moment, sans « précipitation ni paresse, attentive sans inquiétude, gracieuse « sans affectation.

« En passant de la maison paternelle dans celle de son mari, « elle perd tout, jusqu'à son nom; tout ce qu'elle porte, tout « ce qu'elle est, sa personne même, deviennent la propriété « de celui qui lui est donné pour époux. Toutes ses vertus « doivent tendre vers lui; elle ne doit chercher à plaire qu'à « lui seul : vivant ou mort, il doit seul posséder son cœur. « C'est pour cela que le *Livre des lois pour les femmes* dit : *Si « une d'elles a un mari selon son cœur, c'est pour toute la vie; si « elle l'a à contre-cœur, c'est pour toute la vie*. Dans le premier « cas, elle est bienheureuse, et pour toujours; dans le second « cas, elle est à plaindre, car son malheur ne finira qu'avec la « vie.

« Celle qui aime son mari, et se voit payée de retour, obéit « sans effort, tant parce que c'est son penchant, que parce « qu'elle est assurée d'être approuvée de celui à qui elle plaît. « Une obéissance absolue envers son mari, son beau-père et sa « belle-mère peut seule préserver de tout blâme une femme « fidèle d'ailleurs à toutes ses obligations. Que la femme dans « la maison soit absolument une ombre, un simple écho; « l'ombre n'a d'autre forme apparente que celle que lui donne « le corps, et l'écho ne dit que ce qu'on lui fait dire.

« Que la femme de bon sens, et qui désire vivre tranquille, « commence par se rendre supérieure aux ennuis inséparables « de sa condition, en restant convaincue que, quoi qu'elle « fasse, elle aura toujours quelque chose à souffrir de ceux « avec qui elle vit. Qu'elle se persuade que sa tranquillité au « dedans et sa réputation au dehors dépendent uniquement de « l'estime qu'elle aura su se concilier de la part des père et mère, « des frères et sœurs de son mari. Et l'obtenir est la chose la « plus simple : qu'elle ne contrarie jamais les autres; qu'elle « prenne ses propres contrariétés en patience; qu'elle ne ré-

« ponde rien aux paroles dures qu'on pourrait lui adresser; « qu'elle ne porte jamais de plaintes à son mari; qu'elle ne dé« sapprouve rien de ce qu'elle voit ou de ce qu'elle entend, à « moins qu'il ne s'agisse d'une chose absolument mauvaise; « qu'elle condescende aux désirs d'autrui, en tout ce qui n'est « pas contraire à l'honnêteté et au devoir. Le beau-père et la « belle-mère, ainsi que les beaux-frères, quelque méchants « qu'ils soient, devront concevoir de l'estime pour une femme « se conduisant si bien; ils exalteront toujours et partout sa « vertu et son caractère. Cet éloge répété lui assurera imman« quablement le cœur de son mari, la fera respecter des pa« rents, estimer de tous, et citer comme exemple aux autres « femmes. »

CHAPITRE XXII

LES BOUDDHISTES DANS LA CHINE.

Nous avons fait mention, en traitant des opinions religieuses et philosophiques de l'Indostan (1), de la grande réforme de Bouddha, qui, pour rappeler ses sectateurs à un culte plus pur et à une morale d'égalité, osa déclarer la guerre aux croyances établies et aux castes, fondement de la société indienne. Nous allons maintenant revenir à cette réforme, pour la voir sortir de son terrain natal et se propager successivement dans Ceylan, en Chine, au Japon, dans la Corée, dans le Thibet, civiliser quelque peu les Tartares, ne le cédant à aucune autre pour le nombre des prosélytes, et à un petit nombre pour la pureté de sa morale (2).

La grande réforme de Boudha naquit donc, à ce qu'il paraît, six siècles environ avant Jésus-Christ, sur les rives du Gange,

(1) Liv. II, ch. 12.

(2) Selon Balbi, le bouddhisme compte cent soixante-dix millions de sectateurs; selon Hassel, trois cent seize millions. Comme il s'étend à des pays non policés, on ne peut prétendre à un calcul exact.

L'histoire de cette religion était le but principal des études d'Abel Rémusat. Sa mort est venue malheureusement les interrompre; mais on a publié depuis plusieurs de ses travaux, dont nous profiterons dans la présente exposition. Le plus important est le *Foé-Koué-Ki*, relation des royaumes bouddhiques; voyage dans la Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde, exécuté à la fin du quatrième siècle par CHY-FAYAN.

et ses prédications, au midi, ne dépassèrent pas ce fleuve. Les bouddhistes, persécutés, furent contraints de céder Magada et Varnachi aux brahmines prépondérants dans ces contrées, et de s'étendre au dehors de l'Inde. Kotana devint alors le centre de leur culte; de là, se propageant dans les parties méridionale de l'île de Ceylan, il se substitua à l'adoration de Siva et de Vishnou; puis il pénétra à Siam, dans l'Annam, dans la péninsule de Malacca et l'empire des Birmans.

Cette religion s'établit dans le Japon en 552 après J.-C.; plus tard, dans les hautes montagnes du Thibet, où elle assit son trône; elle gagna ensuite les plateaux élevés de l'Asie centrale, et pénétra jusque dans l'empire de Kachemire, qui était la métropole du brahmisme; se répandant de là dans la Sogdiane et la Bactriane, elle se rencontra avec les dieux de la Scandinavie.

Une doctrine morale s'implantait ainsi parmi des nations qui n'en connaissaient aucune; or, comme heureusement peu d'individus étaient en état d'acquérir les vertus de perfection nécessaires à l'anéantissement de soi-même, elle excita du moins à poursuivre les vertus praticables. Les austérités du célibat induisirent à la tempérance même ceux qui ne voulaient pas se priver du sourire d'un fils; la pureté du corps devint une loi, et les animaux furent épargnés, en considération de la métempsycose.

Dès 390 avant J.-C., quelques livres bouddhistes avaient pénétré dans la Chine, où ils étaient traduits; mais soixante-quatre ans seulement après J.-C. (1), l'empereur Ming-ti, de la dynastie des Han, vit en songe un homme de couleur d'or, de taille très-élevée, la tête et le cou resplendissants; ayant tenu conseil avec ses ministres sur cette vision bizarre, l'un d'eux lui dit qu'il se trouvait à l'Occident un être surnaturel, nommé Fo, dont la statue, de couleur d'or, avait six pieds de hauteur. L'empereur se rappela alors cette parole de Confucius : *Le saint sera trouvé en Occident;* il envoya donc quelques personnes dans l'Inde pour s'enquérir de l'être mystérieux qu'il avait vu, de ses lois et de sa doctrine. Les messagers, ennuyés d'un aussi long voyage, s'arrêtèrent dans une île, et, ayant trouvé une idole de Bouddha, ils la portèrent en Chine.

Plus tard, Bodhi-Dhorma, vingt-huitième patriarche, transporta en Chine la religion dont il était le chef, et y mourut

(1) Non pas soixante-cinq : la septième année du règne de Ming-ti.

en 491. Les nouveaux convertis, en voyant le Bouddha chinois placé à côté de l'empereur, le considérèrent comme supérieur à tous les autres, comme le chef naturel du culte et une incarnation légitime de Dieu.

Ce fut un grand scandale pour les lettrés, entichés qu'ils sont des choses nationales et de leurs rites immuables, que cette religion empruntée à l'étranger, et qui bouleversait les formes de la constitution, c'est-à-dire ce qui était à leurs yeux son essence même. Au lieu donc de l'examiner et d'en adopter la pureté, leur opiniâtreté d'érudits la leur fit désapprouver, parce qu'elle n'avait pas été connue de leurs pères, et ils s'employèrent de tout leur pouvoir à en détourner les rois.

Elle trouva néanmoins faveur auprès des grands et parmi le vulgaire, lequel fut moins séduit peut-être par les vérités qu'elle enseignait que par son cortége de superstitions; en effet, de même que la philosophie de Lao-tseu était descendue aux promesses grossières des Tao-ssé, la religion de Fo devint en Chine un moyen de lucre. Ses prêtres, appelés *bonzes*, affectent une grande austérité de vie et de mœurs, pour expier leurs péchés et ceux des autres. Les uns vont avec de grosses chaînes au cou et aux jambes; d'autres se frappent avec d'énormes pierres; il en est qui se font porter enfermés dans des coffres hérissés de clous, où leur corps trouve à peine assez d'espace; or, comme ils prétendent avoir une grande puissance sur les maladies, lire dans l'avenir et connaître surtout les futures migrations des âmes, une dévotion crédule les comble de richesses.

Ils prêchent les cinq préceptes négatifs : ne tuer aucun être vivant, ne prendre jamais le bien d'autrui, ne pas se souiller d'impureté, ne pas mentir, ne pas boire de vin. Outre les œuvres de miséricorde, ils recommandent surtout d'élever des temples et des monastères, de bien repaître les bonzes, et d'invoquer Fo ainsi qu'Amida, son compagnon. Ce dieu est représenté sous des formes diverses, surtout sous la figure d'un dragon, ou encore d'un homme assis avec un ventre énorme, dans le genre de ces statuettes grotesques que la mode fait venir de la Chine, pour être placées sur les étagères, au milieu d'élégantes inutilités.

Mais, si les prières et les vœux ne lui réussissent pas, le Chinois grossier brise son idole; parfois même il intente un procès à la divinité fainéante. On raconte, en effet, qu'un père n'ayant pas été exaucé dans son espoir de guérison pour une fille qu'il

chérissait, accusa le dieu d'être impuissant ou sans foi; les bonzes eurent beau s'efforcer de le calmer, il poussa le procès jusqu'à ce qu'il eût obtenu le bannissement de l'idole et la punition de ses ministres (1).

Le bouddhisme s'adapte aux différents caractères des peuples chez lesquels il s'implante : sévère et rigoureux dans le Thibet et le Japon, dégradé dans la Mongolie, il est doux dans le pays de Siam et dans l'Indostan, où il développe des sentiments de piété, de paix, de patience, de résignation indolente. En effet, les talapoins, sans aspirer à dominer, se contentent d'aumônes pour la rémission des péchés.

Les peuples parmi lesquels il s'étendit se ressentirent de sa mansuétude. Avant Attila, la peine de mort était abolie chez les barbares qui habitaient le territoire actuel des Afghans. Aux jugements de Dieu, dans lesquels les Indiens maniaient des fers rouges ou passaient à travers le feu en témoignage de la vérité, fut substituée l'épreuve d'un médicament qui devait être salutaire à l'innocent, et causer une maladie au coupable. Un roi barbare voulait établir le dogme de l'enfer dans ses États; mais un mendiant bouddhiste l'emporta et détruisit cette croyance. Le bouddhisme enseigne pourtant deux enfers : chacun a seize géhennes, où les tourments sont plus raffinés que ceux dont les croyances du moyen âge ont fourni à Dante les sombres couleurs, et à la suite desquels l'âme reprend le cours de ses migrations.

Voyage bouddhiste.

Nous devons la connaissance de ces derniers renseignements à la relation d'un voyage fait au cinquième siècle par le Chinois Fo-hian, adorateur de Fo, dans le pays où le bouddhisme avait étendu ses rameaux. Il l'avait entrepris dans l'intention de recueillir les livres sacrés de cette religion, en se rapprochant de sa source; de vénérer les lieux illustrés par des légendes ou par des reliques; de visiter les monastères *de la petite et de la grande translation.*

De même que Benjamin de Tudèle ne voit dans le monde entier que les Juifs, Fo-hian ne voit ou ne cherche que les bouddhistes. En l'année 499, se mettant en route avec plusieurs pèlerins de la Chine septentrionale, il traverse le *Fleuve de sable*, c'est-à-dire le grand désert de la Tartarie; puis, tournant au midi, et appuyant toujours vers l'occident, il franchit la chaîne centrale, presque au nord de Kachemire, passe l'In-

(1) LE COMTE, t. II, p. 113.

dus, pénètre dans l'Afghanistan et dans la Perse, retourne vers l'Inde, qu'il coupe d'occident en orient, suit le Gange jusqu'à son embouchure, s'embarque pour Ceylan, et rentre dans sa patrie en touchant à Java; en seize ans, et presque toujours à pied, il avait ainsi parcouru, de l'est à l'ouest, 126 degrés qui font six mille quatre cent vingt-six milles, et, du nord au midi, 63 degrés, c'est-à-dire trois mille sept cent quatre-vingts milles. Parmi ses compagnons, les uns moururent, les autres s'arrêtèrent dans les monastères indiens, et Fo-hian revint seul propager la doctrine dans son pays. « Depuis que Fo-hian, écrit-il, avait quitté la terre de Han (la Chine), beaucoup « d'années s'étaient écoulées; les gens avec qui il avait affaire « étaient tous étrangers; les montagnes, les fleuves, les arbres, « tout ce qui s'offrait à ses yeux était nouveau pour lui; ses « compagnons étaient ou dispersés, ou arrêtés, ou morts. En « songeant au passé, son cœur se remplissait de pensées et de « tristesse. Tout à coup, près d'une image de Ta-do (idole « bouddhique), il vit un homme qui lui faisait hommage d'un « éventail blanc du pays de Tsin; cela lui causa une émotion « telle que des larmes gonflèrent ses yeux. »

Durant une tempête, les brahmines complotent de le déposer dans une île, comme cause de la tourmente; dans une autre navigation orageuse, la seule frayeur qu'il éprouve, c'est que les marins ne veuillent jeter aux vagues les images sacrées et les livres sanskrits qu'il a recueillis ou copiés avec tant de fatigues; puis, arrivé au terme de ses obscurs périls, il s'écrie : *Au souvenir de tout ce que j'ai souffert, mon cœur s'émeut, mais non pour les sueurs que j'ai versées dans les dangers; ce corps fut soutenu par les sentiments qui m'animaient; mon projet me fit exposer ma vie dans des pays où il y a péril continuel pour arriver à l'accomplissement de mes espérances.*

Ce voyage nous apprend combien le bouddhisme avait pris d'extension. Il était déjà établi sur la rive droite de l'Indus, dans le Kafristan, où bientôt il déclina chaque jour davantage, jusqu'à ce qu'il fût supplanté par l'islamisme. Il florissait au sein de l'Inde centrale, bien que des persécutions terribles l'eussent banni des contrées méridionales; mais il y déchut aussi plus tard. La doctrine des Tao-ssé, qui domina dans le Thibet jusqu'à l'instant où le bouddhisme prévalut, avait déjà pénétré dans les pays du Gange (1).

(1) Bien que cela n'entre pas dans son plan, Fo-hian nous fournit aussi

Il montre partout l'influence bienfaisante de cette religion. A Magada, les délégués des chefs du royaume ont établi « des maisons de médicaments, de félicité et de vertu, où les pauvres, les orphelins, les estropiés et tous les malades des provinces trouvent, outre des médecins et des remèdes, de quoi boire et manger selon le besoin. Tout contribue à les soulager, et, quand ils sont guéris, ils retournent chez eux. »

Les mendiants abondent dans les monastères. D'abord les femmes n'étaient point admises à la vie religieuse ; puis on la leur permit, en les soumettant tout à fait aux moines, avec des austérités égales et même plus pénibles. « Que les aliments quêtés soient divisés en trois parts : que le mendiant en donne une à celui qu'il voit pâtir de la faim, et qu'il en porte une autre dans un lieu désert et tranquille, et la dépose sur une pierre pour les oiseaux et les bêtes. »

On s'occupe beaucoup dans ces couvents de dire des rosaires, et l'on y sonne les cloches jour et nuit; chacun a des reliques de Bouddha, dont la plus singulière est son ombre. Parfois, au lieu de réciter les oraisons prescrites, on fait tourner une roue à laquelle elles sont attachées, leur mérite consistant dans le mouvement. Dans quelques endroits même, ces roues tournent seules au moyen de contre-poids, ce qui constitue véritablement une manière de prier à la mécanique.

Dans le pays de Kié-tcia, la nature se plie avec obéissance aux besoins des moines, si bien que le temps se gâte et se met au froid dès qu'ils ont fini de rentrer leur récolte ; aussi le roi fait en sorte qu'ils n'achèvent leur provision annuelle que lorsque les grains de toute la contrée sont mûrs et mis en sûreté. Fo-hian raconte ailleurs ce qui suit : « Quand les rois bouddhistes de l'Inde rendent hommage aux moines, ils se dépouillent de la tiare, eux et les princes de leur famille ; leurs officiers offrent de leurs propres mains les aliments aux pieux reclus, et, après les leur avoir présentés, ils étendent un tapis par terre, se gardant de se placer sur un siége en face d'eux, et ils n'oseraient, en leur présence, s'asseoir sur un lit. Les rois, les grands, les chefs de famille, ont élevé des chapelles pour

quelques renseignements historiques, en rappelant qu'en l'an 87 du Christ, un conquérant chinois envoya Kan-yng sur les bords de la mer Caspienne, pour qu'il allât soumettre un royaume de *Fou-lin*, dont la renommée était parvenue à la Cour céleste, et qui était l'empire romain. Il nous montre aussi les *Yué-ti* (Gètes) faisant la guerre à des populations habitant les rives de l'Indus, pour enlever le vase d'or de Bouddha.

les religieux ; ils leur ont fourni des provisions et des champs, des vergers, des jardins, avec des laboureurs et des bestiaux pour les cultiver. L'acte de ces donations a été gravé sur le fer, et aucun prince n'oserait le violer dans la moindre chose. »

C'est encore là une de ces nombreuses conformités que nous avons signalées entre le bouddhisme et le christianisme (1), qui ont tant de rapports dans leur origine, puis diffèrent ensuite si essentiellement, le premier aboutissant au panthéisme, l'autre au théisme. Le christianisme est une religion de liberté, d'amour, d'action, tandis que le bouddhiste adore un dieu soumis à une loi fatale, dans l'unité ténébreuse duquel sont confondus le bien et le mal, la sagesse et la perversité. Comme l'inaction de l'esprit, dans le bouddhisme, constitue la première des vertus, les autres lui sont subordonnées, et le but suprême est d'arriver à l'extase, au vide, à l'anéantissement.

Le bouddhisme fleurit en Chine sous les Yuen, et de nouveau sous les Mantchoux, aujourd'hui régnants. En 1779, Kien-lung écrivait au grand lama qu'il le considérait comme le chef et le plus saint de ceux qui consacraient leur vie au service du Tout-Puissant, et que son unique désir était d'être compté parmi ses disciples ; or, comme il avait soixante-dix ans, il lui demandait la faveur de pouvoir le contempler avant de mourir, et de prier en sa compagnie. Sa sainteté daigna se rendre aux vœux de l'empereur ; mais, arrivé à la Cour céleste, le grand lama y mourut de la petite vérole.

L'empereur actuel de la Chine a désiré aussi voir le grand lama qui, à peine arrivé auprès de lui, est mort également. Ses fidèles avaient eu la précaution de lui faire désigner son successeur, enfant ravi aux amusements de son âge pour être façonné à ces pénibles honneurs.

CHAPITRE XXIII

DYNASTIES VII, VIII, IX, X, XI, XII ET XIII. (265-907.)

Le dernier des Han *orientaux* ayant été déposé par Song-chao, Zou-wou-ti, fils du vainqueur, commença la dynastie des dynastie.

(1) Voyez t. I, p. 337.

Tsin. Après d'énergiques résistances, il triompha de ses rivaux et des Tartares leurs alliés. Il soumit aussi Nankin et le royaume de Hou, ramenant à l'unité l'empire, qui comprenait alors cinq cent vingt-trois villes ou bourgades, défendues par deux cent trente mille guerriers.

Cinq mille actrices, chargées d'amuser la cour de Hou, corrompirent entièrement Zou-wou-ti, au point qu'il ne songea plus qu'à vivre dans d'insouciantes voluptés. Il se faisait traîner dans un char léger, à travers des parcs immenses, par des moutons dressés à cet effet, et descendait où ils s'arrêtaient, pour souper auprès d'une de ces femmes, qui lui servaient à l'envi des friandises, et cherchaient à faire arrêter les moutons à leur porte, en leur donnant les herbes qui leur plaisaient le plus.

Au milieu de ces lâches loisirs, il laissa les guerres se raviver, et son long règne, comme celui de Hoéi-ti, son fils in-
290. capable, fut sans cesse bouleversé; il périt, dit-on, cent mille Chinois dans ces troubles civils, dont profitèrent les petits princes pour relever la tête, et les ennemis pour faire des incursions.

Liéou-yuan, l'un des chefs des Hiong-nou, après avoir servi dans de hauts emplois les empereurs de Tsin, songea à se rendre indépendant, et peut-être à rétablir la famille des Han, dont il prétendait descendre par les femmes. S'étant appliqué à civiliser ses sujets et à établir des lois, il obtint le commandement de cinq hordes des Hiong-nou, avec lesquelles il se dirigea contre la Chine, dont il se fit proclamer empereur; il eut bientôt fait Hoéi-ti prisonnier, et il le dégrada au point de l'obliger à le servir à table comme échanson; puis il le fit périr par le poison. Il se livra aux plus grandes cruautés, et malheur à qui aurait osé lui adresser des représentations! Cependant les ministres vinrent une fois le trouver, en faisant apporter leurs cercueils à la porte du palais, et lui montrèrent qu'il méritait le titre de tyran. Il les écouta et les récompensa; mais il ne changea rien à sa manière d'agir.

Les grands du royaume jurèrent, en buvant du sang, de réunir leurs forces pour soutenir la famille impériale. Liéou-yuan étant mort, son fils Liéou-tsan fut tué par son ministre, qui, après avoir insulté et brûlé les cadavres de ses prédécesseurs, proclama Yuen-ti, rejeton des Tsin; comme ce prince transporta le siége de l'empire de Ho-nan à Nanking, les mem-

bres de sa famille furent désignés sous le nom de Tsin *orientaux*. 317.

Le calme ne se rétablit pas. Le fils de Liéou-tsan, qui donna à sa dynastie le nom de *Tchao*, continua la guerre contre les Tsin, secondé par la vaillance de Chi-lé, chef intrépide des Hiong-nou; mais ce guerrier, récompensé par des outrages, songea à employer son épée dans son propre intérêt; ayant donc renversé Liéou-tsan, il substitua sa famille à celle de Tchao; elle domina trente-trois ans dans le nord-est de la Chine, et fut enfin renversée par les Ueï.

On raconte que le prince de Tchao construisit dans Yé un palais d'une somptuosité inexprimable, avec des murs de marbre fin, et des plafonds enduits de vernis splendides; les clochettes suspendues autour des corniches étaient d'or, les colonnes d'argent, les portières couvertes de perles. Quand cet édifice, auquel travaillèrent les artistes les plus habiles, eut été terminé, le prince y plaça de belles jeunes filles qu'il avait choisies dans les familles des mandarins et même parmi le peuple. Mille d'entre elles, montant des chevaux magnifiquement enharnachés, formaient sa garde et l'accompagnaient dans ses voyages. Ce palais était habité par plus de dix mille personnes, astrologues, devins, artisans, et tous étalaient continuellement la parure la plus brillante.

Plusieurs empereurs, dont les règnes furent troublés par des soulèvements continuels, portèrent successivement la couronne; circonvenus par des eunuques et leurs ministres, ils s'occupaient d'argumenter avec les bouddhistes, ou de chercher avec les Tao-ssé le breuvage d'immortalité.

Liéou-you, né de parents pauvres, mais doué d'un esprit vif et intelligent, apprit à lire et à écrire sans maître, et s'enrichit de connaissances variées; honteux d'une position qui le réduisait à vendre des sandales de bois pour vivre, il s'enrôla comme soldat, et se signala par sa valeur, surtout contre Soung-hen, 400
pirate redoutable, qu'il débusqua du Kiang, d'où il voulait remonter jusqu'à la métropole de l'empire. Mis à la tête de l'armée, Liéou-you repoussa les nombreux compétiteurs au trône des Tsin, et fut, en récompense de ses services, nommé prince du Sung. Il poursuivit le cours de ses victoires; mais ayant 418.
marché contre le prince de Hia, il vit son entreprise échouer par la faiblesse de l'empereur Nang-ti; pour se venger, il le fit étrangler, et lui substitua son frère Kong-ti, qui, redoutant un sort pareil, traça sur un feuillet de papier rouge son abdi-

419. cation ; ce fut ainsi que finit la dynastie des Tsin, après cent cinquante ans d'une domination faible et agitée. Liéou-you ordonna à Tciang-ueï de porter le poison au monarque déchu; mais Tciang-ueï, n'osant ni désobéir à son nouveau maître ni donner la mort à l'ancien, but lui-même le breuvage fatal. Alors Liéou-you ordonna à Kong-ti de se tuer, et, comme il répondit que la religion de Fo lui défendait le suicide, il le fit égorger.

VIIIe dynastie 420. Liéou-you commença la nouvelle dynastie des Sung; héros sur le champ de bataille, habile dans le gouvernement, sans orgueil ni ostentation, fidèle aux anciennes doctrines, magnanime et bienfaisant, il aspirait au titre, si souvent prodigué et si rarement mérité, de père du peuple; mais il mourut après avoir régné deux ans. Chao-ti, son fils dégénéré, fut bientôt déposé, mis à mort, et remplacé par son frère Uen-ti, auquel les
424. historiens ne reprochent que la protection qu'il accorda aux bonzes.

Un lettré lui dit un jour : *Il y a quatre cents ans que la secte de Fo s'est glissée dans l'empire, où elle s'est tellement étendue qu'il n'y a pas de bourgade où elle n'ait des tours et des temples: que de bois, que de pierres, de briques, de fer et de plomb consommés! Combien de bronze, d'or et d'argent employés pour les idoles qu'on y adore! Votre Majesté ferait bien de démolir ces édifices et de réparer ses monuments publics avec leurs matériaux.* L'empereur n'en fit rien; mais il construisit un vaste collége, qui fut une pépinière de personnages illustres. Il renouvela l'usage d'élever à la cour des vers à soie avec les mûriers des jardins royaux, effeuillés par l'impératrice elle-même; c'était elle aussi qui travaillait de ses mains la soie dont on tissait les étoffes pour le grand sacrifice au ciel.

Dans le changement de dynastie, divers princes s'étaient soulevés, et, dans le Nord surtout, les Ueï fondèrent un empire. Uen-ti soutint contre eux des guerres continuelles, jus-
453. qu'au moment où il fut tué par son fils aîné, qui lui-même reçut la mort de son frère Hiao-wou-ti. Parvenu au trône par un crime, ce prince songea à détruire le foyer des troubles intérieurs, en disciplinant ses parents, qui, possesseurs de vastes domaines, étalaient un luxe impérial et commandaient despotiquement à leurs vassaux. Il leur représenta que leurs divisions pourraient frayer la route à quelque autre famille, et les engagea à renoncer à cette puissance excessive, ce qu'ils firent. Cette concession ayant fortifié l'autorité impériale, il se vit

respecté par les Ueï et les États voisins, et le pays prospéra. Son fils Fi-ti, libertin effronté, gâta son ouvrage et eut un digne successeur dans Ming-ti, prince cruel et sans pudeur, qui 465.
introduisait des amants auprès de ses femmes, qu'il était impuissant à féconder. Il laissa le trône à Liéou-you, engendré de la sorte, en le recommandant à Siao-tao-ching, qui était son premier ministre et le général de ses armées ; mais celui-ci, qui aspirait au trône, se débarrassa des deux fils supposés de Ming-ti, et de tous ceux qui pouvaient traverser ses projets. La dynastie des Sang fut alors éteinte, et celle des Tsi commença avec le nom de Kao-ti (1).

Kao-ti établit sa cour à Nankin ; il disait : *Que je règne seulement dix années, et je rendrai l'or aussi commun que la fange;* IXe dynastie. 483.
mais il mourut la quatrième année de son avénement. Wou-ti, son fils, décréta que les mandarins ne resteraient pas en fonctions plus de trois ans, et que leur administration serait soumise à un contrôle.

Sous son règne parut le lettré Fan-tchin, adversaire acharné des bonzes ; pour les contredire, il enseignait la fatalité, et proclamait que tout périssait avec le corps. Un fils de l'empereur, qui l'avait toujours à ses côtés, lui demanda un jour comment il pouvait expliquer par sa doctrine la condition diverse des hommes : *La vie*, répondit-il, *ressemble aux fleurs des arbres, qui d'abord sont des boutons, puis éclosent, s'épanouissent, et finissent par être emportées par le vent. Parmi les hommes, quelques-uns sont comme les draperies du lit; d'autres, comme les tréteaux qui le soutiennent. Prince, vous êtes la couverture ; mes pareils sont les tréteaux par lesquels vous êtes soutenu. Quoique différents par la richesse et l'usage, leur principe et leur fin sont les mêmes. L'aspect de l'homme est l'indice de ses pensées. Les pensées sont les instruments dont il se sert pour entreprendre quelque chose. Les pensées sont comme le tranchant du sabre. Quand le sabre est détruit, le tranchant ne l'est-il pas aussi ?*

Il ne manquait pourtant pas d'à-propos et de sagesse dans les conseils qu'il donnait. Un jour le prince vit, en revenant de la chasse, un champ d'épis mûrs ; il en cueillit quelques-uns et les montra à Fan-tchin : *Ils sont beaux*, dit le lettré ;

(1) *Tsi-tsou-cao-hoang-ti*, c'est-à-dire le grand empereur très-sublime, titre commun à plusieurs fondateurs de dynasties. Les Chinois disent seulement, par abréviation, Kao-ti, ou bien, pour le distinguer des autres empereurs du même nom, ils y ajoutent celui de sa dynastie, et l'appellent *Tsi-kao-ti*.

mais vous ne faites attention qu'à leur beauté, non aux fatigues qu'ils coûtent. Si vous pensiez de combien de sueurs votre peuple les a baignés durant trois saisons, vous prendriez ces chasses en dégoût.

Les empereurs Ueï restaient en possession de la partie septentrionale du Chan-si. Ils avaient, en conséquence, de fréquentes relations avec l'Asie moyenne et occidentale, recevant des ambassades de la Perse, de la Transoxiane, du pays des Alains et de l'Inde; mais les partis, sans cesse aux prises, ne purent jamais avoir la paix ni en laisser jouir les autres. Le pays néanmoins se trouvait alors gouverné par un prince dont les intentions étaient les plus pacifiques, et qui disait : *Si mes prédécesseurs prolongèrent autant la guerre, ce fut pour consolider la paix. Maintenant que tout est tranquille, je n'approuverai jamais que l'on trouble cet état de choses pour un léger motif.* Il s'occupa de préférence à rétablir la discipline et à abaisser des favoris indignes. Désireux de s'instruire, il avait toujours, soit à cheval, soit en litière, un livre à la main; il réunit un jour tous les vieillards de ses États, leur donna un banquet, où il s'assit avec eux, et interrogea leur prudence et leurs souvenirs, tant sur le gouvernement que sur les mandarins.

Un ambassadeur, questionné par lui au sujet de la dynastie des Tsin, répondit : *Elle n'a pas fait grand bien au pays; elle s'est élevée non par le mérite, mais par la fortune, et ne pourra se maintenir longtemps. Elle gouverne d'une manière rude et vulgaire. Il y a une infinité de charges, et il ne se trouve personne pour les bien remplir. Rien ne paraît stable et régulier. Le peuple murmure, et aspire à changer de maître.*

494. En effet, les Tsin ne durèrent pas. Mung-ti, un des pires tyrans, acquit le trône et s'y soutint par la cruauté. Pao-kiouan,
499. son fils, se souilla de toutes les ignominies. Siao-y, son général, avait bien défendu l'empire contre les Ueï, mais l'empereur le fit empoisonner. Alors son frère Siao-yan, craignant le même sort, prit les armes, et, appuyé par les mécontents,
502. déposa Hoti, frère de Pao-kiouan, se fit reconnaître empereur, et commença la dynastie des Liang.

X° dynastie. Wou-ti (c'est le nom qu'il prit) rendit à l'empire son éclat. Il rétablit les communications avec l'Asie méridionale, en envoyant fréquemment des vaisseaux à l'île de Ceylan et dans les ports de l'Inde; il reçut aussi des ambassades de la Perse et du centre de l'Asie. Voyant les croyances nationales altérées

par le bouddhisme et les Tao-ssé, les disputes incessantes et les persécutions ajouter sans cesse aux maux qui minaient le pays, il songea à raviver la philosophie de Confucius, considérée toujours comme la seule légale; alors il fit construire une salle en l'honneur de ce grand homme, ouvrir des colléges dans chaque ville pour donner des leçons d'histoire, pour commenter l'antiquité et les King. Il ne finit pourtant pas son règne sans s'être laissé séduire par les bonzes, à tel point que, afin de pouvoir discuter avec eux, il se renferma dans un monastère pour y vivre selon leurs règles. Les grands se plaignirent et voulurent qu'il revînt au gouvernement; mais les bonzes s'y opposèrent, soutenant qu'il avait fait profession, et il ne put se délier qu'en payant une grosse somme. De son côté, l'impératrice, ayant coupé ses cheveux, s'était faite aussi bonzesse, et avait bâti un monastère, pouvant contenir mille religieuses, sous le nom de *Paix éternelle;* mais, reconnue coupable de graves méfaits, elle fut noyée, une grosse pierre au cou. L'empereur ne tarda point à reprendre sa vie rigoureuse. Il mangeait une seule fois par jour, et seulement des herbages, du riz et des fruits; il s'habillait de simple toile, parlait avec modestie, même à ses domestiques et aux eunuques. Il ne condamnait personne à mort, par respect pour la métempsycose; il défendit même qu'on tuât des bœufs et des moutons, fût-ce pour le sacrifice, et ordonna de leur substituer de la farine.

Ses sujets en conçurent du mécontentement; le général Héou-king, s'étant révolté, s'empara de Nankin et de l'empereur lui-même, qu'il laissa mourir de faim, à l'âge de quatre- 550.
vingt-seize ans.

Héou-king s'intitula roi de Honan, et plaça sur le trône impérial Kian-nen, fils de Wou-ti; néanmoins, peu de temps après, il le déposa pour l'étouffer, et prit lui-même le titre d'empereur de Han; mais Huen-ti, autre fils du Wou-ti, fut soutenu par les grands, qui saisirent le rebelle, lui coupèrent la tête, et livrèrent son cadavre, après l'avoir accablé d'ou- 552.
trages, aux fureurs sauvages de la populace. Yuen-ti transféra sa capitale à Kiang-ling; mais Tchin-pa-sien, le général qui avait vaincu Héou-king, s'étant allié avec les Ueï septentrionaux, l'attaqua et l'enferma dans la ville où il faisait sa résidence. L'empereur sortit alors de la solitude dévote où il vivait dans le vasselage des bonzes, et tenta la chance des armes; mais, voyant que tout espoir était perdu, il brisa son épée, et

mit le feu à la bibliothèque, qui contenait cent quarante mille volumes, en s'écriant que c'en était fait des sciences et de l'art militaire; puis il alla se livrer au vainqueur, qui le fit mettre
555. à mort et traita de même King-ti, qui lui succéda et fut le dernier des Liang.

XIe dynastie. 557. Ce prince avait cédé ses droits à Tchin-pa-sien, premier empereur de la dynastie Tchin, qui régna trente-trois ans, et protégea les sciences et les bonzes, tandis que l'empereur du pays septentrional les persécutait.

560. Uen-ti, son fils, sut se faire aimer et respecter; il ordonna d'annoncer les heures de la nuit en frappant des coups sur un tambour, comme on le pratique aujourd'hui encore; mais il eut des successeurs insouciants et dissolus. Dans le nord aussi, l'empereur Eou-tchéou se livrait à un faste immodéré. Il édifia trois tours dont la hauteur dépassait cent pieds, avec plusieurs salles ornées de tout ce qu'il y avait de plus précieux, et où jaillissaient des eaux limpides, au milieu de fleurs de toutes les saisons; c'était là qu'il consumait ses jours au milieu de plaisirs somptueux. Yang-kien, son beau-père et son premier ministre, déjà prince de Soui, le déposa, puis marcha contre les Tchin, dont l'empereur ne crut pas d'abord au péril; mais, lorsqu'il le vit approcher, il descendit avec ses femmes au fond d'un puits, d'où on le tira avec risée. Il fut dé-
589. posé, et, la dynastie des Tchin finissant avec lui, celle des Soui commença.

XIIe dynastie. Le nord et le midi se trouvèrent ainsi réunis en deçà et au delà du Kiang, et la Chine redevint une nation puissante. Le nouvel empereur, qui prit le nom de Uen-ti, était illettré, mais doué d'un esprit ferme; il mérita d'être compté parmi les meilleurs princes. Tempérant et bienveillant, il obtint la confiance de ses sujets, réforma la musique et l'éloquence, promulga un nouveau code, conforme aux prescriptions des trois premières dynasties; trouvant qu'il y avait trop de colléges entretenus aux frais de l'état, il les supprima, à l'exception de celui de la capitale, et convertit les églises en greniers, que l'on remplit au moyen de l'argent qui servait à l'entretien des colléges et avec la portion de riz et de blé que chaque famille devait y déposer comme fond de prévoyance.

Ennemi, non des lettrés, mais de la tourbe qui en usurpait le nom, aux dix mille volumes réunis par les Eou-tchéou il en ajouta autant, qui avaient été achetés ou conquis par lui. Le lettré Vang-tong lui proposa douze moyens de conser-

ver la paix; mais il ne les approuva point. Alors ce conseiller, quittant la cour, se mit à enseigner, et acquit un tel renom que Uen-ti désira l'avoir près de lui; mais le sage refusa, en disant : *Je suis né dans une maison ouverte au vent et à la pluie. Peu de terrain suffit à me nourrir, tant bien que mal; occupé du reste à l'étude des livres et à la recherche de la véritable doctrine, je vis avec mes disciples, et je suis l'homme le plus content du monde. Quant à ce qui est de gouverner les peuples, ayez le cœur droit et sincère, sans désirer autre chose que le bien. Ma plus grande joie est celle de vous savoir soigneux de conserver la paix. Je ne souhaite pas d'emplois; ils sont trop dangereux; en instruisant la jeunesse, je rends à l'État un service d'une grande importance.*

Uen-ti fut assassiné, avec son fils aîné, par son second fils, 605.
qui régna sous le nom de Yang-ti. Aux plaisirs de la chasse, de la musique et des femmes, le nouvel empereur associa le soin des affaires publiques. Il fit réparer la grande muraille, et défendit de porter les armes, loi qui n'est pas encore abolie. Les trésors paternels lui servirent à bâtir Lo-Yang, où il transféra sa résidence, et deux millions d'individus furent employés à transporter des pierres d'une distance très-éloignée. Il fit reviser par cent lettrés et *réimprimer* tous les livres de guerre, de politique, de médecine, d'agriculture. La bibliothèque impériale s'accrut par ses soins jusqu'au nombre de cinquante-quatre mille volumes, et il exclut des emplois militaires et civils quiconque n'avait pas le grade de docteur. Il vainquit les rebelles du Ton-kin, envahit le royaume de Siam, et trouva dans la capitale d'immenses richesses, ainsi que dix-huit idoles d'or massif. Le roi de Corée fut contraint de lui rendre hommage, et d'autres princes étrangers se mirent sous sa protection.

Ce Sardanapale de la Chine passait tour à tour des voluptés à l'exécution de grands desseins; on ne pouvait rien voir de plus magnifique que son palais, dont le jardin avait vingt lieues de circuit. Au milieu était un grand lac entouré de collines, sur chacune desquelles s'élevaient de beaux kiosques ouverts et de vastes appartements de bambous; des fleurs cultivées avec art y entretenaient un éternel printemps. Il se rendait aux différents palais construits dans cette vaste enceinte, accompagné par des troupes de concubines, à cheval, comme lui, jouant des instruments et caracolant. Les barques somptueuses à son usage auraient occupé une longueur de soixante

milles. Au faste des édifices il ajouta l'utilité de deux greniers publics, dont l'un avait deux lieues de tour. Afin de se procurer les matériaux nécessaires à ses constructions, il ouvrit des canaux qui, en réunissant les rivières de second ordre avec le fleuve principal, contribuèrent encore à la prospérité de l'empire du Milieu. Il fit fleurir le commerce intérieur, et les peuples d'Occident accoururent trafiquer dans la ville de Kan-tchou, sous l'inspection de magistrats particuliers. D'après les renseignements fournis par ces fonctionnaires, on put tracer une carte représentant les quarante-quatre principautés qui subsistaient alors, avec les routes conduisant de l'Empire Céleste au centre de l'Asie : une de ces routes se dirigeait vers le pays des Oïgours orientaux ; une autre, vers celui des Oïgours occidentaux ; une troisième, vers la principauté de Chen-chen, envahie maintenant par les sables.

Ces informations inspirèrent à Yang-ti le désir de se voir révéré de l'Occident ; alors, tant par ses ambassadeurs et ses dons splendides que par la force, il rendit à la Chine la prépondérance qu'elle exerçait sur l'extrême Asie avant d'avoir été morcelée.

Mais ses nombreuses constructions le contraignirent à charger les peuples de nouveaux impôts ; chaque famille dut fournir un homme de quinze à cinquante ans ; les soldats eux-mêmes furent obligés de travailler, moyennant un supplément de solde. Tous finirent par se fatiguer ; le pays fut bouleversé ; cent compétiteurs aspirèrent au trône, et formèrent autant

XIII[e] dynastie d'États indépendants. Li-yuan, de l'antique famille des Li, rassembla des forces imposantes, battit plusieurs chefs rebelles, et déposa Yang-ti ; puis, après avoir détruit les Soui et les douze petites dynasties, il commença celle des Tang, sous le nom de Kao-tsou. En voyant le magnifique palais des rois ses prédécesseurs, il s'écria : *Périsse un édifice qui n'est propre qu'à amollir le cœur d'un prince et à fomenter sa cupidité !* et il y fit mettre le feu.

Il fit élever un temple à Lao-Kiun, pour lequel il avait une grande piété ; par ses ordres, cent mille bonzes durent se marier, afin de fournir des hommes à son armée. Après avoir dompté ses ennemis, il abdiqua en faveur de son fils Li-chi-min, auquel il avait dû une partie de ses victoires, et qui sut répondre par la générosité aux attaques envieuses de ses frères ; aux calomnies, par de nouveaux triomphes, en repoussant les invasions réitérées. Assailli enfin les armes à la main

par ses frères eux-mêmes, il fut réduit à leur faire la guerre et les extermina.

Il est compté parmi les plus grands héros de la Chine, qu'il gouverna sous le nom de Taï-sung (1), en l'étendant vers l'Occident; pour tenir en bride les Tou-kou-koen, descendance des princes de Sian-pi, ainsi que les Thibétains, qui commençaient alors à s'agiter et menaçaient d'interrompre les relations commerciales avec l'Occident, il établit au centre de l'Asie quatre *schin* ou gouvernements militaires, dans les contrées entourées des montagnes neigeuses de Tsung-ling et de Tian-Chan. Les pays à l'ouest et au nord de ces gouvernements se soumirent aux Chinois, qui, dès lors, eurent sous leur obéissance tout le vaste espace compris entre le grand empire et la Perse, laquelle, avec la mer Caspienne, forma leur limite à l'ouest; vers le nord, ils touchaient à l'Altaï et au Tang-nou en embrassant la Sogdiane, le Turkestan, partie du Khorassin, et les pays traversés par la chaîne de l'Indou-kousch.

A l'intérieur, le fils du Ciel était le chef d'un grand nombre d'États féodaux gouvernés par des princes, dont seize de premier rang, appelés vice-rois (*Tou-tou-fou*), et soixante-douze de moindre importance. Ses troupes étaient réparties en cent-vingt-six camps militaires. Ces princes recevaient de l'empereur leurs lettres patentes, le sceau et la ceinture; mais, du reste, ils administraient à leur gré, envoyant à certaines époques des ambassades et des présents à la cour, et s'obligeant à maintenir leurs provinces en paix.

Ces vassaux n'étaient pas les seuls qui rendaient hommage à Taïsung; il faut y joindre encore ceux du Népal et et du Magada (Behar), dans l'Inde. Yiezdedgerd, schah de Perse, chassé par 638.
les Arabes, chercha un refuge à Fergana; le Fou-lin lui-même, c'est-à-dire l'empereur romain, envoya en présent à 643.
Taï-sung des cristaux couleur de pourpre (*rubis*) et des émeraudes. Les agrandissements des Arabes (*Taschi*) ne restèrent pas ignorés des Chinois; leurs annales mentionnent qu'ils envahirent le territoire des Romains, défirent leurs armées et les soumirent à un tribut: tant volait au loin la re-

(1) Klaproth l'appelle Wen-vou-ti, nom qui ne lui est donné dans aucun livre chinois. Cet écrivain s'est écarté pour d'autres noms encore de la leçon commune, sans motif; il donne, par exemple, au fils de Taï sung le nom de Hiao-ti, au lieu de celui de Kao-tsung.

nommée de ces Bédouins, resserrés naguère entre deux golfes et le désert !

Corée. Taï-sung eut aussi des démêlés avec la Corée (*Kao-li*). Cette vaste péninsule oblongue, qui a la Chine à l'Ouest et le Japon à l'est, environnée de cent cinquante îlots épars dans la mer Jaune et dans celle du Japon, aussi étendue que l'Italie, se trouve sous la même latitude; mais elle est si froide à cause des montagnes, qu'il faut, durant l'hiver, y creuser des galeries sous la neige, pour communiquer d'une maison à l'autre (1). Elle renferme environ huit millions d'habitants, distribués dans quarante et une principautés, où l'on compte trente-trois villes de première classe, trente-huit de second ordre, et soixante-treize plus petites.

Elle doit sa culture intellectuelle aux Chinois, dont la langue, l'écriture et la doctrine y sont en usage parmi les lettrés, que distinguent deux plumes sur leur bonnet; le peuple parle un idiome qui lui est propre, et dans lequel se trouvent mêlés beaucoup de mots chinois et mantchoux. Il s'habille à la manière des Chinois : une robe longue ouverte avec de grandes manches, un bonnet carré, et des espèces de guêtres en cuir, en coton ou en soie. Les riches se coiffent d'un chapeau à très-larges bords et de forme pointue; ils ont la barbe longue, les cheveux ras, et les femmes réunissent les leurs en grosses tresses à la nuque. Les Coréens bêchent soigneusement le sol jusqu'au sommet des montagnes, soutenant la terre à l'aide de petits murs. Le riz est la culture ordinaire et l'aliment le plus général.

Ils paraissent descendre d'une nation jadis très-puissante au cœur de l'Asie, et appelé Sian-pi, au sud de laquelle habitait un peuple désigné par le nom de Han.

Ki-tsou, oncle du dernier empereur Chang, avait été mis en prison par l'ordre de celui-ci, parce qu'il désapprouvait sa
1122 ap. J.-C. conduite ; Wou-uang espéra donc, lorsqu'il eut usurpé le trône, trouver en lui un ami et le faire son premier ministre. Mais il répondit qu'ayant servi les Chang, auxquels sa famille était

(1) KLAPROTH a publié en 1832 la traduction du *San-kokf-tsou-ran-to-sets*, ou Aperçu général des trois royaumes. HAMEL avait publié en 1668, Rotterdam, un précis de ce pays : *Journal van de ongelukkige voyagie van tiacht de Sperwer, gedestineerd nu Tayowan in t'taar* 1653 : *hoe, t'selve iacht opt' Quelpaerts eyland is gestrant; als mede een pertinente beschryvinge der landen, provintien, steden ende fortem leggende in t' koningryk Corea.*

redevable de toute sa fortune, jamais il ne passerait au service du destructeur de ses maîtres. Wou-uang, admirant sa fidélité, le fit roi de la Corée, dont il civilisa les habitants. On ignore les vicissitudes du pays sous ses successeurs, qui régnèrent dans le nord-ouest de la péninsule jusqu'au quatrième siècle avant J.-C., époque à laquelle ils furent assujettis aux petits rois de Yan. Quand les Tsin eurent été détrônés, beaucoup de Chinois cherchèrent la tranquillité dans cette contrée; plus tard, l'empereur Wou-ti en fit une province de la Chine.

Trente-huit ans avant J.-C., un homme né miraculeusement s'empara de l'ancien royaume de Ki-tsou, qu'il nomma Kao-li, et y fonda une dynastie qui dura jusqu'en 667; elle fut renversée par les Chinois, qui établirent des vice-rois dans le pays.

Dix-huit ans avant J.-C., le royaume de Pé-tsi s'était formé au sud-ouest; il fut détruit en 660 par les Tang chinois.

Le royaume de Sin-lo, au nord-est, était plus ancien; fondé cinquante-sept ans avant J.-C. par des étrangers venus par mer, il se soumit dans le troisième siècle aux Japonais, qui étendirent leur domination sur une grande partie de la péninsule.

La religion de Bouddha fut introduite dans le Kao-li en 372, douze ans après dans le Pé-tsi, et dans le Sin-lo en l'an 528. Bien que les bonzes soient tenus dans la sujétion et contraints de bâtir leurs temples en dehors de l'enceinte des murailles, le mépris qu'on leur témoigne ne les détourne pas de leur vie austère et de leurs cérémonies multipliées. Ils ont des couvents qui comptent jusqu'à cinq cents cénobites, dont quelques-uns sont rasés tout à fait et ne mangent jamais de viande; s'ils font mine de regarder une femme, ils reçoivent la bastonnade et sont chassés du monastère. Une fois admis, on leur applique une marque indélébile pour les faire reconnaître s'ils rentraient dans la vie civile. La plupart subviennent comme ils peuvent à leur entretien, soit en instruisant de jeunes garçons, soit en se livrant à quelque menu trafic, et les vieux mendient. Le gros du peuple s'en tient à une espèce d'idolâtrie grossière, sans autre culte que de brûler devant des idoles quelque bois odorant et de leur faire des saluts.

Les habitants de ce pays étant depuis tant de siècles assujettis à la Chine, surtout depuis l'avénement des Tartares à l'empire, ils ont contracté les vices de la servitude, le goût des plaisirs ignobles, la fraude, la lâcheté. Les femmes, moins gardées

qu'à la Chine, peuvent aller à pied et prendre part à la conversation. Le commerce y est très-actif avec le grand empire et le Japon ; comme la mer entoure le pays, chaque ville est obligée de tenir toujours un navire équipé. Les Coréens ont des connaissances si restreintes que le monde, selon eux, ne se compose pas de plus de douze royaumes, qui se sont soustraits à la domination de la Chine, et leurs cartes n'indiquent point de terres au delà de Siam. Si les Européens viennent à leur parler de tant d'États florissants dans les différentes parties du monde, ils se mettent à rire, en répondant : *Quoi donc? faudra-t-il compter chaque îlôt pour un royaume, chaque hameau pour une ville? Comment, s'il en était autrement, le soleil pourrait-il éclairer tant de pays dans un seul jour?*

Kaï-sou-wen, grand de cette contrée, ayant assassiné le roi, Taï-sung marcha contre lui pour le punir, et entra dans la Corée, qui fut ensuite (650) soumise par Kao-tsung, son successeur (1).

Taï-sung était aussi valeureux à la guerre que généreux et prudent durant la paix. *Je crains sur toutes choses*, disait-il aux grands, *que la gaieté ou la mauvaise humeur ne m'entraîne à récompenser ou à punir mal à propos. Je vous invite donc de nouveau à m'exposer franchement en quoi je pèche, et vous devez de même écouter les avertissements qui vous sont donnés par d'autres sur vos défauts.*

Avant de signer une sentence capitale, il s'imposait un jeûne de trois jours, s'abstenant de musique et d'autres divertissements ; ayant lu que la bastonnade appliquée sur le dos est nuisible aux parties nobles, il ordonna de l'infliger plus bas. Il destina aux lettrés un vaste édifice dans son palais, afin qu'ils pussent composer à loisir, ou recueillir ce qu'avaient de mieux les ouvrages publiés ; à certaines heures, la multitude pouvait y venir entendre l'explication des livres saints, donnée quelque-

(1) On lit ce qui suit dans le *Tong-kué-tong kien*, ou *Miroir général des pays orientaux* : « Dans la dixième année du règne de Mou-sing, roi de Corée (607 de J.-C.), une montagne s'éleva du fond de la mer, au midi de la Corée. Quand elle commença à surgir, les nuages et la vapeur obscurcirent l'air, et la terre trembla avec un fracas semblable à celui du tonnerre. Au bout de sept jours et de sept nuits, l'obscurité se dissipa. La montagne avait cent *changs* (mille pieds) de hauteur, et quarante *li* (quatre lieues) de tour ; on n'y voyait ni herbes ni plantes. Une fumée épaisse enveloppait sa cime. L'empereur envoya pour l'examiner le savant Tien-kong, qui, en étant descendu, en leva le dessin et le présenta au monarque. » (*Mémoire de M. Julien à l'Académie*, lu le 8 juin 1840.)

fois par le roi lui-même ; en outre, il construisit dans sa capitale un collége où l'on élevait jusqu'à dix mille jeunes gens, parmi lesquels les fils de plusieurs princes étrangers ; il fit faire pour leur usage une édition des livres canoniques et classiques, dont le texte fut accompagné de commentaires d'une grande autorité, qu'un grand nombre de savants tirèrent des meilleurs auteurs en tout genre, surtout de ceux qui fleurirent sous les Han.

Afin que la paix ne fît pas perdre l'habitude de la guerre, il institua partout des académies militaires, où l'on devait s'exercer principalement au tir de l'arc, l'arme spéciale du grand empire ; lui-même prenait part à ces exercices, et il répondait à ceux qui l'exhortaient à ne pas exposer sa personne : *Je me considère dans mon empire comme un père dans sa famille, et je porte tous mes sujets dans mon sein comme mes fils. Pourquoi donc craindrais-je ?* Il diminua les impôts, ordonna et résuma le code civil, le code criminel et les coutumes ; il partagea l'empire en dix provinces, dans lesquelles on comptait mille neuf cent soixante-neuf villes, et distribua l'armée en huit cent quatre-vingt-quinze corps, avec des magasins pour leur entretien ; il pourvut à la subsistance des vieillards et des infirmes, combla les hommes de mérite de ses dons. Il gratifiait ceux qui montraient de la piété filiale de cinq grandes mesures de riz, et faisait graver sur le seuil de leur maison le nom de la vertu dont ils étaient les modèles.

Il écrivit lui-même le *Miroir d'or*, traité sur l'art de régner, dont quelques maximes pourraient être méditées utilement par plus d'un souverain : « Appliqué chaque jour aux affaires pu-
« bliques, écrit-il (1), je me plais le reste du temps à pro-
« mener ma vue et ma pensée sur l'histoire du passé ; j'exa-
« mine les mœurs de chaque dynastie, les bons ou mauvais
« exemples de chaque prince, les révolutions et leurs causes,
« et j'y trouve toujours du profit. Quand je recherche pour-
« quoi, tous les princes désirant régner tranquillement et
« transmettre leur rang à une postérité nombreuse, on ne
« voit partout que des troubles et des bouleversements, je
« trouve que la cause en est le plus souvent dans le peu de
« soin que les princes apportent à méditer sur eux-mêmes, et
« dans leur répugnance à entendre la vérité ; ce qui, en les

(1) Le père Hervieu a traduit quelques passages de ce livre pour le recueil du père Du Halde.

« aveuglant sur leurs devoirs et sur leurs fautes, entraîne leur « ruine.

« Pour éviter cela, après avoir lu dans l'histoire les règles « d'un bon gouvernement et les causes des révolutions, je « m'en fais un miroir pour y apercevoir mes défauts et m'appli- « quer à les corriger.

« Le premier point d'un gouvernement juste est de n'élever « aux grands emplois que des personnes vertueuses et dignes. « L'empereur, porté au comble des honneurs, doit aimer ses « peuples et chercher à les rendre heureux, ce qui réclame « deux choses, le bon ordre et la sécurité. Pour assurer le « premier, il doit faire des règlements et les fortifier par « l'exemple; pour l'autre, il lui faut avoir des armées qui « ôtent à l'ennemi la volonté d'envahir ses frontières.

« *Il est beau de régner*, disent quelques-uns; d'autres disent: « *Il est difficile de régner*. Les premiers peuvent prouver ainsi « leur opinion : la dignité d'empereur élève un prince au-des- « sus du reste des hommes; son pouvoir est absolu, les récom- « penses et les châtiments sont dans sa main; non-seulement « il possède toutes les richesses de l'empire, mais il se sert à « son gré des forces et de l'habileté de ses sujets. Quel désir « ne peut-il satisfaire ? quelle entreprise n'accomplit-il pas ?

« Ceux qui pensent autrement raisonnent de la sorte : Si le « prince manque de respect envers le Souverain du ciel, il ar- « rive des prodiges et des malheurs. S'il offense les esprits, il « en est parfois puni de mort. S'il veut se procurer quelque sa- « tisfaction, comme de tirer de loin des objets rares et pré- « cieux, de faire de vastes parcs, de beaux étangs, des cons- « tructions étendues, il est contraint de charger le peuple « d'impôts ou de corvées, au détriment de l'agriculture. De là « la cherté, la famine, et le peuple gémit, murmure, suc- « combe. Si le prince refuse de remédier au mal, il est consi- « déré comme un tyran né pour la ruine des peuples....

« C'est une tâche plus rude encore que de bien choisir les « individus que l'on doit mettre en place, et d'occuper cha- « cun en proportion de sa capacité. Discerner parmi les dif- « férentes habiletés celle qui l'emporte, parmi des personnes « ayant la même habileté celles qui sont les meilleures, c'est « chose difficile, et nécessaire pourtant à qui veut bien régner.»

Taï-sung licencia trois mille femmes qui étaient attachées au service de l'impératrice Soun-ché, princesse dont on célèbre encore les vertus et l'amour conjugal. Elle tempérait l'impé-

tuosité de l'empereur, et ne voulut pas souffrir qu'il donnât des fonctions à ses parents au préjudice de personnages plus dignes; enfin elle élevait les enfants de son mari, de quelque femme qu'ils fussent nés. Taï-sung, irrité contre le ministre Uei-tcheng, parce qu'il était trop hardi à lui opposer les sentences des anciens, voulait le destituer, quand l'impératrice se présenta devant lui en brillante parure, et lui dit, lorsqu'il la contemplait avec surprise : *J'ai voulu vous présenter avec la plus grande pompe mes félicitations, parce que vous possédez le trésor le plus précieux qu'un monarque puisse désirer, un colao (ministre) qui ose contredire son prince, et ne craint pas de perdre sa faveur par sa juste fermeté ; qui, au risque de ses propres emplois, ne trahit ni la vérité ni sa conscience.* L'empereur la comprit, se ravisa et la remercia. Elle écrivit un livre sur la manière de se comporter dans l'appartement des femmes ; à sa lecture, l'empereur s'écria : *Voilà des règles qui devraient être observées dans toute la durée des siècles !*

Étant tombée malade, elle refusa d'avoir recours aux enchantements des Tao-ssé, et, après avoir donné de sages conseils à son mari ainsi qu'au prince héréditaire, elle rendit le dernier soupir. L'empereur lui érigea un mausolée plus splendide que celui de son père ; mais, le *colao* l'en ayant blâmé, il le fit démolir. Ce *colao* survécut peu, et l'empereur lui-même écrivit son éloge, qu'il fit graver sur son tombeau; puis, se tournant vers les courtisans, il leur dit : *Il y a trois sortes de miroirs : l'un sert aux femmes pour se parer; l'autre consiste dans les livres anciens, où on lit comment naquirent, grandirent et déchurent les empires; le troisième, ce sont les hommes par les conseils desquels on apprend ce qu'il faut faire ou éviter. Ce miroir, je l'eus dans mon* colao, *et, pour mon malheur, je l'ai l'ai perdu, sans qu'il me reste l'espoir d'en trouver un qui l'égale.*

Comme on lui conseillait de réprimer quelques troubles avec sévérité, il préféra envoyer sur les lieux pour connaître les désirs des mécontents, disant : *Il n'y a pas de roi sans royaume, et les peuples font les royaumes. Fouler les peuples pour rassasier l'avidité du souverain, c'est comme si l'on taillait sa propre chair pour assouvir son ventre ; celui-ci se satisfait, mais le corps dépérit. Les désastres d'un pays proviennent plus souvent de malaises intérieurs que de guerres étrangères. Le monarque qui opprime son peuple le pousse à murmurer ; les murmures conduisent a la sédition, et de celle-ci résultent de grands maux pour les sujets et pour le roi.*

Le sage Kung-you-tou, précepteur de ses fils, lui ayant fait ses doléances sur le peu de profit que le prince héréditaire, orgueilleux et négligent, tirait de ses leçons, Taï-sung lui dit : *Ne laissez pas connaître à mon fils que vous m'avez dit un seul mot à ce sujet, car il vous prendrait en haine, et profiterait encore moins de vos instructions.* Quelques jours après, s'étant rendu dans la salle où les princes prenaient leur leçon, il voulut que le maître continuât de parler assis, tandis que lui-même et ses fils l'écoutaient debout ; puis il se félicita d'avoir un professeur d'un si grand savoir, et lui fit don d'une livre d'or, avec cent pièces d'étoffes de soie.

Ce monarque illustre finit ses jours à cinquante-trois ans,
649. après en avoir régné vingt-trois. A la nouvelle de sa mort, les ambassadeurs étrangers manifestèrent l'affliction qu'ils ressentaient, les uns en coupant leurs cheveux, les autres en se piquant le visage ; plusieurs se firent couler du sang de l'oreille auprès du cercueil qui renfermait ses dépouilles. Deux Tartares demandèrent à se tuer sur sa tombe ; mais ils en furent empêchés en vertu des ordres laissés par le défunt. Quatorze rois firent placer leurs images en pierre près de son tombeau, comme un hommage posthume.

Introduction du christianisme. Le règne de Taï-sung est aussi mémorable, en ce que le christianisme fut alors connu pour la première fois à la Chine. En l'année 635 arriva à Tchang-ngan le prêtre nestorien *O-lo-pen du Ta-tsin,* c'est-à-dire de l'empire romain. L'empereur envoya au-devant de lui les principaux dignitaires, qui l'amenèrent au palais ; il fit traduire les livres saints, et, persuadé qu'ils contenaient une doctrine vraie et salutaire, il décréta
638. qu'un temple serait élevé à la nouvelle religion dans la capitale, et desservi par vingt et un prêtres. Le fait est attesté par un monument érigé en 781 à Si-ngan-fou, dans lequel la doctrine chrétienne se trouve exposée sommairement, avec cette indication, que les missionnaires vinrent en 636 à la cour de Taï-sung, qui publia un édit en faveur du christianisme, et que Kao-sung fit construire des églises dans toutes les villes. Vou-héou persécuta le christianisme ; mais les monarques ses successeurs le protégèrent, et Kuo-tsée-y était toujours accompagné à la guerre par un prêtre chrétien (1).

(1) L'inscription tout entière se trouve dans le supplément à la Bibliothèque orientale d'Herbelot, fait par le jésuite Visdelou, p. 375. Il suffira d'en citer ici quelques fragments :

Quand les missionnaires découvrirent ce monument, en 1625, quelques-uns crièrent à l'imposture, sans réfléchir que dans un pays où les traditions historiques et les anciens monuments

« Éloge de l'admirable religion qui a cours dans le royaume du Milieu, composé par King-seng, bonze du temple de *Ta-tsin*, et gravé sur la pierre.

« Celui qui, perpétuellement vrai, solitaire, premier du premier et sans origine, profondément intelligent, vide, dernier du dernier, existant par excellence, tient l'axe mystique, convertit (le néant et l'être) par l'action, confère, par la dignité primitive, l'excellence à tous les saints, n'est-il pas le corps excellent de notre seule unité triple, vrai Seigneur sans origine : *O lo ho?*

« Il forma une croix pour déterminer les quatre parties ; il fondit le souffle premier-né et engendra deux matières. Le vide ténébreux fut changé, et le ciel et la terre apparurent découverts. Le soleil et la lune accomplirent leurs révolutions, et furent le jour et la nuit. Par son labeur, il exécuta dix mille choses ; mais, en formant les premiers hommes, il les gratifia d'une intime concorde ; il ordonna qu'ils veillassent à la sûreté d'une mer de conversions. Leur parfaite nature primitive était non vide et non pleine ; leur cœur simple et pur. Dans l'origine, il n'avait ni désirs ni appétits ; mais après que *Sothan* (Satan) eut semé le mensonge en appliquant son fard, il souilla ce qui était pur.

« Il inséra l'égalité de grandeur au milieu de ce vrai, et brisa l'identité, obscure dans l'intérieur de ce faux. Par suite, trois cent soixante-cinq sectes, se prêtant mutuellement appui, formèrent une chaîne et tendirent à l'envi des filets de lois. Les unes indiquèrent les créatures pour déposer le vénérable ; les autres vidèrent l'être pour les submerger tous deux ; celles-ci sacrifièrent en priant pour extorquer la félicité ; celles-là firent pompe du bien pour abuser les hommes. L'examen et l'attention travaillèrent en travaillant ; l'affection pour le bienfait, étant en esclavage, fut esclave. Toujours flottants, ils ne réussirent à rien, et le bouilli se changea en rôti. Ils épaissirent les ténèbres, perdirent la vue ; longtemps égarés, ils ne revenaient pas. Alors notre unité triple participa son corps à l'admirablement honorable *Mix-ho* (Messie.)

« Celui-ci, se recueillant, cacha la majesté vénérable, se présenta aux hommes sous aspect d'homme. Le ciel, dans le ravissement de sa naissance, proclama la joie ; une femme produisit le saint dans le *Ta-tsin ;* une constellation admirable annonça le fortuné...

« L'empereur Taï-sung illustra la Chine, ouvrit la révolution, gouverna saintement les hommes. O-lo-pen, de vertu admirable, né dans le *Ta-tsin*, observa les nuées azurées et apporta les vraies Écritures ; il fit attention aux règles des vents pour traverser le difficile et le périlleux. La neuvième année du Tching-kuan, il arriva à Tchang-ngang ; l'empereur ordonna à un ministre d'aller en grand cortége dans le faubourg occidental, et lorsqu'il aurait rencontré l'étranger, de l'amener au palais. Il traduisit les Écritures dans la salle des livres. La porte inaccessible entendit la doctrine, et fut saisie de droite unité. Il ordonna spécialement de la publier. L'année douzième de Tching-kuan, le septième mois en automne, il fit un édit de cette teneur :

« La doctrine n'a pas de nom déterminé ; le saint n'a pas de substance déterminée ; il institue les religions selon les pays, et il passe tous les hommes en foule dans sa barque. O-lo-pen du royaume de *Ta-tsin*, et de grande vertu, prit les Écritures et les images, et vint les offrir dans la cour suprême. L'esprit de cette religion est mystérieux, excellent, pacifique. Son vénérable premier-né produit en le contemplant le parfait et établit le nécessaire... que les préposés

sont l'objet d'une inspection sérieuse, où les étrangers sont surveillés avec tant de jalousie, il aurait été impossible de livrer à l'impression une inscription supposée de dix-huit cents mots. La pierre sur laquelle elle est gravée existe réellement ; elle a été tirée par des ouvriers chinois des fondements d'une maison particulière, et placée, par ordre de l'autorité publique, dans un temple voisin, consacré aux idoles, dans la province de Chen-si. Sa nature est d'ailleurs telle qu'un Européen n'aurait pu la contrefaire ni imiter le style des écrivains d'alors, en faisant allusion à des usages peu connus, à des circonstances locales, à des dates indiquées à l'aide des figures mystérieuses de l'astrologie chinoise, au point d'écarter tout sujet d'objection même par des gens disposés à en trouver. Dira-t-on qu'elle fut l'œuvre d'un lettré chinois, gagné par les jésuites? mais les côtés de l'inscription sont couverts de mots syriaques en beau caractère stranghel; il aurait donc fallu que cet imposteur sût aussi cette langue, et veillât à ce que quatre-vingts lignes d'une écriture si peu connue fussent copiées exactement. Ajoutez à cela qu'avant les extraits publiés par les Assemans, on connaissait très-peu les noms donnés dans cette inscription aux prêtres syriens; il faudrait donc supposer un homme très-versé dans ces antiquités, et en même temps grand artisan de fraude, pour abuser ce peuple rempli de pénétration. Et tout cela, dans quel but? pour démontrer ce qui était déjà constaté d'ailleurs, à savoir, que, dans les septième et huitième siècles, des prêtres syriens avaient élevé quelques églises à Si-ngan-fou. Du reste, la doctrine exposée dans cette inscription n'est pas même un christianisme pur et évident, mais on ne sait quel mélange d'opinions de différentes sectes, si bien que les savants ne les jugent pas étrangères aux doctrines chinoises; car ils trouvent qu'elles ont du rapport avec celles de Lao-tsée, auxquelles est toujours restée attachée la dynastie des Tang, d'après la persuasion, dans laquelle elle fut entretenue par les bonzes, de sa parenté avec la famille de ce philosophe.

Ouchi, jeune fille d'une grande beauté, d'un esprit cultivé par une éducation virile, à l'humeur joviale, fut placée, grâce

construisent de suite, dans l'*Y-nien* de la cité impériale, un temple du royaume de *Ta-tsin*, et y placent vingt et un bonzes.

« La vertu des vénérables Tchéou s'étant éteinte, le char bleu (Lao-tsée) passa en Occident; la sagesse des grands Tang s'étant éclaircie, le vent merveilleux souffla dans l'Orient... »

à ces divers avantages, auprès de Taï-tsung pour consoler son veuvage. Kao-sung la connut dans cette position, et s'éprit d'elle; mais, après la mort de l'empereur, elle fut, comme les autres reines, enfermée dans un monastère de bonzesses attachées au tombeau du monarque et vouées à une continence perpétuelle. A la fin du deuil triennal, le nouveau souverain vint là rendre hommage à la mémoire paternelle et brûler des parfums devant le livre sur lequel Taï-sung avait écrit ses *Souvenirs pour bien gouverner*. Les veuves assistèrent à cette cérémonie, et Ou-chi, par ses larmes et des gémissements désespérés, attira l'attention de l'empereur, qui la fit sortir du couvent et la plaça auprès de l'impératrice; mais, experte en artifices, elle sut bientôt, par une docilité apparente, par des refus opportuns, en exagérant les persécutions dont elle se plaignait, l'amener à répudier l'impératrice, dont elle prit la place sous le nom de Van-héou. Alors elle devint l'arbitre des conseils de son époux, assistait aux audiences cachée derrière un rideau, dictait les décisions et punissait ceux qui s'étaient opposés à son élévation. Elle avait fait renfermer dans un palais écarté l'impératrice et une des reines déposées: mais Kao-sung étant allé une fois les consoler, Van-héou, prise de jalousie, leur fit couper les pieds et les mains; bientôt après, elles furent décapitées. Saisie alors de la frénésie du crime, elle substitua son propre fils au prince héréditaire, qu'elle finit même par exiler à la suite de quelques soupçons. Elle persécuta mortellement tous les grands, et, chose inouïe, elle offrit elle-même le sacrifice solennel au Tien. Après avoir dirigé à son gré du-
rant trente-quatre ans le faible Kao-sung, elle se maintint im- 684.
pératrice lorsqu'il eut cessé de vivre, et, devenue plus libre, elle réprima plus rigoureusement encore ceux qui ne pouvaient supporter tant d'indignités. Elle persécuta les chrétiens, qui déjà s'étaient propagés, et fit élever deux temples, d'après les conseils du bonze Hoaï-y, son favori, l'un au Ciel, l'autre à la grande Lumière, auxquels travaillèrent chaque jour dix mille hommes.

Ce bonze comptait jusqu'à mille jeunes disciples; mais un 694.
censeur les ayant accusés de mauvaises mœurs, ils furent exilés; quant au bonze, il ne lui fut infligé d'autre châtiment que celui de lui faire teindre de sang de bœuf une statue de deux cents pieds de hauteur, placée dans le temple de la Lumière. Peu après, par jalousie contre un médecin, il mit le feu à ce temple; de là l'incendie gagna le palais et la salle du trône,

qu'il réduisit en cendres. L'impératrice imputa ce désastre au hasard; on apaisa le courroux céleste, et le bonze fut chargé de la reconstruction du temple détruit, dans lequel il plaça, avec douze idoles de dix pieds chacune, de grandes tables de cuivre, où se lisait un sommaire de tout ce qui se trouvait dans l'empire; mais, devenu suspect à l'impératrice, il fut battu par ses ordres de telle sorte qu'il en mourut.

Cette femme rusée mit en œuvre tous les moyens pour supplanter la famille des Tang; mais, lorsqu'elle vit la résistance que le peuple, les Turcs et les Thibétains opposaient à ses
705. projets, elle rappela à la cour son fils Tchung-sung, qu'elle avait banni. Elle le tint assez longtemps privé de toute autorité; mais enfin les mécontents, unis à l'armée, égorgèrent dans un soulèvement les favoris de l'impératrice, qui remit le sceau impérial et obtint de se choisir une retraite.

Tchung-sung fut un prince plus que médiocre, asservi à sa femme Ueï-chi, sans laquelle il ne décidait rien, et dont les dames vendaient les emplois, faisaient remise des châtiments, rédigeaient des ordres auxquels l'empereur apposait son sceau les yeux fermés. L'ambitieuse impératrice ne tarda point à prendre en mépris son esclave; elle fit choix d'un amant, et quand son mari conçut la pensée de briser sa chaîne, elle l'empoisonna. Son projet était de gouverner comme régente, mais
710. les princes l'égorgèrent.

713. Juan-tsung, appelé aussi Ming-hoang-ti ou empereur illuminé, releva sa famille dégradée, et corrigea les abus; ayant trouvé que, sur 200,000 soldats, 50,000 à peine étaient exercés au maniement des armes, il punit sévèrement les officiers. A l'imitation des monuments érigés à la gloire de Confucius, il voulut que des salles fussent élevées dans toutes les villes en l'honneur de Taï-kung, le guerrier le plus illustre. Le luxe excessif de la cour fut refréné; il secourut ses sujets dans le besoin, réforma le code en ravivant les institutions utiles, abattit plusieurs temples de Fo, et renvoya dans leurs foyers douze mille bonzes, en disant : *Nos aïeux pensaient que, s'il y a dans l'empire un homme qui ne travaille pas, une femme qui ne file pas, quelqu'un, assurément y souffre du froid et de la faim.*

La Chine commençait alors à voir s'élever de redoutables ennemis dans les Thibétains (*Tou-fan*). Devenus puissants au
692. temps de l'impératrice Vou-héou, ils avaient occupé beaucoup de pays de l'Asie centrale, en se rapprochant des montagnes du

Céleste Empire, auquel ils enlevèrent même quatre gouvernements militaires de la frontière; puis s'étant étendus au cœur de l'Asie, et soutenus par des auxiliaires arabes, ils s'emparèrent de Fergana, sur la rive du Syr supérieur. Le roi de ce pays, secondé par les gouverneurs occidentaux de la Chine, réduisit les Thibétains à demander la paix. Cet heureux succès, qui releva pour un instant le crédit des Chinois en Occident, amena la soumission des Sogdianes et de plusieurs chefs arabes; mais le nouvel empire des Arabes grandissait en Perse à leur détriment, puis s'éleva celui des Abassides dans le Khorassan et sur les bords de l'Oxus. Les Thibétains, sans être découragés, revinrent à la charge, et les Kitans commençaient à jeter au milieu de l'Asie les fondements d'un puissant empire.

Les Chinois marchèrent contre les Kitans, les Thibétains et 747.
les Arabes, sous la conduite du héros Kao-sian-tchi, qui poursuivit les ennemis sur un espace de soixante-dix lieues sans s'arrêter; mais ceux-ci, s'étant réunis et recevant même des secours des princes vassaux mécontents de l'avidité du héros chinois, l'attaquèrent et le défirent. D'autres armées chinoises eurent encore la chance contraire, bien qu'elles réparassent ensuite leurs revers

Juan-tsung fonda l'académie des Han-lin, composée des quarante docteurs les plus renommés de l'empire. Le roi des Thibétains lui ayant fait demander les livres canoniques des Chinois, un lettré s'opposa à ce qu'ils lui fussent envoyés, en disant : *Si les Tou-fan, ennemis jurés de notre nation, lisent une fois nos livres, leur intelligence s'ouvrira, ils acquerront nos sciences, et, avec elles, la prévoyance et l'habileté; ils deviendront insolents et redoutables pour nous; ils apprendront l'art de nous vaincre, et peut-être de nous subjuguer. Que Votre Majesté ne donne pas à nos ennemis des flèches pour nous percer!*

Mais un autre soutint, dans des vues plus larges, qu'il fallait satisfaire à leurs désirs, soit afin de ne pas se les aliéner, soit pour qu'ils pussent s'initier à la grande doctrine et en devenir meilleurs. *Ah! puissions-nous faire*, s'écria-t-il, *semblable don à tous les barbares! La terre serait peuplée de sages, et nous ne serions pas contraints aussi souvent de rassembler des armées pour réprimer l'insolence et la rapacité d'injustes agresseurs. Si les sciences rendent quelques peuples plus artificieux, plus rusés et plus méchants, elles apprennent au plus grand nombre à vivre honnêtement, à pratiquer la sagesse et la vertu.*

Juan-tsung, qui avait si bien commencé son règne, s'aban-

donna ensuite aux voluptés; épris d'une femme, il répudia
l'impératrice, et se confia entièrement à Ngan-lou-chan, Turc
réfugié qui, de simple soldat, avait été élevé au commandement
des armées et au gouvernement des provinces au nord
du fleuve Vang. Ce parvenu aspira bientôt à se rendre indépendant,
et, quand l'occasion lui parut mûre, il feignit d'être appelé
par l'empereur pour le délivrer de la tyrannie de ses
ministres; ayant passé le Vang sous ce prétexte, il s'était emparé
du nord-ouest de la Chine avant que personne songeât
à l'arrêter. Juan-tsung, réveillé tardivement, trouva beaucoup
de ses sujets disposés à verser leur sang pour lui; mais, malgré
toute la valeur déployée par les impériaux, le nombre l'emporta,
et Ngan-lou-chan se rendit maître de la capitale, où il
755. se déclara empereur.

756. Juan-tsung, découragé et repentant, remit le sceau impérial
à son fils Sou-tsung, qui, par son courage personnel, recouvrant
la confiance du peuple et des princes vassaux, parvint à
disperser les rebelles. Son triomphe fut assuré par la mort de
Ngan-lou-chan, qui périt de la main d'un de ses serviteurs, ou
757. de celle de son fils. Une fois affermi sur le trône, Sou-stung se
laissa corrompre comme avait fait son père, et abandonna tout
aux intrigues de ses femmes et de ses eunuques. Les Perses et
les Arabes, qui faisaient beaucoup de commerce à Canton, y
excitèrent des troubles, et, après avoir saccagé les magasins,
incendié les boutiques, ils se rembarquèrent.

Sou-tsung et son père favorisèrent le christianisme, peut-être même ils l'embrassèrent; mais, comme les lettrés le confondent souvent avec le bouddhisme, il est difficile de distinguer duquel les historiens entendent parler.

Ce même Haroun-al-Raschild, qui expédiait des présents à Charlemagne, envoyait aussi à la Chine trois ambassadeurs. Bien que les premiers Arabes venus à la cour du fils du Ciel, eussent refusé de s'agenouiller devant lui et de battre du front la terre pour lui rendre hommage, en disant que de telles adorations n'étaient dues qu'à Dieu, ils se soumirent ensuite à cette cérémonie humiliante.

780. Durant les derniers troubles, les Thibétains n'avaient pas
cessé de faire la guerre. Un ministre de Té-tsung lui représenta
donc la nécessité de se liguer contre eux avec les Ouïgours,
en accordant au kacan la main d'une princesse chinoise.
787. Des grands de l'empire furent aussi envoyés au roi de Nantchao,
à différents princes de l'Inde et au calife des Arabes,

pour les entraîner à la guerre contre ce peuple farouche, également hostile et menaçant pour tous. Les Ouïgours furent les premiers à marcher contre eux, mais ils essuyèrent une défaite; les Thibétains multiplièrent leurs incursions dans le Chen-si, enlevèrent aux Chinois la Boukharie, et se rendirent de jour 790
en jour plus redoutables.

Vou-tsung chassa les Turcs et les Thibétains qui avaient en- 841.
vahi les frontières; il établit un usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours : tous les cinq ou sept ans, les mandarins devaient envoyer à l'empereur la confession sincère de leurs fautes et implorer son pardon. On peut se figurer combien ces aveux étaient véridiques.

Sectateur des Tao-ssé, il se montra également hostile aux chrétiens et aux bouddhistes, qui s'étaient emprunté réciproquement des idées et des cérémonies; il ordonna en conséquence d'abattre les nombreux temples de Fo, à l'exception de deux à Siang-ngan et à Lo-yang, et d'un seul dans les autres villes. Quant au christianisme et au magisme (*Ta-tsin* et *Mouhoub*), il exigea que leurs prêtres sortissent des cloîtres pour rentrer dans leurs foyers, et pour être assujettis aux mêmes charges que les autres habitants; ceux qui étaient étrangers furent chassés hors des frontières.

Le catalogue qui fut alors rédigé donna quatre mille six cent soixante temples ou couvents autorisés par le gouvernement, quarante mille érigés par des particuliers, plus de deux cent soixante mille cinq cents moines bouddhistes, et environ trois mille, tant chrétiens que mages. Ces derniers se répandaient surtout dans le pays au sud et au nord de l'Oxus, et dans le voisinage de la Perse.

Des disputes de religion et les intrigues des eunuques remplissent l'histoire des temps subséquents, ce qui fait dire à un voyageur arabe : « La Chine se trouva alors dans la condi-
« tion où fut l'empire d'Alexandre après la mort de Darius,
« quand les princes auxquels il avait distribué les pays enlevés
« aux Perses, établirent autant de royaumes. Chaque seigneur
« de la Chine s'alliait avec un autre pour faire la guerre à
« quelques-uns d'entre eux, avec ou sans la permission de
« l'empereur. Dès que le fort l'avait emporté sur le faible et
« s'était rendu maître de la province, il la mettait au pillage,
« en enlevait tout ce qu'il y trouvait, et taillait en pièces les
« sujets de son ennemi. Une semblable cruauté est permise

« par les lois de leur religion, à tel point qu'ils vendent de la « chair humaine sur les marchés (1). »

Enfin Schiou-nen, chef de bandes, contraignit l'empereur Chao-tsung à transférer sa résidence de Schen-si dans l'Honan, où il le fit mourir, en lui substituant son fils Chao-suen-tsung, qu'il déposa deux ans après. Avec celui-ci finit la race
907. des Tang, à laquelle Schou-nen fit succéder la sienne, sous le nom de Liang. Il ne posséda pas néanmoins tout l'empire, mais seulement l'Ho-nan et le Schan-tung, le reste étant occupé par divers princes indépendants et par des envahisseurs limitrophes. Le vaillant Li-ké-yung, ennemi généreux et solide appui des Tang, qui dominait dans le Schan-si avec le titre de roi de Tsin, devait être le fondateur de la quinzième dynastie (2).

Relations extérieures.

Sous les Tang, la Chine continua ses relations avec les pays du dehors. Durant le règne de Juan-tsung, des ambassadeurs et des missions vinrent fréquemment de l'Inde. Quelques princes étrangers réclamèrent aussi, postérieurement à l'année 713, des secours du Céleste Empire contre les Arabes et les Thibétains. Ils l'obtinrent; mais les Chinois furent vaincus par les Arabes, contre lesquels ils luttèrent plusieurs fois encore avec des chances diverses.

Les Turcs et les rois de la Sogdiane, de Kachemire et autres États d'un ordre inférieur, eurent aussi des relations d'amitié ou d'alliance avec la Chine. En l'année 742, des marchands venus du sud par mer apportèrent des dons précieux, tels que des perles de feu, des fleurs d'or, des pierreries, des dents d'éléphant, des étoffes d'une grande valeur, de la part du roi des Lions, c'est-à-dire de Sérendib.

Géométrie.

En 721, une éclipse ayant été mal calculée, l'empereur appela le bonze Y-hang, qui enseigna une astronomie devenue classique. Il commença à mesurer l'empire et à déterminer la position des principales villes, faisant au besoin des sphères, des gnomons, des astrolabes, des quarts de cercle et autres instruments d'observation. Deux compagnies d'arpenteurs,

(1) L'anthropophagie n'est pas en usage en Chine dans les temps ordinaires; mais durant les disettes, fréquentes dans un pays si populeux, on y a parfois recours. Il est souvent mention aussi de ces repas sauvages dans les guerres civiles; c'est une suite de la famine qui les accompagne d'ordinaire, ou d'un genre de vengeance pour lequel les Chinois et les Malais ont une grande propension

(2) Ici nous cessons d'être guidé par Klaproth, dont le secours nous a permis d'éclaircir et de corriger les relations des jésuites, de même que celles de Staunton, de Grosier, de Beaumont, etc.

expédiées par lui du nord au midi, durent noter, jour par jour, la hauteur méridienne du soleil, avec un gnomon de huit pieds, ainsi que la hauteur de l'étoile polaire; il trouva qu'à la distance de trois mille six cent quatre-vingt-huit *li*, l'ombre diffère d'un pied cinq pouces et quelques lignes, et l'élévation de l'étoile polaire de six degrés et demi. La distance entre deux points opposés du nord au midi ayant été scrupuleusement observée, cette ligne devint la base de la triangulation. D'autres s'occupèrent de noter la durée précise des nuits et des jours dans des pays étrangers, et d'y observer les étoiles invisibles dans l'empire.

Peut-être Y-hang profita-t-il de la science des Indiens; ce qui expliquerait les rapports qu'elle offre avec celle des Arabes. Il fit aussi une machine dont la force motrice était l'eau, et qui représentait les révolutions des astres; il imagina des statues qui battaient les heures et les quarts.

Ce savant étant mort avant d'avoir mis la dernière main à 727.
un cours d'astronomie qu'il méditait, l'empereur chargea une commission de coordonner les travaux qu'il avait laissés et de les publier. Kou-tan, astronome indien, fit valoir alors que beaucoup de connaissances étaient empruntées soit à l'Occident, soit à des ouvrages indiens qu'il avait traduits du sanskrit, dès l'année 718. D'après ce qu'on en sait, il enseignait, selon ces traductions, que les mouvements célestes pouvaient se calculer par quatre points : le nœud ascendant et le nœud descendant pour les éclipses; le cycle de vingt-huit ans solaires pour les intercalations, et un autre pour les équations de la lune.

La triangulation faite par Y-hang nous apprend que la Chine avait alors une étendue de 9,310 *li* de l'est à l'ouest (26 degrés et demi) et de 10,918 (31 degrés) du midi au nord. Cet espace était divisé en quinze provinces, administrées par 17,686 mandarins principaux et 57,416 mandarins secondaires. D'après le recensement fait en 722, le pays comptait 7,861,236 familles, donnant 45,431,265 individus. Ce nombre s'était accru dix-sept années plus tard, jusqu'à 52,884,418 âmes et 9,619,254 familles, sans compter les princes, les grands, les mandarins et les personnes à leur service, ni les lettrés, les bonzes, les esclaves, tous exempts de l'impôt. Les longues guerres civiles décimèrent cette population dans les années qui suivirent. En l'année 780, le fisc percevait 30,898,000 taëls (231,735,000 fr.) en argent, et en grains 2,157,000 mesures de 120 liv. chacune.

En 811, l'empereur ayant réuni les grands du royaume pour traiter des affaires publiques, l'un d'eux s'exprima ainsi : « L'empereur entretient au delà de huit cent mille hommes de « guerre ; les marchands, les bonzes de Fo, les Tao-ssé et « autres qui ne cultivent pas la terre s'élèvent à plus du double « des agriculteurs ; trois habitants seulement sur dix gagnent « leur vie à la sueur de leur front, et doivent nourrir les autres. « Les mandarins civils qui jouissent d'un traitement, ne sont « pas moins de dix mille. Beaucoup de bourgades sont deve- « nues des villes de troisième ordre. Anciennement, tout man- « darin de premier ordre recevait par mois (1) mille mesures « de blé et de riz, et trois mille onces d'argent (22,500 fr.) ; « aujourd'hui on en assigne jusqu'à neuf mille aux grands du « premier ordre ; pour les autres, la moyenne est de mille. »

Hommes illustres. Sous le règne de Suan-tsung vécurent Tou-fou et Li-taï-pé, qui tracèrent les règles que suit encore la poésie chinoise, toujours dans l'enfance.

806. Sous Hien-tsung florissait Pé-kou-y, qui, après avoir rempli différentes charges, se retira sur ses terres avec quatre personnes : un bonze instruit en botanique ; deux lettrés, poëtes ; un joyeux compagnon, qui le récréait par ses récits et ses plaisanteries. Vivant avec eux dans une paisible indolence, il se proclamait *docteur de l'aimable ivresse.* Beaucoup envièrent cette solitude, dont la tempérance n'était pas la première vertu, et l'empereur lui-même appela Pé-kou-y, qui échangea son genre de vie contre des richesses ; promu aux fonctions de président du tribunal criminel, il se montra rigide observateur de la justice, disant : *Je suis comme l'arbre* tan-kuer, *droit, lisse, inflexible. On peut me briser, non me faire plier.* Il a laissé des ouvrages qui le rendent immortel parmi ses compatriotes.

La célébrité fut aussi le partage d'Han-you, qui, nommé jeune encore censeur général de l'empire, crut de son devoir de réformer les abus partout où ils se montraient ; voyant donc que les eunuques avaient installé dans le palais même un marché, afin de vendre à haut prix aux courtisans et aux femmes, il exhorta l'empereur à supprimer cette pratique inconvenante. Les eunuques conçurent tant de haine contre lui qu'ils le firent envoyer comme gouverneur dans une ville éloignée, de troisième ordre ; mais il s'y comporta de telle

(1) Il faut probablement lire *par an.*

sorte que les pères, dans leurs vœux de bonheur pour leurs fils, s'écriaient : *Puissiez-vous ressembler à Han-you !* Rappelé à la cour, il fut adjoint au ministère; là, exposant loyalement ce qui lui paraissait le mieux, non ce qui plaisait aux ministres, il fut écarté des affaires comme inhabile, et chargé de l'éducation des fils de l'empereur. Durant une disette qui se fit sentir cruellement à cette époque, un mandarin annonça au monarque que l'on conservait, dans un *miao* de la ville de Fung-siang-tou, un doigt de Fo, qui, toutes les fois qu'on l'exposait, amenait l'abondance et détournait toutes les calamités. L'empereur envoie chercher cette relique, qui est exposée, vénérée, sans qu'un seul lettré ose s'opposer à une semblable superstition. Han-you seul élève la voix : il remontre au souverain les maux causés par l'introduction du culte de Fo, dont les sectateurs substituaient des pratiques extérieures à des vertus réelles; il l'exhorte en conséquence à déposer la relique au tribunal des rites, pour être réduite en cendres. Peu s'en fallut que cette hardiesse ne coûtât la vie à Han-you, qui, par grâce spéciale, fut envoyé pour gouverner une petite ville. Là il composa un ouvrage dans lequel il exposait la tradition constante des doctrines chinoises, jusqu'à Meng-tseu, et les cultes superstitieux qui s'étaient introduits successivement dans le pays. Quand l'empereur en eut pris connaissance, il plaça le philosophe à la tête du collége impérial, où il fit prospérer les lettres et ceux qui les cultivaient.

Choisi ensuite par le nouvel empereur Mou-tsung pour son ministre de la guerre, il partit avec des pleins pouvoirs pour réprimer les rébellions sans cesse renaissantes au sein de l'empire. Il se rendit sur les lieux sans autre escorte que la suite attribuée à sa charge; au moyen de la seule persuasion, il apaisa les révoltés, pardonna aux coupables, et obtint un pacifique triomphe.

CHAPITRE XXIII

THIBET.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de mentionner le Japon et le Thibet, dont les peuples jouèrent un grand rôle dans les événements de l'Asie orientale et moyenne; nous réservant de parler ailleurs du Japon, nous ne nous occuperons ici que du Thibet.

Le Thibet s'étend du versant septentrional de l'Himalaya jusqu'à l'ouest de la Chine, au sud du Turkestan chinois, et à l'ouest du Turkestan indépendant, sur une longueur de plus de six cents lieues de l'ouest à l'est, et de deux cents du midi au nord. C'est un pays de montagnes et de plateaux très-élevés, où l'homme habite plus haut qu'en aucun autre lieu (1), et dans lequel les hivers sont très-rigoureux, bien qu'il se trouve sur la limite de la zone torride (28°). Les premiers renseignements sur cette contrée nous furent donnés par le Vénitien Marco Polo, et l'on n'en eut pas d'autres jusqu'aux missionnaires.

Antoine Adrada, jésuite portugais, visita le Thibet en 1624; deux autres jésuites, l'un français, l'autre allemand, virent ce pays quarante ans plus tard. En 1772, le père Horace della Penna y fonda une mission catholique, et donna une *Courte notice* du Thibet, publiée à Rome en 1761 par le père de Giorgi qui, dans son *Alphabetum Thibetanum*, étale une érudition indigeste. Pallas en a donné une description en 1777; quelques années plus tard, les Anglais envoyèrent au grand lama une ambassade à la tête de laquelle était Samuel Turner, auteur d'une description intéressante du Thibet.

La population de ces contrées se compose d'éléments divers; autant qu'on peut le savoir de pays si éloignés, les Boutiens, les Mawares et les Néwares furent chassés des hauteurs de

(1) La ville de Daba est à quatre mille sept cent quatre-vingt-seize mètres au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à la même hauteur que la cime du mont Blanc.

l'Himalaya et du Népaul par des tribus indiennes; les Thibétains proprement dits sont venus du côté opposé.

Il paraît, d'après les livres chinois, que les *Kiang*, nom qu'ils donnent aux Thibétains, occupaient la lisière occidentale de la Chine avant même que les colonies qui peuplèrent l'Empire Céleste y descendissent des monts Kuen-loun; ils menaient une vie errante avec leurs nombreux troupeaux, sans gouvernement et sans autre loi que celle de la force. Quant aux Thibétains eux-mêmes, ils croient descendre d'une espèce de singes, et le centre du pays est encore appelé aujourd'hui le *pays des singes*; ils se disent, à cause de cette prétendue origine, les premiers-nés du genre humain (1).

Comme ils n'ont connu l'alphabet que dans le septième siècle de notre ère, ils ne s'appuient, pour ce qui est des anciens temps, que sur des traditions. L'abrégé de leurs livres historiques, publié par Horace della Penna (2), est un ouvrage aride, de chronologie fausse, et qui, le plus souvent, ne donne que le nom des rois. Prasrimp et Prasrinm y sont indiqués comme les ancêtres de cette nation; son premier roi aurait été Gniatrizeng, fils de la femme de Makkiaba, roi de l'Inde : il fut exposé dans son enfance, recueilli par un paysan; puis il se réfugia dans le Thibet, où il introduisit l'agriculture. Les Thibétains, vivant séparément par tribus, ne se formèrent jamais en grande nation; or le mal que l'on se donnerait à rechercher quelles furent leurs vicissitudes ne serait compensé ni par l'intérêt, ni par le profit qu'on y trouverait. Au nombre de leurs tribus illustres furent celles des Tou-fan, habitant le Thibet oriental, 491.
dont le chef Houti, qui se prétendait issu des empereur chinois, réunit sous son autorité plusieurs hordes de cette contrée. Ses descendants occupaient, vers la moitié du sixième siècle, le pays montueux au sud du Schen-si; ils devinrent puissants durant la domination agitée de Goeï, et prirent le titre de *Tzan-pou*, c'est-à-dire nés de l'esprit du ciel. Ils résidaient pour la plupart sur les bords du Losa-tchuan près Lhassa, et, bien qu'il s'y trouvât quelques villes, ils préféraient habiter sous des tentes dans les environs.

D'autres hordes erraient à cent cinquante milles de ce campement, au delà d'un lac appelé la mer Noire, se nourrissant

(1) Hanouman, prince des singes, qui vint au secours de Rama, selon la mythologie indienne, pourrait fort bien ne signifier autre chose qu'un prince du Thibet.

(2) Dans l'*Alphabetum thibetanum* du P. Georgi; Rome, 1762,

de laitage, de chair bœuf et de grains torréfiés. Des fourrures et des étoffés de laine formaient leurs vêtements; ceux qui mouraient étaient ensevelis avec les chevaux et les bœufs égorgés sur leur tombe. Ils se servaient, en guise d'écriture, de morceaux de bois entaillés et de cordelettes nouées, pour aider la mémoire (1). Chaque année, ils prêtaient serment à leur roi, en immolant des chiens et des singes, et faisaient tous les trois ans un sacrifice plus solennel d'hommes, de chevaux, d'ânes et de bœufs. Ils comptaient l'année par la récolte du grain.

630. Lo-zan-pou Yé-zung-lung introduisit le bouddhisme dans le Thibet, et pouvait mettre sur pied plusieurs centaines de mille hommes, avec lesquels il vainquit divers peuples de l'Asie intérieure et les rois de l'Inde moyenne. Il envoya cependant une ambassade à l'empereur de la Chine, Taï-sung, pour lui offrir d'être son vassal, en lui demandant pour femme une princesse du sang royal; mais, n'ayant pu obtenir ce qui avait été accordé à plusieurs princes turcs, il s'avança avec un gros de troupes sur les frontières de la Chine, et parvint ainsi au mariage désiré.

650. Lou-tung-zan, régent durant la minorité de Ki-li-fa-bou, son successeur, triompha des peuples voisins et acquit une telle puissance que l'empereur de la Chine en prit ombrage; mais ce ministre habile sut dissiper ses craintes et dirigea ses armes contre l'Asie du milieu. A sa mort, la régence passa à son fils Kin-ling; alors l'empereur de la Chine se déclara l'ennemi des Thibétains, et occupa les quatre districts militaires de l'Asie centrale; mais les Thibétains parvinrent à s'en emparer et à
678. mettre en déroute cent quarante mille Chinois envoyés sur leur territoire; puis, dans les années qui suivirent, ils occupèrent plusieurs districts de la Chine occidentale; alliés avec les Arabes, ils continuèrent à inquiéter le reste du pays, et finirent, comme nous l'avons raconté, par se rendre
790. maîtres de la capitale même de la Chine. En mémoire de la paix, qui fut conclue un demi-siècle après, un monument fut érigé à Lhassa; le monument subsiste encore, mais la paix ne fut pas de longue durée. Cependant, les Thibétains se trouvant épuisés par leurs discordes intérieures et par leurs guer-
866. res avec les Turcs, leur zan-pou se soumit à la Chine. Les annales de ce pays ne parlent plus d'eux jusqu'à l'époque où
1015. Kou-sou-lo, descendant des anciens zan-pou, proposa à l'em-

(1) Klaproth, *Aperçu des peuples de l'Asie moyenne.*

pereur d'attaquer de concert le roi Hia, dont l'agrandissement avait porté le dernier coup aux Thibétains. Ce prince avait pour ministre un bonze astucieux et cruel qui, désireux de rendre à ce pays son ancienne puissance, déclara la guerre à la Chine, mais échoua dans son entreprise. Son successeur, s'étant aliéné ses sujets, vit des rébellions éclater de toutes parts; le Thibet, morcelé entre des princes hostiles les uns aux autres, reconnut la suprématie de la Chine, qui se trouva délivrée des attaques de ces voisins incommodes. 1125.

D'autres tribus des Youé-tchi, en guerre avec les Hiong- 126 ap. J.-C.
nou, furent vaincues et dispersées. Les empereurs Han sollicitèrent l'alliance des Thibétains, ennemis comme eux des Hiong-nou; mais ils préférèrent porter leurs armes dans les opulentes contrées de la Perse et du Sind, et se rendirent puissants dans la Transoxiane jusqu'au quinzième siècle; alors ils se trouvèrent hors d'état de lutter contre la force croissante des Sassanides et contre les invasions des Juan-juan.

Leur religion était un mélange d'idolâtrie et de réminiscences nationales. Les *Lasi*, génies bienfaisants, d'une belle et noble stature, au visage menaçant, sont divisés en neuf chœurs. Parmi les génies malfaisants, un des principaux est Gongor, qui cependant protége le monde, la religion et la loi. Djamjang, dieu de la sagesse, habitant dans la lune, enseigna aux dieux qu'il était nécessaire, pour donner naissance à l'homme, qu'un dieu et une déesse prissent la forme de singes. Gné-zéden, le cinquième des anciens souverains du monde, naquit d'une tumeur de Zédent, c'est-à-dire le Très-Beau, et d'une de ses cuisses il engendra un fils. Zangan-dara-éké, autrefois reine, et devenue une déesse qu'on invoque dans les périls, est représentée avec trois yeux : un au front, un dans la paume de la main, le troisième sous la plante du pied.

Une reine, venue de l'Inde pour se marier au Thibet, avait apporté avec elle une petite statue de Sakia, c'est-à-dire de Bouddha, et quelques livres. Le zan-pou Yé-zung-lung-dzan, dont il a déjà fait mention, en ayant ouï parler un siècle et 632.
demi plus tard, envoya dans l'Inde Tuomi-sambuoda, son premier ministre, pour se procurer à ce sujet des renseignements plus exacts; celui-ci, à son retour, introduisit deux espèces de caractères pour écrire la langue du pays.

C'est là un premier bienfait apporté par le bouddhisme à la civilisation. Aucun autre pays ne lui fut autant redevable que le Thibet, où, ne trouvant ni lettrés ni brahmines pour le com-

battre, il se répandit rapidement. Il enseigna surtout des maximes morales à des gens dénués de toute culture, et substitua à des princes guerriers des chefs contemplateurs non avides de conquérir, mais d'atteindre la perfection au moyen de l'anéantissement extatique. L'écriture et la vieille civilisation de l'Inde furent importées alors dans le Thibet, d'où quelques rêveurs du siècle passé les prétendirent originaires, voulant que toute culture intellectuelle fût descendue de ces hautes cimes pour se répandre dans le reste du monde.

Quelques religieux, envoyés dans l'Inde par Tri-sung-téou, en rapportèrent le *Kandjiour*, c'est-à-dire, le grand corps de la doctrine de Sakia, en cent huit volumes; il le fit traduire, et construisit des *mias* ou temples, pour en recevoir le dépôt (1). Et comme, selon les bouddhistes, ainsi que nous l'avons dit, il suffit, pour rendre les prières efficaces, de les mettre en mouvement, soit en les récitant, soit en les écrivant, ou de toute manière que ce soit, ces livres sont renfermés dans des roues qui tournent sans cesse par l'impulsion de l'eau. Leur nombre détermine celui des lampes allumées dans les grandes solennités, et des grains du chapelet que les bonzes roulent entre leurs doigts.

Les grands, mécontents de la faveur accordée par le roi à la nouvelle doctrine, enlevèrent autant de livres qu'ils le purent, ainsi que la statue de Sakia, et convertirent un temple en boucherie; mais de graves désastres suivirent ce sacrilége, jusqu'au moment où le roi, pour apaiser le dieu offensé, appela de l'Inde le grand prêtre Urkien, qui, par des œuvres expiatoires, fit cesser le fléau.

Refoulés par les persécutions, les bouddhistes eux-mêmes vinrent s'établir dans le Thibet, et Boddisatva, incarnation divine de degré inférieur, y fonda le premier couvent dans Samia, à trois journées de Lhassa. D'autres sectateurs de Fo vinrent à la suite; mais, isolés de leur centre et vivant au milieu d'une nation grossière, ils devinrent incultes eux-mêmes. Dans le cours du onzième siècle, un bonze passa de la Chine au Thibet pour y substituer la grande doctrine à la petite, c'est-à-

(1) Le *Kandjiour*, ou encyclopédie religieuse des Thibétains, forme deux cent trente-deux volumes; la version mongole ne peut se vendre en Chine sans la permission de l'empereur : le prix en est de 6666 livres. Une copie de l'original a été envoyée à la Bibliothèque impériale de Paris, il y a quelques années; elle se compose de cent volumes in-folio et a été imprimée sur papier du pays.

dire la théologie philosophique à la mythologie légendaire; mais, confondu par un bouddhiste, il dut s'en aller sans laisser autre chose pour souvenir, à ceux qui avaient cru en lui, qu'une de ses bottes.

Les Thibétains continuèrent donc leur orthodoxie grossière, sans même aller s'instruire dans l'île de Ceylan, où le bouddhisme se conservait pur des mélanges qui s'y étaient introduits à la Chine.

Comme ils avaient tiré leur croyance d'une source différente, ils ne reconnaissaient pas la suprématie du Bouddha chinois; mais, quelque temps après l'époque dont nous parlons, les Mongols ayant envahi la Chine, et menaçant de là jusqu'à l'Égypte et la Silésie, le bouddha qui siégeait près des nouveaux empereurs participa de leur puissance, ce qui lui valut un éclat inusité et le rang de roi. Le hasard voulut que le bouddha de ce temps, Kang-ka-djambo, fût Thibétain; de vastes domaines lui furent, en conséquence, assignés dans cette patrie, et il reçut le nom de *Lama*, qui, dans cette langue, signifie *prêtre*.

Hiérarchie bouddhiste.

Devenu alors prince, et son autorité grandissant de plus en plus avec la faveur des Mongols, il établit plus solidement la hiérarchie. Jusqu'à cette époque, chaque couvent du Thibet avait eu à sa tête un grand lama, et tous ces lamas, par une succession non interrompue, remontaient jusqu'au patriarche Urkien. Alors seulement fut établi un chef suprême, incarnation de Bouddha. Immédiatement après lui vinrent cinq grands lamas, personnification des fils de Bouddha; puis cinq lamas boddisatvas, c'est-à-dire fils de ces fils incarnés. Les premiers forment le conseil du lama suprême, et à sa mort ils choisissent son successeur dans une espèce de conclave. Les lamas secondaires sont distribués dans les provinces suivant les besoins, ainsi que leurs vicaires (*gybons*).

Le dernier degré de la hiérarchie est occupé par les *kégnien*, enfants des deux sexes, voués par leurs parents à la vie religieuse, qui font, à neuf ans, profession des cinq prétextes bouddhistes et vivent en communauté ou isolément. Les *ketzuel* accomplissent les dix préceptes de perfection et peuvent, à vingt ans, devenir profés (*kélong*) par des vœux solennels. Quelques-uns, parmi ceux-ci, sont simples moines (*traba*); d'autres, prieurs (*lama*), et vivent d'offrandes spontanées. Toute femme, en se présentant devant un lama, doit, si elle ne veut passer pour séductrice, s'empâter le visage de sucre rouge et de restes d'infusion de thé.

Il y a, en outre, des docteurs dans les sciences magiques et divinatoires (*nga-ramba*), qui peuvent se marier et dépendent aussi de certains chefs; chaque monastère a son *tchok-long*, ou docteur en magie, au costume effrayant, qui devine l'avenir et rend des oracles.

Alors fut compilée l'immense collection des livres sacrés des Thibétains, qui coûta trois mille onces d'or; elle contient les œuvres de Bouddha et de ses disciples, leurs vies et celles des patriarches, les actes des conciles, en un mot, toute leur littérature canonique.

Les Ming, qui succédèrent aux Mongols en Chine, ne persécutèrent pas le bouddhisme, qui redevint ensuite triomphant avec les Mantchoux; sous la domination de ce peuple fut rédigé le Dictionnaire polyglotte, que l'on pourrait appeler la *Somme* de cette religion, et dans lequel toutes les dénominations mythologiques et expressions philosophiques relatives à Bouddha sont reproduites en cinq langues : sanskrite, chinoise, mantchoue, mongole et thibétaine.

1247. Du Thibet le bouddhisme se propagea dans la Mongolie, où le lama Sakya-pandita enseigna aussi l'alphabet syriaque, qu'il avait appris des Turcs Ouigours, et ceux des nestoriens. Cela servit à adoucir les Mongols, et leur donna une littérature; car divers ouvrages religieux furent traduits du sanskrit et du thibétain dans leur idiome.

Du moment où le lama suprême eut acquis de la puissance même dans l'ordre temporel, son rang fut ambitionné; or le lama d'un grand monastère de Brikun, s'étant avancé à main armée contre celui de Séchia, il s'empara de la principauté, malgré l'investiture impériale donnée à l'autre. Le lama dépossédé eut donc recours à la Chine, qui, étant intervenue, divisa le Thibet partie entre différents princes qui lui étaient dévoués, partie entre les deux compétiteurs; dès lors, le lama suprême se trouva réduit à la ville de Séchia et à ses alentours, avec des titres purement honoraires.

Tandis que les deux pontifes continuaient à se faire la guerre, un prince thibétain survint, et les soumit tous deux, puis fut lui-même assujetti par les Gengiskanides. Le chef de la religion cessa ainsi d'être roi.

A la fin du seizième siècle, un chef, nommé Altan, fit des croyances religieuses un instrument à son ambition; après s'être emparé de vive force du pays où domine le lamisme, il invita le lama suprême à se rendre dans ses États. L'incarna-

tion divine accéda à ses vœux, et de grands miracles accompagnèrent son voyage : entre autres, quand le prince et le pontife vinrent à se rencontrer, ils se reconnurent comme des gens qui, par l'effet de la métempsycose, s'étaient déjà trouvés en présence dans une vie antérieure. Altan se rappelait avoir été Koubilaï, descendant de Gengiskan, l'homme auquel avait obéi le plus grand nombre de sujets; le lama se souvenait des honneurs dont il avait été comblé par lui trois siècles auparavant, quand il vivait dans la personne du lama Pegsapa, descendant de celui qui enseigna aux Mongols l'art d'écrire.

Des amis de si ancienne date s'entendirent facilement pour détruire certains restes de barbarie ; puis ils se séparèrent en parfait accord, après s'être donné réciproquement, l'un le titre d'immense et suprême *sceptré*, l'autre, de prêtre Océan (*Dalaï-lama*), titre conservé par ses successeurs.

Mais l'unité de cette suprématie fut morcelée par les deux sectes du bonnet rouge et du bonnet jaune. Les lamas de la première dominent dans le Boutan, grand plateau au milieu des monts Himalaya, et ils rejettent l'autorité du dalaï-lama. Le Thibet est partagé entre trois lamas du bonnet jaune : le *dalaï*, dont le palais et la pagode sont dans le Potala, peu distant de Lhassa, et qui, insouciant de sa suprématie, laisse, par une molle apathie sacerdotale, un lieutenant laïque gouverner une portion du territoire ; celui de zang, résidant à Té-choulumbou, maître d'une autre partie du pays, et le Taranot-lama, prince d'une portion de la Tartarie, ayant son siége à Karka, près de la frontière russe. Tous trois représentent une incarnation de Bouddha. La faveur de l'empereur de la Chine donna, en 1792, la prépondérance au bonnet jaune.

Aujourd'hui, le grand lama dépend de l'Empire du Milieu, et il reçoit du tribunal des cérémonies la permission de s'intituler *suprême*, à la condition d'ajouter *et sujet très-obéissant*. Les quatre mille hommes que l'empereur de la Chine entretient auprès du grand lama, sous prétexte de l'honorer, lui répondent de sa dépendance absolue. Tombe-t-il dans la disgrâce de l'empereur, on l'appelle à la cour, où il est reçu avec des démonstrations solennelles, et le fils de Tien pousse la condescendance jusqu'à le faire soigner par ses propres médecins ; puis, au bout de quelques jours, la gazette officielle annonce que le dieu Bouddha a changé de demeure et s'apprête à renaître chez les Thibétains.

Cette nation est aujourd'hui douce, affable ; les hommes sont mous, et leur physionomie tient de celle des Mongols. Les femmes, au teint brun et les joues colorées d'un vif incarnat, surpassent les hommes en vigueur; elles ont plusieurs maris, se livrent au commerce et à l'agriculture, et la naissance d'une fille est un sujet de fête dans les familles.

Les dons les plus usités dans le Thibet sont les foulards. Les riches en font échange entre eux ; les fiancés s'en donnent réciproquement, et l'on en offre au lama. Le salut consiste à ôter son chapeau, à croiser les bras sur la poitrine, et à avancer la langue en pointe.

L'idiome des Thibétains, abondant en monosyllabes, manque de particules et d'inflexions, comme celui des Chinois, ce qui rend leurs écrits très-obscurs. Les ouvrages religieux sont rédigés dans un langage sacré, qui se rapproche du sanskrit.

Anciennement les Thibétains mangeaient leurs père et mère, quand ils avaient cessé de vivre; aujourd'hui ils leur rapprochent la tête des genoux et leur mettent les mains entre les jambes ; après cette opération, ils les revêtent de leurs habits accoutumés, et les suspendent dans un sac ou dans une corbeille; alors les parents viennent pousser des gémissements, le lama réciter des prières, et chacun apporte, selon ses facultés, du beurre dans le temple, pour le faire fondre devant les images sacrées. Moitié du mobilier du défunt revient au sanctuaire; l'autre moitié est vendue pour acheter du thé aux lamas et payer les obsèques. Le cadavre est ensuite porté aux disséqueurs, qui l'attachent à une colonne et coupent les chairs en morceaux, qu'ils jettent aux chiens, ainsi que les os, broyés dans un mortier avec de la farine. D'autres fois ils les laissent suspendus pour être mangés par les vautours, et jettent dans l'eau ceux des pauvres. Les religieux sont brûlés (1).

La médecine a pour agent principal la superstition des prières, avec les enchantements des lamas et des moines. Dans les cas les moins graves, les malades, après avoir été frottés de beurre, sont exposés au soleil; quand il est voilé par les nua-

(1) Rubruquis trouva ces usages au treizième siècle ; mais ils sont très-anciens et signalés dans d'autres pays. Strabon dit que, dans la Bactriane, les vieillards et les malades désespérés étaient abandonnés à certains chiens. Cicéron rapporte que, chez les Hyrcaniens, la sépulture la plus noble est celle qui consiste à être dévoré par des chiens. (*Q. Tusc.*, I, 45.) Justin en raconte autant des Parthes, et cet usage subsiste encore parmi les Kalmoucks.

ges, ou les couvre de feuilles de papier, et on leur fait une fumigation de feuilles de sapin.

Le père Hyacinthe, étant ambassadeur à Pékin, vit un de leurs banquets de cérémonie. Ils se placèrent par rang d'âge autour de plusieurs tables longues et basses, couchés sur des coussins de bourre. Après avoir goûté d'un mets de farine d'orge (*zan-pa*) avec du beurre, bu du vin, de la bière et du thé, dans lequel ils ne mettent point de sucre, mais du sel et du beurre, ils ôtèrent leurs chapeaux pour dire des prières, puis revinrent au zan-pa, au thé et au vin; on servit ensuite à chaque convive une écuelle d'orge et de riz assaisonnés avec du beurre et du sucre; on récita une autre prière, et l'on se remit à manger de ce potage avec les doigts et à boire du vin. Cela fait, tous se levèrent pour se promener dans la cour; revenus ensuite à table, ils trouvèrent pour régal des émincés de chair crue assaissonnée avec du sel, du poivre et de l'ail, accompagnés de grands plats de viande de bœuf, crue aussi. Après avoir prié encore, chacun tira un couteau de sa ceinture pour couper la viande, et la mangea avec les petits morceaux de chair salée; le vin coula de nouveau, puis la promenade suivit. Lorsqu'on se fut remis à table pour recommencer à boire, on apporta pour troisième service un baquet de *touba*, c'est-à-dire un mastic de pâte et de viande hachée. Une autre prière fut récitée, et les convives s'armèrent, pour manger, de ces petits bâtons qui, chez eux comme en Chine, remplacent nos fourchettes. Vinrent enfin des espèces de pâtisseries, qui furent enveloppées dans des nappes pour être envoyées chez les convives. Quand ce repas, qui avait duré une demi-journée, fut ainsi terminé, on retourna se promener, et l'on pria de nouveau; puis chacun se mit à boire, à chanter, à danser jusqu'au souper, qui ressembla au dîner, sans se prolonger autant.

Leurs fêtes religieuses tiennent de celles des Indiens. Au commencement de chaque année, au mois de février, ils ont trois jours de réjouissances durant lesquels on échange des présents; puis quinze jours sont consacrés, dans Lhassa, à des solennités religieuses, en mémoire du triomphe du bouddhisme. Le dalaï-lama donne alors un festin avec des danses guerrières et des jeux sur la corde. Tous les lamas des environs vont au-devant de leur chef suprême, pour lui offrir des dons qu'ils portent sur leur tête. Vers la fin de ces fêtes, un homme du peuple, travesti en démon, se présente à un prê-

tre qui figure le dalaï-lama, et lui dit : *Ce que nous voyons par les cinq sources de l'intelligence n'est pas illusoire ; aucune doctrine n'est exempte d'erreur.* Le prêtre le réfute ; puis, à titre d'épreuve décisive, il le défie de s'en rapporter aux dés. Le feint dalaï-lama jette le sien par trois fois et amène immanquablement six ; le démon a toujours as. Ainsi vaincu, il s'enfuit. Alors prêtres et peuple lui lancent des coups et le poursuivent jusqu'à une grotte, où il se réfugie pour se restaurer avec des mets apprêtés : c'est de cette manière que la doctrine du néant se trouve consacrée.

ÉPILOGUE

Cette époque s'est montrée à nous féconde en grands événements. Une puissance nouvelle s'élève, dans l'Orient, sur les ruines de l'ancien empire perse, de l'ancienne Syrie, de l'antique Égypte. Un empire nouveau se forme des débris ou de la fusion des différents royaumes d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne, de Lombardie, et il grandit jusqu'à représenter l'union de tout l'Occident. Une puissance se constitue, qui, réunissant l'épée au bâton pastoral, doit survivre, dans sa faiblesse, à toutes les autres, qui l'invoquent ou la menacent.

L'empire de Byzance prouve combien l'administration romaine l'emporte sur les désordres des gouvernements barbares : car, épuisé de bras, d'argent, de courage, de patriotisme; divisé par des hérésies, fléau de l'humanité et du bon sens; heurté par des ennemis vigoureux, il se soutient encore, comme un édifice bien fondé que le temps a miné. Il peut même, lorsqu'une main capable saisit les rênes du gouvernement, faire sentir que la civilisation équivaut à la force. On lit ainsi, dans les fables cabalistiques, qu'après la mort de Salomon son cadavre resta debout une année entière; tandis que les démons, qu'il avait contraints, par art magique, de travailler au temple, le croyant encore vivant, continuaient leur tâche. Enfin un ver rongea le bâton sur lequel il s'appuyait; alors il s'affaissa, et les esprits, reconnaissant qu'il avait cessé de vivre, reprirent leur liberté.

Les vicissitudes de la civilisation chinoise, si différente de la nôtre, sont-elles tout à fait dépourvues d'enseignement? Nous ne le croyons pas; dans la vide monotonie de leur morale compassée, toujours rebattue sans être jamais observée, nous avons trouvé plusieurs choses qu'il ne serait pas inutile de répéter, même à des pays dont les institutions sont de beaucoup plus libérales, comme jadis on se servait de fables pour instruire, piquer ou corriger les hommes. On peut trou-

ver de l'exagération dans l'exemple de ces lettrés, de ces ministres qui, précédés de leur cercueil, vont faire entendre la vérité à l'empereur; mais l'un d'eux a écrit ces mots: *La ruine des dynasties de Tsin et de Soui est venue de ce qu'au lieu de se borner, comme les anciens, à une surveillance générale, la seule qui convienne à un souverain, ils prétendirent gouverner chaque chose immédiatement et par eux-mêmes* (1). N'est-ce pas là une des causes de ruine les plus générales pour les monarchies?

Nous avons rapporté les injures prodiguées aux bonzes et au culte de Fo; mais il faut se rappeler que nous puisions uniquement dans les ouvrages des lettrés, ennemis déclarés d'une religion qui ruinait leur docte matérialisme et, qui plus est, leur puissance officielle. Qui peut dire sous quel aspect différent se présenteront ces récits, quand la guerre, ce terrible instrument de civilisation, aura brisé les barrières dans lesquelles cette nation aux langes de soie traîne sa longue enfance. Peut-être ce jour-là n'est pas loin de nous.

Quel étonnement n'excite pas cette nation des Arabes! Ils sont divisés dans leur presqu'île native en mille républiques ennemies, chacune avec ses dieux distincts, et leur histoire est un désert où les seuls jalons sont des batailles. Un seul lien les unissait, la croyance où ils étaient de descendre tous d'Abraham. Ce lien, Mahomet le fortifie. Il enseigne une religion sans mystères, un culte sans sacerdoce, une charité limitée aux croyants; il impose des privations, promet des jouissances, et proclame que celui-là seul est noble à qui l'or coule de la bouche et de la main, ou qui frappe par la parole, comme avec la flèche et l'épée; il convertit enfin les anciennes rivalités en émulation de fierté et de valeur.

Quand les tribus ont cessé d'être ennemies, elles ne peuvent plus se livrer naturellement au pillage des caravanes; alors les Arabes s'élancent de la péninsule avec une volonté forte, un caractère ardent, soutenus par le sentiment personnel du devoir et du mérite, qui les rend bien supérieurs à la mollesse assyrienne, à la corruption byzantine, à la nonchalance des grandes métropoles de l'Asie. Dévots comme des moines, batailleurs comme des héros, ils prient et massacrent, jeûnent et saccagent, s'identifient en Dieu par l'inspiration, et se vautrent dans la fange des voluptés; ils ne se proposent d'autre

(1) Du Halde, *Compilation d'ouvrages faits sous les Ming.*

but, dans leurs expéditions, que d'étendre le royaume de Dieu, et, pensant que tout homme est destiné à contribuer à cette tâche, ils ne s'inquiètent pas du rôle qui revient à chacun, capitaine ou soldat, calife ou iman. De là, ce dévouement absolu des premiers vicaires du prophète, qui ne mêlent à leurs actions aucune ambition privée, aucune jalousie, aucune rivalité. Simples dans leurs habitudes, ardents dans leur foi, les compagnons du prophète vivent encore, et trente-six mille cités sont réduites à l'obéissance, quatre mille temples du Christ ou du Feu renversés, et quatorze cents mosquées s'élèvent triomphantes.

Les peuples de l'Asie et de l'Afrique, accoutumés de longue main au despotisme, ne s'effrayent pas de ce nouveau joug. Les sujets de l'empire avaient oublié l'honneur national, sans acquérir la majesté du peuple romain; ils n'opposèrent donc pas à une domination immorale cette résistance vigoureuse qui aurait dû la repousser. Cependant les Égyptiens et les Syriens, bien qu'affaiblis et efféminés sous les successeurs d'Alexandre et sous les Romains, déployèrent parfois un courage audacieux; il n'y eut que les Espagnols qui se défendirent en héros.

L'Islam, fondé sur une idée vraie et sublime de la Divinité, sans mystères qui pussent dépasser la raison humaine ou lui répugner; posant pour premières vertus la libéralité, la magnanimité, le courage héroïque; affranchi des luttes du sacerdoce et de la souveraineté, enseignant des préceptes assez en rapport avec la corruption de la nature humaine, avait de grandes chances de succès, et il est étonnant qu'il n'ait pas conquis le monde. Mais, tandis qu'il prêchait l'amour et l'humilité, il insinuait l'orgueil et l'arrogance, qui sont des germes de destruction. Bientôt sur l'héroïsme dévot se greffe la soif du pillage et du pouvoir; l'égoïsme revient, et le calife se sépare de l'iman, le successeur du prophète, du roi des croyants. Cependant ce schisme n'empêche pas que l'Église et l'État restent concentrés dans un seul chef pour consolider la tyrannie, en étouffant toute liberté, soit d'action ou de pensée.

Les dissensions intérieures firent verser plus de sang qu'il n'en coula dans les luttes contre ceux qui repoussaient la religion du prophète. Nous avons gémi sur le sort des victimes humaines sacrifiées aux idoles; néanmoins, s'il était possible d'en déterminer le nombre, peut-être n'égalerait-il pas, dans

toute l'antiquité et chez tous les peuples, celui des malheureux qu'on massacra pour répandre le théisme d'un prophète qui n'offrit que l'extermination pour signe de sa mission divine.

Cette invasion des Arabes peut être considérée comme une autre migration venue du Midi ; mais elle fut si meurtrière et si désastreuse que, comparativement, celle des Septentrionaux passerait facilement pour une colonie pacifique. Aux hommes du Nord échappèrent beaucoup d'éléments de civilisation qui, avec le temps, finirent par dompter les barbares eux-mêmes ; en effet, courbant bientôt leur front superbe sous la religion des vaincus, et adorant ce qu'ils avaient brûlé d'abord, ils étendirent les liens de fraternité, et acceptèrent les fruits de la civilisation antérieure. L'Arabe, au contraire, renverse tout sur son chemin; des monceaux de têtes coupées font foi de sa farouche intolérance, qui ne sait proposer que deux partis : obéir, ou être esclave. Il détruit tout ce qui reste debout, change l'esprit, la civilisation, les croyances; partout il implante le despotisme, au lieu que les fils du Nord apportent les idées d'une liberté inconnue à tous les peuples anciens.

Le christianisme répandait l'amour parmi les fiers Septentrionaux; il étendait à l'humanité entière les droits dont la sagesse pratique des Romains avait fait le privilége d'une seule classe, proclamait sur la terre les véritables franchises, la dignité de l'homme en tant qu'homme, et ouvrait la route à de sûrs et infaillibles progrès; l'islam, au contraire, vient repousser les sociétés vers le passé, établir au milieu d'elle l'immobilité. Son fatalisme résigné peut bien s'éveiller parfois à la voix d'un grand prince, et obtenir un avancement matériel dans les arts et les sciences, mais il retombe bientôt dans l'inertie, et fait ce qui a été fait; c'est ainsi que, chaque année, cent mille croyants courent en pèlerinage à la Mecque, et se pressent dans l'étroite vallée d'Aaraft à Mozdalifah, parce que le prophète se rendit dans cette ville il y a douze siècles.

Le plus grand éloge du christianisme comme doctrine sociale (comme religion, la comparaison serait encore plus absurde qu'impie) consiste à montrer les effets produits par l'islamisme. Aux lieux où arrivent les apôtres de l'Évangile, le sang cesse de couler, et l'extermination de frère à frère s'arrête; des institutions civiles, des enseignements, une

hiérarchie, attestent la religion du progrès. L'islamisme arracha un moment l'Arabie au morcellement patriarchal, pour la lancer d'abord dans des guerres acharnées, ensuite pour la laisser retomber dans la barbarie inculte et stationnaire des premiers temps. Au dehors, il réduit en déserts les pays les plus florissants, et tandis que la Croix peuple de villes les rives du Rhin et de l'Oder, le cimeterre du musulman détruit celles de l'Asie. Les dispositions fanatiques des premiers apôtres arabes, jointes à leur constitution nationale et à celle qui prend pour base leur évangile sanguinaire, font de l'orgueil, du dédain, de la haine réciproque, de la soif de la vengeance, autant d'éléments de la vie sociale. Nous voyons jusqu'à l'époque actuelle, dans les plus belles contrées de l'Asie, sur les plages les plus riantes de l'Europe, se perpétuer la plupart de ces anciens désordres dont le Christ a délivré les sociétés : la piraterie, les harems, l'esclavage des consciences, le despotisme sans frein, qui prend pour premier but sa conservation, et se fait l'arbitre absolu de la vie, de l'honneur, des biens des sujets. Aujourd'hui encore, les palais de Constantinople, d'Ispahan, d'Alexandrie, reçoivent pour ornements des têtes et des oreilles coupées. Aujourd'hui encore, c'est une maxime reçue que le Grand Seigneur peut commettre sept meurtres par jour, le grand visir six, et ainsi de suite, en décroissant, jusqu'au simple vizir, qui peut faire tomber une tête par jour, sans forme de jugement. Aujourd'hui encore, comme au temps de Darius, un satrape de Perse fait enterrer la tête en bas des hommes vivants, et se complaît à se promener entre deux rangées de ces infortunés, dont les jambes s'agitent dans des convulsions de l'agonie ; il songe à élever une grande tour, dont les hommes vivants seront les matériaux (1). Si Mahomet et Méhémet-Ali entreprennent de réformer leur nation, ils ne le peuvent qu'en violant tous les préceptes du Coran.

Il est impossible de s'arrêter sur cette partie de l'histoire sans réfléchir à ce qui serait arrivé si les Arabes eussent embrassé l'Évangile avec la même ardeur dont ils s'enflammèrent pour l'Islam. Que de guerres épargnées, que de pays appelés à la civilisation, qui aujourd'hui sont dépeuplés, ou soumis à l'esclavage le plus avilissant !

Ne désespérons pas néanmoins ; le christianisme jettera

(1) Voir les lettres de Texier, écrites en 1840.

aussi ses semences parmi eux : « Souviens-toi du voyageur qui, « passant auprès d'une ville ensevelie sous les ruines, s'écria : « *Peut-il se faire que Dieu ressuscite les habitants de cette cité « détruite ?* Dieu le fit mourir, et, lorsqu'il fut resté cent ans « dans cet état, il le ressuscita et lui demanda : *Combien de « temps es-tu demeuré ici ? — Un jour ou quelques heures*, ré- « pondit le voyageur. Et le Seigneur ajouta : *Vois ta nourriture « et ta boisson, elles sont encore entières; regarde ta monture, « elle est consumée. Nous avons accompli cette merveille afin « que ton exemple instruise les humains. Observe comment nous « réunirons et recouvrirons de chair les os de ton cheval.* En « voyant ce prodige, le voyageur s'écria : *Je reconnais mainte- « nant que la puissance de Dieu est infinie.* » (Coran, soura 2.)

La décadence uniforme de l'empire grec de Constantinople et les triomphes bruyants des musulmans sont bien loin d'exciter cet intérêt qui nous appelle à contempler, en Europe, ce développement progressif dans lequel apparaît moins la fatalité des événements que l'effort de chaque homme et de la société entière pour se dégager de la matière. Cependant l'invasion n'est pas encore terminée ; les Slaves d'une part, les Arabes de l'autre, les Normands, d'un troisième côté, restreignent ou modifient la civilisation. La barbarie domine encore; mais elle sent le besoin de l'ordre, elle commence à se connaître elle-même, ce qui est un premier acheminement vers le progrès. Le roi barbare assassine, mais il en éprouve du remords et cherche à l'apaiser par des œuvres pies, qui attestent du moins le pouvoir de la conscience. Les princes détrônés, au lieu d'être immolés sur l'autel de la Victoire, sont renfermés dans des monastères ; une voix s'élève et fait ce que ne faisaient pas les prêtres de l'ancienne Rome : elle intercède pour l'opprimé, et si elle est impuissante, elle gémit avec lui et proteste contre l'oppresseur. L'égoïsme empêche encore la société de se constituer, mais il y a des prêtres et des sénateurs qui rappellent la Rome antique avec sa merveilleuse administration ; il y a une Église par laquelle la Rome moderne fait plier la force matérielle devant la loi morale, et offre l'exemple d'institutions nouvelles. Celui qui saura réunir ces trois éléments pour en former un grand édifice deviendra le bienfaiteur du genre humain. Telle fut la tâche entreprise par Charlemagne.

A la même époque s'accomplissent deux révolutions dans des pays très-éloignés l'un de l'autre. Le fils de Charles Martel renverse les Mérovingiens, et les califes ommiades sont pré-

cipités du trône de Damas ; alors se fondent les deux dynasties des Abassides et des Carlovingiens, qui agiteront longtemps l'Orient et l'Occident. Charlemagne et les autres rois de l'Europe montrent une valeur chevaleresque, l'amour de la gloire, le désir d'arriver par la guerre à consolider la paix. Ils respectent le droit, n'en tenant pas compte quelquefois, mais sans le fouler aux pieds, et on les voit portés à restaurer les lois et la société. Les Arabes sont poussés en avant par un apostolat guerrier, par la soif des conquêtes, par une fièvre de destruction. La gloire des armes dure plus longtemps chez ceux-ci ; chez ceux-là s'accroît la civilisation, qui finira par briser le glaive des envahisseurs. Ces deux empires se décomposent également en plusieurs califats et en plusieurs royaumes indépendants. On peut donc, dès à présent, prévoir les luttes qui suivront, et qui donneront naissance à des pouvoirs territoriaux et héréditaires, destinés à anéantir l'autorité suprême.

La grandeur des Carlovingiens, puis leur affaiblissement, amènent aussi l'élévation temporelle du chef spirituel du christianisme, tandis qu'avec les Abassides, le chef de la foi musulmane se trouve renfermé dans les limites du sanctuaire ; il récite la prière du vendredi, et convoque ceux qui sont appelés à résoudre avec lui quelque question théologique, mais l'islamisme manque de ce centre de vie et d'action qui fit la grande puissance du christianisme.

C'est un des préjugés historiques les plus vulgaires, que d'appeler le dixième siècle un *âge de fer*, et de le supposer une époque d'ignorance profonde et de civilisation infime, comme si quelque chose de mieux n'eût commencé à éclore que postérieurement à l'an 1000. Les hommes qui méditent sur les faits et ne se résignent pas à accepter des sentences toutes faites trouveront, au contraire, que le bouleversement de la société et l'ignorance la plus intense se rencontrent dans le huitième siècle, quand n'apparaît encore dans aucun pays une organisation capable d'embrasser les diverses populations. La vieille littérature est déchue, et la nouvelle n'a pas encore pris son essor. Ce qui est ancien se dissout, et ce qui naît n'a point encore de stabilité ; gouvernements, magistratures, propriétés, tout se ressent de l'impuissance d'enfants qui font beaucoup, mais sans diriger leurs actions vers un but et sans savoir arriver à un resultat. Charlemagne, en accordant aux gens de lettres une protection inusitée parmi les rois barbares, combat l'ignorance ; en propageant, comme Mahomet, sa religion avec le

glaive, il élargit le cercle de la civilisation. Il tendait à ramener l'Occident à l'unité, au moyen d'une administration uniforme, d'une politique commune, et en substituant une législation générale à des coutumes locales. La restauration de l'empire fut une réalisation de ce dessein, bien que ni lui, ni les papes, ni aucun contemporain, n'en vissent clairement l'étendue ni les conséquences ; mais par cette tentative, appuyée sur le seul élément vital qui subsistât encore, l'autorité de l'Église, il mit un terme à la domination dissolvante, destructrice de la barbarie, et ouvrit la route de l'avenir.

Sous l'unité souveraine qui venait de se former ou du moins de se préparer, on apercevait les germes de cette indépendance héréditaire, qui est le caractère de la féodalité. En effet, les domaines et les dignités passaient auparavant de main en main, sans ordre ou sans fixité ; Charlemagne leur donna de la stabilité, soit en refrénant l'invasion au dehors, soit en disposant à l'intérieur cette chaîne de dépendances mutuelles. Il consolidait ainsi le terrain dans lequel les races germaniques, entées sur le tronc romain, devaient jeter racine pour produire l'Europe moderne. Le progrès, jusqu'alors resté imperceptible par la nécessité dans laquelle se trouvait la société de se relever de son abattement, se montre désormais plus évident.

Nous avions attribué au caractère personnel de Charlemagne la part principale dans ses grandes actions ; la décadence rapide de son œuvre, sous ses fils dégénérés, en fournit la preuve évidente. Mais c'est aller trop loin que de dire qu'avec lui tomba tout ce qu'il avait fait : après lui subsiste la grande unité de la chrétienté, qui empêche l'Europe de s'affaisser tout à fait dans le morcellement des fiefs, et lui permet d'opposer un accord vigoureux à la barbarie qui la menace au nord et au midi. Un nombre toujours croissant de littérateurs, au milieu des plus grands désastres, prouve que l'impulsion n'a pas cessé avec la main qui la donna. La gloire de Charlemagne survivra comme un reproche pour ses lâches descendants, et comme un exemple pour exciter la valeur à des exploits grands et généreux. L'Italie, arrachée par lui à la servitude de l'étranger, va s'élancer dans cette brillante carrière où elle devancera de beaucoup les autres nations.

FIN DU LIVRE IX.

NOTES

ADDITIONNELLES DU LIVRE IX

A. — PAGE 7.

LE CAFÉ.

Ma, se noiosa ipocondria ti opprime,
O troppo, intorno alle vezzose membra,
Adipe cresce, de' tuoi labbri onora
La nettarea bevanda ove, abbronzato,
Arde e fumiga il grano a te d'Aleppo
Giunto e da Mocca che, di mille navi
Popolata mai sempre, insuperbisce.

PARINI, Mattino.

Le cafier est une plante de la famille des Rubiacées, toujours verdoyante, aux tiges verticales, rameuses, de cinq à huit mètres de hauteur, aux feuilles ovales, pointues, luisantes, semblables à celles du laurier, produisant des touffes de fleurs blanches d'une odeur qui rappelle celle du jasmin, d'où naissent des baies rouges peu différentes des cerises. Dans l'intérieur se trouvent deux par deux ces graines qui, torréfiées et moulues, fournissent la décoction parfumée dont l'usage est devenu si général.

On veut que cette plante soit originaire de la haute Éthiopie, d'où elle passa dans l'Arabie, qui en possède les meilleures qualités. Elle prospère entre les tropiques, sur le penchant des montagnes, dans les lieux où elle a de l'humidité et de l'ombre. On voit dans l'Yémen sa verdure s'élever sur des terrasses disposées en amphithéâtre, et arrosées par des filets d'eau ou à force de bras.

Le prieur d'un monastère de l'Arabie connut le premier, dit-on, la propriété que possède cette plante de chasser le sommeil, en observant cet effet sur les boucs et sur les chèvres qui en avaient rongé le feuillage. Il en donnait, en conséquence, une infusion à ses moines pour qu'ils ne s'endormissent pas durant les psalmodies nocturnes. Selon d'autres, ce serait le cheik Omar, mollah ou moine de l'ordre des Schatziles, qui en aurait fait usage le premier pour vaincre sa propre somnolence. Il fut imité par d'autres derviches, et bientôt on reconnut l'action douce du café sur l'estomac; on apprit à le préparer, et le goût, agréablement flatté, s'empara du remède.

Quelques-uns veulent qu'il ait été employé plus anciennement en Perse, et que le mufti d'Aden, voyageant dans cette contrée vers la moitié du quinzième siècle, en ait appris l'usage. Reporté dans sa patrie, par les pèlerinages de la Mecque, le café aurait été bientôt répandu en Égypte, en Syrie, aux Indes, et de là en Europe.

Un navire indien aborda un jour sur la plage de Théama, en Arabie; les hommes de l'équipage, apercevant un ermitage à peu de distance, y entrèrent, et trouvèrent Schédeli, vieil ermite, qui, les ayant accueillis avec affabilité, leur offrit du café. Cette boisson, qu'ils ne connaissaient pas encore, leur plut beaucoup, et ils pensèrent qu'elle pourrait procurer du soulagement à leur capitaine, qui était malade. Schédeli leur assura que, par elle et la prière, il guérirait promptement, prétendant même que, s'ils débarquaient leurs marchandises en cet endroit, ils feraient un bénéfice énorme, et ajoutant d'un ton prophétique qu'il s'y éleverait une ville d'un grand commerce.

Le capitaine voulut faire connaissance avec l'ermite, et se sentit ranimer en vidant avec lui quelques tasses de café. Sur ces entrefaites, quelques dévots, descendant des collines de l'Yemen, vinrent en pèlerinage à l'ermitage de Schédeli; comme c'étaient des marchands, lorsqu'ils eurent vu le chargement de l'Indien, ils en traitèrent avec lui. Les deux premières prophéties de Schédeli se trouverent ainsi vérifiées; puis, comme le bruit s'en répandit dans l'Arabie et dans l'Inde, bon nombre de gens vinrent le visiter, et des cabanes, des auberges, furent construites autour de sa demeure.

Après sa mort, une mosquée fut érigée près de son tombeau, et plusieurs familles ne tarderent pas à s'établir aux environs, favorisées par des puits dont l'eau était bonne, et par les palmiers qui prospèrent en cet endroit. Telle fut l'humble origine de la ville de Moka, semblable à tant d'autres en Europe, auxquelles donnèrent naissance des ermitages et des monastères. Schédeli devint le saint tutelaire des cafetiers musulmans, qui chaque jour en font commémoration à la prière du matin, en remerciant Dieu d'avoir, par l'intervention de l'ermite, fait connaître hors de l'Arabie cette précieuse boisson. Le café qui croît dans les environs de cette ville fut toujours considéré par la suite comme le meilleur de tous.

Nous nous dispenserons de rapporter toutes les traditions et les chants débités à la louange du café dans les pays musulmans; les Persans vont jusqu'à dire que Gabriel lui-même l'apporta du ciel au prophète, pour rétablir sa santé.

Un poëte arabe s'exprime ainsi :

« O café! tu dissipes tout souci; à toi les vœux de l'homme adonné « à l'étude! Le sage qui goûte la coupe où pétille ton écume, connaît « seul la vérité.

« C'est un vin auquel ne saurait résister aucun chagrin, quand « l'échanson présente à la ronde la tasse parfumée qui le contient.

« Bois-le en toute sûreté, et n'écoute pas les insensés qui le réprou- « vent sans raison. »

« Sacy dit qu'il fut introduit dans l'Yémen au commencement du neuvième siècle de l'hégire, par le cheik Dabani, et connu peu après en Égypte, où s'ouvrirent des maisons pour le vendre. Il ne fut apporté à Constantinople que sous le règne de Soliman, fils de Selim, vers 1556, et il devint dans cette ville un germe de discussions. Les ulémas, gardiens de la loi, prétendirent que cette boisson enivrante était prohibée par le Coran, comme les autres spiritueux. Ébou-Suod, mufti, fit droit à leurs arguments, et rendit un *fetwa* par lequel il déclara proscrite toute boisson faite avec des légumineux torréfiés.

Les individus, et ils étaient nombreux, qui avaient pris goût au café, élevèrent des réclamations; d'autres, versés dans la connaissance de la loi, soutinrent qu'il ne se trouvait nulle trace d'une défense semblable ni dans la loi écrite, ni dans la tradition, et la décision du mufti, que ne valida point la sanction impériale, resta sans vigueur. Bientôt Constantinople vit s'ouvrir une cinquantaine de cafés dans le genre de ceux qui déjà existaient en Perse; ce furent des rendez-vous pour les désœuvrés comme pour les gens occupés, qui venaient y chercher un moment de distraction. Le nombre s'en accrut jusqu'à six cents sous Sélim et Amurat. Plus tard, étant devenus des asiles de débauches en même temps que des foyers d'intrigues, Amurat III les fit fermer, et interdit même l'usage du café en 1578.

Les ulémas se remirent alors à discuter sur l'orthodoxie légale de cette boisson; mais, l'opinion qui la déclarait licite ayant prévalu, Amurat abrogea la défense. L'usage en augmenta alors, bien que le renouvellement des mêmes désordres fît tenter plusieurs fois d'en supprimer au moins la vente publique. Durant la guerre de Candie notamment, un prédicateur fanatique, nommé Wani, voulut démontrer que le café était contraire à l'Islam, et le fameux Kuprili le fit défendre. Cependant le goût général l'emporta toujours.

En 1523, Abdallah Ibrahim, mufti au Caire, s'éleva contre le café; les habitants, prenant parti pour et contre, commencèrent par discuter, et finirent par recourir aux armes. Le commandant de la place, ayant apaisé le tumulte avec beaucoup de peine, réunit les chefs des deux factions, et, après les avoir écoutés longuement argumenter dans les deux sens avec la même obstination et la même inutilité que de coutume, il trancha la difficulté en faisant verser du café à tout le monde.

L'usage en resta donc très-répandu en Orient, et il n'est pas de misérable hameau où il n'y ait boutique ouverte pour en débiter; pas un homme, de quelque âge ou de quelque condition que ce soit, qui n'en boive; pas une maison si pauvre où l'on ne commence par en servir une tasse à celui qui vient en visite ou pour affaires. On peut évaluer à quatre onces par jour la consommation que chacun en fait. Jamais les Orientaux ne le prennent ni avec le sucre, ni avec le lait; ils croiraient en gâter ainsi le goût; mais ils le savourent chaud à toutes les heures du jour, alternant les gorgées du liquide avec les aspirations de la fumée du tabac.

A Constantinople et dans les autres grandes villes, on trouve un grand magasin où l'on ne fait que brûler et moudre du café. Quant aux boutiques où on le vend, elles sont à peu près comme en Europe. On y voit paraître, surtout en hiver, des bateleurs ou des conteurs d'histoires, qui débitent des récits avec la grâce et la vivacité propres aux langues orientales; les musulmans les écoutent avec cet intérêt plein d'anxiété, particulier aux habitants de ces contrées.

Venise, qui était en relations continuelles avec l'Orient, fut probablement la première qui introduisit le café dans la chrétienté; cette ville et les pays de sa dépendance sur la terre ferme eurent pour ce breuvage la même passion que les Orientaux. Pierre della Valle en but pour la première fois à Constantinople en 1615, et il écrivait à Mario Schipano : « Quand je me disposerai à revenir, j'en emporterai avec moi, « et je ferai connaître à l'Italie cette plante qui, jusqu'à présent, y est « peut-être inconnue. Si l'on en buvait avec le vin comme on le boit « avec de l'eau, j'oserais supposer que c'est le népenthès d'Homère, « qu'Hélène, comme il le raconte, tira jadis d'Égypte, etc. » Il se trompait en ne le croyant pas connu, car le médecin allemand Léonard Rauwolf en avait déjà parlé en 1573, et plus exactement Prosper Alpino, qui avait été médecin du consul de Venise en Égypte, dans les ouvrages *de Plantis Ægypti* et *de Medicina Ægyptiorum*, 1591-1592. Londres et Paris ne virent s'ouvrir des cafés que vers la moitié du dix-septième siècle. En Angleterre, sous le règne de Charles II, il fut rendu une loi, le 27 décembre 1675, qui les supprimait comme des rendez-vous pour les séditieux, des foyers de médisances et de mensonges politiques. En France, Soliman Aga Muteferrika, ambassadeur en France en 1669, régalait de café tous ceux qui le fréquentaient, et en répandit ainsi le goût. Trois années après un Arménien nommé Pascal ouvrit le premier café à la foire Saint-Germain, puis dans la rue de la Monnaie; mais il eut peu de succès, attendu qu'il n'y voyait guère venir que des chevaliers de Malte, ou quelques personnes qui avaient habité les pays étrangers. Il dut donc transporter son établissement à Londres; mais, comme il arrive d'ordinaire, ce qui avait mal réussi au premier fit la fortune de ceux qui vinrent après lui, et qui bientôt se multiplièrent. Étienne d'Alep fut le premier qui changea l'humble boutique en une belle salle avec des tables de marbre et des glaces; la tasse de café s'y payait deux sous et demi. Ce ne fut pas la moindre gloire du ministère de Colbert.

C'étaient, en général, des Levantins, des habitants de la Turquie ou des Vénitiens qui ouvraient des cafés dans les principales villes, durant tout le siècle passé.

Lorsque l'usage du café se fut répandu sur une large échelle, on dut naturellement songer au moyen de s'affranchir d'un tribut qui chaque jour devenait plus pesant envers l'Orient. Les États qui avaient des possessions entre les tropiques conçurent la pensée d'y acclimater cet arbrisseau dans des sites analogues à ceux de l'Arabie Heureuse. Les

Hollandais les premiers en transplantèrent quelques rejetons de Moka à Batavia. Les magistrats d'Amsterdam en présentèrent à Louis XIV un pied qui, déposé au Jardin des Plantes, devint la souche des immenses plantations qu'en fit la France dans ses colonies d'Amérique. Il en fut expédié une plante à la Martinique; mais, l'eau étant venue à manquer dans ce long trajet, l'arbrisseau aurait péri si un amateur passionné n'eût partagé sa ration avec lui. Il arriva ainsi dans les Antilles, où il prospéra. Il en fut distribué des graines aux colons, qui se hâtèrent de les semer et d'en accroître la culture. De là il se propagea à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, et successivement dans les autres îles.

Il en fut envoyé des boutures de la Guyane hollandaise à Cayenne; la compagnie des Indes françaises en expédia directement de Moka à l'île Bourbon, où le grain étant long, menu et vert plus que dans l'Arabie même, quelques-uns l'y crurent indigène.

Nous avons donné les caractères particuliers de l'arbrisseau.

Lorsque la baie est parvenue à maturité, on la fait sécher dans des étuves, ou mieux au soleil, pour séparer la fève de la pulpe; opération qui se fait avec des meules. Dans les Antilles, on jette la pulpe ou parenchyme, comme inutile; les Arabes en font une infusion. On achève de dessécher les grains dans des fours et à l'air libre; puis on les expédie.

Quand Napoléon voulut faire la guerre à la Grande-Bretagne, en prohibant dans toute l'Europe l'importation de ses marchandises, le café, comme les autres denrées coloniales, s'éleva à des prix exorbitants, et cette boisson devint un objet de luxe. On inventa alors différents procédés pour y suppléer; mais aucun n'eut un heureux résultat. Quand la mer fut rouverte, la consommation en devint plus grande que jamais.

On classe les différents cafés, d'après leur qualité, dans l'ordre suivant : de Moka, de la Martinique, fin vert, de la Guadeloupe, de l'île de Bourbon, de Cayenne, Saint-Domingue, Ceylan, Marie-Galande, de la Havane, de Cuba, de Porto-Rico, du Brésil, de Java et de Sumatra.

La consommation du café dans la seule Angleterre, en 1789, a été évaluée à 900,000 livres; en 1834, à 24,000,000.

Voici les quantités qu'on en exporte des différents lieux :

	Tonneaux.
De Moka, Odéida et autres ports de l'Arabie............	10,000
De Java..	13,000
De Sumatra et autres ports de l'archipel Indien..........	8,000
Du Brésil et de l'ancienne Amérique méridionale espagnole.	42,000
De Saint-Domingue....................................	50,600
Des Indes occidentales. — Colonies anglaises............	11,000
Colonies jadis hollandaises............................	5,000
Colonies françaises, y compris l'île Bourbon............	8,000
Total..	147,000

La consommation, selon quelques-uns, dépasserait de beaucoup ce chiffre :

	Tonneaux.
La Grande-Bretagne	115,000
La Hollande et la Belgique.	40,000
L'Allemagne et les pays voisins de la Baltique.	32,000
La France, l'Espagne, l'Italie et les pays du Levant . . .	35,000
L'Amérique.	20,000
Total..	242,000

B. — Page 8.

LES CARAVANES.

Les caravanes destinées à traverser des régions désertes ou peu sûres sont formées par différents propriétaires de chameaux, qui s'obligent, en société, à transporter d'un lieu à un autre, et à leurs risques et périls, les marchandises qu'on leur confie. Quand la caravane est complète, les chefs élisent parmi eux un *cheik* ou commandant, qui dirige les mouvements, ordonne les campements, maintient le bon ordre, veille à la sûreté commune, commande en maître, et, à l'occasion, doit être le premier à tenir tête à l'ennemi. Le prix pour les marchandises et pour les voyageurs est réglé à tant par chameau. Il varie selon les saisons ou selon les circonstances de guerre, en raison du nombre de soldats qu'il est nécessaire de payer pour escorte, et des dons que l'on doit faire en route aux tribus errantes, selon les régions à traverser. Les chefs sont à cheval, et marchent à la tête de la caravane, qu'ils précèdent quelquefois pour explorer le pays et voir s'il y a des campements suspects. Lorsqu'ils en aperçoivent, s'ils se croient supérieurs en forces, ils s'avancent sur eux; mais, s'il y a quelque danger, ils rejoignent la caravane, pour préparer du mieux possible les moyens de défense. Les soldats, armés de fusils, sont d'ordinaire à pied, et ne s'éloignent jamais du convoi. Quand on doit camper, le cheik plante en terre une bannière autour de laquelle tous viennent dresser leurs tentes, en les disposant circulairement; les balles et les caisses de marchandises, placées à l'extérieur les unes sur les autres, forment une espèce de retranchement. Dès que le camp est assis, on envoie les chameaux pâturer, en les faisant accompagner par quelques fusiliers et par des serviteurs; à la nuit, on les fait rentrer dans l'intérieur du camp.

Avant le lever du soleil, on plie toutes les tentes, et, aussitôt la première prière (*namaz*) faite, le cheik donne l'ordre du départ. Tous alors s'acheminent sans s'écarter. Les cavaliers et ceux qui n'ont point de marchandises peuvent seuls marcher en avant à leur gré. D'ordinaire, les personnes libres de tout empêchement vont de conserve, et, après avoir fait quelques milles, mettent pied à terre pour attendre la caravane et faire collation, ou seulement pour avoir le plaisir de fu-

mer à leur aise une pipe et de boire une tasse de café que l'on prépare à l'instant, en ramassant quelques arbustes auxquels on met le feu. Quand la caravane est arrivée, on remonte à cheval, et on la précède de nouveau jusqu'au lieu de campement. Autant que possible, on le choisit de préférence où d'autres caravanes se sont arrêtées, précaution très-importante, parce qu'on y trouve toujours assez de fumier de chevaux et de chameaux pour allumer le feu et préparer les aliments; on s'en sert surtout pour cuire le pain. On pétrit un peu de farine; puis on enlève la cendre du feu, et l'on place sur le sol ardent la pâte, que l'on recouvre d'une plaque de cuivre chaude; elle cuit ainsi sans brûler. Ce pain est très-mauvais, mais la faim le fait trouver bon, et les Arabes s'en contentent, ainsi que les Tartares. Les voyageurs aisés portent toujours avec eux leur provision de biscuit. Les Arabes n'allument de feu que pour torréfier et faire le café, et pour cuire le pain. Ces deux opérations se répètent chaque jour, parce que leur pain est beaucoup plus mauvais rassis que frais. On n'y ajoute d'autres aliments que des dattes, des figues, des raisins secs et du fromage renfermé dans des peaux d'agneau.

Il n'y a d'ordinaire, dans toutes les régions de l'Asie, et particulièrement dans l'Arabie, ni routes, ni même de ponts sur les fleuves ou torrents qui coulent loin des villes. Les relations de ville à ville se maintiennent au moyen de chameliers qui ne partent point à jour fixe, attendu qu'ils ne peuvent aller que par caravane. Personne ne voyage seul, vu les dangers auxquels on serait exposé. Il faut attendre que plusieurs voyageurs ou marchands veuillent aller au même endroit, ou profiter du passage de quelque grand personnage, d'un gouverneur, par exemple (*pacha* ou *aga*), qui d'ordinaire prend le convoi sous sa protection. Il y a cependant des caravanes qui ont un jour fixe pour leur départ. Une des principales est celle qui part chaque année de Constantinople pour Damas, et se rend de cette ville à la Mecque. Elle y arrive quelques jours avant la fête *Yawen-al-Nahhr*, ou, comme disent les Turcs, *Kurban beyram*, qui tombe le dixième jour du mois *dulagia*. Une caravane semblable part du Maroc, traverse la Mauritanie et la Libye, pour se joindre à celle des Égyptiens, qui se réunit au Caire, pour gagner la Mecque par la voie de Suez. Il part de la Perse une autre grande caravane, qui, grossissant à son passage par Bagdad et Bassora, se dirige vers le même point; plusieurs viennent de la Nubie et de l'intérieur de l'Afrique en passant la mer Rouge; d'autres amènent les pèlerins musulmans des régions de l'Hindoustan, et arrivent en Arabie du côté de l'Oman, en traversant le golfe Persique.

Outre ces grandes caravanes, composées de pèlerins dévots, auxquels se réunissent néanmoins en grande quantité des voyageurs et des marchands, il part du Caire chaque année deux ou trois caravanes pour la Nubie, huit ou dix pour la Lybie et la Barbarie, trente ou trente-cinq pour Gaza et la Syrie. Il sort tous les quinze jours de Damas six caravanes se dirigeant sur Bassora, Bagdad, Alep, l'Égypte, l'Arménie

et la Mésopotamie. Bagdad voit chaque mois se mettre en marche quelques petites caravanes de chameaux, d'ânes, de mulets, au nombre de six cents environ, qui se répandent dans le Kurdistan, l'Arménie, la Syrie, la Caramanie, la Natolie, et qui poussent jusqu'à Ispahan et Constantinople. Cette dernière reste en voyage plus de quatre mois. On a vu quelquefois arriver à Brusa des caravanes dont les bêtes de somme, presque tous chameaux, s'élevaient au nombre de cinq mille. Les propriétaires de celles qui viennent de l'Arabie par la voie de Damas et d'Alep vendent leurs chameaux, ne se réservant ordinairement que le nombre absolument nécessaire au transport du peu de marchandises qu'ils trouvent pour leur retour, à moins que leur arrivée ne coïncide avec le prochain départ des pèlerins pour la Mecque.

Les caravanes ne passent pas toujours la nuit en plein air; haletants de chaleur et de soif, abattus par la fatigue, parfois après avoir traversé une mer de sable que le vent agite et bouleverse, parcouru une région déserte, sans arbre, sans culture, sans lieu de relâche et de rafraîchissement, les voyageurs ont la satisfaction de se trouver réunis dans un de ces grands édifices, *kan* ou *kam*, et aussi *kervan*, que les Persans et les Turcs appellent *kervan séraï*, et auxquels on donne vulgairement le nom de *caravansérails*. Ces édifices sont, après les mosquées, les plus somptueux que l'on voie dans les pays musulmans. Construits par des personnes pieuses, et quelquefois aussi par les gouvernements, ils sont toujours ouverts; les voyageurs et les caravanes y entrent librement, sans demander permission, y séjournent tant qu'il leur plaît, et s'en vont sans rien payer. Cette institution est due au principe de morale religieuse qui oblige tous les musulmans à exercer l'hospitalité envers le pélerin ou le voyageur, à quelque nation qu'il appartienne et quel que soit son culte. En vertu de ce principe, il y a des *kan* dans tous les lieux habités, et parfois dans les campagnes où l'on présume que les voyageurs pourront être contraints de s'arrêter.

Dans les villes, le nombre des caravansérails est en proportion du commerce et des marchandises qui doivent y passer. Tous sont bâtis sur des routes fréquentées, à vingt ou vingt-cinq milles l'un de l'autre, et, autant que possible, dans le voisinage d'eaux limpides ou de sources. Dans cette espèce d'hôtellerie, il n'y a point de meubles; le voyageur est obligé d'apporter son lit et ce qu'il faut pour sa cuisine. Dans tous, néanmoins, on peut avoir de la paille et de l'orge pour les chevaux, du pain, du riz, du lait, de la viande, des fruits, pour les hommes, à un prix modique et tarifé. Le voyageur ne trouve que dans certains districts de l'Arabie, c'est-à-dire chez les peuples les plus hospitaliers du monde, des établissements où il est logé et nourri sans avoir la moindre chose à payer. On rencontre, surtout dans le Téhama et dans les Etats de l'imam de Sana, c'est-à-dire dans l'Yémen, de ces établissements pieux, qui portent le nom de *simséré* ou *mansal*. Le voyageur y est traité, lorsqu'il veut s'en contenter, selon l'usage du

pays, et celui qui a traversé ces heureuses contrées a souvent éprouvé combien était généreuse l'hospitalité arabe. Il faut toutefois que les Européens portent leur vin avec eux. Voici comment s'exprime le Danois *Niebuhr*, en parlant du village de Ménégré, par lequel il passa en traversant le Téhama : « *Ménégré* devint remarquable pour nous, en « ce que nous y rencontrâmes le premier *mansel*. C'est une maison « dans laquelle les voyageurs sont reçus gratuitement ; la salle ou ca- « bane dans laquelle ils sont logés est meublée d'un *sérir* (sorte de « siége); il leur est donné du *hischer*, du pain de millet chaud, du lait « de chameau, du beurre et du café. Quand le maître de cet établisse- « ment bienfaisant fut informé qu'il était arrivé quelques hôtes euro- « péens, il accourut aussitôt pour voir si ses serviteurs nous traitaient « bien ; si nous fussions restés plus longtemps, il voulait faire tuer un « mouton. Il nous fit cuire du pain de froment, qui est rare dans cette « province, et apporter du lait de vache quand il vit que celui de cha- « melle ne nous plaisait pas à cause de sa viscosité. Nos serviteurs « arabes nous détournèrent d'offrir un cadeau au maître de cette mai- « son, de crainte de le fâcher ; mais un de ses gens vint à nous « sans être vu, et accepta la petite récompense que nous lui don- « nâmes. »

On trouve aussi dans la Syrie et dans l'Irack de ces établissements hospitaliers. Il y a à *Khong*, ville de Syrie sur l'Oronte, appelée *Shogle* par quelques-uns, un très-beau caravansérail dans lequel les voyageurs, sans aucune distinction, sont reçus et nourris gratuitement une journée entière.

Les caravansérails ont à peu près la même forme. Ils sont construits en carré, avec une grande cour au milieu, et parfois avec deux cours, autour desquelles sont les écuries, et au-dessus, des chambres ; au milieu est une petite mosquée ou une simple chapelle pour les prières. On y entre par une grande porte, que l'on ferme durant la nuit. Les chambres forment un carré de douze à quinze pieds, on les donne à choisir, et toujours sans distinction, au premier arrivant. Les écuries reçoivent la lumière par de petites fenêtres très-élevées ; les chambres ne sont éclairées d'ordinaire que par la porte d'entrée. En hiver, la plus grande partie des voyageurs se placent dans les écuries, qui sont très-propres, pour y être plus chaudement que dans les chambres, et aussi pour veiller sur leurs chevaux et chameaux. Les serviteurs des caravanes restent toujours auprès des bêtes et des marchandises qui leur sont confiées. Le long du mur de ces écuries règne une espèce de lit de camp de cinq ou six pieds de large, sur lequel les voyageurs s'étendent en face de leurs chevaux ; il y a dans les cours un plancher pareil, qui, dans l'été, sert au même usage que celui de l'écurie. Dans la belle saison, il est rare que les caravanes se rendent dans un caravansérail ; elles préfèrent camper quand elles n'ont point à craindre les voleurs.

La garde de ces vastes et majestueux édifices est confiée à des personnes responsables de tout vol de marchandises, de chevaux et de

bêtes de somme. Le gardien habite à côté de la porte, et doit entretenir quelqu'un pour balayer; il remet à l'arrivant la clef de sa chambre, et une natte si on la lui demande. Dans ces cellules gratuites, il n'y a, comme nous l'avons dit, que les quatre murs, et le voyageur doit apporter avec lui tout ce qui peut lui rendre le séjour commode. C'est ce qui fait que les Orientaux mettent à leur bagage de route la plus grande simplicité, et lui donnent la forme la plus portative. Celui d'un voyageur à qui rien ne manque consiste en tapis ou une natte, un matelas, une couverture, deux casseroles avec leur couvercle, s'emboîtant l'une dans l'autre, six assiettes, une cafetière, une salière-poivrière en bois, deux tasses à café sans anses dans une peau, une table ronde en cuir qui s'attache à la selle du cheval, quelques petites outres ou sacs de cuir pour l'huile, le beurre fondu, l'eau, et l'eau-de-vie s'il n'est pas musulman; enfin une pipe, un briquet, une tasse de coco, du riz, des raisins secs, des dattes, du fromage, et surtout du café en grains, avec la brûloire et le moulin.

Les négociants et les voyageurs européens ne s'arrangent pas facilement de tant de simplicité, ce qui rend leurs voyages très-dispendieux, et par suite très-rares; mais les Asiatiques, même les plus riches, ne font nulle difficulté de passer une partie de leur vie de cette manière, sur les routes de Constantinople à Damas, d'Ispahan à Pékin, du Caire à Maroc, et de cette ville à Tombouctou et aux régions intérieures du Soudan. Les voyages constituent leur éducation et leur science. Dire qu'un individu est négociant, c'est indiquer un voyageur. Ils ont aussi l'avantage d'acheter les marchandises au lieu de produire, de se les procurer à meilleur marché, de veiller à leur sûreté durant le voyage, et d'obtenir même des rabais sur les droits de péage multipliés; enfin ils apprennent à connaître les poids et les mesures, dont la grande diversité complique tant les affaires commerciales. Chaque ville a ses poids propres, portant souvent le même nom, mais d'une valeur différente.

Grâce au système des caravanes, les voyages dans l'Orient sont peu dispendieux. Les frais de transport sont extrêmement faibles; la nourriture des bêtes de somme ne coûte presque rien, puisqu'elles paissent sans rétribution dans les champs incultes auprès desquels s'arrête la caravane, et ne mangent dans les caravansérails que de la paille et de l'orge, qui partout est à très-bon marché; le logement est toujours gratuit.

C. — Page 16.

ANCIENNE LITTÉRATURE ARABE.

Avant Mahomet, les Arabes écrivaient fort peu; ils faisaient cas cependant de l'éloquence et de la poésie, et se réunissaient en assemblées solennelles à la foire d'Occad, pour lire leurs compositions et se disputer le

prix. Le meilleur ouvrage était suspendu, écrit en lettres d'or, aux portes de la Kaaba et dans le trésor du roi; les tribus étaient dans la joie quand il s'élevait dans leur sein un nouveau poëte ou un orateur. Il ne s'agissait, du reste, que de courtes poésies, dont le but principal paraît avoir été de montrer que le poëte possédait à fond la connaissance de sa langue; car ce sont des descriptions de tempêtes, de déserts, d'un chameau, d'un onagre, d'une gazelle, d'une lance, d'une épée, avec grande profusion de synonymes.

Dans leurs histoires, les Arabes ont inséré fréquemment des fragments de poésie comme empruntés à d'anciens auteurs, et plusieurs paraissent authentiques. Ainsi, Abou Adina, vers 460 de l'hégire, voulant dissuader Asvad, son cousin, fils de Mendar, roi de Hira, de faire grâce de la vie au général prisonnier de l'armée de Gassan, lui adresse la parole en ces mots : « L'homme n'obtient pas tous les jours ce qu'il « désire; le destin n'est pas tous les jours à son égard si libéral de ses « faveurs. Celui-là est prudent qui n'attend pas, quand l'occasion se « présente, que la corde à laquelle il peut s'attacher vienne à se briser; « chez tous les habitants de la terre, le titre de juste convient à celui « qui fait avaler à ses ennemis la coupe où ils lui ont fait boire le pre-« mier. Il n'y a pas d'injustice à frapper du tranchant de l'épée celui « dont on a d'abord reçu les coups. L'indulgence est une vertu, mais « non envers ses égaux; celui-là ment qui dit le contraire. Tu as fait « périr Amrou, et tu voudrais épargner Yézid. Si tu le fais, ce sera « une source féconde de guerres et de calamités. Garde-toi de laisser « aller une vipère après lui avoir tranché la queue. Si tu es sage, tu « feras subir le même sort à la queue et à la tête. Ils ont tiré l'épée, « que l'épée les taille en pièces; ils ont allumé le feu, qu'ils lui servent « d'aliment. Si tu pardonnes à ceux-là, tu ne paraîtras pas clément, « mais pusillanime. Au lieu de leur accorder pareille impunité, mieux « aurait valu que la fuite les eût soustraits à ton pouvoir; mais ils au-« raient eu honte de fuir devant toi. Ils sont la fleur de Gassan, les re-« jetons d'une illustre race; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils aient « aspiré à l'empire? Ils nous offrent une rançon, ils vantent leurs che-« vaux et leurs chameaux, dignes d'être admirés des Arabes et des bar-« bares. Eh quoi! ils auront sucé le plus pur de notre sang, et tu ne « suceras d'eux que des flots de lait? Certes leur fait n'est pas compa-« rable au nôtre. Pourquoi accepterais-tu d'eux une rançon? Ils n'ont « accepté de nous ni or ni argent (1). »

Les monuments les plus remarquables du siècle où parut Mahomet sont les Moallakah, poëmes qui offrent une peinture des mœurs, de la nature, du caractère des Arabes, peu avant la révolution qui les rendit conquérants. Quelques-uns parlent de sanglantes batailles où

(1) Nous suivons Sylvestre de Sacy.

Voyez aussi :

THARAPHÆ Moallakah *cum scholiis Nahas*, *e mss. leidensibus arabice edidit, vertit, illustravit* Jo. Ja Reiske; Leyden, 1745. Tous les sept ont été traduits en anglais par Jones, 1782.

sont mêlées la férocité et la noblesse, la générosité et les actes de barbarie. On les appelle *suspendus*, *dorés* ou *longs*. Les trois premiers sont attribués à Amrou-ben-Keltoum, Aret-ben-Hiliza, Tarapha-ben-Abd.

Tarapha vivait en débauché, se moquant de ceux qui le blâmaient. Après avoir décrit le chameau, les plaisirs que procurent les belles et les jeunes garçons échevelés, il s'écrie : « C'est pour cela que je n'ai « jamais cessé de boire et de me livrer aux délices, de vendre tout ce « que je possédais, de dissiper, pour me procurer des jouissances, et « les biens acquis et ceux dont j'avais hérité ; si bien que tous mes pa« rents, évitant ma société, s'éloignèrent de moi, et que je me suis vu « abandonné comme un chameau atteint d'une maladie contagieuse. « Toi qui me reproches amèrement mon goût pour les querelles, pour « les plaisirs et la joie, pourrais-tu m'assurer l'immortalité ici-bas ? Si « tu ne sais éloigner le terme de mon destin, laisse-moi aller gaiement « au-devant de la mort, en jouissant des biens que je possède. Certes, « je ne me soucierai guère de savoir l'heure où les consolations de mes « amis viendront entourer le lit sur lequel je lutterai avec la mort, si « trois choses n'adoucissent ma vie humaine : prévenir les reproches « des femmes austères, en avalant le suc de la vigne qui écume lors« que l'eau vient l'affaiblir ; voler en aide à celui qui réclame mon « assistance, sur un coursier dont l'agilité impétueuse égale celle du « loup habitant des forêts épaisses et se réveillant à l'improviste quand « il entend les pas du voyageur qui cherche une citerne ; passer rapi« dement sous une tente, auprès d'une jeune et belle amie, les heures « trop fugitives d'une journée pluvieuse, qui réjouit l'âme comme une « douce espérance...

« Celui qui soutient, par une manière d'agir généreuse, la noblesse « de son origine, abandonne son âme à l'ivresse des plaisirs et jouit de « la vie. Si la mort nous tue demain, tu sauras alors lequel de nous deux « éprouvera du regret de ne pas avoir étanché aujourd'hui sa soif ardente. « Je ne vois pas de différence entre la sépulture de l'avare, follement « économe de ses richesses, et celle du libertin qui les prodigua en « s'amusant. Une motte de terre couvre l'un et l'autre, et de larges « pierres forment leur tombeau...

« La vie est à mes yeux un trésor dont chaque nuit nous dérobe une « partie, un trésor que les jours diminuent sans cesse, et qui bientôt « sera réduit à rien. Les délais que la mort accorde à l'homme jusqu'à « ce qu'elle le frappe du coup fatal, sont comme la longe qui tient le « chameau à la pâture ; si la mort laisse une ombre de liberté aux « hommes en leur lâchant la corde qui les lie, elle n'en laisse pas pour « cela échapper les bouts de sa main. »

Tarapha était convenu avec son frère Mabed de faire paître leurs chameaux un jour ; mais, ne songeant qu'à la poésie, il les laissait à l'abandon, et répondait à Mabed, quand il lui en adressait des reproches, que, si on les lui dérobait, il les recouvrerait à l'aide de ses vers. On les lui prit en effet ; or il avait dit dans sa Moallaka, en par-

lant d'Amrou-ben-Morfed : « S'il avait plu à mon Seigneur, je serais « semblable à Kaïs, fils de Kaled ; j'aurais joui d'une riche fortune, « et les plus nobles fils des plus nobles pères seraient venus me vi-« siter. »

Amrou-ben-Morfed, qui était cousin germain de Tarapha, en ayant été instruit, lui fit dire : « Dieu seul peut te donner autant de fils que « j'en ai ; mais, quant aux richesses, je veux te rendre égal à moi. » Ayant donc appelé ses sept fils, il leur ordonna de donner chacun sept chevaux à Tarapha ; il fit la même injonction à trois de ses petit-fils, qui, fiers de cet honneur, s'en allaient disant : « Notre aïeul nous a « mis aujourd'hui au nombre de ses fils. »

Quant à Amrou-ben-Keltoum et à Aret-ben-Illiza, leurs deux Moallaka peuvent être considérées comme deux harangues récitées devant l'arbitre chargé de terminer les différends qui, depuis quarante ans, divisaient les tribus descendant de Bekr et de Tagleb, fils de Vaïelben-Kaset. De la tribu de Tagleb était né Rebia-ben-Aret, qui s'était acquis un nom dans les guerres soutenues par les descendants de Maad contre les tribus confédérées de l'Yémen. Rebia avait été élu, d'une voix unanime, chef des troupes de Maad, et il fut vainqueur des Arabes de l'Yémen. Koléib, son fils, put aussi commander les forces des descendants de Maab, et il défit de nouveau les Arabes de l'Yémen. Après cette victoire, les différents cheiks se soumirent à lui et l'élurent pour roi. Alors Koléib se livra à une tyrannie odieuse, s'arrogeant les pâturages les plus fertiles et les mieux arrosés, dont il excluait tout autre troupeau que les siens ; il défendait de chasser sur les territoires qu'il se réservait, d'abreuver les chameaux à ses puits, ou de prendre du feu à ses foyers.

Koléib avait épousé Olaïlah, fille de Morrah, de la race de Schéiban, qui habitait le même territoire, et descendait aussi de Bekr. Djassa, frère d'Olaïlah, avait pris sous sa protection une femme du nom de Bassou, qui avait une chamelle chérie appelée Sérab ; cette chamelle était liée par une bride à l'entrée de la tente de Bassou. Les chameaux de Koléib ayant passé, elle rompit sa longe et se mêla au troupeau. Koléib se trouvait alors près de la citerne, avec son arc et son carquois. A la vue d'un animal étranger parmi les siens, il perça la chamelle, qui s'enfuit en gémissant. Alors Bassou jeta le voile qui couvrait sa tête, et se mit à crier : « Au secours, voisins, au secours ! »

Djassa en conçut une grande colère, et, montant sur un de ses chevaux sans le seller, et suivi par Amrou-ben-Aret, armé aussi de sa lance, il entra avec lui dans le camp réservé de Koléib. D'un coup Djassa lui brisa l'épine dorsale ; Amrou le blessa entre les deux cuisses d'un autre coup. Koléib, renversé, dit à Djassa : « Fais-moi grâce, donne-moi une « goutte d'eau. » Mais Djassa lui répondit : « Tu as dépassé en tyrannie « Schabib et Alakass. »

Quand Koléib fut tué, les fils de Schéiban se retirèrent auprès d'une eau appelée Nahi. Moalel, frère du mort, ainsi nommé pour avoir le

premier introduit une poésie plus légère, se disposa à tirer vengeance des fils de Bekr, et, renonçant aux femmes, à l'amour, aux jeux de dés, aux plaisirs de la table, il réunit autour de lui les guerriers de sa tribu, et envoya quelques-uns de ses fils à ceux de Schéiban, pour leur proposer les moyens de réparer le mal qui s'était fait. Les envoyés, ayant trouvé Morrah entouré de ceux de sa tribu, lui dirent : « Vous avez commis une grave injustice en « tuant Koléib pour venger une vieille chamelle ; vous avez rompu « les liens du sang et manqué à tous les égards. Nous ne voulons pas « cependant user de surprise ni vous attaquer, avant de vous avoir « offert un moyen de conciliation. Choisissez entre quatre satisfactions « qui vous rendront votre tranquillité, et dont nous nous tiendrons « contents.

— « Et quelles sont vos propositions ? demanda Morrah.

— « Rendez la vie à Koléib, reprirent les envoyés, ou livrez-nous « Djassa, son meurtrier, afin que son sang expie le meurtre de Koléib ; « ou, si vous l'aimez mieux, donnez-nous à sa place Amam (frère de « Djassa), ou livrez-vous vous-même entre nos mains, pour que votre « sang tienne lieu de celui du coupable. »

Morrah répondit : — « Rendre la vie à Koléib est impossible; Djassa « a porté dans sa fureur un coup mortel; son coursier a disparu de « nos yeux, et j'ignore où il s'est caché. Amam est entouré de dix fils « et d'autant de frères et de neveux, les cavaliers les plus vaillants de « leur tribu ; ils ne voudraient jamais que je vous le livrasse pour « expier par son sang la faute d'un autre. Quant à moi, je n'ignore « pas que les premiers ravages de la guerre tomberont sur moi, et « que j'en serai la première victime ; mais je ne veux pas prévenir « l'heure de ma mort. Je vous donne, en conséquence, le choix de « ces deux partis. Vous voyez ces fils qui me restent, et qui tous sont « suspendus au cou de leur père ; emmenez ce jeune Tisa, si cela vous « convient, et égorgez-le comme un agneau ; ou bien acceptez mille « chameaux aux yeux noirs, en expiation du crime des fils de Bekr. »

Les envoyés montrèrent un grand courroux, disant : « Tu nous insul- « tes en nous offrant parmi tes fils le plus jeune ; tu nous donnes tout, « mais non le sang de Koléib ! »

La guerre fut donc résolue. Cependant, Olaïlah, veuve de Koléib, vint rejoindre son père et sa famille ; mais la plupart des familles descendues de Bekr trouvèrent si blâmable l'assassinat de Koléib, tué pour venger une chamelle, qu'elles refusèrent de joindre leurs armes à celles des fils de Schéiban. Aret-ben-Abad, un des plus illustres guerriers de cette tribu, ne voulut pas non plus prendre part à la querelle ; dès lors, abandonnés par le plus grand nombre de leurs proches, les fils de Schéiban furent défaits dans plusieurs rencontres sanglantes. Dans unes d'elles périt Amam, frère de Djassa, et Molael, qui commandait les Arabes de Tagleb, s'écria, en passant auprès de lui : « Depuis la mort « de Koléib, il n'est pas tombé de brave que j'aie regretté autant que « toi ! »

Molael, fier des victoires qu'il chantait lui-même, et poussé par un désir insatiable de vengeance, attaquait sans distinction toutes les familles du sang de Bekr, quoique la plupart n'eussent pas voulu prendre part à la guerre soutenue par les fils de Schéiban. Le fils d'Aret-ben-Abad lui-même fut tué aussi; alors le père s'écria : « Heureuse mort, puisqu'elle mettra un terme aux hostilités, et sera « un gage de réconciliation sincère entre les tribus descendues de « Vaïel ! »

Il s'imaginait que Moalel considérait ce sang comme équivalent à celui de Koleib, et que son courroux en serait satisfait; mais, quand il eut entendu dire que ce sang ne valait pas un cordon des chaussures de Koléib, il fut saisi de fureur, et se mit à la tête des hommes armés de Bekr, pour assaillir ceux de Tagleb. Dès lors la chance tourna, et Moalel fut mis en fuite avec les siens. Aret montait une cavale appelée Noama, et, dans un poëme où il chante ses victoires, on lit ces vers :

« Pendant que mes mains tiennent la bride de Noama, la guerre des « fils de Vaïel a consumé mes forces, et j'ai vu mon corps s'affaiblir par « les années.

« Tandis que mes mains tiennent la bride de Noama, mes cheveux « ont blanchi, et ceux de ma maison ne me reconnaissent plus.

« Je ne fus pas, Dieu le sait, au nombre des coupables dont le méfait « a suscité cette guerre funeste; cependant l'incendie qu'ils ont al- « lumé me consume à cette heure. »

Cinquante vers ramènent ce refrain : *Pendant que mes mains tiennent la bride de Noama.*

En se mettant à la tête des troupes de Bekr, Aret-ben-Abad dit à ses gens : « Prenez les femmes avec vous, et qu'elles se tiennent derrière. « Quand elles trouveront quelque ennemi blessé, qu'elles l'achèvent; si « c'est au contraire un des nôtres, qu'elles l'assistent, le pansent, et lui « donnent des aliments.

— « Mais comment les distinguer ? » lui demandèrent-elles.

Aret ordonna à ses guerriers de se raser les cheveux, ce qui fit appeler cette journée la *journée des cheveux ras.* Djabur-ben Dobaïa ne voulut pas se laisser couper les cheveux, et promit de tuer de sa main le premier cavalier qui s'avancerait à la tête des ennemis. Il tua en effet Amrou et Amer, l'un avec le fer de sa lance, l'autre avec l'extrémité opposée; puis, ayant été lui-même abattu, il fut trouvé par les femmes de Bekr, qui se jeterent sur lui en voyant sa chevelure entière. Le même jour, Aret fit prisonnier Molaël sans le connaître, et lui dit : « Montre-moi Molaël, et je te laisserai en liberté.

— « Me promets-tu vraiment de me laisser aller, si je te le montre ? » lui demanda le prisonnier.

Et Aret ayant promis, Molaël lui dit : « Eh bien ! c'est moi-même ! » Aret se contenta de lui couper les cheveux du front et le laissa partir, en s'écriant « Malheureux que je fus, Moalel était entre mes mains, et « je ne l'ai pas reconnu quand je l'avais en mon pouvoir ! »

Aret avait fait vœu de ne pas consentir à traiter avec les fils de Tagleb, et de ne pas déposer les armes, *à moins que la terre ne le lui ordonnât.* Quand les fils de Tagleb, mis en déroute dans un grand nombre de rencontres, virent qu'ils ne pouvaient résister, ils eurent recours à un stratagème pour éluder son serment. Ils firent cacher dans un trou un des leurs, qui s'écria, au moment où Aret passait : « Abou-Mondar, tu nous « as exterminés. Conserve quelques restes de notre famille, et que ta « vengeance fasse place à la pitié. Parmi beaucoup de maux, il y en a « de moindres! »

Cet expédient obtint l'effet désiré, et la paix fut conclue. Alors Moalel s'enfuit, et fixa sa résidence sur le territoire de Modaadi, où il ne voulut pas donner sa sœur à l'un des Arabes au milieu desquels il vivait. Il acheta ensuite deux esclaves pour l'accompagner dans ses expéditions; mais ceux-ci, ennuyés de ce genre de vie, résolurent de le tuer. Assailli par eux dans un lieu désert, et ne voyant pas de moyen de leur échapper, il les chargea de porter à sa famille ces vers : « Vous à qui il « sera rapporté de ma part que Moalel... que Dieu vous soit propice et « vous comble de faveurs ! »

Les esclaves, dont le crime fut ainsi découvert, subirent la mort.

Peu de temps après la guerre de Bassou, il s'en éleva une autre entre les tribus de Tagleb et de Bekr, pour cause d'un refus d'eau, et Amrou, roi d'Hira, fut pris pour arbitre. Ce fut alors que Amrou-ben-Keltoum et Aret-ben-Illiza récitèrent devant lui leurs Moallakas. Il est rapporté qu'Aret, étant lépreux, avait chargé d'autres Arabes de réciter son poëme en présence du roi, mais que, voyant combien ils s'en acquittaient mal, il s'écria : « Bien qu'il me soit pénible d'avoir à « parler devant un cheik qui ne m'adressera la parole que derrière sept « rideaux, et fera purifier et laver les traces de mes pas quand je me « serai retiré, je me résignerai à tout pour que votre cause aille bien. »

Aret débita donc le commencement de sa Moallaka, séparé du lieu où se tenait le roi par sept draperies. A peine la reine l'eut-elle entendu qu'elle s'écria : « Jamais homme aussi éloquent ne porta la parole der- « rière sept portières. » Le roi, ému, en fit lever une. La reine répéta sept fois la même exclamation, et chaque fois un voile fut enlevé ; si bien qu'Aret se trouva en présence du roi sur le même tapis, mangea dans la même assiette, et, lorsqu'il se retira, le roi ne fit pas purifier ses traces avec de l'eau.

Le roi d'Hira n'avait accepté l'arbitrage entre les deux tribus qu'à la condition que celle de Bekr lui donnerait, comme otages, soixante-dix des plus nobles parmi les siens ; que, si elle gagnait sa cause, les otages lui seraient rendus ; qu'au cas contraire, il les remettrait aux mains des fils de Tagleb. Quand Aret eut fini de parler, le roi fit tailler les cheveux du front aux soixante-dix otages de Bekr, et remit ces chevelures à Aret, qui les conserva toujours. Le roi en leur faisant tailler les cheveux, exprimait qu'il les regardait comme adjugés aux fils de Tagleb, mais rendus spontanément à la liberté, et, en donnant ces cheveux à Aret, qu'il en agissait ainsi à sa considération.

Chacun des deux poëtes, dans sa Moallaka, a pour objet d'exalter sa tribu, et de reprocher à la tribu adverse ses violences et ses injustices. Amrou, qui parlait pour celle de Tagleb, rappelle la valeur et la générosité de ses ancêtres, l'indépendance qu'elle conserva toujours, tandis que ses rivaux subirent une domination étrangère.

« O fils de Djoud (Amrou, roi d'Hira) ! ne te hâte pas de juger contre « nous ; diffère quelque peu, et nous te prouverons que nos étendards, « d'une blancheur éclatante quand nous partions pour le combat, ne « rentraient dans notre camp que baignés de sang. Nous te rappellerons « des jours illustres, les jours de notre gloire, quand nous résistâmes « à la puissance d'un roi et refusâmes de plier sous le joug. Nous invo- « querons le souvenir de ces princes dont le front était ceint du dia- « dème, dont la vaillance et l'intrépidité étaient le refuge des faibles, « l'espoir des opprimés. Nous les avons étendus dans la poussière, et « nos chevaux sont restés tranquilles auprès de leurs cadavres, la bride « sur le cou et le pied dans les entraves.... Quand nous portons dans « l'habitation d'une tribu la meule de la guerre, à peine s'est-elle « mise en jeu que nos ennemis sont broyés et réduits en poussière. « Les contrées orientales des montagnes de Nedjid sont le blutoir « par lequels ils doivent passer, et la trémie est remplie des fils de « Codha. »

Il dit ailleurs : « Il n'est pas de nation qui puisse se souvenir de nous « avoir vu donner signe de faiblesse, ou céder aux efforts de nos rivaux : « que personne n'ose s'élever follement contre nous, car nous punirions « sa fureur avec une fureur plus grande. Sous quel prétexte, ô Amrou, « prétendrais-tu que nous dussions reconnaître l'autorité de ceux qu'il « te plairait de nous donner pour maîtres ? Pourquoi, Amrou, prêterais- « tu l'oreille aux calomnies de nos ennemis ? Pourquoi nous traiterais-tu « avec mépris ? Tu nous menaces et prétends nous épouvanter. Va plus « doucement ; dis-moi : Quand est-ce que nous fûmes esclaves de ta « mère ?

« Avant toi, Amrou, nos lances refusèrent de s'incliner devant « les ennemis qui nous attaquèrent ; elles se tournent contre quicon- « que veut les redresser. Inflexibles, intraitables, elles repoussent « tout effort. S'arrachant durement aux mains ennemies, elles font « résonner l'air de sifflements aigus, et blessent ceux qui voulaient « les violenter, en leur imprimant sur le front et la nuque un sillon « sanglant. Aurais-tu ouï dire que, dans les siècles passés, Djoscham « eût jamais éprouvé une défaite ! Nous avons hérité de la gloire d'Al- « kama, fils de Séif, qui a soumis à notre empire les forteresses de la « gloire.

« Et moi j'ai hérité de Mohalhil et de Zoéir, plus illustre que Mohalhil : « trésor précieux et sans pareil. Nous sommes les héritiers d'Atab, de « Keltoum et d'Amrou ; nous avons recueilli d'eux le patrimoine d'une « noblesse illustre. Nous avons une sûre protection dans le nom de « Doulborra, dont tu as entendu raconter les exploits, et, à l'abri de sa « gloire, nous défendons celui qui recourt à notre protection. Avant

« lui, c'est de nous que sortit Koléib. Quelle est la gloire dont nous ne « puissions revendiquer la possession?

« Toutes les tribus descendues de Maad savent que, quand leurs pa- « villons sont dressés dans les vallées, nous répandons autant de bien- « faits que nous pouvons, en exterminant celui qui provoque notre « vengeance. Nous interdisons aux autres tribus les lieux dont nous « nous réservons la jouissance, et fixons notre demeure où il nous « plaît. Nous témoignons notre colère en refusant les présents qui nous « sont offerts; nous agréons les dons de ceux que nous honorons de « notre bienveillance. Celui qui nous obéit trouve en nous une protec- « tion solide, mais les rebelles éprouvent notre vengeance. Les eaux « pures des citernes nous servent de boisson, et quand nous les avons « troublées, les autres hommes s'y désaltèrent. Nous remplissons la « terre; elle est même petite pour nous. Nos vaisseaux couvrent la face « des mers (1). Le monde est à nous; tout ce qui l'habite est à nous, et « aucune force n'égale celle de nos attaques. A peine chez nous les en- « fants ont-ils oublié de s'attacher à la mamelle, que les héros les plus « puissants se prosternent respectueusement à leur aspect! »

Aret met moins de feu à vanter la gloire et les vertus de Mondar, fils de Ma-Asséma, roi d'Hira, un des ancêtres de l'arbitre auquel il parle. Il rappelle que les descendants de Bekr ont vengé la mort de Mondar sur les troupes du roi de Gassan, qui avaient causé sa perte. Il fait mention d'une guerre entre les Arabes de l'Yémen et toutes les tribus descendues d'Adnan, dans laquelle ses aïeux se signalèrent par leur valeur. Enfin il repousse les inculpations injurieuses d'Amrou-ben-Kel-toun, avec moins d'emphase et plus de dignité.

« Le malheur et les revers tombèrent sur nous, répandant l'amertume « et le chagrin sur notre vie. Nos frères, famille d'Arakem, descendants « de Tagleb, nous imputèrent des méfaits dont nous étions purs; ils « confondirent l'innocent avec le coupable, et la pureté de notre con- « duite ne nous servit à rien. Ils prétendirent que tous ceux qui habi- « taient sous nos tentes étaient unis d'intérêts, et avaient participé à « l'offense. Au coucher du soleil, ils prirent la résolution de nous at- « taquer, et à l'aube un horrible fracas retentit dans le camp. On en- « tendit les guerriers s'exciter l'un l'autre au combat, et leurs voix tu- « multueuses se mêlèrent aux hennissements des coursiers et aux cris « des chameaux. Toi qui cherchas à nous rendre odieux aux yeux « d'Amrou par des discours étudiés et trompeurs, crois-tu que tes im- « postures puissent subsister longtemps? Ne pense pas que tes cen- « sures injustes altèrent notre gloire. Avant toi, nous avons été en « butte aux calomnies de nos ennemis. Malgré leur rage jalouse, notre « mérite et nos vertus nous furent toujours un rempart plus assuré. « Plus d'une fois nos rivaux envieux furent éblouis par l'éclat de notre « gloire; plus d'une fois elle excita dans leur cœur la colère et le dépit.»

(1) Quelque exagérée que soit l'expression, elle atteste que les Arabes faisaient alors un grand commerce.

Les poëmes d'Antar-ben-Sceddad et de Zoéir-ben-Abi-Soma, qui chantent la *Guerre de Daës et de Gabra*, paraissent postérieurs à ceux dont nous venons de parler. Abs et Dobyan, chefs de deux tribus du même nom, étaient fils de Baghid, fils de Réik. Le cheval de Kaïs, fils de Zoéir, de la tribu d'Abs, s'appelait *Daës*, et une cavale d'Amal, fils de Bedr, de la tribu de Dobyan, avait nom *Gabra*. Les deux maîtres s'entendirent pour faire faire à leurs chevaux une course de cent *galwa* ou stades; ils durent les préparer durant quarante jours au moyen d'une nourriture convenable, et le prix du vainqueur fut fixé à cent chameaux. Au jour déterminé, ils se trouvèrent au rendez-vous; mais Amal avait posté près du but, où se trouvaient des rochers, de jeunes garçons qui avaient ordre de s'élancer soudain au-devant de Daës, si le hasard voulait qu'il devançât Gabra, et de lui faire rebrousser chemin; ce qui fut fait. Alors Kaïs composa ces vers :

« Voici ce que j'ai souffert d'Amal, fils de Bedr, et de ses frères au « lieu dit Dat-Alasad :

« Ils se sont vantés de l'emporter sur moi, sans en avoir le droit. « Ils ont repoussé mon coursier pour m'empêcher d'atteindre le but. »

De là une guerre de quarante ans, sans que cavale ou chamelle eussent le temps d'engendrer. Odaïfa, fils de Bedr, envoie son fils Malek pour demander à Kaïs le prix de la course; mais celui-ci, non content de refuser, lui porte dans les reins un coup mortel. Le cheval de Malek retourne seul. Les parents de Kaïs se réunirent et donnèrent cent chameaux en expiation du meurtre de Malek. Odaïfa accepta la réparation; mais il surprit ensuite Malek, fils de Djoéir, et le tua. Les Arabes de la tribu d'Abs exigèrent alors qu'on rendît l'amende, et la guerre fut déclarée.

Après des chances diverses, les fils d'Abs donnèrent pour otages, durant les pourparlers pour en venir à un accommodement, huit enfants des plus illustres familles, qu'ils consignèrent à Sémi-ben-Amrou; celui-ci, sentant les approches de la mort, dit à Malek, son fils : « Je te « laisse une position insigne, une gloire qui ne périra jamais, si tu « prends soin de la conserver; ce sont ces jeunes otages. Il me semble « voir ton oncle Odaïfa venir te trouver dès que mes yeux seront fer- « més, verser des larmes hypocrites, et te dire en soupirant : *Notre* « *seigneur est donc mort!* puis te séduire au point de t'amener à les « lui livrer, pour qu'il les fasse mourir. Si tu le faisais, tu ne pourrais « plus prétendre à aucune gloire. »

En effet, Sémi étant mort, Odaïfa fit tant qu'il obtint de Malek les huit otages. Chaque jour il en prenait un, le plaçait comme point de mire, puis lui disait : *Appelle ton père*, et, quand le jeune homme l'avait fait, il le tuait.

A la nouvelle de ces horreurs, les fils d'Abs accoururent à Kamaria, et vainquirent ceux d'Odaïfa, en donnant aussi la mort à Malek; peu après ils tuèrent Odaïfa lui-même, Rébi-ben-Ziad et Hankas-ben-Bedr. La mort de ce dernier fut déplorée, dans les vers suivants, par Kaïs-ben Zoéir :

« Nous savons que l'homme le plus noble gît sans vie sur la margelle « de la citerne d'Abat ; il n'est plus d'espérance.

« N'était l'énorme injustice dont il se rendit coupable, sa perte me « donnerait à pleurer tant que les astres brilleraient à la voûte des cieux.

« Mais Amal-ben-Bedr commit une injustice ; il dressa ses tentes au « milieu de la tyrannie et de l'oppression.

« La douceur, je le crois, aurait été un opprobre pour la tribu à la-« quelle j'appartiens, car l'homme doux et patient passe pour insensé.

« J'ai donc pris les armes contre les hommes qui employèrent les « armes contre moi ; mais, des deux partis ennemis, l'un se conduit « tortueusement, l'autre a de son côté la justice. »

Les vainqueurs traitèrent Odaïfa, fils de Bedr, comme il avait traité leurs otages, lui arrachant la langue et les parties viriles, puis mettant celles-ci à la place de l'autre.

Les fils d'Abs cherchèrent ensuite leur sécurité dans le pays de Galfan, mais ne purent même l'habiter tranquillement ; ils finirent par demander la paix, qu'ils obtinrent. Lorsqu'elle eut été conclue, Hosaïn, de la tribu de Dobyan, égorgea par vengeance un fils des Makssoum-ben-Malek, ce qui fit de nouveau reprendre les armes ; puis on les déposa encore.

Ces événements furent chantés par Zoéir et par Antar. Le style du second se rapproche, pour la fierté des sentiments et de l'expression, de celui d'Amrou-ben-Keltoum.

« O fille de Malek ! si tu ignores quelles preuves j'ai données de ma « valeur, interroge les braves qui en furent témoins ; ils te diront com-« ment je reste intrépide sur le dos d'un coursier impétueux, quand, « assailli de toutes parts, il est déjà couvert de blessures. Tantôt il « avance seul au combat et renverse l'ennemi ; tantôt il chemine au « milieu d'une troupe de généreux archers. Ils te diront que je me pré-« cipite au fort de la mêlée et dédaigne les dépouilles de l'ennemi « vaincu. Souvent un vaillant guerrier couvert d'une armure de fer, se « piquant de générosité, ne cherchant pas son salut dans la fuite ou « dans une humble soumission, un guerrier, la terreur de tous les com-« battants, tomba sous les coups de ma main. Ma lance solide et in-« flexible l'atteignit d'une large et profonde blessure. Au milieu du si-« lence de la nuit, le bouillonnement du sang qui coulait abondam-« ment de la plaie rassembla autour de son cadavre les loups affamés ; « l'armure dont il était couvert n'avait pu résister à ma lance. Gloire et « noblesse ne préservent pas de ses coups. »

Il dit ailleurs : « Plus d'une fois mon épée rompit les mailles d'une « ample cuirasse couvrant la poitrine d'un brave armé pour la défense « de ses droits, signalé dans les combats, mais qui, au fort de l'hiver, « mettait généreusement son avoir au hasard des jeux, et s'abandonnait « aux caprices de la fortune ; insensible aux reproches d'une censure « austère, il prodiguait ses richesses en amours, et vidait les caves des « vendeurs de vin. Quand il me vit mettre pied à terre et m'avancer « contre lui, il ouvrit la bouche et montra ses dents, mais non pour

« laisser voir un sourire gracieux. Tout le jour, à l'aspect de son corps « ensanglanté, on aurait dit que sa tête et ses doigts avaient été teints « de suc d'*idlam*. Je le renversai enfin d'un coup de lance, et je levai « sur lui le tranchant de mon épée. C'était pourtant un géant terrible; « on aurait dit que ses vêtements enveloppaient le tronc d'un grand « arbre, et un cuir entier formait sa chaussure. Il n'avait pas partagé le « lait de sa mère avec un frère jumeau qui lui eût enlevé une portion « de sa nourriture, pour diminuer la vigueur de son tempérament. »

La Moallaka de Zoéir (1), consacrée à célébrer la générosité des princes arabes qui réconcilièrent deux tribus unies par le sang et épuisées par une guerre meurtrière, se distingue par les nombreuses sentences et par les réflexions philosophiques dont elle est semée. Il dépeint les maux de la guerre, et maudit la perfidie d'Osaïn, fils de Demden, qui, en pleine paix, avait tué un Arabe de la tribu d'Abs, en protestant que sa tribu n'a pris aucune part à ce parjure :

« Salut à l'illustre tribu dont l'honneur fut injustement obscurci par « le crime de celui qui refusa tout accord, par le crime d'Osaïn, fils de « Demden. Il cacha dans les replis de son cœur une pensée secrète, « qu'il ne mit pas en lumière, et dont il ne hâta point l'exécution. Il se « dit : *J'accomplirai mon dessein; les bras de mille cavaliers ar-« més pour ma défense me couvriront contre la vengeance de l'en-« nemi.* Sans redouter les tentes nombreuses, il s'approcha audacieu-« sement du lieu où la mort s'était arrêtée, où elle avait déposée ses « bagages, où reposait un lion couvert de ses armes, accoutumé au « combat; voilé d'une riche draperie, dont les ongles terribles n'a-« vaient pas été rognés, plein d'une vaillance audacieuse, prompt à se « venger et à repousser les attaques, toujours prêt à se faire agresseur. »

Le poëme se termine par plusieurs sentences n'ayant que peu de liaison entre elles, ce qui fait qu'elles varient dans les différents manuscrits.

« Celui qui, par ses exploits, met sa réputation à l'abri des censu-« res, accroît sa renommée, et celui qui ne les craint pas en deviendra « l'objet.

« Il verra sa gloire couverte en ignominie, et celui-là se repentira de « ses bienfaits qui les aura répandus sur des gens indignes.

« Celui qui n'a pas les armes à la main pour défendre sa citerne en « verra les bords renversés, et celui qui s'abstient de toute violence « sera victime de l'injustice.

« La langue de l'homme est la moitié de son être, l'autre moitié est « le cœur; sans eux il n'a que l'aspect de l'homme; il est composé « seulement de chair et de sang.

« Le délire de la vieillesse n'est pas suivi d'un âge plus raisonna-« ble, comme l'enfance, dont la folie fait place à l'adolescence. »

(1) ZOHAIRI *Carmen, templi Meccani foribus appensum, nunc primum ex codice Leidensi arabice editum, latine conversum et notis illustratum, etc.* F. Rosenmüller; Leipzig, 1792.

Enfin viennent les Moallakas d'Amria'l Kaïs et de Lébid. Lébid, qui composait au temps d'Amrou-ben-Djoud, était surnommé le *Sage*, et l'on venait le trouver pour s'instruire dans son entretien. Sa Moallaka était suspendue au milieu des rideaux de la Kaaba; au temps du paganisme, les Arabes la chantaient après avoir tourné sept fois autour du sanctuaire, exercice de dévotion qui continua jusqu'à l'établissement de l'Islam. Lébid se convertit à ce nouveau culte, après avoir lu la seconde *Soura* du Coran.

« J'existais, dit-il, longtemps avant la course de Daës; si la vie peut « paraître longue à l'âme, dont les désirs sont insatiables et toujours « renaissants, l'existence m'est à charge, et je m'ennuie d'entendre tou-« jours les hommes se demander comment va Lébid. »

Le poëme de Lébid dépeint admirablement l'Arabe dans le désert, « qui, sans demeure fixe, erre parmi des solitudes incultes, selon le « besoin de ses troupeaux. Le poëte compare ensuite la rapidité de son « chameau à celle de l'onagre ou d'une gazelle :

« La femelle de l'onagre, qui porte déjà dans ses flancs le fruit de « ses amours, garde le silence; elle s'est retirée à l'écart avec le mâle « vainqueur de ses rivaux. Epuisé par les combats qu'il a livrés contre « eux, couvert du sang de ses blessures, il est monté avec elle au som-« met des collines; il l'a vue avec étonnement se soustraire à ses ca-« resses, auxquelles elle s'abandonnait naguère avec ardeur. Du haut « des collines de Taïbout, il a jeté ses regards sur toute la plaine; il « craint que quelque chasseur ne se soit mis aux aguets derrière les « pierres qui dirigent le voyageur le long du sentier. Ils ont habité « six mois entiers dans ces lieux solitaires. Là, aucun ruisseau n'étan-« cha leur soif; ils n'eurent pour se désaltérer que la fraîcheur des « herbes dont ils se nourrissaient. Apres une si longue privation, ils « prennent l'audacieux parti d'abandonner l'aride séjour. Un heureux « succès ne peut faillir à une résolution ferme et généreuse. Ils cou-« rurent au milieu des arbustes épineux, dont les dards déchirent leurs « jambes, et malgré les vents d'été qui commencent à faire sentir leur « souffle embrasé. Sur leurs traces se soulève un nuage de poussière, « dont l'ombre immense s'étend et vole. Elle vole, semblable à la fu-« mée qui monte d'une pile de bois allumée, quand la flamme, agitée « par le souffle des aquilons, consume les branchages encore verts, ou « comme la sombre colonne qui s'élance d'un bûcher dont la flamme « jaillit dans l'air. Amant jaloux, l'onagre, dans sa course rapide, se « met devant sa femelle, et, craignant qu'elle ne s'arrête, se tient in-« quiet derrière elle. Arrivés sur le bord d'un ruisseau, ils s'élancent « et fendent les eaux d'une source abondante, cachée sous l'ombre de « roseaux épais et entrelacés.

« Comparerai-je à l'agilité de cette ânesse sauvage la course préci-« pitée de mon chameau, ou plutôt à l'impétuosité d'une gazelle qui a « perdu son petit, devoré loin d'elle par une bête féroce, au moment « où elle l'avait confié au soin du mâle qui marche à la tête du trou-« peau? Privée de l'objet de sa tendresse, la gazelle a franchi sans

« repos les collines sablonneuses, redemandant avec des hurlements « épouvantables le petit qu'elle a perdu. Son petit au poil tout blanc, « renversé dans la poussière, a servi de pâture aux loups affamés, qui « l'ont dechiré en morceaux, sans qu'une alerte subite interrompît leur « funeste repas. Les cruels ravisseurs saisirent l'instant où sa mère « était absente, pour l'immoler à leur fureur : c'est ainsi qu'on ne peut « fuir lé destin.

« Exposée à la violence d'une tempête furieuse qui inonde les ter- « rains les plus arides, elle a passé toute la nuit sans autre abri que le « tronc d'un arbre isolé et tordu; au pied d'une colline dont le sable « mobile fuyait sous ses pas. Tandis qu'elle s'agitait dans l'obscurité, « la blancheur de son poil reluisait au milieu des tenebres, comme une « grosse perle qui tremble sur la soie à laquelle elle est enfilée. A « peine aperçut-elle les premiers rayons de l'aurore, qu'elle reprit sa « course; ses pieds glissaient sur la terre inondee par l'orage. Dans l'i- « vresse de sa douleur, elle erra six jours, elle erra six nuits entières « dans les marais de Soaïd. Enfin elle perdit tout espoir; ses mamelles, « gonflées de lait, devinrent flasques et arides; hélas! helas! elles ne « se dessèchèrent pas en allaitant le fruit de ses amours. Un effroi « subit vient la saisir : elle a entendu la voix des chasseurs; elle ne « peut les découvrir, mais leur voisinage la remplit de terreur. Elle « craint que le peril menaçant ne soit prêt à tomber sur elle et à l'en- « velopper de toutes parts. Elle fuit; les chasseurs désespèrent de l'at- « teindre de leurs traits, et ils lancent contre elle leurs chiens aux « oreilles pendantes, aux flancs décharnés, dociles à la voix du maître. « Ils courent sur ses traces, dejà ils l'ont rejointe. Serrée de près, elle « leur oppose ses cornes pointues comme une lance longue, inflexible, « armée d'un fer aigu. Elle sait que, si elle ne repousse pas vigoureu- « sement leurs assauts, elle ne peut échapper à une mort imminente. « Cosab, teint de son propre sang, tombe sous les coups dont elle l'a « frappe, et, au même instant, elle se tourne contre Gokam, et le « laisse etendu dans la poussière. »

A la fin du poëme, Lebid chante les plaisirs qu'il goûte, et termine en célébrant ses vertus, sa générosité, la noblesse de sa famille :

« Combien de fois le voyageur a trouvé sous ma tente un asile contre « la rigueur du matin, quand l'aquilon tenait entre ses mains les rênes « des vents et dirigeait leur souffle! Je veille à la défense de ma tribu; « un agile coursier porte mes armes; sa bride, même lorsque je suis « descendu à terre, entoure mes reins et me sert de ceinture. Je monte « sur une colline pour découvrir les mouvements de l'ennemi; un court « intervalle me separe de leurs bandes, et la poussiere qui s'éleve au- « tour de moi atteint leurs etendards. Je reste à ce poste périlleux jus- « qu'à ce que le soleil rejoigne et prenne par la main la sombre nuit, « jusqu'à ce qu'elle enveloppe de son voile tenebreux les lieux par où « les ennemis pourraient nous attaquer avec avantage. Alors je ramène « mon cheval dans la plaine. Il chemine la tète haute, semblable au « palmier dont les rameaux, s'élançant d'un tronc élevé, ravissent ses

« fruits à l'avidité de ceux qui voudraient les cueillir. Je le fais mar-
« cher avec une rapidité qui égale et dépasse même celle de l'autru-
« che. Quand la chaleur est grande, et qu'il vole avec une extrême
« légèreté, la selle s'agite sur ses reins, un torrent d'eau coule sur son
« poitrail, et les courroies sont baignées de la sueur écumante dont il
« est couvert. Il dresse la tête, et semble vouloir se soustraire à la bride
« qui modère son ardeur; il poursuit sa course avec la rapidité d'une
« colombe qui, dévorée de soif, précipite son vol du milieu de ses com-
« pagnes vers le ruisseau où elle va s'abreuver.

« Quand l'étranger vient chercher asile chez moi, il se croit trans-
« porté au milieu de la fertile vallée de Tebala (1). La mère réduite à
« la mendicité par des revers fixe sa demeure auprès des cordes qui
« soutiennent mon pavillon. Couverte de haillons, elle ressemble au
« cheval voué à la mémoire d'un mort et attaché auprès de son tom-
« beau (2). Quand l'ouragan d'hiver rugit dans la plaine, les orphelins
« entourent ma table couverte de viandes abondantes, et se plongent à
« l'envi dans les canaux de ma bienfaisance. Quand un même lien
« réunit les familles assemblées, on voit souvent surgir parmi elles
« quelque illustre rejeton de notre sang, dont le courage et la force
« triomphent de tout obstacle, dont la justice rend à chacun ce qui lui
« est dû avec une exacte intégrité; il peut renoncer à ses propres droits,
« mais ne peut souffrir que d'autres éprouvent le moindre tort. Parmi
« nous, on trouve toujours des hommes généreux qui se plaisent à ré-
« pandre les bienfaits et à signaler leur libéralité, qui regardent les
« actions nobles et généreuses comme le seul gain digne d'eux et de
« leur ambition. Chaque peuple reconnaît un législateur et des lois;
« quant à eux, l'exemple de leurs aïeux est l'unique règle de leur con-
« duite. Aucune tache ne ternira la splendeur de leur gloire; leur vertu
« n'éprouvera jamais aucun revers, car les passions ne corrompent pas
« leur jeunesse. »

Amria'l Kaïs-ben-Odjir écrivit des satires contre Mahomet. Son père, tyran de la tribu des Benou Asad, n'aimant point la poésie, le chassa; alors il s'en alla fugitif de tribu en tribu, et finit par expirer près du tombeau de la fille d'un Grec. Les mahométans disent qu'au jour de la résurrection, il portera l'étendard des poëtes du paganisme, qu'il conduira à sa suite dans les brasiers de l'enfer.

La Moallaka d'Amria'l Kaïs ne traite d'aucun fait historique, ce en quoi elle diffère des précédentes; c'est une série de tableaux dans lesquels le poëte peint successivement les plaisirs qu'il a goûtés dans la société des belles, les charmes de celles qu'il a aimées, son intrépidité au milieu des dangers ou dans les ténèbres d'une nuit obscure. Les coursiers, les orages, les riants jardins, lui fournissent des sujets de descriptions. Nous en choisirons une, comme échantillon de son style :

« Avant que les oiseaux ne soient encore sortis de leur nid, je m'é-

(1) Entre l'Hedjaz et l'Yémen.

(2) Les Arabes païens étaient dans l'usage de laisser mourir de faim un chameau près de la tombe de son maître.

« lance sur un coursier agile et de grande taille, au poil ras et luisant, « qui devance les animaux les plus légers et les arrête dans leur fuite. « Plein de force et de vigueur, il se détourne, fuit, avance et recule en « un moment avec la rapidité du bloc qu'un torrent impétueux détache « et précipite du haut d'un rocher. Son poil bai et brillant repousse la « sueur qui coule sur son dos comme des gouttes d'eau tombant sur un « marbre poli. Ses flancs sont minces et allongés. Il brûle d'une noble « impatience, et, dans l'ardeur qui l'anime, sa voix entrecoupée imite « le frémissement de l'eau qui bouillonne dans un vase d'airain. Quand « les coursiers les plus généreux, une fois fatigués, impriment profon- « dément dans la poussière la trace de leurs pas, celui-ci précipite en- « core sa marche rapide. Le cavalier jeune et léger est bientôt renversé « par la violence de son essor, et il fait voltiger au gré de ses mouve- « ments impétueux les vêtements du vieillard que l'âge appesantit. Lui- « même ressemble à cette rondelle que l'enfant fait tournoyer enfilée à « une corde. Il a les reins d'une gazelle, les jambes d'une autruche; « il trotte comme un loup, galope comme un renard. Ses hanches sont « larges et robustes; si vous le regardez par derrière, sa queue touffue, « traînant jusqu'à terre, remplit tout l'intervalle entre les jambes, sans « incliner plus d'un côté que de l'autre. Quand il se tient près de ma « tente, le brillant de son dos est pareil à celui du marbre sur lequel on « broie des parfums pour la jeune épouse le jour de ses noces, ou à la « pierre avec laquelle on pulvérise la coloquinte imprégnée de l'huile « qui en jaillit. Le sang des bêtes sauvages qu'il a prises à la chasse, et « dont son cou est taché, imite la couleur d'une chevelure blanchie « par l'âge et teinte du suc de l'inna. »

Amria'l Kaïs se peint lui-même dans un seul vers : « Les insensés se « dégoûtent des plaisirs de la jeunesse et de l'amour; mais mon cœur, « esclave de leurs charmes, ne cherche pas à s'en affranchir. »

Nous avons une Vie de cet Amria'l Kaïs, qui nous révèle beaucoup de détails de mœurs arabes (1). Odjir, son père, en outrageant les hommes et les femmes, s'attira le courroux des Benou Asad, auxquels il commandait. Percé mortellement, il dit à un messager, au moment d'expirer : « Va trouver Nafé, mon fils aîné, et, s'il pleure et se désole, « laisse-le pour trouver successivement les autres, jusqu'à ce que tu « sois arrivé à Amria'l Kaïs (le plus jeune), et donne mes armes, mes « chevaux, ma vaisselle à celui qui ne se montrera pas affligé. » Il lui remit en même temps le récit de la manière dont il avait été blessé, avec le nom de son assassin.

Le messager obéit à l'ordre qu'il a reçu; mais, à la nouvelle qu'il apporte, chacun des fils d'Odjir s'abandonne aux pleurs et couvre sa tête de cendres, à l'exception toutefois d'Amria'l Kaïs. Le messager le trouva buvant du vin et jouant au nard avec un compagnon de débauche; lorsqu'il lui eut appris la mort de son père, il ne parut pas en tenir

(1) Voyez le *Diwan d'Amro'l Kaïs, précédé de la vie de ce poëte, par l'auteur de Kitab et Aghâni, accompagné d'une traduction et de notes, par le* baron MAC GUCKIN DE SLANE. Paris, 1837.

compte, car, son compagnon ayant suspendu la partie, il l'invita à continuer. Quand elle fut finie, il dit à son camarade : « Je ne voulais pas « remettre indéfiniment ta partie. » Puis, s'étant fait raconter la fin tragique de son père, il s'écria : « Ta sévérité m'a perdu enfant; « adulte, elle m'impose de venger ton sang. Point de tempérance au- « jourd'hui, mais demain plus d'ivresse; aujourd'hui le vin, demain « les autels. » Il jura, en conséquence, de s'abstenir du vin et des femmes jusqu'à ce qu'il eût immolé à sa vengeance cent des Benou-Asad, et coupé à cent d'entre eux les cheveux du front, cérémonie que l'on pratiquait à l'égard des prisonniers auxquels on rendait la liberté.

Amria'l Kaïs, chassé de la maison paternelle, comme nous l'avons dit, parce qu'il faisait des vers, occupation considérée comme indigne de son rang, s'était mis à errer de tribu en tribu avec une troupe de gens de toute espèce. Lorsqu'il trouvait une citerne, une prairie, un lieu favorable à la chasse, il s'arrêtait, et tuait chaque jour des chameaux pour ceux qui le suivaient. Il allait chasser, et, à son retour, se mettait à manger avec ses camarades, à boire du vin et à leur en verser au milieu des chants des musiciens; il ne quittait cette halte que lorsque la citerne était tarie.

Changeant alors de manière de vivre, il se consacra tout entier à venger son pere, sans pouvoir jamais y réussir entièrement, et punissant par erreur une tribu innocente. Mondar, roi d'Hira, ayant obtenu des chevaux du roi de Perse, le poursuivit si vivement qu'il le força à s'exiler. Il reçut alors l'hospitalité de Samuel, fils d'Adia, juif généreux, à qui Amria'l Kaïs demanda des lettres de recommandation pour se présenter à l'empereur grec. Il partit, lui laissant en dépôt sa fille Hind et tout ce qu'il possédait, notamment cinq cuirasses celebres dans l'histoire héroïque des Arabes.

L'empereur grec lui donna une troupe d'hommes pour l'aider à rentrer en Arabie; mais, averti secrètement qu'il entretenait des intrigues avec sa fille, il lui envoya un vêtement empoisonné. Amria'l Kaïs, bientôt couvert d'ulcères par son contact vénéneux, rendit le dernier soupir auprès du tombeau de celle qu'il aimait.

Voici une autre de ses Moallakas :

« J'arrivai au milieu des habitations des tribus voisines de Bikérat, « d'Abarama et du désert des onagres.

« De là on voit Gaoul, et Hillit, et Néphi, et Manidji, et le mont Aakil, « et le Djobb, où sont les signaux qui indiquent la route.

« Je restai un jour assis, le manteau sur la tête, comptant les pier- « res, sans cesser de pleurer.

« Aide-moi, ami, à supporter les chagrins et les souvenirs qui pas- « sent les nuits avec moi, misérable, en m'assaillant en foule.

« Chaque nuit est plus longue que l'année; elle est suivie d'une nuit « semblable et de jours non moins douloureux.

« Quand je fus monte à cheval, on aurait dit que moi et celui que « j'avais en croupe, et le fourreau de l'épée et le coussin, nous fussions

« portés sur le dos d'un onagre qui court se désaltérer aux lieux où « croissent les joncs,

« Excitant les jeunes onagresses qui n'ont pas encore conçu et sont « mûres pour le mâle, semblables à une bande de quatre chameaux « indociles à leur guide.

« Il vient à elles rudement, comme la pointe d'une lance, criant sou-« vent sur elles,

« Tandis qu'elles rongent l'herbe que sa vigueur rend noire, et boi-« vent l'eau glacée par le froid matinal.

« Il les conduit vers l'eau que les hommes visitent rarement, pour « être en sûreté contre le chasseur Amr, terrible du fond des cachettes « où il a coutume de se mettre aux aguets,

« Tandis qu'elles brisent le gravier de leurs pieds noirâtres, pesants « et durs, qui ne sont ni courts ni dépouillés de poils,

« Traînant leurs queues, dont les crins ressemblent au manche de « l'étui, peints et repliés.

« D'autres fois, assis sur une robuste chamelle, solide comme les « planches d'un cercueil, je l'ai poussée sur une route variée comme « une étoffe de l'Yémen,

« Et je la laissai, de grasse qu'elle était, devenue maigre, mais bonne « coureuse, appuyée sur des jambes encore charnues.

« D'autres fois j'essayai le tranchant d'une épée légère comme le bâ-« ton qui sert aux jeux, et je vis jusqu'à quel point elle était bonne à « tailler jambes et cous. »

Nous avons déjà parlé dans le texte du poëme national d'Antar. Ceux qui voudront en prendre connaissance peuvent lire les deux fragments que M. de Lamartine a insérés dans son Voyage en Orient.

Nous ajouterons quelques pièces de vers tirées de la Chrestomathie arabe de J. G. L. Kosegarten; Leipzig, 1828.

« Tournez-vous, amis, pour offrir un salut à celle qui est signalée « pour la blancheur de ses dents et pour la fraîcheur parfumée de son « vêtement. Si pour l'amour de moi vous sortez une heure seulement de « votre route, je vous en saurai gré jusqu'à ce que la tombe me dérobe « à tous les regards; mais, si vous rejetez ma prière, je porterai ailleurs « mon amitié, et dès lors recevez de moi un éternel adieu. Quand le « ramier fait entendre dans la forêt ses gémissements, pourquoi étouf-« ferais-je mes lamentations, puisque la fortune m'a séparé de celle « dont la personne était si élégante et délicate? Le tourtereau habitant « des bois répétera ses gémissements pour la perte de sa compagne, et « moi je devrai supporter en paix l'absence de la mienne? Non, l'ab-« sence de Botéina n'est pas un mal que je puisse endurer en paix. On « dit : Il est donc fasciné, puisque le nom seul de son amante le fait « tomber dans des accès de folie? — Il n'y a pour moi ni folie ni fasci-« nation, je le jure, oui je le jure; mais je ne t'oublierai pas tant que « l'orient étincellera des feux du soleil à son lever, et que la trompeuse « vapeur s'agitera dans les vastes espaces du désert; tant qu'un astre « brillera suspendu à la voûte céleste, et que les tiges des lotos se cou-

« vriront d'un nouveau feuillage. Ta pensée, ô Botéina, s'est emparée « de mon âme comme le vin soumet à son pouvoir celui qui s'y aban- « donne sans mesure. Je me rappelle cette nuit passée auprès du saule, « quand je pressais la main d'une beauté aux yeux noirs, rivale de « l'astre de la nuit; quand, hors de moi-même par la force de l'amour « qu'elle m'inspirait, je sentis ma raison prête à s'égarer, tandis qu'un « torrent de larmes inondait ma poitrine. Oh! qui me dira si je goûte- « rai jamais encore les douceurs d'une nuit pareille à celle que nous « passâmes près du saule, jusqu'à l'instant où les clartés de l'aurore « vinrent jaillir à nos regards? Tantôt je lui prodiguais des mots « d'amour qui s'épanchaient de mon cœur ouvert; tantôt elle m'accor- « dait généreusement quelques gouttes d'eau pour me maintenir les lè- « vres fraîches. Plût à Dieu que je fusse réservé à jouir encore de tant de « félicité! Le Seigneur que je sers sait quelle serait ma reconnaissance. « Si Botéina me demandait le sacrifice de ma vie, je la donnerais vo- « lontiers; je l'abandonnerais généreusement, si un tel sacrifice pou- « vait m'être accordé. »

Cette élégie est de Gémil. Il mourut en Égypte, et Botéina, en appre- nant sa fin, composa ces vers :

« L'heure où je perdis le souvenir de Gémil n'a jamais été amenée par « le temps; puisse-t-il ne l'amener jamais! O Gémil, ô fils de Mamar, « si la mort t'a frappé, que m'importe de souffrir les tourments de la « vie ou d'en goûter les douceurs? »

Saïd, fils d'Hamid, fit cette réponse aux reproches que lui adressait un ami ;

« Épargne-moi tes reproches, car l'existence dure peu; tantôt le « temps nous est propice, et tantôt contraire. Jamais un revers ne m'a « fait verser des larmes, que je n'aie eu plus tard à regretter amère- « ment le temps qui m'avait paru si malheureux. Tous les malheurs « que nous éprouvons n'ont qu'un temps; tous les états par les- « quels nous passons sont sujets au changement. Bien des personnes « se revêtent des couleurs de l'amitié; mais à peine a-t-on acquis « leur affection que déjà l'on commence à la perdre. Peut-être un « jour les coups du temps et la mort viendront nous séparer et briser « les liens qui nous unissent. Si je meurs le premier, tu verseras des « larmes sur moi, et tu exhaleras ta douleur en cris répétés; tu rece- « vras une blessure cruelle de la perte d'un ami affectueux et sincère, « d'un ami auquel tu étais attaché par des nœuds que rien ne pouvait « rompre. »

D. — Page 62.

DU CORAN.

Le mot *Kour'ann* dérive de *karaa*, lire, et signifie lecture ou ce qui doit être lu. Sous ce nom les musulmans désignent non-seulement le livre entier, mais chaque chapitre ou section du Coran. Les Juifs ap-

pellent de même toute l'Écriture sainte et chacune de ses parties du nom de *Karak* ou *Mikrah*, mot dont la racine et la signification sont les mêmes.

On donne quelquefois au Coran le titre de *Forkan*, de *faraka*, diviser, comme les Juifs emploient *Perek*, qui a la même racine, pour indiquer une section ou une partie de la Bible. Il est parfois aussi nommé par antonomase *al-Molschaf*, le volume ; *al-Khitab*, le livre par excellence ; *al-Dhikr*, l'admonition. Quelques-uns veulent que le mot *forkan* signifie distinction, comme pour exprimer que le Coran distingue le vrai du faux, le licite de ce qui ne l'est pas (1).

Les écrivains mahométans vantent beaucoup le style du Coran, qui est plein de charme, en effet, dans les passages où il imite les modes et les phrases poétiques; il emploie alternativement et l'un pour l'autre les temps du prétérit parfait et du futur, et passe de la troisième personne à la première ou à la seconde, puis de la première à la troisième, comme les prophètes hébreux. Concis, orné de figures, à l'orientale, souvent embelli par des expressions fleuries et sentencieuses, il s'élève au sublime et devient magnifique en décrivant la majesté et les attributs de Dieu.

Les mahométans croient et les Arabes assurent que la langue du Coran, et par conséquent le dialecte usité à la Mecque au temps de Mahomet, est tout ce qu'il y a de plus pur et de plus parfait. Ce dialecte diffère pourtant à tel point du moderne que la langue du Coran est enseignée aujourd'hui dans les colléges de la Mecque, comme le latin l'est à Rome.

Bien que le livre soit en prose, les sentences finissent en général par une rime; le sens est quelquefois interrompu à cause d'elle, et souvent aussi l'on rencontre des répétitions, qui ne sont point nécessaires. Mais les Arabes, qui ont tant de goût pour les consonnances, en font usage dans leurs compositions les plus travaillées, qu'ils embellissent en outre de fréquents passages du Coran et d'allusions à son contenu.

L'admiration que ce livre leur inspire dérive principalement de la beauté du style et du soin avec lequel Mahomet s'étudia à embellir sa prose du charme de la poésie, en lui donnant une allure harmonieuse, et en faisant rimer les versets et les périodes. Parfois, laissant le langage ordinaire, il peint en vers harmonieux et sublimes le Dieu éternel siégeant sur le trône des mondes, donnant des lois à l'univers, faisant mouvoir les planètes d'un signe, et anéantissant les cités populeuses, ou créant un jardin au milieu des déserts. Ses expressions sont harmonieuses et élevées quand il décrit les éternels plaisirs du para-

(1) Dans son ordre extérieur, le Coran ressemble beaucoup à nos livres sacrés. On l'appelle parfois *al-Khitab*, c'est-à-dire le Livre, la Bible. Les Hébreux donnent au Testament le nom de *Karah* ou *Mikra*. Les *Sowar* (pluriel de *Soura*) arabes correspondent aux *Soura* ou *Toura* des Hébreux, qui appellent *Sédarim* les cinquante-trois divisions du Pentateuque. Le nom d'*Ayat*, donné par les Arabes aux versets, exprime la même idée que *Olhoth* en hébreu.

dis; terribles et énergiques lorsqu'il trace la peinture des flammes dévorantes. Versé comme il l'était dans la connaissance de la langue la plus riche, la plus élégante, la plus sonore, la plus harmonieuse parmi toutes celles qui sont connues; d'une langue qui, par la composition de ses verbes, peut suivre le vol de la pensée et la peindre avec précision; qui, par l'harmonie de ses sons, imite le cri des animaux, le murmure de l'onde fugitive, le mugissement des vents, le fracas du tonnerre; d'une langue dans laquelle s'étaient illustrés tant de poëtes, Mahomet s'appliqua à donner à sa doctrine tout le prestige de l'élocution, à sa morale la majesté qui lui convenait, et aux fables de son temps une tournure originale qui pût les rendre à la fois intéressantes et agréables.

Ali avait coutume de dire : « Le Coran contient l'histoire du « passé, les prédictions de l'avenir et les lois du présent. » Mahomet disait à ses disciples : « Lisez le Coran, et pleurez. Si vous ne pleu- « rez pas à présent, vous serez contraints un jour de pleurer bien da- « vantage. »

Le Coran a pour unique dogme l'*unité de Dieu*, dont *Mahomet est le prophète;* pour principes fondamentaux, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage. La morale qu'on y trouve repose sur la loi naturelle et sur ce qui convient aux habitants des climats chauds. Mahomet a composé son livre en y entassant beaucoup d'articles empruntés à la Bible, beaucoup de fictions ou de fables tirées du *Talmud*, et mêlées à d'autres que lui fournit son ardente imagination. Il y a peu de méthode et de richesse réelle.

Dans la chaleur de l'enthousiasme ou de la vanité, Mahomet fit consister la vérité de sa mission dans le mérite de son livre. Il défie audacieusement les hommes et les anges d'atteindre aux beautés contenues dans une seule de ses pages, et il a la présomption d'assurer que Dieu seul put dicter ce chef-d'œuvre incomparable.

Un pareil argument a de la force quand il s'adresse à un Arabe dévot, disposé à la foi, dont l'oreille reste charmée par la belle harmonie des sons, et qui est incapable de comparer ce prétendu chef-d'œuvre avec les autres productions de l'esprit humain.

Il ne faut donc pas s'étonner que les musulmans appellent le Coran *l'Écriture excellente* ou *le Livre glorieux*, ou encore simplement *le Livre*, comme les chrétiens grecs désignent l'Évangile. Le Coran est, par conséquent, si respecté parmi eux qu'ils ne se hasarderaient pas à le lire sans avoir accompli au moins l'ablution prescrite avant la prière; si un infidèle y touchait, il n'éviterait la mort qu'en embrassant l'islamisme. Le calife Omar ordonna qu'au temps des deux fêtes *al-Aïd fitr* et *al-Aïd adha* chaque *déami*, qui contient six mille deux cent quarante-trois versets ou périodes, fût lu, malgré son étendue, du commencement à la fin. *Relando* et *Marracci* nous ont appris à ce propos que les mahométans, à l'imitation des Masorètes juifs, ont numéroté non-seulement les chapitres et les versets, mais même les mots et les lettres du Coran, et cela, afin d'empêcher toute

espèce de corruption, de déplacement ou d'altération du texte. Les docteurs musulmans font observer en effet que, dans ses différentes éditions, le Coran, par un privilége miraculeux, a toujours conservé un texte uniforme.

Il fut publié entièrement par Mahomet, dans l'espace de dix-sept ou dix-huit ans, soit à la Mecque, soit à Médine, à mesure qu'il lui était révélé, c'est-à-dire selon que le législateur avait besoin de faire parler Dieu. Chaque révélation se rapportait aux nécessités du moment, aux exigences des passions et de la politique. Bien qu'on y trouve souvent des contradictions, toute discussion est évitée par cette maxime préliminaire, que le texte de l'Écriture est abrégé ou modifié par les explications subséquentes.

Ces prétendues révélations étaient écrites par des *khodaï* ou secrétaires, sur des feuilles de palmier ou sur parchemin, aussitôt qu'elles sortaient de la bouche du prophète. Ses disciples les apprenaient ensuite; puis tous les fragments sur parchemin ou sur feuilles étaient renfermés pêle-mêle dans un coffre. Le Coran fut mis dans l'état où il se trouve actuellement par le calife Abou-Bekr, qui n'eut point égard au temps dans lequel avaient été dictés soit les chapitres, soit les versets. Celui qui devrait être le premier se trouve au numéro XCVI, et le dernier publié est le IXe.

Les divisions du Coran sont appelées, par les Arabes, *sowar*, au singulier *soura*, qui signifie écriture ou série, continuation régulière. C'est ainsi que les Juifs appellent *tora* ou *toura* chacune des cinquante-trois sections du Pentateuque. Chaque *soura* ou chapitre est distingué par des noms ou titres particuliers, qui souvent n'ont de rapport qu'à un verset ou deux, tandis que le reste du chapitre traite de choses étrangères au titre lui-même. Les chapitres du Coran sont au nombre de cent quatorze, d'inégale longueur, quelques-uns n'ayant pas plus de trois ou quatre versets, d'autres en contenant plus de deux cents.

Chaque chapitre, à l'exception du IXe, est précédé d'une formule solennelle, appelée par les mahométans *Bismillah*, parce qu'elle commence par les mots *B'issim il lah-ir rahhmann-ir rachim*, c'est-à-dire, *Au nom de Dieu pieux et miséricordieux*. Cette formule figure constamment en tête de tous leurs livres et de tous leurs écrits, comme sceau de leur religion. Ils se font aussi un devoir de la prononcer au commencement de toutes leurs actions : avant la prière, avant de se mettre à table, en quittant le lit, avant d'entreprendre un travail, en sortant de leur demeure, lors même qu'ils tuent un animal. Il semble, dit Abou'l Féda, que Mahomet ait tiré cette formule de celle dont les anciens Perses faisaient précéder leurs livres, et qu'on trouve surtout dans ceux de la plus haute antiquité : *Bènan yezdam jakkaïsger dadar*, ce qui signifie : *Au nom du Dieu très-juste et très-miséricordieux*.

Le premier chapitre, intitulé *al-Fatéhah*, ouverture ou introduction, est en très-grande vénération; on lui donne des titres honorifi-

ques, comme chapitre de la *prière*, de la *louange*, du *remercîment*, du *trésor*. Il est considéré comme la quintessence de tout le livre, et les musulmans le répètent aussi souvent que les chrétiens disent l'oraison dominicale, dans les dévotions publiques et privées. Il est répété dans le *Salath al-djouma*, c'est-à-dire dans la prière publique du vendredi, à chaque *rikat* ou inclination de tête. Le docteur Abou'l Saddat a écrit un ouvrage intitulé *Dawat al-fatéhah*, dans lequel il traite de l'excellence de la première *soura* du Coran.

Ce code de lois et de préceptes contient, comme nous l'avons dit, cent quatorze chapitres et six mille deux cent quarante-trois versets, où l'on a compté soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf mots et trois cent vingt-trois mille quinze lettres.

En tête de quelques chapitres se trouvent des caractères que les commentateurs expliquent diversement. Les plus sages prétendent que ce sont des signes mystérieux, dont l'intelligence est réservée à Dieu seul. Quelques-uns soutiennent que leur signification a été révélée au prophète, et le sera aussi aux justes quand ils jouiront de la béatitude du paradis. Geladeddin s'en tire le plus souvent en disant : « Dieu sait ce que ces lettres signifient. » L'abbé Laci assure en avoir trouvé la signification, et en déduit des règles exégétiques, non pour le Coran seulement, mais aussi pour nos livres saints.

Chapitre Ier, de 7 paragraphes. INTRODUCTION. Louanges de l'Éternel. Le prophète commence par les paroles suivantes : « Au nom de Dieu « pieux, bienfaisant et miséricordieux. Louange à Dieu, seigneur de « l'univers, clément et juste. Juge suprême, nous te vénérons, et « nous implorons ta protection. Accompagne-nous dans la voie « droite, dans la voie de ceux envers lesquels tu fus toujours bienfai- « sant, etc. »

II, de 286 paragraphes. LA VACHE. Ce chapitre, le plus long de tous, tire son nom de la génisse sacrifiée par Éléazar, fils d'Aaron, dont il est fait mention au § 147. Il contient divers préceptes négatifs, à l'imitation du Deutéronome. Le jeûne y est prescrit dans le mois de Ramadan, l'aumône commandée, l'usure prohibée, etc. Il commence ainsi : « A. L. M. Il n'y a aucun doute au sujet de ce livre ; c'est la rè- « gle de ceux qui craignent Dieu, de ceux qui font fréquemment la « prière, de ceux qui font part aux pauvres des biens qu'ils reçurent « de la libéralité de Dieu. » Dans le § 23 il est parlé du paradis, ou plutôt du Korkam, dans lequel se trouvent les *hour al oyoun*, ou femmes aux yeux noirs, qui sont exemptes des besoins qu'éprouvent les beautés terrestres, hormis de celui d'aimer.

III, de 200 paragraphes. LA FAMILLE D'AMROU. Cette soura commence par une profession de foi : « A. L. M. Dieu n'est Dieu qu'en lui-même. « Il a fait descendre sur toi (Mahomet) le livre de la vérité. Il a envoyé « le livre qui contient le vrai, afin de confirmer les Écritures qui l'ont « précédé. Avant lui, il fit descendre le Pentateuque et l'Évangile, pour « servir de guide aux hommes ; puis il envoya des cieux le Coran. » Le dogme de la prédestination y est établi, et, dans le § 37, il est parlé de

Marie, mère de Jésus : « L'ange dit à Marie : — Dieu t'a choisie, il t'a « purifiée, tu es l'élue entre toutes les femmes, ton fils sera digne de « respect en ce monde et dans l'autre. » L'usure est prohibée de nouveau, ainsi que tout bénéfice illicite.

IV, de 175 paragraphes. Les femmes. Il traite du nombre de femmes qu'il est permis d'épouser. On lit au § 3 : « N'épousez que quatre femmes, et si vous n'êtes pas en état de les entretenir, n'en épousez « qu'une. » Quand Mahomet publia ce chapitre, la plus grande partie des Arabes avaient huit et dix femmes, qu'ils négligeaient souvent pour une esclave favorite. La polygamie, établie en tout temps dans l'Orient, fut renfermée par le législateur arabe dans des limites plus étroites; il ajouta pour les hommes l'obligation de bien traiter leurs femmes, et de répartir également entre elles les preuves de leur affection. Il est fait mention, entre autres choses, dans ce chapitre, de la naissance de Marie, fille de Joachim, et de celle de Jean, fils de Zacharie. Dans le § 93, il est parlé du prix que l'on doit payer pour se soustraire à la peine du talion.

V, de 120 paragraphes. La table. Il est relatif aux aliments dont il est permis d'user. Il est dit au § 65, au sujet des Juifs : « Que pour- « rai-je retracer jamais de plus terrible que la vengeance de Dieu « contre vous? Il vous a maudits dans sa colère, il vous a transformés « en singes et en pourceaux, non pour autre chose que parce que vous « avez voulu brûler de l'encens aux idoles et manger des chairs impu- « res. » Au § 93 vient la défense du boire de vin et des liqueurs fortes. Dans le § 43, il est parlé de la peine à infliger aux voleurs : « Coupez les mains aux larrons, qu'ils soient hommes ou femmes, en « punition de leur crime. »

VI, de 165 paragraphes. Les brebis. Il débute ainsi : « Louange à « l'Eternel ! Il créa le ciel et la terre, il forma les ténèbres et la lumière; « et l'impie lui donne des égaux ! Périssent les infâmes. » Dieu bénit les troupeaux, promet le salut aux personnes pieuses et bienfaisantes, et ordonne d'être circonspect en faisant la guerre.

VII, de 206 paragraphes. Lieu de punition. Le mot *Alaraf*, qui, en arabe, est le titre de ce chapitre, signifie un empêchement, un mur de bronze entre le paradis et l'enfer. *Raf* dérive du verbe *araf*, connaître. Le mur est ainsi nommé, parce que ceux qui seront exclus du paradis connaîtront les élus et les réprouvés, § 1. « A. L. M. S. Le Coran t'a « été envoyé par le ciel. Ne crains pas de t'en servir pour menacer les « méchants et pour fortifier les fidèles. » Il y est ordonné d'aimer ses femmes, de respecter leur faiblesse; l'hospitalité est recommandée envers les étrangers.

VIII, de 76 paragraphes, Partage des dépouilles. Il traite de la manière de répartir le butin, et il fut publié pour les Médinois après la bataille de Bedr. Il commence par ce verset : « Ils t'interrogeront au « sujet du butin; réponds-leur : Il appartient à Dieu, à son apôtre, aux « orphelins, aux veuves et aux voyageurs. Que l'amitié soit la mesure de « vos partages, et, si vous êtes fideles, obéissez à Dieu et à son prophète. »

IX, de 130 paragraphes. PÉNITENCE. Le titre de ce chapitre, en arabe *al-Barat*, indique la conversion des nations et leur pénitence. C'est le seul qui n'ait pas le *Bismillah*; il commence par ces mots : « A. L. R. Un ordre sage et régulier règne dans ce livre. Il est l'œuvre de « celui qui possède la sagesse, la doctrine. — L'unité de Dieu est tout « ce que je vous recommande de croire. Je suis le ministre chargé d'an- « noncer ses châtiments et ses récompenses. — Si vous persistez dans « l'incrédulité, sachez que vous ne pourrez plus suspendre les célestes « vengeances. » La récompense qui attend les fidèles est annoncée au § 113 : « Dieu acheta la vie et les biens des fidèles; le paradis en est « le prix. Réjouissez-vous de ce marché; il est le sceau de la félicité. » Le § 123 dit : « Dieu est le principe et la fin de toute chose. Adore la « majesté suprême. Mets ta confiance en lui; mais pense qu'il a l'œil « ouvert sur tes actions. »

X, de 109 paragraphes. JONAS. Il y est fait mention du prophète de ce nom; ceux qui suivront ses enseignements et imiteront ses actions sont assurés d'une récompense. Le chapitre commence par les menaces suivantes : « A. L. R. Ces caractères sont les signes du livre qui « contient la sagesse. Malheur aux incrédules! Il en est qui seront « étonnés de voir que je t'ai favorisé de ma confiance, et t'ai choisi « pour annoncer les peines aux méchants et les récompenses aux hom- « mes vertueux. Or les incrédules ont dit : Mahomet est un impos- « teur, etc. »

XI, de 123 paragraphes. HOUD. Il est parlé dans cette soura du prophète dont elle porte le nom, et qui est l'*Héber* des Juifs. En tête figurent les lettres inintelligibles A. L. R. Il y est aussi parlé honorablement de plusieurs prophètes, et, pour menacer les incrédules, un mot de Moïse est rapporté au § 40 : « Vous vous raillez de moi, mais « je me rirai bien de vous. Bientôt vous saurez sur qui tombera la « vengeance céleste, qui confondra les coupables, et leur fera subir « d'éternels supplices. » Mahomet ne cherche d'autre récompense que la bienveillance de Dieu, § 52 : « O mon peuple, je vous demande le « prix de mes fatigues, ma récompense est dans les mains de Dieu ! » Il déclare qu'il est à l'abri de toute frayeur en prêchant l'islamisme, §§ 57 et 68 : « Entouré de vos embûches, ne croyez pas que je vous « craigne. J'ai pour appui le bras du Très-Haut, mon seigneur et le « vôtre. »

XII, de 111 paragraphes. JOSEPH. Il y est rapporté différents traits de l'histoire de Joseph, fils de Jacob, et quelques miracles de Jésus-Christ. Il commence ainsi : « A. L. R. Ce sont là les signes de l'évi- « dence. Nous avons fait descendre le Coran en langue arabe, afin que « tous l'entendissent. » Le dernier § se termine ainsi : « L'histoire des « prophètes est pleine d'exemples que les hommes sensés doivent se « rappeler. Cette soura n'est pas une fable inventée à plaisir; elle est « la lumière, et la lumière est la grâce des croyants. »

XIII, de 45 paragraphes. TONNERRE. Il commence ainsi : « A. L. M. R. « Ce sont là les signes du Coran. La doctrine qu'il contient dérive de

« Dieu, et pourtant beaucoup de gens n'y croient pas. » Mahomet fait donc savoir que Dieu donna le Pentateuque aux Hébreux, au milieu des foudres et des *tonnerres*; aux chrétiens l'Evangile, en se manifestant par des miracles, et le Coran aux Arabes, au moyen de la foi. Le prophète demande à Dieu de ne pas être contraint de faire des miracles, parce qu'il suffit aux hommes d'avoir le Coran pour se sauver. Il dit à ce sujet, § 43 : « Les incredules nieront la vérité de ta mission; ré« ponds-leur : Le témoignage de Dieu et de ceux qui savent les Ecritu« res est une preuve suffisante en ma faveur. »

XIV, de 52 paragraphes. ABRAHAM. Voici le début de cette soura : « A. L. R. Nous t'avons envoyé ce livre pour tirer les hommes des « ténèbres, pour les illuminer et les conduire dans la voie droite « et glorieuse. » Il est ensuite question de la foi que manifesta Abraham lors du sacrifice d'Isaac. Il est ordonné de ne pas discuter avec les infideles; voici la fin, § 52 : « J'annonce ces vérités aux hommes « pour qu'elles leur servent d'avertissement, et qu'ils sachent qu'il « n'y a qu'un Dieu. Vous tous qui avez un cœur sincère, souvenez« vous-en. »

XV, de 99 paragraphes. AL-HEGR, c'est-à-dire de la Vallée. Il commence ainsi : « A. L. R. Ce sont les signes du livre qui enseigne la vé« rité. Un jour les infidèles regretteront de ne pas avoir eu la foi. » Et il est dit, § 16 : « N'avons nous donc placé des signes dans le firma« ment que pour la satisfaction des regards? En toute chose apparaît « la divine puissance. »

XVI, de 128 paragraphes. L'ABEILLE. Cette soura ne contient que des louanges sublimes et d'humbles prières au Tout-Puissant, dispensateur de tous biens. Dieu y est représenté comme l'*abeille* donnant son miel à qui la respecte, et tournant son aiguillon contre qui l'irrite. § 1 : « La « céleste vengeance s'approche : ne la hâtez pas. Louange au Tres« Haut, anathème aux idoles. » § 4 : « L'homme est petri de fange, et « il veut discuter! » § 116 : « Ceux qui nient l'islamisme ajoutent un « blasphème au mensonge. » § 119 : « Dieu scella les cœurs et les oreil« les des infidèles; ils sont ensevelis dans le sommeil de l'insouciance. « Leur réprobation est certaine. » Elle finit par ces mots : « Sois cons« tant dans le bien, Dieu t'aidera. Il demeure avec ceux qui le crai« gnent, et qui sont bienfaisants et miséricordieux. »

XVII, de 110 paragraphes. LE VOYAGE. Le titre arabe de cette soura est *Esra*, qui signifie *transport*, parce que Mahomet fut transporté de la Mecque à Jerusalem par le cheval Borak, comme on le dit dans le § 1 : « Louange à Dieu, qui a transporté durant la nuit son serviteur « du temple de la Mecque a celui de Jerusalem. » § 9 : « Le Coran con« duit dans la voie la plus sûre; il promet la félicité aux fidèles. » Le § 15 et les suivants parlent de la prédestination, et le § 110 s'exprime ainsi : « Louange à Dieu, qui n'a point de fils; il ne partage pas l'em« pire de l'univers; il n'a pas besoin d'aucune assistance. »

XVIII, de 110 paragraphes. LA CAVERNE. Le titre arabe de cette soura est *Kahaf*, et se rapporte à la grotte dans laquelle reposerent vivants,

durant trois cents ans, les jeunes garçons désignés sous le nom des Sept dormants, sur lesquels on fit une légende merveilleuse. D'autres interprètes soutiennent néanmoins que *al-Kahaf* signifie le salut des fidèles, dont les Sept dormants sont l'image. Ce chapitre doit être considéré comme une épître adressée par Dieu aux incrédules qui, faute de se convertir, seront détruits par Gog et Magog. Le § 1er est ainsi conçu : « Louange à Dieu, qui envoya à son serviteur le livre qui ne trompe « pas. » § 23 : « Ne dites jamais : Je ferai cela demain, sans ajouter : « Si telle est la volonté de Dieu. » § 106 : « Quant aux infidèles qui « firent de ma religion et de mes ministres l'objet de leur risée, l'enfer « sera leur récompense. »

XIX, de 98 paragraphes. MARIE. Il rapporte le prodige de la naissance de Jean, dont le père, selon les docteurs musulmans, était âgé de cent vingt ans; et la mère de quatre-vingt-dix. § 1 : « K. H. I. A. S. Le « Seigneur se montra miséricordieux envers son serviteur Zacharie, « quand il l'invoqua secrètement. » Le § 36 célèbre les louanges de Dieu en disant : « Dieu n'a point de fils; loué soit son nom ! Il « commande, et le néant s'anime à sa voix. Dieu est mon Seigneur « et le vôtre; adorez-le. » Il est dit dans le § 57, où sont célébrées les louanges d'Hénoch : « il fut juste et prophète; imitez ses « actions. »

XX, de 135 paragraphes. T. H. Les lettres qui figurent en tête de cette soura signifient, *O homme*. D'autres commentateurs prétendent qu'elles sont inintelligibles comme toutes celles qui précèdent les différents chapitres. Les prières y sont ordonnées, mais leur nombre est réduit à cinq par jour. § 1er : « T. H. Nous ne t'avons pas envoyé le Co- « ran pour rendre les hommes malheureux, mais pour rappeler à Dieu « celui qui le craint. » Il est parlé, dans le § 102, du jugement universel : « Le jour où retentira la trompette, les scélérats se réuniront, « et leurs yeux se couvriront de confusion. » § 107 : « Lorsqu'ils seront « appelés, c'est à peine s'ils pourront parler; faible sera leur voix, on « n'entendra que le bruit sourd de leurs pas. »

XXI, de 112 paragraphes. LES PROPHÈTES. Il y est parlé de la vie méritante et sainte de plusieurs prophètes, parmi lesquels on trouve Loth, Ismaël, Moïse, Salomon, Jean et Jésus. Mahomet y tonne contre l'idolâtrie. § 21 : « Les divinités qu'ils se sont choisies pourront-elles res- « susciter les morts ? » § 22 : « Si dans l'univers il y avait plusieurs « dieux, leur ruine serait inévitable. Louange à Dieu, qui est assis « sur le trône des mondes malgré les blasphèmes des hommes. » Il condamne, dans le § 23, les chrétiens et les Juifs, en disant : « Les « Juifs et les chrétiens ont leurs livres sacrés; mais la majeure partie « d'entre eux ne sait pas y discerner la vérité, et fuit la lumière. » § 26 : « Les infidèles disent : Dieu eut un fils par le commerce des « anges. Loin de nous ce blasphème ! les anges sont ses serviteurs. Ils « ne parlent que d'après lui, et exécutent ses volontés. » Marie et Jésus sont célébrés dans le § 90 : « Chante les louanges de Marie, qui con- « serva sa virginité; elle et son fils furent l'admiration de l'univers. »

XXII, de 78 paragraphes. Le pèlerinage. Il traite du pèlerinage de la Mecque et de quelques rites qui s'y rattachent. § 27 : « Nous avons « accordé pour asile à Abraham le lieu où est placé le temple de la « Mecque, en lui ordonnant en même temps d'exhorter les fidèles à en « faire le tour. » § 28 : « Annonce au peuple le saint pèlerinage qu'il « doit entreprendre, soit à pied, soit sur des chameaux. Voisins ou « éloignés, qu'ils aient à l'accomplir. » Un heureux voyage est promis aux pèlerins. § 39 : « Ne craignez pas ; Dieu détruira les embû- « ches tendues au musulman. Il hait le fourbe et l'infidèle. » Il est permis aux mahométans de propager la religion à l'aide des armes. § 57 : « Ceux-là seront martyrs de l'Islam qui mourront sous ses éten- « dards; ils obtiendront des biens infinis. La magnificence de Dieu est « sans limites. »

XXIII, de 118 paragraphes. Les fidèles. Ce chapitre commence ainsi: « Heureux furent toujours ceux qui sont fidèles à Dieu très-grand et « unique. » § 97 : « Celui qui fait le bien et reste fidèle à Dieu « acquiert salut et félicité. » § 117 : « Celui qui donne un égal à l'Éter- « nel ne peut justifier sa croyance, et un jour il rendra compte de son « impiété. Jamais la félicité ne sera pour les idolâtres. » § 118 : « Par- « donne, ô Seigneur! Aie compassion de nous, puisque ta miséricorde « est sans fin. »

XXIV, de 64 paragraphes. La lumière. Cette soura commence par ces paroles : « Celui-là ne chemine pas dans les ténèbres, qui suit mes tra- « ces, » et finit ainsi : « Dans ce livre on trouve la vérité et la *lumière*. » Aischa se trouve disculpée dans le § 12 et dans les suivants. Le prophète attaque l'idolâtrie dans le § 39 : « Les actions des infidèles ressemblent « aux vapeurs qui s'élèvent dans le désert; le voyageur altéré y court « pour chercher de l'eau, mais dès qu'il s'en approche l'illusion dispa- « raît. Dieu punira les pervers comme ils le méritent. Il est exact dans « ses comptes. » Les §§ 57 et suivants font connaître les devoirs des enfants envers leurs parents.

XXV, de 77 paragraphes. Al-Koran. On lit pourtant, dans quelques textes, Al-Forfan, et alors le titre de cette soura serait *Distinction*, ce à quoi peut s'appliquer le § 45 : « Lis le livre, et tu distingueras le vrai « du faux. » Le § 1er commence cependant ainsi : « Béni soit Dieu, qui « envoya du ciel le Coran à son serviteur pour éclairer les hommes. » § 2 : « L'empire des cieux et de la terre est dans ses mains. Il n'a pas « de fils, et ne partage pas avec d'autres le gouvernement de l'univers. « Il tira du néant tout ce qui existe, et il le fait subsister avec ordre et « symétrie. » Apres avoir proclamé de la sorte les louanges de Dieu, le chapitre se termine par le § 77, qui dit : « Peu importe à Dieu d'être « invoqué par les infidèles. Ils ont abjuré la vraie doctrine, une péni- « tence eternelle les attend. »

XXVI, de 227 paragraphes. Les poëtes. Ce chapitre est intitulé ainsi parce qu'un poëte satirique y est condamné, et avec lui tous les détracteurs. Il commence par les lettres inintelligibles suivantes : « T. S. « M. Ces caractères sont les signes qui manifestent l'incrédulité. » Sui-

vent des anathèmes contre les méchants et les incrédules. : « Les « avertissements que Dieu leur envoie ne servent qu'à éloigner davan-« tage leur croyance. » § 7 : « Notre magnificence brille de toutes parts, « mais la majeure partie des hommes n'a pas de foi. » § 184 : « Les in-« fidèles m'accusent d'imposture; mais au grand jour ils subiront le « châtiment mérité, le supplice des ténèbres. »

XXVII, de 93 paragraphes. LA FOURMI. Ce titre est pris de la vallée des Fourmis, en Syrie, où Moïse fut, dit-on, transporté en songe. § 1er : « T. S. Ces caractères sont les signes du Coran, qui enseigne la « vraie doctrine. » § 2 : « Il est le flambeau des croyants et le gage de « leur félicité. » Il y est parlé de la reine Balkis, souveraine de Saba, région de l'Yemen, au § 23 : « Une femme la possède; elle est assise sur « un trône magnifique. » § 24 : « Elle et son peuple adorent le soleil. « Satan rendit ce culte agréable, et les détourna du droit sentier. »

XXVIII, de 87 paragraphes. L'HISTOIRE. Le titre de cette soura est tiré du § 26, où il est fait allusion à l'histoire ou vie de Moïse; il y est aussi parlé de l'origine des Arabes. § 1er : « T. S. M. Ces caractères sont les « signes du livre de l'evidence. » Il y est fait mention de la fuite de Mahomet et de son retour à la Mecque, § 85 : « Celui qui t'enseigna le « Coran amènera ton retour desiré; Dieu connaît ceux qui suivent la « lumière et ceux qui cheminent dans les ténèbres. »

XXIX, de 69 paragraphes. L'ARAIGNÉE. Ce titre est emprunté au § 40, dans lequel il est dit : « Ceux qui mettent leur appui dans les idoles « ressemblent à l'araignée se construisant une demeure si légère qu'un « souffle de vent la détruit. » Les discussions avec les infidèles y sont prohibées. § 45 : « Ne discutez ni avec les Juifs ni avec les chrétiens. « Confondez les impies en leur disant : Nous croyons au Livre et aussi « à vos Ecritures; notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un, mais nous « sommes les vrais fidèles. »

XXX, de 60 paragraphes. LES ROMAINS. Il est parlé dans ce chapitre des *Grecs* sujets de l'empereur romain, qui doivent être vaincus par les Arabes. § 1er : « A. L. M. Les Romains furent vaincus, quoiqu'ils com-« battissent avec les idolâtres (les Perses). » § 2 : « Dans l'espace de dix « ans, leur défaite sera rachetée par la victoire (des Arabes). » § 59 : « Dieu scella leur cœur d'une ignorance aveugle. » § 60 : « La pro-« messe de Dieu est infaillible. »

XXXI, de 34 paragraphes. LOKMAN. Quelques commentateurs veulent que Lokman ne soit autre que le fils de Baour, qui vivait au temps de David. Les auteurs grecs le croient le même qu'Esope. L'un et l'autre n'ont fait que raconter des fables morales. § 1re : « A. L. M. Ces carac-« tères indiquent le livre du sage. » § 2 : « Il est le gage des faveurs « divines et la porte des bienfaits. Rappelle-toi ce que dit Lokman à son « fils. » Il est ensuite parlé de la création, quand Dieu, en prononçant le mot *Koun*, Qu'il soit! créa le genre humain, qu'il ressuscitera un jour avec la même parole. § 27 : « Dieu créa tout le genre humain en « un seul homme, d'une seule parole. La résurrection universelle ne lui « coûtera pas davantage. »

XXXII, de 30 paragraphes. L'ADORATION. « A. L. M. Le souverain de « l'univers fit descendre du ciel le Coran. Ce livre ne laisse aucun « doute. » Tel est le début de ce chapitre. Dans le § 4, la durée du monde est fixée à six mille ans. Dans le reste, il est enjoint de respecter le Coran comme la parole de Dieu : « Celui qui méprise ce livre méprise « Dieu même. » Il y est aussi parlé du dernier moment de la vie, où tout homme doit arriver : « L'ange de la mort, qui veille sur chacune « de nos actions, coupera la trame de vos jours, et vous comparaîtrez « en présence de l'Éternel. »

XXXIII, de 73 paragraphes. LES CONJURÉS. Les Juifs et les idolâtres, conjurés contre Mahomet, blâmèrent son mariage avec Zéinab, répudiée par Zéid, fils adoptif du prophète. Il est, en conséquence, déclaré dans cette soura que tels mariages sont permis, et qu'un fils adoptif n'a pas les droits d'un fils naturel. Dans le § 40, il est dit que Mahomet est l'envoyé de Dieu et le sceau des prophètes (*Khatem-al-Nabiin*), c'est-à-dire le dernier. La soura se termine par ce verset : « Dieu punira les « impies et les idolâtres; les péchés des fideles seront pardonnés, parce « qu'il est clément et miséricordieux. »

XXXIV, de 54 paragraphes. SABA. Ce chapitre prend son nom d'une région de l'Arabie d'où la reine Balkis vint pour visiter Salomon; il tonne contre les méchants, et se termine ainsi, § 52 : « Ils vécurent dans l'impiété, et ils se moquèrent de notre sublime doctrine. » § 53 : « Un intervalle immense les séparera de l'objet de leurs désirs. » § 54 : « Ils subiront le sort de chacun de ceux qui vécurent dans le doute jus- « qu'à la fin. »

XXXV, de 46 paragraphes. LES ANGES. « Louange à Dieu, architecte « des cieux et de la terre; les *anges* sont ses messagers. » C'est ainsi que commence ce chapitre. Dans les §§ 9 et suivants, il est parlé des anges qui construisirent les huit portes du paradis. Cette soura finit en louant la clemence et la justice divines : « S'il punissait sur-le-champ « les coupables, il ne resterait pas âme vivante sur la terre. Il retarde les « châtiments jusqu'au moment qu'il a établi. » § 40 : « Quand le mo- « ment est venu, il sait distinguer les actions de ses serviteurs. »

XXXVI, de 83 paragraphes. IAS. Ce chapitre n'a pas de titre, bien qu'il soit appelé *Ias* par quelques-uns, en réunissant les deux lettres initiales du § 1er, que les Arabes prononcent avec l'interposition de l'*a*. « I. S. Je le jure par le Coran, qui contient la sagesse. » § 2 : « Tu es « l'envoyé du Très-Haut. » § 3 : « Ta voix appelle les hommes sur le « sentier du salut. » Ce chapitre, appelé aussi par les mahométans le *Cœur humain*, est lu lors des funérailles. La tradition veut que, quand on le lit à un moribond, dix anges descendent du paradis à chaque parole prononcée, se rangent autour du patient, et prient pour lui; après sa mort, ils assistent aux ablutions du cadavre et suivent ses obsèques.

XXXVII, de 182 paragraphes. LES ORDRES. Ce chapitre est un poëme très-élégant. § 1er : « J'en jure par les *ordres* et par les hiérarchies des « anges. » § 2 : « J'en jure par ceux qui menacent. » § 3 : « J'en jure « par ceux qui lisent. » § 4 : « Votre Dieu est un Dieu unique. » § 5 :

« Il est le roi et le maître de l'univers, etc. » Après avoir décrit les hiérarchies des anges, qui tous sont prêts à exécuter les ordres de Dieu, et parlé de l'obéissance due aux supérieurs, il finit ainsi, § 180 : « Louanges au Dieu puissant ; loin de nous les mensonges. » § 181 : « La paix soit avec les serviteurs du Seigneur. » § 182 : « Gloire à Dieu, « souverain des mondes. »

XXXVIII, de 88 paragraphes. Sad. Ce chapitre est appelé ainsi, parce qu'en tête figure la lettre mystérieuse S, qui est la quatorzième de l'alphabet arabe. Quelques interprètes veulent qu'elle signifie *vérités* ; d'autres, *résistances*. § 1er : « S. Je le jure par le Coran, il est le cen« tre de la vraie foi ; mais les infidèles vivent dans l'erreur. » On y lit l'histoire de Bethsabée, la prévarication et la pénitence de David, sur l'avertissement de deux génies qui lui racontent, sous forme de nouvelle, le vol d'une brebis. Il se termine ainsi, § 87 : « Ce livre est un « avertissement pour les mortels. » § 88 : « Vous verrez un jour si sa doc« trine est la véritable. »

XXXIX, de 75 paragraphes. Les multitudes. « Dieu sage et miséricor« dieux t'a envoyé le Coran pour te diriger. » Tel est le commencement de ce chapitre. § 2 : « La vérité t'a été apportée du ciel ; offre à Dieu « de sincères actions de grâce. » § 28 : Le Coran te fournit différents « exemples, afin de t'instruire. » § 29 : « La doctrine en est simple et « claire ; elle prêche la crainte de Dieu. » Il continue en disant : « Les « infidèles et les impies tomberont par *multitudes* dans l'enfer ; les « musulmans, les hommes pieux et miséricordieux, monteront par mul« titudes au paradis. »

XL, de 85 paragraphes. Le fidèle. Le titre de ce chapitre dérive d'un oncle de Pharaon, nommé *Al-Amin*, qui se convertit en écoutant les discours de Moïse, exaltant la puissance du Dieu unique. § 1er : « H. « M. Dieu puissant et sage t'a envoyé le Coran. » § 2 : « C'est lui qui « pardonne les péchés, qui accueille les cœurs repentants et qui exerce « contre les méchants une vengeance terrible. » § 3 : « Il est le Dieu « infini et unique ; il est le principe et la fin de toute chose. » Il est parlé, dans les §§ 78 et suivants, des vingt-quatre mille prophètes envoyés par Dieu aux hommes ; quatre mille furent choisis parmi les Hébreux et le reste parmi les autres nations. « Beaucoup de prophètes t'ont « précédé. Nous t'avons fait savoir l'histoire de quelques-uns, nous te lais« sons ignorer celle des autres. Tous les prodiges qu'ils opérèrent furent « des effets de nos ordres. Quand Dieu commandera, toutes les contro« verses se termineront. Ceux qui auront voulu abolir l'Islam périront. »

XLI, de 54 paragraphes. La distinction. Le fidèle et le sage savent *distinguer* le bien du mal. Cette soura débute par l'éloge du Coran. § 1er : « H. M. Dieu clément et miséricordieux t'a envoyé le Coran. » § 2 : « C'est le recueil de la doctrine ; il instruit les sages. » § 3 : « Il « promet et menace ; mais la majeure partie s'en éloigne, et ne veut « pas entendre. » Il y est parlé de la justice divine et de la résurrection. § 46 : « L'homme vertueux et le méchant travaillent également pour « eux mêmes ; mais Dieu ne fera point d'injustice. » § 55 : « Ne doutez

« pas de la résurrection; la science du Tout-Puissant n'embrasse-t-elle « pas l'univers entier? »

XLII, de 35 paragraphes. LA CONSULTATION. Ce chapitre est un de ceux en tête desquels figurent en grand nombre les lettres initiales, dont le sens est inintelligible aux mortels. Il y en a cinq : H. M. A. S. K. Il a pour objet de prouver la supériorité de l'islamisme sur les autres religions. § 13 : « La prédication de l'unité de Dieu fit naître de fortes « oppositions. Si le décret qui diffère le châtiment des incrédules n'a-« vait pas été prononcé, le ciel aurait terminé toute contestation. Les Juifs et les chrétiens doutent en *consultant* sur ta vérité. » Le détachement des biens mondains y est recommandé, ainsi que l'obéissance aux préceptes religieux et la foi en un Dieu. § 34 : « Les biens terrestres « sont transitoires, les trésors du ciel sont éternels ; Dieu les destine « aux fidèles qui se confient en lui. » § 46 : « Sois obéissant envers « Dieu avant le jour où tu ne pourras te refuser à comparaître en sa « présence. Le méchant ne trouvera point d'asile qui le sauve, il ne « pourra nier ses méfaits. » § 53 : « Le terme de toutes choses n'est-il « pas dans la voie de Dieu, souverain de l'univers? »

XLIII, de 89 paragraphes. L'ORNEMENT. « Le Coran est l'*ornement* de « la terre, comme la parole de Dieu qui instruit. » Telles sont les paroles du § 1er. « Il est de même l'*ornement* du ciel, » où son texte original est conservé sur la *table préservée,* » comme il est dit au § 3. Il est parlé aussi des châtiments des impies et de la félicité des justes, dans le § 67 : « Amis entre eux sur la terre, les méchants seront en-« nemis dans l'autre monde; mais la tendre amitié suivra les justes. » Il est aussi parlé des tourments qu'ils auront à souffrir, au § 74 : « Les « scélérats seront toujours en proie aux tourments. » § 75 : « Ces ri-« gueurs ne s'adouciront jamais. » § 76 : « Leur sort ne sera pas im-« mérité, car ils furent injustes envers eux-mêmes. » § 77 : « Ils diront « à leur gardien: Prie Dieu qu'il nous détruise, et il répondra : Vous « vivrez éternellement. »

XLIV, de 58 paragraphes. LA FUMÉE. Ce chapitre traite de la fin du monde, quand la *fumée* du ciel, c'est-à-dire les ténèbres, annonceront le jour de la résurrection. § 8 : « Errant dans le doute, les infidèles se « raillent de notre doctrine. » § 9 : « Mais tu verras leur contenance em-« barrassée dans ce jour où une noire fumée couvrira le firmament. » Il y est parlé des délices que goûteront les élus. § 51 : « Les justes habi-« teront un séjour de paix. » § 52 : « Les jardins et les fontaines seront « leur héritage. » § 53 : « Ils seront vêtus de soie, et converseront entre « eux avec bienveillance. » § 54 : « Les *hour al oyoun,* au sein d'al-« bâtre, seront leurs épouses, etc. »

XLV, de 37 paragraphes. LA GÉNUFLEXION. Tout ce qui nous vient de Dieu doit être accepté, soit bien, soit mal, et en pliant les *genoux*, comme si nous l'avions désiré nous-mêmes. Ce chapitre se termine par ces trois versets : « Louange à Dieu, souverain du ciel et de la terre, « roi de l'univers. — A lui seul appartient d'être exalté dans le ciel et « sur la terre. — Il est le Tout-Puissant; sa sagesse est infinie. »

XLVI, de 35 paragraphes. Al-Ahkaf. Le titre de ce chapitre indique un pays cité dans le § 21 : « Souvenez-vous de Houd, quand il alla « prêcher au peuple d'Ahkaf. Quelques apôtres le précédèrent, d'autres « le suivirent. » Quelques-uns croient que ce pays est le même que Aden, district de l'Yémen ; d'autres commentateurs veulent que le titre de cette soura signifie *poussière* ou *sable*. Il y est parlé de nouveau de la résurrection. § 32 : « Ignorent-ils que Dieu, qui sans effort « créa le ciel et la terre, peut aussi bien faire revivre les morts ? Sa « puissance est sans bornes. »

XLVII, de 38 paragraphes. La guerre. « Dieu combattra (1) les ac« tions des infidèles qui éloignent leurs semblables de la route du sa« lut. » Voici d'autres passages de ce chapitre. § 3 : « Les incrédules « ont le mensonge pour guide, les musulmans cheminent avec le flam« beau de la vraie foi. Dieu offre ce contraste évident aux hommes. » § 13 : « La récompense de ceux qui mourront en combattant pour la « foi sera éternelle. Dieu sera leur guide, et les introduira dans un jar« din de délices. » § 8 : « O croyants, combattez pour la cause de Dieu ; il « vous aidera, et ne permettra pas que vous fuyiez. » § 9 : « Dieu a envoyé « sur le prophète et les fidèles sa miséricorde, en faisant descendre du « ciel un esprit avec des troupes invisibles d'anges, qui affligèrent de « peines très-sévères les infidèles, parce que telle est la rétribution que « les uns et les autres doivent attendre. » Mahomet menace ses compatriotes de la Mecque, en disant, au § 14 : « Combien de villes plus « puissantes que celle qui te chassa de son sein furent détruites ! Rien « ne peut arrêter notre vengeance. »

XLVIII, de 29 paragraphes. La victoire. « Nous t'avons accordé une « lumineuse victoire, » celle de Bedr. Mahomet y remercie ses trois cent treize disciples, qui lui avaient juré de se laisser plutôt tuer que de fuir durant le combat. § 18 : « Dieu contempla d'un œil bienveillant « les fidèles quand ils te jurèrent fidélité. Il lisait au fond de leur cœur. « Une lumineuse victoire couronna leur attachement. »

XLIX, de 18 paragraphes. Le sanctuaire. « L'intérieur de ta demeure est un *sanctuaire* ; » dit-il dans le § 4, ce qui s'entend du *harem* ou *harram*, dont la signification en arabe est lieu sacré, lieu prohibé. Le maître seul de la maison peut y pénétrer pour jouir de la compagnie de ses femmes ou de ses enfants. Les mahométans y passent d'ordinaire l'après-dînée, et rarement la nuit. Les princes sont avertis de se garder des délateurs. § 1 « Si on te dit quelque chose, soumets la dénon« ciation à un rigoureux examen. Tremble de nuire à ton prochain et « de te préparer un amer repentir. » § 12 : « O fidèles, soyez circons« pects dans vos jugements ; limitez votre curiosité ; ne déchirez pas la « réputation des absents. Qui de vous voudrait manger les chairs de son « frère mort ? » Le prophète excite à combattre pour la religion. § 15 : « Les vrais fidèles sont ceux qui, exempts de doute, croient en Dieu et « en son apôtre, et sacrifient pour les défendre existence et richesses. »

(1) *Errare faciet opera eorum*, id est, *inutilia reddet*. Marracci.

L, de 45 paragraphes. Cette soura est appelée KUOB, de la vingt et unième lettre de l'alphabet arabe, et commence ainsi : « K. Surpris de « voir un prophète de leur nation, les idolâtres crièrent au prodige. » § 4 : « La vérité fut traitée de mensonge ; l'esprit de confusion s'em- « para d'eux. » § 39 : « Publie les louanges du Seigneur au commen- « cement de la nuit et accomplis la prière. »

LI, de 60 paragraphes. LE SOUFFLE DES VENTS. Marracci traduit en latin le titre de ce chapitre par *Spargentes sparsione*. C'est un morceau très-élégant qui débute ainsi, § 1er : « Je le jure par le souffle « des vents impétueux ; » § 2 : « par les nuages qui portent la pluie ; » § 3 : « par les vaisseaux qui fendent les flots ; » § 4 : « par les anges qui « exécutent les volontés de Dieu ; » § 5 : « Les promesses que je vous fais « seront remplies. » § 40 : « Les vents qui portèrent la stérilité dans « les campagnes d'Ohod manifestèrent notre puissance. » L'imprécation se termine par ces mots, § 60 : « Malheur à ceux qui ne croient « pas au jour des vengeances ! »

LII, de 49 paragraphes. LA MONTAGNE. § 1er : « J'en jure par la « montagne, » celle de Moïse, c'est-à-dire le Sinaï. § 2 « J'en jure par « le livre écrit sur le parchemin. » § 3 : « J'en jure par le temple visité « et par son toit sublime. Ce temple est la maison *al-Mamour*. » § 4 : « J'en jure par la vengeance céleste, qui viendra bientôt. » Il est ensuite parlé de nouveau des délices du paradis. § 16 : « Les justes « habiteront les jardins de la volupté. » § 17 : « En sûreté contre les pei- « nes de l'enfer, ils jouiront des faveurs du ciel. » § 18 : « Rassasiez- « vous, leur sera-t-il dit, rassasiez-vous des dons qui vous sont offerts ; « c'est la récompense de la vertu. »

LIII, de 62 paragraphes. L'ÉTOILE. Ce fut d'une étoile, c'est-à-dire d'une planète, que, selon les interprètes, Gabriel parla pour la première fois à Mahomet. § 1er : « Je le jure par cette étoile. » § 2 : « Je « n'ai pas été abusé. » § 3 : « Je ne suis pas mes propres sentiments. » § 4 : « Tout ce que je dis est parole divine. » Il se loue de la justice divine envers les gens de bien. § 38 : « Chacun recevra le prix de ses « actions. » § 40 : « Les actions des mortels apparaîtront sans voile. » § 41 : « Tous recevront une juste récompense. » § 42 : « Dieu est le « terme de toute chose. »

LIV, de 55 paragraphes. LA LUNE. § 1er : « L'heure s'approche, et la « lune se partage. » Ce sera un des signes qui annonceront le jour de la résurrection universelle. § 2 : « Les infidèles, à la vue de ce prodige, « tourneront la tête et diront : C'est un enchantement puissant. » § 3 : « Entraînés par leurs passions, ils nieront le miracle. » Suit l'annonce des châtiments contre les incrédules et les méchants. § 30 : « Quel châ- « timent me poursuit ? » § 31 : « Un seul cri se fait entendre, et tous « sont réduits en poussière. » § 33 : « Les concitoyens de Loth se rail- « lèrent de ses avertissements. » § 34 : « Nous lançâmes contre eux le « vent et le feu, qui les détruisirent. »

LV, de 78 paragraphes. LA MISÉRICORDE. Ce chapitre traite des attributs divins : Dieu miséricordieux est occupé à écouter ceux qui l'im-

plorent, à exaucer ceux qui lui adressent des vœux, à gouverner l'univers, et en même temps à accomplir ses éternels et immuables décrets. § 29 : « Tous ceux qui sont dans le ciel et sur la terre lui adressent des « vœux. Les soins de l'univers l'occupent incessamment. »

LVI, de 96 paragraphes. Le jugement. « Quand sera arrivé le jour du « jugement universel, » ainsi commence ce chapitre, § 2 : « personne « ne pourra nier la réalité de ce que je dis. » Après avoir parlé du jugement et de la résurrection, il rappelle encore les délices du Korkan, où les élus, couchés sous les arbres verdoyants de Nabk, auront à leurs côtés des beautés toujours vierges et amoureuses. Le chapitre se termine par ces mots, § 96 : « Exalte le nom de Dieu, du Dieu grand et mi« séricordieux. »

LVII, de 99 paragraphes. La pénitence. Dieu aime que l'on fasse *pénitence* de ses fautes. § 1er : « Le ciel et la terre louent l'Éternel. Il est « puissant et sage. » § 2 : « L'univers est son domaine; il donne à son « gré la vie et la mort. » § 3 : « Il est le principe et la fin, et sa science « embrasse toute chose. » § 19 : « Dieu dispense ses faveurs à qui lui « plaît; sa bienfaisance est sans bornes. »

LVIII, de 29 paragraphes. Le litige. Ce chapitre retrace le *différend* entre Mahomet et Kaoula, au sujet du divorce, et il excite les musulmans à être fidèles. § 21 : « Ceux qui lèveront l'étendard de la rébel« lion contre Dieu et son prophète seront couverts d'opprobre. »

LIX, de 25 paragraphes. La réunion. Il y est dit comment les Juifs chassés de la Mecque se *réunirent* avec d'autres de leur nation et avec des idolâtres pour faire la guerre à Mahomet. Il y célèbre les louanges de Dieu. § 24 : « Il n'y a qu'un Dieu ; il est le roi, il est le sauveur, il est « le gardien du monde. Louange à Dieu et anathème aux idoles. » § 25 : « Les plus beaux noms sont les attributs de Dieu ; tous les êtres « créés dans le ciel et sur la terre publient ses louanges. »

LX, de 13 paragraphes. L'épreuve. Il faut *éprouver* les femmes qui ont fui au milieu des infidèles, pour savoir si le seul désir d'embrasser l'islamisme leur fait quitter leurs époux, ou si elles n'agissent pas ainsi soit par haine envers eux, soit par amour pour quelque musulman. § 10 : « O fidèles! quand les femmes demanderont asile parmi vous, « éprouvez-les pour savoir si elles professent sincèrement la vraie foi. »

LXI, de 14 paragraphes. L'ordre. Ce chapitre vante l'ordre et la régularité avec laquelle surgirent les prophètes antérieurs à Mahomet, parmi lesquels figurent au premier rang Moïse et Jésus. § 5 : «Pourquoi « m'affligez-vous? disait Moïse aux Israélites; je suis l'interprète des « volontés de Dieu, vous ne l'ignorez pas. Mais ils abjurèrent la vérité, « et Dieu écarta leurs cœurs. » § 6 : « Je suis l'apôtre de Dieu, répétait « aux Juifs Jésus, fils de Marie, je viens confirmer l'autorité du Penta« teuque qui me précéda ; je vous annonce l'heureuse venue de Ahmet, « qui me suivra. »

LXII, de 11 paragraphes. L'assemblée, c'est-à-dire la réunion des musulmans le jour d'Arouba, ou sixième jour férié de chaque semaine. Dans ce chapitre, les Juifs sont comparés aux ânes, qui portent les livres

et ne savent pas en profiter. Il finit ainsi, § 11 : « Quand l'intérêt se fait « entendre, ils abandonnent le ministre du Seigneur. Mais dites-leur : « Les trésors que Dieu offre sont bien plus précieux que les avantages « momentanés. Dieu en est le plus magnifique dispensateur. »

LXIII, de 11 paragraphes. LES IMPIES. Il traite des ennemis de l'Islam, parmi lesquels figurent au premier rang les Juifs *impies*. § 11 : « Dieu « ne différera pas plus longtemps le terme prescrit pour leur punition. « Il voit chaque action. »

LXIV, de 18 paragraphes. LA MAUVAISE FOI. Il loue la puissance divine. § 1 : « Les cieux et la terre louent Dieu. A lui appartiennent la domina-« tion et la louange. Sa puissance est grande. » Le prophète s'irrite contre ceux qui n'embrassent pas sincèrement l'Islam. § 12 : « Obéissez à « Dieu et à son prophète. Son ministère se borne à prêcher la vérité ; « mais vous êtes de *mauvaise foi.* » § 13 : « Il n'y a qu'un Dieu ; que les « fidèles se confient en lui. »

LXV, de 13 paragraphes. LA RÉPUDIATION. § 1 : « Ne *répudiez* vos « femmes qu'au temps fixé, » c'est-à-dire quatre mois après la déclaration prescrite. On dit ensuite ce qu'il faut donner à la femme répudiée.

LXVI, de 12 paragraphes. LA PROHIBITION. Dans ce chapitre se trouve la *défense* faite à Mahomet de répudier Hafsa. § 3 : « Le prophète ayant « confié un secret à une de ses femmes, elle le publia. » Viennent ensuite les louanges de Marie. § 12 : « Dieu offrit à l'admiration univer-« selle Marie, fille d'Amran, qui conserva sa virginité. Gabriel lui infusa « le souffle divin. Elle crut à la parole du Seigneur, et fut obéissante. »

LXVII, de 30 paragraphes. LE ROYAUME. § 1er : « Béni soit celui aux « mains de qui sont les rênes de l'univers, et dont le *royaume* est sans « borne. » § 16 : « Soyez sûrs que celui qui règne dans les cieux peut « secouer la terre et vous ensevelir dans ses abîmes. »

LXVIII, de 50 paragraphes. LA PLUME. Il y est fait mention de la *plume* avec laquelle Dieu fait inscrire le nom des élus. § 1er : « N. Je le jure par « la plume avec laquelle écrivent les anges. » § 2 : « Ce n'est pas Satan, « mais le ciel qui m'inspire. » § 3 : « Une récompense éternelle m'attend. » § 52 : « Le Coran est le dépôt de la foi ; il fut écrit pour les hommes afin « de les instruire. »

LXIX, de 52 paragraphes. L'INÉVITABLE. Le jour *inévitable* de la résurrection sera fatal pour les incrédules. § 1er : « Le jour inévitable. » § 2 : « Combien ce jour sera terrible ! » § 3 : « Qui pourrait en faire la pein-« ture ? Personne ne peut suspendre la céleste vengeance. »

LXX, de 44 paragraphes. LES DEGRÉS. § 3 : « Dieu est l'auteur et le « dispensateur des récompenses et des châtiments ; il fixe les *degrés* « les rangs) célestes. » Il est ensuite parlé de la résurrection des corps « et des âmes. » § 43 : « Dans ce jour, les hommes s'élanceront de leurs « sépulcres avec autant de promptitude que des soldats courant butiner « après la victoire. » § 44 : « Leurs yeux seront humbles et baissés ; « l'opprobre les couvrira. Tel est le jour qui leur est annoncé. »

LXXI, de 28 paragraphes. NOÉ. § 1er : « Nous avons investi Noé du ca-

« ractère d'apôtre, en lui disant : Annonce nos menaces aux peuples « avant que n'arrive le jour des vengeances. » § 25 : « Le déluge vengea leurs crimes ; ils les expièrent ensuite dans les flammes. »

LXXII, de 28 paragraphes. LES GÉNIES. Dans ce chapitre, on parle de ces êtres qui ne sont ni anges ni hommes, et qui sont dans ce monde les gardiens de ces derniers. § 1er : « Déclare, Mahomet, tout ce que « le ciel t'a révélé. La réunion des génies ayant ouï la lecture du Coran, « ils s'écrièrent : Voilà une doctrine merveilleuse ! »

LXXIII, de 20 paragraphes. L'ENVELOPPÉ. § 1er : « O toi qui es enve- « loppé de tes vêtements, » § 2 : « lève-toi pour prier, bien qu'il soit nuit. » Ceci est relatif à la première révélation que Mahomet eut de nuit dans la caverne du mont Harah. § 8 : « Souviens-toi souvent du nom de Dieu ; « abandonne tout pour penser à lui. »

LXXIV, de 55 paragraphes. LE MANTEAU. « Lève-toi, *couvre-toi*, « prêche et exalte le Seigneur ton Dieu. » Telles sont les premières paroles de ce chapitre, fragment d'éloquence pindarique qui se termine ainsi, § 5 : « Les élus du Seigneur écouteront les inspirations « divines. Dieu mérite d'être craint ; la miséricorde est son plus pré- « cieux attribut. »

LXXV, de 40 paragraphes. LA RÉSURRECTION. § 1er : « Je ne jurerai « pas par le jour de la *résurrection*. » § 35 : « Mortels, je vous le ré- « pète : la mort vous suit, elle s'apprête à vous frapper. » § 40 : « Le « Créateur du genre humain manquerait-il de pouvoir pour faire revi- « vre les morts ? »

LXXVI, de 30 paragraphes. L'HOMME. « L'homme exista longtemps « sans avoir les preuves de notre puissance. » Tel est le début de ce chapitre. § 29 : « Le Coran vous offre l'instruction ; hâtez-vous, si vous « voulez profiter du volume. » § 30 : « La volonté de Dieu peut seule- « ment déterminer la vôtre. Il sera miséricordieux. Il prépare pour les « impies d'horribles supplices. »

LXXVII, de 50 paragraphes. LES MESSAGERS. § 1 : « Par les *messa- « gers* qui se suivent (les anges). » § 2 : « Par les vents qui portent la « fécondité. » § 4 : « Par les vers du Coran. » § 5 : « Par les messa- « ges qui avertissent. » § 6 : « Les peines que je vous annonce arrive- « ront bientôt. » § 36 : « Malheur en ce jour à qui aura traité la vérité « d'imposture. » § 50 : « A quel autre livre croiront-ils après le Coran ? »

LXXVIII, de 41 paragraphes. LA GRANDE NOUVELLE. § 1er : « De quoi « parle-t-on ! » § 2 : « Est ce une *grande nouvelle ?* » § 3 : « Quel est « l'objet de vos discussions ? » § 4 : « Ils sauront la vérité. » § 5 : « Ils « la sauront infailliblement. » Le poëte éloquent continue ainsi à décrire le grand jour de la résurrection.

LXXIX, de 47 paragraphes. LES MINISTRES. Il s'agit des anges, ministres de Dieu qui arrachent violemment les âmes des corps moribonds des infidèles, tandis qu'ils en extraient doucement celles des musulmans. § 1er : « Par les ministres qui assaillent violemment les âmes. » § 2 : « Par ceux qui les enlèvent doucement. » § 3 : « Par ceux qui tra- « versent l'air avec rapidité. » § 4 « Par ceux qui précèdent les justes. »

§ 5 : « Par ceux qui président au destin de l'univers. » § 6 : « Un « jour, le premier son de la trompette jettera partout l'épouvante. » § 42 : « Mais quand arrivera ce moment fatal? » § 44 : « Dieu le sait, « il en a fixé le terme. »

LXXX, de 42 paragraphes. LA FACE DÉTOURNÉE. Dans ce chapitre, Mahomet se plaint de lui même, pour avoir négligé de donner l'enseignement à un khoureysch aveugle qui demandait à être instruit dans l'Islam. § 1er : « Le prophète a montré un front sévère. » § 2 : « Parce « qu'un aveugle s'est présenté. » § 3 : « Et qui t'assura qu'il n'était pas « vertueux? » Il est parlé ensuite d'Abd-Allah, un des secrétaires du prophète, qui altéra selon qu'il lui plut quelques vers du Coran, § 15 : « Écrit par une main fidele et juste. » § 16 : « Périsse celui qui le ren- « dit apostat ! »

LXXXI, de 28 paragraphes. LES TÉNÈBRES. § 1er : « Quand le soleil se « couvrira de *ténèbres*. » § 2 : « Quand les étoiles se détacheront du « firmament, etc. » Cette soura annonce les signes qui précéderont le jour de la résurrection. Elle abolit l'usage barbare qu'avaient les Arabes d'enterrer les filles aussitôt après leur naissance, quand ils n'avaient pas le moyen de les nourrir. § 8 : « On demandera quel crime « commit la pauvre enfant. »

LXXXII, de 19 paragraphes. LA RUPTURE. Quand le ciel sera *rompu* et déchiré, l'instant sera venu pour l'homme d'être jugé ; c'est sur ce thème que roule ce chapitre. Les justes ne doivent rien craindre, parce que, § 10 : « au-dessus de leur tête il y aura d'honorables gardiens. »

LXXXIII, de 36 paragraphes. LA MESURE INJUSTE. Il est traité, dans ce chapitre, des larcins, de l'usure et des meurtres, comme d'actions injustes. On y parle des livres où seront enregistrées les actions humaines. § 7 : « Vous ne pourrez en douter ; le livre des pervers « sera le Sedjin. » § 18 : « Ces menaces sont vraies : le livre des justes « est l'Aliin. »

LXXXIV, de 25 paragraphes. L'OUVERTURE. « Quand le ciel sera « *ouvert*, de manière à laisser voir la majesté divine, l'homme devra « rendre compte de ce qu'il aura fait. » Ainsi commence ce chapitre. On y parle aussi de la résurrection. § 19 : « Quand vous changerez « d'état, c'est-à-dire quand l'homme passera de la vie à la mort, et de « la mort à la vie. » § 25 : « Les hommes vertueux jouiront de l'éter- « nelle félicité. »

LXXXV, de 22 paragraphes. LES SIGNES CÉLESTES. § 1er : « Par les *si-* « *gnes* qui sont dans les cieux (ceux du zodiaque). » § 2 : « Par le jour « de la résurrection. » § 3 : « Par celui qui en fit le témoignage (Maho- « met. » § 21 : « Ce livre est le glorieux Coran. » § 22 : « Il est sur la « table préservée. »

LXXXVI, de 17 paragraphes. L'ASTRE NOCTURNE. § 1er : « Par le ciel « et l'etoile *nocturne*. » § 2 : « Q i te fera la description. » § 3 : « Cette « lumière dont les étincelles pénètrent partout. » Etc.

LXXXVII, de 19 paragraphes. LE TRÈS-HAUT. § 1er : « Loue le nom du

« Seigneur Dieu *Très-Haut.* » § 2 : « Il créa toutes choses, et donna la « perfection à ses œuvres. »

LXXXVIII, de 27 paragraphes. LE VOILE OBSCUR. § 1er : « T'a-t-on fait la description du *voile* ténébreux? » On y parle des vengeances célestes. § 24 : « L'apostat, l'impie, l'incrédule, » § 25 : « seront victimes des « célestes vengeances. » § 26 : « Ils comparaîtront à notre tribunal, » « 27 : « et nous leur ferons rendre compte de tout. »

LXXXIX, de 30 paragraphes. L'AURORE. § 1er : « Par l'*aurore* et dix « nuits. » § 2 « Par la réunion et la séparation. » § 3 : « Par l'arrivée « de la nuit. » § 4 : « N'est-ce pas là une sentence pour qui a de l'in- « telligence? Toutes choses ont été par nous créées en double; Dieu seul « est unique. »

XC, de 20 paragraphes. LA VILLE. On y parle de la Mecque, comparée au pays délicieux où habiteront les justes dans la vie future. § 1er : « Je ne jurerai pas par cette ville. » § 2 : « Elle est son asile. » Ensuite le chapitre traite de quelques devoirs des musulmans. § 11 : « Ne t'avons-nous pas soumis à la dernière épreuve? » § 12 : » Quelle « est cette épreuve? » § 13 : « Celle de racheter l'esclave, » § 14 : « de « nourrir celui qui a faim, » § 15 : « d'embrasser la foi et de prêcher « la persévérance. »

XCI, de 16 paragraphes. LE SOLEIL. Dans tout ce chapitre, à la différence des autres, on trouve continuellement la même rime. § 1er : « Par le soleil et ses rayons étincelants. » § 2 : « Par la « lune qui le suit. » § 3 : « Par la lumière qui se montre grande « clarté, etc. »

XCII, de 21 paragraphes. LA NUIT OBSCURE. § 1er : « Par la *nuit* qui « étend ses ailes *ténébreuses.* » § 19 : « Dieu ne laisse jamais un bien- « fait sans récompense. » § 20 : « Plaire à Dieu doit être notre unique « désir. » § 21 : « La possession du paradis fera ta félicité. »

XCIII, de 11 paragraphes. LE SOLEIL HAUT. « Par le soleil au plus *haut* « de son cours. » § 2 : « Par les ténèbres de la nuit. » § 3 : » Le Sei- « gneur ne t'a pas abandonné; tu n'es pas haï de lui. » Ce chapitre est relatif aux quinze jours écoulés sans que Mahomet eût ses prétendues révélations célestes.

XCIV, de 8 paragraphes. LA DILATATION. § 1er : « Nous avons *dilaté* « ton cœur, » c'est-à-dire illuminé, en le guérissant de l'aveuglement de l'ignorance. § 2 : « Nous t'avons déchargé du fardeau de l'idolâtrie. » § 8 : « Élève vers Dieu un cœur plein d'amour. »

XCV, de 8 paragraphes. LE FIGUIER. § 1er : « Par le *figuier* et l'olivier. » § 2 : « Par le mont de Moïse. » § 3 : « Par tout ce pays fidèle « (l'Arabie). » § 4 : « Nous avons créé l'homme dans ses admirables « proportions. »

XCVI, de 19 paragraphes. L'EFFROI. Mahomet *s'effraya* la première fois qu'il entendit la voix de l'Esprit Gabriel; c'était la première parole qui lui fût apportée dans le ciel. Dans le § 4, il est fait mention d'Hénoch, qui le premier se servit de la plume pour écrire. § 19 : « N'écoute pas l'impie; adore le Seigneur; élève-toi vers son trône. »

XCVII, de 5 paragraphes. AL KADAAR. Le titre de ce chapitre signifie noblesse et sagesse. Il est relatif à la nuit où le Coran fut révélé pour la première fois à Mahomet.

XCVIII, de 8 paragraphes. L'ÉVIDENCE. § 1er : « Les idolâtres, les « chrétiens et les Juifs ne se sont éloignés de toi qu'après avoir vu « l'*évidence*, » c'est-à-dire que la doctrine du Coran prouve jusqu'à l'évidence l'existence d'un Dieu unique.

XCIX, de 8 paragraphes. LE TREMBLEMENT DE TERRE. § 1er : « Quand « la terre sera ébranlée par un violent *tremblement* ; » § 2 : « quand « elle aura rejeté de son sein les cadavres qu'elle y tenait enfermés, » § 3 : « l'homme dira : Quel spectacle ! » etc.

C, de 11 paragraphes. LES CHEVAUX. § 1er : « Certainement l'homme « est ingrat envers Dieu comme un *cheval* indompté.» § 7 : « Lui-« même est un témoignage de son ingratitude. » § 11 : « Ignore-t-il « donc que Dieu connaît ses actions ? »

CI, de 8 paragraphes. LA CALAMITÉ. Il y est parlé de nouveau du jour redoutable de la résurrection. § 1er : « Jour de *calamité !* jour épou-« vantable ! » § 2 : « Qui pourra en faire la description ? »

CII, de 8 paragraphes. LA CUPIDITÉ. § 1er : « La *cupidité* d'amasser « doit-elle vous occuper jusqu'à ce que vous descendiez dans le tom-« beau ? » § 2 : « Hélas ! un jour vous vous apercevrez combien vous « vous êtes abusés ! »

CIII, de 3 paragraphes. LE SOIR. § 1er : « J'en jure par le *soir*, « l'homme court à sa perte.» § 2 : « Priez, et exhortez-vous réciproque-« ment à être justes.» § 3 : « Celui qui se fait un devoir de prier sera « sauvé. »

CIV, de 9 paragraphes. LES CALOMNIATEURS. § 1er : « Malheur au mé-« chant et au *calomniateur !* » Il termine ainsi, § 9 : « Pour eux, il « n'y aura point de rémission au jour redoutable. »

CV, de 5 paragraphes. L'ÉLÉPHANT. § 1er : « Ignores-tu comment Dieu « traita le conducteur des *éléphants ?* » Ce paragraphe est relatif à « Abrahah et à la guerre dite de l'Eléphant. »

CVI, de 4 paragraphes. Les KHOUREYSCH. § 1er : « A l'union des *Khou-« reysch.* » § 2 : « Ils font avec sécurité le commerce en été et en hi-« ver. » § 3 : « Qu'ils adorent Dieu, qui les délivra de la disette,» § 4: « et qui les délivra de la crainte d'Abrahah. »

CVII, de 7 paragraphes. LA MAIN GÉNÉREUSE. § 1er : « As-tu vu le mé-« chant qui nie le jugement ? » § 2 : « C'est le même qui dévore le patri-« moine de l'orphelin, » § 3 : « et qui ne pense pas à nourrir le pau-« vre. » § 4 : « Malheur aux hypocrites ! » § 5 : « Ils prient avec né-« gligence, » § 6 : « et seulement par ostentation. » § 7 : « Ils refusent « de secourir ceux qui sont dans le besoin. »

CVIII, de 3 paragraphes. LE KHAOUSTER. Le titre de ce court chapitre dérive du fleuve du Paradis.

CIX, de 8 paragraphes. LES INFIDÈLES. § 1er : « Ecoutez, *Infidèles !* » § 2 : « Je n'adorerai pas vos simulacres, etc. » Ce passage est relatif à une invitation adressée à Mahomet ; on lui avait dit : « Adore

« nos dieux pendant un an, et nous adorerons le tien aussi long-« temps. »

CX, de 3 paragraphes. L'ASSISTANCE § 1er : « Quand Dieu enverra « le *secours* et la victoire (pour la conquête de la Mecque), » § 2 : « vous verrez les hommes courir en foule pour embrasser l'islamisme. » § 3 : « Exalte le nom du Seigneur, implore sa clémence; il est miséricor-« dieux. »

CXI, de 5 paragraphes. ABOU GÉHEL. Cette soura est relative au fils de Motaleb, ennemi déclaré du prophète.

CXII, de 4 paragraphes. L'UNITÉ. Cette courte soura est une profession de foi que les musulmans se plaisent à répéter : « Parle. — Dieu « est unique. — Il est éternel. — Il n'a pas engendré de fils et n'a pas « été engendré. — Il n'a pas d'égaux. »

CXIII, de 5 paragraphes. LE DIEU DU MATIN. Ce chapitre, de même que le suivant, est considéré comme un préservatif contre les enchantements; Mahomet l'avait employé, dit-on, avec succès. Les musulmans lui donnent le nom de *Maoudhat*, qui signifie préservatif, et quelques-uns ne manquent pas de le réciter matin et soir. § 1er : « Je mets ma confiance dans le Dieu du matin, — afin qu'il « me délivre des maux dont je me trouve accablé ; — de l'influence « de la lune couverte de ténèbres ; — des maléfices de ceux qui « soufflent sur les nœuds ; — et des noirs desseins que médite l'en-« vieux. »

CXIV, de 6 paragraphes. LES HOMMES. « Je mets ma confiance dans le « Seigneur, — roi des hommes, — Dieu des hommes ; — afin qu'il « me délivre des tentations de Satan, — qui souffle le mal dans les « cœurs, — et afin qu'il me défende contre les insultes des génies mal-« faisants. »

Ce livre se fait remarquer par les termes respectueux dans lesquels il mentionne à diverses reprises Jésus-Christ et Marie. Mahomet, ainsi que l'observe Pierre Damien, est un des plus anciens écrivains qui aient parlé de la conception de la Vierge, mère de Jésus. Il y fait allusion dans les chapitres III, § 37, XXI, § 90, et LXVI, § 12. Peut-être Mahomet avait-il puisé cette notion dans ses rapports avec quelques-uns des chrétiens qui, persécutés en Syrie et en Egypte pour leur croyance à l'immaculée conception, s'étaient réfugiés en Arabie. De Mahomet jusqu'à saint Bernard, continue le même cardinal, il ne se trouve plus aucun écrivain qui en ait parlé, ce qui fait conjecturer que cette croyance fut rapportée en Occident par les croisés dans le douzième siècle. On voit l'histoire prodigieuse de Moïse et la vie miraculeuse de Jésus consacrées et embellies dans plusieurs passages du Coran ; les Juifs, ainsi que les chrétiens, se vantent d'avoir inculqué leur foi aux musulmans. En effet, Mahomet recommande à ses disciples un respect mystérieux tant pour le législateur des Hébreux que pour l'auteur du christianisme. Les musulmans disent que les ennemis du Christ, dans leur perversité, conspirèrent contre sa vie, mais que leur intention seule fut coupable, attendu qu'un être fantastique,

ou plutôt un scélérat, le traître Judas lui-même, fut substitué sur la croix au saint, au juste, à l'innocent, qui fut enlevé au ciel. La sagesse de Moïse et la piété de Jésus étaient, disent-ils, illuminées de Dieu, et ces sages législateurs annoncent aux générations futures la venue d'un prophète, plus illustre qu'eux-mêmes. La promesse évangélique du Paraclet fut figurée par avance dans Mahomet, le dernier apôtre de Dieu.

On aura remarqué que Mahomet comprit la substance de sa doctrine sous ces deux propositions ou articles de foi, savoir : *unité de Dieu, Mahomet est son apôtre*. En vertu du second de ces articles, toutes les prescriptions qu'il jugea à propos de formuler furent reçues et adoptées par ses sectateurs, comme étant d'institution divine.

L'observation des pratiques énoncées dans le Coran vaudra en récompense aux musulmans d'obtenir le *Jennath* ou paradis, où ils jouiront des délices du *Korkan*, lieu enchanteur qui, comme on l'a vu dans les chapitres II, XLIV, LIV, est la demeure de beautés toujours jeunes. Elles s'y baignent dans des fontaines d'eau de rose, habitent des palais de diamants et de perles, et constituent une des principales félicités des fidèles.

Les mahométans matérialistes supposent que l'heureux séjour habité par ces resplendissantes houris doit être également la demeure de tous les vrais croyants. On l'appelle aussi *al-Jennath*, ou le Jardin, en y ajoutant quelquefois le mot *ferdaws*, de délices; ou bien l'épithète *al mawah*, c'est-à-dire de la demeure, et aussi *al noïm*, du plaisir. Il y aura dans ce lieu différents degrés de félicité, dont le moindre procurera de telles délices, que nul au monde ne pourrait y suffire, à moins d'être doué de la force de cent hommes. Telle sera la vigueur dont Dieu pourvoira les bienheureux dans l'autre monde. Afin donc que les plaisirs du paradis puissent se goûter dans leur plénitude, les matérialistes assurent que ses heureux habitants jouiront d'une perpétuelle jeunesse, et auront la force que possède d'ordinaire une personne d'une trentaine d'années.

Dans les idées de ce matérialisme, le fleuve Khaouster est considéré comme ayant un cours d'un mois de marche. Ses rives sont de l'or le plus pur, et les cailloux que roulent ses flots sont de perles et de rubis; son sable est aussi odorant que le musc et l'aloès; ses eaux sont plus blanches que le lait et plus douces que le miel; son écume est plus brillante que les étoiles, et celui qui en goûte une seule fois n'éprouve jamais la soif et devient immortel. Cependant les docteurs mystiques, et surtout le commentaire intitulé *Thawilat*, veulent que ce fleuve aux richesses abondantes soit le symbole de la multitude des notions surnaturelles, allant toutes se perdre dans l'unité de Dieu, d'où procède la multiplication de toute espèce de biens. Ce fleuve jaillit, selon eux, du jardin de l'Esprit divin, source de toute science et de tout bien.

Le Coran est surtout digne d'attention comme ayant toujours été, depuis Mahomet jusqu'à présent, le code civil et religieux des nombreuses nations qui professent l'Islam. Il est considéré comme le

fondement non-seulement de la théologie, mais aussi de la jurisprudence civile et criminelle. Les lois qui, dans l'Orient, règlent les nations et les droits de l'espèce humaine, sont partout envisagées comme une sanction infaillible et immuable de la volonté de Dieu. Cette servilité religieuse est parfois préjudiciable au bien de l'État. Le législateur peu instruit se laissa entraîner souvent aux préjugés de son pays et même aux siens propres ; car des institutions, bonnes peut-être pour l'Arabie, ne conviennent certainement pas à de riches contrées comme celles où s'élèvent Dehli, Ispahan et Constantinople, que le prophète avait la prétention de subjuguer. Cependant, toutes les fois que le code sacré se trouve en opposition avec les principes d'équité et de justice, eu égard au pays, aux personnes, aux circonstances, le cadi ou juge, quelque peu savant qu'il soit, place sur sa tête le volume saint, après l'avoir baisé avec respect, et substitue au texte une interprétation plus conforme aux mœurs et à la politique du temps.

Les principales éditions ou anciennes copies authentiques du Coran peuvent se réduire à sept, dont deux furent publiées à Médine, la troisième à la Mecque, la quatrième à Coufa, la cinquième à Bassora, la sixième à Damas; la septième fut appelée l'édition commune ou vulgaire. La première de ces éditions fait monter le nombre total des périodes ou versets à 6,060 ; la seconde et la cinquième en comptent 6,214; la troisième, 6,219 ; la quatrième, 6,230 ; la sixième, 6,236 ; et la septième, 6,243. On dit cependant que toutes ces éditions contiennent le même nombre de mots et de lettres (1).

Je ne connais aucune traduction italienne du Coran. Celle Du Ryer, en français, est toujours triviale ; jamais il ne se risque à reproduire les hardiesses arabes. Substituant au verset la forme du discours continu, il les enchaîne au moyen de liaisons basses et communes. Je me suis servi du discours préliminaire sur le mahométisme, imprimé en tête de la traduction anglaise de George Sale. Marracci mit quarante ans à en faire une en latin, très-littérale, c'est-à-dire barbare; mais il l'enrichit de notes précieuses et de passages d'auteurs arabes, bien que, visant à faire une réfutation, il ait fait choix de ceux qui lui offraient la partie plus belle. Celle de SAVARY est meilleure : *Le Coran traduit de l'arabe, accompagné de notes et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, tiré des écrivains orientaux les plus estimés* ; Paris, 1783. Nous nous sommes aussi servi de la traduction faite sur le texte arabe par M. Kazimirski, interprète de la légation française en Perse, et de l'introduction de M. Pauthier : *Les livres sacrés de l'Orient* ; Paris, 1840.

(1) GARCIN DE TASSY, *Exposition de la foi musulmane*; Paris, 1815.
CLUDIUS, *Mahomeds Religion aus dem Koran dargelegt.*
WILL. TAYLOR, *The history of mohommedanism and its sects* ; Londres, 1834.

E. — Page 378.

LA CHRONIQUE DE TURPIN.

Une chronique attribuée communément à un écrivain du commencement du douzième siècle a été publiée sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, mort en 800, c'est-à-dire quatorze ans avant Charlemagne. On peut consulter à ce sujet :

De Vita Caroli Magni et Rolandi historia, Joanni Turpino archiepiscopo Remensi vulgo tributa, ad fidem codicis vetustioris emendata, et observationibus philologis illustrata a Sebastiano Ciampi; Florence, 1822.

Quel qu'en fût l'auteur, il s'appuya certainement sur des traditions et des chants qui avaient cours de son temps, et lui-même dit d'un fait qu'il rapporte : *Canitur in cantilena usque in hodiernum diem*, cap. 13. Mais il remplit son ouvrage d'idées plus conformes à son époque qu'à celle de Charlemagne ; il parle des croisades, du pèlerinage à Saint-Jacques de Galice, de la puissance sacerdotale, *etc.* Cette chronique a donc un double intérêt, en révélant, sauf le changement des noms, les idées du douzième siècle, et en donnant l'origine de tous ces récits amplifiés, embellis, défigurés même par le caprice des romanciers, et surtout par la brillante imagination de l'Arioste. Nous croyons donc qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'en donner ici une analyse succincte.

Après avoir conquis l'Anglie, la Gaule, la Lorraine, la Bourgogne, l'Italie, la Bretagne et des villes sans nombre d'une mer à l'autre, Charles, fatigué de tant de guerres, résolut de se reposer ; mais, comme il restait les yeux fixés au ciel, il aperçut tout à coup une bande d'étoiles qui se dirigeaient de la mer de Frise à travers la Germanie et l'Italie, la France et l'Aquitaine, la Gascogne, la Navarre, l'Espagne, vers la Galicie, où était caché le corps du bienheureux saint Jacques. Charles contemplait ce spectacle depuis plusieurs nuits, quand le saint apôtre lui apparut, se plaignant qu'après tant de conquêtes il n'eût pas songé à délivrer la Galice des Sarrasins. Dieu, lui annonça-t-il, l'avait choisi pour cette entreprise, et le chemin étoilé signifiait précisément l'armée qu'il devait conduire à cette expédition pour exterminer la race infidèle et rendre ce voyage sûr pour les pèlerins.

Charles se met donc en marche et assiége Pampelune ; mais, après trois mois de siége, elle ne cédait pas encore, quand les prières du roi firent crouler les murailles. L'archevêque Turpin eut beaucoup à faire pour baptiser les Sarrasins, qui cherchaient à sauver leur vie de cette manière. D'autres villes furent emportées à l'aide du même miracle ou par la force, et quatre, ayant été maudites par Charles, restèrent pour toujours vides d'habitants.

Les idoles furent abattues partout, à l'exception du *Salaméad*, fait par Mahomet lui-même avec un art magique si puissant qu'une légion

de démons empêchait qu'il fût jamais brisé. Tout chrétien qui s'en approchait était en péril de la vie, et si un oiseau se posait dessus il tombait mort. Il représentait un géant, une clef à la main, et il était dit que, lorsque le géant laisserait tomber cette clef, on pourrait croire que celui qui devait soumettre l'Espagne à la loi du Christ avait vu le jour. La clef tomba en effet, et les Sarrasins furent mis en fuite.

Charles, après avoir honoré saint Jacques, regagna la France, faisant construire plusieurs églises et fondant des abbayes; mais à peine fut-il de retour qu'Agolant, roi d'Afrique, conquit l'Espagne, d'où il chassa les garnisons de Charles et extirpa la religion chrétienne. Charles revint donc avec des troupes nombreuses et avec Milon d'Angléria. Tandis qu'il était campé près de Bayonne, un soldat nommé Romaric mourut, après avoir ordonné à un de ses parents de vendre son cheval et d'en distribuer le prix, partie aux prêtres, partie aux pauvres. Le parent dissipa cet argent à faire bonne chere et à mener joyeuse vie. Or après trente jours le mort lui apparut, et lui annonça que, pour n'avoir pas eu de prières, il était resté jusque-là en purgatoire; que désormais Dieu lui avait pardonné, que le depositaire infidèle serait dès le lendemain plongé dans l'enfer, en punition de son infidélité. Le lendemain le parent épouvanté fut, en présence de tous et au milieu d'apparitions terribles, emporté par les démons, pour apprendre à chacun à ne pas frauder les défunts des aumônes commandées.

Agolant envoya un cartel à Charles, pour lui proposer le combat de vingt contre vingt, de quarante contre quarante, de cent contre cent, de mille contre mille, ou bien de deux contre deux, d'un contre un; mais les siens eurent le dessous. Le troisième jour, Agolant, ayant consulté les sorts, reconnu que Charles avait les astres contraires; il l'envoya, en conséquence, defier en bataille rangée. Dans la soirée qui précéda le combat, les chrétiens préparèrent leurs armes, et, quelques-uns ayant planté leurs lances en terre, il arriva que le lendemain matin ils y trouvèrent des feuilles. Les soldats, étonnes, les coupèrent par le pied; mais aussitôt d'autres troncs sortirent des racines.

La journée fut terrible; quarante mille chrétiens tombèrent sous le fer ennemi, entre autres Milon et ceux dont les lances avaient donné des feuilles en signe de martyre. Charles eut son cheval tué sous lui; alors, se trouvant à pied avec trois mille chrétiens, il tira *Joyeuse*, sa redoutable épée, et pourfendit plusieurs Sarrasins. La nuit sépara les combattants; mais le lendemain, quatre marquis étant arrivés d'Italie, Agolant battit en retraite, et Charles reprit le chemin de la Gaule.

Agolant fit de nouveaux préparatifs de guerre, et, s'étant allié avec les rois d'Alexandrie, de Bougie, d'Algarve, de Barbarie, d'Arabie et autres, il prit Agen; ensuite il envoya dire à Charles que, s'il venait le trouver dans des dispositions pacifiques, il lui donnerait beaucoup d'or, soixante chevaux, et son amitie: c'était un piége pour s'emparer de sa personne. Mais Charles, ayant fait embusquer à peu de distance deux mille soldats, s'approcha de la ville avec soixante guerriers seulement; puis, les laissant dehors, il entra déguisé, sans lance et le bouclier ren-

versé sur le dos, selon l'usage des hérauts d'armes; ayant été conduit devant Agolant, il lui dit que Charles venait avec soixante guerriers seulement, et qu'il sortît avec le même nombre, pour aller à sa rencontre. Pendant ce temps il observa bien le visage d'Agolant, examina les lieux les plus faibles des murailles et les forces de la ville; puis il se retira parmi les siens, et, regagnant la Gaule, il rassembla des troupes. Bientôt il revint et il assiégea Agen, et la serra tellement qu'il finit par la prendre. Agolant se réfugia à Santona, et de là à Pampelune, toujours poursuivi. Charles réunit la fleur de la noblesse franque, déclara libres tous les serfs qui le suivraient de l'autre côté des Pyrénées, ouvrit les prisons, vêtit ceux qui étaient nus, enrichit les pauvres, pardonna à ses ennemis, arma des chevaliers, et, s'étant fait donner l'absolution par Turpin, il se mit en marche. Agolant, effrayé, demanda une trêve durant laquelle il se présenta devant Charles, et eut avec lui une discussion sur la religion, qui se termina, comme d'ordinaire, par laisser chacun plus tenace dans son opinion; mais, l'épreuve de la bataille ayant été contraire au monarque sarrasin, il promit de recevoir le baptême, lui et les siens.

S'étant rendu auprès de Charles, il le trouva dînant, entouré de plusieurs tables bien servies, où les uns siégeaient en costume militaire, d'autres avec l'habit monacal, ceux-ci en blanc comme chanoines, ceux-là vêtus en clercs; il s'informa du rang et de la condition de chacun. Agolant remarqua dans un coin douze pauvres assis à terre, dans un habillement misérable, qui, sans table ni serviette, se nourrissaient de quelques restes, et il demanda qui ils étaient : *Ce sont,* répondit Charles, *les gens de Dieu, les messagers de Jésus-Christ, au nombre de douze comme les apôtres, qui sont ici nourris chaque jour. — Comment!* reprit Agolant, *tes gens sont assis autour de ta table, heureux, bien vêtus, repus largement, et les gens de Dieu sont misérables et meurent de faim? Ta loi est fausse; je refuse le baptême, et demain nous combattrons.*

On en vint aux mains le lendemain, et le carnage fut tel que le sang arrivait à mi-jambe aux Francs vainqueurs.

Nous passons d'autres victoires et divers prodiges; mais enfin arriva de Syrie un géant de vingt coudées, ayant nom Ferragus, de la race de Goliath, envoyé par le sultan de Babylone avec vingt mille Turcs. Il défia les chrétiens, et, Ogier le Danois s'étant avancé contre lui, il le prit sous son bras et l'emporta dans son château. Il en fit autant de Renaud d'Aubépine, de Constantin, empereur romain, du comte Olivier. Alors Roland, fils de Milon, s'étant présenté pour se mesurer avec lui, lutta d'une manière admirable avec cet adversaire monstrueux; après avoir employé l'épée, ils combattirent à coups de poings, de bâtons, de pierres; mais jamais Roland ne parvint à entamer la peau de Ferragus. Las tous deux, ils s'assirent et se mirent à discourir. Ferragus raconta alors au guerrier franc que toute sa personne était enchantée, à l'exception de l'ombilic. Roland, en retour, lui exposa sa foi et se mit en devoir de le convertir. Ici se trouve une discussion de théologiens bien

plus que d'hommes de guerre; mais le cathéchisme produisant peu d'effet sur le mécréant, les deux champions en revinrent à leurs premiers arguments, ceux du glaive. La bataille fut rude, et Roland allait succomber, s'il n'eût invoqué la sainte Vierge. Alors, se relevant soudain, il perça Ferragus au nombril, et celui-ci se mit à crier en appelant Mahomet à son aide. Les Sarrasins, accourus à sa voix, l'emportèrent dans le château; mais les chrétiens, prompts à les assaillir, s'emparèrent de la place et tuèrent le géant blessé par Roland.

Charles réussit enfin à purger l'Espagne des infidèles, et la distribua entre les siens. Il rétablit les évêques dans leurs siéges, puis il réunit un concile à Compostelle, fit consacrer par Turpin la basilique de Saint-Jacques, et voulut que tout individu, possédant une maison en Espagne ou en Galice, payât à ce bienheureux quatre deniers par an, moyennant quoi il serait libre de toute autre redevance.

Le roi Charles avait le teint brun, et était beau de sa personne; mais il avait le visage fier. Sa taille était de huit pieds, de la mesure des siens, qui étaient très-longs. Il avait les épaules larges, les reins bien pris, le ventre convenable, les bras gros, ainsi que les jambes, les jointures très-belles. Il était très-fort dans la bataille et soldat terrible. Ses yeux brillaient comme des escarboucles, comme ceux d'un lion. Ses sourcils étaient longs, et ceux sur qui il fixait ses yeux, quand il était en colère, tremblaient de frayeur. Sa ceinture avait huit palmes de largeur, sans les courroies qui en descendaient. A dîner, il mangeait peu de pain, mais le quart d'un mouton ou deux poules, ou une oie, ou les côtes d'un porc, ou un paon, ou une grue, ou un lièvre entier. Il buvait peu de vin, et le trempait d'eau. D'un seul coup de son épée il tranchait en deux, de la tête aux pieds, un soldat armé, avec son cheval. Il redressait avec ses mains quatre fers de cheval, et levait de terre jusqu'à hauteur de sa tête un soldat armé de toutes pièces, debout sur la paume de sa main. Lorsqu'il tenait sa cour en Espagne, surtout les jours de Noël, de Pâques, de Pentecôte et de Saint-Jacques, il se montrait avec le sceptre et la couronne royale, et l'on portait l'épée nue devant son tribunal. Durant la nuit, cent vingt preux se tenaient continuellement autour de son lit pour le garder. Quarante faisaient la première veille, c'est-à-dire dix à la tête, dix aux pieds, dix d'un côté, dix de l'autre, avec l'épée nue dans la main droite et un flambeau allumé dans la gauche. Quarante autres faisaient de même la seconde veille; puis les quarante derniers la troisième jusqu'au jour; les autres dormaient.

Nous ne rapporterons pas ici plusieurs autres exploits glorieux du grand monarque : comment, par exemple, Galafron, émir de Tolède, décora dans son palais, du baudrier militaire, le jeune Charles, alors exilé; comment celui-ci, par amour pour ce même Galafron, tua dans une bataille Braïmar, grand et orgueilleux roi des Sarrasins, ennemi de l'émir; comment il acquit par sa loyauté différentes villes et châteaux, et les assujettit à la foi de Jésus-Christ; comment il fonda beaucoup d'abbayes dans le monde, exhuma nombre de reliques et de corps de saints, qu'il enchâssa dans l'or et l'argent; comment il fut inauguré em-

pereur de Rome, et s'en alla visiter le saint sépulcre, rapporta le bois de la croix, et dota ensuite plusieurs églises.

Après avoir conquis toute l'Espagne en l'honneur de Dieu et de saint Jacques, Charles, revenant en France, campa près de Pampelune. Il y avait alors à Saragosse deux rois maures, Marsile et Belvigand, envoyés de Perse par l'émir de Babylone, et qui feignaient de rester volontiers sous la dépendance de Charlemagne. Ce prince leur ordonna, par l'intermédiaire de Ganelon, de se faire chrétiens et de lui payer le tribut. Ils lui expédièrent donc trente chevaux chargés d'or et d'argent, avec soixante autres pour ses soldats, portant du vin, et, de plus, mille belles Sarrasines. Mais ils offrirent en secret à Ganelon vingt chevaux chargés d'or, d'argent, de vêtements précieux, s'il leur livrait l'armée de Charles. Le traître accepta le traité, et, à son retour, il remit à Charles les dons qui lui étaient offerts, en lui disant que le roi Marsile voulait se faire chrétien, et qu'il se rendrait pour cela en France. Charles se prépara donc à regagner tranquillement ses États. A son retour, il voulut, d'après le perfide conseil de Ganelon, que Roland et Olivier, avec les plus braves et vingt mille chrétiens, formassent l'arrière-garde à Roncevaux.

Ces ordres furent exécutés; mais le vin et les femmes reçus en don avaient coûté la vie à beaucoup; puis Marsile et Belvigand, sortant de leurs embuscades, se jetèrent en grand nombre sur l'arrière-garde. Bien que les Francs fissent des prodiges de valeur, resserrés et dominés dans un passage, il en fut fait un horrible carnage: les uns furent percés de coups, les autres écorchés, ou pendus, ou brûlés; tous périrent, à l'exception de Baudouin, de Théderic, de Roland, de Turpin et de Ganelon. Les deux premiers, s'étant jetés dans les bois, purent échapper. Roland, voyant le grand nombre des ennemis, fit retentir à Roncevaux son terrible cor d'ivoire, aux sons duquel se rallièrent à grand'peine autour de lui une centaine de chrétiens. Il se fit indiquer par un prisonnier le roi Marsile, et, s'élançant contre lui, il pourfendit d'un coup un Sarrasin et son cheval, si bien que moitié tomba à droite, moitié à gauche. A ce spectacle, les Sarrasins prirent la fuite, et Roland les poursuivit en les massacrant; il tua même Marsile.

Mais ses cent compagnons avaient péri, et lui-même avait tout le corps brisé. Cependant Charles, ne sachant rien de cette trahison, continuait sa route. Roland, blessé et inquiet, atteignit un rocher de marbre qui s'élevait dans le pré de Roncevaux. Tirant alors du fourreau Durandal, sa redoutable épée, qui ne se serait brisée pour aucun coup, il s'écria, en la tenant à deux mains: « O très-belle épée, épée toujours luisante, « de longueur et de largeur convenables, de forte trempe, très-blanche « par ta poignée d'ivoire, très-resplendissante par ta croix d'or, ornée « de très-brillantes lettres sculptées du grand nom de Dieu, A et Ω, re- « doutable par ta pointe aiguë, entourée de la vertu de Dieu, quel « usage sera-t-il fait désormais de ta vertu? Qui désormais te possé- « dera? En quelles mains tomberas-tu? Celui qui t'aura ne sera pas « vaincu; ses ennemis ne l'effrayeront pas; mais il sera toujours dé-

« fendu par Dieu, toujours entouré de l'assistance divine. Par toi les « Sarrasins seront détruits ; par toi tombera la race perfide ; par toi sera « exaltée la loi du Christ, et la louange et la gloire de Dieu seront célé- « brées dans le monde entier. Que de fois j'ai vengé par toi le sang du « Christ ! Par toi combien j'ai détruit de Juifs et de Sarrasins ! »

Après ces lamentations, craignant que son épée ne tombât dans les mains des Sarrasins, il en frappa le rocher de marbre, et, répétant le coup par trois fois, il essaya de la briser, mais en vain. Il fendit même en deux parts cette masse solide, depuis le haut jusqu'en bas, sans que le fil de la lame fût seulement émoussé.

Roland se mit à sonner de son cor, qui retentit comme le tonnerre, pour rallier auprès de lui les quelques chrétiens qui s'étaient réfugiés dans les bois par crainte des Sarrasins, ou pour rappeler les autres, qui déjà avaient passé les défilés, afin qu'ils fussent présents à ses funérailles, reçussent son épée et son cheval, puis continuassent de poursuivre les Sarrasins. Telle fut la force avec laquelle Roland, en ce moment suprême, souffla dans sa trompe d'ivoire, qu'elle éclata par le milieu, et que lui-même se rompit les veines et les nerfs du cou. Le son en fut porté par l'ange jusqu'aux oreilles de Charles, qui se trouvait campé dans une vallée vers la Gascogne, à quatre milles loin de Roland. Le roi voulait courir aussitôt à son secours ; mais il en fut dissuadé par Ganelon, qui, connaissant trop bien les souffrances qu'endurait le guerrier, dit à Charles que Roland avait coutume, pour les moindres choses, de sonner du cor toute la journée ; qu'il n'avait pas besoin d'aide pour le moment, et qu'il sonnait sans doute en chassant dans les forêts. O trahison à comparer à celle de Judas ! Le malheureux Roland gisait sur l'herbe, aspirant après une goutte d'eau pour apaiser sa soif ardente. Il fit signe à Baudouin, qui survint en ce moment, de lui en procurer ; mais il en chercha de tous côtés sans en trouver, et voyant Roland près d'expirer, il le bénit ; puis, dans la crainte de tomber entre les mains des Sarrasins, il monta sur son cheval, et il s'élança du côté de l'armée de Charles.

A peine fut-il parti que Théderic arriva et se mit à verser des larmes sur le vaillant guerrier, qu'il exhortait en même temps à faire sa profession de foi. Roland s'était confessé ce jour-là même de ses péchés, et avait reçu l'eucharistie. Il commença donc sa confession en disant tout ce qu'il avait fait et souffert pour propager la foi du Christ, et priant Dieu de le délivrer de la mort éternelle ; il dit qu'il était grand pécheur ; mais, connaissant l'immense miséricorde de Dieu, qui pardonna aux Ninivites, à la femme adultère, à Pierre, au larron, il se confiait dans l'espoir d'obtenir aussi pardon et de passer à une vie meilleure.

Se frappant alors avec les deux mains le sein et le cœur, il commença à faire des actes de foi, accompagnés de gémissements et de larmes, et à faire sur sa poitrine et sur tous ses membres le signe de la croix. Enfin, étendant ses mains vers le Seigneur, et le priant de pardonner à tous les chrétiens tués dans cette guerre par les Sarrasins, et de les admettre au royaume des cieux, il expira. Son âme fut recueillie par les anges, et portée par eux dans l'éternelle gloire des saints martyrs.

Turpin, qui, ce jour-là, célébrait la messe des morts en présence de Charles, ravi soudain en extase, entendit les chœurs célestes chanter, et vit l'archange Michel conduire l'âme de Roland au ciel, avec celles de beaucoup d'autres chrétiens; il vit aussi une horrible phalange emporter Marsile dans le royaume de l'enfer. Comme Turpin, après la messe, racontait sa vision à Charles, arriva Baudouin sur le cheval de Roland; il annonça ce dont il avait été témoin, et dit qu'il avait laissé le guerrier expirant auprès du grand rocher. De grands cris et des gémissements s'élevèrent dans toute l'armée, à une aussi triste nouvelle, et les soldats revinrent sur leurs pas. Charles, le premier, trouva Roland étendu sans vie, bras en croix sur sa poitrine. Se jetant sur lui, il se mit à pleurer avec des sanglots, des soupirs et des gémissements infinis, s'égratignant le visage, arrachant sa barbe et ses cheveux sans pouvoir proférer un mot. Enfin il laissa échapper mille lamentations, en invoquant la mort, pour ne pas être séparé de lui. Après tant de larmes inutiles, il campa dans ce lieu avec son armée, embauma avec de la myrrhe et de l'aloès le corps du héros; toute la nuit on célébra de magnifiques obsèques au milieu du deuil, des chants funèbres, des prières, et d'une infinité de flambeaux et de feux allumés dans les bois.

Le matin, tous se transportèrent en armes sur le lieu de la bataille, dans Ronceveaux, où gisaient ceux qui avaient combattu, et ils les trouvèrent ou sans vie ou près d'expirer. Olivier était étendu mort sur la terre, en forme de croix, étroitement lié avec des cordes à quatre pieux enfoncés dans le sol, écorché depuis le cou jusqu'aux ongles des pieds et des mains avec des couteaux très-aigus, percé de toutes parts de lances, de flèches et d'épées, et tout broyé de coup de masses. Le deuil, la pâleur, les gémissements, les cris de douleur, remplissaient le bois et la vallée; car chacun déplorait en versant des larmes la perte de celui qui était l'ami commun. Le roi jura le Tout-Puissant de poursuivre les païens, et se mit à l'instant même sur leurs traces avec toute sa troupe.

Le soleil s'arrêta immobile, en prolongeant ce jour presque autant que trois journées. Charles trouva les mécréants, qui mangeaient étendus sur les bords de l'Èbre, dans le voisinage de Sarragosse. Il en tua quatre mille, et retourna avec ses troupes dans Roncevaux; ayant fait transporter les morts, les blessés et les malades à l'endroit où gisait Roland, il se mit à rechercher si Ganelon avait véritablement trahi, comme l'affirmaient plusieurs de ses compagnons d'armes. Pour s'en éclaircir, il assigna le champ de bataille à deux champions, c'est-à-dire Pinabel pour Ganelon, et Théderic pour son propre compte, afin qu'ils se battissent à la vue de tous, et qu'on vît la fausseté du fait. Théderic ayant tué subitement Pinabel, et la trahison de Gannelon étant dès lors évidente, Charles commanda que celui-ci fût lié à quatre chevaux ardents : l'un fut poussé vers l'orient, l'autre vers l'occident, un troisième vers le midi, le dernier vers le nord, et chacun d'eux emporta un quartier du traître.

Cependant les pieux offices ne cessaient pas pour les morts et les blessés : ceux-ci étaient transportés sur les épaules; le corps de ceux-là

étaient embaumés avec de la myrrhe par leurs amis ; à défaut d'aromates, quelques-uns employaient le sel, et enterraient les cadavres en pleurant, ou les conduisaient en France.

Les cimetières d'Arles et de Bordeaux donnèrent la sépulture aux preux, et Charles fit de grandes largesses pour que l'on continuât à dire des messes pour leurs âmes. Turpin accompagna Charles jusqu'à Vienne, où il demeura presque mourant des coups qu'il avait reçus ; tandis que le roi, de retour à Paris, réunit en concile, dans Saint-Denis, les évêques et les prélats, remercia Dieu de ce qu'il lui avait donné la force de subjuguer les infidèles, conféra à cette église la juridiction sur toute la France, ajoutant à cela de grands privilèges, de grands dons, avec l'obligation pour tout propriétaire de payer quatre deniers par an pour la construction de l'église, et déclarant libres les serfs qui les payeraient volontairement.

Il pria ensuite sur le corps du saint, pour le salut de ceux qui concourraient de bon cœur à l'œuvre pieuse, et de ceux qui avaient péri en Espagne pour conquérir la couronne du martyr. Durant la nuit, saint Denis apparut au roi en songe, lui annonçant qu'il avait obtenu pardon pour quiconque irait, à son exemple, combattre les Sarrasins, et guérison de leurs blessures pour ceux qui contribueraient de leurs deniers à l'érection de l'église. Quand cela fut su, on courut en foule à l'offerte, et ceux qui s'exécutaient spontanément étaient appelés *Francs de Saint-Denis*, parce que, selon le roi, ils étaient affranchis de toute servitude. De là vint que la terre de l'Église changea son nom de Gaule en celui de France, c'est-à-dire libre du servage d'autres nations.

Alors Charlemagne, s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, fit disposer dans un palais des bains tièdes; il décora d'or et d'argent la basilique de Notre-Dame, élevée en cet endroit, et lui fit don de vases et d'ornements ; il y fit représenter l'Ancien et le Nouveau Testament, et fit peindre aussi le palais voisin.

Un jour que Turpin récitait dans Vienne le psaume *Deus in adjutorium*, il fut ravi en extase ; il vit des soldats innombrables et horribles passer devant lui, se dirigeant vers la Lorraine. Quand tous furent passés, Turpin demanda à l'un d'eux, noir comme un Éthiopien, qui fermait la marche, où ils se dirigeaient ; il apprit de lui qu'ils se rendaient à Aix-la-Chapelle pour assister à la mort de Charlemagne, et pour emporter son âme dans les abîmes. Turpin le conjura par le nom du Christ de venir à lui lorsqu'il retournerait. Et, avant que le psaume fût terminé, voilà que les démons repassent par milliers dans le même ordre que précédemment. Le dernier lui raconta alors que Michel avait mis dans la balance toutes les pierres et tout le bois des églises bâties par Charles, que les bonnes œuvres l'avaient emporté ainsi sur les mauvaises, ce qui fit que son âme leur avait été enlevée.

Turpin apprit que Charles était mort ce jour-là même, et que, par l'intercession du bienheureux saint Jacques, en l'honneur duquel il avait élevé tant d'églises, il avait été admis au ciel. Dans les six jours qui précédèrent son trépas, le soleil et la lune s'obscurcirent ; le nom

du roi Charles, inscrit dans Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même; le portique qui s'élevait entre cette basilique et le palais s'écroula ; le pont de bois qu'il avait fait construire, en six ans, avec beaucoup de travail, brûla. Comme Charles se rendait d'un lieu à un autre, le jour s'assombrit tout à coup, et une grande flamme lui passa de droite à gauche devant les yeux : effrayé de ce prodige, il tomba de cheval.

Il est à croire que le pieux monarque a reçu la couronne de ces martyrs avec lesquels il endura tant de fatigues. Son exemple prouve que celui qui bâtit des églises se prépare le royaume de Dieu, qu'il est comme Charles arraché aux griffes redoutables de l'esprit de l'abîme, et qu'avec l'intercession des saints en l'honneur desquels il éleva des basiliques, il est placé au nombre des élus.

Tout le monde connaît plus ou moins les différentes traditions introduites dans les poëmes de chevalerie relativement à ce héros; mais on en trouve une entièrement neuve dans un poëme hollandais du treizième siècle, intitulé *Helgast et Charlemagne*, et publié récemment par Hoffman de Fallersleben, dans les *Horæ belgicæ*. Charles fait le voleur de grand chemin. Une nuit il est réveillé par la voix d'un ange, qui lui dit : « Lève-toi, noble Charles; Dieu te l'ordonne par ma bou-« che; prends tes vêtements et tes armes, et va voler cette nuit, ou tu « es mort. — Quel songe étrange ! » s'écrie l'empereur, et il se rendort; mais l'ange revient à la charge, et, le réveillant avec plus de force, lui commande de se lever pour aller voler.

« Moi voler! » répond Charles; « mais il n'existe pas sur la terre ou « comte ou roi plus riche que moi. De Cologne à Rome tout appartient « à l'empereur; je règne sur les rives du Danube, sur la Galice et sur « l'Espagne. Qu'ai-je donc fait, malheureux, pour que Dieu me com-« mande de voler? »

Il essaye de se rendormir encore; mais l'ange ne lui laisse pas de trêve; si bien que Charlemagne s'écrie, désespéré : « Soit, je ferai « comme Dieu l'ordonne ; je me ferai voleur, dussé-je être pendu par « la gorge! »

S'étant levé et vêtu, il prend ses armes, toujours à sa portée auprès de son lit, passe à travers ses gens qui dorment, descend à l'écurie, selle un cheval et se dirige vers la forêt, désolé de cet ordre fatal. Tout en chevauchant, il se rappelle qu'il avait banni pour une faute légère le chevalier Helgast, et il en éprouve du regret. Enfin il se met à attendre sur la route les voyageurs, respectant le pèlerin et le marchand, mais dévalisant sans pitié évêques, chanoines et abbés.

Tout en rêvant, Charles s'enfonce dans la forêt, jusqu'au moment où il aperçoit un chevalier vêtu de noir, portant un écu noir, et montant un cheval également noir. Ce guerrier l'arrête, et lui dit : « Qui es-tu? « Où vas-tu? Comment s'appelle ton père? » Charles reprend avec fierté : « Jamais personne ne m'a contraint à faire une chose contre ma vo-« lonté. Je ne te dirai pas qui je suis; mais nous combattrons l'un « contre l'autre, et le vainqueur dictera ses conditions au vaincu. » Le

défi est accepté; les deux champions courent l'un sur l'autre, et le chevalier noir, vaincu, avoue qu'il est Helgast et fait le métier de voleur; puis il demande à son adversaire qui il est, et celui-ci lui répond: « Moi « aussi j'ai pour habitude de voler; je dépouille les églises, les cloîtres, « les grands et les petits; il n'est de pauvre diable dont je ne tire quel- « que chose; mais à présent, si cela vous convient, nous irons ensem- « ble nous emparer du plus gros trésor qu'il y ait. — Lequel? — Celui de « l'empereur. — Non, jamais, répond le voleur généreux; quoique « l'empereur m'ait pris tout ce que je possédais, qu'il ait été injuste et « cruel envers moi, je n'en suis pas moins son serviteur fidèle, et je « rougirais de lui faire tort. Allons plutôt au logis d'Heggerich, son « beau-frère, méchant homme et traître, qui ne mérite pas de vivre, et « nous lui enlèverons sans scrupule son trésor. »

Charles accepte, et suit son étrange compagnon, touché qu'il est de sa fidélité, et plaignant son sort. Ils arrivent de nuit à la porte d'Heggerich, où Helgast place Charlemagne en sentinelle, tandis qu'il pénètre dans l'intérieur. En passant, il arrache une feuille, qu'il met dans sa bouche; or cette feuille fait comprendre le langage des animaux. Voilà donc qu'il entend les coqs chanter, les chiens aboyer, tous disant à leur manière que Charlemagne est à la porte. Épouvanté, il revient annoncer le fait à son compagnon, qui le rassure et le décide à rentrer. Helgast arrive alors dans la chambre d'Heggerich, et entend le traître raconter à sa femme son projet d'assassiner l'empereur, et les signes de reconnaissance des conjurés. Elle pousse un cri d'horreur, et Heggerigh la frappe au visage avec tant de brutalité que le sang jaillit jusque sur les mains d'Helgast.

Le chevalier sort, emportant la selle et l'épée du perfide Heggerich, et revient raconter ce qu'il a découvert à son compagnon, qui lui dit d'aller en informer Charlemagne. Il suit son conseil; puis il défie Heggerich, le renverse et lui coupe la tête. Rentré ainsi en faveur, il épouse la veuve de celui dont il a déjoué le complot.

FIN DES NOTES DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME

LIVRE IX

NEUVIÈME ÉPOQUE

Pages.

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.



